

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Article 38 du règlement. Les opinions émises dans les mémoires publiés par la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

///

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis

Deuxième Série.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
M. LUCIEN BUQUET, RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1851.

595,716A

2^e sér
- 9
Insects

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DE LA FAUNE CENTRALE D'ESPAGNE.

PAR LE D^r DON M. P. GRAËLLS (1).

(Séance du 28 Novembre 1849.)

Il y a douze ans que je m'attache à explorer la faune entomologique de la région centrale de la Péninsule, et il ne se passe pas une seule année sans que mes recherches ne se trouvent récompensées par quelque découverte plus ou moins intéressante pour la science. Notre Société a déjà eu connaissance de quelques-unes d'entre elles, et, dans ce travail, je me propose de lui en soumettre d'autres, comme un juste tribut que lui doit le plus humble

(1) M. Léon Fairmaire a bien voulu traduire ce mémoire d'espagnol en français.

de ses membres. Je désire seulement, et j'attends de mes chers et savants collègues, qu'ils corrigent les fautes que j'aurai pu commettre dans ce mémoire; me trouvant sans guide dans mes recherches, il est très possible que je sois tombé dans quelque erreur: en tout cas, je puis affirmer que mes observations sont faites avec la sincérité et la bonne foi les plus grandes.

1. *Cebrio Carrenoi*.

Ann. Soc. ent. Fr. 1847, 306, pl. 4 a, f: 4 a (1).

(Pl. 1, fig. 1. Femelle.)

MAS. *Ater, punctatus, villosus; pilis nigris è foveolis punctorum nascentibus, in elytris brevissimis, decumbentibus: elytris striatis, pallidis, apice marginibusque nigris vel nigricantibus, pedibus longulis*. Long., 16 mill.; lat., 6 mill.

FEMINA. *Aptera, subpubescens, capite, thorace pedibusque testaceis, punctatis; antennis subclavatis, brevibus, oculis mandibulisque nigricantibus: elytris abdomine paulò plus quam dimidio brevioribus, acuminatis, à basi divaricatis, glabris, pallidis, latè striatis, interstitiis vage et profundè punctatis; abdomine gravido, gibbo, suprà glabro, nitido, luteo-vitellino; subtus hirsutulo, ultimis segmentis obscurioribus; oviscapo longo, apice bicuspidato, pedibus brevibus*. Long., 20 mill.; larg., 6 mill., mesurée sur le corselet; 3 mill. à la partie la plus étroite de l'abdomen. Longueur de l'oviscapè, 10 mill.

Tout le corps du *Cebrio Carrenoi* ♀, est d'un noir lui-

(1) Dans l'explication de la pl. 4 du 2^e trimestre de 1847, par une faute de l'imprimeur, la mesure de l'*Eucnemis Feisthameli* a été attribuée à la figure du *Cebrio Carrenoi* mâle.

sant, excepté les élytres qui sont couleur de paille, avec l'extrémité d'un brun noir ; cette couleur suit le bord externe et la suture jusqu'à peu près la moitié. Sur toute la surface, on voit des poils courts, noirs, qui sortent du fond des nombreux points enfoncés qui couvrent le corps de cet insecte, plus longs et plus étroits sur la tête, le dos, et les parties inférieures, que sur les élytres, où ils sont très courts et dirigés en arrière. Les élytres portent des stries bien marquées, dont les intervalles sont un peu convexes, et leurs bords sont ciliés de poils très courts et gros. Les antennes sont en scie, d'une couleur fauve obscure, ainsi que le dernier article des palpes. Dans la variété *rufiventris*, les cuisses et les segments abdominaux sont rougeâtres, et les tibias et tarses d'une couleur châtain obscur. L'écusson est arrondi, et un peu échancré à l'extrémité, un sillon profond le parcourt dans toute sa longueur.

La femelle de cet insecte se distingue suffisamment de celles des *Cebrio xanthomerus* et *gigas* par son corps moins oblong, plus convexe, et les élytres moitié plus courtes.

La tête, le corselet, la poitrine et les pattes sont de couleur rougeâtre, couverts de poils d'une couleur un peu plus claire et assez longs. Les mandibules robustes et arquées sont noirâtres, de même que les yeux qui sont arrondis et petits. Les antennes, composées de onze articles, sont très courtes, ne dépassant pas le bord antérieur du corselet ; le premier article est petit et arrondi ; le deuxième, grand et cylindrique, formant lui seul le tiers de la longueur des antennes ; les autres sont un peu globuleux et déprimés dans le sens de l'axe de l'antenne ; le troisième étant le plus petit, et tous augmentent graduellement jusqu'au dernier.

qui est plus petit que les autres, et forme une massue oblongue et comprimée. Tous ces articles, principalement le second, sont couverts d'aspérités et de poils raides. Les palpes maxillaires sont la moitié moins longs que les labiaux, et leurs articles, de forme obconique, diminuant graduellement vers l'extrémité, celle du dernier est arrondie; ils ont tous quelques poils longs. Le labre supérieur est très large, et cilié sur tout son bord. Le front est grand, un peu creusé. Au-dessous de chaque antenne, on voit, entre l'œil et la base de la mandibule correspondante, une petite fossette pour recevoir le premier et le deuxième articles de cet organe, quand il se replie en dessous. Derrière les yeux se trouve un espace lisse, le reste de la tête est ruguleusement ponctué.

Le corselet est transversal, son bord antérieur est sinué, la partie la plus saillante correspond à la ligne médiane de l'occiput, et les deux sinuosités latérales aux angles antérieurs, qui sont arrondis de même que les bords latéraux. Les angles postérieurs sont plus aigus, mais cependant pas autant que chez le mâle. Toute la surface du corselet est couverte de points enfoncés assez gros, et hérissée de poils longs, de couleur rousse. L'écusson est obtus, avec un enfoncement dans le milieu. Les élytres sont très courtes, avortées, recouvrant à peine la moitié de l'abdomen, écartées à la suture dès la base, d'une couleur de paille un peu rougeâtre, presque diaphanes, fortement striées, avec les intervalles larges et marqués de points enfoncés, grands et très prononcés. La portion supérieure des segments abdominaux est découverte dans sa majeure partie, tant par le manque d'ailes, que par la brièveté et la difformité des élytres. La partie dorsale est étroite et très convexe, s'atténuant graduellement pour se terminer en un long oviscapte,

dont la pointe est bifide. La couleur de l'abdomen, chez la femelle, est jaune d'œuf, plus obscur sur les derniers segments et l'oviscapte. Les pattes sont courtes et robustes, les tibias épineux dans toute leur longueur, couverts de poils longs et rigides; l'extrémité inférieure est dentée, noirâtre, et garnie au côté interne de deux fortes épines, de couleur obscure.

Le mâle de cette espèce, dont la phrase descriptive a été publiée page 306 du 2^e trimestre 1847, dans les Annales de la Société entomologique, fut découvert par mon ami Carreño en 1838; c'était le premier insecte qu'il recueillait dans sa vie scientifique. Heureux augure de la science qui lui ouvrait ses portes sous des auspices si favorables! Notre Société sait avec quel enthousiasme il embrassa des études si attrayantes, et ce fut avec un extrême plaisir que je dédiai cette première découverte entomologique à notre infortuné collègue.

La découverte du *Cebrio Carrenoi* mâle fut, comme presque toutes les espèces nouvelles, purement accidentelle; mais il n'en est pas de même pour la femelle, que je cherchai assidûment pendant neuf années, mais sans succès, jusqu'au mois de juin 1847.

Dans la séance du 18 janvier 1837, j'ai eu l'honneur de présenter à notre Société mes observations sur les causes des apparitions nombreuses des Cébrions; je suis aujourd'hui d'autant plus satisfait des conclusions que je tirai alors, que le *Cebrio Carrenoi* m'a fourni de nouvelles preuves confirmatives de mes observations.

J'ai établi dans la deuxième conclusion de ce mémoire, que « la seule cause des apparitions nombreuses des » *Cebrio* dépend de la pluie, parce que probablement » ces insectes, venant de subir leur dernière métamor- » phose, et ne pouvant sortir successivement de la terre

» à cause de sa dureté occasionnée par la sécheresse de la
 » saison, il devient nécessaire que la superficie s'amollisse
 » jusqu'à une certaine profondeur, afin qu'ils puissent
 » traverser toute l'épaisseur du terrain dans lequel il se
 » trouvent ensevelis. » Aujourd'hui, je puis affirmer que
 lorsque le terrain dans lequel vivent les larves des *Cebrio*
 est sablonneux et perméable, ou est humecté continuelle-
 ment, de manière à ce qu'il soit facile de le traverser à
 cause de son peu de résistance, ces insectes n'ont besoin ni
 de grandes pluies, ni d'aucun autre secours étranger, pour
 arriver à la lumière, même dans les moments les plus
 secs du printemps. Dans ce cas, les apparitions ne
 sont ni nombreuses, ni instantanées; car les *Cebrio* se
 présentent à une époque fixe, dans un laps de quelques
 jours continus, comme les autres insectes; ils se montrent
 de préférence vers le soir, un peu avant le coucher du
 soleil.

La première fois que je rencontrai le *Cebrio Carrenoi*,
 ce fut dans une belle soirée du mois de juillet, en allant
 herboriser avec mon jeune ami dans la prairie de la
 Fuente de la Teja, endroit sablonneux, situé entre la Casa
 de Campo et le Manzanarès. Ce fait me surprit double-
 ment : d'abord, c'était la découverte d'une espèce que je
 regardai de suite comme nouvelle; ensuite, je fus étonné
 de la différence que présentait l'apparition de cet insecte
 avec celles des autres espèces du même genre que j'avais
 déjà observées. Cette discordance me parut extraordi-
 naire, et je ne pus de suite me l'expliquer d'une manière
 satisfaisante. Quelques jours après, il plut, et je m'em-
 pressai de retourner au même endroit, avec l'espérance
 de recueillir un bon nombre d'exemplaires de cette rare
 espèce; mais je cherchai avec beaucoup de soin sans voir
 un seul *Cebrio*. Dès ce moment je soupçonnai que les

conditions locales du terrain pouvaient être telles, qu'elles rendaient la pluie inutile pour l'apparition des *Cebrio*.

L'année suivante je rencontrai trois individus mâles de mon espèce nouvelle, toujours dans les jours sereins; et depuis, chaque année j'en ai retrouvé quelques-uns dans les mêmes conditions, sur les prairies sablonneuses des rives du Manzanarès, ou dans des localités analogues à l'Escurial; de sorte que je ne conserve aucun doute que la perméabilité de ce terrain ne soit la cause pour laquelle les pluies ne sont pas nécessaires à la sortie de notre insecte de dessous terre.

Pendant les neuf années qui se sont écoulées entre la découverte du mâle et celle de la femelle, je n'ai pas cessé de faire les plus grandes recherches pour la rencontrer, sans pouvoir y réussir, jusqu'au soir du 20 juin 1847, dans lequel je résolus d'éprouver si en lâchant quelques mâles que j'avais capturés, ils ne me conduiraient pas à la découverte de la femelle. En effet, mon idée obtint rapidement le succès le plus complet; je perdis d'abord un mâle, dont le vol fut si rapide, que je ne pus le suivre des yeux; je lâchai un second individu, dont je pus observer la marche jusqu'à ce que, cherchant sur le sol et faisant plusieurs tours dans un espace très circonscrit, il se jeta à terre, courant très rapidement dans diverses directions, et finit par s'arrêter à un point limité, où il rencontra un trou dans lequel il se précipita. Dès ce moment, j'étais sûr de mon triomphe, et enfonçant la houlette dans la terre, je retirai la femelle *désirée*, accompagnée de sept mâles, qui lui faisaient la cour. Avec cette femelle, je pris soixante-trois mâles, sans quitter la place; car il venaient sur moi, et me donnaient à peine le temps de les piquer. Le jour suivant, je retournai à la chasse de ces insectes, m'attachant principalement à cher-

cher les femelles, et me servant du même moyen, je parvins à en trouver cinq, et depuis lors, tous les ans, pendant la seconde moitié de juin, je m'approvisionne des exemplaires nécessaires pour satisfaire la curiosité de mes amis entomologistes.

Le *Cebrio Carrenoi* ♂ se montre vers les quatre heures du soir, il se pose sur les tiges terminales et sèches de l'*Artemisia campestris*, et sur les rameaux pendants de la *Retama sphaerocarpa*, auxquels il se suspend après son éclosion pour se sécher et donner de la consistance à son corps. Vers cinq heures il sort de son immobilité, remue ses antennes, déploie ses ailes, et finit par s'envoler d'un vol agile et soutenu pour trouver sa femelle, que sans aucun doute il rencontre facilement, guidé par l'odeur qu'elle exhale, odeur semblable à celle du jaune d'œuf battu. Je n'ai jamais vu que les mâles tombassent de suite sur l'habitation de la femelle; j'ai toujours observé qu'ils se posent à une certaine distance de cet endroit, cherchant avec rapidité dans tous les sens jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'entrée de l'habitation souterraine de leur compagne. C'est sur cette observation et l'odeur exhalée par la femelle que je fonde mes raisons pour croire que l'olfaction est l'unique sens qui guide notre insecte dans la difficile recherche de sa femelle. Celle-ci reste dans son trou, à un ou deux pouces de profondeur, ne laissant voir que son oviscapte, qu'elle agite avec agilité à l'approche du premier mâle qui vient la visiter. Je l'ai quelquefois rencontrée à plus d'un pied de profondeur; et dans ce cas, elle est toujours accompagnée d'une demi-douzaine de mâles qui se disputent sa possession. Dès qu'elle est fécondée, elle s'enfonce dans ses galeries, et jusqu'à présent je n'ai pu découvrir ni l'endroit où elle dépose ses œufs, ni la forme des larves qui en sortent, ni aucune de ses métamorphoses successives.

2. *Cebrio rufifrons*.(Pl. 1^{re}, fig. 2.)

MAs. *Pallidè testaceus, punctatus, subvillosus, thorace pedibusque clarioribus, fronte rufescente, oculis apiceque mandibularum nigris; tergo tenuiter punctulato; elytris striatis, subrugosis, sparse punctatis.* Long., 14 mill.; larg., 6 1/2 mill.

Le *C. rufifrons* est de la grandeur et de la forme des *C. melanocephalus* et *strictus*, mais plus étroit et plus déprimé antérieurement. Sa couleur générale est un testacé pâle, presque jaunâtre principalement sur le corselet et les pattes, qui sont de couleur plus claire; tout le corps est couvert de points enfoncés et de poils courts, mais bien visibles, et de même couleur que l'insecte. La tête, assez grande, a les points plus grands, et est d'une couleur marron-foncé, avec le front et l'épistôme rouges. Les yeux et l'extrémité des mandibules sont noirs; la base de ces dernières, les palpes et les antennes, sont presque testacés. Sur le corselet, la ponctuation est très fine et peu profonde, les poils sont plus longs, surtout vers les bords qui paraissent ciliés. Les élytres sont striées, subrugueuses, avec les points espacés, marqués surtout sur les intervalles de stries qui sont assez convexes. Les pattes ont les hanches, les épines inférieures des tibias et les genoux, de même couleur que la tête.

Ce Cébrion se trouve dans la chaîne de Guadarrama, dans les derniers jours de juillet et les premiers d'août.

3. *Anomala rugatipennis*.(Pl. 1^{re}, fig. 3.)

Cupreo-anea, nitida; antennis, palpis, segmento penul-

timo abdominali testaceis, unguibus piceis; supra, capite thoraceque punctatis; elytris striato-rugosis, sub-scrobiculatis, costis prominulis striatis; pygidio variolosulo; subtus ruguloso-punctata. Long., 13 mill.; larg., 8 mill.

Cette *Anomala* diffère notablement des autres espèces du genre par la forme courte et large du corps, surtout en arrière; elle a néanmoins quelque ressemblance avec l'*A. aurata* F. Elle s'en distingue par sa taille plus petite d'un tiers, par la ponctuation de la tête et du corselet, qui est plus épaisse et plus profonde, par le sillon médian de la tête, qui est plus marqué et prolongé, atteignant presque le bord postérieur, tandis que dans l'*A. aurata*, ce sillon arrive à peine au milieu et est superficiel. L'écusson est presque rugueux et assez transversal, tandis que dans l'*aurata*, il est plus triangulaire et peu ponctué. Les côtes des élytres sont beaucoup plus prononcées, et les intervalles des stries très rugueux et marqués de fossettes qui rendent la surface inégale et raboteuse. Le sillon du mésosternum est moins profond que celui de l'*aurata*, et ses deux branches latérales et divergentes figurent une espèce de fleur de lis. Les segments abdominaux sont rebordés, et ponctués profondément et rugueusement, avec le disque cuivreux et les côtés verts, excepté l'avant-dernier segment qui, comme les antennes et les palpes, est d'un rouge ferrugineux. Les tibias sont assez épineux et rugueux, et les tarses de couleur obscure avec des reflets métalliques.

L'*Anomala rugatipennis* vit sur les graminées des prairies baignées par les eaux froides de la zone médiane de Guadarrama, elle se montre à la fin de juillet, et on la voit, au milieu du jour, suspendue par les pattes postérieures aux tiges frêles des *Poa*, *Phleum*, etc. comme font les *Anisoplia*, dans la société de qui on la trouve.

4. *Misolampus scabricollis*.*M. Graëllsü.* L. Dufour in litt.

(Pl. 1, fig. 4.)

Ater, nitidus, tenuissimè punctatus, antepectore lateribusque thoracis subrugoso-scabrosis; antennis et tarsis piceo-ferrugineis, ore plantisque pilosis, elytris haud striatis.
Long., 13 mill.; larg., 6 mill.

Ce *Misolampus* est entièrement noir et luisant. La tête est très ponctuée, et la strie transversale qui sépare l'épistôme du front bien visible, arquée, et, chez les individus ♀, double. Les antennes, les palpes, le labre, sont de couleur de poix un peu rougeâtre, avec quelques poils courts et rouges, principalement sur le bord du labre, où ils sont un peu plus longs. Le corselet est globuleux, très rugueux sur les côtés et en dessous, avec la partie dorsale luisante, mais ponctuée. L'écusson n'est pas apparent. Les élytres sont convexes, plus étroites en avant qu'en arrière, subrugueuses, ponctuées, mais d'une manière peu sensible, de telle sorte qu'à l'œil nu elles paraissent parfaitement lisses; elles ne sont pas striées, mais cependant on voit de légères traces de stries, qui paraissent complètement avortées. Le long du bord externe, on voit une ou deux lignes de points enfoncés, plus apparents que les autres. Les segments abdominaux sont ponctués, ainsi que les pattes, dont les tarse, de même couleur que les antennes, ont le dessous garni de poils longs et soyeux.

Le *Misolampus scabricollis* est plus grand que les autres espèces; il est le double du *M. Lusitanicus* avec lequel il a une certaine ressemblance à cause de ses élytres lisses, ce qui le distingue du *M. gibbulus*, dont les élytres sont à stries ponctuées visibles.

Le *M. scabricollis* se trouve dans la région des *Pinus sylvestris* de nos montagnes centrales, principalement sur le Guadarrama, où je le découvris en 1840. Ces insectes vivent sous les écorces et sous les troncs des pins abattus, réunis par groupes de cinq ou six individus; et quand on découvre leur retraite, au lieu de fuir, ils se blotissent et font le mort. Quand la première surprise est passée, et qu'ils reviennent à eux, ils fuient la lumière comme les *Blaps*, et, comme ces insectes, ils exhalent au toucher une légère odeur, un peu analogue à celle que produisent les *Diaperis*.

Cette espèce fut communiquée par moi, il y a quelques années, au vénérable entomologiste de Saint-Sever, M. L. Dufour, qui, la reconnaissant nouvelle, eut la complaisance de me la dédier sous le nom de *M. Graëllsii*; mais comme jusqu'à présent il ne l'a pas publiée, et qu'il insistait pour que je le fisse moi-même, je n'ai pu lui conserver le même nom.

5. *Mylabris Dufourii*.

(Pl. 1, fig. 5.)

Subvillosa, nigra, subtiliter punctulata; clytris pallidè testaceis, utrinque nigro sex-maculatis, apice rotundatis, ciliatis, nigro-marginatis; macula prima humerali, oblonga, brevi, margini parallela, scutellum circumdante, cæteris rotundatis; secunda prope suturam, apice primæ opposita; tertia medio juxta marginem: quarta ad suturam, tertiæ opposita, amboabus inter se et à margine suturaque æquidistantibus; quinta ante apicem, ferè marginali; sexta minore, ad suturam, præcedenti etiam opposita. Long., 17 mill.; lat., 7 mill.

Cet insecte est entièrement noir, subgranuleux, ponc-

tué, velu; les élytres sont d'un testacé jannâtre, marquées de cinq points noirs et d'une ligne humérale également noire, qui, après avoir cotoyé l'écusson, descend parallèlement au bord, par dessus le calus huméral, jusqu'à rencontrer presque le premier point situé vers la suture, au tiers antérieur de l'élytre; les deuxième et troisième points sont placés vers la moitié de l'élytre; ils sont placés par paires et divisent la largeur en trois parties égales; enfin, les quatrième et cinquième points sont placés au tiers postérieur, vers l'extrémité de l'élytre, disposés de même; l'externe est beaucoup plus grand que l'interne. L'extrémité apicale est bordée de noir, et ciliée de poils courts et rigides; la surface des élytres est également couverte de poils semblables, qui sortent des points enfoncés.

Dans quelques variétés, la paire des points postérieurs disparaît, et quelquefois tous les autres. Mais la ligne noire humérale est constante et caractéristique.

Le *M. Dufourii* vit dans la région des Pins de Navacerrada et Narichiva, et autres montagnes des Guadarrama; il se trouve abondamment aux mois de juin et juillet, sur le *Genista florida*. En dédiant cet insecte à un entomologique aussi célèbre, je ne fais que payer un insignifiant tribut aux services scientifiques, et aux preuves d'une sincère amitié qu'il m'a prodiguées.

6. *Mylabris hieracii*.

M. scabricollis. Chevrolat in litt.

Nigra subvillosa, scabriuscula, capite thoraceque variolosulis. Prothorax medio et posticè subfoveolatus, foveola media rotundata, postica transversa. Scutellum triangulare, transversum, apice obtusum, punctatum, medio linea im-

pressa, antè apicem subdepressum. Elytra thoracis basi latiora, et paulo plus quam quadruplo longiora; testacea, pube brevi, nigra, adspersa, confertissimè subtiliter ruguloso-punctata, lineis quatuor à basi usque ad apicem in singulo elevatis; prima marginalis, cum sequente infrà calum humeralem subconjuncta; apice singulatim rotundata; in singulo puncta sex nigra, quorum tria externa, ferè marginalia; primum pone humerum, secundum in parte media, procul à margine, tertium juxtà marginem, apicem versùs; puncta tria interna circa suturam, externis ferè opposita. Long., 20 mill.; lat., 7 mill.

Le *Mylabris hieracii* est une des plus grandes espèces qui vivent dans la faune centrale d'Espagne. Il a la tête, les antennes, les palpes, le thorax, l'abdomen et les pattes noirs, et couverts de poils de même couleur, assez longs, surtout à la tête et au corselet. Les élytres sont testacées.

La tête, dans son plus grand diamètre, est un peu plus large que le bord antérieur du corselet, le front est incliné avec une légère impression, qui est divisée au milieu par une petite carène; entre les antennes on voit deux autres petites fossettes, une de chaque côté, et en arrière, une ligne transverse qui sépare le front de l'épistôme; ce dernier est large et arrondi sur le bord. Le labre est grand et cordiforme, ayant sa portion libre échancrée plus large que celle adhérente à l'épistôme, et marqué au milieu d'une légère impression longitudinale. Les yeux sont noirs, avec des lignes anastomosées d'une couleur plus claire. Les antennes grossissent vers l'extrémité, elles sont garnies de poils plus longs à la base qu'à l'extrémité, où ils sont très courts. L'insertion de la tête avec le thorax se fait au moyen d'un col court; toute la surface, ainsi que celle du corselet, est couverte de gros

points enfoncés. Au milieu du corselet on voit une fossette arrondie, et vers le bord postérieur, une impression transversale.

L'écusson est triangulaire, obtus, plus large que long, couvert de points, et de poils plus courts que ceux du corselet, avec une impression vers l'extrémité. Les élytres sont plus larges que la base du corselet, et au moins quatre fois plus longues que ce dernier; elles sont presque de largeur égale en toute leur longueur, arrondies à l'extrémité, finement rugueuses, et couvertes de poils noirs très courts, qui ne sont bien distincts qu'à la loupe. Sur chacune on voit quatre lignes élevées, presque parallèles, comme chez les autres *Mylabris*; les deux externes se réunissent presque à la base, en dessous du calus huméral. Il y a en outre, sur chaque élytre, six points noirs formant deux lignes, une marginale, une suturale, mais ne touchant pas les bords. Le premier point marginal est placé derrière le calus; le deuxième un peu en arrière de la partie médiane de l'élytre, et plus en dedans que l'anérieur; le troisième plus près du bord, et à la partie postérieure de l'élytre. Les points de la ligne suturale sont placés entre la troisième et la quatrième ligne élevée, presque vis à vis les points correspondants de la ligne marginale; le premier un peu plus en arrière que son correspondant, touche à la partie externe de la quatrième ligne élevée; le second un peu plus en avant que l'externe correspondante, touche aussi au côté extérieur de la même ligne; et enfin le troisième, un peu plus en avant que son correspondant marginal, est placé au côté interne de la troisième ligne élevée. De ces points noirs, le second marginal est ordinairement le plus grand; mais cette grandeur, de même que le nombre total des points, est sujette à des variations, qui consistent surtout à réduire les caractères à un état négatif.

L'abdomen et les pattes sont un peu rugueuses, à cause des points enfoncés et des rides qui s'y rencontrent.

Cet insecte se trouve dans la région des *Pinus sylvestris* du Guadarrama, sur les *Hieracium pilosella* et *Castillium*, pendant le mois de juillet, et surtout celui d'août.

Comme avant d'étudier cette espèce avec mon savant collègue, M. Chevrolat, je l'avais déjà envoyée à plusieurs de mes correspondants sous ce nom, j'ai cru devoir le conserver pour éviter des équivoques, et des changements de nom.

7. *Mylabris sobrina*.

Nigra, villosa, subtiliter ruguloso-punctata. Scutellum parvum, transversum, ad basim punctulatum, marginibus lævigatis. Elytra thérace quadruplè longiora, luteola, linearia, pilis brevibus ac nigris dense adspersa; lineis longitudinalibus elevatis fere obsoletis; maculis quinque nigris in uno quoque; prima humeralis, oblongo-ovata; secunda illi opposita, difformis, per suturam ad elytrorum basim usque denigratam, cum macula alterius elytri conjuncta; tertia ovata, atque major, juxta medium marginis lateralis, quarta minor, ferè quadrata, versùs suturam, tertiæ opposita; quinta maxima, ad apicem locata, emarginata, atque puncto luteolo ornata. Long., 14 mill.; lat., 3 1/2 mill.

Ce *Mylabris* est assez ressemblant au *M. Dufourii*, tant par la forme que par le dessin; mais il se distingue facilement par sa taille trois fois plus grande, par les cinq taches noires de chaque élytre, au lieu de six points, et, enfin, par la forme particulière de la tache apicale.

Le corps du *M. sobrina* est entièrement noir, un peu velu, principalement sur le thorax et la tête, rugueux, et couvert d'une quantité de points élevés et aplatis qui se

touchent, principalement sur le corselet, et forment des espaces enfoncés plus ou moins ponctiformes. Les élytres, d'un jaune rougeâtre, sont rugueuses et couvertes de poils noirs très courts. Chacune a cinq taches, deux basilaires, deux médianes, une apicale. Des deux basilaires, l'externe occupe la partie postérieure du calus huméral, elle est ovale, la portion la plus large étant en arrière, et la plus petite sur le calus même; l'interne, arrondie, se recourbe en forme de virgule à l'envers, et va couvrir, par la suture, tout le bord basilaire des élytres, se réunissant par le côté sutural avec la tache correspondante de l'autre élytre; la tache médiane externe est grande et touche le bord; mais l'interne est plus petite, ordinairement de forme quadrangulaire, et placée presque sur le bord sutural; enfin, la tache apicale occupe environ le quart postérieur de l'élytre, et près de l'extrémité a un point jaune arrondi. Comme chez tous les *Mylabris*, les taches varient de taille et de nombre, les plus petites disparaissent toujours les premières.

J'ai découvert cette espèce dans les montagnes de Guadarrama, sur les fleurs de plusieurs plantes, pendant les mois de juillet et d'août, et je lui conserve le nom spécifique que M. Chevrolat lui a donné dans ses lettres, en répondant à diverses questions entomologiques sur des espèces douteuses.

8. *Cneorhinus lateralis*.

(Pl. 1, fig. 6.)

Oblongo-ovatus, niger, punctato-subgranulosus, densè squamosus; supra, squamulis griseo-aurulentis, lateribus infràque viridi-nitentibus; ore, antennis, pedibusque setulosis; elytris striato-punctatis. Long., 9 mill.: lat., 4 mill.

Cette belle espèce est facile à distinguer au premier coup d'œil par sa couleur, qui est d'un rougeâtre ou d'un gris doré en dessus, et d'un vert brillant sur les côtés et en dessous. Ces couleurs sont formées par de nombreuses écailles arrondies qui couvrent tout le corps de l'insecte, qui, lorsqu'il est nu, est noir, ponctué, granuleux, avec les élytres à stries ponctuées, assez convexes en dessus, et un peu comprimées sur les côtés. Les intervalles des stries sont assez larges, avec une série de poils courts,

Les antennes sont couvertes de poils très courts, serrés, et hérissées de quelques autres plus longs et rigides. Au rostre, vers la bouche, et à la partie inférieure des tibias, on voit des poils sétiformes et blanchâtres. Les pattes, quand elles n'ont pas perdu leurs écailles, sont de la même couleur que les parties latérales et inférieures du corps.

Je conserve à cette espèce le nom que M. Chevrolat lui a donné dans ses lettres, en la considérant comme nouvelle, et en m'invitant à la publier. Je ne me rappelle pas la localité où je l'ai recueillie, et je soupçonne qu'elle provient d'un envoi d'insectes de Galice, que me fit mon ami D. Francisco de los Rios, zélé ornithologiste de Santiago. Dans ce cas, le *Cncorhinus lateralis* appartiendrait à la faune occidentale d'Espagne.

9. *Thylacites oblongus*.

(Pl. 1, fig. 7.)

Oblongo-ovatus, niger, squamis cinereo-submetallicis tectis, setulosus, setulis griseis; capite prothoraceque confertissimè granuloso-punctatis; rostro fossula lineari medio impresso: antennis obscure ferrugineis; thorace lateribus ampliato, plaga discoidali obscuriore subrhombea, serè deleta, notato; clytris setulosis, ruguloso-striato punctatis,

striis subconfusis, setulis retroversis, in seriebus parallelis digestis; abdomine pedibusque rugulosis; tibiis apice denticulatis. Long., 10 mill.; lat., 4 mill.

En général, les espèces de ce genre se ressemblent tellement, qu'il est souvent difficile de les caractériser de manière à pouvoir les distinguer facilement de prime abord. Le *Thylacites oblongus* est noir, subrugueux, couvert d'écaillés furfuracées, de couleur cendrée, avec des reflets presque métalliques, et des poils sétiformes plus rigides et plus longs sur la bouche, les pattes et le dessous du corps que sur le dessus. La tête et le corselet sont finement granulés et ponctués. Le rostre est court et large, ayant au milieu une fossette linéaire.

Les antennes, d'un ferrugineux très obscur, ont sur leurs articulations quelques poils rigides et spiniformes; les yeux sont noirs et arrondis. Le corselet, un peu élargi transversalement au milieu, est marqué sur son disque d'une tache obscure rhomboïdale, et toujours presque effacée, de sorte que très souvent elle n'est pas visible. Les élytres sont ruguleusement ponctuées, confusément striées, et les stries formées par des lignes de points enfoncés; les poils sétiformes sont aussi disposés en lignes parallèles, et dirigés en arrière. Les pattes sont très rugueuses, et couvertes de soies assez longues et raides, surtout aux tibias, dont l'extrémité est garnie d'un rang de dentelures spiniformes.

Cet insecte est commun dans le bois de Migascalientes, aux environs de Madrid, pendant le mois de septembre; on le voit courir en abondance dans les chemins et les prairies. Au commencement, je le confondais avec le *Thylacites turbatus*, mais M. Chevrolat, qui s'est montré si complaisant pour mes déterminations, me fit apercevoir de mon erreur, en m'engageant à le publier.

10. *Dorcadion Perezi*.

(Pl. 1, fig. 8.)

1° *Corpus tomento destitutum.*

Nigrum, capite thoraceque rude punctato-rugosis; antennis scabriusculis; fronte sulco medio in vertice dilatato; thorace submutico, dorso subcarinato, carina nitida, leviter sulcata; scutello minuto, lævi, parùm punctato; elytris sublævigatis, ad basim punctato rugosis.

2° *Corpus tomento indutum.*

*Capite, vittis tribus albidis, media frontali, lateralibus ponè oculis; epistomate, labro, genisque canescentibus; oculis antennisque nigris, articulorum basi albicante thoracis carina dorsali tenuissimè albido limbata, lateribus canescente nigroque trivittatis; scutello nigro, nitido, lævigato, marginibus albo-pilosis; elytris nigris, aut nigro-canescens, vel rufescentibus; sutura vittaque marginali alba, in apice uncinata, macula nivea sagittiformi in unoquoque elythro picta ac sutura subconjuncta a ceteris speciebus hujus generis plane hoc *Dorcadion* distinguitur. Long., 14 mill.; larg., 5 mill.*

Malgré la grande ressemblance qui existe entre tous les *Dorcadions*, l'espèce que nous décrivons est du nombre de celles qui, comme le *cruciatum* et le *græcun*, se distinguent au premier coup d'œil par la tache sagittée qui orne chaque élytre.

Lorsque la pubescence qui couvre le corps manque, ce qui arrive souvent, surtout chez les femelles, l'insecte est tout noir, et l'on voit la tête et le corselet couverts de grands points enfoncés, confluent, au point de rendre la surface rugueuse et inégale. Le frontal, qui commence au bord même de l'épistôme, est étroit et finement ponctué,

se dilatant au milieu du vertex, où il se termine. Le labre est rugueux, ainsi que la moitié basilaire des mandibules, l'apicale est très lisse et luisante. Les antennes sont rugueuses, surtout aux quatre premiers articles. Le prosternum est légèrement rugueux en travers, mais les épimères et le dessus du corselet sont profondément ponctués et rugueux; le tubercule latéral est obtus et peu proéminent; la carène dorsale est plane, lisse et légèrement sillonnée longitudinalement, avec une faible fossette à son extrémité postérieure. L'écusson est très petit, triangulaire, obtus, presque lisse et luisant. Les élytres, un peu plus larges à la base que le bord postérieur du corselet, sont convexes, couvertes, surtout à la base et autour du calus huméral, de rugosités très marquées et de points enfoncés, qui deviennent moins gros à mesure qu'on s'avance vers l'extrémité. Sur la partie antérieure on trouve les vestiges de deux fines côtes qui partent du calus, et avec la loupe on voit toute la surface finement rugueuse. Les pattes et les segments abdominaux sont aussi ponctués, mais peu densément, moins au bord anal du dernier segment, où les points sont plus nombreux et serrés.

Quand le *D. Perezii* est orné de sa pubescence, les pattes, l'abdomen, la poitrine et la tête, sont d'une couleur grise, due aux nombreux petits poils blanchâtres qui couvrent ces parties, de même que la base des mandibules et des articles des palpes, l'extrémité de ces organes étant glabre. Le bord du labre est garni d'une frange de poils jaunes, munie aux angles d'autres poils plus longs, sétacés et noirs. Le front est marqué d'une ligne blanche, divisée longitudinalement en deux par une ligne noire qui correspond au fond du sillon frontal. En arrière des antennes jusqu'au bord antérieur du corselet, à la région sincipitale, s'étendent deux autres lignes blanches, séparées au

commencement, entre elles, par la ligne frontale, et deux autres plus courtes, de couleur fauve ou grise, situées entre cette ligne frontale et les deux premières, qui à la fin s'anastomosent régulièrement à la région occipitale. Les articles des antennes sont hérissés de poils raides, noirs et gris, principalement les premiers; et presque tous sont marqués à la base d'un petit anneau de poils gris. La carène dorsale du corselet, lisse et d'un noir luisant, est bordée latéralement par deux lignes blanches très étroites; plus en dehors et de chaque côté, on voit une autre bande large, d'un gris jaune; ensuite vient une autre, formée par un espace dépourvu de poils, et enfin une dernière bande blanchâtre passant par le sommet des tubercules latéraux du thorax.

L'écusson est noir au centre, lisse et luisant; ses côtés sont couverts de poils blancs renversés. Les élytres ont le bord orné d'une bande blanche, qui en arrivant à l'extrémité se double en formant un angle, pour se terminer en une pointe dirigée vers la base. La suture est aussi blanche, et sur chaque élytre, on voit, touchant à elle, une tache d'un blanc de neige, en forme de fer de lance ou de flèche, dont la pointe est souvent émoussée, et offre, par la réunion des deux branches intérieures à la base, la figure d'un W. Chez quelques individus, ce dessin est très marqué; chez d'autres, les taches de chaque élytre se réunissant le long de la suture, forment une grande tache qui représente à elle seule le large fer d'une hallebarde ou d'une pertuisane. Chez d'autres, on voit la trace d'une petite ligne blanche, très courte, qui occupe le milieu de la base des élytres.

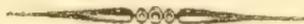
Ce Dorcadion vit dans les montagnes de Guadarrama, dans la zone du *Genista purgans*, comme le *D. Hispanicum*, immédiatement au-dessous des neiges. Ces deux

espèces sont très abondantes, et se rencontrent pendant tout le printemps, courant dans les prairies. La femelle trace une galerie souterraine pour déposer ses œufs, et la nouvelle génération qui en sort passe sa vie de larve dans de semblables localités, jusqu'à ce qu'étant arrivé à l'état parfait, elle se montre à la surface de la terre.

Je dédie cette espèce à mon ami et élève, D. Laureano Perez, qui m'accompagnait lorsque je la découvris, et qui s'adonne à l'étude des insectes avec autant de plaisir que d'enthousiasme.

Explication de la planche I^e.

1. *Cebrio Carrenoi* ♀, grandeur naturelle, *b*, sa tête grossie; *c*, patte grossie.
2. *Cebrio rufifrons*; *a*, antenne grossie; *b*, patte grossie.
3. *Anomala rugatipennis*; *a*, vu de profil.
4. *Misolampus scabricollis*; *a*, vu de côté.
5. *Mylabris Dufourii*, grandeur naturelle; *a*, le même grossi.
6. *Cneorhinus lateralis*; *a*, vu de profil; *b*, grandeur naturelle; *c*, patte grossie.
7. *Thylacites oblongus*; *a*, grandeur naturelle; *b*, antenne grossie.
8. *Dorcadion Perezii*; *a*, vu de profil.



OBSERVATIONS

SUR LES MÉTAMORPHOSES

DE LA **TITUBOEA (CLYTHRA) OCTOSIGNATA**, FABR.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Octobre 1850.)

En chassant aux environs de Médéah, en avril 1850, particulièrement sur les hautes montagnes situées au sud-est du Ténia de Mouzaïa, je trouvai, en soulevant de grosses pierres, des fourmilières très nombreuses de la *Myrmica testaceo-pilosa*, Luc., *Hist. nat. des anim. articul., in expl. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 301, N° 332, Pl. 16, Fig. 10* (1849). En examinant les allées et les venues de ces industriels Hyménoptères et en tamisant les nombreux débris de végétaux qu'ils avaient accumulés au-dessus des galeries qui conduisent à leur habitation, je remarquai plusieurs fourreaux en forme de chrysalides qui se traînaient péniblement au milieu de ces Myrmiques occupées à enfouir, dans les fissures de la terre, les œufs et les nymphes que cachait aux rayons du soleil la pierre sous laquelle elles avaient établi leur domicile. En très peu de temps cette fourmilière, si active, si nombreuse, devint déserte : et c'est alors qu'il me fut permis d'examiner attentivement ces fourreaux ambulants, au nombre de sept

à huit, et qui, au moindre attouchement, devenaient immobiles. Afin de pouvoir les étudier, je les enfermai dans une boîte, et ce n'est qu'à mon retour à Paris, à la fin de juillet, qu'en les soumettant à un nouvel examen, je les reconnus pour être des fourreaux de *Clythrides*. En effet, durant leur captivité, pendant les mois d'avril, mai, juin et une partie de juillet, cinq de ces fourreaux, sur huit que j'avais recueillis, se métamorphosèrent en insectes parfaits et me donnèrent la *Titubæa (Clythra) octosignata* de Fabricius, Syst. Eleuth. tom. 2, p. 30, N° 33. Parmi les auteurs qui ont décrit ces sortes de fourreaux, je citerai Schaller (1), Hubnër (2), MM. Dufour (3), Génè (4), Westwood (5), Mærkel (6), Rosenhauer (7), Blanchard (8), Lacordaire (9); mais ces entomologistes, en faisant connaître ces larves singulières et leurs métamorphoses, n'ont ni signalé les stries que présentent les parties latérales des fourreaux, ni indiqué les bandes longitudinales de diverses couleurs qui ornent ces singulières habitations. Cependant, d'après une figure donnée par J. G. Hübner, dans Fuessly's Archiv. heft., tomes 4 et 5, Pl. 31,

(1) Schaller, Acta Hallens., tom. 1, p. 328, tab., 1, fig. 8.

(2) J. G. Hübner, in Fuessly's Archiv. heft., tom. 4 à 5, Pl. 31, fig. 4 à 5 (1794).

(3) L. Dufour, Ann. génér. des sc. phys., tom. 6, p. 307, Pl. 96, fig. 1, la larve, fig. 2; sa coque (1820).

(4) Génè, Ann. des sc. nat., 1^{re} série, tom. 20, p. 143 (1830).

(5) Westwood, an Introd. to the mod. classific. of ins., tom. 1, p. 385, fig. 47 (1839).

(6) Mærkel, in Germar's Zeitschr. für die Entom., tom. 3, p. 221, et tom. 5, p. 254 (1841 à 1844).

(7) Rosenhauer, Stettin, Entom. Zeit., tom. 2, p. 50 (1842).

(8) E. Blanchard, Hist. des Ins., tom. 2, p. 195 (1845).

(9) Th. Lacordaire, Monogr. des Coléopt. subpent. de la famille des Phytophages, tom. 2, p. 13 et 16 (1848).

Fig. 1 à 5, la surface du fourreau que cet auteur représente serait couverte de lignes saillantes, droites dans la région dorsale, disposées en chevrons inférieurement. Cette position des côtes ou lignes rappelle un peu celle présentée par le fourreau de la *Titubæa (Clythra) octosignata*; mais dans le fourreau de cette espèce les lignes saillantes ne sont pas en chevrons, et, de plus, elles sont situées sur les parties latérales, au lieu de se présenter sur la région dorsale, comme cela a lieu dans le fourreau de l'espèce innommée de Hübner. Mais avant d'entrer dans ces détails, je crois devoir donner la description de la larve.

Elle est longue de 8 millimètres et n'a pas moins de 2 millimètres 1/2 en largeur; elle est allongée, cylindrique, recourbée en arc de cercle postérieurement. La tête, de consistance cornée, est presque circulaire, d'un noir roussâtre et fortement chagrinée; son diamètre est tel qu'il ferme complètement l'entrée du fourreau lorsqu'on inquiète l'animal, ou qu'il s'y tient tranquillement retiré; elle est très plane, et sur les parties latérales et antérieurement, elle présente des poils roussâtres, très courts et placés çà et là; à sa partie antérieure où elle est légèrement convexe, elle présente une avance ou saillie, plus large que longue, sensiblement excavée dans son milieu et qui semble représenter la lèvre supérieure; des poils très courts, peu serrés hérissent le bord antérieur de cette pièce qui m'a paru soudée avec la tête. Il est aussi à noter que, de chaque côté de la partie antérieure de la tête, on aperçoit une petite saillie relevée qui, examinée au microscope, m'a semblé fort curieuse; cette petite saillie est de forme ovale et représente une concavité très profonde placée dans le sens transversal dans laquelle viennent se loger les antennes: celles-ci sont très courtes, composées

de trois articles dont le premier est le plus grand ; à la base du second est implanté un appendice ou style assez allongé, de forme conique. Les mandibules noires, triangulaires, plus longues que larges, sont courtes, robustes, terminées en pointe arrondie à leur extrémité ; à leur bord interne, elles présentent deux dents dont la supérieure est beaucoup plus grosse que l'inférieure. L'espace qui existe entre le bord interne et la saillie longitudinale qu'offrent ces mandibules à leur face externe est représenté par une concavité très profonde. Les mâchoires, d'un brun roussâtre, beaucoup plus longues que larges, paraissent comme soudées à la lèvre inférieure ; et lorsque ces organes sont en mouvement, il n'y a guère que leur partie antérieure qui soit mobile ; antérieurement, elles sont tronquées, et près de leur angle interne elles donnent naissance à un petit palpe composé de trois articles de même couleur que les mâchoires ; le premier article est très court, et le second ou le suivant, un peu plus allongé, paraît comme soudé avec le premier article ; quant au troisième, qui est pour ainsi dire emboîté dans le deuxième, il égale en longueur les deux articles précédents, et lorsque les mâchoires sont en fonctions, ce troisième article est très mobile. La lèvre inférieure beaucoup plus longue que large, d'un brun roussâtre foncé, est tronquée à sa partie antérieure ; elle supporte deux petits palpes très courts, composés de deux articles situés sur une petite pièce rétractile et très mobile, lorsque les mâchoires sont en mouvement. Le premier segment en dessus, ou celui qui doit former le thorax est de consistance cornée ; il est noir, lisse, finement bordé de testacé et présente, dans son milieu, un sillon longitudinal peu profond ; des poils roussâtres, clairement semés, plus allongés que ceux de la tête hérissent la partie antérieure du premier segment,

ainsi que ses parties latérales. Les autres segments sont noirs, testacés et fortement plissés : il en est de même pour ceux qui constituent l'abdomen, qui sont au nombre de neuf et très sensibles au toucher ; les médians sont fortement gibbeux, et cette gibbosité est due aux divers segments abdominaux qui sont fortement recourbés en dessous, de manière que le dernier segment est terminé par un prolongement anal qui forme une espèce d'ancre ou de crochet destiné à retenir la larve dans son fourreau, lorsque celle-ci est à la recherche de sa nourriture. Les pattes, d'un brun roussâtre, sont robustes, comprimées et présentent des poils d'un roux clair, raides, placés çà et là ; elles diminuent de longueur progressivement, et l'ongle qui les termine est courbé et d'un noir brillant.

Lorsque cette larve est dans son fourreau et qu'elle marche, on ne voit à l'extérieur que sa tête, le premier segment du thorax et les pattes ; et comme ces différents organes sont de nature cornée, elle n'a rien à redouter des Myrmiques, avec lesquelles elle m'a semblé vivre en bonne intelligence. Trois ou quatre fois, j'ai extrait cette larve de son fourreau et elle présente une bien grande analogie, sous le rapport de la forme, avec les larves de certains lamellicorues, particulièrement avec celles de l'*Oryctes nasicornis*. Privée de son habitation, cette larve paraît d'abord très embarrassée, et cet embarras se manifeste par les mouvements insolites qu'elle imprime à tout son corps, mais elle ne tarde pas à rentrer dans son fourreau au moyen de son dernier segment anal qui est prolongé, fortement recourbé en dessous, et surtout au moyen des contractions qu'elle fait éprouver aux segments médians abdominaux qui sont gibbeux, mous et très flexibles. Cette manière de rentrer en possession de son domicile

rappelle beaucoup le moyen dont se servent certains Crustacés, particulièrement ceux du genre des *Pagurus*.

La nymphe, à peu près de la même longueur et de même largeur que la larve, ne présente rien de remarquable, si ce n'est qu'à l'extérieur on distingue parfaitement tous les organes qui doivent constituer l'insecte parfait.

Avant de se métamorphoser, cette larve bouche hermétiquement la partie antérieure de son habitation, et cette fermeture qui est très légèrement convexe à l'extérieur est composée, comme le fourreau, des excréments de larve auxquels viennent se joindre de petits grains de sable agglomérés avec de la terre, et le tout retenu par une matière visqueuse fournie probablement par l'architecte de cette habitation. C'est ainsi que, désormais à l'abri des dangers qui peuvent venir de l'extérieur, cette larve subit, avec sécurité, dans son habitation imperméable, sa dernière métamorphose. J'ai quelquefois remarqué que l'insecte parfait, au lieu de sortir par la partie postérieure du fourreau, comme cela a lieu ordinairement, sortait par la partie antérieure. Il faut que la larve, avant de se métamorphoser, change de position, car il est difficile d'attribuer ce changement à l'insecte parfait, puisqu'il remplit presque entièrement la capacité du fourreau construit par la larve. Du reste, ce fait que je signale ne doit pas être ordinaire, et j'attribue cette sortie, que l'on peut dire insolite, au peu de repos dans lequel j'ai laissé ces larves pendant leurs métamorphoses.

Quant au fourreau, qui est fort remarquable, voici sa description :

Il est long de 10 à 12 millimètres sur 4 à 5 millimètres de largeur; il est d'un brun foncé en dessus et sur les côtés : quelquefois cette couleur est remplacée par du jaune ferrugineux, avec sa partie inférieure ornée d'une

bande longitudinale noire ; extérieurement, il est de cette couleur, avec son ouverture coupée en biseau, de manière que sa partie supérieure est beaucoup plus avancée que sa partie inférieure : ce prolongement sert à protéger la tête de la larve, lorsque celle-ci marche et qu'elle est à la recherche de sa nourriture. De chaque côté de ses parties latérales en dessus, le fourreau présente une série transversale de petites saillies en forme de crêtes assez serrées qui se joignent toutes dans leur milieu et forment des espèces de losanges ; ces saillies, très minces et régulièrement disposées, diminuent graduellement de largeur, au fur et à mesure qu'elles atteignent la partie postérieure : celle-ci est arrondie et présente, de chaque côté, une petite saillie tuberculiforme assez sensiblement prononcée ; il est, çà et là hérissé de poils roussâtres, et fermé à sa partie antérieure par une opercule ou couvercle arrondi, lorsque l'architecte de cette singulière habitation est sur le point de se métamorphoser.

Je ferai aussi remarquer que ce fourreau, entièrement composé des excréments de la larve, qui sont convertis ensuite par la dessiccation en substance noirâtre et friable, est assez rugueux à l'extérieur, et il semble que le constructeur de cette habitation ait mis tous ses soins à en polir l'intérieur. Ayant partagé en deux un de ces fourreaux, j'ai remarqué que les parois, d'un noir foncé, étaient entièrement lisses et ne présentaient aucune saillie ni rugosité, comme cela se remarque à l'extérieur. Ce qui me fait supposer que la construction de ce fourreau est due aux excréments de la larve, c'est le prolongement anal du dernier segment qui touche presque les organes de la mastication. En effet, au fur et à mesure que les excréments sortent de la partie anale, ceux-ci sont recueillis par les organes buccaux qui, après leur avoir fait subir une cer-

taine préparation, sont disposés ensuite sur les parois du fourreau, soit pour le consolider, soit pour en augmenter la grandeur. Je dois dire aussi que je n'ai pas vu cette larve construisant son fourreau, mais le prolongement anormal du segment anal, qui vient pour ainsi dire toucher les organes buccaux, démontre quel doit en être l'usage et à quoi doivent être employées les matières excrétées par le prolongement insolite de la partie anale.

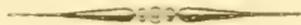
Ce qui me fait dire qu'il doit en être ainsi, quoique cependant on n'ait pas d'observations directes sur la formation de ces fourreaux, c'est que cette manière de construire ces habitations rappelle entièrement celle employée par les larves des *Cryptocéphalides*, et qui a été parfaitement démontrée par M. Géné, dans un travail fort intéressant qui a été inséré dans le tome 20 de la 1^{re} série des Annales des sciences naturelles et qui a pour titre : Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des *Cryptocéphalides* et des *Clythres*, p. 148. Cet entomologiste consciencieux dit, dans son Mémoire, p. 143, que les excréments, à leur sortie du corps, sont recueillis par l'animal, qui les applique là où il est nécessaire, en les travaillant avec les mandibules. Par là s'explique dans quel but la nature a recourbé la partie postérieure du corps chez ces larves. C'est non seulement afin de maintenir dans le fourreau qui les protège, sans contracter d'adhérence avec ce dernier, mais encore afin que les matériaux destinés à le former se trouvent immédiatement en rapport avec les instruments destinés à les utiliser. En étudiant la partie postérieure de ces fourreaux, j'ai cherché à m'assurer si je ne rencontrerais pas une portion de l'œuf qui sert d'habitation à la larve, lorsqu'elle a rompu son enveloppe primitive. A cet effet, j'ai brisé plusieurs de ces fourreaux, et, après les avoir soumis au microscope, je n'ai rien vu à

l'extrémité, ni extérieurement, ni intérieurement, qui pût démontrer d'une manière manifeste que ces fourreaux ont pour base une partie de l'œuf qui contenait la larve, comme cela a ordinairement lieu pour les *Cryptocéphales* et les *Clythres*; j'espérais rencontrer cette même particularité dans le fourreau de la *Titubæa (Clythra) octosignata*, Fabr., mais j'ai été trompé dans mon attente.

C'est aux environs de Médéah, en avril, sous les pierres, en compagnie de la *Myrmica testaceopilosa*, Luc., dans les lieux élevés, que j'ai rencontré ces fourreaux; j'ai trouvé aussi, en mai, ces singulières habitations dans les environs de Boghar.

Explication de la planche 2^{me}, N^o 1.

1. Fourreau grossi de la *Titubæa (Clythra) octosignata*, Fabr., vu en dessus.
- 1 a. Le même vu en dessous.
- 1 b. Le même vu de profil.
- 1 c. La grandeur naturelle.



QUELQUES MOTS

SUR LES MÉTAMORPHOSES DE COLÉOPTÈRES MYCETOPHAGES,

LE *TRIPHYLLUS PUNCTATUS*, FAB. ;

LE *DIPHYLLUS LUNATUS*, FAB. ; L'*AGATHIDIUM*

SEMINULUM, LINN., ET L'*EUCINETUS NYCTEUS* LATR.

MERIDIONALIS, DE CASTELNAU.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

Séance du 28 Août 1850.)

1. *Triphyllus punctatus*, Fab.

(Pl. 2, N° 11, fig. 1 à 9.)

La larve de cet insecte est longue de 7 millimètres : sa tête est saillante, cornée, de couleur roussâtre, avec le bord antérieur et les parties de la bouche plus foncés, surtout les mandibules qui sont brunes à l'extrémité. Sur le bord antérieur, on remarque une petite crête arquée, et au-dessous, deux impressions en forme de V, dont une, plus petite, contenue dans la plus grande. L'épistôme est trapézoïdal, le labre semi-discoïdal, avec des cils roussâtres. Les mandibules, vues en dessus, sont simples, crochues, assez acérées ; vues de côté, elles sont bifides ; les mâchoires sont assez fortes et leur lobe est cylindrique et cilié ; les palpes maxillaires sont en cône très allongé,

un peu arqués en dedans et de trois articles égaux ; la lèvre inférieure est fortement échancrée, cordiforme ; et les palpes labiaux, également un peu arqués, sont de deux articles dont le second est un peu plus long que le premier. L'extrémité de ces palpes n'atteint pas même le bout du lobe des mâchoires, car la lèvre est placée très bas.

Les antennes sont de quatre articles : le premier, épais, en forme de mamelon rétractile ; le second et le troisième, cylindriques et égaux : tous les trois munis de deux petites soies à l'extrémité ; le quatrième, très grêle, une fois et demie aussi long que chacun des deux précédents, surmonté d'une longue soie et rétractile dans le troisième article, surtout à la mort de la larve. A côté de lui, on remarque un petit article supplémentaire terminé par une soie. Près de la base des antennes, au haut des joues, on aperçoit, de chaque côté, un groupe transversal de cinq petits points noirs disposés, comme l'indique la figure, c'est-à-dire trois dessus, en ligne transversale, et deux dessous, et que je considère comme des ocelles ; de sorte que la larve aurait dix de ces organes : particularité que présentent du reste beaucoup d'autres larves.

Le corps a la forme d'un ellipsoïde très allongé et un peu déprimé, mais plus en dessous qu'en dessus. Sa couleur est le blanc jaunâtre ; sa consistance un peu coriace. Il est formé de douze segments ; le premier, le plus grand de tous, est roussâtre en dessus, dans ses deux tiers antérieurs ; les dix suivants, égaux ou à peu près, ont sur leur bord antérieur une bande roussâtre qui n'atteint pas les côtés ; le douzième est entièrement roussâtre, corné en dessus et terminé par deux crochets relevés dont la pointe est noirâtre. Tout le long du dos règne un sillon qui est peu visible sur le premier segment et qui s'arrête au douzième. Sur les côtés, on voit des poils déliés et rous-

sâtres, plus nombreux sur la tête et sur le dernier segment.

Comme organes de progression, la larve possède 1° trois paires de pattes dont la première s'insère près du bord postérieur du premier segment, les autres sur le milieu des deux segments suivants, toutes semi-cornées, munies de quelques soies raides et d'un ongle roussâtre; 2° deux bourrelets latéraux qui ne sont bien visibles que du quatrième au dixième segments inclusivement; 3° trois séries de mamelons abdominaux qui se contractent et se dilatent presque à la façon des pattes charnues des chenilles, et qui forment sur chaque segment du quatrième au onzième, un bourrelet transversal à trois lobes séparés par des impressions; 4° les crochets du dernier segment, qui servent aussi à faciliter les mues; 5° un mamelon placé sous ce segment et au centre duquel est l'anus.

Les stigmates sont roussâtres et au nombre de neuf paires, dont une près du bord antérieur du deuxième segment, et les autres sur le milieu du quatrième et des suivants, jusqu'au onzième. La première paire est un peu plus grande et placée un peu plus bas que les autres.

Cette larve vit dans le *Bolet foie* (*Fistulina hepatica*, Bull). Vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, époque où se produit ce champignon, la mère dépose ses œufs à sa base, et les larves, en se développant, y creusent des galeries sinueuses dans lesquelles elles se meuvent avec facilité, grâce aux nombreux et puissants organes de locomotion dont elles sont pourvues.

Lorsqu'elles ont atteint la limite de leur accroissement, elles se laissent tomber à terre et s'y enfouissent pour se transformer en nymphe. Celle-ci est nue, c'est-à-dire non enfermée dans une coque : elle est blanche, molle et laisse voir toutes les parties de l'insecte parfait. Le vertex

et le prothorax portent de petits tubercules surmontés de petites soies roussâtres, et chaque segment de l'abdomen, sauf le dernier, est pourvu, sur l'arceau dorsal, de six tubercules également sétigères : deux dorsaux, deux latéro-dorsaux et deux latéraux. Le dernier segment est terminé par deux papilles dont l'extrémité a un peu de consistance.

Les insectes parfaits sont nés chez moi en mai. Si les choses se passent ainsi naturellement, il est permis de supposer qu'il se produit une génération entre le mois de mai et celui d'octobre : car il n'est pas probable que, durant ce long intervalle, les *Triphyllus* demeurent oisifs. Dans ce cas, ils doivent chercher, pour berceau de leurs larves, d'autres champignons que celui qu'ils choisissent dans l'arrière saison, le *Bolet foie* étant essentiellement automnal. Quoi qu'il en soit, je ne les ai jamais rencontrés que sur ce dernier.

2. *Diphyllus lunatus*, Fab. — *Biphyllus sphaerice*, Panz.
(Pl. 2, N° III, fig. 10 à 16.)

La larve de cet insecte a de grands rapports avec celle du *Triphyllus punctatus*, mais elle est peu ventrue et presque linéaire ; elle est longue de 6 millimètres ; sa tête est saillante, presque aussi large que le corps, arrondie, subcornée et de couleur roussâtre, avec le bord antérieur plus foncé, et deux sillons arqués qui n'atteignent pas le vertex. L'épistôme est court et trapézoïdal, le labre semi-discoïdal et cilié ; les mandibules sont assez fortes, médiocrement arquées, ferrugineuses, avec l'extrémité noirâtre et bifide ; le lobe des mâchoires est assez allongé, cylindrique, obtus et chargé de petites soies roussâtres. Les palpes maxillaires et les palpes labiaux ressemblent à

ceux de la larve du *Triphyllus* : les premiers sont de trois articles, les seconds de deux.

Les antennes sont de quatre articles : le premier très gros, le second aussi long, mais plus étroit et un peu ventru au milieu ; le troisième plus long, plus étroit encore que le précédent et cylindrique ; le quatrième un peu plus long que le troisième, mais grêle. A côté de lui se trouve un autre article subconique, presque des deux tiers plus petit. Chacun des trois premiers articles porte de chaque côté, à son bord supérieur, un petit poil : le dernier est surmonté de deux poils semblables. Sur les joues, près de la base des antennes, la loupe fait voir cinq points noirs ocelliformes, dont trois dessus, sur une ligne transversale, et deux dessous, vis-à-vis les intervalles des précédents.

Le corps est de douze segments ; le premier, le plus grand de tous, est roussâtre en dessus, sauf le tiers postérieur, et marqué au milieu d'un petit sillon longitudinal ; les dix suivants ont, à leur bord antérieur, une bande roussâtre, exactement comme dans la larve du *Triphyllus* ; le douzième, plus étroit que les précédents, est d'un blanc un peu roussâtre et tronqué obliquement à l'extrémité qui se dilate en dessous en un gros mamelon ambulatoire au centre duquel est l'anüs. A la naissance de la troncature s'élèvent deux petites dents cornées, rousses et coniques.

Le corps, un peu convexe en dessus, est plat en dessous, principalement sous les trois premiers segments qui portent chacun une paire de pattes assez fortes, hérissées de quelques soies et terminées par un angle très peu crochu.

On remarque deux ou trois poils roussâtres de chaque côté de la tête ; un égal nombre de chaque côté des seg-

ments, sur le bourrelet latéral, et huit ou dix autour du dernier segment.

Je n'ai trouvé cette larve qu'une fois, mais je la pris en très grand nombre, au commencement de mai, dans la *Sphæria concentrica*, Pers., production cryptogamique, semblable à une grosse vesse-loup, et qui se développe sur les souches mortes du frêne. Je capturai en même temps plus de soixante insectes parfaits et j'en obtins, le printemps suivant, une trentaine de larves que j'emportai chez moi avec le végétal qui leur servait de nourriture.

C'est dans la terre que s'effectue la transformation en nymphe : celle-ci est en tout semblable à celle du *Triphyllus*, et je m'abstiens dès lors de la décrire.

3. *Agathidium seminulum*, L.

(Pl. 2, N° IV, fig. 17 à 25.)

On sait, depuis longtemps, que les *Agathidium* se trouvent sur les champignons; mais aucun auteur, que je sache, n'a, jusqu'ici, fait connaître les premiers états et les métamorphoses de ces insectes : un heureux hasard m'a mis en mesure de combler cette lacune.

Le 24 novembre 1847, ayant soulevé l'écorce d'une souche morte de pin, je remarquai un groupe nombreux de ce joli petit champignon, nommé par Bulliard *Trichia cinnabarina*, et, en même temps, mon attention fut attirée par un certain nombre de sphéroïdes noirs et luisans, placés tant sur le champignon qu'aux environs. Je ne tardai pas à reconnaître dans ces sphéroïdes des *Agathidium* d'une espèce que je n'avais pas encore rencontrée, mais que l'étude et leur comparaison avec les individus de ma collection me firent rapporter avec certitude à l'*Agathidium seminulum*, L.

La vue de l'insecte me donna le désir de la larve, et mes recherches sur un grand nombre de souches, par bonheur fécondes alors en *Trichia*, me permirent de faire bonne provision de l'un et de l'autre.

La larve de l'*A. seminulum* est longue de 3 1/2 millim., luisante, de forme ovoïde très allongée, assez convexe en dessus, un peu aplatie en dessous, surtout dans la région thoracique, et d'une consistance légèrement coriacée.

Sa tête est arrondie, libre, lisse et luisante. Les antennes sont de quatre articles, le premier court et large, le second deux fois au moins plus long, sensiblement plus étroit et cylindrique; le troisième plus long que les deux premiers ensemble, se dilatant du côté interne qui est muni de deux saillies dentiformes, dont une terminale, longue et pointue; l'autre, située au-dessous, plus courte et surmontée d'une soie; le quatrième article est cylindro-conique, un peu moins long que le deuxième et terminé par trois ou quatre soies assez longues. L'épistôme est court, et le labre, peu avancé, a la forme d'un segment de cercle.

Les mandibules, bidentées à l'extrémité, sont courtes et se croisent à peine; elles sont cornées, noirâtres, étroites, linéaires dans les deux premiers tiers supérieurs; le reste, ou la base, est très large et blanchâtre. Ces deux parties, si différentes par leur couleur, le sont aussi par leur consistance: on dirait presque qu'elles sont articulées l'une à l'autre, mais je n'ai rien pu voir qui justifîât cette supposition.

Les mâchoires sont assez fortes, courtes, mais leur lobe est allongé, presque conique, et dépasse un peu l'extrémité du deuxième article du palpe; il est arrondi à l'extrémité, qui est ciliée, ainsi que le bord interne. Les palpes maxillaires sont de trois articles, pointus à l'extré-

mité, et légèrement arqués en dedans. La lèvre inférieure m'a paru entière et un peu arrondie, et les palpes labiaux, faiblement arqués aussi, sont de deux articles.

Au-dessous de chaque antenne, du côté des joues, on remarque deux petits ocelles noirs et ovales-arrondis, disposés sur une ligne transversale.

Quant à la couleur, la tête est d'un brun livide uniforme, avec les antennes et les palpes un peu moins foncés. Deux traits blanchâtres et obliques partent de la base des antennes et se réunissent au vertex.

Le corps est composé de douze segments : les trois premiers plus grands que les autres ; le premier surtout, qui est semi-discoïdal. Chacun des segments, dont l'intersection est bien marquée, est au-dessus d'un brun livide, sauf le tiers postérieur, qui est blanchâtre : de sorte que le corps paraît annelé de brun et de blanchâtre. Ces bandes transversales sont cependant interrompues, en quelque sorte, par un sillon délié, représenté par un trait blanchâtre qui règne tout le long du dos.

Le dernier segment, qui est d'un brun uniforme, a la forme d'un demi-cercle ; il est muni postérieurement de deux appendices cornés, droits et divergents, formés de deux pièces ou articles, dont un cylindrique et l'autre sétiforme. Sous ce segment est un long mamelon charnu, pseudopode, qui sert aux mouvements de la larve, de concert avec les trois paires de pattes que portent les trois premiers segments. Ces pattes sont de médiocre longueur, assez robustes, de quatre articles et parsemées de soies courtes et spinuliformes. Indépendamment de ces organes de locomotion, il existe un petit bourrelet charnu de chaque côté du corps, depuis le quatrième segment jusqu'au onzième.

Sur les flancs, le corps est d'un blanchâtre livide : il

c'est aussi en dessous, sauf la base des segments, depuis le quatrième qui est d'un brunâtre sale.

Des poils roussâtres, bien apparents, existent sur la tête et sur les côtés des segments. On en voit aussi trois séries sur le dos et autant sous le ventre, mais ces derniers sont plus courts.

Les stigmates sont bien visibles, à cause de leur couleur brune : ils sont au nombre de neuf paires ; la première, plus grande que les autres et plus inférieure, est placée près du bord postérieur du premier segment : les autres se trouvent près du bord antérieur du quatrième et des suivants, jusqu'au onzième.

Ainsi que je l'ai dit, la larve de l'*Agathidium seminulum* vit dans le champignon appelé *Trichia cinnabarina*, et probablement dans d'autres champignons analogues. Ces productions cryptogamiques ont une existence si courte qu'il n'est pas possible à la larve d'y subir toutes ses métamorphoses : aussi, lorsqu'elle a acquis son développement, s'enfonce-t-elle dans la terre pour s'y transformer en nymphe. Celle-ci, dont je n'ai pu voir que des dépouilles, parce que j'ai laissé les larves que j'ai élevées chez moi, accomplir, sans être dérangées, tous les changements d'état ; celle-ci, dis-je, m'a paru hérissée sur la tête, le prothorax et les côtés de l'abdomen, de petites soies blanchâtres.

Les larves, de tout âge, que je recueillis en novembre 1847, et qui vivaient en compagnie d'insectes parfaits occupés à s'accoupler et à pondre, se transformèrent, en avril 1848, et c'est sans doute ainsi que les choses se passent naturellement. Or, depuis le mois d'avril jusqu'en octobre ou novembre, il doit nécessairement y avoir au moins une génération. Il est donc permis de penser que l'*A. seminulum* a deux générations par an, ou du moins

une et demie, pour compter plus juste et comme le font certains naturalistes, notamment Ratzeburg.

4. *Eucinetus* (*Nycteus*, Latr.) *meridionalis*, de Castelnau.

(Pl. 2, N° V, fig. 26 à 36.)

Sous les écorces soulevées, sous les souches d'arbres, sous les pièces de bois déposées sur le sol en plain air, se développent des productions fongueuses, telles que des moisissures, des *byssus*, des *mycelium* dans lesquels plusieurs insectes, coléoptères et diptères, viennent pondre leurs œufs. Les *Eucinetus* affectionnent surtout ces stations éminemment favorables à la propagation de leur espèce. J'y ai rencontré quelquefois l'*Eucinetus hemorrhoidalis*, Germ., mais plus souvent l'*E. meridionalis*, avec ses larves et ses nymphes, vivant en sociétés plus ou moins nombreuses, sous ces abris où se trouvent à la fois la nourriture et le couvert.

La larve de cet insecte est longue de 5 millimètres, molle, charnue, délicate. Sa tête est livide, presque triangulaire, avec deux fossettes longitudinales sur le front et deux grandes taches brunes transversales, se joignant au vertex et simulant de grands yeux. Sur le vertex, on voit un petit trait brun médian, et de chaque côté un point de même couleur.

Les antennes sont de quatre articles : le premier en forme de mamelon rétractile, les deux suivants courts, cylindriques ou presque globuleux ; le quatrième très long, cylindrique et fourchu à l'extrémité, qui se termine par deux lobes déliés dont le plus extérieur, qui est aussi le plus long, est droit, tandis que l'autre est divergent.

L'épistôme est très court, le labre est assez grand.

légèrement échancré, brun et subcorné sur le bord. Les mandibules sont roussâtres, larges, courtes et bidentées à l'extrémité. Le lobe des mâchoires est court et cilié ; les palpes maxillaires ont trois articles dont le premier très court, le second deux fois et demie aussi long et le troisième un peu moins allongé que le précédent. La lèvre inférieure est assez profondément échancrée et ciliée ; les palpes labiaux sont de deux articles : tous ces organes, ainsi que les antennes, sont de couleur livide.

Sous les antennes, du côté des joues, on remarque, de chaque côté, sept petits points noirs que je considère comme des ocelles, trois supérieurs contigus, trois au-dessous, inégalement espacés, et un peu plus bas encore, vis à vis l'intervalle qui sépare les deux premiers du second rang, mais plus près du second que du premier.

Le corps est de douze segments : le premier grand et séparé de la tête par une étranglement très sensible, les trois suivants de moitié plus petits : les autres plus petits encore, jusqu'au douzième qui a la forme d'un mamelon. On dirait, au premier aspect, que ce dernier est composé de trois segments, parce qu'il existe en dessus deux plis transversaux qui ressemblent à des divisions ; mais ces plis s'effacent sur les côtés, et ils manquent tout à fait en dessous, ce qui démontre qu'il est d'une seule pièce : c'est, du reste, ce que l'analogie faisait supposer. Le dos est convexe et brun, sauf au dernier segment qui est entièrement livide ; la région ventrale est livide et aplatie, surtout à la partie thoracique.

Les pattes sont livides ; elles m'ont paru de quatre articles, dont le troisième et le quatrième sont allongés et munis chacun de deux soies. L'ongle est droit, conique et brunâtre. L'action des pattes est secondée par le douzième segment qui, lorsque la larve veut marcher, s'applique sur le plan de position.

Le long du corps règnent six séries longitudinales de mamelons, quatre dorsales et deux latérales : c'est principalement sur ces mamelons que sont implantés les longs poils dont la larve est hérissée. Ces poils semblent composés de deux pièces dont l'une en cylindre et l'autre en alène : on dirait que celle-ci est sortie de la première comme d'un tube. Une baguette de fusil, enfoncée dans le canon, représente assez bien la forme de ces poils dont il serait intéressant de connaître la destination, si du moins ils en ont une autre que celle de protéger la larve contre les chocs qui pourraient lui nuire. Sur le ventre, on voit de petits poils perpendiculaires plus longs et plus nombreux sur les quatre pénultièmes segments. Il est probable que ces poils servent à faciliter la progression.

Les stigmates, très difficiles à voir, sont au nombre de neuf paires; la première est placée très près du bord antérieur du deuxième segment et les autres au tiers antérieur du quatrième et des sept suivants.

Lorsque l'instant de la transformation en nymphe est venu, le douzième segment se cramponne ou se colle au plan de position ; la peau de la larve se fend sur le thorax, puis vient se ramasser en se chiffonnant à l'extrémité du corps de la nymphe, dont le dernier segment demeure engagé dans cette sorte de fourreau qui lui servira de point d'appui lors de la dernière transformation.

La nymphe est blanche, nue, et laisse voir emmaillottées, comme à l'ordinaire, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. Le front, le vertex, le thorax, les bords de celui-ci, et les côtés de l'abdomen, sont hérissés de longues soies épaisses, comme charnues, blanches ou lavées de roussâtre, ou seulement à extrémité roussâtre. Sur le dos, de chaque côté de la ligne médiane, on voit

une rangée de ces soies, mais un peu plus courtes et moins pointues que les autres. Les soies latérales de l'abdomen sont la plupart recourbées en arrière; celles du thorax se dirigent en avant, celles du dos sont perpendiculaires. Vues au microscope, toutes ces soies sont hérissées de très petites spinules dirigées vers la pointe. Il est possible qu'elles aient, comme les poils de la larve, pour mission de rendre les chocs moins fâcheux, les chutes moins dangereuses.

C'est en automne que l'*Eucinetus meridionalis* pond ses œufs. Les larves qui en proviennent et qui ne paraissent guère voraces, rongent les productions fongueuses sur lesquelles elles sont nées, mais sans jamais s'y enfoncer, quoiqu'elles recherchent l'obscurité. Au mois de mai de l'année suivante, on les trouve entièrement développées, ou en partie transformées en nymphes et même en insectes parfaits. J'ignore si, depuis cette époque jusqu'à l'automne, il naît une autre génération. Il me paraît plus probable que les *Eucinetus* demeurent cachés, durant les chaleurs, car il ne leur est pas alors facile de trouver cette humidité et surtout ces *Byssus* qu'ils recherchent pour leur progéniture.

M. Dejean, dans son Catalogue, signale trois espèces d'*Eucinetus*, sous le nom générique de *Nycteus* : 1° l'*hæmorrhus*, Zieg. qui n'est autre que l'*hæmorrhoidalis*, Germ.; 2° l'*Hispanicus*, Dej.; 3° le *testaceus*, Dej.

Dans le *Catalogus insectorum Europæ*, Bautzen, 1849, je n'en vois que deux espèces : l'*hæmorrhoidalis*, Germ. et le *meridionalis*, Cast.

Indépendamment de ceux-ci, M. Gaubil a admis dans son catalogue le *testaceus* Dej.

M. Guérin-Ménéville, dans son *Species et Iconographie générique des animaux articulés*, 1^{re} livraison, a donné

la monographie du genre. Il accepte comme authentiques l'*hæmorrhoidalis* et le *meridionalis* ; mais il déclare que le type de ce dernier figurait dans la collection Dejean, sous le nom de *Hispanicus*, et que le *testaceus* n'en était qu'une variété testacée.

Il résulte de ce qui précède que l'espèce *Hispanicus*, Dej. doit disparaître de la nomenclature, pour être remplacée par l'espèce *meridionalis* qui, seule, a été décrite. Quant à l'espèce *testaceus*, je partage entièrement l'opinion de M. Guérin. Il arrive souvent, en effet, surtout lorsqu'on prend l'insecte aux lieux mêmes où il s'est transformé, qu'on en trouve des individus de couleur testacée, parce que leur métamorphose est récente et qu'il n'ont pas encore eu le temps de devenir noirs. Ces individus ne constituent pas même une variété : ils sont au véritable type ce qu'un fruit vert est à un fruit mûr.

Ainsi, jusqu'à présent, les espèces du genre *Eucinctus*, se réduisent à deux :

L'*E. hæmorrhoidalis*, Germ. — *hæmorrhous*, de Cast. et Ziegl. — *Scaphidium mordelloides*, Germ.

L'*E. meridionalis*, de Cast., et Eschsch. — *Hispanicus*, Dej. — *testaceus*, Dej.

Explication des figures de la planche 2^{me}, Nos II à V.

- N^o II. 1. Larve du *Triphyllus punctatus*.
 2. Mesure de sa grandeur naturelle.
 3. Antenne.
 4. Mandibule, vue de côté.
 5. Mandibule, vue en dessus.
 6. Mâchoires et palpes maxillaires; lèvres inférieure et palpes labiaux.
 7. Groupe des cinq ocelles sur chaque joue.
 8. Patte.
 9. Dernier segment, vu de profil.

- N° III. 10. Larve du *Diphyllus lunatus*.
11. Mesure de sa grandeur naturelle.
12. Antenne.
13. Mandibule.
14. Groupe des cinq ocelles sur chaque joue.
15. Patte.
16. Dernier segment, vu de profil.
- N° IV. 17. Larve de l'*Agathidium seminulum*.
18. Mesure de sa longueur naturelle.
19. Antenne.
20. Mandibule.
21. Mâchoire et palpe maxillaire.
22. Lèvre inférieure et palpes labiaux.
23. Groupe des deux ocelles sur chaque joue.
24. Patte.
25. Dernier segment, vu en dessus.
- N° V. 26. Larve de l'*Eucinetus meridionalis*.
27. Mesure de sa longueur naturelle.
28. Antenne.
29. Mandibule.
30. Mâchoires et palpes maxillaires ; lèvre inférieure et palpes labiaux.
31. Groupe de sept ocelles sur chaque joue.
32. Patte.
33. Segment de la larve présenté en travers pour montrer les mamelons et la disposition des poils.
34. Portion de segment avec des poils grossis pour faire voir leur forme.
35. Nymphe très grossie.
36. Poil de la nymphe, vu au microscope.



MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 10 Juillet 1850.)

1^o *Etude de l'entomologie.*

La véritable histoire des insectes se compose de trois ordres d'observations à savoir : 1^o les *formes extérieures* qui servent à la classification, à la détermination définitive de l'espèce; 2^o les *actes de la vie* qui comprennent l'habitat, les mœurs, le genre de nourriture, l'industrie, les métamorphoses, etc.; 3^o enfin l'*anatomie* intérieure qui devient le contrôle de la classification, en même temps qu'elle explique les actes extérieurs.

A cette triple étude se rattachent trois noms illustres, Latreille, Réaumur, Swammerdam. Les observateurs, imbus d'un esprit philosophique, comprennent que rien ne relève l'intérêt de notre aimable science et n'en entretient le charme comme la combinaison bien entendue de ces trois ordres de considérations. Alors l'histoire des insectes confiée à une plume habile et sagement inspirée peut devenir si saisissante qu'on la prendrait pour du roman.

Mais hélas! la génération actuelle, en même temps qu'elle se livre corps et âme au noble entraînement des recherches, est aussi tourmentée, par l'effet d'un amour

immodéré de célébrité, de cette monomanie des genres, de cette profusion du langage descriptif qui sont les symptômes précurseurs de l'anarchie et du chaos. Et à quoi bon cette superfluité de mots, malheureusement si épidémique, qui répète dans la description du type, et souvent avec des néologismes d'une toise, ce qui, déjà, a été inscrit dans l'exposition de la famille, du genre et du signalement spécifique? Cette misérable redondance, en multipliant des pages où les traits essentiels demeurent noyés, tue la science et jette le découragement dans l'esprit de ceux qui lui vouent un culte sincère. J'ai connu des écrits substantiels qui prenaient pour épigraphe *in parvo copia*, mais on pourrait à juste titre appliquer aux livres de nos empressés du jour celui de *in copiâ parum*.

2° *Habitat du Serenthia læta.*

Nous sommes à une époque où, pour indiquer la patrie d'une espèce, il ne faut plus se borner à dire : *habitat in Europa, in America, in Gallia, etc.*, c'est là une formule presque insignificative. La science doit, désormais, être plus exigeante, soit dans l'intérêt de l'agriculture, soit dans celui de la géographie en histoire naturelle et de l'appréciation des conditions climatériques.

Depuis que Fallen découvrit dans la Suède son *Aradus lætus* que M. de Castelnau, mal renseigné, décrivit comme nouveau, sous le nom de *Piesma tricolor* et dont, plus tard, M. de Spinola a formé le genre *Serenthia* : on l'a retrouvé dans les diverses latitudes de l'Europe, jusqu'en Italie et en Espagne. Mais on ne nous a pas dit de quel végétal cet insecte est parasite et dans quelles conditions de localité il fallait le chercher.

A la fin d'août 1849, je fis une excursion dans un vaste marais de la région arénacée du pin maritime, à quelques

lieues de Saint-Sever. Ce marais était presque, à sec par la continuité des chaleurs excessives de l'année. En promenant mon filet sur les plantes marécageuses, j'amenai un grand nombre d'individus de ce *Serenthia*. Toute la botanique locale se bornait à une grande abondance de *Schænus albus*, alors en pleine floraison, et à quelques rares pieds d'*Erica tetralix*. Je me pris à bacher exclusivement sur les *Schænus*, et je capturai encore plusieurs vingtaines de ces mignonnes punaises. J'eus beau faucher sur les bords du marais peuplés des *Erica tetralix* et *ciliaris*, je ne parvins pas à saisir un seul de ces Hémiptères. J'en conclus, assez logiquement je pense, que notre *Serenthia* habitait le *Schænus albus*. Cet habitat n'est encore qu'un fait isolé dans l'histoire de ce petit insecte. De plus heureux investigateurs pourront nous apprendre son genre de vie.

3° Sur l'*Issus grylloides* de Fabricius.

Les hémiptérologistes modernes paraissent n'avoir point connu cette espèce fabricienne. M. Amyot observe avec raison qu'un *Issus grylloides*, dont M. de Spinola a parfaitement représenté le mâle et la femelle accouplés, ne saurait appartenir à l'espèce de Fabricius, qui dit formellement *clytra corpore longiora*, tandis que celle du savant entomologiste génois n'a que des rudiments d'hémélytres. M. Amyot a créé, pour l'espèce de M. de Spinola, le genre *Gryllomorphus*. Je dois à la généreuse amitié de M. Perez, de Madrid, un individu de l'espèce légitime de Fabricius : il l'a rencontrée aux environs de cette dernière capitale. L'auteur du *Systema Rhyngotorum* l'avait obtenue d'Allioni et l'insecte venait de l'Italie. Il y a donc, pour l'habitat, conformité climatérique.

L'*Issus grylloides*, Fabr. est évidemment du genre

Hysteropterum de M. Amyot : c'est une espèce voisine, mais très distincte de l'*Issus immaculatus*, Fab., que j'ai trouvé aux environs de Saint-Sever, et dont M. de Spinola a fait, à tort, son *Issus Dufourii*.

Le *grylloides* est bien plus petit que l'*immaculatus*, aptère comme lui, avec des hémélytres plus longues que l'abdomen, à nervures moins droites, moins parallèles que dans ce dernier. Il n'a qu'une seule dent aux tibias postérieurs, tandis que l'*immaculatus* en a deux.

4° Sur une nouvelle espèce de *Celonites* (*C. dispar*).

Les Hyménoptères dont on n'a pas connu les deux sexes ont été la source d'erreurs tant génériques que spécifiques et de doubles emplois, devenus pour la science une vaine richesse de nombre et un malheur de fait. C'est aux observateurs sagement passionnés, c'est à des opportunités souvent fortuites ; enfin c'est au temps, ce grand maître, qu'il appartient de séparer l'or de son alliage. Je l'ai déjà dit ailleurs, il faut, parfois, une longue série d'années pour compléter une observation entomologique, et il n'est pas rare que ce complément soit légué à la génération à venir. Vous allez voir ces vérités en relief, dans l'histoire du petit Hyménoptère suivant : qu'il me soit permis de le mettre en scène.

En août 1808, je rencontrai sur les fleurs des environs de Madrid un joli Hyménoptère bariolé de jaune dont la détermination générique m'embarrassait fort, parce que je n'avais saisi que des mâles. Le *Genera* de Latreille sous les yeux, je le casai dans le petit groupe des *Masarides*, et vu la longueur de ses antennes, je le crus une nouvelle espèce du genre *Masaris*. Je le communiquai à Latreille, sous le nom de *Masaris cerceriformis* et ce légis-

lateur de la science le regarda plutôt comme un *Ceramius* nouveau.

Mon culte pour la science me détermina à donner ma collection sans réserve au savant que je viens de nommer, et il ne me resta, de toutes mes conquêtes entomologiques, pendant sept années de campagnes en Espagne, qu'un Catalogue descriptif devenu pour moi une précieuse ressource. A la fin de 1849, mon ami M. Perez, de Madrid, m'envoya les deux sexes de ce même hyménoptère avec l'étiquette de *Celonites apiformis*. Grande fut ma joie, en revoyant mon antique *Masaris cerceriformis*, auquel s'adaptait parfaitement ma description, âgée de quarante et un ans accomplis ! Plus grand fut encore mon bonheur en le recevant de compagnie avec sa femelle, et en y trouvant l'occasion de compléter une observation commencée à une époque si reculée ! Voilà de ces jouissances que comprennent seuls les hommes embrasés du feu sacré de la science.

Venons au signalement de l'espèce :

Celonites dispar, Dufour.

(Pl. 3, N° I.)

Flavo-variegatus, antennarum articulo basilari oblongo, clava supra nigrescente ; abdomine in utroque sexu inermi ; maris antennis thoracis longitudine cum clava oblonga incurva distinctius articulata, abdominis apice emarginato. Long. 3-3 1/2 lin.

Hab. : in floribus *Syngenesis Hispaniæ*, Matritum circa.

Un peu plus petit et plus étroit que l'*apiformis*, presque de la moitié moins grand que l'*oraniensis* ; il leur ressemble pour le bariolage des couleurs : celles-ci varient dans les individus de la même espèce.

Face de la femelle à trois taches ou à deux points jaunes dans la ♀ ; entièrement jaune et un peu convexe dans le ♂ ; mandibules et palpes jaunes ; quatre points au front ou distincts ou confluent ; les latéraux, dans l'échancrure des yeux ; un trait jaune derrière ceux-ci ; scape des antennes jaune.

Prothorax à bord antérieur, à ligne oblique jusqu'à l'écaille alaire, à une grande tache pectorale jaune. Une tache carrée au mésothorax, parfois nulle. Ecaille alaire jaune à tache brune. Ecusson à une tache variable et à fine bordure latérale jaunes. Une grande bande métathoracique de chaque côté. Ailes simplement obscures.

Segments dorsaux de l'abdomen à bordure postérieure jaune variable, ou en large ruban uniforme, ou linéaire plus ou moins sinueuse, ou avec une large dilatation latérale et un petit lobe au milieu. Dessous de l'abdomen avec des taches centrales plus ou moins contiguës, rarement tout noir.

Pattes jaunes, avec la base des cuisses noire.

Antennes du ♂ deux fois plus longues que dans la ♀, et d'une configuration très différente. Dans l'insecte vivant, elles peuvent atteindre la région de l'écusson. La massue, formée d'un même nombre d'articles, mais bien moins serrés, au lieu d'être courte, grosse et droite, est oblongue, courbée en en bas, noire avec une teinte fauve en dessous. Le bout de l'abdomen, qui tend à s'incliner en dessous, est obtus, avec une courte échancrure à son bord postérieur. Il a une grande tache dorsale jaune.

Explication des figures de la planche 3, N° 1.

1. *Celonites dispar*, ♀ grossi.
2. Grandeur naturelle.
3. et 4 Têtes grossies, vues de face, : 3 ♂ et 4 ♀.

5. Dernier anneau de l'abdomen ♂.

6. *Id.* de la ♀.

7. Antenne ♂.

8. *Id.* ♀.

5° Remarques sur la famille des *Masarides*.

Lors de sa fondation par Latreille (1805), cette famille consistait en deux seuls genres d'une espèce unique chacun, et d'un seul sexe pour chaque espèce : du mâle pour le *Masaris*, de la femelle pour le *Celonites*.

Le *Masaris* est un insecte extrêmement rare, je crois même qu'il n'a pas été retrouvé depuis Desfontaines, qui le découvrit en Algérie, il y a plus de 60 ans. J'ignore si notre confrère M. H. Lucas, dans ses savantes explorations entomologiques de cette même Algérie, aura eu le bonheur de le rencontrer.

Quoi qu'il en soit, le *Masaris* demeure encore veuf pour la science, et la découverte de sa femelle pourra singulièrement modifier les signalements du genre et de l'espèce. Je ne sais trop que penser de ses antennes que Fabricius dit composées de sept articles et Latreille de huit, quoique ces deux auteurs aient étudié le même individu au Muséum de Paris, et par un singulier lapsus de pinceau ou de burin Coquebert, en faisant le portrait de ce *Masaris* unique, a donné à une antenne sept articles et à l'autre huit. Maintenant, pour lever un doute qui me tourmente, ou pour constater une anomalie à laquelle je répugne beaucoup, je désirerais qu'un de nos confrères de la Société entomologique se donnât la peine, si le *Masaris* en question a échappé à la voracité de l'Anthrène, de s'assurer, avec le secours d'une bonne loupe, si le bouton terminal de l'antenne est composé de quatre ou cinq arti-

cles étroitement contigus. S'il n'en est point ainsi, les genres *Masaris* et *Celonites* me semblent incompatibles dans la même famille. Il y a aussi, dans la description primitive de Fabricius, une assertion qui a lieu de m'étonner et pour laquelle j'invoque encore l'obligeance de notre confrère. Il me semble établi que l'individu du *Masaris vespiformis*, qui a acquis une certaine célébrité, appartient au sexe mâle, et je partage cette conviction. Alors, pourquoi l'entomologiste danois, en parlant de l'abdomen, dit-il qu'il est muni *aculeo recondito punctorio*? Cet aiguillon est l'arme exclusive des femelles!

Les antennes des *Celonites* se composent, dans les deux sexes, de douze articles, dont la moitié constitue une massue, et dont le dernier, presque rudimentaire, n'est pas toujours facile à mettre en évidence. Cette composition leur est commune avec le *Ceramius*, hyménoptère qui, par la nervation de ses ailes comme par leur défaut de pli longitudinal, doit positivement figurer dans la famille des Masarides. Contre l'assertion de Jurine, je n'ai point compté treize articles dans les antennes des *Celonites* mâles; or ce dénombrement serait surtout facile, dans ce sexe du *dispar*, à cause du développement de ces organes. Jurine, toujours si exact, si scrupuleux, aurait même figuré quatorze articles, dans une antenne grossière de l'*apiformis*. M. Guérin-Ménéville l'a plus explicitement représentée dans l'Iconographie du règne animal.

Déjà, dès 1812, j'avais observé, dans le royaume de Valence, les deux sexes de l'*apiformis*. Le mâle, jusqu'alors inconnu, ne diffère de la femelle ni par la taille ni par les antennes, mais les segments de l'abdomen, au nombre de sept dans ce sexe, et de six dans l'autre, se terminent latéralement par un angle dentiforme bien plus

prononcé que dans la femelle, et le dernier, ou le segment anal est bordé de quatre dents aiguës. Plus tard, Latreille signala ces caractères masculins dans la 2^{me} édit. du Dict. d'hist. nat. (1816), sans que Lepeletier de Saint-Fargeau, dans son dernier ouvrage (Roret, 1841), en ait fait la moindre mention. Dans la description que je viens de donner du mâle du *dispar*, on a vu quelle énorme différence existe entre les traits sexuels extérieurs de cette espèce, et ceux de l'*apiformis*, tandis que plusieurs de ces mêmes traits ont une frappante analogie avec ceux du *Masaris*.

Le nombre des espèces décrites de *Celonites* est porté, jusqu'à ce jour, à cinq, toutes des contrées méridionales. On peut y établir deux divisions fondées sur des caractères organiques, mais insuffisants, suivant moi, pour justifier la formation de genres.

1^{re} *Division*. — Antennes semblables dans les deux sexes à premiers articles courts subglobuleux. Mâle à segments abdominaux unidentés sur les côtés : le dernier quadridenté. — *C. apiformis*, et peut-être le *C. Fischerii* Spin.

2^e *Division*. — Antennes dissemblables dans les deux sexes, à premier article plus long que les suivants; celles du mâle allongées de la longueur du corselet. Abdomen inerme dans les deux sexes; dernier segment du mâle échancré. — *C. dispar*, peut-être le *C. oraniensis* Lep. et *C. afer*, id.

6^o *Sur une Hyalomysia née des entrailles du Brachyderes lusitanicus* (1).

Les faits relatifs au parasitisme des larves nourries dans

(1) Cette note et les deux suivantes ont été présentées à la Société dans la séance du 11 septembre 1850.

les entrailles vivantes des insectes donnent aux études entomologiques bien comprises un charme singulier, un attrait des plus piquants. J'ai déjà publié de semblables documents, et en 1848, j'annonçai dans ces Annales que j'avais obtenu la *Phasia crassipennis* d'une larve parasite des entrailles du *Pentatoma punctipennis*. Aujourd'hui j'exposerai le fait tout aussi nouveau d'une autre Muscide de la même tribu des Phasiennes qui passe son premier âge dans le corps d'un coléoptère de la famille des Curculionites : racontons-le en peu de mots.

Le 15 juin 1850, je piquai un certain nombre de *Brachyderes lusitanicus* vivants que j'enfermai dans une boîte. Dès le lendemain même je trouvai au fond de celle-ci deux chrysalides récemment expulsées du corps de ces *Brachyderes*, et je les reconnus pour des pupes de Muscide. Déjà l'année précédente, j'avais constaté un fait semblable, mais ces pupes avaient mal tourné. Cette fois, je les entourai de plus de soins, et je les isolai, sans les meurtrir, au milieu de rognures de papier, dans une boîte à couvercle de verre. Ces pupes, d'un marron vif, sont ovoïdes, terminées en arrière par les vestiges de quatre stigmates tubuleux fort courts, noirâtres. Elles n'avaient pas plus de quatre millimètres de longueur. Chaque jour, je les couvais des yeux. Enfin, le 1^{er} juillet, il me fut réservé une de ces joies qu'apprécient seuls les hommes adonnés avec passion à l'étude des mystères de l'entomologie, je trouvai dans ce bienheureux berceau deux individus bien agiles d'une petite Tachinaire ou Entomobie du genre *Hyalomyia*. Pour comble de fortune, l'un de ces deux individus était un mâle et l'autre une femelle. Avant d'aborder la question du genre et de l'espèce, disons quelque chose sur les circonstances de ce parasitisme.

Lepeletier de Saint-Fargeau, dans son histoire des

Hyménoptères (Roret, 1841), a donné d'intéressants détails sur les manœuvres d'une Tachinaire qui va pondre ses œufs sur les Curculionites que le *Cerckeris arenaria* entraîne dans les profondeurs du sol pour approvisionner sa progéniture. Il ne dit point le nom de cette Tachinaire que M. Macquart rapporte à une Myobie. Ces Curculionites étaient, comme notre *Brachyderes*, des espèces aptères et à élytres connées. Lepeletier, en explorant le butin des nids de *Cerckeris*, avait découvert, à l'angle huméral de l'élytre de ses coléoptères, un petit trou rond par lequel il supposait qu'avait dû sortir la larve de la Tachinaire pour sa transformation. Averti par cette observation, j'ai dirigé des recherches scrupuleuses et sur cette région humérale et sur tous les autres points du corps de nos *Brachyderes* sans trouver nulle part au tégument la moindre trace de perforation. Mais j'ai incontestablement reconnu que l'expulsion des pupes de l'*Hyalomyia* avait eu lieu par la région anale qui était demeurée largement béante : c'est là un accouchement fort singulier et contre nature. La larve de l'*Hyalomyia* est-elle intra-intestinale, et alors sa pupa sort-elle par le véritable anus? Ou bien, comme j'ai des raisons de le présumer, vit-elle aux dépens du tissu adipeux splanchnique placé en dehors du tube digestif, et dans ce cas est-elle obligée, pour se faire jour, sous la forme de pupa, de déchirer les tissus qui avoisinent le rectum? Dans cette dernière hypothèse, que j'adopte, le parasite doit entraîner la mort de son hôte, peu après être sorti de son corps. C'est au scalpel à prononcer en dernier ressort, et si Dieu me prête vie, j'y aviserai l'an prochain.

La forme des antennes de notre Tachinaire à dernier article ovalaire guère plus long que le second, la simplicité, la nudité de la soie antennaire, la grandeur des cuil-

lerons, la cellule postérieure des ailes fermée et pétiolée, m'ont déterminé à la ranger dans le genre *Hyalomyia* de M. Robineau-Desvoidy.

Voici son signalement spécifique :

Hyalomyia dispar, Dufour.

♂ *Atra nitida*; oculis contiguus; frontis medio nigro velutino; antennis pedibusque nigris; abdominis ultimis segmentis quodam lumine griseo tessellatis.

♀ *Cinerea*; fronte lata in medio rufa; abdomine nigro subpunctato; antennis pedibusque rufo pallidis; femorum apice tarsisque nigris.

In utroque sexu facies frontisque latera argenteo nitida, squamæ magnæ albæ, alæ hyalinæ basi subtestaceæ.

Habit. : in Gallia meridionali occidentali, Saint-Sever. Long. 1 1/2 lin.

Il faut avoir été, comme moi, témoin de leur provenance, pour avoir acquis la certitude que ces deux individus appartiennent à un seul et même type et qu'ils ne diffèrent que par le sexe. Sans cette circonstance, on les prendrait pour deux espèces distinctes : c'est là, comme je me plais à le répéter, l'immense avantage de l'étude des métamorphoses.

J'ai eu beau compulsier avec soin les riches répertoires de Meigen, de M. Robineau-Desvoidy et de M. Macquart, je n'ai pas su y découvrir notre petite espèce. Le mâle a une singulière ressemblance de forme générale, de taille et de couleur avec le *Hyalomyia pusilla*, mais la cellule postérieure des ailes est plus longuement pétiolée dans cette dernière, et il y a dans le nôtre, aux segments dorsaux de l'abdomen, sauf au premier, un reflet d'un gris

changeant, où une loupe patiente et bien éclairée montre de petits points noirs, peut-être à l'insertion des poils, trait bien plus tranché dans la femelle. On prendrait aussi, au premier coup d'œil, notre mâle pour le *Labidigaster minor*, Macq., mais par l'étude des détails, il en diffère essentiellement. Le thorax et l'écusson de la femelle du *dispar* sont d'un cendré uniforme avec deux raies fines et courtes sur le devant du prothorax. Le bord supérieur de la palette antennaire est noirâtre.

7° Sur la *Musca vitripennis*.

Les entomologistes qui chassent au grand soleil de la canicule, sont souvent importunés par une petite mouche qui s'acharne à vous poursuivre et à se poser insolemment sur la figure et les mains : elle y est sans doute attirée par l'appât d'une transpiration plus active dont elle fait son profit. Cette même mouche poursuit aussi et tourmente les bestiaux, en pénétrant surtout dans leurs narines.

Quoique fort commune, et connue de temps immémorial, par tous les campagnards, la science ne l'a enregistrée que depuis peu, et Meigen est le premier qui l'ait baptisée du nom de *Musca vitripennis*, mais, ainsi que les autres auteurs qui en ont parlé, il n'a décrit et figuré que le mâle.

D'après M. Macquart, elle serait le *Plaxemyia sugillatrix* de M. Robineau-Desvoidy. Je ne m'explique pas pourquoi celui-ci a dit que les segments de l'abdomen paraissent soudés, tandis qu'ils sont tout aussi distincts que dans la mouche domestique et autres congénères.

Elle varie, pour la taille, indépendamment du sexe.

Les femelles, plus petites contre l'ordinaire que les mâles, ont les yeux largement espacés, et cet intervalle est d'un gris satiné avec du noirâtre au milieu du front. L'abdomen n'a pas ces grandes taches latérales d'un blanc subpellucide qui ne manquent jamais dans le mâle. Il y a au deuxième et troisième segments des reflets d'une bande gris satiné, interrompue au milieu. Le quatrième ou dernier est de cette dernière nuance uniforme et le premier est noir. Les ailes limpides ont des nervures d'un jaune testacé. Meigen a mal dessiné la cellule postérieure de l'aile dont le coude est arrondi.

8° *Sur l'Otites pulchella*, Macquart.

En étudiant tout récemment ce rare et charmant diptère, j'ai acquis la certitude que sa synonymie est des plus embrouillées et que l'on a confondu sous cette dénomination deux, ou peut-être trois espèces distinctes.

Rossi signala le premier, sous le nom de *Musca pulchella* (Faun. Etr. 2, p. 314), une petite mouche de deux lignes seulement de longueur, qu'il dit *pallida testacea*, *pilosa* et à laquelle il donne, *abdomen ovatum parvum*, *pallidum*, etc. Ces traits ne sauraient convenir à notre *Otites*, qui est long de quatre lignes, dont le corps est cendré, à peine poilu à la loupe, et dont l'abdomen a presque la longueur du corselet et de la tête, pris ensemble. La ceinture noire et jaune, que Rossi attribue aux ailes de sa *pulchella*, s'adapte sans doute à l'*Otites*, mais elle convient encore mieux au *Toxonevra fasciata*, Macq., qui a justement la taille de la *pulchella* de Rossi, les poils plus évidemment hérissés, la teinte roussâtre plus générale, l'abdomen plus petit. Il me reste donc la conviction que la *M. pulchella* de Rossi, qui habite l'Italie, est le syno-

nyne réel du *Toxonevra fasciata* que M. Macquart reçut de Bordeaux (analogie climatérique) et nullement celui de l'*Otites pulchella* de mon savant ami de Lille. Lorsque celui-ci fonda le genre *Toxonevra*, il crut avoir affaire à un Diptère inconnu avant lui. *Suum cuique*.

Fabricius décrivit, dans la collection de Bose, une *Musca pulchella*, en citant Rossi. Il parle d'un écusson testacé, noir au bout, d'un abdomen avec l'anus testacé, etc. Rien de cela ne va à l'*Otites* et se retrouve au contraire dans le *Toxonevra*. Coquebert qui a donné l'Iconographie des insectes étudiés par Fabricius, dans le cabinet de Bose, a mis le comble au désordre sur ce point, par une figure qui ne ressemble à rien et qu'il faut rejeter comme indigne. La *pulchella* de Fabricius, rangée plus tard par lui, dans son *Systema Antliatorum*, parmi les *Dacus* est donc à mes yeux la véritable espèce de Rossi et par conséquent le *Toxonevra*, Macq.

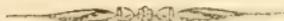
L'*Ortalis pulchella* de Meigen (Dipt. Eur. 6, p. 379) est, abstraction faite d'une synonymie qui n'a pas peu contribué à fourvoyer ses successeurs, l'*Otites pulchella* de M. Macquart, parfaitement décrite par celui-ci, et à laquelle il donne pour patrie la France et l'Allemagne : c'est un des jolis Diptères de notre sud-ouest.

Mais sur quels indices se fonde Meigen, pour rapporter à la *Musca pulchella* de Fabricius, la *Scatophaga lobata* que ce même Fabricius a dans son *Systema Antliatorum*, décrite, *in extenso*, comme un insecte d'Autriche? Que signifie ce *lobus elevatus acutus* du front de la *lobata*? Il ne saurait s'appliquer ni à la *pulchella* de Rossi et de Fabricius (*Toxonevra*, Macq.), ni à l'*Otites pulchella*, Macq. En parlant de la soie des antennes, l'entomologiste de Kiel dit pour la *pulchella*: *seta nigra*, et pour la *lobata*: *seta*

albida. Il y a peut-être encore là une espèce distincte indéchiffrable pour moi. — *Indicent peritiores* (1).

(1) M. Guérin-Méneville, dans la séance du 11 septembre 1850, dit qu'il pense que la *Scatophaga lobata* de Fabricius, pourrait n'être qu'un individu mal éclos, et chez lequel les téguments de la tête se seraient séchés trop rapidement et auraient conservé cette forme allongée qu'ils présentent dans beaucoup de Muscides quand elles éclosent et qu'elles viennent de forcer leur puppe pour en sortir.

Il a déjà avancé cette idée au sujet d'une autre prétendue espèce, du *Chlorops nasuta* de Meigen, qu'il rapporte au *Chlorops lineata* des auteurs, dans son travail sur les insectes nuisibles aux céréales, publié dans les Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture, année 1842.



OBSERVATIONS

RELATIVES A L'EMPREINTE D'UN LÉPIDOPTÈRE FOSSILE

(Cyllo Sepulta) du Docteur Boisduval.*Annales de la Soc. ent. de France*, 1^{re} série, t. IX, p. 371,
planche 8.

PAR M. A. LEFEBVRE.

(Séance du 8 Janvier 1851) (1).

Errare humanum est.
Perseverare.... etc.

Dernièrement, en consultant les planches de ma collection iconographique du genre *Cyllo*, j'y remarquai la figure, si pleine d'intérêt, de la *Sepulta*, admirable empreinte d'une espèce qui voltigeait peut-être à l'ombrage de Chamos et de *Cycas* européens!!...

A force d'examiner cette planche et de vouloir restituer à cette espèce, par la pensée et d'après l'analogie, les formes et les différents dessins alaires qui la devaient caractériser, je crus d'abord m'abuser, alors que je pensai qu'elle pouvait avoir été mal déterminée spécifiquement par M. Boisduval, expert s'il en fut en cette matière!... J'eus recours à la description qu'il en donne, et, le texte

(1) Cette note a été composée assez anciennement, car elle est datée de Bouchevilliers, le 14 novembre 1848.

d'une main, la planche de l'autre, et sous les yeux plusieurs *Cyllo*, tant en nature que figurées, j'acquis bientôt la conviction que notre savant confrère..... avait fait erreur.

Et c'est cette erreur que je vais essayer de rendre aussi évidente qu'elle l'est actuellement pour moi, espérant en la bonne et vieille amitié du docteur Boisduval, pour ne se point formaliser si je viens battre en brèche son opinion à ce sujet.

D'abord, et avant toute discussion, ne jugeant, moi, que d'après le dessin inséré en nos Annales, et le Docteur ayant vu la pièce originale, je dois me demander si sa représentation en est ici fidèlement reproduite?

La manière dont cette planche est exécutée avec autant de soin que de talent, et les noms rassurants de MM. De-larue et Dumesnil, dont nous savons apprécier la fidélité scrupuleuse de ce qui sort de leurs mains, et plus tard l'examen que nous ferons des parties conservées dans cette marne gypseuse, me donnent la certitude qu'elle ne contient pas d'erreurs notables, et que d'après elle on peut asseoir un jugement tout aussi solide que d'après la pièce originale, due aux savantes investigations de M. le comte de Saporta.

Cette question décidée, abordons d'abord la forme et les contours des ailes de cette empreinte.

Si de l'œil on suit les bords de la seconde aile, qu'avec le Docteur je reconnais couvrir en grande partie la première, je trouve qu'elle est, cette seconde aile, totalement arrondie dans ses contours, et je ne peux concevoir par quelle aberration d'optique il lui a vu la moindre analogie avec la seconde aile d'une de nos *Cyllo*; comment il lui attribue un appendice caudal, propre volontiers aux

espèces de ce groupe, et qui, selon lui, la termine à la manière de ceux de la *Cylo Rohria* de Fab. (Voy. f. A.)

Pour parler ainsi que le fait M. Boisduval de cet appendice, il faut nécessairement qu'il ait confondu avec cette seconde aile le dernier contour de la première, qui l'exécède à partir de leur point de jonction sur le bord externe, lui attribuant comme appendice caudal cette forte dent de la première aile, qui succède à une forte échancrure, ainsi qu'il en existe dans tant de Vanessides, et qui le plus souvent y est soutenue par la troisième inférieure, ainsi que tout à l'heure elle l'y sera pour nous dans la *Sepulta*.

J'avoue donc que je ne puis, avec le meilleur vouloir, envisager cette empreinte autrement que je ne le fais, et que pour la considérer sous le même point de vue que notre docte confrère, il me faut faire trop violence à mes pauvres yeux, encore assez bons de près, bien que de loin fort mauvais, grâce à Dieu; il me faut enfin donner un démenti aux contours si bien écrits de ces deux ailes superposées, et risquer de m'appliquer cette réflexion du fabuliste, alors que le Dauphin rendit aux flots le Singe qu'il en avait sauvé.

Et, en effet, ne voit-on pas se dessiner les bords de la première aile dans tous leurs contours; la transparence de la seconde, avant son angle anal, ne permet-elle pas de suivre encore le bord inférieur de la première, qui est un peu falqué et qui, dans l'empreinte, passe précisément sous l'articulation femoro-tibiale de l'unique patte postérieure qui existe encore?

Toute la seconde aile ne vient-elle pas de ses bords nettement tranchés, et surtout dans le bord extérieur, couper toute la première aile sur laquelle elle est appliquée? A partir du point le plus proche de ce même bord

avec celui de la première aile, et presque au centre de sa forte échancrure, ne s'en détache-t-elle pas, comme au-dessus, par une marge obscure et très nettement tracée? Enfin, cette même aile ne se continue-t-elle pas seule et détachée sur le fond de la pierre, avec ses méplats voulus dans les bords postérieur et abdominal, jusqu'au-dessus du fémur de la patte déjà citée?

Je ne crois pas qu'on me puisse répondre par la négative, tant les faits sont patents.

Cet examen nous donne donc pour résultat :

1° Une aile de dessus fortement dentée et échancrée en dehors, à son bord extérieur. (Voy. fig. B.)

2° Une aile de dessous, simple, arrondie, et sans vestige d'appendice caudal. (Id.)

Si c'est chose convenue, qu'en déduire? Si ce n'est que par cette seule conformation, nous sommes actuellement en droit de décliner déjà toute espèce d'analogie entre la *Sepulta* et le genre *Cylo*, proprement dit, et de l'éloigner des *Caumus*, *Beroe*, *Rohria* et autres; et cela, d'abord, par la rondeur inerme de la seconde aile, et ensuite à la première, par cette forte échancrure, suivie d'une dent non moins énorme que soutient la troisième inférieure, caractères que n'offrent guères les *Satyrides* de cette section, et où la dent la plus proéminente du bord extérieur, comme à *Banksia* God., se prononce à l'extrémité de la première supérieure, quand il en existe une.

Je ne connais que des *Vanessides* qui puissent présenter en même temps des premières ailes déchirées de cette manière à leur bord extérieur, et des secondes ailes arrondies et sans dentelures. La *Van. Archesia*, Cr. pourrait, entre autres, nous en offrir un exemple. Et cependant chez les *Vanessides*, lorsque les premières ailes y sont ainsi dentelées et découpées, les secondes le sont égale-

ment, plus ou moins, par la règle assez générale qui veut que chez les Lépidoptères les secondes ailes y soient toujours plutôt munies de dentelures que les premières.

Voici donc, pour la forme des ailes, un argument en faveur de mon opinion. Passons aux dessins.

Avant que d'essayer de les réhabiliter dans cette espèce, il me faut décider une autre question, à savoir si ces dessins appartiennent à la première aile ou à la seconde. Notre confrère les tient pour être propres à cette dernière. Je ne suis pas de son avis, et voici pourquoi :

Je pense que la seconde aile est en grande partie dénudée de ses écailles à sa face inférieure, celle que nous voyons.

Ce qui me le fait croire, c'est que déjà dans sa marge abdominale, ainsi que je l'ai déjà dit, on suit à travers la membrane le contour intérieur de la première aile, et d'une manière trop distincte pour admettre que l'adhésion des deux ailes le pût permettre, si les deux faces de la seconde étaient revêtues de leurs écailles.

Ce qui me le fait croire encore, c'est qu'à cette seconde aile, la petite lunule blanche de l'angle externe (fig. B.) qui est située sur le bord lui-même, et qui y est extérieurement coupée par lui, ne saurait devoir y exister à cette place, si on en juge par la loi suivie dans leur position normale parmi la majeure partie des Diurnes. En effet, à aucun, ou à bien peu du moins, je ne connais pas à cet angle de lunule extrême, ainsi placée sur *le bord lui-même* des secondes ailes, et dans cette position, rejetée en arrière de celle qui la précède.

Règle assez générale, la série marginale de taches lunaires ou autres, pupillées ou non, qui affectent ces ailes, est d'habitude concentrique à leur base, et la lunule en

question serait sur cette seconde aile placée contre cette règle.

A examiner cette aile dans la fig. B, on comprend de suite que cette lunule n'y est pas à sa place normale; elle choque même là où elle est située, tandis que si je la reporte (sans la bouger, bien entendu) sous la première aile (ainsi que je le fais à la fig. C.), elle s'y adapte tout naturellement dans l'ordre qui lui est le plus rationnel avec les autres.

Par ce fait, à la place qu'occupe cette lunule, la seconde aile serait donc encore transparente? Observons en passant que dans les espèces où une semblable lunule ou tache oculaire, se remarque en dessous, vers l'angle externe des deux ailes (comme à *Melanitis Undularis*, Dr.; *Protogenia*, Cr., par ex.), cette tache qui est toujours placée *un peu avant* la marge, qui ne l'*interrompt jamais* comme ici, est toujours (comme ici, du reste) entre les deux dernières supérieures, et non entre la dernière supérieure et la costale.

S'il est des exceptions à cette règle, elles ne sauraient être qu'en bien petit nombre, et lorsque les lunules marginales y sont présentes en nombre considérable; mais s'il n'y en a plus qu'une ou deux, celle de l'angle externe sera placée ainsi que je viens de le dire, et non ailleurs.

Toujours à l'appui de cette transparence, que j'attribue à la seconde aile de la *Sepulta*, si j'interroge le peu de la charpente alaire qu'on y distingue, et qui est suffisant pour la restituer telle qu'elle devait être, ou à bien peu de chose près (comme à la f. C.), on voit que la tache semi-orbulaire et obscure de l'angle interne y semble partagée par une nervule de la seconde aile très bien écrite, par la deuxième inférieure. Or, l'étude de cette partie de la

ptérologie, qui a pour objet les lois relatives à la position, à la forme, comme à la présence et à l'absence des des-
sins et des taches, nous apprend que jamais une lunule
ou une tache orbiculaire marginale n'est divisée par une
nervule, mais plutôt par le pli internervulaire, les nervu-
les séparant d'habitude ces sortes de taches, et ne les scin-
dant pas.

Par induction, je dirai donc que cette tache orbiculaire
n'est pas encore ici à sa vraie place sous la seconde aile.
Mais si je l'attribue à la première, ainsi que tout à l'heure
je l'ai fait pour la petite lunule, à son tour elle s'y adapte
merveilleusement bien (fig. C.), entre la troisième infé-
rieure et la sous-médiane, et en plus, son rejet en dehors,
qui nous choquait il y a un instant, n'a actuellement rien
que d'assez normal.

Allant plus loin, si la grande tache orbiculaire, fort noire,
qui la surmonte, et qui à la place qu'elle occupe sous la
seconde aile peut y exister sans discussion, ainsi que
l'autre petite lunule blanche qui se voit au-dessus, sont
reportées à la première aile (fig. C), elles viennent y com-
pléter cet ensemble, qui paraît alors fort rationnel, des
plus habituels, et dont au besoin nous trouverions un
exemple dans la *Van. Alcithoe*, Cr.; etc.

Et ici, il n'y a pas à s'y tromper, les nervures encore
existantes à cette seconde aile, sont bien représentées à
leur place voulue, selon les lois de la Solénoptérologie (1).

(1) Je préfère ce terme, un peu prétentieux peut-être, en ce qu'il
ne peut faire confondre l'idée qu'il exprime avec la science des Neu-
roptères (Neuroptérologie), et que *Ptérologie* employé seul, ainsi
que je l'ai fait jadis dans ma notice sur les nervures des ailes des Lé-
pidoptères, veut dire l'étude de l'aile, mais sans spécifier les parties
qui en sont particulièrement l'objet; ce qui est un défaut.

Ainsi, pour l'étude de la charpente alaire, on peut, de préférence

Or, si la nervule dont s'agit (la deuxième inférieure) est à sa place normale, la tache orbiculaire qu'elle divise n'y est pas. Donc, elle doit appartenir forcément à l'autre aile.

Puisque nous voici fixés sur la position plus que probable de ces deux autres taches de la seconde aile, convenons que pour les y maintenir il faudrait que cette aile eût précisément conservé ses écailles à cette place. C'est chose possible, mais chose peu probable.

D'après ce qui précède, je suis donc porté à croire, comme je l'ai déjà avancé, à la dénudation presque complète du dessous de cette seconde aile, et que l'action des eaux sédimenteuses qui a agi sur cette face, vu l'adhérence de toutes les écailles à l'autre éclat de cette marné qui nous est inconnue, n'a pu atteindre les portions de la première aile qu'elle abrite.

En plus, par l'analogie et le faciès de la *Sepulta*, ayant tout lieu de penser que le dessus de toutes ses ailes devait être d'un brun sombre, uni et privé de tout dessin tranché, et varié de vives couleurs, par cela même, j'en induis

à ἀγγεῖον, *petit vaisseau, veine*, employer σωλήν, *canal*, et dire *Solénoptérologie*. Pour celle des écailles, à défaut de λεπίς, qui ferait confusion avec Lépidoptérologie, employer κολίτ, *écailles des Ophidiens*, volontiers superposées comme celles des Lépidoptères, et dire *Pholidoptérologie*. Enfin pour les dessins, les taches, *Spiloptérologie* de σπίλος, *tache naturelle*, etc., etc.

Car la science marche, et plus elle marche, plus elle nous oblige à rendre plus précises les expressions qu'elle nous incite à forger, afin de mieux dire notre pensée, et de manière à laisser à son interprétation le moins d'ambiguïté que possible.

J'aime à croire qu'on ne verra dans ces innovations de termes techniques, que je n'osais risquer il y a quelques années, rien de pédantesque, et que de conforme à ce qui se fait chaque jour dans les sciences.

que la surface supérieure de la seconde aile n'a pu empêcher les dessins qu'elle recouvrait de paraître, sans confusion aucune, à travers la couche unicolore des écailles du dessus, généralement très fines dans les Satyrides. Leur adhérence intime à la surface inférieure de la première aile aura même dû augmenter la transparence de la seconde.

Mais avec assez de raison, on pourrait me demander à mon tour, par quel privilège, ce qui reste de non recouvert de la première aile n'a pas été altéré par ce même frottement, ou plutôt par son impression sur l'éclat qui a mis à jour cette empreinte? De cet argument *ad hominem*, je ne pourrais me tirer, je l'avoue, qu'en arguant que nous ne voyons que par transparence les taches et dessins, fort admissibles, de la face supérieure.

Par ce que je vais ajouter encore, on pourrait en déduire que selon le besoin que j'ai de la dénudation, ou de l'*intactum* des écailles du dessous de cette deuxième aile, je les ad mets ou les repousse pour mieux soutenir l'opinion que j'avance. A ceux qui me connaissent, je n'ai nul besoin de dire que telles ne sont ni ma pensée ni ma manière d'agir. Je tâche de reconnaître ce qui a pu avoir lieu, ce qui est évident, ou fort présumable aujourd'hui, m'en remettant à l'épigraphe bien connue, que j'ai cru devoir mettre en tête de cette notice, pour me mettre à l'abri de tout reproche.

Il est de fait que par la marge obscure de la seconde aile qui se découpe si nettement sur la première, je suis forcé de reconnaître que les écailles de ses bords ont dû y être plus respectées, peut-être, qu'ailleurs, pour nous apparaître encore avec une pareille vigueur; mais peut-être aussi la concordance d'une semblable marge en dessous, et qui n'aurait rien que de normal, concourt ainsi à

la rendre aussi visiblement nette que nous la voyons aujourd'hui....?

De toute manière, il est impossible de l'admettre comme dessin appartenant au dessous de la première aile, ainsi qu'à dû le comprendre M. Boisduval, par une erreur d'optique, que déjà sans doute il a reconnu lui-même.

L'absence bien regrettable de l'éclat qui recouvrait cette *Sepulta* est cause de tant d'incertitude, car je ne mets pas en doute qu'il devait conserver, à son tour, la majeure partie des écailles de toutes ces ailes, avec lesquelles il était en contact.

Tant bien que mal, nous voici donc édifiés sur la portion extérieure de ces ailes. Continuons cet examen en marchant vers leur origine.

Je reprends le dessin original.

Après cette série de taches marginales, il existe sur la côte elle-même, avant l'angle externe de la seconde aile, une large éclaircie blanche, quelque peu ovalaire, nettement dessinée en dedans, et posée sur la place qu'à la première aile doit occuper la disco-cellulaire et le commencement des deux premières supérieures.

La position de cette tache blanche à la seconde aile n'a rien de réfutable, non plus que celle très obscure qui lui succède, puis l'autre tache blanche, et enfin la masse obscure qui couvre toute la base.

Ces dessins maculaires peuvent, à la rigueur, y exister, comme n'y pas être, de même qu'ils ne sont guère acceptables à leur autre surface; car ce que nous voyons est bien un dessous d'aile et non un dessus.

Les dentelures externes de la tache basale, sont en dessous des plus naturelles, et dans nos *Satyrides*, dans

nos *Vanessides*, nous en retrouvons de nombreux exemples.

Mais un instant, ne nous pressons pas de juger : examinons attentivement l'original : qu'y voyons-nous ?

Déjà, sur le bord costal de la première aile, nous apercevons en effet, sur notre gauche, un commencement de cette blanche éclaircie qui succède aux lunules, et à notre droite, le bord intérieur de cette éclaircie y est des plus évident ! (Voy. fig. B.)

Comment donc se fait-il que ces ailes ainsi ployées, ces vestiges de la première aile viennent s'adapter d'une manière si complète avec toute la portion blanche qui se continue sous la seconde aile ? cela se peut rencontrer, je l'avoue, mais c'est peu fréquent.

Bien mieux, le large sommet de la tache blanche anguleuse et obscure qui lui succède, se voit aussi sur le bord un peu diffus de la côte, dans la partie externe, et se relie également bien avec celle que la seconde aile nous laisse, selon moi, apercevoir. Plus loin encore, le commencement de la grande tache basale, hachée à son dehors, ne se continue-t-il pas sur la côte de la première aile ?

Enfin, si cette dernière tache appartenait à la seconde viendrait-elle, ainsi qu'elle le fait, s'arrêter précisément sur le bord intérieur de la première, que par transparence nous pouvons suivre parfaitement à partir du moment où il est recouvert par la seconde aile ? En l'attribuant à cette dernière, ce serait agir contre toute apparence plausible, contre toute disposition naturelle de ces sortes de taches, et venir l'interrompre bénévolement et sans motifs spécieux, bien avant l'angle anal de la seconde aile, sur lequel elle devrait venir s'appuyer pour demeurer dans la forme la plus normale !

Cette interruption nous fixe donc aussi bien que le commencement de toutes les taches du haut, sur l'attribution que nous devons en faire à la première aile, et non à la seconde, et le peu qui reste de ces divers dessins sous cette dernière, si toutefois il en reste, doit se confondre avec elles, sans contribuer beaucoup à nous égarer.

D'ailleurs, nombre de Lépidoptères diurnes des groupes, près desquels doit venir se ranger la *Sepulta*, présentent sous leurs premières ailes de semblables taches costales et basales, ainsi placées, ainsi dentelées, ainsi conformées; d'habitude même, elles y sont les vestiges plus ou moins complets de ces larges bandes transversales qui couvrent ces mêmes ailes d'une manière plus ou moins complète, plus ou moins accusée; assez souvent elles vont se répétant sous les secondes ailes, et s'y continuent d'une manière parfois assez suivie, et selon l'expansion donnée aux ailes. Elles y sont même, à mon avis, un indice de celui que la nature a entendu leur accorder dans le vol, quand les bandes du dessous des deux ailes s'y rajustent bien exactement.

Voici donc les taches et les dessins qui, après nous avoir aidés à reconnaître la forme et la nature plus ou moins opaque de ces ailes, sont actuellement eux-mêmes contrôlés par la constitution physique de ces organes, restitués à leurs places voulues, et sous l'aile qui les doit comporter.

Voyons actuellement si l'étude du système nervulaire viendra confirmer ou détruire ces suppositions. Cet examen anatomique a bien son prix actuellement qu'on en comprend mieux l'importance.

Avant tout, je dois reconnaître que ces précieux vestiges sont parfaitement indiqués là où ils doivent être, sur

cette copie de la pièce originale, et que le dessinateur nous les laisse suivre assez facilement, tant à une aile qu'à l'autre.

Que reste-t-il de la charpente alaire de la première aile ? D'abord, des traces de la costale ; puis, au-dessus de la lunule blanche de l'apex, les premier et deuxième rameaux des trois apicales qui doivent jaillir de la troisième supérieure. Diverses stries s'échappant du premier, accusent sans doute ici les restes d'un dessin perdu ou quelques plis anormaux ; c'est sans importance. Puis, au-dessus de la lunule noire, on distingue fort bien la deuxième supérieure, et plus bas, enfin, la première.

Sur le bord extérieur, je devine encore l'extrémité des deux premières inférieures ; à travers la seconde aile, un trait noir qui passe entre la lunule blanche et la large tache noire orbiculaire, m'indique bien la position de la deuxième inférieure ; enfin, je suis non moins facilement, entre les deux taches noires orbiculaires, la troisième inférieure, un peu moins accusée.

Ces deux nervules se reliait visiblement à la portion très lisible de la médiane qui, sur le dessin, coupe le bas de la première tache blanche costale.

Toujours à la première aile, la troisième inférieure s'y reconnaît parfaitement à la place voulue, au milieu de la dent qu'elle soutient. En effet, le plus souvent, quand une dentelure, pareillement située, affecte le bord extérieur des premières ailes, ainsi qu'on le peut remarquer dans les *Van. Progne, Archesia, L-album, Anglica* et autres, cette troisième inférieure a la prérogative de lui servir de support.

Au-dessus de son extrémité nous voyons un faux trait, sans doute, car la présence d'une nervule me paraît impossible à cet endroit. Plus bas, au-dessous d'elle, le pli

qui, selon moi, doit traverser la tache orbiculaire la plus inférieure, précède encore un trait, sans valeur à mes yeux, puisqu'il m'est inanalysable; et, en définitive, on voit la sous-médiane qui se projette à travers la seconde aile, se confondant avec les traces de la seconde inférieure de cette dernière.

Plus bas, avant l'angle interne, un autre léger faux trait me semble encore inexplicable (1), car la saillie dentée de la marge au dehors, précise assez la place, qu'à la première aile, doit occuper l'extrémité de la sous-médiane qui d'habitude reste volontiers assez distante de la médiane. En plus, il ne saurait exister ici d'intermédiane, dont la présence ne se révèle que dans les tribus trop éloignées de celle dont la *Sepulta* fait partie, pour nous en préoccuper ici.

La nervulation de notre première aile se trouve donc ainsi être au complet, ou à peu près, et déjà je la peux réhabiliter avec le crayon, telle qu'elle doit être.

Passons à la seconde.

La côte seulement se soupçonne. On voit parfaitement comme des traits blancs, la costale qui est ici très brève en son trajet; puis la sous-costale, la médiane, et le dé-

(1) Par le peu d'importance qu'on attachait jadis à la charpente alaire, et que les artistes dessinateurs pouvaient ne pas connaître, il est facile d'admettre que malgré la conscience de leurs travaux, ils commettent à ce sujet quelques erreurs dans des détails si minimes, de si peu de valeur pour eux, et sur lesquels on n'appelait pas assez leur attention. De là ces traits indécis en cette copie qu'il serait indispensable d'étudier sur la pierre elle-même, et que des égratignures, des fissures, des plis, ou des nervules de l'aile gauche vues par transparence, ou toute autre cause enfin ont pu y produire, sans que le talent de l'artiste ait pu les rendre autrement qu'il ne les voyait.

part des trois supérieures qui se relieut très bien en blanc sur la marge dentelée de la tache basale (la deuxième moins facilement).

Ensuite vient la médiane, dont on suit le parcours, ainsi que sa ramification qui forme la première inférieure et qui passe sous la plus grande des deux taches orbiculaires; puis la deuxième (celle qui, contre toutes les lois de la Spiloptérologie, couperait la deuxième tache orbiculaire, si on l'attribuait à la seconde aile).

Vient enfin la troisième inférieure, représentée, peut-être, par une forte ligne blanche, et qui doit s'attacher à la médiane, peu avant l'articulation fémoro-tibiale de la patte.

Dans les bords postérieur et abdominal, je ne peux distinguer ni la sous-médiane, ni l'interne, qui sont disparues dans la portion restante, et évidemment diaphane, de cette aile qui se détache ici sur le fond de la pierre.

Maintenant, si sur le tracé de la charpente alaire, scrupuleusement calqué sur celui de la *Sepulta*, et que je donne ici (fig. C) rétablie dans son entier; si, dis-je, on calque cette nervulation sur un papier végétal, et qu'on reporte cette copie sur le dessin de la pierre originale, qui s'y verra par transparence, ou bien sur ceux de la fig. C, qui est l'insecte tel que je le comprends, on sera frappé de la précision avec laquelle ces diverses nervures s'adapteront au dessin et aux taches que j'attribue à la première aile, ainsi qu'aux vestiges de la charpente alaire de la seconde aile. Ainsi, on pourra facilement contrôler mes assertions.

Si donc la Solénoptérologie vient à son tour confirmer mes rectifications, je dois croire que si je me trompe, je ne m'abuse que de bien peu.

En général, dans l'examen de pareilles empreintes, je

ne saurais trop recommander d'essayer, avant tout, de retracer au crayon l'insecte tel qu'il est, en le développant, puis ensuite tel qu'il doit être pour être parfait. De cette façon, on est assuré de porter sur lui un jugement bien plus certain, surtout si on a soin d'en discuter sévèrement toutes les parties selon les connaissances acquises.

Maintenant, pour terminer cette trop longue analyse d'une pièce dont l'intérêt me servira d'excuse, je l'espère, et qui eût été bien moins longue si je n'avais eu qu'une simple description à en faire, et non à détruire une impression préexistante, que faire de ce Diurne ?

Comme plus haut je l'ai dit, c'est évidemment une espèce aux premières ailes fortement échancrées et dentelées, tandis que les secondes y sont arrondies et simples, à méplats bien accusés.

Avons-nous dans nos espèces vivantes quelques-unes qui nous offrent cette coupe peu commune, et dont les ailes des *Van. Archesia* et *Iphita* de Cramer peuvent nous donner un exemple ?

Cette *Sepulta* me semble tenir beaucoup, tout bien consulté, et des *Vanessides* et des *Satyrides*, telles que nous les comprenons. Et d'ailleurs, il est bien permis à une espèce antédiluvienne, et d'une époque bien plus reculée que la dernière catastrophe, ainsi que le fait judicieusement observer le docteur Boisduval, il lui est bien permis, dis-je, de s'éloigner par ses formes de ses congénères de nos jours, même lorsque son organisation physiologique, ainsi qu'on le peut voir, est tout à fait identique avec les leurs.

Evidemment la *Sepulta* ne saurait être une *Cyllo* proprement dite. Serait-ce donc une *Vanesside* ? Si la forme des ailes s'y prête quelque peu, son faciès, l'agencement de ses dessins alaires, me porterait à en faire avec M. Boisduval un *Satyride*, appartenant à un de ces genres inter-

médiaires de ces deux familles nombreuses, déjà si peu éloignées à leur état parfait, et dont l'inépuisable collection de notre confrère lui a déjà peut-être révélé l'existence !

A lui d'en décider : il a pour lui le talent, le tact, l'habitude et les matériaux immenses.

A essayer de caser cet insecte, j'abuserais à n'en pas douter de la patience du lecteur ; cependant, en peu de mots, je pourrais lui faire observer (en ne nous occupant que de la première aile, la seule que nous connaissons, à mon avis) que la large tache basale qui se voit ici, comme à tant de Diurnes, est avec les autres dessins de sa robe, le propre de nombreux Satyrides de cette taille et de cette coloration, qu'avec justesse M. Boisduval reconnaît devoir être d'une teinte terreuse, seulement variée de blanc et de noir.

La petite lunule noire me ferait penser qu'en dessus il devait exister une tache oculaire, dont elle est la simple répétition en dessous, et précisément à l'endroit (entre les première et deuxième supérieures) où cette tache existe le plus habituellement dans nombre de Satyrides de ce faciès, quand elle y est unique.

Certes, il devait y avoir en dessous, le long du bord extérieur et jusque dans l'apex, une série disparue d'arceaux internervulaires, formant une double ligne marginale, ainsi qu'elle se voit encore entre la dent et l'angle interne.

La nervulation si peu différente parfois entre nombre de Satyrides et de Vanessides, ne permet pas, sous ce rapport, d'assigner un poste bien fixe à la *Sepulta* ; en plus, l'état de son empreinte ne nous permet pas de savoir si la base de ses nervures est affectée, en tout ou partie, d'entre elles, de ces renflements vésiculeux si communs à divers groupes de Satyrides.

Nous ne savons rien non plus de l'absence ou de la présence des disco-cellulaires, et la perte assez prompte de la costale aux deux ailes, dans la côte, s'accorde moins avec la marche plus volontiers prolongée de cette même nervure dans les Satyrides, de l'apparence de la *Sepulta*, etc., etc.

Bref, m'abstenir pour décider rigoureusement de quel genre elle peut être, ou même approximativement, est ce que j'ai de plus prudent à faire; mieux que moi, d'autres lépidoptéristes pouvant s'acquitter de ce soin. Et à ceux qui, fatigués de tant de lignes sans ce résultat désiré, me diraient : « Concluez donc; » je répondrais..... je ne sais pas!

Sans aspirer au mérite de la sublime ignorance, que par ces mêmes mots proclamait hautement notre grand Pascal, alors qu'on lui posait, à son premier examen, cette question quelque peu indiscreète : « Qu'est-ce que Dieu? » je crois qu'il n'y a nulle honte à convenir de notre impuissance dans la connaissance parfaite des chefs-d'œuvre de la création.

Plus on les étudie dans leurs détails admirables, dans l'harmonie de leur majestueux ensemble, plus on convient qu'on ignore davantage, et que la sublime intelligence qui a dit à tant de merveilles d'exister, a mis à la nôtre des bornes qu'il ne serait ni prudent, ni sage pour notre amour-propre et notre curiosité, de vouloir franchir actuellement.

Explication des figures de la planche 3, N° II.

- A. *Cyllo Sepulta*, telle qu'elle a été comprise par M. le docteur Boisduval, en attribuant un appendice caudal à la deuxième aile.
- B. *Sepulta*, telle qu'elle devrait être d'abord comprise sous le rapport de la forme des deux ailes.
- C. *Sepulta*, telle qu'elle doit être jugée, tant pour la forme des ailes que pour la distribution de leurs dessins et leur nervulation, selon M.A.Lefebvre.

DEUX MOTS DE RÉPONSE

A M. GUENÉE,

A PROPOS DES NOCTUELLES *BATIS* ET *DERASA*.

PAR M. BRUAND.

 (Séance du 10 Juillet 1850.)

Lorsque j'adressai à la Société entomologique une note sur *Batis* et *Dersa*, et leur séparation en deux genres distincts, j'étais tellement persuadé que la seule inspection un peu attentive des ailes supérieures de ces deux Noctuelles déciderait facilement la question, que je n'ai peut-être pas apporté assez de soin à la copie des dessins que j'avais faite sur nature.

J'aurais dû aussi, quant à la reproduction des nervures, étudier plusieurs individus ; car il se trouve, par hasard, que je suis tombé, pour *Dersa*, sur un exemplaire anormal, chez qui l'aréole cellulaire était ouverte au sommet, par la séparation des rameaux costaux et des nervures supérieures, qui se sont bifurqués au point où l'aréole aurait dû être close par leur rapprochement.

Ces anomalies arrivent assez fréquemment, et j'ai été à même d'en constater plusieurs parmi les Psychides (1).

(1) Certaines Psychides présentent ce phénomène à l'une des ailes, tandis que l'autre aile parallèle rentre dans la loi ordinaire.

En vérifiant les inexactitudes que me signalait M. Guenée, j'ai rencontré une *Derasa* dont les deuxième et troisième nervules supérieures étaient réunies à leur base. M. Guenée a constaté le même fait chez une *Batis*.

Je n'ai plus sous les yeux les dessins originaux que j'avais faits au microscope solaire ; et il est fort possible qu'en les copiant j'aie commis quelques infidélités (1). Mais M. Guenée alors aurait dû, puisqu'il m'accusait d'inexactitude, me donner l'exemple de l'exactitude la plus rigoureuse ; or, c'est ce qu'il n'a pas fait.

Je mets sous les yeux de la Société la comparaison des deux ailes supérieures de *Batis* et de *Derasa*. On verra qu'elles diffèrent sensiblement ; différences que M. Guenée a omises ou adoucies.

La principale consiste dans la côte qui est totalement arquée chez *Batis*, et dont la convexité n'est nullement interrompue, mais soutenue également, tandis que chez *Derasa*, la côte est déprimée vers son milieu, où elle présente un mouvement concave (2).

Cette seule circonstance rapproche *Batis* des CIMATOPHORA, tandis qu'elle place *Derasa* (le genre GONOPHORA) près des ABROSTOLA, et des PLUSIA, dont l'angle interne offre, comme chez *Derasa*, un mouvement convexe très prononcé.

(1) Peut-être aussi le graveur a-t-il commis quelques petites inexactitudes, presque inévitables lorsque l'auteur d'un dessin n'est pas près de celui qui est chargé de la copie. Il en est de même pour l'impression des mémoires des membres correspondants. Ainsi, dans la notice sur *Batis* et *Derasa*, le compositeur m'a fait dire partout *Derosa* pour *Derasa* ; puis, page 42, les avons connus, pour les avons conçus (lig. 2) ; *capita*, pour *capite* (lig. 18) ; *per quintem*, pour *per quietem* (lig. 20).

(2) C'est là le principal caractère du genre GONOPHORA, et il n'est pas assez indiqué dans ma première notice.

L'aile supérieure de *Batis* a généralement 18 mill. $1/2$ de long., et 8 $1/2$ de hauteur, vers son milieu (près de la nervure *discò-cellulaire*).

Celle de *Dersa* a 18 mill. de long., sur 7 $1/4$ de hauteur.

Il résulte de ces mesures, faciles à vérifier, que l'aile de *Dersa* est bien plus étroite proportionnellement (ce qui est dû surtout au mouvement de dépression qu'offre la côte), ce que n'indiquent nullement les figures de M. Guenée.

En mesurant la distance qui s'étend depuis la naissance de l'aréole *sus-cellulaire* jusqu'à l'extrémité de l'aile, on verra que l'aréole, chez *Batis*, n'occupe guère que le tiers de cet espace, tandis que, chez *Dersa*, elle en occupe près de la moitié.

Dans les dessins de M. Guenée, cette différence n'est pas assez sensible, mais, je le répète, à mes yeux il suffit d'examiner la côte des deux Noctuelles pour les placer dans des genres non seulement différents, mais encore éloignés l'un de l'autre.

M. Guenée prétend qu'il n'y a pas là de quoi fonder deux genres, parce que les différences signalées entre eux ne sont guère que du plus ou du moins. Mais il est évident qu'il en est de même pour l'établissement de tous les genres. Avec du plus ou du moins on pourrait ne plus faire qu'un seul genre de toute la famille des Noctuelles.

Quant à moi, je trouve que le plus ou moins est tellement sensible entre *Batis* et *Dersa*, que je placerais cette dernière dans les *PLUSIES*, plutôt que près de *Batis*. La forme de l'aile la rapproche plus des *ABROSTOLA*, et même des *XANTHIA*, des *HELIOTHIS*, des *GORTYNA*, etc., que de l'espèce à laquelle M. Guenée veut l'accoupler.

Quant à la question des caractères qui doivent former

la base de la méthode, on a peut-être déjà trop écrit là-dessus, et voici, j'espère, les derniers mots que j'ajouterai à tout ce qui a été dit.

En fait de méthode, celle-la seule est naturelle, qui met en première ligne les caractères les plus importants. Ces caractères doivent donc être pris sur l'état parfait, sur l'état de reproduction (1); car un caractère est d'autant plus important qu'il varie moins; le caractère le plus constant doit donc être placé en première ligne, parmi les principaux.

Je ne veux pas dire par là qu'un seul caractère puisse servir à établir un genre. Ce n'est, le plus souvent, que par un ensemble de caractères divers qu'un genre peut être déterminé (*Character non facit genus*, a dit Linné.)

Pendant, de ce que je ne place qu'en dernière ligne les caractères pris sur l'état imparfait, M. Guinée ne doit pas conclure que je les repousse. Les grands maîtres de la science s'en sont servi, et personne, que je sache, ne les a rejetés. Mais seulement Linné et Fabricius voulaient qu'ils ne fussent placés qu'en sous-ordre, comme confirmatifs; et je suis de ceux qui se rangent complètement à leur avis (2).

(1) Que dirait-on d'un naturaliste qui classerait les grenouilles d'après les têtards, les oiseaux d'après les nids? et cependant l'analogie d'organisation est mieux démontrée entre le têtard et la grenouille, entre l'œuf et l'oiseau, qu'entre la chenille, la chrysalide et le papillon.

(2) Veut-on voir de suite l'avantage de cette méthode? Je suppose un amateur qui recueille pour la première fois les Noctuelles *tigustri* et *asteris*; certes il n'hésitera pas à placer l'une parmi les *ACRONYCTA*, et l'autre parmi les *CUCULLIA*. Si, au contraire, il rencontre les chenilles de ces deux espèces, je réponds qu'il ne saura à quels genres les rapporter. — J'avouerai cependant volontiers que la chenille peut servir à déterminer la place d'une espèce qui fait passage d'un genre à un autre, c'est-à-dire dans des cas minutieux et bien moins importants.

Outre la raison péremptoire que j'en ai donnée plus haut, il en est encore une de grande valeur qu'invoque Fabricius : « *Les principaux caractères, dit-il, doivent toujours être faciles à vérifier.* »

Or, allez donc vérifier des caractères pris sur les chenilles, quand un si grand nombre sont encore inconnues, quand telle espèce très rare qui a été découverte par hasard ne sera retrouvée que dans vingt ans et plus !

La dissidence d'opinion qui existe entre M. Guenée et les entomologistes qui adoptent la méthode Linéenne, n'est guère, en réalité, qu'une guerre de mots, car il est à remarquer que l'on arrive presque toujours au même résultat.

Ceci prouve que tout en soutenant qu'il procède d'après sa méthode, M. Guenée agit forcément, quelquefois peut-être à son insu, d'après la méthode véritable, la méthode des maîtres de la science, celle qui est, à mes yeux, la seule méthode *naturelle*, puisqu'elle part du connu pour arriver à l'inconnu (et encore la découverte de l'inconnu est presque indifférente dans bien des cas pour la classification); tandis qu'en mettant en première ligne les caractères pris sur l'état imparfait, on part de l'inconnu pour arriver au connu.

M. Guenée répond à cela : « *mais dans chaque organe on reconnaît au moins une chenille.* » — Eh ! mon Dieu, qu'est-ce que cela prouve ? Qui vous dit que les chenilles des autres espèces ressemblent à celles que vous connaissez ? La seule chenille connue ne peut-elle pas différer précisément de toutes celles qui restent à découvrir ? Avez-vous là-dessus la moindre certitude ? Non ! mille fois non !

Vous classez un genre d'après *une* chenille décrite : mais si cette description *unique* est le résultat d'une er-

reur, démontrée quelques années après, voilà donc votre classification renversée! En partant des premiers états, il est évident que jusqu'à la connaissance précise, *positive* de la dernière chenille, il n'y a plus de certitude sur la composition des genres, ni sur la place qu'ils doivent occuper dans la méthode.

Que dire des insectes fossiles? il faudrait donc renoncer à les classer définitivement.

Mais je vais plus loin, et je soutiens que M. Guenée lui-même est souvent forcé de sacrifier sa prétendue méthode à la force de la vérité.

En effet : qu'un Lépidoptère provienne d'une chenille différente de toutes celles du genre auquel il appartient, et voisine au contraire des chenilles d'un autre genre plus ou moins éloigné; je n'hésiterais pas à le placer d'après l'état parfait. Je suis persuadé que M. Guenée a agi souvent de même.

Ainsi, la chenille d'*Hæmilis sphondiliella*, Bruand (N° 1288, cat. du Doubs; *Heracleana*, Dup.; *pastinacella*, Br., Soc. ent. 1844) ne ressemble nullement à celles des autres *Hæmilis* (d'*Arenella*, par exemple), et se rapproche pour la forme de celles des *Yponomeuta*, tandis qu'elle se chrysalide comme les *Chilo*. Personne cependant, bien certainement, pas même M. Guenée, je le suppose, n'aura l'idée de placer cette espèce dans le genre *Yponomeuta* ou dans le genre *Chilo*.

De même, la chenille d'*Acronycta ligustri* diffère totalement de ses congénères, et ressemble à celle des *Halias*. Cependant, je crois que M. Guenée n'aura nulle envie de loger *ligustri* parmi les *Halias*, ou même à côté, dans les *Platyomides*.

Notre époque est celle des idées subversives, des folles innovations.

Que M. Guenée y prenne garde ! la méthode *naturelle* de certains entomologistes, le *naturalisme* de plusieurs peintres modernes, le *socialisme* de quelques esprits turbulents, plus ardents que rationnels, tout cela se tient, tout cela tient à notre époque de doute, d'incertitude, incessamment à la recherche du bizarre et de l'inconnu.

Tout cela pourra régner pendant quelque temps : mais en peinture, comme en histoire naturelle, les vrais principes reprendront tôt ou tard le dessus. Partout il y a à espérer amélioration et progrès ; mais ce n'est pas en cherchant à détrôner les Linné et les Fabricius, les Raphaël, les Corrège, etc., que l'on fera faire quelques pas aux sciences et aux arts. La couronne de ceux-ci est plus solide que celle des rois, parce que leur légitimité est plus sacrée.

Il faudrait, avec la méthode artificielle de MM. Boisduval et Guenée, se résigner à adopter en entier, et sans aucun contrôle, tous les travaux d'un auteur, à accepter toutes ses erreurs sans aucun moyen de vérification (1) ;

(1) Voici un exemple de la facilité avec laquelle on peut commettre une erreur sans s'en douter. En 1842, je recueille en Bourgogne une chenille inconnue : je l'élève et lui donne pour la nourrir une petite touffe de *Paturin annuel*, prise dans la rue ; la chenille se chrysalide, et quinze jours après il m'éclot une Noctuelle *respersa*. Comme j'avais déjà obtenu cette espèce d'une chenille toute différente, je visite scrupuleusement la motte que j'avais placée dans la boîte, et je trouve à côté de la chrysalide vide de *respersa*, la première chenille morte en se transformant. (J'ai eu, plus tard, occasion de l'élever de nouveau, c'était *nyctymæra*). La motte que j'avais ramassée contenait une chrysalide de *respersa*.

Que d'erreurs de ce genre existent dans la science, ou peuvent y être introduites par la suite ! et combien serait dangereuse la méthode qui mettrait en première ligne des caractères aussi peu certains !

surtout si, comme cela arrive à bien des naturalistes, le temps vous manque pour élever des chenilles.

La méthode des grands maîtres est donc la méthode naturelle, et quel que soit le talent que M. Guenée pourra déployer pour défendre la sienne, il ne pourra empêcher qu'elle ne soit et ne reste artificielle.

Prenons pour exemple le genre NOTODONTA; il est bien caractérisé à l'état parfait par la dent velue du bord interne des ailes supérieures; eh bien! qu'on lise la définition de ce genre d'après l'état imparfait, et l'on verra si cela peut soutenir l'examen (1). Il en est de même du genre ACRONYCTA, etc.

En mettant en première ligne les caractères tirés de la chenille, vous arrivez immédiatement à démembrer ces groupes, comme l'ont fait les auteurs anglais; et encore, pour être rationnels, ils devraient aller plus loin: au lieu de dix genres qu'ils ont établis avec le genre NOTODONTA, il en faudrait douze ou treize. On marche donc tout droit à la prétendue méthode mononymique, c'est-à-dire au renversement de toute méthode: c'est une énormité dans la science que le système de M. Amyot; mais il faut avouer que ce n'est que la conséquence de la classification qui

(1) La dent velue est plus ou moins accentuée, selon les espèces, et s'annihile à peu près complètement chez *Querna* et *Melagona*, qui forment passage. Or, les chenilles de ces deux dernières espèces, qui s'éloignent par leur forme de la plus part des autres NOTODONTA, se rapprochent précisément de celles de *Palpina* et de *Dictæa*, qui ont la dent exagérée. Si l'on part des premiers états, *Cassinia* et même *ABROSTOLA urticæ* doivent faire partie des NOTODONTA, plutôt que *Palpina*, *Plumigera*, etc. En effet, la chenille de *Cassinia* est totalement voisine de celle de *trepida*. De même les chenilles d'ACRONYCTA *ligustri* et de CUCULLIA *asteris* ressemblent moins aux autres chenilles du même genre, qu'à celles de tout autre groupe, etc.

s'appuie sur l'état imparfait; et M. Guenée s'y trouvera fatalement, nécessairement, entraîné.

M. Rambur a donc eu parfaitement raison de dire à M. Guenée qu'il a consulté plutôt les mœurs des chenilles que leurs caractères génériques (1). M. Guenée est bien libre de regarder ce reproche comme un compliment; moi, je le considère comme la plus amère critique de son système.

En effet, vous voulez classer les Lépidoptères d'après les chenilles, et vous ne pouvez nous dire quels rapports existent entre les uns et les autres! Lorsque vous m'expliquerez dans la chenille la coïncidence qui relie son organisation à celle du papillon qu'elle doit produire (2), alors j'aurai un peu plus égard aux déterminations tirées des premiers états; mais jusque là, je n'emploierai que comme confirmatifs des caractères pris sur un état imparfait, intermédiaire, caractères qui sont à chaque instant en contradiction, et que la découverte de la dernière chenille peut venir renverser ou modifier du jour au lendemain.

Ces détails sont déjà trop longs et ne changeront probablement rien à la question dans l'esprit de ceux qui se

(1) Que dire de ces caractères : *Larvæ arboricolæ*, *Larvæ herbivoræ*, *Larvæ roboricolæ*, etc. (sans parler de *Larvæ ignotæ*).

Est-il jamais venu à l'idée d'un naturaliste de classer les hommes en groupes qui mangent du veau, du bœuf ou du mouton; des épinards, des haricots ou des scorsonnères? Les Esquimaux qui ne vivent que de poissons, forment-ils un genre à part? Ce serait cependant la même chose.

(2) Quelle est, par exemple, l'analogie organique qui répond, dans la chenille des NOTODONTA, à la dent velue des ailes supérieures? Quel rapport ont les bosses charnues si extraordinaires des chenilles de ce genre avec l'insecte parfait? Quel rapport ont les grandes pattes de la chenille de *Fagi* avec le papillon qu'elle produit? etc.

sont formé une opinion bien arrêtée. Il faut donc s'en remettre aux auteurs à venir, qui jugeront, non pas entre M. Guenée et moi, mais entre M. Guenée et les grands maîtres, entre l'artifice et la nature; car je ne suis ici qu'un nain défendant des géants.

Explication des figures de la planche 3, N° III.

La figure *a* représente *Derasa*.

Id. *b* id. *Batis*.

Id. *c* id. une anomalie chez *Derasa*.

Id. *d* id. *Heliothis dipsacea*.

Id. *e* id. *Notodonta camelina*.

Id. *f* id. *Phlogophora empyrea*.

Nota. (1). Les lignes de points, dans les figures *a* et *b*, indiquent les différences qui existent entre les dessins de M. Guenée (2) et ceux-ci.

On peut voir par ces diverses figures combien *Batis* s'éloigne de *Derasa*, par la forme de la *disco-cellulaire*, par celle de la côte, par l'angle interne, par l'*arcole* qui est beaucoup plus allongée chez *Derasa* que chez *Batis*, par la naissance de la première *nervule* supérieure, et enfin par la troisième supérieure, qui vient se jeter à la côte bien avant l'angle apical, chez *Derasa*, tandis que chez *Batis*, elle vient aboutir à la pointe de l'angle apical même.

Je ne parle pas de plusieurs autres légères différences, telle que la forme plus resserrée de la cellule discoïdale de

(1) Cette note a été adressée par M. Bruand, le 26 janvier 1851.

(2) Société entomologique, tome VII (1850), pl. 3, fig. 2, a-e.

Derasa; etc., non plus que des ailes inférieures, dont les dissemblances me paraissent suffisamment démontrées par les figures de M. Guenée.

M. Guenée attache une grande importance à la naissance distincte du troisième rameau costal et de la troisième nervule supérieure; il a probablement raison dans beaucoup de cas; mais non dans celui-ci, surtout en plaçant le genre *Thyatira* près des *Notodonta*, car *Notodonta camelina* n'a qu'une origine commune pour la troisième supérieure et les troisième et deuxième rameaux costaux (le troisième est même rudimentaire, de telle sorte qu'au premier abord il semblerait que cette espèce n'a que deux rameaux costaux).

Chez *Phlogophora empyrea*, la bifurcation existe à peine, ce qui la rapproche énormément de *Derasa*; car chez cette dernière, le troisième rameau costal et la troisième supérieure, sans former précisément une bifurcation, ont une origine commune.

Enfin, je crois qu'il suffit de jeter les yeux sur les ailes dénudées de *Noctua exclamationis*, mais surtout d'*Heliothis dipsacea* et de *Phlogophora empyrea*, pour penser, comme moi, que les nervures de ces Noctuelles sont bien plus voisines de celles de *Batis* et de *Derasa*, que ne le sont les nervures des *Notodonta*.

M. Guenée ajoute que, guidé par les premiers états, il a dû rapprocher le genre *Thyatira* des *Cymatophora*. Si M. Guenée trouve de l'analogie entre les chenilles de *Batis* et celles des *Cymatophora*, alors je ne vois pas pourquoi on ne placerait pas dans le même genre *Saturnia Pyri* et.... *Acrionicta rumini*, ou tout autre, car j'avoue que je trouve plus de ressemblance entre leurs chenilles qu'entre celles précitées.

Pour conclusion, je dirai que je ne peux pas précisément défendre la séparation des genres *Thyatira* et *Gonoptera*, mais bien soutenir qu'un grand nombre d'autres espèces seraient mieux accouplées ensemble que *Batis* et *Dersa*; par exemple, on a établi un genre avec *celsia*, qui me paraît avoir bien plus d'analogie avec *Dersa* que celle-ci n'en a avec *Batis*.

Bref! si, dans le catalogue du Doubs, j'ai été entraîné à créer quelques genres nouveaux, c'est que je suivais la méthode de division à l'infini, que Duponchal a empruntée des entomologistes anglais. Mais après plus mûr examen, je suis convaincu que dorénavant il y a beaucoup plus à retrancher qu'à ajouter, en fait de genres, dans la classification, et je pense que tous les efforts des naturalistes devraient tendre à ce but qui simplifierait la science, tandis que la marche inverse tend à la rendre impraticable, ou tout au moins rebutante.

NOTE

SUR UNE VARIÉTÉ DU *BOMBYX CASTRENSIS*.

PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(séance du 26 Février 1851.)

Le *Bombyx* représenté planche 4, N° I, est une variété remarquable de la femelle du *castrensis*.

Voici en quoi consiste cette variété : la couleur ferrugineuse plus ou moins foncée, qui est celle des sujets ordinaires, est remplacée ici par un ton d'ocre jaune très pâle, dont les quatre ailes du papillon sont uniformément teintées en dessus et en dessous. La tête, les antennes, le corselet, l'abdomen et les pattes, participent de la même couleur. Les deux raies courbes du dessus des ailes supérieures, et celle du dessus des inférieures, ont disparu à peu près entièrement, et pour en retrouver quelques traces, il faut examiner l'insecte avec beaucoup d'attention.

Chaque année j'éleve en grand nombre le *B. castrensis*, et jamais encore je n'avais obtenu une semblable variété. Il m'en est éclos deux pareilles cet été, à trois ou quatre jours d'intervalle.

Cette curieuse aberration proviendrait-elle d'un mode d'alimentation particulier de la chenille ? Il n'en est rien, car toutes mes chenilles ont été nourries, comme d'habitude, avec les plantes qu'elles affectionnent en liberté.

J'avais tenu, en outre, les chrysalides dans des conditions de température ordinaire, sans chercher à hâter ou à retarder l'éclosion. Je ne puis admettre non plus que la variété que je signale soit une variété de localité, puisque j'avais recueilli, cette année, mes chenilles dans les mêmes endroits où je me les procure tous les ans ; je serais plutôt tenté de croire que la variation de mes *Bombyx castrensis* ♀ est due à cette maladie qu'on appelle albinisme, et dont on a déjà pu constater plusieurs cas chez les insectes, notamment chez ceux de l'ordre des Lépidoptères.

Quoi qu'il en soit, et quoiqu'il y ait peut-être témérité de ma part à vouloir assigner une cause à une de ces anomalies qui sont en dehors de toutes les règles ordinaires, et qui semblent n'être qu'un caprice, un jeu de la nature, cette variété femelle du *Bombyx castrensis* m'a paru assez intéressante pour que j'aie cru devoir la signaler à l'attention de mes collègues. Je considère d'ailleurs cette variété comme entièrement nouvelle, car je ne l'ai encore vue dans aucune collection, et aucun auteur, à ma connaissance, n'en a fait mention jusqu'ici. Je proposerai donc de donner à cette aberration le nom de variété *taraxacoides*, à cause de la ressemblance que ce *Bombyx* présente à la première vue avec le *taraxaci*.

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX
ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 13 Décembre 1848.)

Genre **PHYGADEUON**, Grav.

Section I. *Ecusson et abdomen noirs.*

1. *Phygadeuon digitatus*, Grav. Long. 0,008.

Ph. femoribus rufis, anterioribus basi nigris; tibiis rufis, posticis apice nigris; antennarum annulo albo, f., Grav.

Femelle. Les cuisses antérieures sont noires presque jusqu'à l'extrémité; le bout des trochanters est un peu roux.

2. *Phygadeuon nigrescens*, Nob. Long. 0,004.

Ph. antennarum basi pedibusque rufis; abdominis

Voyez 2^e série, Tome V (1847), p. 51 et 397; Tome VII (1849), p. 214; Tome VIII (1850), p. 361.

segmenti primi parte anticâ dilatâtâ latiore quàm petiolus, Nob.

Il ressemble beaucoup aux *Phyg. oviventris* et *lævigator*, Grav. Les cinq premiers articles des antennes, roux, le distinguent du premier; le premier article est un peu plus brun que les suivants. L'aiguillon paraît un peu plus court que dans l'*oviventris*, et à peine aussi long que la moitié de l'abdomen. La partie antérieure du premier segment qui se dilate insensiblement, est plus large que longue, et beaucoup plus large que le pédicule, tandis que ce même segment est presque linéaire dans le *lævigator*, dont le mâle est décrit par M. Gravenhorst.

La tête est grosse; les antennes épaisses. Les palpes jaunâtres. Le rayon des ailes et le stigmaté sont de couleur de poix assez pâle, la tégule brune ou testacée, la racine jaune pâle. L'abdomen est noir luisant, le bord des deuxième et troisième segments roussâtre, ainsi que la base du deuxième. Les pattes sont entièrement d'un roux clair, à peine y a-t-il un peu de noir à la base des dernières hanches.

3. *Phygadeuon obscuratus*, Nob. Long. 0,009.

Ph. pedibus rufis, coxis nigris, apice tibiæ posticarum tarsisque nigris, Nob.

Femelle. La tête et les premières pattes manquent. Il diffère à peine du *caliginosus*, Grav., par ses hanches toutes noires, par la base du troisième segment (non pas le bord postérieur) roux sombre.

Le corselet est tronqué en arrière avec un tubercule saillant, mousse, de chaque côté. Les ailes sont enfumées, le rayon, le stigmaté et la tégule, noirs; la racine blan-

châtre, l'aréole pentagonale. Pattes très fortes, d'un roux testacé; les hanches, les trochanters, l'extrémité des jambes postérieures et les tarsi noirs, ainsi que le genou des mêmes jambes, les tarsi antérieurs sont bruns-roussâtres. L'abdomen très luisant; le premier segment de l'abdomen s'élargit peu à peu; la partie antérieure aussi longue et un peu plus large que le pédoncule, un peu ponctuée ou aciculée, un point un peu enfoncé au milieu de la partie antérieure; le deuxième aciculé ou strié à sa base, ses côtés légèrement teintés de roux; la base du troisième, roussâtre surtout sur les côtés. Le bord postérieur des deux derniers blanc sale peu marqué. L'aiguillon épais et court, à peu près de la longueur du cinquième de l'abdomen.

Je le crois du sous-genre *Phygadeuon*, à cause de sa forme. Il a de grands rapports avec le *Cryptus bilineatus*. Serait-il sa femelle?

4. *Phygadeuon cinctellus*, Nob. Long. 0,004.

Ph. segmento secundo margine, tertio basi, rufo cinctis; pedibus nigris, geniculis, tibiisque anterioribus piceis, Nob.

Mâle. Je le prendrais pour le *Phygadeuon troglodytes*, Grav., si le troisième segment n'était pas presque entièrement noir.

Il est noir. Les palpes bruns; les antennes beaucoup plus courtes que le corps. Les ailes très claires, le rayon et le stigmate bruns, la tégule testacée, la racine jaunâtre, la nervure extérieure de l'aréole faible.

Les pattes sont noires, les genoux et les jambes antérieures, roux; l'extrémité des moyennes noirâtre, surtout en dessous; les jambes postérieures d'un brun roussâtre

entre la base et l'extrémité; tous les tarses bruns, même les antérieurs. L'abdomen plus ovale et plus large que dans les mâles des espèces congénères ou voisines. Le premier segment linéaire, la partie antérieure un peu plus longue que large, un peu plus large que le pédicule qui est marqué de deux lignes un peu élevées, les tubercules latéraux prononcés, son extrémité un peu rousse, ainsi que le bord du second segment; la base du troisième assez légèrement, et son bord extérieur à peine de cette même couleur; tout le reste de l'abdomen est noir et luisant, le bord des segments très légèrement jaunâtre ou blanc.

Il ressemble assez à la variété 6^e, Nob., du *Phygadeuon fumator*.

Section III. *Ecusson noir, abdomen roux, ou noir et roux.*

5. *Phygadeuon quadrispinus*, Grav. Long. 0,008.

Ph. metathorace quadrispino; segmentis 2 et 3 rufis; femoribus tibiisque rufis, posticis summo apice nigris. m. f. (MAS facie et coxis anterioribus albo maculatis; FEMINA antennarum annulo albo), Grav.

Je n'ai que le mâle. Ses hanches intermédiaires sont toutes noires. Le bord des sixième et septième segments de l'abdomen est légèrement blanc.

6. *Phygadeuon fumator*, Grav. Long. 0,0065-0,0075.

Ph. segmentis intermediis, femoribus tibiisque rufis. m. f. Grav.

Mâle et femelle. Le mâle. Les palpes, dans les miens.

sont toujours d'une couleur de poix foncée; les mandibules plutôt noires que rousses. Le premier article des antennes des mâles toujours noir, le deuxième quelquefois un peu roux à son extrémité. Le métathorax armé de deux petites épines quelquefois peu sensibles. La tégule est ordinairement noire, quelquefois roux-brun, surtout dans les variétés ci-dessous; l'aréole presque toujours pyramidale, plus étroite vers le haut. Les hanches toujours noires. Le premier segment de l'abdomen rarement aciculé, ayant le plus souvent deux lignes un peu élevées, toujours noir en entier. Les deuxième et quatrième roux; le cinquième quelquefois est de cette couleur à sa base. Les derniers légèrement bordés de blanc sale.

1^{re} Variété, Nob. Elle est de la même taille que la variété type. Elle en diffère par la couleur noire de la base des cuisses antérieures, qui s'étend davantage sur les intermédiaires, et par les dernières pattes entièrement noires; la base de ces cuisses souvent légèrement tachée de roux à son extrême origine. La tégule est plus souvent d'un roux-brun. Le premier segment plus étroit et plus aciculé ou strié; et dans quelques individus canaliculé ou fovéolé. Le cinquième quelquefois roux en entier. Cette variété, la plus commune ici, a quelques rapports avec la variété sixième et la première de M. Gravenhorst, avec cette dernière, à cause des jambes postérieures. V. Grav., suppl., tom. 1, p. 507.

2^{me} Var., Nob. Long. 0,004. Elle est différente de la variété première par sa taille plus petite, l'aréole non pyramidale, ordinairement plus élargie à son côté supérieur; par la couleur des jambes postérieures jaunepaille, avec la base et l'extrémité noires, ainsi que le tarse. Les jambes antérieures sont de la même couleur

jaunâtre ; celles du milieu quelquefois noires à l'extrémité ; les cuisses d'un noir foncé et luisant, l'extrémité des antérieures rousse, et la base de toutes très légèrement tachée de roux. Le premier segment aciculé, les deuxième et troisième roux, plus rarement à la base du quatrième ; le deuxième a souvent deux taches ou points noirs plus ou moins marqués, le troisième noir à son bord postérieur, dans un individu. Un autre de la même variété a les cuisses antérieures moins tachées de noir, l'extrémité des postérieures un peu rousse, le premier segment fovéolé. Les variétés deuxième et septième, Grav., ont du rapport avec celle-ci.

3^{me} Var. Toute semblable à la deuxième, surtout par la couleur des pattes, l'aréole, le premier segment aciculé. La base et le milieu du deuxième segment sont roux, la partie postérieure du troisième noire. J'ai deux individus évidemment de cette même variété, mais ayant les jambes postérieures toutes noires, le deuxième segment beaucoup plus noir, le troisième plus roux. Elle se rapporterait aux variétés première, cinquième, septième de Gravenhorst. La nervure extérieure de l'aréole est assez faible. Si on le regardait comme un *Hemiteles*, l'*Hemiteles imbecillus*, Grav., var. 2 s'en rapprocherait.

4^{me} Var., Nob. Elle se rapproche plus que les deux autres de la variété type. Elle est de la même taille. Les pattes rousses, sauf la base des cuisses antérieures, surtout en dessous, et les cuisses postérieures noires en dessus et au côté externe, un peu rousses à la base, et davantage du côté qui regarde l'abdomen. La couleur noire n'est quelquefois guère plus étendue que dans la variété type. Les mêmes jambes sont brunes ou noirâtres, d'un jaune un peu fauve en dessous du genou. Les deuxième et

troisième segments et la base du quatrième légèrement roux. Le premier, comme dans la variété type. Elle se rapporte aux deuxième et cinquième de M. Gravenhorst.

5^{me} Var., Nob. Elle ressemble à la deuxième variété quant à la taille et aux couleurs des pattes; la couleur noire des cuisses antérieures est beaucoup plus étendue; le premier segment est comme dans la variété type; les deuxième et troisième sont roux, largement bordés de noir, celui-là au milieu du bord postérieur, dans celui-ci tout le bord est noir; les derniers bordés de roux ou de blanchâtre, à partir du quatrième. Elle a quelques rapports avec les variétés quatrième et septième du savant professeur.

Je crois que toutes ces variétés appartiennent à la même espèce. Peut-être pourrait-on regarder la troisième comme une espèce séparée. La nervure de l'aréole assez faible la rapprocherait du sous-genre *Hemiteles*. Les trochanters constamment noirs dans leur moitié inférieure, d'un roux vif jusqu'à l'extrémité, le deuxième segment presque noir, le troisième en grande partie roux; les pattes antérieures d'un roux vif, avec leur base largement noire, les postérieures ou noires ou roussâtres à leur base; tous ces caractères la distinguent des autres variétés. Il ressemblerait assez au *Phygadeuon troglodytes*, mais la description de celui-ci suppose les trochanters tout noirs.

La femelle. Je ne pense pas non plus me tromper en la regardant comme la femelle des mâles ci-dessus. La couleur des jambes est entièrement pareille à la variété deuxième. Les antennes grossissant un peu vers l'extrémité sont noires, avec l'extrémité du deuxième article un peu rousse. Les épines du métathorax bien marquées. La tégule est rousse, le rayon et le stigmate d'un roux pâle ou

brun, l'aréole élargie en dessus, comme dans la variété deuxième. L'extrémité des cuisses postérieures rousse. L'abdomen très luisant; le premier segment un peu aciculé, le deuxième roux, le troisième roux à sa base, surtout vers les côtés; les derniers non sensiblement bordés de blanc. L'aiguillon au moins de la longueur du tiers de l'abdomen. Elle se rapproche de la variété deuxième de Gravenhorst, et appartient évidemment aux mâles de ma deuxième variété.

Le *Phygadeuon fumator*, Grav. est voisin de tant d'autres espèces, qu'une erreur à son égard serait possible. Je crois cependant que son insecte et le mien sont identiques.

Je n'ai qu'une seule femelle, mais une grande multitude de mâles de toutes les variétés.

7. *Phygadeuon ensator*, Nob. Long. 0,004.

Ph. segmentis 2 et 3, pedibusque rufis; antennis subtricoloribus; aculeo abdominis longitudine, Nob.

Femelle. Je le croirais le *Ph. gravipes*, dont il a tous les caractères, si ce n'est sa taille très inférieure, et ses pieds dont la grosseur est fort ordinaire. Il paraît aussi se rapprocher du *Phyg. improbus*. Il est presque semblable à mon *Phygadeuon bellator*. Il n'en diffère que par les notes suivantes.

Les articles des antennes, premier et troisième roux, les quatrième et cinquième bruns et roux en partie, les sixième et huitième blancs un peu salis, les derniers noirs. Une nervure divisoire s'avance dans la cellule intérieure. Les pattes sont entièrement rousses; la base des hanches, surtout des dernières, est noire en dessus. Le premier segment est noir en entier, un peu aciculé, une petite fos-

sette au milieu et deux lignes élevées; les deuxième et troisième sont roux, les suivants noirs. L'aiguillon un peu plus court que l'abdomen.

8. *Phygadeuon minor*, Nob. Long. 0,005.

Ph. antennis bicoloribus; segmento secundo et parte tertii, femoribus tibiisque rufis; ano albido; alis obscuris, aculeo brevi, Nob.

Femelle. Il a beaucoup de rapports avec la variété première du *Phyg. variabilis*, Grav. Mais le premier segment n'est pas aciculé. La description des *Ph. hercynicus* et *ovatus* lui conviendrait, mais le quatrième segment n'est pas roux comme dans le premier, les hanches ne sont pas rousses comme dans le second. Il est très voisin de mes *Phygadeuon pugnator* et *bellator*. Les pattes du premier sont beaucoup plus épaisses, et sa taille plus grande; les antennes annulées de blanc et l'aiguillon plus long du second l'en séparent

Les palpes sont bruns. Les six premiers articles des antennes roux, le reste brun. Le métathorax a deux petites épines peu prononcées. Les ailes sont obscures; le rayon, le stigmate, la tégule, noirs; la racine blanche, la nervure extérieure de l'aréole assez faible. Les pattes sont rousses; l'extrémité des premières hanches, la plus grande partie des secondes, les dernières en entier (sauf le sommet), et la base des trochanters sont noirs; les trochanters postérieurs roux presque en entier; l'extrémité des mêmes jambes, leur genou à peine, et leurs tarses, noirs. Le premier segment s'élargit peu à peu, la partie antérieure est un peu plus large que longue, pas plus longue et guère plus large que le pédicule; elle est marquée de deux lignes élevées; elle est noire, ainsi que les derniers segments

de l'abdomen qui est lisse et luisant ; le deuxième est roux, ainsi que la première moitié du troisième ; le septième est blanc en dessus, le sixième bordé très légèrement de cette même couleur. L'aiguillon tout au plus de la longueur du quart de l'abdomen.

9. *Phygadeuon incertus*, Nob. Long. 0,0055.

Ph. segmenti secundi margine, tertio toto, pedibusque, rufis; femoribus anterioribus nigro lineatis; posticis tibia-rum posticarum basi et apice, nigris. m. Nob.

Mâle. Ce *Phygadeuon* se rapproche encore beaucoup de quelques variétés du *fumator*. Je le crois cependant une autre espèce. Le *Phygadeuon troglodytes*, Grav. lui ressemblerait beaucoup. Il a aussi de grands rapports avec l'*Hemiteles imbecillus*.

Palpes bruns ou roux-noirâtres ; mandibules noires. Antennes plus longues que la moitié du corps, noires, deuxième article roux à son extrémité, plus que dans les précédentes espèces. Rayon et stigmaté noirs, tégule brune, racine couleur de paille ; aréole pentagonale un peu irrégulière, sa nervure extérieure assez faible ; un commencement de nervure divisoire très prononcée s'avançant dans la première cellule cubitale. Pattes rousses, une ligne noire au-dessus des cuisses antérieures ; les postérieures noires, avec l'extrême base des cuisses et le milieu des jambes roux ; toutes les hanches et les trochanters noirs, l'extrémité de ceux-ci rousse. Premier segment de l'abdomen linéaire, la partie antérieure à peine plus large et guère plus courte que le pédicule, à peine aciculée ou striée, et ayant deux lignes un peu élevées. L'abdomen est noir et soyeux, le second segment très noir, avec le bord postérieur roux, le troisième roux.

10. *Phygadeuon minutus*, Nob. Long. 0,0035.

Ph. segmentis 2 et 3 rufis lateribus nigris ; femoribus tibiisque rufis, Nob.

Il se rapproche beaucoup du *Phyg. mesozonius*, Grav., et de ma troisième variété du *Ph. fumator*. Peut-être ne doit-il pas être séparé de celle-ci. Il a aussi des rapports avec l'*Hemiteles imbecillus*, Grav.

Les mandibules noires ; palpes bruns. Antennes noires, plus longues que la moitié du corps, l'extrémité du deuxième article un peu rousse. Rayon, stigmaté et tégule, couleur de poix ; racine blanchâtre, aréole pentagonale, la nervure extérieure un peu faible. Pattes rousses, hauches et trochanters noirs, à peine l'extrémité de ceux-ci un peu rousse ; les genoux légèrement, l'extrémité des jambes postérieures et tarses, noirs ou bruns. Abdomen luisant, noir ; premier segment presque linéaire, médiocrement étroit, la partie antérieure à peine plus longue que large, à peine plus large et un peu plus courte que le pédicule. Second et troisième segments roux, mais les côtés largement noirs, la base du quatrième un peu rousse.

11. *Phygadeuon sericans* ? Grav. Long. 0.006-0,008.

Ph. segmentis 2 et 3 rufis ; femoribus tibiisque rufis, posticis apice nigris, m. Grav.

Mâle. La description du savant professeur convient presque entièrement à mon insecte. Je conserve quelque doute, en ce que la tête du mien n'est pas remarquablement grosse, que ses pattes ne sont pas plus longues que dans les espèces voisines, que l'abdomen n'est pas soyeux,

quoique les pattes le soient ; enfin, parce que sa taille est plus petite. Le quatrième segment est roux, noir postérieurement dans quelques individus ; on aperçoit quelques taches roussâtres à la base ou même sur le disque du cinquième. Tout le reste est conforme à la description.

La forme du premier segment et ses deux lignes élevées le rapproche du genre *Ichneumon*.

12. *Phygadeuon variabilis*, Grav. Long. 0,008.

Ph. segmentis 2 et 3, nec non femorum anteriorum apice rufis ; tibiis rufis, posticis basi apiceque nigris. m. f. (Fem. antennis basin versùs rufis, aculeo brevi.) Grav.

Mâle et femelle. Je n'ai qu'un seul mâle très dégradé ; il appartient à la première variété, Grav. Les hanches sont toutes rousses, noires à leur base. La partie antérieure du premier segment est triangulaire, plus large que dans la femelle ; la base du quatrième segment est rousse, le bord des derniers blanchâtre. Est-ce bien le mâle de cette espèce ? Il ressemble beaucoup au *fumator*, mais les premiers segments sont blanchâtres.

Femelle. Le sixième article des antennes est noir comme les suivants. La tégule est noire. Les hanches sont noires, avec l'extrémité roux-brun aux antérieures ; les trochanters noirs, avec l'extrémité rousse. Les dernières pattes sont noires, un point roux à la base des cuisses, les jambes, vers le genou, ont un reflet un peu gris-roussâtre. Le quatrième segment est presque entièrement roux.

2^{me} Variété, Grav. Le premier article des antennes et les cinq suivants sont roux ; les épines du métathorax bien prononcées. Toutes les cuisses et les jambes anté-

rieures sont rousses, sans tache; les jambes postérieures en entier brun-roussâtre, très velues et soyeuses; le quatrième segment presque en entier roux.

13. *Phygadeuon jejunator?* Grav. Long. 0,0055.

Ph. abdominis medio rufo; tibiis rufis, posticis apice nigro; femoribus anterioribus pro parte rufis (Variet. totis rufis); orbitis internis oculorum albis. m. Grav.

Mâle. Il paraît se rapporter à la deuxième variété de M. Gravenhorst.

Les palpes, les mandibules et le tour interne des yeux, sont blancs. Le premier article des antennes est d'un blanc sale en dessous. Le rayon des ailes et le stigmaté sont d'une couleur de poix un peu pâle; la tégule et la racine, blanches; l'aréole pentagonale nullement pyramidale. Les pattes antérieures sont rousses; les cuisses intermédiaires noires ou brunes, avec la base et l'extrémité rousses; les dernières noires, avec un peu de roux à leur base; les mêmes jambes noires, ainsi que les tarsi, leur premier tiers roussâtre; toutes les hanches noires; les premiers trochanters blanchâtres, les quatre postérieurs jaunâtres, avec la base noire. Le premier segment un peu canaliculé. La partie antérieure presque carrée, guère plus longue que large, un peu plus courte et plus épaisse que le pédicule, entièrement noire; les deuxième et troisième roux, celui-là un peu nébuleux à son disque, le bord de celui-ci un peu noir; les autres noirs, sans taches.

14. *Phygadeuon pugnator*, Nob. Long. 0,0055.

Ph. antennis bicoloribus; pedibus rufis; abdomine rufo, segmentis ultimis fuscescentibus, Nob.

Femelle. Il se rapproche très bien des *Ph. hercynicus* et *nitidus*, et même du *Ph. gravipes*. Je le crois cependant différent des deux premiers, encore plus du dernier, malgré l'épaisseur de ses pattes. Les palpes sont d'un brun foncé, les mandibules d'un roux obscur. Les antennes très épaisses, plus courtes que la moitié du corps, ont leurs deux premiers articles noirs ou bruns, les suivants roux jusqu'au douzième, les derniers brun-noirâtres. Les ailes un peu nébuleuses, assez hérissées de poils courts, le rayon et le stigmaté couleur de poix, la tégule noire ou brun foncé, la racine jaunâtre, l'aréole régulièrement pentagonale. Les pattes sont très fortes et épaisses dans toutes leurs parties, hérissées de petites pointes, entièrement rousses, sauf les hanches et les trochanters qui sont noirs, un peu roux à leur extrémité; les derniers tarses sont noirs. L'abdomen est roux très luisant, le premier segment de la même forme que dans les espèces précédentes; la moitié postérieure du troisième est noirâtre, sauf l'extrême bordure. Les suivants paraissent bruns à la base, roussâtres au bord postérieur. L'aiguillon, épais et noirâtre, est de la longueur du tiers de l'abdomen.

15. *Phygadeuon procerus*, Grav. Long. 0,0075-0,009.

Ph. segmentis 2-4-5 rufis ; femoribus tibiisque rufis , posticis apice nigris. m. Grav.

Mâle. Les antennes sont roussâtres en dessous dans un individu. Les trochanters sont un peu roux à leur extrémité, le genou ou la base des jambes postérieures est noir. Le cinquième segment roux en entier, ou noir et roux à sa base; le bord du sixième est un peu roussâtre dans un individu.

1^{re} Var., Grav. Les antennes sont noires, d'une teinte un peu moins obscure en dessous. La tégule d'un roux obscur, les cuisses postérieures sont très noires, avec une seule petite tache rousse à leur base ; les jambes de la même paire sont noires, soyeuses, d'un roux-testacé dans leur milieu. L'abdomen est d'un roux plus obscur, plus châtain que dans la variété type. Le cinquième segment n'est de cette couleur qu'à sa base. Le reste, comme dans la description de l'auteur allemand.

16. *Phygadeuon abdominalator*, Grav. Long. 0,0075.

Ph. abdomine rufo, petiolo, nigro; tibiis rufis, posticis apicem versùs nigricantibus; femoribus posticis totis, anterioribus pro parte, nigris. m. f. (*Fem. annulo antennarum albo.*) Grav.

Je n'ai que la femelle.

Les palpes sont jaunes, les mandibules et le labre roux-bruns : dans un individu envoyé de Lyon, les palpes sont brun-roussâtres, les antennes de celui-ci sont noires jusqu'à l'article onzième ; dans celui de Provence, les quatre premiers roux, les cinquième et septième bruns, les huitième et douzième blancs dans tous les deux, et le reste brun ou noir. Les jambes postérieures sont tout à fait noires dans les individus de ce pays-ci. Dans les deux, l'aiguillon me paraît un peu plus long que la moitié de l'abdomen.

V. pour les antennes, Ichneum., Gravenh., suppl., tom. 1, p. 709.

17. *Phygadeuon bellator*, Nob. Long. 0,0055.

Ph. segmentis 1-4, tibiisque anterioribus rufis; antennis subtricoloribus; aculeo abdominis longitudine. f. Nob.

Il se rapproche beaucoup de la description du *Ph. gravipes*, Grav., et n'en diffère que par la couleur des pieds et la longueur de l'aiguillon.

Les palpes et les mandibules sont roux. Les antennes épaisses, plus longues que la moitié du corps ; les quatre ou cinq premiers articles roux, les neuvième et onzième blancs, les autres d'un brun roussâtre, les derniers un peu plus foncés. Deux épines au métathorax. Les ailes sont transparentes, le rayon et le stigmate brun-noirâtres, la tégule roux-brun, la racine jaunâtre, l'aréole pentagonale. Les pattes sont d'une grosseur médiocre, les hanches et les trochanters noirs, l'extrémité des premières hanches roussâtre ; les cuisses noires, les antérieures rousses vers leur extrémité ; les jambes des mêmes paires rousses, légèrement noires en dessous ; les postérieures noires, à peine sensiblement roussâtres au-dessous du genou. L'abdomen est roux, luisant, le pédicule noir, les derniers segments, à partir du cinquième, sont noirs ou bruns, un peu roussâtres, soit à leur base, soit à leur extrémité. La forme du premier est la même que dans les précédentes espèces, la partie antérieure parfaitement lisse. L'aiguillon presque de la longueur de l'abdomen.

18. *Phygadeuon profligator*, Fabr., Oliv., Grav.
Long. 0,0085.

Ph. abdomine rufo, petiolo nigro ; tibiis femoribusque rufis. m. f. (Fem. antennarum annulo albo, mas femorum posticorum apice nigro). Grav., var. 3.

Je ne connais que la femelle de la troisième variété, Grav. Les palpes et les mandibules sont roussâtres. Toutes les cuisses sont noires, l'extrémité des antérieures rousse ; les jambes totalement rousses. Le premier segment est

lisse, sans lignes élevées, le pédicule noir à sa base seulement; les derniers segments sont roux comme les autres.

19. *Phygadeuon vagabundus*? Grav., variété 1^{re}.

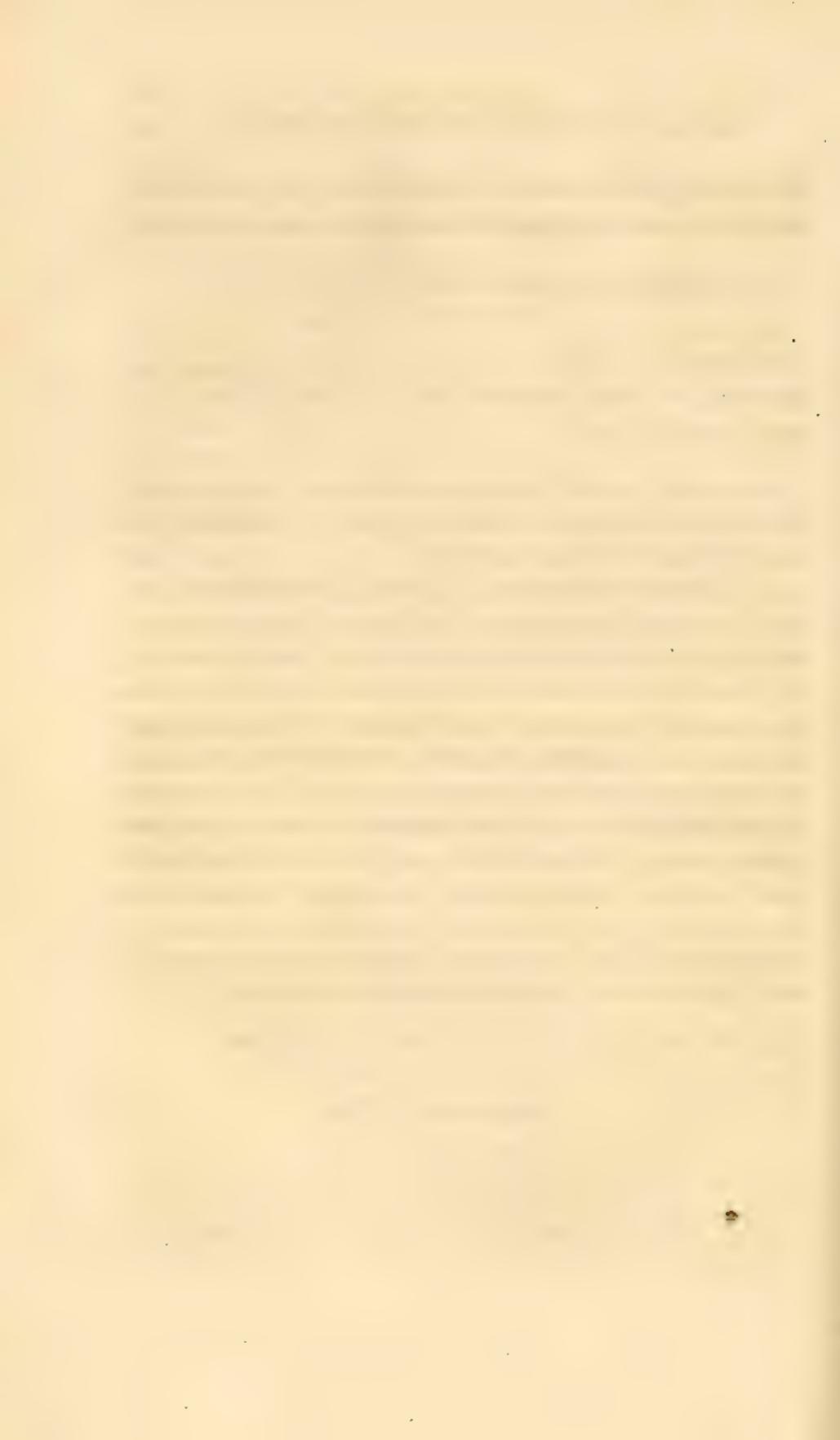
Long. 0,007.

Ph. abdomine rufo, petiolo nigro; tibiis femoribusque rufis. m. f. (Fem. antennis testaceis, articulis ultimis et primo, nigris). Grav.

Je n'ai que le mâle. Je crois bien que c'est le même *Phygadeuon* que décrit, sous ce nom, le professeur de Breslaw, et sa variété première.

Les antennes sont noires, épaisses. Le métathorax est cerné de deux fortes épines et de lignes élevées très prononcées. Les ailes sont un peu enfumées, surtout au milieu; les rayon, stigmaté et tégule sont noirs, celle-ci un peu roussâtre; la racine jaune foncé, l'aréole presque triangulaire. Les pattes ne sont pas très fortes, rousses. Les hanches et trochanters noirs, ainsi que l'extrémité des cuisses postérieures; celle des mêmes jambes est plus largement noire, leur base légèrement, et les tarses postérieurs de cette même couleur. Le premier segment est roux comme tout l'abdomen, le pédicule seul noir; il n'est pas plus long que la partie antérieure, et marqué de deux lignes élevées; la partie antérieure est carrée.





DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

D'HÉMIPTÈRES-HÉTÉROPTÈRES DU GROUPE DES MICTIDES,

GENRE PETASCELIS.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 12 Février 1851.)

L'insecte dont il sera question ici est un des plus remarquables de ce groupe, particulièrement par sa taille, une des plus grandes; il vient augmenter un genre que j'ai créé pour un insecte de Port-natal (1), sous le nom de *Petascelis*, genre que j'avais déjà accru, en 1849, de deux nouvelles espèces, provenant de la Guinée portugaise, et décrites sous les noms de *P. dilatatus* et *bilobus* (2).

Jusqu'alors, comme on le voit, le sol africain avait seul concouru à fournir les insectes composant ce genre, mais aujourd'hui c'est un insecte de l'Asie qui vient enrichir notre genre d'une espèce nouvelle provenant du Silhet, et rentrant, à cause de la dilatation prothoracique, dans la

(1) Voir Annales de la Soc. entom. de France, 2^e série, Tome V, 1847, page 301, pl. 3, N^o IV.

(2) Voir Annales de la Soc. entom. de France, 2^e série, Tome VIII, 1850, page 67, pl. 4, N^o I.

division C, ou prothorax à angles postérieurs dilatés en ailes.

Je ferai remarquer un caractère propre à ce genre, c'est la dilatation des jambes, qui est pareille dans les deux sexes, tandis qu'elle diffère dans la plupart des *Mictis*, ce qui a été cause de la confusion qui règne dans ce genre, une même espèce étant souvent décrite comme deux espèces, à cause des différences sexuelles des cuisses et des tibias postérieurs. Dans mes premières descriptions, je n'avais pas osé m'appesantir sur ce caractère, ne possédant pas assez d'individus, et n'ayant les deux sexes que pour une espèce; mais aujourd'hui, je possède plusieurs individus des deux sexes pour plusieurs espèces, ce qui me permet d'avoir plus de certitude pour certains caractères, c'est ainsi qu'il convient d'en retrancher un dans ma description générique, lorsque j'indique un tubercule à la base de l'abdomen. J'aurais dû, par analogie, ne pas me servir d'un caractère bon seulement pour les espèces, car nous voyons dans les *Mictides* combien il est variable. Ainsi, il y a des espèces sans, puis d'autres avec un, deux, trois, et même quatre tubercules. Sans tubercule, nous citerons : le *Mictis curvipes*, Fab., ou *terminalis* ♂, Bur., le *Boerhaviæ*, Fab., le *flaveolus*, Drury, 3-*guttatus*, Schœf. Avec un, le *M. cinctus* mihi, le *tumidipes*, Fab., le *tristator*, Fab., le *heros*, Fab. Deux pour les *M. hottentotus* et *serratus*, Pal., Bauv., etc. Trois pour les *M. tenebrosus*, Fab., ou *abdominalis*, Guer., ou *fulvicornis* ♀, Fab., le *tenebrosus*, Germ., le *crucifer*, Halm., le *profanus*, Fab. Avec quatre, nous voyons le *M. valgus* des auteurs, le *M. metallicus* mihi inéd.

Je profiterai de cette nouvelle note pour rectifier une erreur typographique qui s'est glissée dans la planche des Annales, où il est dit, pl. 4, 2^e série, tome VIII, *Petascelis remipes*, c'est *bilobus* qu'il faut lire pour la fig. 2 et 2^e, ainsi

que le porte le texte. Le *remipes* étant l'espèce typique du genre, et que j'ai figuré et décrit dans le cinquième volume.

Petascelis spinosus mihi, (Pl. 4, N° IV. fig. a, b, c.)
Long., 0,035 à 37. ♂ ♀, du Silhet.

Brun-roussâtre sur les élytres, recouvert d'une pubescence grisâtre; prothorax dilaté et très épineux sur ses bords, qui sont comme frangés. Cuisses présentant à leur sommet deux dilatations aplaties, en forme d'épine, les postérieures offrant, en outre, plusieurs séries de tubercules épineux; tibias tous dilatés, les quatre antérieurs sur une face seulement, les postérieurs sur les deux.

Tête moyenne, tubercules antennifères, peu séparés: on remarque entre les yeux deux petites cavités aux bords postérieurs desquels sont logés les ocelles. Rostre atteignant les jambes intermédiaires.

Antennes très longues, le premier article, le plus long, égalant le second et le troisième: le second et le quatrième égaux: le troisième, le plus petit, un peu épaissi à son sommet et un peu courbe.

Prothorax plus large que long, les angles postérieurs dilatés en deux larges folioles, épineux sur ses bords, comprimé et finement tuberculeux en dessus. Sur la ligne médiane, on voit une petite impression divisée par deux petits tubercules épineux; bord postérieur un peu sinué, mais presque droit.

Ecusson grand, assez large, terminé à son extrémité par un tubercule épineux, triangulaire.

Elytres d'un brun-rougeâtre sur la corie, et brun-noirâtre sur la membrane, qui a sept ou huit nervures, à extrémité bifurquée.

Ailes courtes, atteignant à peine les trois quarts de l'abdomen, et d'un jaune doré dans toute leur étendue.

Abdomen brun en dessous et rougeâtre en dessus, allongé, dilaté dans son milieu, surtout chez la femelle; sans aucun tubercule, et tous les segments à bords droits; bords latéraux sinueux.

Pattes, cuisses, les postérieures beaucoup plus grosses que les antérieures, et très épineuses, présentant toutes au sommet, en dessus, une dilatation aplatie, se terminant en pointe, les quatre antérieures en ayant également en dessous, accompagnée d'une plus petite près de l'articulation. Celles-ci, dans les cuisses postérieures, se trouve remplacée par les épines nombreuses dont elles sont garnies.

Tibias, tous dilatés, les antérieurs au bord externe, et les postérieurs sur les deux bords.

La dilatation externe consistant en une expansion arrondie, sinuée un peu inférieurement : celle des jambes postérieures beaucoup plus développée. La dilatation interne des tibias postérieurs, très sinueuse. D'abord concave près de l'articulation fémorale, elle devient bientôt convexe, pour se recourber de nouveau dans un arc contraire, qui se termine en pointe, beaucoup plus prononcée chez le mâle que chez la femelle; depuis là elle est concave, et va finir à l'articulation tarsienne : cette dernière est courbe et garnie d'une grande quantité de petites épines.

Tarses. Les deux premiers articles jaunâtres, avec le dernier et les crochets bruns.



NOTE**SUR L'EMPIS PLATYPTERA;**

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE A M. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Par M. ALEX. LEFEBVRE.

(Séance du 8 Janvier 1851.)

A cette dernière séance de notre Société, en octobre 1850, où j'eus tant de bonheur à me retrouver au milieu de vous tous, je me proposais d'entretenir un instant nos confrères de ce que je vais vous prier de leur communiquer de ma part. Mais au moment où notre président m'offrit si obligeamment la parole, il me fut impossible de rejoindre et note et dessin, qui décidément sont perdus. Si le peu que je trouve ici de l'un et de l'autre vous semble bon à être dit, à être montré, veuillez pour cette communication, me remplacer à votre prochaine réunion.

Voici ce dont s'agit :

Le 19 mai 1850, travaillant à mon bureau, et jetant par hasard les yeux sur la fenêtre qui le domine, j'aperçus sur une de ses vitres le plus singulier Diptère que j'eusse jamais vu. Un *Diopsis*, un *Celyphus*, ne m'eussent pas plus surpris, au premier abord, à rencontrer ici que cet insecte. C'était l'*Empis platyptera* de Panzer (*Rhamphomyia marginata* Fab., Meig. et Macq.), et dont les

ailes démesurément larges justifient assez l'exclamation par laquelle débute la description concise qu'il en donne : « *Insectum prodigiosum!* » Et, en effet, la tournure de ce Diptère est des plus étranges pour celui qui, comme moi, ne le connaissait pas.

Cependant, la figure assez remarquable qu'en donne le célèbre entomologiste du Palatinat m'était restée dans la mémoire. J'y cours, et évidemment c'était bien le même, mais fort heureusement d'un sexe différent que celui qui semble généralement connu.

Parlons d'abord de son habitat, quelque peu incertain encore. Jusqu'à ce jour, ce rare et curieux Diptère semblait appartenir à des localités trop différentes, pour ne pas être examinées. Car, Panzer le donne comme de *Mannheim* (selon M. Baader). M. Edwards Gray (ainsi que me l'apprend M. Macquart) le dit de *l'Europe méridionale*, dans son species des Diptères du Musée Britannique. Meigen rapporte en avoir pris deux seules femelles, mais sans dire où. Sans doute dans les environs d'*Aix-la-Chapelle*, car je ne sache pas que le vénérable entomologiste de Stolberg soit jamais beaucoup sorti de son pays : du moins, dans ses lettres, m'en témoignait-il peu le désir. D'autre part, M. Macquart, bien que possédant cet insecte, ne le comprend pas dans ses Diptères du nord de la France; et M. Zetterstedt ne le compte pas non plus au nombre de ceux de la Scandinavie (1).

Maintenant voici que je me rencontre face à face avec lui à Bouchevilliers, c'est-à-dire à l'extrémité la plus

(1) M. Robineau-Desvoidy (séance du 8 janvier 1851), confirme l'observation de M. Alex. Lefebvre, et annonce qu'il a trouvé plusieurs fois au mois de mai, dans les environs de St-Sauveur (Yonne), l'*Empis platyptera*.

septentrionale du département de l'Eure ! Cette *Rhamphomyia* serait-elle donc cosmopolite ? Je ne le pense pas, et d'après ces trois localités peu différentes en latitude, *Mannheim*, *Stolberg* et *Bouchevilliers*, je suis porté à croire que M. Gray, s'il ne l'a prise lui-même, n'ayant pas été bien renseigné, a été induit en erreur, et que cet insecte n'appartient pas plus aux parties les plus chaudes de l'Europe qu'aux parties hyperborées de la Suède. J'ai tout lieu de penser que la portion nord de la zone tempérée de l'Europe est plutôt sa véritable patrie.

Mais comment se hasarder à assigner une position géographique à un insecte, quand nous tous avons trouvé, soit à Fontainebleau, soit dans le bassin de Paris, maintes espèces de tous les ordres, tenues jusqu'alors ou pour des plus septentrionales, ou pour être exclusives au midi ?

Par un hasard des plus singuliers, Panzer figure, sans aucun doute, *une femelle*. Meigen, comme je l'ai dit plus haut, n'en vit jamais que *deux femelles*, et quant au mâle, il ajoute : « ob das Männchen anders gebildet ist? *Weiss* » *ich nicht*. » Or, ce *Weiss ich nicht* prouve que le mâle de cette espèce lui était complètement inconnu : car, s'il l'eût vu dans la figure qu'en donne la *Klassif. d. Zweifl.* 1, 228, 25, *Empis marginata*, tab. II, fig. 29 (ouvrage que je ne connais pas), il n'eût pas manqué de le dire, puisqu'il cite cette classification dans sa synonymie. Il faut donc en conclure que cette figure ne représente encore qu'une femelle. Ainsi, un seul sexe de ce Diptère semblerait être encore le seul décrit.

Or, l'exemplaire que j'en ai pris est évidemment un *mâle*. Cette capture a donc un double prix : d'abord elle enrichit notre faune d'un Diptère de plus ; et ensuite elle fait connaître un sexe non encore observé, à ce qu'il paraît.

N'ayant plus sous les yeux, le type que je m'étais empressé d'envoyer à M. Macquart, ni même le dessin de cet insecte, voici ce qu'il me reste de mes notes prises et de mes croquis.

La description et la figure de Panzer ne cadrent pas tout à fait avec cette *Rhamphomyia marginata* ♂ (nom qu'avec raison lui ont conservé Meigen et M. Macquart). Dans le mâle, les pattes sont bien autrement longues que dans la femelle de Panzer, et en plus, l'abdomen y est terminé par une armure copulatrice, fort visible, et dont, bien entendu, il n'est parlé nulle part. Tout ce mâle est d'un gris bleuâtre, plus sensible sur le thorax et sur la tête; en plus, il est hérissé de poils noirs et raides, assez clair-semés. Il a les yeux rougeâtres et très volumineux. Ses antennes sont noires et tout à fait de la forme voulue dans les *Rhamphomyia*, mais leurs deux premiers articles sont assez difficiles à distinguer. Les trois ocelles placés très bas à l'occiput sont parfaitement visibles et bien brillants. Loin d'être faible, le rostre est plutôt robuste, aussi long et aussi large au moins que le tibia antérieur. Sur le corselet deux lignes longitudinales, parallèles, écartées, et d'une teinte enfumée, ne descendent pas tout à fait jusqu'à son extrémité postérieure. Les jambes sont très grêles, très longues, comparées à celles de la femelle de Panzer, noires et légèrement ciliées; mais les postérieures sont les plus longues, et de beaucoup. Leurs cuisses atteignent l'extrémité de l'abdomen; la jambe et le tarse sont chacun aussi long que la cuisse. De ce tarse, le premier article aussi long que les quatre autres; le second, de moitié aussi long que le précédent; les troisième, quatrième et cinquième, presque égaux entre eux; cependant le quatrième pourrait être le plus petit des trois derniers. L'abdomen est assez fort, mais latéralement comprimé, terminé en pointe, et en plus par deux appendices noirs, droits, aussi longs qu'un

des derniers tarses, écartés, parallèles, plats, étranglés à leur milieu, spatulés à leur extrémité, et hérissés de poils raides. Quant à ses ailes vraiment singulières, et qui ouvertes lui donnent l'apparence d'un gigantesque *Xenos*, il les a au moins aussi amples que dans la figure de Panzer. Leur marge largement enfumée, est d'un brun foncé, plus intense sur le bord antérieur et apical; leur base un peu enfumée contre et le long du bord antérieur. Pour ce qui est de cette coloration rosée que Panzer signale et figure à leur bord postérieur, ce n'est que l'effet d'une irisation qui couvre toute la surface des ailes, même dans leur portion obscure, et qui en dessous est des plus vives. Tous leurs plans par cela même doivent être, et sont en effet très prononcés. Quant aux balanciers, ils sont longs, pyri-formes, et d'un beau blanc de neige.

Mais ce qu'il y a de curieux dans l'exemplaire que j'ai trouvé, c'est que sur la marge enfumée de *la seule aile gauche* il existe entre chaque nervule une large éclaircie ovulaire faisant tache, et formant ainsi une série de lunules marginales, dont il n'y a pas trace à l'aile droite. Alors, reste à savoir laquelle des deux ailes est à l'état normal, car de ces taches, la figure de Panzer n'offre aucun vestige. L'insecte porte habituellement ces énormes ailes, ployées comme celles des autres Diptères de nos départements, ce qui ne lui en donne qu'un faciès plus extraordinaire et qui me le fit remarquer tout aussitôt.

Explication de la planche 4, N° III.

1. *Empis platyptera* ♀, grossie, d'après Panzer, et à côté, mesure de sa grandeur naturelle.

Il va sans dire que dans le trait que je donne de la fig. de Panzer, je n'ai voulu que rappeler le faciès de ce Diptère peu connu, sans me permettre de corriger ce que

cette figure offre de défectueux, surtout la tête de l'insecte, qui est méconnaissable ; c'est en cela que je regrette la perte du dessin que j'avais fait du mâle dans son entier, et qu'actuellement il m'est impossible de reproduire, ainsi que divers détails.

2 à 4. *Empis platyptera* ♂, considérablement grossi.

2. Aile gauche.

3. Abdomen.

4. Son extrémité vue en dessus.



MÉMOIRE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES DIPTÈRES
DONT LES LARVES MINENT LES FEUILLES DES PLANTES ,
ET A CELLE DE LEURS PARASITES.

PAR M. LE COLONEL GOUREAU.

(Séance du 8 Mars 1848).

Les Diptères dont les larves minent les feuilles des plantes sont d'une très petite taille en général, et excessivement nombreux en espèces. Il a convenu au souverain Créateur de multiplier le nombre des êtres en raison de leur petitesse, pour qu'ils puissent accomplir le rôle qu'il leur a attribué dans la police générale de la nature. Ces petits moucheron échappent aux yeux et au filet du chasseur par leur exigüité et leur agilité ; c'est pourquoi ils sont relativement rares dans les collections. Le moyen qui me paraît le plus simple et le plus sûr de se les procurer, est de les élever en renfermant dans des boîtes les feuilles minées que l'on rencontre dans les campagnes et dans les jardins. Au bout de peu de temps on récolte dans ces boîtes les Diptères et leurs parasites.

Les larves d'où sortent ces petites mouches ont toutes, à peu près, la même forme et la même manière de vivre qui ont été décrites par Réaumur (t. 3, 1^{er} mém.) Elles se montrent dans diverses saisons, depuis l'apparition des feuilles, jusqu'à leur chute. Elles tracent sous l'épiderme

supérieur des galeries simples, filiformes, diversement contournées, fines comme la pointe d'une aiguille à leur origine, s'élargissant à mesure que le ver grossit, ou bien de vastes galeries irrégulières, dans lesquelles plusieurs larves vivent et travaillent ensemble. Parvenues à leur taille, les unes se changent en pupe à l'extrémité de la galerie même, ou dans un point de cette galerie qu'elles choisissent; d'autres traversent le parenchyme de la feuille, se réfugient contre l'épiderme inférieur, et y opèrent leur changement, ou bien elles percent la feuille et se retirent contre une nervure saillante qui leur sert d'abri, et se couvrent avec le duvet de la feuille; enfin, il y en a qui abandonnent complètement leur habitation pour s'enfoncer dans la terre. Les Diptères se montrent pendant toute la belle saison. Quelques espèces n'ont qu'une génération dans l'année, d'autres en ont deux et même un plus grand nombre. Ils se propagent d'une année à l'autre en passant l'hiver à l'état de pupe, et probablement aussi à l'état parfait, en se réfugiant dans des abris qui les garantissent des rigueurs de l'hiver. Les femelles sont pourvues d'un oviducte renfermé dans une petite queue cornée en forme de tuyau court, avec lequel elles font une petite entaille à l'épiderme de la feuille avant d'y pondre un œuf. Ce tuyau porte aussi le nom d'oviducte.

Je n'entrerai dans quelques détails sur les formes des larves et sur leurs mœurs que pour les espèces qui présentent des particularités dignes d'être rapportées (1).

(1) Les Diptères signalés dans ces notes ont été vus par M. Macquart, qui a bien voulu me faire connaître ceux qu'il croit nouveaux. J'en dois excepter l'*Agromyza elegans* et la *Phytomyza Robinaldi*, qui n'étaient pas écloses lorsque je lui ai fait l'envoi de ces espèces. Les noms que je donne aux parasites, faute de savoir ceux qui peuvent leur avoir été attribués antérieurement, doivent être regardés comme

Agromyza Macquarti, R.-D.

Oscinis Macquarti, G.

(Pl. 5, N° I, f. 1-10).

Long. 2 mill. Noire, face, front, antennes fauves, la palette de ces dernières brunâtre en dessus; vertex, à point noir; thorax, écusson, un peu grisâtres; abdomen noir; le bord des segments et les côtés jaunes; pattes noires, à articulations pâles; ailes hyalines, à nervures jaunes à la base; balanciers jaunâtres; ♀ oviducte court, noir.

Cette espèce ressemble à l'*Oscinis flavimana*, Meig. Mais elle en diffère en ce que le front est entièrement fauve, en ce que les pieds ont les genoux fauves, en ce que les jambes antérieures et le premier article des tarsi antérieurs ne sont pas fauves (note de M. Macquart).

Je dédie cette nouvelle *Oscinis* à notre célèbre diptérologue dont les travaux ont rendu et rendent de si grands services aux naturalistes qui s'occupent de l'histoire des Diptères.

La larve de l'*Oscinis Macquarti* mine les feuilles du Bouillon blanc (*Verbascum thapsus*). On en trouve ordinairement plusieurs dans la même galerie. La membrane supérieure soulevée sur une assez grande étendue leur forme une couverture qui les préserve de l'air, de la pluie et de l'action immédiate du soleil. On commence à les voir dans les feuilles vers le 19 juin, et dès le 22 il y en a provisoires, et devront être abandonnés aussitôt qu'on reconnaîtra qu'ils ont déjà été nommés.

Ces mêmes petits Diptères ont été examinés en 1851 par M. Robineau-Desvoidy, qui a bien voulu les nommer. Tous ceux dont le nom est suivi des lettres R.-D. sont dans ce cas. Les Chalcidites parasites ont été soumis à M. Westwood, qui a eu la complaisance d'en déterminer le genre. Ce sont ceux dont le nom est suivi de l'indication Westw.

qui ont atteint toute leur croissance et qui en sortent pour chercher un endroit favorable à leur transformation, qui a lieu vers le 24. Celles que l'on élève dans des boîtes, ne trouvant pas de terre pour s'y enfoncer, se changent en pupes sur le fond même de la boîte ou entre les feuilles. La pupes est brune, luisante, semblable pour la forme aux autres pupes des mineuses. L'insecte parfait prend son essort vers le 17 juillet, pour se reproduire dans une nouvelle génération, qui est probablement suivie d'une troisième. L'espèce se conserve pendant l'hiver dans la terre, sous forme de pupes.

Les larves sont attaquées dans leurs galeries par un parasite qui les blesse, et dont la postérité se développe dans leur corps. Toutes celles contenues dans les feuilles que j'ai récoltées pendant l'automne de 1846 avaient été piquées, et aucune d'elles n'a donné son Diptère. Il en est de même, en général, pour les autres mineuses récoltées en automne; elles sont presque toutes blessées, parce que les petits Braconites, leurs ennemis, se sont beaucoup multipliés pendant l'été. Il n'en réchappe que ce qui est nécessaire pour perpétuer l'espèce. Les larves du printemps et du commencement de l'été sont moins sujettes à cet accident, parce que les Braconites sont alors moins nombreux, et les Diptères deviennent abondants; mais l'équilibre se trouve rétabli chaque année par l'action des parasites.

Le parasite de la mineuse du Bouillon blanc s'est montré chez moi le 22 mai. Il me paraît appartenir au genre *Alysia* et à l'espèce appelée :

Alysia truncator, N. V. Es.

Long. 2 1/2 mill. Noir luisant, les trois premiers articles des antennes testacés, tachés de noir en dessus; palpes et

pattes jaunâtres; tarsi bruns à l'extrémité; ailes hyalines, à stigma noir, et base des nervures jaunâtre.

Agromyza nana, Meig.

Agromyza ircos, R.-D.

(Pl. 5, N° II, f. 1-9).

Long. 2 mill. Noire; trompe et tige des balanciers d'un blanc jaunâtre; boutons des balanciers blancs; genoux bruns; ailes hyalines.

La larve mine les feuilles de l'Iris des marais (*Iris pseudo-acorus*). Son histoire est donnée dans une note précédente (An. Soc. ent., 2^e S., t. IV, p. 230). J'ai récolté des larves et des pupes pendant quatre ans avant de voir éclore l'insecte; toutes les larves avaient été blessées par des parasites, probablement parce que je les avais récoltées en automne. Ce parasite me paraît appartenir au genre *Dacnusa*, très voisin des *Alysia*, mais s'en distinguant par la cellule radiale grande, le stigma très allongé, et par deux cellules cubitales seulement. Il s'est montré le 29 août 1846, sortant des pupes récoltées dans l'automne précédent. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Dacnusa flavipes, G.

Long. 2 mill. Noir luisant; les trois premiers articles des antennes et les pattes jaunâtres; les crochets des tarsi noirs; ailes hyalines, à nervures brunes.

Les premiers articles des antennes sont quelquefois simplement tachés de jaune en dessous.

Le 26 septembre 1846, un deuxième parasite s'est montré dans la boîte contenant des feuilles minées d'Iris des marais; il me paraît appartenir, comme le précédent, à la tribu des Braconites, mais je ne peux le rattacher

d'une manière satisfaisante à aucun des genres de cette tribu. On le prendrait, au premier coup d'œil, pour un Ichneumonien. Ses antennes sont composées de vingt-cinq articles très distincts; le troisième est long, cylindrique; les suivants diminuent graduellement de longueur, et finissent par devenir des grains ronds qui donnent à l'antenne l'aspect moniliforme; elles se roulent après la mort de l'insecte. Elles sont portées sur un front saillant en avant, qui fait paraître la face rentrée en arrière, un peu concave et un peu prolongée; l'abdomen est ovoïde, allongé, atténué en pédicule, la tarière saillante après la mort. Les ailes sont pourvues d'une cellule radiale, grande, atteignant le bout de l'aile, et de deux cellules cubitales, la première grande, presque carrée, mais un peu en trapèze, la deuxième incomplète; et d'une cellule discoïdale à peu près carrée, aussi grande que la première cubitale. Ces caractères pourraient le faire ranger dans le genre *Blacus* (1).

Ce parasite est excessivement grand, par rapport aux arves d'*Agromyza nana*, puisqu'il a 4 mill. de long, ce qui lui donne un volume huit fois aussi considérable que celui du *Dacnusa flavipes*, premier parasite de ces larves. Il semble impossible que la larve qui lui a donné le jour ait été contenue dans celle de l'*Agromyza*. Peut-être qu'il y avait dans les feuilles une autre larve que je n'ai pas remarquée, dans laquelle elle a vécu; peut-être aussi qu'elle a dévoré plusieurs larves d'*Agromyza*, ce qui supposerait

(1) Le genre *Blacus* est celui dont cet insecte se rapproche le plus par la forme des articles de ses antennes; mais dans ce genre les femelles en ont depuis 16 ou 18 jusqu'à 22, tandis que la femelle dont il s'agit en a 25 bien distincts; elle a en outre de l'analogie avec le *Blacus ruficornis* (*Bracon ruficornis* N. V. Es.), mais elle est plus grande.

qu'elle vit en parasite extérieur. Le 21 octobre 1847, j'ai trouvé la même espèce de Braconite sur une feuille de chêne chargée de galles en tête d'épingle. Je n'ai pas remarqué qu'elle fît aucun mouvement annonçant l'intention de piquer ces galles; elle se promenait lentement, sans chercher à s'enfuir, peut-être à cause du froid de la journée, et s'est laissée prendre avec les doigts. Voici la description de cette espèce :

Blacus ? Florus, G. (1).

Long. 4 mill. *Noir luisant; antennes testacées, à premier article noir, les derniers bruns, les intermédiaires de plus en plus tachés de brun à l'extrémité supérieure; pattes testacées; les crochets des tarsi bruns; ailes légèrement lavées de jaune, à nervures jaunes; tarière un peu sail-lante ♀.*

Outre ces deux parasites, il y en a paru un troisième qui s'est montré le 21 mai 1847. Je conjecture qu'il a vécu aux dépens des larves mineuses, mais je ne sais s'il se tient dans le corps de ces larves, ou s'il reste à l'extérieur. C'est un Chalcidite que je rapporte au genre *Omphale* de la tribu des Eulophites, et à qui je donnerai provisoirement le nom de :

Omphale palustris, G.

Entedon palustris, Westw.

Long. 2 mill. *Vert-bleuâtre brillant; antennes noires, velues; pattes blanches, à crochets des tarsi bruns; ailes hyalines.*

(1) Nom du dernier gouverneur romain de la Judée, sous lequel éclata la guerre qui a fini par la destruction de Jérusalem et la dispersion des Juifs.

Le troisième article des antennes est plus long et plus gros que les autres ; les poils dont elles sont ornées sont blanchâtres, peu épais.

—
Agromyza pusilla, Meig.

(Pl. 5, N° III, f. 1-6.)

Long. 1 1/2 mill. *Noire* ; face, front, antennes jaunes, ces dernières à style noir ; vertex à point noir ; écusson, côtés du thorax et balanciers jaunes, le premier avec un point noir de chaque côté ; poitrine jaune, avec une tache noire au milieu et un point de chaque côté ; abdomen à segments finement bordés de jaune ; pattes noires, à cuisses jaunes ; tibias antérieurs ayant du jaune en dedans ; ailes hyalines.

La larve mine les feuilles du Tithymale (*Euphorbia cyparissias*), dans lesquelles elle creuse une galerie oblongue irrégulière, assez vaste. On l'y trouve dans la deuxième quinzaine de juillet. Celles que j'ai récoltées le 23 juillet 1847 ont commencé à sortir des feuilles le 25, pour se changer en pupe jaunâtre sur le fond de la boîte ; ce qui indique que dans l'état de nature elles s'enfoncent dans la terre, ou du moins qu'elles se cachent à la superficie, sous les feuilles ou au pied des herbes. L'insecte parfait s'est envolé le 11 août suivant.

Le parasite de cette larve est un *Dacnusa*, qui a paru dans la boîte le 12 août. Je l'appellerai provisoirement :

Dacnusa incerta, G.

Long. 2 mill. *Noir luisant* ; base du premier article des antennes pâle ; pattes testacées ; base du ventre brunâtre ; crochets des tarsi bruns ; ailes hyalines.

Cet insecte pourrait bien n'être qu'une simple variété du *D. flavipes*, décrit précédemment.

—

Phytomyza Scolopendrii, R.-D.

Phytomyza elegans, G.

(Pl. 5, N^o IV, f. 1-13).

Long. 2 mill. *Jaune; antennes noires, à base jaune; front fauve, avec un point noir sur le vertex; yeux rouges (vivant), bruns (mort); dos du corselet noir; une tache sous l'écusson et l'oviducte noirs; dessus des segments de l'abdomen brunâtre, bordé de jaune; jambes et tarsi postérieurs noirs; ailes hyalines.*

La larve mine les feuilles de la fougère, appelée Scolopendre ou langue de cerf (*Scolopendrium officinale*), qui croît dans les vieux murs, les fissures des rochers des lieux ombragés et humides, dans les puits, au pied des haies exposées au nord, et qui est commune dans les environs de Cherbourg. Elle y creuse une galerie filiforme, quelquefois droite, le long de la nervure médiane, quelquefois très contournée, mais toujours très longue, à l'extrémité de laquelle elle se change en puppe, de couleur jaunâtre. On l'y trouve à la fin du mois d'août. Les feuilles que j'ai récoltées le 11 septembre 1847 contenaient des larves et des puppes. L'insecte parfait s'est montré le 22 du même mois.

Cette larve est attaquée dans son gîte par deux parasites, dont le premier est un Braconite du genre *Dacnusa*, qui s'est montré entre les 24 et 29 septembre. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Dacnusa punctum, G.

Long. 2 mill. *Noir luisant; une petite tache fauve oblongue sur le deuxième segment de l'abdomen; pattes testacées; les tibia et les tarsi postérieurs lavés de brun; ailes hyalines.*

La tache jaunâtre est plus ou moins apparente, et quelquefois presque entièrement effacée. On est souvent témoin de changements considérables dans les couleurs des insectes qu'on élève dans des boîtes. Certaines parties, telles que les antennes, les pattes, tout ou partie de l'abdomen, qui sont testacées ou fauves à la naissance, deviennent brunes plus ou moins foncées et quelquefois noires, ce qui rend la détermination des espèces très difficile. Il est possible que cet effet soit le résultat de la domesticité dans laquelle ils se sont développés, qui n'a pas permis aux nuances de prendre leur intensité naturelle, et que dans l'état de liberté ces nuances soient beaucoup plus fixes. Il y a donc lieu de se défier des espèces récoltées dans des boîtes, qui paraissent nouvelles ; on n'est même pas assuré que celles prises dans la campagne, qui diffèrent seulement par des nuances de fauve, de pâle, de testacé, de brun, par des taches plus ou moins apparentes de ces couleurs, soient réellement distinctes, et ne doivent pas être regardées comme de simples variétés. Il est à désirer que la vérité de ces réflexions soit constatée par plusieurs observations répétées sur diverses espèces, afin que l'on soit en droit de diminuer le nombre des espèces d'insectes qui se ressemblent quelquefois à un tel point, que ni le discours, ni la peinture n'y peuvent signaler des différences appréciables.

Le deuxième parasite de la mineuse de la Scolopendre a paru le 14 septembre 1847. Le 8 octobre suivant il s'en est montré un nouveau, que je suppose être la femelle du premier, quoique ces insectes ne se ressemblent en aucune façon ; mais comme ils proviennent l'un et l'autre de larves semblables et de chrysalides entièrement pareilles, il m'a paru qu'on pouvait hasarder ce rapprochement, dont la légitimité n'est cependant pas hors de doute. J'ai suivi

avec soin le développement de la femelle éclore le 8 octobre, et je peux donner quelques détails sur sa vie.

Dans une feuille minée de Scolopendre, récoltée le 11 septembre 1847, il y avait une larve de *Phytomyza elegans*, sur laquelle se tenait une petite larve blanche, longue d'environ un demi-millimètre, un peu atténuée aux deux bouts, qui s'y tenait fortement attachée par la tête, comme si ses dents avaient été engagées dans la peau de sa victime. Le 14 du même mois elle s'est détachée d'elle-même et s'est placée sur le fond de la boîte. Elle avait alors acquis 2 1/2 mill. de long et toute sa taille. On distinguait dans son intérieur une nuance brune, produite par les aliments contenus dans le tube intestinal. Le 16 elle s'est changée en chrysalide entièrement blanche, qui a bruni dès le lendemain, qui est ensuite devenue noire, et enfin qui a pris une belle couleur d'un bleu-noir luisant. Cette chrysalide est déprimée, et ressemble à celles de plusieurs Eulophites qui vivent aux dépens de l'*Apion ulicicola*, Per., qui se développe dans les galles des ajoncs (*Ulex Europæus* et *nanus*). L'insecte en est sorti le 8 octobre. Il me paraît appartenir au genre *Entedon*, et je lui donnerai provisoirement le nom de *Lepidus* (1). C'est un nouveau parasite extérieur à ajouter aux espèces que j'ai signalées dans d'autres occasions.

Entedon Lepidus, G.

♀ Long. 2 mill. Tête et antennes noires, le dernier article blanc; thorax vert-soyeux en dessus, fauve en dessous, excepté le prosternum qui est vert métallique brillant; abdomen vert à sa base, brun noirâtre à l'extrémité, fauve au

(1) Nom de l'un des triumvirs après la mort de César.

milieu; pattes fauves; une ligne noire au-dessus des genoux antérieurs et intermédiaires; tibias postérieurs bruns, à tarsi blancs, excepté le dernier article qui est brun; ailes hyalines; une bande transversale à la base, une lunule au rameau stigmatique, brunes, l'extrémité enfumée.

♂ Long. 2 mill. Vert-noirâtre bronzé; front bleu; antennes noires; pattes testacées, l'extrémité des tibias postérieurs un peu brune, ainsi que l'extrémité des tarsi; ailes hyalines.

On voit par cette description qu'il n'y a pas de ressemblance entre les deux insectes, que l'on prendrait plutôt pour deux espèces distinctes, appartenant même à des genres différents, que pour le mâle et la femelle de la même espèce; aussi c'est avec doute que je les réunis.

Phytomyza Plantaginis, R.-D.

Phytomyza Robinaldi, G.

(Pl. 5, N° V, f. 1-7).

Long. 1 1/2 mill. Noire; face et front jaunes; vertex grisâtre, à point noir; antennes noires; thorax grisâtre; poitrine tachée de jaune; segments de l'abdomen finement bordés de jaune ♂; ses côtés, ainsi que le bord du dernier segment jaunes ♀; oviducte court, noir, luisant; balanciers jaunes; ailes hyalines.

Cette espèce est dédiée à M. le docteur Robineau-Desvoidy, dont les travaux entomologiques ont pour but de classer l'ordre des Diptères d'après les mœurs des différentes espèces qui le composent.

La larve mine les feuilles de Plantain (*Plantago lanceolata*), dans lesquelles elle creuse une galerie filiforme très étroite, plus ou moins flexueuse, à l'extrémité de

laquelle elle se change en puppe jaunâtre. La galerie est pratiquée, par exception, sous la membrane inférieure, et la puppe se trouve sous cette même membrane. J'ai récolté des feuilles minées, le 24 août 1847, qui contenaient des pupes et point de larves; c'est avant cette époque qu'on doit chercher ces dernières. L'insecte parfait s'est montré le 8 septembre suivant.

La larve est attaquée dans sa galerie par un parasite qui ressemble beaucoup à l'*Entedon Lepidus*, et qui pourrait bien n'en pas différer spécifiquement, quoiqu'il offre quelques nuances sur l'abdomen qui ne sont pas les mêmes; ces légères dissemblances ne sont peut-être qu'accidentelles, et ne constituent qu'une simple variété. Je lui donnerai cependant un nom particulier en attendant que son identité soit constatée, et je l'appellerai :

Entedon Gratus, G. (1).

Long. 2 mill. Tête et antennes noires, celles-ci à dernier article blanc; corselet vert-bleuâtre soyeux en dessus, fauve en dessous; abdomen fauve à sa base, brun au milieu, noirâtre à l'extrémité; pattes testacées, à ligne noire au-dessus des genoux; ailes hyalines: une bande brune à la base, une lunule légère au rameau stigmatique, l'extrémité très légèrement enfumée.

Phytomyza Aquifolii. G.

(Pl. 5, N° VI, f. 1-9).

Long. 2 1/2 mill. Noire; thorax mat; abdomen luisant; trompe et balanciers blancs; ailes hyalines, un peu obscures, légèrement roussâtres à la base.

Cette espèce ressemble à la *Phytomyza nigra*, Meig.,

(1) Nom du 5^e gouverneur romain de la Judée.

mais elle n'a pas le thorax gris et les genoux blancs. (Note de M. Macquart).

La larve mine les feuilles du Houx (*Ilex aquifolium*), dans lesquelles elle creuse une galerie assez vaste, d'une forme ovale irrégulière, sous la membrane supérieure, qui devient rougeâtre en vieillissant. Parvenue à toute sa taille, elle a la précaution de percer cette membrane dure et épaisse d'un petit trou rond, et de se changer en puppe, la tête placée à l'entrée du trou. La puppe est d'une couleur jaunâtre tirant au ferrugineux. Les larves paraissent dans les feuilles dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver. Celles que j'ai récoltées le 16 mars 1847 se sont changées en puppe peu de jours après, et les insectes se sont envolés le 11 mai.

Cette larve est exposée aux attaques de deux parasites, dont le premier s'est montré le 11 mai. Il appartient à la tribu des Braconites et au genre *Dacnusa*. Il est fort possible que ce soit la même espèce que celle que j'ai appelée *punctum*, qui vit aux dépens des larves mineuses de la Scolopendre, mais comme elle offre des différences dans les nuances, je lui donnerai un nom particulier, et je l'appellerai :

Dacnusa maculata, G.

Long. 2 1/3 mill. Noire; antennes noires en dessus, à premier article jaune en dessous, les autres bruns; face brunâtre; bouche et pattes jaunâtres; dos du deuxième segment de l'abdomen de la même couleur; ailes hyalines.

La tache jaune de l'abdomen est plus ou moins étendue, quelquefois elle est à peine apparente.

Le deuxième parasite de la mineuse du Houx est un très petit Chalcidite, qui est éclos le 22 mai 1847. Il me

paraît se rapporter au genre *Entedon* et à l'espèce appelée *Latreillei*, autant qu'on en peut juger à la simple lecture de la description.

Entedon Latreillei? Walk.

Long. 1 1/2 mill. Vert doré brillant; antennes brunes, les deux premiers articles jaunes; face d'un rouge doré éclatant; tête ponctuée; pattes jaunes; ailes hyalines.

Les antennes sont filiformes, composées de sept articles. Je n'ai obtenu qu'un seul individu de cette espèce.

—

Phytomyza Xylostei, R.-D.

Phytomyza aprilina. G.

(Pl. 5, N° VII, f. 1-3.)

Long. 2 mill. Noire; face et front testacés, vertex à point noir; jambes noires; balanciers jaunâtres; ailes hyalines.

Cette espèce est différente de la *Phytomyza agromyzina*, Meig., dont la larve vit aussi dans les feuilles du Chèvrefeuille des bois (*Lonicera xylosteum*). Cette dernière, dont l'histoire est donnée (An. Soc. ent., 2^e S., t. IV, p. 225), trace dans les feuilles des galeries filiformes diversement contournées, et en sort pour se changer en puppe dans la terre; elle se transforme en insecte parfait en automne, c'est au moins dans ce temps que je l'ai obtenue. La *Phytomyza aprilina* est au contraire très printanière. Sa larve commence à paraître dès les premiers jours de mars. Elle trace dans les feuilles tendres du Chèvrefeuille une galerie courte, filiforme, qui se termine par un espace miné oblong, irrégulier, assez vaste. Les feuilles que j'ai récoltées le 5 mars contenaient déjà des larves; celles que j'ai

cueillies le 20 du même mois renfermaient quelques larves, et plus communément des pupes d'un vert tendre. L'insecte parfait s'envole dès le 10 avril.

Cette larve est la proie d'un petit Braconite du genre *Dacnusa*, comme la plupart des précédents, qui me paraît le même que celui décrit sous le nom de *flavipes*, à l'article de la mineuse de l'Iris des marais.

—
Phytomyza flava, Meig.

Phytomyza Ranunculi, R.-D.

(Pl. 6, N° VIII, f. 1-8).

Long. 2 mill. Jaune pâle; troisième article des antennes et style noirs; corselet avec trois bandes longitudinales brunes; sous-écusson noir luisant; abdomen à bandes étroites brunâtres sur chaque segment; tarsi bruns; ailes hyalines.

Les yeux sont verts sur l'insecte vivant, et noirs après sa mort.

La larve mine les feuilles de la Renoncule acre (*Ranunculus acris*), que l'on trouve très abondamment répandue dans les campagnes, et que l'on cultive dans les jardins sous le nom de Bouton-d'Or. Elle y trace des galeries filiformes, très tortueuses et diversement contournées, se rencontrant quelquefois pour former des espèces de chambres. Elles y paraît dès le mois de mai. Celles que j'ai récoltées le 27 mai 1847, sont sorties des feuilles et se sont transformées le 29 en pupes, d'un gris-verdâtre, sur le fond de la boîte. Ces pupes ont la même forme que celles des autres mineuses. L'insecte parfait s'en est échappé le 15 juin suivant.

Cette larve est la proie de deux parasites, dont le premier est un Braconite du genre *Dacnusa*, qui me paraît se

rapporter au *D. flavipes*, ou plutôt au *D. incerta*, décrit précédemment, parce que les trois premiers articles des antennes sont simplement tachés de fauve en dessous.

Le second parasite est un petit Chalcidite de la tribu des Eulophites, que je rapporte au genre *Entedon*. Il s'est montré le 19 juin dans la boîte renfermant des feuilles minées de Renoncule. Je n'ai pas vu sa larve, et je ne sais si elle vit dans le corps de sa victime ou si elle se tient couchée dessus. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Entedon Cyrinus, G. (1).

Long. 1 1/2 mill. Vert-bronzé; abdomen lisse, brillant; antennes noires; pattes vertes, les articulations et les quatre premiers articles des tarsi blanchâtres; crochets bruns; ailes hyalines.

Phytomyza Spondylii, R.-D.

Phytomyza nigra, Meig.

(Pl. 6, N° IX, f. 1-4).

Long. 1 2/3 mill. Noire; face blanchâtre, front d'un blanc jaunâtre; vertex à point noir; thorax légèrement grisâtre; abdomen noir luisant, le dernier segment bordé d'un liséré blanc; oviducte court et large; pattes noires; ailes hyalines et balanciers blancs.

La larve mine les feuilles de la Berce ou Branc-Ursine (*Heracleum spondylium*), dans lesquelles elle trace une galerie simple, filiforme, flexueuse, quelquefois très contournée, à l'extrémité de laquelle elle se change en pupa

(1) Nom du gouverneur romain de la Syrie qui fit le dénombrement de la Judée pendant lequel naquit J.-C.

de couleur noire. Les feuilles étant grandes et lobées, on voit ordinairement plusieurs larves cheminer dans la même feuille, mais chacune d'elle s'établit, autant qu'elle peut, dans un lobe particulier, comme pour ne pas gêner les autres et n'en pas être gênée.

Les feuilles que j'ai récoltées le 7 juin 1847 contenaient des larves et des pupes, d'où les petites mouches sont sorties entre le 25 juin et le 1^{er} juillet.

Je n'ai obtenu aucun parasite de cette espèce de *Phytomyza*, probablement parce que le hasard m'a fait rencontrer des larves non blessées.

—
Phytomyza horticola, G.

Phytomyza geniculata, Macq.. R.-D.

(Pl. 6, N^o X, f. 1-11).

Long. 2 mill. *Noire* ; face et front blanchâtres ; vertex à point noir ; corselet grisâtre ; abdomen noir, le dernier segment bordé d'un liséré blanc ; oviducte court, large, d'un noir luisant ; pattes noires ; ailes hyalines et balanciers blancs.

Cette *Phytomyze* me paraît inédite, mais elle ne diffère de la *P. affinis* que par ses antennes entièrement noires. (Note de M. Macquart).

La larve est polyphage et se nourrit de diverses plantes cultivées dans les jardins ; je l'ai obtenue, le 1^{er} juillet, de larves mineuses de la Giroflée ; le 5 juillet, de larves mineuses du Crambé ou chou marin ; le 13 juillet, de larves mineuses de la Capucine ; et le 2 août de larves mineuses du Pavot des jardins. Elle trace dans les feuilles, sous la membrane supérieure, une galerie simple, filiforme, plus ou moins flexueuse et contournée, à l'extrémité de laquelle elle se change en puppe, après avoir traversé le

parenchyme pour se réfugier contre la membrane inférieure. Une de ces pupes, provenant d'une feuille de Capucine, m'a laissé voir à son extrémité antérieure, sur le deuxième segment, deux petites lignes noires disposées comme une flèche sur son arc, qui sont, à ce qu'il me semble, les crochets de la larve restés dans la peau de la puppe. J'avais déjà remarqué cet accident sur une puppe de la mineuse de la Scolopendre, mais les deux petites lignes étaient autrement placées l'une par rapport à l'autre. Il est bon de savoir ce que deviennent les dents de la larve dans la métamorphose, puisque l'insecte parfait n'en possède pas. Ce même fait a été observé par Réaumur, qui représente (t. 4; pl. 21, f. 9, 10) les crochets d'une larve se détachant de la bouche et se fixant à la coque. La petite mouche s'envole dans le mois de juillet.

Une autre espèce (*Notiphila flaveola*, Meig.) dont l'histoire est donnée dans une note précédente, vit aussi dans les feuilles de la grande Capucine, mais la galerie qu'elle y pratique est centrale, oblongue, assez vaste. Il y a différence dans l'industrie des larves, comme il y a différence dans les deux espèces de mouches.

La larve de la *Phytomyza horticola* sert de nourriture à plusieurs parasites, dont le premier est sorti, le 13 juillet, d'une puppe retirée d'une feuille de Chou marin. Il appartient au genre *Dacnusa*, et présente beaucoup d'analogie avec le *D. flavipes* dont il a été question précédemment. Il en diffère cependant en ce que ses antennes sont entièrement noires et ses pattes testacées, légèrement lavées de brun. Un second individu entièrement semblable s'est montré le 22 juillet, sortant d'une puppe récoltée sur la Capucine. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Dacnusa Lysias. G. (1).

Long. 2 mill. Noir luisant; pattes testacées, lavées de brun à l'extrémité des jambes et sur les tarsi; ailes hyalines.

Un second parasite de la même larve est un petit Chalcidite qui me paraît appartenir au genre *Omphale*, à cause de ses antennes velues, composées de sept articles. Il s'est montré le 6 août dans la boîte contenant des feuilles minées de Pavot. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Omphale stigma. G.*Closterocerus stigma*, Westw.

Long. 1 mill. Vert; antennes noires; thorax ponctué; abdomen lisse, luisant, vert bronzé à l'extrémité; cuisses vert sombre, tibiai noirâtres, articulations et premiers articles des tarsi blanchâtres, les autres bruns; ailes hyalines, à rameau stigmatique bien marqué, entouré d'un nuage léger.

Un troisième parasite a vu le jour le 2 août dans la boîte contenant des feuilles minées de Capucine. Il me paraît se rapporter au genre *Entedon*, et probablement à celui de *Cirrospilus* qui en est démembré. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Cirrospilus cyanops. G.

Long. 1 1/2 mill. Vert-noirâtre; antennes noires; yeux bleus (vivant); pattes blanches, à cuisses vert-noirâtre, et

(1) Nom du tribun commandant de Jérusalem qui fit arrêter saint Paul.

à ongles des tarsi bruns; abdomen ové-conique; ailes hyalines, à rameau stigmatique peu prononcé.

Enfin, un quatrième parasite est sorti des feuilles minées de Capucine ou des pupes contenues dans ces feuilles, le 6 août, en même temps que le précédent. Il me paraît se rapporter au genre *Systasis*, à cause de ses antennes en massue, de douze articles, dont le troisième très petit. Je l'appellerai provisoirement :

Systasis celer. G.

Long. 1 1/2 mill. Vert-bleuâtre; antennes noires; yeux rougeâtres (mort); abdomen vert-noirâtre, lisse, terminé en pointe, anguleux et béant en dessous ♀; jambes testacées, à crochets des tarsi bruns; ailes hyalines.

Phytomyza primulae, R.-D.

Phytomyza cinerella, Meig.

(Pl. 6, N° XI, f. 1-12.)

Long. 2 mill. Noire; face et front testacés; vertex à point noir; jambes noires; ailes hyalines et balanciers blancs

La larve mine les feuilles de Primevère (*Primula grandiflora*), dans lesquelles elle trace une galerie simple, filiforme, quelquefois très contournée; d'autres fois les espaces minés sont grands, irréguliers, comme si elle avait enlevé tout le parenchyme interposé entre les circuits de son chemin. Parvenue à sa croissance, elle perce la feuille, chemine sur la membrane inférieure et se transporte assez loin de sa galerie. Elle choisit pour subir son changement en pupa l'angle formé par la saillie de la nervure médiane;

elle s'étend dans cet angle et se couvre avec le duvet qui tapisse la face inférieure de la feuille.

Cette larve offre dans son organisation des particularités qu'on ne remarque pas dans les autres mineuses du même genre, ni dans celles des autres genres qui proviennent des mineuses que j'ai eu l'occasion d'observer jusqu'à ce jour. Les stigmates antérieurs sont très longs, à peu près de la longueur du corps et dichotomes; chacun d'eux est formé de deux filets blancs réunis vers la base en forme d'y ou de fourche. La larve fait mouvoir ces filets à volonté, en sorte que l'on voit deux, trois ou quatre filets stigmatiques, selon qu'elle les sépare ou les réunit. Les stigmates postérieurs sont aussi très longs, à peu près de la dimension des antérieurs, et formés de deux articles: le premier gros, conique: le deuxième testacé, inséré obliquement à l'extrémité du premier. La puppe, de couleur noire luisante, participe de cette organisation, car les cornes stigmatiques sont beaucoup plus longues qu'à l'ordinaire, les antérieures sont fourchues à leur extrémité, et les postérieures, terminées par une soie oblique.

Les feuilles minées de primevère que j'ai récoltées le 24 octobre 1846 ne contenaient que des larves blessées, qui, malgré cet accident, se sont changées en puppe deux jours après. Elles ne m'ont donné que des parasites. Celles que j'ai cueillies le 19 juin 1847 contenaient chacune une puppe, placée comme je viens de le dire. Ces dernières ont produit des Diptères qui ont commencé à s'envoler le 1^{er} juillet. J'ai obtenu trois espèces de parasites des larves mineuses de la Primevère, appartenant tous les trois à la tribu des Braconites, ils ont pris leur essort du 16 au 25 avril. Le premier me paraît appartenir au genre *Dacnusa*, que l'on trouve si fréquemment parmi les ennemis des mineuses, et se rapporter à l'espèce que j'ai nommée *incerta*.

Le second me semble devoir se ranger dans le genre *Cælinius*, parce qu'il a le stigma court, la cellule radiale large et longue, se rétrécissant en pointe arrondie vers le bout de l'aile, et deux cellules cubitales. J'appellerai cette espèce du nom provisoire de :

Cælinius Festus. G. (1).

Long. 2 1/2 mill. *Noir luisant; antennes noires, à premier article jaunâtre en dessous; dos du deuxième segment de l'abdomen et pattes jaunâtres; ailes hyalines.*

La tache jaunâtre de l'abdomen est quelquefois très peu apparente.

Le troisième parasite fait partie du genre *Aphidius*, si l'on a égard à la disposition des nervures des ailes. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Aphidius Rufus. G. (2).

Long. 3 mill. *Noir; face, poitrine, abdomen, fauves, ce dernier à bandes noires sur les anneaux; tarière très courte, noire; pattes fauves, les postérieures à cuisses et tarses bruns; ailes hyalines.*

Phytomyza ancholiæ, R.-D.

Phytomyza minuscula. G.

(Pl. 6, N° XII, f. 1-13.

Long. 1 1/4 mill. *Noire; trompe et balanciers d'un blanc-jaunâtre; ailes hyalines; oviducte noir luisant ♀.*

A sa naissance, l'insecte a l'abdomen blanc; il brunit

(1) Nom d'un gouverneur de la Judée sous Néron.

(2) Nom du 3^e gouverneur de la Judée.

ensuite et devient noir ; les côtés restent blancs pendant quelque temps ; les segments sont bordés d'un fin liséré blanc. Toutes ces couleurs blanches disparaissent lorsqu'il est parfaitement développé et raffermi.

Cette mouche ressemble à la *P. obscurella*, Meig. Mais elle en diffère en ce qu'elle est plus petite et en ce qu'elle n'est nullement luisante. Elle ressemble aussi à la *P. nigra*, mais elle n'a pas les genoux blancs. (Note de M. Macquart).

La larve vit dans les feuilles de l'Ancolie (*Aquilegia vulgaris*), dans lesquelles elle trace de vastes galeries ; quelquefois le parenchyme est presque entièrement enlevé. On trouve souvent plusieurs larves dans la même feuille, mais une seule dans chaque lobe. Parvenue à toute sa croissance, elle abandonne sa galerie et se change en puppe ventrue, couleur d'ambre luisant, que l'on trouve collée contre la face inférieure de la feuille, dans la boîte où on l'élève.

Les feuilles que j'ai récoltées le 22 juin 1847 ne contenaient plus de larves. On voyait dans les galeries des cocons oblongs, blanchâtres, présentant des apparences de segments, tissus d'une soie fine, à travers lesquels on distinguait les larves qui les avaient construits, et qui s'y trouvaient étendues. Ces larves sont celles des Braconites qui ont vécu dans le corps des vers mineurs et qui en ont abandonné les débris pour se préparer à leurs métamorphoses. On peut voir fréquemment de ces cocons dans les feuilles minées, si on les regarde par transparence.

Le 6 août suivant j'ai récolté de nouvelles feuilles minées d'Ancolie, contenant des larves qui ont quitté leurs galeries le 10, pour se changer en puppe. Les petites mouches ont commencé à prendre leur vol le 25 du même mois.

La larve de la *Phytomyza minuscula* est exposée aux attaques de trois parasites : le premier est un Braconite long, svelte, qui a paru le 4 juillet, provenant de feuilles récoltées le 22 juin. Il me paraît se rapporter au genre *Opius*, il a beaucoup d'analogie avec l'espèce appelée *carbonarius*, si on s'en rapporte à la description de ce dernier; il paraît cependant en différer par la couleur jaunâtre des premiers segments de l'abdomen. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Opius Ambirius. G. (1).

Long. 2 mill. Noir luisant; antennes ayant les cinq ou six premiers articles jaunâtre-pâles, ainsi que les pattes; abdomen noir aux deux extrémités, avec une couleur pâle au milieu et en dessous; ailes hyalines.

Un autre braconite s'est trouvé dans la boîte, au milieu des *Opius*, sortis au nombre de vingt des feuilles récoltées le 22 juin. Je ne me suis pas aperçu du jour de sa naissance, et ne l'ai pas notée. Il est beaucoup plus ramassé que les précédents, et me semble appartenir au genre *Dacnusa*. Ce n'est peut-être qu'une variété du *D. pallipes* dont il a déjà été parlé plusieurs fois; mais comme il n'y ressemble pas entièrement, je lui donnerai pour nom provisoire celui de :

Dacnusa Chereas (2). G.

Long. 1 1/4 mill. Noir; antennes noires, les deux ou trois premiers articles des antennes pâles en dessous; pattes testacées, à crochets des tarsi bruns; ailes hyalines.

(1) Nom du 3^e gouverneur romain de la Judée.

(2) Nom du tribun de la garde prétorienne qui tua l'empereur Caius.

Le troisième parasite est éclos le 14 août; c'est un très petit Chalcidite, qui me paraît appartenir au genre *Entedon*, et que j'appellerai provisoirement :

Entedon coponices, Westw.

Long. 1 1/2 mill. *Vert-bronzé luisant; antennes noires; pattes vertes, à articulations pâles; tarse pâles, ayant l'extrémité brune; ailes hyalines, ciliées sur le bord.*

Cette petite espèce ressemble beaucoup à l'*Entedon cyrinus*, décrit à l'article de la mineuse de la Renoncule acre, que j'avais d'abord placé dans le genre *Cirrospilus*, mais un second examen ne m'ayant pas fait reconnaître l'échancrure entre les yeux, donnée comme caractère principal de ce genre, je l'ai laissé dans le genre *Entedon*, dont les *Cirrospilus* sont un démembrement.

Phytomyza lateralis, Macq.

Phytomyza sonchi, R.-D.

(Pl. 7, N° XIII, f. 1-8.)

Long. 2 mill. *Tête d'un blanc-jaunâtre; antennes, yeux, point au vertex, noirs; thorax gris; abdomen gris-noirâtre; balanciers blancs; pattes noires, à articulations blanchâtres; ailes hyalines, légèrement brunâtres.*

Dans sa jeunesse, cette petite mouche a les côtés de l'abdomen blanchâtres, et le bord postérieur des anneaux orné d'un fin liséré blanc. Ces couleurs disparaissent quelques jours après sa naissance.

La larve vit dans les feuilles du Laiteron (*Sonchus oleraceus*), dans lesquelles elle trace une galerie filiforme, contournée, s'élargissant à mesure qu'elle s'éloigne de son origine. Elle y vit solitaire, croît rapidement, et est fort

commune. Parvenue à toute sa taille, elle traverse le parenchyme de la feuille et vient se réfugier contre la membrane inférieure, où elle se change en pupe jaunâtre. C'est le 17 juin 1846 que j'ai récolté des feuilles minées de Laiteron. A cette époque elles ne contiennent que des pupes. Les Diptères ont commencé à prendre leur essort dès le lendemain. La larve et la pupe n'offrent rien de particulier. Réaumur a observé et décrit des larves qui minent les feuilles du Laiteron et du Chevreuille des bois (t. 3, pl. 1, f. 1, 2, 13, 14). Il semble confondre les Diptères qu'elles produisent, dont le premier est la *Phytomyza lateralis*, Meig.; et le second, la *Phytomyza agromyzina*, Meig., car il s'exprime ainsi : « des coques des » minenses du Laiteron et du Chevreuille sont sorties » de petites mouches, entre lesquelles je n'ai pas vu de » différences sensibles. Elles étaient brunes; leurs ailes » leur couvraient tout le corps et allaient même par- » delà. »

La larve de la *Phytomyza lateralis* sert de nourriture à deux parasites. Le premier est un Braconite du genre *Dacnusa*, dont la larve vit et se développe dans celle du Diptère; lorsqu'elle l'a entièrement consommée, elle se file un cocon léger de soie blanche, de forme cylindrique, arrondi aux deux bouts, sur lequel on voit des traces de segments qui sont probablement ceux de la larve. Ce petit cocon est placé dans la galerie creusée par la larve, et solidement fixé à ses parois. Le 25 juin ce parasite s'est envolé. Il a beaucoup d'analogie avec l'espèce nommée, par moi, *D. flavipes*. Je lui en donnerai le nom provisoirement.

Dacnusa flavipes. G.

Long. 2 mill. Noir luisant; premier article des antennes

taché de jaune en dessous ; pattes jaunâtres ; ailes hyalines, à nervures noires.

On en trouve dont le premier article des antennes est entièrement noir et les pattes d'un jaune fauve.

Le second parasite est un petit Chalcidite qui me paraît appartenir au genre *Entedon*. Le 30 juin, la boîte contenant les *Phytomyza lateralis* et les *Dacnusa flavipes* s'est peuplée d'un assez grand nombre de ces petits Chalcidites, ayant la taille fluette, les mouvements très vifs, courant rapidement en relevant leur abdomen perpendiculairement à la ligne du corps. Je ne sais d'où ils sont sortis, s'ils ont vécu aux dépens de la *Phytomyza* ou du *Dacnusa*, car je n'ai pas isolé les pupes de la première, ni les cocons du second. Je suppose, jusqu'à vérification ultérieure, qu'ils sont des parasites du Diptère, et qu'ils vivent plusieurs ensemble dans une même larve. Il n'y aurait rien de surprenant, si on acquérait la certitude qu'ils vivent dans le corps de la larve du Braconite, et cela serait même satisfaisant. Cette larve, lorsqu'elle est enveloppée dans son cocon, offre une proie facile à atteindre, et qui ne peut échapper à ses ennemis, et comme elle est très abondante et qu'elle détruit une multitude de *Phytomyza*, il serait naturel qu'elle fût elle-même la proie d'un Chalcidite qui s'opposerait à ses dévastations. Il n'est pas bien rare de rencontrer sur des cocons agglomérés, renfermant les larves d'un *Microgaster*, un petit *Pteromalus* qui les pique et y dépose ses œufs, ni de voir sortir de ces cocons ce petit *Pteromalus*, lorsqu'on les conserve dans une boîte. On rencontre aussi dans la campagne des cocons suspendus à un fil appartenant au *Meteorus pendulator*, qui sont attaqués par un Chalcidite. Ces deux derniers Chalcidites sont des modérateurs du *Microgastre* et du *Météore*, qui

ne lui permettent pas de se multiplier au-delà de certaines bornes. Il pourrait en être de même du *Cirrospilus* à l'égard du *Dacnusa flavipes*, mais je ne suis pas en mesure de décider cette question. Je n'ai vu ni la larve, ni la chrysalide de ce petit Chalcidite, auquel je donnerai avec M. Westwood le nom de :

Entedon gracilis, Westw. G.

Long. 1 mill. Vert-bronzé brillant; antennes noires; abdomen lisse; pattes noires; articulations, extrémité des tibias, et tarses, blancs; crochets noirs; ailes hyalines.

Parmi les neuf individus qui sont éclos, on en remarque un considérablement plus gros que les autres, dont cependant il ne diffère ni par les formes, ni par les couleurs.

Phytomyza lappina, R.-D.

Phytomyza lappæ. G.

(Pl. 7, N° XIV, f. 1-6.)

Long. 2 mill. Noirâtre; tête blanchâtre, à front jaunâtre et point noir au vertex; yeux rougeâtres (vivant); thorax à côtés blanchâtres, ainsi que le dessous et les côtés de l'abdomen; oviducte court, épais, noir; pattes testacées. à cuisses noires à la base; ailes hyalines; balanciers blancs.

Lorsque l'insecte est mort, les yeux deviennent noirs; la couleur blanche de l'abdomen s'efface lorsqu'il vieillit, et finit par disparaître.

Pendant l'été, et surtout pendant l'automne, on rencontre un grand nombre de feuilles de Bardane (*Arctium lappa*) minées à grandes aires par des petites larves de

Diptère. Les galeries qu'elles y ont pratiquées, après s'être contournées de cent manières différentes, aboutissent à une vaste chambre qui renferme les larves, au nombre de deux, trois, quatre, et même plus. Quelquefois on voit sur les plus grandes feuilles cinq ou six espaces minés qui renferment leurs habitants particuliers, n'ayant aucune communication avec leurs voisins. Ces petites larves sont blanchâtres; leur tête est armée d'un crochet noir ou petite pioche qui sert à détacher les fragments du parenchyme dont elles se nourrissent; elles portent sur le premier segment du corps deux petits boutons stigmatifères, et à l'extrémité supérieure du dernier deux cornicules renfermant les stigmates postérieurs; en dessous de ces stigmates, on voit deux mamelons pédiformes qui servent à la progression. Elles se tiennent sous l'épiderme supérieur, et ne sortent de leur habitation qu'après avoir pris tout leur accroissement; alors elles percent cette membrane, se laissent tomber à terre, où elles s'enfoncent un peu pour se changer en pupes. Les larves que l'on élève dans des boîtes sans leur donner de terre, se changent en pupes entre les plis des feuilles ou sous les feuilles. Les pupes sont d'un beau noir luisant.

Le 20 août 1846, j'ai récolté pour la première fois une feuille minée de Bardane; elle contenait deux pupes et point de larves. Plus tard, le 19 octobre, j'ai cueilli des feuilles renfermant des larves et point de pupes; ce qui indique deux générations pour ce petit Diptère, l'une au printemps, l'autre en automne. L'insecte parfait s'est montré dans mes boîtes le 15 octobre 1846 et 14 avril 1847. Puisque la feuille minée du 20 août contenait deux pupes, il faut bien que certaines larves ne quittent pas leurs galeries pour se métamorphoser; il me paraît probable que la génération qui doit passer l'hiver sous l'état

de pupa, se réfugie dans la terre en quittant les feuilles qui doivent périr, et que celle de l'été reste dans les feuilles où elle a vécu.

La *Phytomyza lappæ* a une très grande ressemblance avec la *Phytomyza lateralis*, Macq. Mais comme cette dernière vit dans le Laiteron, et que sa pupa est jaunâtre, tandis que la pupa de la mineuse de la Bardane est d'un beau noir luisant, il en résulte que les deux Diptères sont d'espèce différente.

Je n'ai recueilli aucun parasite de cette espèce.

—

Notiphila flaveola, Meig.

(Pl. 7, N° XV, f. 1-7.)

Long. 2 mill. *Jaune*; face et tour des yeux blanchâtres; vertex brunâtre; yeux rougeâtres (vivant), noirs (mort); ailes hyalines.

Le chète est noir et garni de quatre à cinq poils noirs; les petites soies du deuxième article des antennes ont aussi la même couleur; les poils du vertex et du thorax sont jaunes.

Quoique la grande Capucine soit une plante exotique, originaire du Mexique, introduite en Europe en 1684, elle a trouvé dans nos insectes plusieurs espèces qui s'en sont accommodées; l'un est le petit papillon du chou (*Pieris rapæ*); un autre est le *Phytomyza horticola*, dont il a été question précédemment; un troisième que j'ai à signaler, est la *Notiphila flaveola*, qui en mine les feuilles comme la précédente. La larve de cette dernière s'établit ordinairement au centre de la feuille, au point d'où partent les nervures, et se loge sous l'épiderme supérieur; elle ronge le parenchyme tout autour d'elle et agrandit son habitation jusqu'à ce qu'elle ait pris toute la nourriture néces-

saire à son complet accroissement, puis elle se fixe solidement contre la membrane inférieure et se change en puppe. Cette larve est organisée comme les autres mineuses ; sa bouche est armée d'un crochet noir ou petite pioche dont le manche est bifurqué ; cet instrument lui sert à détacher des parcelles de la feuille et à les porter dans sa bouche, et aussi de grappin, pour se mouvoir dans son habitation ; le dernier segment du corps se termine par un appendice court, bifide, auquel aboutissent les deux vaisseaux trachéens, et par deux mamelons inférieurs qui font l'office de poids. Je ne suis pas parvenu à distinguer les stigmates antérieurs que les larves mineuses et beaucoup d'autres ont la faculté de cacher en les retirant sous le deuxième anneau de leur corps.

Le 25 octobre 1845, j'ai récolté, pour la première fois, une feuille minée de Capucine contenant une larve et une puppe qui ne sont pas arrivées à une heureuse transformation. Le 22 juin 1846, j'ai cueilli de nouvelles feuilles minées qui contenaient des pupes, desquelles j'ai obtenu les Diptères. A cette époque de l'année, c'est-à-dire à la fin de juin, les larves ont pris tout leur accroissement et se sont changées en pupes. Les petites mouches ont pris leur essort entre le 3 et 18 juillet, pendant une absence que j'ai été obligé de faire pour mon service.

Je n'ai pas obtenu de parasite de cette espèce, probablement parce que je n'ai pas élevé un assez grand nombre de larves.

Les notes précédentes font connaître l'origine d'une multitude de petites mouches que l'on ramasse en traînant le filet de chasse sur l'herbe des bois et des campagnes ; ces petits Diptères proviennent de larves mineuses des végétaux, et l'on ne s'étonne plus de leur multitude en remarquant les traces écrites par leurs larves sur les feuilles

des plantes et des arbustes. On voit aussi dans ces notes l'origine d'une multitude, non moins grande, de petits Braconites et Chalcidites que l'on récolte avec elles, par le même procédé; ce sont des parasites qui ont dévoré une partie de ces mouches et se sont opposés à ce qu'elles ne gâtassent tous les végétaux, et dont l'action dans la nature est de rétablir chaque année l'équilibre entre les deux classes d'êtres. Ces petits Diptères appartiennent presque tous aux genres *Oscinis*, *Agromyza* et *Phytomyza*, qui font partie de la sous-tribu des Hétéromyzides de M. Macquart; on doit leur adjoindre les *Chlorops*, de la même sous-tribu, qui minent les tiges des céréales, et en général des graminées, d'après l'opinion de M. Guérin-Méneville. Le genre *Notiphila*, qui renferme aussi des petites mouches dont l'origine est analogue à celles des précédentes, est compris dans une autre sous-tribu, celle des Hydromyzides. Enfin, d'autres Diptères, d'une taille beaucoup plus grande; rangés dans la tribu des Anthomyzides et dans le genre *Pegomyia*, vivent aussi, dans leur premier âge, entre les membranes des feuilles de certaines plantes et y produisent de grands dégâts. Je vais m'occuper un instant de ces Diptères.

Pegomyia atriplicis. G.

(Pl. 7, N° XVI.)

Long. 6 mill. Gris-cendré; antennes noires, à base fauve; palpes fauves, à extrémité noire; face blanchâtre, front fauve; yeux rougeâtres; thorax gris, avec six lignes longitudinales de soies noires; abdomen gris, à bande dorsale noire, formée par des taches sur les deuxième, troisième et quatrième segments, quelquefois sur le premier; des soies sur les deux derniers segments, et des poils sur les autres; pattes fauves; tarse et dessus des cuisses antérieures noirs; ailes hyalines.

Cette Pégomyie ressemble beaucoup à celle de la Jusquiame (*Pegomyia hyoscyami*, Macq.) dont la larve a été observée par Réaumur (t. 3, pl. 2, f. 13-17), non seulement à l'état adulte, mais encore dans son premier âge. La femelle n'est pas armée d'une petite queue cornée propre à entamer les feuilles de la plante à laquelle elle confie ses œufs, ni d'un oviducte pour loger l'œuf dans la blessure, comme le sont les femelles des petits Diptères dont on a parlé précédemment, parce que cela n'est pas nécessaire. Les larves de la Pégomyie ont l'instinct d'entrer elles-mêmes dans la feuille, en commençant par percer la membrane supérieure et en y creusant, en peu de temps, un petit logement qu'elles agrandissent ensuite en prenant leur pâture. Il arrive fort souvent que le lieu qu'elles ont d'abord choisi ne leur convient pas; alors elles sortent de leur galerie, se promènent sur la feuille et s'enfoncent dans un autre. On rencontre des feuilles sur lesquelles on voit deux ou trois espaces minés plus ou moins grands qui ont été abandonnés par une larve que l'on trouve dans une autre galerie, occupée à prendre sa nourriture. Les larves des Oscines, Agromyzes et Phytomyzes ne possèdent pas cet instinct; elles ne rentrent pas dans les feuilles lorsqu'elles ont été retirées de leurs galeries, elles se laissent mourir de faim plutôt que de chercher à s'y établir; c'est pourquoi les femelles sont obligées d'introduire leurs œufs entre les deux membranes des feuilles; ce qu'elles font, après avoir percé l'épiderme supérieur avec leur petite queue cornée qui leur sert de tarière, et introduit le bout de leur oviducte dans la plaie.

La larve de la Pégomyie de l'Arroche est très vorace et très sale, elle semble avoir un dévoiement continuel, et salit les boîtes dans lesquelles on l'élève avec ses excré-

ments liquides, d'un brun-verdâtre ; ce qui vient probablement de la qualité émoliente et laxative de la plante dont elle se nourrit. Elle est facile à élever dès son plus jeune âge ; il suffit de lui fournir tous les jours des feuilles fraîches, sur lesquelles elle se porte après avoir abandonné les anciennes ; elle arrive en peu de temps au terme de sa croissance.

Le 23 juillet 1846, j'ai récolté, pour la première fois, des feuilles d'Arroche contenant des larves fort jeunes ; je les ai nourries jusqu'au 28, en leur donnant tous les jours des feuilles fraîches. Le 28 elles ont abandonné les feuilles et cessé de prendre de la nourriture ; elles ont erré pendant quelque temps dans la boîte, entrant dans la terre que j'y avais mise et en ressortant bientôt ; enfin elles se sont arrêtées et changées en pupes sur la terre même. Les Diptères se sont envolés le 12 août suivant.

La larve de cette mouche ressemble en général à celles des autres Diptères ; elle est d'un blanc-verdâtre, conique, rétractile, glabre, apode ; sa tête charnue est armée d'un double crochet noir à tige fourchue, et rentre dans le premier segment du corps, qui porte en dessus, sur les côtés, deux stigmates blanchâtres, saillants, en massue ; le dernier segment présente à son extrémité postérieure, en dessus, deux tubercules stigmatiques, et en dessous, deux mamelons pédiformes. On distingue très bien les vaisseaux trachéens flexueux qui vont des stigmates antérieurs aux postérieurs.

La puce est longue de 5 mill. ; elle est ovoïde, allongée, ferrugineuse, noirâtre aux deux bouts ; elle présente deux petites pointes à l'extrémité antérieure, et quatre tubercules peu saillants à l'extrémité opposée ; on y compte neuf segments peu distincts.

Lorsque cette Pégomyie vient d'éclorre, on voit une

légère teinte rougeâtre sous la pubescence grise de l'abdomen, surtout en dessous des derniers segments; cette teinte disparaît bientôt, et la couleur grise devient plus foncée.

La Pégomyie de l'Arroche est très commune, ainsi que la plante qui lui sert de berceau; il est dès lors naturel qu'elle serve d'aliment à un autre insecte, destiné par la nature à modérer sa multiplication. Cet insecte parasite est un Ichneumonien de la tribu des Braconites, et du genre *Alysia*, dont la larve vit dans le corps de celle de la Pégomyie, et s'y tient jusqu'à ce qu'elle ait subi ses métamorphoses. Le parasite ailé sort de la puppe de la Pégomyie vers le 28 août, époque où les larves commencent à prendre cette forme. Je donnerai à cette *Alysia* le nom provisoire de :

Alysia picta. G.

Long. 0,004. *Noir luisant; tour des yeux, deux lignes dorsales sur le thorax fauves; antennes noires, à premier et deuxième articles fauves à la base; bords latéraux des deuxième et troisième segments de l'abdomen bruns; pattes fauves; tarsi postérieurs et dernier article des autres noirs; ailes hyalines, légèrement brunes; stigma noir.*

Les lignes du corselet occupent le mésothorax et se réunissent à son extrémité postérieure.

Nota. La Pégomyie de l'Arroche se jette aussi sur les Betteraves que l'on cultive dans les jardins, et en dévore les feuilles.

Pegomyia milis, Macq.

Pegomyia rumicis, R.-D.

(Pl. 7, N° XVII.)

Long. 6 mill. *Face blanche; antennes, ligne frontale,*

thorax noirs : ce dernier couvert d'une pulvérulence grise ; des soies sur l'épistome, le vertex et le thorax ; premier segment de l'abdomen noirâtre, les autres fauves, à bande dorsale noirâtre, garnie de soies ♂ ; abdomen fauve, à bande dorsale noire ♀ ; pattes jaunâtres, à tarse et milieu des cuisses antérieures noirs, garnies de soies ; ailes hyalines.

Pendant les mois de juin et de juillet, on remarque sur les feuilles de diverses espèces de Patience, si communes dans les prairies et le long des chemins, de larges espaces minés, dont la couleur blanchâtre ou jaunâtre tranche sur le vert naturel de la plante. Dans toute l'étendue de ces espaces, l'épiderme supérieur est entièrement soulevé, et forme une couverture légère aux larves qui rongent le parenchyme des feuilles, et se pratiquent une habitation spacieuse où elles peuvent se promener. Dans les feuilles d'une petite dimension, on ne trouve ordinairement qu'une ou deux larves ; mais dans les grandes feuilles de la Patience frisée, on voit jusqu'à huit ou dix larves travaillant sur différents points à étendre leur logement, en prenant leur nourriture. L'Oseille sauvage et celle que l'on cultive dans les jardins sont attaquées par les mêmes larves, qui s'y montrent pendant toute la belle saison (1). Ces larves ne sont pas sales comme les mineuses de l'Arroche, elles ne sortent pas volontiers de leurs galeries, dans lesquelles elles laissent leurs excréments sous la forme de grains noirs.

Le 17 juin 1846, j'ai récolté des feuilles de Patience aiguë occupées par des larves ; le lendemain, j'ai cueilli une large feuille de Patience frisée, dont la surface était

(1) Suivant M. Robineau-Desvoidy, les larves mineuses de l'oseille donnent naissance à une mouche différente de celle de la patience. Il donne à cette mouche le nom de *Pegomyia acetosae*.

presque entièrement minée, et qui contenait huit larves. Le 23, toutes ces larves sont sorties des feuilles et se sont répandues dans les boîtes. Les unes se sont enfoncées dans la terre, les autres se sont métamorphosées à la surface, d'autres sont restées entre les plis des feuilles où elles ont subi leur changement en pupe.

Le 18 juillet, en rentrant chez moi, après une absence de quinze jours, j'ai trouvé les Diptères éclos et morts dans les boîtes; ce qui me fait conjecturer que l'état de pupe ne dure pas plus de huit ou dix jours.

Parmi ces mouches, j'ai remarqué le cadavre d'un petit *Cynips* que je ne m'attendais pas à rencontrer là, attendu que je n'avais remarqué aucune apparence de galle sur les feuilles déposées dans les boîtes. J'ai déjà eu l'occasion de signaler la présence d'un très petit *Cynips* dans les têtes du Chardon penché, sans que ces têtes m'aient présenté de galle. Il résulte de ces faits, que certaines espèces de *Cynips* se développent ailleurs que dans des galles. Celui de la Patience semble s'éloigner un peu de ses congénères par la forme de son abdomen, mais il s'y réunit par les antennes, le thorax, et surtout par les nervures des ailes. Je lui donnerai provisoirement le nom de :

Cynips flava. G.

♀. Long. 1 2/3 mill. Jaunâtre; yeux noirs; abdomen tirant sur le châtain; ailes hyalines, à nervures brunes.

Cette femelle porte à l'extrémité de son abdomen une petite queue un peu plus relevée que celle des autres femelles de *Cynips*, à peu près comme celle de l'*Eurytoma verticillata* ♀.

Explication des figures des planches 5, 6 et 7.

PLANCHE 5^e.

N^o I.

1. Feuille de Bouillon blanc minée contenant deux larves. Diminuée.
2. Larve de l'*Oscinis Macquarti*. Grandeur naturelle (*Agromyza Macquarti*, R.-D.)
3. La même grossie.
4. Double crochet de sa bouche.
5. Pupa de la même. Sa mesure à côté.
6. *Oscinis Macquarti* ♂. Sa mesure au dessous (*Agromyza Macquarti*, R.-D.)
7. Abdomen ♀.
8. Aile de la même grossie.
9. *Alysia truncator*, parasite de la même. Sa nervure au-dessous.
10. Aile de l'*Alysia* grossie.

N^o II.

1. *Agromyza nana* ♂. Sa mesure à côté (*Agromyza ireos*, R.-D.)
2. Abdomen ♀.
3. *Dacnusa flavipes*, parasite de l'*Agromyza nana*. Sa mesure au-dessous.
4. Aile du *Dacnusa flavipes*.
5. *Blacus?* *Florus*, autre parasite. Sa mesure au-dessous.
6. Aile du même, grossie.
7. Antenne du même, grossie.
8. *Entedon palustris*, autre parasite de l'*Agromyza nana*. Sa mesure au-dessous.
9. Antenne du même, grossie.
10. Aile du même.

N° III.

1. Feuille de Tithymale minée contenant une larve.
Grandeur naturelle.
2. Larve de l'*Agromyza pusilla*. Sa mesure au-dessous.
3. Les anneaux antérieurs et postérieurs de la même,
grossis pour montrer les stigmates.
4. *Agromyza pusilla* ♂. Sa mesure à côté.
5. Aile du même, grossie.
6. Abdomen ♀, grossi.

N° IV.

1. Feuille de Scolopendre minée contenant une larve.
Diminuée.
2. Larve de la *Phytomyza elegans* (*Ph. scolopendri*, R.-D.),
attaquée par une petite larve parasite.
3. Pupa de la même. Grandeur naturelle.
4. Pupa grossie pour montrer les crochets de la larve
restés dans la peau de la pupa.
5. *Phytomyza elegans* ♂. Sa mesure au-dessous (*Ph.*
scolopendri, R.-D.)
6. Abdomen ♀, grossi.
7. Aile de la même, grossie.
8. Larve parasite du n° 2 parvenue à sa taille. Sa mesure
à côté.
9. *Entedon Lepidus* ♂? Sa mesure au-dessous.
10. Antenne de la même, grossie.
11. *Entedon Lepidus* ♀, provenant de la larve n^{os} 2 et 8.
Sa mesure au-dessous.
12. Antenne de la même, grossie.
13. *Dacnusa flavipes*, autre parasite. Sa mesure à côté.

N° V.

1. Portion de feuille de Plantin minée vue en-dessous.
Grandeur naturelle.
2. Pupe de la *Phytomyza Robinaldi*. Sa mesure au-dessous.
3. *Phytomyza Robinaldi* ♀. Sa mesure au-dessous. (*Ph. plantaginis*, R.-D.)
4. Aile de la même, grossie.
5. *Entedon Gratus* ♀, parasite de la *Ph. Robinaldi*. Sa mesure au-dessous.
6. Aile de la même, grossie.
7. Antenne de la même, grossie.

N° VI.

1. Feuille de Houx minée, contenant une larve. Diminuée.
2. Larve de la *Phytomyza aquifolii*. Sa mesure au-dessous.
3. Les anneaux antérieurs de la même, grossis pour montrer les crochets de la bouche.
4. Pupe de la même. Sa mesure à côté.
5. La même vue en côté.
6. *Phytomyza aquifolii*. Sa mesure à côté.
7. Aile de la même grossie.
8. *Entedon Latreillei*? Sa mesure au-dessous.
9. Antenne de la même, grossie.
10. Aile de la même.

N° VII.

1. Feuille de Chêvrefeuille des bois minée, contenant une larve. Grandeur naturelle.
2. *Phytomyza aprilina*. Sa mesure au-dessous. (*Ph. xylostei*, R.-D.)
3. Aile de la même, grossie.

PLANCHE 6^e.N^o VIII.

1. Feuille de Renoncule âcre minée contenant une larve.
Grandeur naturelle.
2. Larve de la *Phytomyza flava*. Sa mesure à côté. (*Ph. ranunculi*, R.-D.)
3. Les anneaux antérieurs et postérieurs de la même,
grossis pour montrer les stigmates.
4. Puce de la même. Sa mesure à côté.
5. *Phytomyza flava*. Sa mesure au-dessous. (*Ph. ranunculi*, R.-D.)
6. Aile de la même, grossie.
7. *Entedon Cyrinus*, parasite de la *Ph. flava*. Sa mesure
au-dessous.
8. Antenne de la même, grossie.
9. Aile de la même.

N^o IX.

1. Portion de feuille de Branc-Ursine minée, contenant
deux larves.
2. Larve de la *Phytomyza nigra*. Sa mesure à côté. (*Ph. spondilii*, R.-D.)
3. Puce de la même.
4. *Phytomyza nigra*. Sa mesure au-dessous. (*Ph. spondilii*, R.-D.)

Pl. X.

1. *Phytomyza horticola*. Sa mesure au-dessous. (*Ph. geniculata*, Meig., R.-D.)
2. Aile de la même, grossie.
3. Puce de la même, montrant les crochets de la larve,
restés dans la peau de la puce. Sa mesure à côté.

4. *Cirrospilus cyanops*, parasite de la *Ph. horticola*. Sa mesure à côté.
5. Antenne de la même, grossie.
6. Aile de la même, grossie.
7. *Omphale stigma* (*Chlosterocerus stigma*, Westw.). Autre parasite de la même. Sa mesure au-dessous.
8. Antenne de la même, grossie.
9. Aile de la même, grossie.
10. *Systasis celer*, autre parasite. Sa mesure au-dessous.
11. Antenne de la même, grossie.

N° XI.

1. Feuille de Primevère minée contenant deux larves.
2. Larve de la *Phytomyza cinerella*. Sa mesure à côté.
(*Ph. primula*, R.-D.)
- 3-4. Les anneaux antérieurs et postérieurs de la même, grossis pour montrer les stigmates.
5. Pupa de la même. Sa mesure à côté.
6. Extrémité antérieure de la même, grossie,
7. *Phytomyza cinerella* ♂. Sa mesure au-dessous. (*Ph. primulæ*, R.-D.)
8. Abdomen ♀, grossi.
9. Aile de la même, grossie.
10. *Cælius futus*, parasite de la *Ph. cinerella*. Sa mesure au-dessous.
11. *Aphidius rufus*, autre parasite de la même. Sa mesure au dessous.
12. Aile de la même, grossie.

N° XII.

1. Feuille d'Ancolie minée, contenant des larves.
2. Larve de la *Phytomyza minuscula*. Sa nervure à côté.
(*Ph. ancholiæ*, R.-D.)

3. Les premiers et derniers segments de la même, grossis pour montrer les sigmates.
4. Puce de la même. Sa mesure à côté.
5. *Phytomyza minuscula*. Sa mesure au-dessous. (*Ph. ancholiæ*, R.-D.)
6. Larve parasite de la même. Sa mesure au-dessous.
7. Les anneaux antérieurs de la même, grossis pour montrer la tête et la bouche.
8. Cocon contenu dans une galerie renfermant une larve semblable.
9. *Opius ambivius*, parasite de la *Ph. minuscula*. Sa mesure au dessous.
10. Aile de la même, grossie.
11. *Entedon Coponius*, autre parasite. Sa mesure au dessous.
12. Antenne de la même, grossie.
13. Aile de la même, grossie.

PLANCHE 7.

N° XIII.

1. Feuille de Laitron, minée par une larve de *Phytomyza lateralis* (*Ph. sonchi*, R.-D.) a. Position de la larve à l'extrémité de sa galerie.
2. Puce de la *Phytomyza lateralis*, placée dans la nature sous l'épiderme inférieur.
3. *Phytomyza lateralis*. Sa grandeur au dessous. (*Ph. sonchi*, R.-D.)
4. Aile de la même, grossie.
5. *Dacnusa flavipes?* parasite de la *Phytomyzæ*. Sa grandeur au dessous.
6. Aile de la même, grossie.

7. *Entedon gracilis*, autre parasite de la même. Sa mesure au dessous.
8. Antenne de la même, grossie.

N° XIV.

1. Feuille de Bardane minée. *a*. Deux pupes de larves mineuses.
2. Larve de la *Phytomyza lappæ*. Sa grandeur à côté. (*Ph. lupulina*, R.-D.)
3. Crochet de la bouche.
4. Pupa de la *Phytomyza lappæ*. Sa mesure à côté.
5. *Phytomyza lappæ*. Sa mesure au dessous. (*Ph. lupulina*, R.-D.)
6. Aile de la même, grossie.

N° XV.

1. Feuille de Capucine minée.
2. Larve de *Notiphila flavcola*. Sa mesure à côté.
3. La tête de la même, grossie.
4. Dernier segment de la même, grossi.
5. Pupa de la même. Sa mesure à côté.
6. *Notiphila flavcola*. Sa mesure au dessous.
7. Aile de la même, grossie.

N° XVI.

1. Feuille d'Arroche minée, ne contenant pas de larve.
2. Feuille d'Arroche présentant deux espaces minés, et abandonnée par la larve qui se trouve en *a* dans le n° 3.
3. Larve de la *Pegomyia atriplicis*. Sa mesure au dessous.
4. Les derniers anneaux grossis pour montrer les stigmates.

5. La tête et les premiers anneaux grossis, pour faire voir le crochet et les stigmates.
6. Le double crochet.
7. La pupe.
8. *Pegomyia atriplicis*. Sa mesure au dessous.
9. Son aile.
10. *Alysia picta*, parasite de la Pegomyie. Sa mesure au dessous.
11. Aile supérieure de la même.

N° XVII.

1. Feuille de Patience minée, contenant une larve.
 2. Larve de la *Pegomyia mitis* (*Pegomyia rumicis*, R.-D.)
Sa mesure au dessous.
 3. Pupe de la même.
 4. *Pegomyia mitis*. Sa mesure au-dessous. (*Pegomyia rumicis*, R.-D.)
 5. Aile de la même.
 6. *Cynips flava*. Sa mesure au dessous.
 7. Antenne du même.
-

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (SUITE) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 8 Janvier 1851).

ENTOMOBIES.

X^e SECTION. *DECIMA STIRPS.*

LES THRYPTOCÉRÉES. *THRYPTOCERATÆ.*

Tryptoceratæ, R.-D.

Tryptocera, Macq., Meig.

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme; les deux premiers articles, courts; le troisième, trois ou quatre fois plus long que le second, ordinairement comprimé sur les côtés, avec sa face antérieure plus ou moins convexe; celle-ci, concave chez les Osmées. Le second article du chète ordinairement de la longueur du troisième, et parfois arqué.

Yeux nus et distants dans les deux sexes; front et face, larges; face, peu oblique; péristôme, presque carré; faciaux, ordinairement nus; rayons A, B, C, D des ailes,

(1) Voyez 1844, p. 5; 1846, p. 17; 1847, p. 255 et 591; 1848, p. 429, et 1850, p. 183.

piligères sur la nervure longitudinale de leurs cellules β et γ ; cellules γ C, ouverte dans le sommet même de l'aile, avec sa nervure transversale droite ou presque droite.

Petite taille. Teintes noires et brunes, avec des lignes cendrées.

Les larves observées vivent surtout dans les chenilles des Tinéites.

Antennæ ad epistoma descendentes; primis duobus articulis brevibus; tertio tri aut quadri longiore, sæpiùs lateribus subcompressis, facieque anteriore plus minusve convexâ: cheti secundo articulo æquâ longitudine tertii, sæpiusque subarcuato.

Oculi nudi, distantes in utroque sexû; fronte facieque latis; facie subobliquâ; peristomate subquadrato; facialibus solito nudis; radii A, B, C, D alarum piligeri aut cyrrhigeri in nervo longitudinali cellularum β et γ ; cellula γ C aperta in ipso alæ apice, nervo transverso recto aut subrecto,

Statura parva. Color niger aut nigricans, cinereo lineatus.

Larvæ observatæ vitam degunt in crucis præsertim Tineitarum.

Le caractère véritable et essentiel de cette tribu consiste dans les rayons A, B, C, D des ailes piligères, sur toute l'étendue de leurs cellules longitudinales *bêta* et *gamma*. Ce caractère n'avait pas échappé aux entomologistes, nos prédécesseurs. De là, les noms de *pilipennis*, de *setipennis*, imposés à certaines espèces.

Au milieu des mouches à chète brisé, ces insectes se font encore remarquer par l'épaisseur que le troisième article des antennes peut acquérir, et qui donne un as-

pect tout à fait particulier à ce même article. Le front est large sur les deux sexes. La cellule γ C s'ouvre dans le sommet même de l'aile.

Les espèces connues sont de petite taille, avec une livrée noire que des lignes cendrées accompagnent.

Ces Thryptocérées, enfin, offrent la preuve la plus manifeste que le chète des Entomobies est formé par trois articles, puisque chez les Osmées ces trois articles sont d'égale longueur entre eux.

Cette tribu, resserrée dans les limites que nous lui assignons aujourd'hui, nous semble tout à fait naturelle, et sans aucune confusion avec les tribus voisines. Les espèces, ainsi que les individus, sont peu nombreux; leur capture est presque toujours une bonne fortune.

M. le colonel Goureau a obtenu deux espèces provenant de chenilles qui roulent les feuilles de nos arbres fruitiers.

Le troisième article des antennes, long, comprimé, plus épais.	}	I. G. THRYPTOCERA.
Les rayons A, B, C, D, ciligères sur la nervure longitudinale des cellules β et γ .		
Le troisième article des antennes, presque de grosseur ordinaire.	}	II. G. HERBSTIA.
Le rayon D des ailes, non ciligère sur la nervure longitudinale des cellules β et γ .		
Caractères des Thryptocères.	}	III. G. ACTIA.
Absence de la nervure transver- sale de la cellule γ C de l'aile.		
Le troisième article des antennes, allongé, concave sur le devant; le second article du chète, un peu plus arqué.	}	IV. G. OSMOEA.

Les trois articles du chète d'égale }
 longueur. } V. G. RAMBURIA.
 Yeux, villosules.

I. G. THRYPTOCÈRE. *Thryptocera*, Macq.

Les deux premiers articles antennaires, courts; le troisième, trois et quatre fois plus long, comprimé sur les côtés, élargi, avec le sommet arrondi ou convexe; le second article du chète, double des premiers, et parfois un peu arqué; le troisième, long.

Yeux nus; front et face, larges; face, peu oblique; péristôme presque carré; point de cils fasciaux; rayons A, B, C, D de l'aile, piligères sur la nervure longitudinale de leurs cellules β et γ ; cellule γ C, ouverte dans le sommet de l'aile.

Duobus primis antennarum articulis brevibus; tertio tri aut quadri longiore, lateribus compressis, subdilatis; apice subrotundato aut subconvexo; cheti secundus articulus bilongior primo, interdumque subarcuatus; tertius longior.

Oculi nudi, distantes in utroque sexu; fronte facieque latioribus; fronte transversâ; facie subverticali; ciliis facialibus nullis: alarum radii A, B, C, D piligeri in nervo longitudinali cellularum β et γ : cellula γ C in ipso alarum apice aperta, nervo transverso subrecto.

Dans notre premier travail, nous n'avons décrit aucune véritable Thryptocère, parce que nous n'en connaissons point. Aujourd'hui nous remédions à ce défaut: aux espèces déjà décrites par les auteurs, nous croyons pouvoir ajouter d'autres espèces. Nous pensons qu'il est inutile d'insister sur les caractères remarquables de ce genre.

N° 1. *Thryptocera flavisquamis*, R.-D.

MAS et FEMINA. *Antennarum ultimo articulo crassiore; thorax niger, cinereo obscurè irroratus; abdomen gagateum, tribus cinguli albis, in medio interruptis; frontalibus fulvescentibus; antennis pedibusque, nigris; palpis fulvo-testaceis; halteribus, calyptris, alarumque basi, flavo-æruiginosis.* Longueur, 1 2/3 lignes.

Le mâle et la femelle. Corps cylindrique; le dernier article des antennes, épais; corselet, noir, légèrement saupoudré de cendré; abdomen, noir de jais, avec trois fascies transverses blanches, et interrompues sur leur milieu; frontaux, rougeâtres ou brun-rougeâtres; côtés du front, brun-cendrés et grisâtres; côtés de la face, cendré-rougeâtres; antennes et pattes, noires; palpes testacés; balanciers, cuillerons et base des antennes, d'un jaunâtre couleur de rouille.

Cette espèce offre les plus grands rapports avec le *Thryptocera pilipennis*; mais les antennes sont noires à la base, et les cuillerons sont jaunes. M. Goureau l'a obtenue de la chrysalide d'une Tinéite tordeuse des feuilles de l'orme.

N° 2. *Thryptocera crassicornis*.

Tachina crassicornis, Meig., t. iv.

Thryptocera crassicornis, Meig., tom. vii.

Tachina crassicornis, Zetterst., Dipt. Scand.

n° 38.

MAS. *Tertio antennarum articulo incrassato; thorax fusco-cinerascens; abdomen gagateum, tribus fasciis transversis albo-niveis, medio interruptis; frontalibus croceosubfulvis; frontis lateribus, facie, oculorum margine exte-*

riore, cinereis; antennis, cheto, pedibus, nigris; palpis testaceis; calyptris albis; alis limpidis. Longueur, 1 2/3 lignes.

Le mâle. Corselet, brun-cendré; abdomen, noir de jais, avec trois fascies ou bandes transversales blanc-de-neige, et interrompues sur leur milieu; frontaux, jaune-rougeâtres; côtés du front, cendrés un peu bruns; face, cendrée; pourtour extérieur des yeux, cendré; antennes, chète et pattes, noirs; palpes, testacés; cuillerons, blancs ou blanchâtres; ailes, très claires.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce que, d'après Zetterstedt, Fallen confondait avec le *Th. pilipennis*.

N° 3. *Thryptocera nigripalpis*, R.-D.

MAS. *Thorax niger, subcinereus; abdomen gagatum, fasciis tribus albo-niveis, medio interruptis; frontalibus rubris; antennis, palpis, pedibus, nigris; calyptris ab utrunque basi, flavescens.* Long., 1 2/3 lignes.

Le mâle. Cylindrique; corselet, noir, saupoudré de cendré; abdomen, noir de jais, avec trois petites fascies blanches, interrompues sur leur milieu; frontaux, fauves; côtés du front, brun-cendrés; face et pourtour des yeux, cendrés; antennes, chète, palpes et pattes, noirs; cuillerons et base des ailes, jaunâtres.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce.

N° 4. *Thryptocera pilipennis*, Fall.

Tachina pilipennis, Fall., Musc., n° 35.

Tachina pilipennis, Meig., tom. iv, n° 196.

Thryptocera pilipennis, Macq., Ann. de la Soc. entom. (1845), n° 4.

Tachina pilipennis, Zetterst., Dipt. Scand. n° 35.

FEMINA. *Nigra; thorace vix cinerescente; abdomen nigrum, tribus fasciis transversis albo-niveis, medio interruptis; frontalibus, antennarum basi, cheto, palpis, rufis; pedibus nigris; palpis flavis.* Long., 1 2/3 lignes.

La femelle. Corselet, noir, à peine saupoudré de cendré; abdomen, noir luisant, avec trois bandes transverses blanc-argentées, et interrompues sur le milieu; frontaux, base des antennes, chète, palpes, fauves; la majeure partie du dernier article antennaire, noire; côtés du front, brun-cendrés; face, blanche; pattes, noires; balanciers, d'un fauve obscur; cuillerons, jaunes; ailes, claires et à base jaune.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce trouvée en été.

Zetterstedt en a donné une excellente description.

N° 5. *Thryptocera humeralis*, R.-D.

FEMINA. *Thorax ater; opacus, lineá humerali fulvidá; scutelli parte posteriore fulvidá; abdomen gagateum, nitens, immaculatum; frontalibus fulvidis; frontis lateribus fulvido-subbrunicosis; facie fulvido-pallescente; palpis fulvidis; inter-antennariis atris; antennis fulvidis, ultimo articulo fusco aut nigro; pedibus atris; halteribus fulvidis; calyptris flavescens; alis basi subflavá, nervis flavis.* Long., 2 lignes.

La femelle. Corselet, noirâtre-mat, avec une ligne humérale testacé-brunâtre; majeure partie de l'écusson,

rougeâtre; abdomen, noir de jais assez luisant, sans aucune tache ni ligne transverse argentée; frontaux, rouge-de-bistre; côtés du front, rouge-de-bistre et un peu bruns; face, rouge-de-bistre un peu plus pâle; inter-antennaires, noirs; antennes, d'un rouge bistré, avec le dernier article noir; palpes, rouge-de bistre; pattes, noires; le devant des deux jambes antérieures, un peu plus clair; balanciers, bistrés; cuillerons, jaunâtres; ailes, lavées de jaunâtre, surtout à la base, avec les nervures flavescentes.

D'après cette description, il est impossible de confondre cette espèce avec aucune de celles déjà décrites. Nous en devons la découverte à la bienveillante communication de M. le colonel Goureau, qui, au mois de juin, l'obtint d'une chrysalide, dont la chenille roule les feuilles d'un arbre fruitier, dont il a négligé de noter le nom.

II. G. HERBSTIE. *Herbstia*, R.-D.

Caractères des Thryptocères; le troisième article des antennes, presque de grosseur ordinaire.

Le rayon D des ailes n'offre pas de cils sur les nervures longitudinales de ses cellules β et γ .

Characteres Thryptocerarum; antennarum tertio articulo solitæ crassitudinis.

Radius D alarum haud ciliger in nervis longitudinalibus cellularum β et γ .

Les caractères sus-mentionnés ne peuvent qu'indiquer un simple sous-genre, que nous croyons utile d'établir, pour nous reconnaître au milieu de races si difficiles à étudier. En outre, les cils du rayon B sont très courts.

N° 1. *Herbstia tibialis*, R.-D.

MAS. *Thorax niger, subcinereus; abdomen gagateum, nonnullis tessellis albis, tribusque fasciis transversis albolineis, medio interruptis; frontalis, antennarum basi, palpis, fulvis; tibiis fusco-fulvis; calyptris albis.* Long., 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Le mâle. Corselet noir, avec un duvet légèrement cendré; sommet de l'écusson, obscurément testacé; abdomen, noir de jais, avec quelques légers reflets blancs et trois bandes blanc argentées, et interrompues sur leur milieu; frontaux, premiers articles des antennes, palpes, fauves; côtés du front et pourtour extérieur des yeux, cendrés; face, blanche; le dernier article des antennes, noir; pattes noires, avec les jambes brun-fauves; cuillerons blancs; ailes claires.

Nous ne connaissons que le mâle de cette rare espèce.

III. G. ACTIE. *Actia*, R.-D.

Thryptocera, Macq., 1845.

Les deux premiers articles des antennes, courts; le troisième, comprimé sur les côtés, trois ou quatre fois plus long que les précédents, et plus épais chez le mâle; le second article du chète triple du premier pour la longueur, et un peu arqué; le troisième, tomentosule à la loupe.

Yeux nus, distants sur les deux sexes; front large; face légèrement oblique; péristôme, offrant un peu plus de largeur que de longueur; épistôme, non saillant; faciaux nus; les rayons A, B, C et D des ailes, ciligères sur les nervures longitudinales de leurs cellules β et γ ; la cellule γ C, sans nervure transversale apparente.

Primis duobus antennarum articulis brevibus; tertio lateribus compressis, tri aut quadri longiore præcedentibus, et ad marem crassiore; cheti secundus articulus trilongior primo, subarcuato; tertius ad lentem tomentosolus.

Oculi nudi, distantes in utroque sexû; frons latior; facies subobliqua; peristoma paulò latius quam longius, epistomate non prominulo; facialibus nudis; radii alarum A, B, C, D ciligeri in nervis longitudinalibus alarum β et γ ; cellula γ C absque nervo transverso.

Plusieurs caractères essentiels servent à faire distinguer ce groupe. Nous n'insisterons que sur l'absence de la nervure transversale de la cellule γ C des ailes, caractère toujours facile à constater, et guide infaillible dans le dédale de ces races.

On trouve les insectes de ce genre sur les feuilles des haies, des taillis, et sur les fleurs des Ombellifères. On les rencontre durant tout le cours de l'année entomologique.

N° 1. *Actia pilipennis*, R.-D., Myod.

Ræselia lamia, Meig., tom. VII, n° 4.

Tachina lamia, Zetterst., Dip. Scand., n° 80.

MAS. *Thorax niger, tomentosè grisescens; abdomen gagatum, tribus cingulis albis; medio interruptis; frontalibus ochraceis; frontis lateribus cinereo-brunicosis; antennis, cheto, palpis, pedibus, nigris; halteribus æruginosis; calyptis subalbis; alis sublimpidis.*

FEMINA. *Similis; frontalibus rubescentibus; calyptis albidis, subobscuris.* Long., 1 2/3 ligne.

Le *mâle*. Corselet, noir, avec un duvet brun-grisâtre ; abdomen, noir de jais, avec trois bandes transverses blanches, interrompues dans leur milieu, et situées dans l'insertion des deuxième, troisième et quatrième segments ; frontaux, jaunes d'ocre ; côtés du front, brun-cendrés ; face, blanchâtre ; pourtour des yeux blanc ; antennes, chète, palpes et pattes, noirs ; balanciers couleur de rouille ; cuillerons blanchâtres ; ailes claires, à peine un peu flavescentes à la base.

La *femelle*. Semblable ; frontaux jaune-rougeâtres ; cuillerons d'un blanc un peu obscur.

On trouve cette espèce sur les feuilles des haies, et sur les fleurs des Ombellifères.

Il est au moins douteux que cette espèce soit le véritable *Thryptocera frontalis* de M. Macquart.

N° 2. *Actia obscurella*, R.-D.

Similis Actiæ pilipennis; tertio antennarum articulo crassiore; thorax tomentosè cinerascens; frontalibus rufis; alarum disco subflavescente. Long., 2 lignes.

Le *mâle* et la *femelle*. Semblable à l'*Actia pilipennis*. La femelle un peu plus grande ; le duvet du corselet, cendré ; frontaux fauves ; le troisième article des antennes plus épais ; disque des ailes, légèrement flavescent.

Nous avons trouvé cette espèce en été.

Tout nous porterait à reconnaître dans cette espèce le *Thryptocera frontalis* de M. Macquart ; mais le troisième article des antennes est trop épais et un peu trop court. Comme notre description est antérieure à celle de Meigen, nous conservons à cette espèce son nom le plus ancien.

IV. G. OSMÉE. *Osmæa*, R.-D.

Le troisième article des antennes, triple du second pour la longueur, et un peu convexe en dessus; le second article du chète, long, et un peu arqué.

Face, un peu oblique; péristôme, presque écrasé, transversal; cellule γ C, ouverte dans le sommet de l'aile.

Antennarum tertio articulo cæteris trilingiori, dorsoque subconcavo; cheti secundo articulo elongato, subarcuato.

Facies subobliquæ, peristomate compresso, subtransverso; cellulâ γ C in alarum apice apertâ.

Nous avons perdu l'unique individu qui nous avait donné le moyen d'établir ce genre. Nous ne pouvons insister sur des caractères auxquels nous ne donnions alors presque aucune importance; tout nous engage à lui fixer sa place dans cette tribu, jusqu'à ce que l'observation ait définitivement prononcé.

N° 1. *Osmæa grisea*, R.-D.

« *Frontalia et facies griscis; antennis pedibusque nigris; abdomen nigrum, tribus fasciis griseo; albicantibus tessellantibus.* » Long. 3 1/2 lignes.

« Corps, un peu déprimé; frontaux, gris; face, grisâtre; côtés du front, bruns; antennes et pattes, noires; le second article du chète, long, un peu cintré; corselet, brun, lavé d'un peu de gris; abdomen, noir; avec trois fascies transverses d'un gris-albide, et à reflets; cuillerons, blancs; ailes claires, quoiqu'un peu sales. »

Cette espèce très rare a été trouvée le long d'une haie

Obs. S'il était reconnu, par la suite, que cet insecte n'est pas ciligère aux nervures des ailes, on devrait le rapporter à la tribu des Gonides, après les Germaries.

V. G. RAMBURIE. *Ramburia*, R.-D.

Tachina, Meig., Zetterst.

Le troisième article des antennes, très long, oblique, prismatique, un peu concave sur la face antérieure; les trois articles du chète, d'égale longueur entre eux, et comme brisés à leur point d'articulation.

Yeux villosules, avec une cicatrice médiane; face oblique; péristôme transversal; cils faciaux montant jusqu'au tiers supérieur des fossettes; rayons des ailes A, B, C, D, ciligères sur leurs nervures longitudinales β et γ ; cellule γ C, ouverte directement dans le sommet de l'aile.

Antennarum articulo tertio longiore, obliquo, prismatico, et anticè subconcavo; cheti tribus articulis æquâ longitudine et in arthritidibus velut geniculatis.

Oculi villosuli, cicatriculâ mediancâ; facies obliqua, peristomate transverso; ciliis facialibus porrectis ultrâ médium fossularum; radii alarum A, B, C, D, ciligeri in nervis longitudinalibus β et γ ; cellulâ γ C in ipso alæ apice apertâ.

Ce genre est établi d'après un bon nombre de caractères solides; il devrait être institué, lors même qu'il n'offrirait que les trois articles du chète, qui sont entre eux d'égale longueur.

N° 1. *Ramburia setipennis*, Fall.

Tachina setipennis, Fall., n° 29.

Tachina setipennis, Meig., Dipt., tom. IV, n° 191.

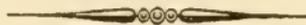
Thryptocera setipennis, Meig., tom. VII, n° 1.

Tachina setipennis , Zetterst. , Dipt.
Scand., n° 79.

FEMINA. *Cinerea; frontalibus fulvis; frontis lateribus, facieque, cinereis; antennis nigris, ultimi articuli basi flavescente; palpis testaceis; thorax fusco-sublineatus; abdomen tribus fuscis latis cinereis; pedibus nigris; halteribus subferrugineis; calyptris subflavescentibus; alis subflavescentibus.* Long., 3 lignes.

La femelle. Frontaux brun-fauves; côtés du front et face, cendrés; antennes noires, avec le troisième article brun-fauve à sa partie basilaire; chète noir; palpes testacés; corselet cendré, avec trois larges fascies brunes; pattes noires; balanciers ferrugineux-obscur; cuillerons, jaunâtres; ailes, légèrement lavées de flavescent.

Nous n'avons encore vu qu'un individu femelle, trouvé par M. Guérin-Méneville, aux environs de Paris. Zetterstedt, qui a parfaitement décrit cette espèce, dit que les yeux ne sont villosules que sur les femelles, et que la couleur des palpes est sujette à de grandes variations. Ce même entomologiste avait trouvé ses coques ou nymphes sous des mousses, pendant l'hiver; une autre fois, il les ramassa flottantes sur des eaux de marais. Dans l'un et l'autre cas, l'insecte parfait est éclos au mois de mai.



MÉTHODE DICHOTOMIQUEAPPLIQUÉE AU GENRE **STENUS**.

Par M. LEPRIEUR.

(Séances des 12 Mai 1850 et 8 Janvier 1851.)

Les entomologistes qui ont examiné avec quelque soin l'excellent travail d'Erichson sur les Staphyliniens, auront remarqué, sans doute, en étudiant le genre *Stenus*, que les six divisions établies par l'auteur dans ce genre si riche en espèces, sont loin d'être suffisantes, pour diminuer d'une manière bien sensible les difficultés de la détermination, et que dans le plus grand nombre des cas on est obligé d'examiner une à une, pour ainsi dire, les descriptions de toutes les espèces appartenant à chacune de ces divisions, avant d'arriver avec quelque certitude à la connaissance des individus.

Cette difficulté m'avait arrêté longtemps dans l'examen de ce genre, lorsque l'étude approfondie des descriptions si nettes, si concises et si complètes en même temps de l'auteur, me fit reconnaître qu'il était possible de former dans chacune des divisions qu'il avait établies, de nouveaux groupes (implicitement indiqués, du reste, dans son travail), qui, en restreignant le champ des recherches, rendraient celles-ci par cela même plus faciles.

Ces groupes peuvent être très nettement caractérisés par la longueur relative du troisième et du quatrième

articles des antennes, ainsi que celles du corselet et des élytres, ou encore par la couleur plus ou moins variée des articles des antennes et des palpes maxillaires (1).

De là à une méthode dichotomique permettant d'arriver sûrement et rapidement à la détermination d'un *Stenus* quelconque, il n'y avait qu'un pas, et j'ai osé le franchir, malgré mon peu d'habitude d'un semblable travail. C'est donc ce résultat de mes recherches que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui au jugement de mes collègues de la Société entomologique.

Je ne me dissimule pas qu'il eût été possible de faire mieux ; j'ai cependant tout tenté pour donner à cet essai le plus grand degré possible d'exactitude, par une étude minutieuse des descriptions de l'auteur, seul guide que j'aie pu consulter. J'y ai compris toutes les espèces d'Europe décrites dans le *Genera et Species Staphylinorum*, et malheureusement un grand nombre de ces espèces me sont restées inconnues ; de sorte qu'il m'a été impossible de vérifier sur nature, si je n'avais commis aucune erreur.

J'ai intercalé dans cet essai une phrase destinée au *Stenus Guynemeri* décrit par notre collègue M. Jacquelin-Duval dans les Annales de la Société (1850, page 51), ainsi que pour deux espèces du même genre, l'une décrite par M. E. Cussac sous le nom de *Stenus Leprieurii*, et l'autre que j'ai découverte d'abord à Maubeuge, puis

(1) Ce dernier caractère est le seul parmi tous ceux que je viens d'énumérer, dont l'examen offre quelque difficulté.

Il n'est pas toujours aisé, en effet, d'étaler les palpes de manière à en apercevoir nettement l'article basilaire ; mais il est moins aisé encore d'en apprécier sûrement la couleur, à cause de la diminution de teinte, résultant de l'emploi des instruments de fort grossissement, indispensables pour cet examen, surtout lorsque, comme dans les *Stenus opacus* ou *canaliculatus*, par exemple, le deuxième article des palpes est noir, avec la base étroitement testacée.

ensuite à Lille, et que mon ami M. Emile Cussac y a également rencontrée.

Je donne plus bas une description détaillée de la dernière espèce.

Loin de moi, du reste, la présomption de réclamer une grande part dans ce travail, si ce n'est la disposition dichotomique elle-même; toutes les phrases employées sont textuellement traduites d'Erichson, et je n'ai eu d'autre peine que d'y rechercher les caractères qui, en s'appliquant à plusieurs espèces, me permettaient de les grouper, ainsi que ceux qui, par leur *spécificité*, pouvaient caractériser une espèce.

Quelque faible, cependant, que soit ma part dans cet essai bien incomplet à mes yeux, je viens cependant réclamer pour elle toute l'indulgence de mes collègues; trop heureux si, malgré les erreurs involontaires dans lesquelles j'ai dû tomber, j'avais pu ainsi être utile à quelques-uns.

Qu'il me soit permis en terminant, de remercier ici mon ami M. Emile Cussac du concours actif et bienveillant qu'il m'a prêté lorsque, pour apprécier approximativement la valeur d'application de cet essai, j'ai dû examiner avec le plus grand soin tous les *Stenus* qui existaient dans nos collections.

MÉTHODE DICHOTOMIQUE DES STENUS.

1	{	Quatrième article des tarsi simple.	2.
		Id, id. id. bilobé.	48.
2	{	Abdomen rebordé.	3.
		Abdomen non rebordé.	45.
3	{	Elytres marquées de taches jaunes.	4.
		Elytres sans taches.	8.
4	{	Pieds noirs.	5.
		Pieds testacés en partie.	6.

- 5 { 1^{er} article des palpes et base du 2^e, testacés. *Biguttatus*.
 { 1^{er} article des pattes seul testacé. *Bipunctatus*.
- 6 { Cuisses largement noires à l'extrémité. . . *Guttula*.
 { Cuisses étroitement noires à l'extrémité . 7.
- 7 { Dernier article des palpes brun à l'extrémité. *Bimaculatus*.
 { Palpes entièrement testacés ; le dernier
 { article à peine plus foncé. *Stigmula*.
- 8 { Pieds entièrement noirs 9.
 { Pieds bruns ou testacés en partie. 29.
- 9 { Palpes testacés en partie. 10.
 { Palpes entièrement noirs. 25.
- 10 { 1^{er} article des palpes avec la base du 2^e ou
 { même du 3^e, testacés. 11.
 { 1^{er} article des palpes seul testacé. 17.
- 11 { 3^e article des antennes moitié plus long que
 { le 4^e. 12.
 { 3^e article des antennes égal au 4^e ou en peu
 { plus long. 15.
- 12 { Segments dorsaux de l'abdomen marqués à
 { la base, d'une carène courte et longitu-
 { dinale. 13.
 { Segments dorsaux de l'abdomen sans carène. *OEmulus*.
- 13 { Thorax très visiblement canaliculé. . . *Ater*.
 { Id. à peine visiblement canaliculé. . 14.
- 14 { Palpes jaunes, avec l'extrémité du 2^e et le
 { 3^e moins sa base, brunnâtres. . . . *Juno*.
 { Palpes noirs, avec le 1^{er} article et la base du
 { 2^e testacés. *Intricatus*.
- 15 { 2^e article des palpes testacé jusqu'au milieu. *Asphaltinus*.
 { Id. id. étroitement à sa
 { base. 16.
- 16 { Thorax oblong, un peu plus court que les
 { élytres, finement canaliculé. *Canaliculatus*.
 { Thorax subglobuleux, de la longueur des
 { élytres, uni. *Opacus*.
- 17 { 3^e article des antennes moitié plus long que
 { le 4^e. *Nitidus*.
 { 3^e article des antennes égal au 4^e, ou moins
 { de moitié plus long. 18.

- 18 { Elytres de la longueur du corselet ou peu plus longues. 19.
 { Elytres un tiers ou moitié plus longues que le corselet. 23.
- 19 { Thorax orbiculaire marqué de chaque côté d'une impression oblique assez profonde. *Exiguus.*
 { Thorax plus ou moins cylindrique. 20.
- 20 { Thorax obsolètement canaliculé dans le milieu de sa longueur. *Bupthalmus.*
 { Thorax non canaliculé, marqué à sa base ou sur les côtés, d'impressions plus ou moins profondes. 21.
- 21 { Tête à peine plus large que le corselet. . *Incrassatus.*
 { Tête un peu plus large que le corselet. . 22.
- 22 { Thorax pas plus long que large. Sillons du front étroits; mais distincts et profonds. *Mendicus.*
 { Thorax un peu plus long que large. Sillons du front larges et peu sensibles. . . . *Cinerascens.*
- 23 { 3^e article des antennes un peu plus long que le 4^e. 24.
 { 3^e article des antennes égal au 4^e. . . . *Atratus.*
- 24 { Thorax oblong subcylindrique. *Morio.*
 { Thorax orbiculaire, marqué de chaque côté d'une impression oblique profonde. . . *Pusillus.*
- 25 { Elytres moitié plus longues que le corselet. *Foraminosus.*
 { Elytres de la longueur du corselet ou peu plus longues. 26.
- 26 { 3^e article des antennes moitié plus long que le 4^e. *Carbonarius.*
 { 3^e article des antennes peu plus long que le 4^e. 27.
- 27 { Surface des élytres unie. Corselet cylindrique, légèrement canaliculé dans le milieu de sa longueur. *Labilis.*
 { Surface des élytres raboteuse. 28.
- 28 { Corselet uni, marqué de points fins et serrés. *Incanus.*
 { Corselet légèrement canaliculé, ponctué serré et profondément. *Ruralis.*
- 29 { Elytres à peu près de la longueur du corselet. 30.
 { Id. un tiers ou moitié plus longues que le corselet. 41.

- 30 { 3^e article des antennes à peu près égal au 4^e. 31.
 { Id. id. moitié plus long que le 4^e 36.
- 31 { Palpes testacés sans taches. *Speculator*.
 { Id. id. plus ou moins brunâtres. 32.
- 32 { 1^{er} article des palpes avec le 2^e en entier ou
 en partie testacés. 33.
 { 1^{er} article des palpes seul testacé. 34.
- 33 { 1^{er} article des palpes et base du 2^e testacés. 34.
 { 1^{er} et 2^e articles des palpes testacés. Pieds
 d'un testacé rougeâtre. *Humilis*.
- 34 { Pieds noirâtres, cuisses brunes. *Aterrimus*.
 { Id. brunâtres, cuisses et jambes testacées.
 Celles-ci dans le milieu, celles-là large-
 ment à la base. *Guinemeri*.
- 35 { Antennes brunes avec le 1^{er} article noir. 36.
 { Id. id. avec les deux premiers ar-
 ticles noirs. *Argus*.
- 36 { Tête moitié plus large que le corselet. *Excubitor*.
 { Tête peu plus large que le corselet. *Xafellus*.
- 37 { Palpes testacés, avec le 3^e article brunâtre
 en entier ou en partie. 38.
 { Palpes avec le 1^{er} article seulement, ou le
 1^{er} et la base du 2^e testacés. 41.
- 38 { 3^e article des palpes brunâtre en partie seu-
 lement. 39.
 { 3^e article des palpes brunâtre en entier. 40.
- 39 { Les quatre premiers segments dorsaux de
 l'abdomen légèrement carénés à la base.
 Aucune dépression profonde autour de
 l'écusson. *Providus*.
 { Segments dorsaux de l'abdomen non carénés.
 Une dépression profonde et circulaire au-
 tour de l'écusson. *Fossulatus*.
- 40 { Base des segments dorsaux de l'abdomen
 finement carénée. *Sylvester*.
 { Segments dorsaux de l'abdomen non carénés. *Proditor*.
- 41 { Antennes noires, thorax pas plus long que
 large, obsolètement canaliculé. *Lustrator*.
 { Antennes brunes, les deux premiers articles
 noirs. Thorax plus long que large, uni. *Fuscipes*.

- 42 { 3^e article des antennes moitié plus long que le 4^e. *Scrutator.*
 3^e article des antennes égal au 4^e ou peu plus long. 43.
- 43 { Palpes entièrement testacés. *Circularis.*
 Id. plus ou moins brunâtres. 44.
- 44 { Thorax oblong. Antennes brunes, avec le 1^{er} article noir. *Cautus.*
 Thorax arrondi. Antennes brunes avec les deux premiers articles noirs. 45.
- 45 { Les 2 premiers articles des palpes testacés. *Declaratus.*
 Le 1^{er} article des palpes seulement, testacé. *Humilio.*
- 46 { Pattes noires. 47.
 Id. d'un roux brun. 48.
- 47 { Antennes noires, avec le 3^e article peu plus long que le 4^e. *Nigritulus.*
 Antennes brun-noirâtre, avec le 3^e article moitié plus long que le 4^e. *Campestris.*
- 48 { Ponctuation de l'abdomen forte et serrée. Antennes d'un brun-rougeâtre, avec les 2 premiers articles noirs. *Unicolor.*
 Ponctuation de l'abdomen fine et rare. Antennes en entier d'un brun-rougeâtre. *Opticus.*
- 49 { Abdomen rebordé. 50.
 Abdomen non rebordé. 70.
- 50 { Pattes noires ou d'un brun très foncé. 51.
 Pattes testacées en entier, ou en partie seulement. 56.
- 51 { 3^e article des antennes moitié plus long que le 4^e. 52.
 3^e article des antennes un peu plus long seulement que le 4^e. 53.
- 52 { 1^{er} article des palpes testacé. Antennes brunâtres, avec le 1^{er} article noir. *Binotatus.*
 1^{er} article des palpes et base du 2^e testacés. Antennes testacées, avec le 1^{er} art. noir. *Subimpressus.*
- 53 { Palpes testacés en entier, ou seulement brunis à l'extrémité. 54.
 Palpes noirs, avec le 1^{er} article seul testacé. 55.

- | | | | |
|----|---|--|----------------------|
| 54 | } | Palpes testacés en entier. Pieds noirs, tarsi testacés. | <i>Plantaris,</i> |
| | | Palpes testacés, avec le dernier article plus ou moins rembruni à l'extrémité. Pieds noirs, cuisses brunâtres. | <i>Plancus.</i> |
| 55 | } | Thorax peu fortement élargi latéralement, ponctuation forte et serrée; pubescence fort rare. | <i>Decipiens.</i> |
| | | Thorax assez fortement dilaté latéralement, ponctuation fine et serrée; pubescence épaisse. | <i>Leprieurii.</i> |
| 56 | } | Antennes testacées, avec le 1 ^{er} article, au plus, noir. | 57. |
| | | Antennes testacées en entier. | 67. |
| 57 | } | 1 ^{er} article des antennes noir, ou brun foncé. | 58. |
| | | Les 2 premiers articles des antennes au moins noirs. | 66. |
| 58 | } | Palpes entièrement testacés. | 59. |
| | | Palpes avec le 3 ^e article au moins noirâtre en entier ou en partie. | 63. |
| 59 | } | 3 ^e article des antennes égal au 4 ^e , ou peu plus long. | 60. |
| | | 3 ^e article des antennes moitié plus long que le 4 ^e | <i>Filum.</i> |
| 60 | } | Elytres un tiers plus longues que le corselet. | <i>Rusticus,</i> |
| | | Elytres à peu près de la longueur du corselet. | 61. |
| 61 | } | Surface des élytres unie. | <i>Bifoveolatus.</i> |
| | | Surface des élytres inégale et raboteuse. | 62. |
| 62 | } | Ponctuation fine; point d'ailes. | <i>Tempestivus.</i> |
| | | Ponctuation forte et serrée. | <i>Cordatus.</i> |
| 63 | } | 3 ^e article des antennes égale au 4 ^e | <i>Oerosus.</i> |
| | | 3 ^e article des antennes moitié plus long que le 4 ^e | 64. |
| 64 | } | Elytres moitié plus longues que le corselet, raboteuses. | <i>Languidus.</i> |
| | | Elytres à peine plus longues que le corselet. | 65. |
| 65 | } | 3 ^e article des palpes brunâtre à l'extrémité des ailes. | <i>Geniculatus.</i> |
| | | 3 ^e article des palpes brunâtre en entier; ailes rudimentaires. | <i>Palustris.</i> |

66	{	Les 2 premiers articles des antennes noirs ; élytres un tiers environ plus longues que le corselet.	<i>Subæneus.</i>
		Antennes brunes : noirâtres à la base et à l'extrémité ; élytres peu plus longues que le corselet.	<i>Fuscicornis.</i>
67	{	3 ^e article des antennes peu plus long que le 4 ^e ,	68.
		3 ^e article des antennes moitié plus long que le 4 ^e	69.
68	{	Pattes entièrement d'un jaune testacé. . . .	<i>Flavipes.</i>
		Pattes testacées, avec les genoux bruns. . .	<i>Picipennis.</i>
69	{	Abdomen sub-déprimé, largement rebordé, d'un noir bronzé.	<i>Impressus.</i>
		Abdomen sub-cylindrique, étroitement re- bordé, noirâtre.	<i>Pallipes.</i>
70	{	Antennes testacées en entier, ou avec le 1 ^{er} ou les 2 premiers articles noirâtres. . . .	71.
		Antennes brunâtres, plus ou moins foncées.	75.
71	{	Antennes avec le 1 ^{er} article noir.	72.
		Antennes testacées en entier, ou avec les 2 premiers articles noirâtres.	73.
72	{	Pattes noires, avec les tarse d'un roux tes- tacé.	<i>Tarsalis.</i>
		Pattes testacées, avec les hanches et les genoux noirs.	<i>Oculatus.</i>
73	{	Antennes entièrement testacées.	74.
		Antennes testacées, avec les 2 premiers ar- ticles brun foncé.	<i>Paganus.</i>
74	{	Ponctuation du corps fine et serrée. . . .	<i>Solutus,</i>
		Ponctuation du corps grossière et serrée. .	<i>Cicindeloides.</i>
75	{	Pattes brunes ; corps linéaire.	<i>Latifrons.</i>
		Pattes noires ; jambes avec un anneau blan- châtre à la base ; élytres très larges et convexes ; abdomen fortement conique.	<i>Contractus.</i>

Dans l'examen des *Stenus* que je fis avec M. Emile Cussac, il s'en trouva un qui ne put se rapporter à au-

cune des espèces décrites dans le travail d'Erichson. Au premier coup d'œil et à la suite d'un examen superficiel, il rentrait dans la troisième division, c'est-à-dire qu'il nous semblait avoir le quatrième article des tarsi simple, en même temps que l'abdomen rebordé, les élytres sans taches, et les pieds noirs; mais à l'aide d'un grossissement considérable, nous ne tardâmes pas à nous convaincre que le quatrième article était profondément bilobé, seulement, son peu de largeur relative faisait tout d'abord méconnaître ce caractère. — Or, parmi les espèces de ce groupe décrites dans Erichson, il ne s'en trouve que quatre dont les pattes soient noires, et encore deux de ces espèces, *Stenus plantaris* et *plancus*, ont les palpes presque entièrement testacés. Les deux autres, *Stenus binotatus* et *sub-impessus*, dont les palpes sont noirs, avec le premier article, ou le premier article et la base du deuxième testacés, se distinguent facilement de notre espèce par la couleur des antennes et la longueur relative de leurs troisième et quatrième articles, sans parler de la forme qui est complètement différente. Les deux premiers, en effet, ont les antennes testacées ou brunâtres, dont le troisième article est une fois et demie aussi long que le quatrième. — L'espèce ci-dessous décrite, que je me permettrai de désigner sous le nom inédit de *Stenus decipiens*, outre la forme plus courte, plus ramassée, et analogue à celle de *l'atratus*, a des antennes noires, dont le troisième article est un peu plus long seulement que le quatrième.

Enfin, cette espèce manque d'un caractère qu'on pourrait dire propre au cinquième groupe d'Erichson (abdomen rebordé; quatrième article des tarsi bilobé). Je veux parler de ces deux impressions obliques placées en arrière du milieu du corselet, qu'on rencontre dans un grand nombre d'espèces appartenant à cette division.

Stenus decipiens, mihi.

Plumbeo-niger, crebrè sat profundèque punctatus, subtiliter parceque albido-pubescent; palpis articulo primo testaceo; pedibus nigris; abdomine parciùs subtiliùsque punctato. Long., 0,0027 à 0,003.

Très voisin du *Stenus atratulus*, dont il se distingue facilement par son quatrième article des tarses.

Noir, couvert d'une pubescence blanchâtre, fine et rare. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, noires, leur troisième article un peu plus long que le quatrième. Palpes noirs, avec le premier article testacé. Tête un peu plus large que le thorax; un peu plus étroite (les yeux compris) que les élytres, assez fortement et densément ponctuée; les intervalles des points unis. Front obsolètement et largement bisillonné.

Thorax avec ses côtés médiocrement arrondis et élargis un peu en avant du milieu, rétréci en arrière, où sa largeur est égale aux deux tiers de la base des élytres; un peu plus long que sa plus grande largeur; fortement, densément et profondément ponctué, avec les intervalles unis; muni sur le dos, un peu en avant de la base, d'une dépression obsolète.

Elytres d'un tiers environ plus longues que le thorax, légèrement déprimées le long de la suture, graduellement et faiblement élargies à partir des angles huméraux, jusqu'un peu en avant de la hauteur de l'extrémité de la suture, puis brusquement et fortement arrondies de ce point à leur angle externe, obliquement et subcurvilinéairement tronquées de la suture à ce même angle. Ponctuation semblable à celle du thorax.

Abdomen plus étroit que les élytres, graduellement

rétréci vers l'extrémité, ponctué plus finement, moins densément et moins profondément que le thorax et les élytres.

Pieds noirs. Articles des tarsi médiocrement allongés, diminuant graduellement de longueur, mais non de largeur; le quatrième profondément bilobé, à peine plus large que le précédent.

Cet insecte, que nous avons trouvé sous les mousses ou sous les feuilles sèches dans les bois, ne paraît pas très commun aux environs de Lille.

DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU DE CURCULIONITES PROPRE A LA
FAUNE FRANÇAISE.

Par M. ÉMILE CUSSAC.

(Séance du 26 Février 1851.)

J'avais toujours regretté, depuis deux ans que la Société m'avait fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres, de n'avoir point encore trouvé d'occasion de lui témoigner ma reconnaissance par quelque travail.

Je crois aujourd'hui pouvoir m'acquitter envers elle, en lui soumettant la description d'une espèce nouvelle de Coléoptères, pour la faune française, découverte dans notre localité, espèce d'autant plus intéressante, que d'après les recherches que j'ai pu faire, elle devrait être considérée comme le type d'un genre nouveau.

Parmi des insectes pris dans les environs de Lille, et envoyés à M. Aubé, avec prière de me les déterminer, il s'en trouvait un de la famille des Rhynchophores, capturé au mois de mai 1850, que ce savant entomologiste m'a retourné sans nom, me disant ne l'avoir jamais vu; malgré mon peu d'habitude d'un semblable travail, je résolus d'en étudier les divers caractères, afin de déterminer, si cela était possible, le groupe auquel il appartenait. Soumis à un fort grossissement (100 diamètres), je reconnus

avec étonnement qu'il présentait un caractère extrêmement rare parmi les insectes appartenant à la même famille; je veux parler d'une massue antennaire composée d'un seul article.

Si nous consultons, en effet, Schœnherr (*Synonymia Insectorum : Genera et Species Curculionidum*, page 324 de la deuxième partie du huitième volume), nous trouvons que notre insecte, par l'insertion des antennes sur le bec, ne peut guère appartenir qu'à la deuxième légion (Mecorhynques), ses antennes de neuf articles, à massue uni-articulée, empêchent de le placer dans la première section de ce groupe, dont les antennes sont de onze à douze articles et à massue quadri-articulée, aussi bien que dans la deuxième section, qui les a de dix à neuf articles, car cette section ne renferme qu'une division, la quatrième (Cionides), dont les antennes ont un funicule de cinq articles et une massue de trois à quatre; il ne peut donc se rapporter qu'à la troisième section, dans laquelle les antennes de dix à sept articles ont le funicule ordinairement de six à sept, et plus rarement de quatre à cinq articles; la première division (les Campyloscélides), dont semble le rapprocher son funicule de sept articles, à massue subsolide et indistinctement articulée, outre qu'elle ne renferme que quelques espèces appartenant à l'Afrique, ne peut cependant recevoir cet insecte dont les pieds antérieurs sont rapprochés à la base, et dont les tibias sont à peine courbés, il se rapporterait mieux, malgré sa forme complètement différente, à la division des Cossonides, ainsi caractérisée par Schœnherr : *Loco citato*, page 334.

Antennæ breves; funiculus septem articulatus; clava vel indistinctè articulata, aut subsolida, apice semper spongiosa; rostrum deflexum; pygidium clytræ tegunt; abdo-

minis segmenta duo prima, multo longiora, ante juncta, aegre discernanda; pedes antici basi distantes.

Néanmoins, ses pieds antérieurs rapprochés à la base, semblent indiquer qu'il est étranger à ce groupe, auquel cependant je crois devoir le rapporter.

Ses antennes insérées vers le milieu du bec, à massue petite, aux deux premiers articles du funicule allongés, les autres courts, sembleraient le placer près du genre *Mesites*, dont il s'éloigne par la massue uni-articulée, son bec assez court, et ses élytres cachant l'anus.

M. Aubé, auquel, comme je l'ai déjà dit, j'ai soumis cet insecte, m'ayant assuré ne pas le connaître et n'avoir jamais observé rien de semblable, je crois pouvoir l'offrir à la Société comme le type d'un genre de Coléoptères, nouveau pour la faune entomologique française, de la famille des Rhynchophores; et que j'appellerai *Elmidomorphus*, à cause de la ressemblance que cet insecte présentait, avant d'être étalé, avec certains *Elmis*, et en y joignant le nom de M. Aubé, je ne fais que rendre un faible hommage à son extrême bienveillance pour moi, bienveillance dont j'ai peut-être abusé trop souvent.

Genre ELMIDOMORPHUS, E. Cussac.

Antennes assez courtes, un peu minces, de neuf articles, insérées vers le milieu du bec; scape en massue. Funicule de sept articles, le premier et le deuxième assez longs; le premier, obconique, plus épais; les troisième à septième, à peine perfoliés, s'élargissant graduellement. Massue ovale, allongée, d'un seul article, un peu plus large que le dernier du funicule.

Bec robuste, arqué, assez court, sub-cylindrique, légèrement dilaté à son extrémité.

Prothorax un peu plus large que long, fortement resserré antérieurement, profondément échancré en dessous, en avant.

Ecusson sub-triangulaire.

Elytres en ovale court, cachant l'anus.

Abdomen ayant les deux premiers segments beaucoup plus longs que les autres, réunis en avant.

Pieds médiocres, robustes; jambes presque droites, légèrement arquées vers l'extrémité, qui est armée en dedans d'un crochet courbé et robuste.

Tarses étroits, les trois premiers articles sub-égaux. L'article onguiculaire, presque égal aux trois précédents réunis.

E. Aubei, E. Cussac.

(Pl. 4, N° II.)

Ovale court, noirâtre, sub-opaque. Tête sub-orbiculaire, noirâtre, granulée, rugueuse. Bec noir, robuste. Antennes courtes, ferrugineuses. Thorax sub-transversal, plus étroit et resserré en avant, peu après obliquement élargi, et sinuusement rétréci vers la base, granulé-rugueux, à squamules, d'un gris jaunâtre. Ecusson transversal. Elytres granuleuses, noirâtres, plus larges que le thorax, profondément sillonnées et grossièrement ponctuées dans les sillons. Jambes médiocres, ferrugineuses. Longueur, 00, 03 mill.; largeur, 00,01 1/3 mill.

Courtement ovale, noirâtre, sub-opaque.

Tête assez grande, sub-orbiculaire, rugueuse et granuleuse, noirâtre.

Yeux latéraux, noirs, peu saillants.

Bec à peine moitié plus long que la tête, assez épais, noir, plan à la base, marqué de petites stries ponctuées

jusqu'à l'insertion des antennes, lisse ensuite jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et étroitement brunâtre.

Antennes insérées, peu en avant du milieu du bec, à peine aussi longues que lui, ferrugineuses, les derniers articles légèrement rembrunis.

Thorax court, transversal, sub-convexe en arrière, légèrement échancré en avant, où il est rétréci et fortement resserré en forme de cou, brusquement élargi ensuite, en s'arrondissant latéralement, jusqu'au tiers antérieur, qui offre ainsi sa plus grande largeur, puis obliquement et sub-sinueusement rétréci vers la base, qui est bisinueuse, et où il est un peu plus large qu'antérieurement, les angles postérieurs sub-aigus, rugueux et granuleux comme la tête, et couvert de squamules d'un gris jaunâtre.

Ecusson sub-triangulaire. opaque, finement rugueux.

Elytres un peu plus larges en avant que la base du thorax, près de trois fois plus longues que lui, arrondies et assez fortement élargies aux épaules, puis sub-parallèles jusqu'au-delà du tiers postérieur, rapidement et sinueusement rétrécies ensuite vers l'extrémité, où elles sont conjointement et obtusément arrondies, fortement convexes, voûtées en arrière, et abruptement déclives postérieurement; noirâtres, sub-opaques. profondément sillonnées. les sillons sub-crénelés par des points assez grands, profonds, et légèrement écartés en dedans, un peu plus rapprochés extérieurement, intervalles très finement et sub-transversalement rugueux. marqués dans leur milieu d'une rangée de soies courtes. fines. peu nombreuses: un peu plus larges que les sillons en dessus, moins larges latéralement, les juxta-suturales planes en avant, sub-convexes en arrière, ainsi que les autres dans toute leur étendue.

Dessous noirâtre, finement rugueux, largement marqué

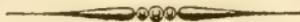
entre les pattes postérieures et intermédiaires d'un sillon large et peu profond (♂?).

Cuisses assez courtes, noires, épaisses; jambes médiocres, d'un ferrugineux foncé. Tarses longs, ferrugineux; le troisième et le dernier articles, rembrunis à leur extrémité, sans brosses.

Je n'ai qu'un seul individu de ce genre, pris parmi les détritux des végétaux marécageux, où se trouvent ordinairement les différentes espèces de *Bagous*, dont les environs de Lille sont très riches, et dont il a un peu le faciès.

Explication des figures de la planche 4, N° II.

1. *Elmidomorphus Aubei*, très grossi, et à côté, mesure de sa grandeur naturelle.
2. Antenne.
- 3 *a* et 3 *b*. Patte intermédiaire.
4. Bec, vu de profil.



RÉVISION

DE LA TRIBU DES **PATELLIMANES** DE DEJEAN,
 COLÉOPTÈRES PENTAMÈRES DE LA FAMILLE DES CARABIQUES.

Par M. F. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Séance du 28 Août 1850.)

Le travail dont nous avons commencé la publication dans la *Revue de Zoologie* de M. Guérin-Méneville, sur les Carabiques recueillis au Sénégal par M. Bocandé, nous a conduit à reviser entièrement la partie de notre collection qui comprend les genres *Panagæus*, *Chlœnius*, *Oodes* et quelques autres de la tribu que M. Dejean a désignée sous le nom de *Patellimanes*. On sait que l'auteur du *Spécies des Carabiques* a eu pour but, en établissant cette tribu, de séparer des *Féroniens* les genres dont les mâles ont les articles des tarsi antérieurs plus ou moins carrés, quelquefois arrondis, ou trapézoïdaux, mais jamais cordiformes.

Cette division n'a pas été maintenue par tous les auteurs qui ont écrit depuis sur les Carabiques. M. de Castelnau, dans son histoire naturelle des Coléoptères, n'en a pas tenu compte. M. Erichson, dans les *Coléoptères de la Marche de Brandebourg*, n'en parle pas davantage. Il divise cette tribu en deux groupes : les *Licinini* (qui comprennent les *Panagées*) et les *Chlœnini*, qu'il éloigne

considérablement les uns des autres, formant avec les premiers son troisième groupe, avec les seconds son huitième. Mais il paraît que récemment ces deux groupes ont été rapprochés par M. Redtenbacher dans la *Fauna Austriaca*, qui a servi de guide au catalogue de M. Gaubil, car dans ce catalogue, les *Chlœnius* ne sont séparés des *Panagæus* que par les genres *Loricera*, *Licinus* et *Callistus*. Nous en avons conclu que la nomenclature de M. Erichson n'avait pas fait école d'une manière définitive, même en Allemagne, et qu'on pouvait encore, sans paraître rétrograde, parler de *Patellinæ*, et prendre pour base de classement le tableau inséré dans le cinquième volume du *Species*, p. 595, en y faisant les changements nécessités par l'introduction de plusieurs nouveaux genres.

Nous allons présenter d'abord ce tableau, tel que nous avons cru devoir le modifier. Ensuite, nous passerons en revue tous les genres, en donnant les caractères de ceux que nous avons établis, en indiquant les coupes à introduire là où les espèces surabondent, et en donnant la liste de toutes celles que nous possédons dans chaque genre. A l'imitation de M. Dejean, nous n'avons travaillé que sur nos propres matériaux, et la publication actuelle n'a pas d'autre but que de faire profiter le public entomologique des observations nouvelles que nous avons pu faire.

Nota. Dans toutes les listes d'espèces que nous donnerons dans le cours de ce mémoire, nous ferons usage, pour la citation des auteurs, du système suivant. Quand nous serons certain de la publication d'une espèce, le nom d'auteur sera inscrit à la suite sans aucune parenthèse. Quand nous serons certain que l'espèce est inédite, le nom d'auteur sera mis entre deux parenthèses; mais quand nous serons dans le doute, nous ferons précéder le nom d'auteur d'une seule parenthèse, équivalant à un point de doute sur la publication. Si deux noms d'auteurs se suivent sous cette forme : (*Illig. Dej.*, la parenthèse ne sert que pour le premier nom, et le second nom qui est inscrit sans parenthèse, indique une publication certaine.

TABLEAU ANALYTIQUE

DES GENRES DE LA TRIBU des PATELLIMANES.

A	Tête petite, rétrécie à la base, les yeux très saillants.	PANAGEITES.	
a	Tous les palpes sécuriformes.		
b	Tarses antérieurs du mâle non dilatés.		
c	Anneaux de l'abdomen for- més de lames épaisses et convexes.	} BRACHYGNATHUS Perty. 1 Eurysona Dej.	
cc	Formés de lames minces et plates.		ISOTARSUS nobis. 2
bb	Tarses antérieurs du mâle di- latés.		
d	aux deux premiers articles seulement;	PANAGÆUS Latreille.	3
dd	aux trois premiers articles.	COPTIA Brullé.	4
aa	Palpes labiaux fortement sé- curiformes, les maxillaires ovulaires et subacuminés.	GEOBIUS Dejean.	5
aaa	Tous les palpes filiformes.	LORICERA Latreille.	6
AA	Tête non rétrécie à la base, de grandeur moyenne, les yeux modérément saillants.		
B	Une dent dans l'échancrure du menton.		
C	Elytres généralement pubes- centes; dent du menton le plus souvent bifide, quelque- fois simple, auquel cas les élytres sont toujours pubes- centes. Corselet générale- ment plus étroit que les ély- tres à la base.	CHLÆNIDES.	
a	Dent du menton simple.		
b	Troisième article des antennes à peine aussi long que les suivants.		

<i>c</i>	Dernier article des palpes maxillaires du mâle sécuriforme.	VERTAGUS Dejean.	9
<i>cc</i>	Dernier article des palpes maxillaires du mâle cultriforme.	OCYDROMUS Dejean.	8
<i>bb</i>	Troisième article des antennes plus long que les suivants.		
<i>d</i>	Tous les articles extérieurs des palpes claviformes.	RHOPALOPALPUS nobis.	22
<i>dd</i>	Dernier article des palpes subcylindrique.		
<i>e</i>	Dent du menton obtuse et peu avancée.	AMBLYGENIUS nobis.	23
<i>ee</i>	Dent du menton aiguë et très avancée.	HOPLOGENIUS nobis.	13
<i>ddd</i>	Dernier article des palpes fusiforme, acuminé.	CALLISTUS Bonelli.	7
<i>aa</i>	Une dent non simple dans l'échancrure du menton (<i>c.</i> à <i>d.</i> bifide ou relevée sur les bords).		
<i>f</i>	Dernier article des palpes non sécuriforme (subfusiforme ou subcylindrique).		
<i>g</i>	Antennes allongées, essentiellement filiformes.	CHLÆNIUS Bonelli.	14
<i>gg</i>	Antennes peu allongées, submoniliformes à la base.		
<i>h</i>	Deuxième et troisième articles des tarsi antérieurs du mâle carrés, plus larges et aussi longs que le premier.	ASPORINUS Castelnau.	20
<i>hh</i>	Articles des tarsi antérieurs du mâle diminuant de longueur et de largeur du premier au troisième.	GLYPTODERUS nobis.	21
<i>ff</i>	Dernier article des palpes, surtout des labiaux, plus ou moins sécuriforme.		

<i>i</i>	Troisième article des antennes plus long que les suivants.		
<i>k</i>	Corselet sub-orbulaire.		
<i>l</i>	Antennes très longues, à articles cylindriques.	OMALOTRICHUS nobis.	10
<i>ll</i>	Antennes peu allongées, à articles aplatis.	BARYMORPHUS nobis.	11
<i>kk</i>	Corselet sub-quadrangulaire.		
<i>m</i>	Le premier articles des tarses antérieurs du mâle sub-quadrangulaire, le plus large de tous.	ALEPTOCERUS nobis.	12
<i>mm</i>	Le premier article des tarses antérieurs du mâle sub-triangulaire, pas plus large, ou moins large que le second.		
<i>n</i>	Palpes de même forme dans les deux sexes.		
<i>o</i>	Corselet plus étroit que les élytres à la base.		
<i>p</i>	Labre peu ou point échancré (élytres toujours bordées de jaune).	EPOMIS Bonelli.	15
<i>pp</i>	Labre profondément échancré (élytres sans bordure jaune).	TOMOCHILUS nobis.	16
<i>oo</i>	Corselet aussi large que les élytres à la base.		
<i>q</i>	Labre légèrement échancré, antennes aplaties.	ÆACUS nobis.	17
<i>qq</i>	Labre nullement échancré, antennes cylindriques.	EURYDACTYLUS nobis.	18
<i>nn</i>	Palpes labiaux sécuriformes dans le mâle, ovoïdes dans la femelle.	DERCYLUS Castelnau.	19
<i>ii</i>	Troisième article des antennes pas plus long que les suivants.	DINODES Bonelli.	24
CC	Elytres toujours glabres, et en		

	même temps une dent toujours simple dans l'échancrure du menton. Corselet généralement aussi large que les élytres à la base.	OODITES.	
<i>a</i>	Dernier article des palpes maxillaires ovoïde peu allongé.	HOPLOLENUS nobis.	25
<i>aa</i>	Dernier article de tous les palpes allongé, sub-cylindrique, ou légèrement ovulaire.		
<i>b</i>	Corselet aussi large que les élytres à la base.		
<i>c</i>	Prosternum prolongé en une pointe aiguë.	LONCHOSTERNUS nobis.	26
<i>cc</i>	Prosternum mutique.	OODES Bonelli.	27
<i>bb</i>	Corselet plus étroit que les élytres à la base.	HOLOLEIUS nobis.	28
BB	Pas de dent dans l'échancrure du menton.	LICINIDES.	
<i>a</i>	Mandibules pointues.		
<i>b</i>	Dernier article des palpes assez fortement sécuriforme.	DICOELUS Bonelli.	29
<i>bb</i>	Dernier article des palpes non sécuriforme.	REMBUS Latreille.	30
<i>aa</i>	Mandibules obtuses.		
	Tarses antérieurs du mâle dilatés.		
<i>c</i>	aux deux premiers articles.	LICINUS Latreille.	31
<i>cc</i>	aux trois premiers articles.	BADISTER Bonelli.	32

PREMIER GROUPE.

PANAGEITES.

La forme étroite de la tête et la saillie des yeux, tels sont les caractères principaux qui nous ont paru distin-

guer les *Panagètes* de tous les autres genres de la même tribu. Il n'en résulte pas que les six genres qui composent ce groupe aient un facies parfaitement homogène. La similitude de facies existe bien pour les cinq premiers genres; quant au sixième, le genre *Loricera*, à première vue il ne ressemble nullement aux *Panagées*, il ressemblerait plutôt aux *Pogonus*. Mais en même temps que la forme des tarsi antérieurs du mâle le place parmi les *Patellimanes*, celle des parties de la bouche, scrupuleusement examinées par Erichson, et la saillie des yeux lui assignent une place très voisine des *Panagées*.

M. de Castelnau a admis aussi, dans son histoire des Insectes, un groupe, ou, suivant son expression, une cohorte des *Panagètes*; mais, d'une part, il en exclut le genre *Loricera* pour le rapprocher des *Callistus*; de l'autre, n'ayant égard qu'au rétrécissement postérieur de la tête, il y admet des Féroniens, tels que les genres *Microcephalus*, *Pelecium*, *Microcheila*, *Eripus*, etc., que nous sommes obligés d'en exclure à cause de la disposition cordiforme des articles des tarsi antérieurs du mâle. Il y place aussi les genres *Asporina* et *Dercylus*, que nous rangeons parmi les *Chlenides*, parce que chez ces insectes la tête ne nous paraît pas assez étroite, ni les yeux assez saillants, pour les éloigner des *Chlenius*, parmi lesquels M. Dejean avait cru devoir les placer.

I. Genre BRACHYGNATHUS, Perty (1).

Ce genre est celui que M. Dejean a publié sous le nom d'*Eurysoma*; mais plusieurs des espèces qui en font partie ayant été décrites précédemment par Perty, dans le

(1) βραχύς, court; γνάθος, mâchoire ou mandibule.

voyage de Spix et Martius, sous le nom générique de *Brachygnathus*, nous avons dû, à l'exemple de M. de Castelnau, donner la préférence au nom le plus anciennement publié.

Quoique ce genre ait un facies qui ne permette de le confondre avec aucun autre, il n'est pas facile de formuler les caractères qui le séparent du genre suivant, avec lequel il a les rapports les plus intimes. Premièrement, en ayant égard à l'étymologie du nom, nous ne remarquons pas que les mandibules, dont on a sans doute voulu parler en employant le terme *γνάθος*, soient plus courtes chez les *Brachygnathus* que chez les Panagées; en second lieu, la distinction admise par M. Dejean, et tirée de la forme simple de la dent du menton, nous paraît fautive. Quelque peine que nous ayons prise pour découvrir une dent bifide dans le menton, soit des grandes espèces du genre *Isotarsus*, soit des *Panagæus* proprement dits, nous n'avons jamais réussi à voir distinctement une dent bifide, et nous avons réussi souvent à en voir une simple. Nous n'avons pas été plus heureux dans la comparaison des palpes, du labre et des antennes; aucun de ces organes ne nous a présenté des caractères assez constants et assez tranchés pour établir une bonne coupe générique. L'abdomen seul nous a offert des différences remarquables : dans les *Brachygnathus*, les segments sont d'une consistance cornée très dure, ils sont très épais et légèrement cintrés dans le sens longitudinal, tandis que chez les *Isotarsus*, ces segments sont formés de plaques minces et plates. Les antennes, comparées à celles des grands *Isotarsus*, diffèrent par la forme aplatie des articles et par leur largeur, qui est la même depuis un bout jusqu'à l'autre. Mais cette différence est moins sensible à l'égard des *Isotarsus* de petite taille, dont les antennes ne sont pas atténuées à l'extrémité. Aucune dilatation n'ayant encore été observée dans

les tarsi antérieurs de ces insectes, l'analogie nous porte à croire que ces organes sont semblables dans les deux sexes.

Nous ne possédons dans ce genre rien de plus que les trois espèces décrites par M. Dejean :

BRACHYGNATHUS	Fulgidus Dej.	Brasilia.
	Festivus Dej.	Tucuman.
	{ Nitidipennis Dej.	Brasilia.
	{ Muticus ? Perty	id.

C'est d'après M. de Castelnau que nous indiquons le *B. muticus*, Perty, comme synonyme du *nitidipennis*, Dej. L'auteur anglais a décrit deux autres espèces du même genre, *B. minutus* et *intermedius* qui participent à l'éclat métallique des trois premières.

II. Genre ISOTARSUS nobis (1).

Nous avons établi ce genre aux dépens du genre *Panagæus*, en en retirant les espèces africaines, indiennes, et même australiennes, qui toutes nous ont paru avoir les tarsi semblables dans les deux sexes. Ce caractère avait été déjà pressenti par M. Dejean, et indiqué par M. de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. 1, p. 137). Mais ce dernier n'en parle que sous la forme du doute, et ne propose de retirer du genre *Panagæus* que les grandes espèces de l'Afrique et de l'Inde. Nos observations récentes nous ont conduit à un résultat plus certain et plus général. Nous avons reconnu l'existence de l'organe mâle dans plusieurs individus des *P. brevicollis*, *tomentosus*, *festivus* et *Aus-*

(1) ἴσος, pareil ; τάρσος, tarse : insectes à tarsi semblables dans les deux sexes.

tralis, dont les tarsi antérieurs n'offraient aucune dilatation; ce qui établit suffisamment la non-dilatation des tarsi dans les grandes espèces de l'Afrique, de l'Inde et de l'Australie (1).

Quant aux petites espèces de ces contrées, nous n'avons pas osé leur détacher l'abdomen, mais ayant constaté que sur quinze individus, dont trois du *lætus* et trois du *cruciatus*, pas un seul n'avait les tarsi antérieurs dilatés, nous avons dû en conclure qu'il en était des petites espèces comme des grandes, et nous nous sommes cru autorisé à les réunir toutes, sans distinction de taille, dans notre genre *Isotarsus* (2).

Nous avons cherché à découvrir si d'autres caractères constants pourraient s'ajuster à celui des tarsi et justifier la coupe que nous avons introduite: nous n'en avons pas trouvé d'autres que la forme du labre, qui est échancré circulairement dans les *Isotarsus*, et coupé carrément dans les *Panagæus* proprement dits. A ne considérer que les

(1) Dans un premier mémoire que M. Reiche a lu pour nous à la Société, dans la séance du 24 avril 1850, et que nous renonçons à publier séparément, nous avons émis l'opinion que la femelle d'une espèce du Sénégal, le *P. brevicollis*, se distinguait du mâle par des tarsi antérieurs plus larges, mais complètement glabres. Un examen plus attentif de l'individu en question nous a fait reconnaître une de ces faiblesses indignes des entomologistes sérieux: l'individu que M. Dejean avait reçu de M. Dupont, avait été complété à l'aide des antennes, de l'abdomen et de toutes les pattes d'un autre insecte!

(2) Si nous n'avons pas employé le nom d'*Eudema* proposé pour ce genre par M. de Castelnau, c'est que celui d'*Isotarsus*, que nous avons composé avant de consulter l'*Histoire naturelle des Insectes*, nous a paru contenir en lui-même la diagnose du genre, et qu'il a l'avantage d'être du masculin, ce qui dispense de changer le genre grammatical des espèces que nous avons enlevées aux *Panagées*. (Il eût été impossible de changer *Eudema* en *Eudemus* sans détruire entièrement la valeur étymologique de ce nom.)

grandes espèces, il y aurait bien d'autres caractères à faire valoir, tels que la forme des palpes, qui sont plus fortement sécuriformes, et la forme des antennes, qui ont le troisième article plus allongé; mais ces différences tendent à disparaître en descendant aux petites espèces, dont les antennes sont conformées comme celles des *Panagæus*, et dont les palpes diffèrent *rarement* de ceux de ces insectes. Je dis *rarement*, parce que cette loi n'est pas constante, et que par une bizarrerie singulière, une des plus petites espèces du genre, l'*I. obscuricornis* nobis, découvert par M. Bocandé, a les palpes tout aussi développés et tout aussi sécuriformes que les plus grandes espèces.

En voyant la difficulté qu'on éprouve à séparer convenablement les *Isotarsus* des *Panagæus*, on comprend l'impossibilité de placer les premiers dans une autre tribu, et de les rapprocher des *Cychnus*, parmi lesquels Fabricius les avait rangés. Bien que les tarsi des mâles ne soient pas dilatés, et qu'à ce point de vue ils ne soient pas *Patellimanes*, il faut néanmoins les laisser dans cette tribu, à laquelle ils se rattachent nécessairement par leurs affinités avec les *Panagæus* proprement dits, affinités qui ne consistent pas seulement dans la similitude de la couleur et des taches, mais plus encore dans la forme étroite de la tête, dans la saillie des yeux, dans la conformation du chaperon, et dans celle de toutes les parties externes de la bouche.

Les *Isotarsus* admettent nécessairement deux divisions résultant de la différence de taille et de la forme différente des antennes : dans la première division, elles sont aussi longues que la moitié du corps, atténuées à l'extrémité, et leur troisième article est deux ou trois fois aussi long que le second. Dans la deuxième division, les antennes sont beaucoup plus courtes, peu ou point atténuées à l'ex-

trémité, et le troisième article est seulement de moitié plus long que le second. On peut ajouter à cette différence celle que présente la couleur des pattes, qui sont noires dans toutes les espèces de la première division, à une seule exception près, et rouges dans toutes celles de la seconde.

Nous avons classé notre genre *Isotarsus* de la manière suivante :

PREMIÈRE DIVISION.

Grande taille (de 10 à 28 millimètres). Antennes plus longues que la moitié du corps, atténuées vers l'extrémité; le troisième article plus que du double du deuxième. Les pattes entièrement noires.

- | | | |
|-----------|--|---|
| <i>a</i> | Corselet bombé, les bords nullement relevés. | <i>Tomentosus</i> <i>Zool. J. Dej. India Or.</i>
<i>Bifasciatus</i> (<i>Buquet</i>) <i>Coromandel</i> (1). |
| <i>aa</i> | Corselet non bombé, bords plus ou moins relevés. | |
| <i>b</i> | Corselet orbiculaire, aussi long que large, peu sinué sur les côtés. | <i>Nobilis</i> <i>Dej.</i> <i>Pr. bon. spei.</i>
<i>Complus</i> (<i>nobis</i>). <i>Nov. Holland.</i> (2).
<i>Australis</i> <i>Dej.</i> id. |
| <i>bb</i> | Corselet sub-orbiculaire, transversal, les côtés très sinués. | |
| <i>c</i> | Corselet pédonculé (3). | <i>Regalis</i> <i>Gory. Ann. Soc. entom.</i> , t. 2, p. 213. <i>Guin. Lusit.</i>
<i>Parvicollis</i> <i>nobis.</i> id. |

(1) Taille de 12 millimètres, à cela près, très voisin du *tomentosus*.

(2) Cette espèce très voisine de l'*Australis*, et de même taille, s'en distingue par la forme plus large du corselet et des élytres, et par les taches jaunes plus petites et plus arrondies.

(3) Nous appelons ainsi un corselet dont la base n'est pas juxtaposée à celle des élytres, mais portée sur un col étroit ou pédonculé.

cc	Corselet non pédonculé.	<i>Stenocephalus Reiche.</i>	
		<i>Voy. en Abyss., p. 263.</i>	<i>Abyssinia.</i>
		<i>Eximius nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>
		<i>Sinuatcollis nobis.</i>	id.
		<i>Westermanni nobis. Rev.</i>	
		<i>zool., 1850, p. 397.</i>	<i>Guinea.</i>
		<i>Ruficus (nobis).</i>	id. (1)
		<i>Leprieurii nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>
		<i>Hilaris (nobis).</i>	<i>India bor. (2)</i>
		<i>Rufipalpis (nobis).</i>	id. (3)
bbb	Corselet semi-circulaire.	<i>Festivus. (Klug.)</i>	<i>Madagascar.</i>
		<i>Microcephalus Dej.</i>	<i>Sénégal.</i>
		<i>Brevicollis Dej.</i>	id.
		<i>Selenoderus nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>

SECONDE DIVISION.

Taille au-dessous de dix millimètres. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps, peu atténuées vers l'extrémité, le troisième article moitié seulement plus long que le second. Les pattes entièrement rouges.

d	Elytres entièrement noires.	<i>Morio (nobis).</i>	<i>India bor. (4)</i>
dd	Elytres noires, à taches jaunes.		
e	Palpes fortement sécuriformes.	<i>Elegans Dej.</i>	<i>India orient.</i>
		<i>Obscuricornis (nobis).</i>	<i>Guinea Lusit.</i>
		<i>Tenuipunctatus (nobis).</i>	<i>India bor.</i>
ee	Palpes imparfaitement sécuriformes.		

(1) Seule espèce du genre qui n'ait pas les antennes et les pattes entièrement noires, un peu moins grande que le *Westermanni* dont elle est très voisine.

(2) Taille de l'*hilaris* : 12 mill.

(3) Taille du *rufipalpis* : 10 mill.

(4) Espèce de la taille du *Panagæus lapidarius* (9 mill.), mais beaucoup plus large, et bien remarquable par le tissu chagriné et en même temps brillanté du corselet et des élytres; bien que les élytres soient entièrement noires, les pattes et les antennes n'en sont pas moins entièrement rouges.

Flavopilosus (<i>nobis</i>).	<i>India bor.</i> (1)
Notulatus <i>Fab., Dej.</i>	<i>Pr. bon. spei.</i>
Cruciatius <i>Dej.</i>	<i>Sénégal.</i>
Lætus <i>Dej.</i>	<i>id.</i>
Amabilis <i>Dej.</i>	<i>id.</i>

Sur les vingt-huit espèces que nous venons d'énumérer, sept ont été publiées par nous tout récemment, dans la *Revue Zoologique* (année 1850, p. 390 et suiv.), et proviennent toutes, à l'exception de l'*I. Westermanni*, que M. Dejean avait reçu depuis la publication de son catalogue, du voyage de M. Bocandé dans la partie méridionale du Sénégal, qu'il désigne sous le nom de Guinée portugaise. Une fort belle collection du nord-ouest de l'Inde, recueillie dans les montagnes de l'Himalaya par un naturaliste anglais, le docteur Bacon, et acquise en partie par nous en 1849, nous a enrichi de cinq espèces nouvelles, parmi lesquelles l'*I. morio* est, sans contredit, la plus remarquable.

Nous aurions bien voulu pouvoir fixer ici la synonymie des deux espèces qu'on suppose avoir été connues de Fabricius : mais les auteurs ne sont nullement d'accord sur ce point. M. Dejean, dans son supplément (t. V, p. 598), pense que le *Panagæus tomentosus* doit être rapporté au *Carabus angulatus* de Fabricius et d'Olivier, et le *P. nobilis* au *Cychnus reflexus* des mêmes auteurs. Six ans plus tard, dans son dernier catalogue, il cite seulement le *Cychnus reflexus* comme synonyme, non plus du *nobilis*, mais du *tomentosus*. M. de Castelnau, au contraire, en 1839, rétablit la première synonymie de M. Dejean, et

(1) Cette espèce et la précédente, toutes deux de la taille de l'*elegans*, ont les angles postérieurs du corselet jaunâtres, et ne se distinguent l'une de l'autre que par la ponctuation des élytres et la forme des palpes.

substitue le nom de *Panagæus reflexus*, Linné, Fabr., Oliv., à celui de *nobilis*, Dej. Si nous avons à émettre un avis sur cette question, nous pencherions pour la première opinion de M. Dejean, et cela à cause de la signification des épithètes *angulatus* et *reflexus* qui conviennent assez bien : l'une au corselet de *tomentosus*, l'autre au corselet du *nobilis*. Mais, dans le doute, nous avons dû conserver les noms sous lesquels M. Dejean a décrit ces deux espèces.

III. Genre PANAGÆUS, Latreille (1).

Ce genre réduit par nous aux espèces qui ont les tarsi antérieurs du mâle dilatés aux deux premiers articles, et subsidiairement le labre coupé carrément, ne contient plus, au moins dans notre collection, que des espèces d'Europe et d'Amérique, au nombre de cinq.

PANAGÆUS	<i>Panamensis</i> (<i>nobilis</i>)	<i>Panama</i> .
	<i>Lapidarius</i> (<i>Chevrolat</i>)	<i>New-Orléans</i> .
	<i>Fasciatus</i> <i>Say, Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>
	{ <i>Crux-major</i> <i>Fabr., Dej.</i>	<i>Europa</i> .
	{ <i>Elongatus</i> (<i>Mannerh.</i>)	<i>Persia occid.</i>
	{ <i>Var. trimaculatus</i> <i>Dej.</i>	<i>Gallia occid.</i>
	<i>Quadripustulatus</i> <i>Sturn, Dej.</i>	<i>Gallia</i> .

Notre *P. Panamensis* est de même taille que le *lapidarius*, Chevrolat, espèce décrite probablement sous un autre nom par les auteurs américains, tacheté de même, mais beaucoup plus large des élytres, et surtout du corselet, qui n'est pas pédonculé comme celui du *lapidarius*. Nous

(1) πᾶν, tout, entièrement; ἀγῆστ, admirable.

ne conservons pas comme espèce distincte le *P. trimaculatus*, Dej., qui n'est pour nous qu'une variété du *crux-major*, dans laquelle les taches rouges se réunissent sur chaque élytre, de manière à diviser en trois l'espace noir du milieu, d'autant plus que la collection Dejean contient parmi les *crux-major* une variété intermédiaire qui établit le passage du type à la variété extrême. Nous n'admettons pas non plus une espèce, soit-disant nouvelle, de la Perse occidentale, répandue dans les collections sous le nom d'*elongatus*, Mannerh. M. Dejean, postérieurement à la publication de son catalogue, en avait reçu de M. de Mannerheim un exemplaire de grande taille, qui pouvait, jusqu'à un certain point, justifier le nom nouveau sous lequel il voyageait; mais depuis, nous en avons reçu de M. de Chaudoir, toujours sous le nom d'*elongatus*, et provenant du même pays, un individu de taille très ordinaire, et lorsqu'en dernier lieu nous les avons comparés l'un et l'autre avec nos *crux-major*, il ne nous a pas été possible de découvrir en eux la moindre différence spécifique.

Nous n'en dirons pas autant du *P. quadripustulatus*, que plusieurs entomologistes considèrent comme une variété du *crux-major*. M. Dejean a maintenu dans son *Species*, et depuis, dans je ne sais quelle autre circonstance, la validité de cette espèce. Nous sommes tout à fait de son avis, et nous pensons que ceux qui ont émis l'opinion contraire n'avaient pas sous les yeux le véritable *quadripustulatus*, dont le caractère essentiel ne consiste pas dans la forme plus petite de la tache postérieure, mais dans l'infériorité constante de la taille, dans les élytres plus étroites, et surtout dans la forme exactement circulaire du corselet.

IV. Genre COPTIA, Brullé (1).

Ce genre créé par M. Brullé en 1837 (*Histoire naturelle des Insectes*, t. IV, p. 433), et décrit de nouveau par M. de Castelnau (t. I^{er}, p. 137), vient se placer très naturellement à la suite des Panagées. Il a, comme eux, les yeux pour ainsi dire sortis de la tête, et les palpes sécuriformes. Cependant, les derniers articles des palpes sont loin d'avoir la forme aplatie et triangulaire qu'on remarque chez les *Isotarsus*, ils sont au contraire un peu ovoïdes et de forme imparfaitement triangulaire, comme ceux de nos Panagées européens. Mais ce qui distingue surabondamment ce genre curieux, c'est la dilatation des trois premiers articles des tarse antérieurs du mâle, et puis la forme bizarre du corselet, dont les angles postérieurs se terminent de chaque côté par deux pointes aiguës dirigées en arrière.

Nous ne possédons de ce genre que la *Coptia armata*, décrite, pour la première fois, par M. Laporte de Castelnau, dans le premier volume de nos Annales, p. 391, sous le nom de *Panagæus armatus*. Cet insecte paraît répandu sur une immense étendue du continent américain austral, car nous possédons des individus recueillis dans la province de Caracas, dans la Guyanne française, et, en dernier lieu, à Sainte-Catherine, dans le Brésil méridional, par le frère de notre collègue, M. Deyrolle.

V. Genre GEOBIUS, Dejean (2).

Nous n'avons rien de nouveau à faire connaître sur ce genre, qui est très rare dans les collections, et qui se rat-

(1) Peut-être de κόπτω, couper, à cause de l'espèce de découpure du corselet.

(2) γῆ, terre; βίωσ, vie, qui vit à terre.

tache bien aux Panagées par la petite dimension de la tête et la saillie des yeux. Nous remarquerons seulement que dans le petit nombre d'individus que M. Dejean a eus sous les yeux, il n'a pu constater aucune dilatation aux tarsi antérieurs, et il serait très possible que dans ce genre, comme dans les *Brachygnathus* et les *Isotarsus*, les tarsi fussent semblables dans les deux sexes. Nous ne connaissons d'autre espèce que le *Geobius pubescens*, décrit par M. Dejean, t. 5, p. 606.

VI. Genre LORICERA, Latreille (1).

C'est surtout à la forme des parties internes de la bouche, à celle de la languette soudée aux paraglosses, que ce genre doit d'être rapproché des *Panagæus*, avec lesquels il a peu de ressemblance. Mais ce qui le caractérise d'une manière toute particulière, c'est la forme de ses antennes, non pas à cause des longs poils dont elles sont hérissées, mais à cause de la dimension des articles, dont le premier est remarquablement long, les quatre suivants courts, égaux entre eux, et presque moniliformes, après quoi les six derniers reprennent une disposition allongée et filiforme. Rappelons ici que dans ce genre les palpes ne sont nullement sécuriformes, et que le mâle a les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés.

Nous possédons une seconde espèce de ce genre, la *Loricera decempunctata*, Eschsch. (*Zool. Atlas*) (2), recueillie à Sitka, sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Elle est plus noire que la *pilicornis*, et elle a cinq points enfoncés sur chaque élytre.

(1) Etymologie inconnue.

(2) Voy. Erichs. *Kœf. der Mark Brandenburg*, I. p. 20.

SECOND GROUPE.

CHLÆNIDES.

Quand on retire des *Patellimanes*, les *Panagéites*, dont nous venons de parler, les *Licinides*, remarquables par l'absence de dent dans l'échancrure du menton, et les *Oodites*, que leur forme ovalaire fait reconnaître au premier coup d'œil; tout ce qui reste compose, dans notre classement, le groupe des *Chlænides*, groupe peu homogène, réunissant des genres un peu disparates, et difficile, par cela même, à bien caractériser. Néanmoins, comme il suffit pour l'analyse de le séparer des *Oodites* qui sont toujours glabres, et qui ont toujours la dent du menton simple, on peut dire que les *Chlænides* en général sont pubescents et ont la dent du menton bifide, en observant que, dans l'état actuel des découvertes, le peu d'espèces véritablement glabres ont la dent du menton bifide, et que réciproquement les espèces peu nombreuses à dent simple, sont toutes plus ou moins pubescentes. Parmi ces dernières, si quelques-unes paraissent glabres, c'est qu'elles ont perdu, par le frottement ou par le séjour dans l'alcool, la pubescence qui leur est naturelle. Ajoutons que presque tous les *Chlænides* ont le corselet plus étroit que les élytres à la base, tandis que chez les *Oodites*, à une seule exception près, le corselet à la base est aussi large que la base des élytres (1).

(1) Il eût été beaucoup plus commode, à l'exemple de M. Dejean, de ne distinguer les *Oodites* des *Chlænides* que par la forme du corselet, aussi large que les élytres chez les premiers, et moins large chez les autres; mais cette distinction, bonne pour la grande majorité des espèces, est insuffisante pour quelques autres, notamment pour le *Chlænium nitidulus*, Dej., que nous avons fait passer parmi les *Oodites*, et aussi pour certains genres nouveaux, voisins des *Epomis*, qui ont le corselet aussi large que les élytres à la base.

La forme de la dent du menton varie beaucoup parmi les *Chlænides*. Dans un petit nombre de genres elle est simple, dans le plus grand nombre elle est bifide, ou bien elle est creuse au milieu et relevée sur les bords, ce qui, sous certains aspects, la fait paraître bifide, sans qu'elle le soit réellement. Cette différence dans la forme du menton est tout à fait indépendante du facies de l'insecte, et comme ce facies a été notre principal guide dans la collocation des genres d'un même groupe, on comprendra pourquoi notre ordre de classement ne coïncide pas toujours rigoureusement avec celui qui résulte de l'analyse.

On sera peut-être étonné du nombre de genres nouveaux que nous avons introduits dans ce groupe, mais la forme des palpes une fois admise comme caractère générique, il était difficile qu'il en fût autrement. Ne pouvant laisser dans le genre *Chlænium* aucune espèce à dent du menton simple, ni à palpes sécuriformes, il a fallu en retirer toutes celles qui présentaient plus ou moins ces caractères, et que M. Dejean, moins scrupuleux, avait cru pouvoir y laisser. C'est ainsi que les *Chlænium eximium*, *sex-maculatum*, *quadripustulatum*, *tomentosum* et *gibbosum* sont devenus les types des genres *Hoplogenus*, *Omalotrichus*, *Aleptocerus*, *Eurydactylus* et *Dercylus*. Le genre *Epomis*, tel que l'avait composé M. Dejean, nous a paru aussi réunir des espèces par trop disparates, et en formant à ses dépens les genres *Tomochilus* et *Æacus*, nous n'avons laissé parmi les *Epomis* que des espèces parfaitement homogènes. La forme écourtée des antennes, combinée avec un facies particulier, nous a procuré les genres américains *Glyptoderus* et *Asporinus* (*Asporina* Castelnau). Enfin, la collection du nord de l'Inde, résultat des recherches du docteur Bacon, nous a obligé de créer trois genres nouveaux : *Rhopalopalpus*, *Amblygenius* et *Barymorphus*,

pour des espèces qui ne trouvaient place dans aucun des autres genres. C'est ainsi que nous sommes arrivé à diviser le groupe des *Chlænides* en dix-huit genres, au lieu de six qui figuraient au catalogue de M. Dejean.

Pour nous éloigner le moins possible de l'ordre de ce catalogue, nous commençons la série des *Chlænides* par le genre *Callistus*, bien qu'il ne vienne qu'en sixième rang dans notre tableau analytique.

VII. Genre CALLISTUS Bonelli (1).

Nous n'avons rien de nouveau à dire sur les caractères de ce genre, parfaitement décrit par M. Dejean, et par les auteurs qui en ont parlé après lui. Nous ferons seulement observer que le *C. tripustulatus*, Dej., du Sénégal, ne peut pas rester dans ce genre. Cet insecte doit être réuni à notre premier groupe du genre *Chlænius*, en compagnie du *juvundus* et de quelques autres espèces du Sénégal et de l'Inde, avec lesquels il forme une coupe très naturelle. Il est vrai de dire que ses palpes ont les plus grands rapports avec ceux des *Callistus*, et qu'ils sont plus acuminés que dans les espèces à côté desquelles nous le plaçons; mais la dent du menton, examinée avec attention, n'est pas simple, et ne permet pas de maintenir cette espèce dans un genre dont elle se trouve exclue, en outre, par son facies. Malgré ce retranchement, notre collection contient encore trois espèces de ce joli petit genre.

CALLISTUS	{	Lunatus <i>Fab.</i>	<i>Europa.</i>
		Var <i>Gratiosus</i> (<i>Mannerh.</i>)	<i>Persia occid.</i>
		Quinque-maculatus <i>nobis</i> ,	<i>Guin. Lusit.</i>
		Coarctatus <i>nobis</i> ,	<i>India bor.</i>

(1) κάλλιστός, très beau.

Le *Callistus quinque-maculatus*, découvert par M. Boscandé, sera publié prochainement. Quant au *C. coarctatus*, en voici la description sommaire. Il est plus petit et surtout plus étroit que le *lunatus*. La tête est lisse, d'un noir bleuâtre, le corselet rouge, les élytres noires, avec une grande tache rouge au milieu de la base, et sur chaque élytre deux bandes étroites, jaunâtres : l'une vers le premier quart, l'autre vers le troisième quart de la longueur ; les pattes d'un jaune pâle, avec les genoux noirâtres. Nous avons vu au Musée de Paris une quatrième espèce de ce genre, recueillie au cap de Bonne-Espérance.

M. Dejean, postérieurement à l'impression de son catalogue, avait intercalé dans sa collection une espèce de la Perse occidentale, sous le nom de *gratiosus*, Mannerheim, et depuis peu, M. de Chaudoir nous a envoyé la même espèce sous le même nom. Nous ne pensons pas qu'on puisse voir dans cet insecte autre chose qu'une très légère variété du *C. lunatus*, dans laquelle les taches noires du bout des élytres, au lieu de se réunir sur la suture, sont séparées par un intervalle jaune, et forment chacune une petite tache noire arrondie. Cette variété, au surplus, n'est pas particulière à la Perse : la collection Dejean contient, parmi les *C. lunatus*, deux exemplaires du Portugal qui sont absolument dans le même cas.

VIII. Genre OCYDROMUS (Dejean, cat.) nobis (1).

Ce genre, introduit par M. Dejean dans son dernier catalogue, n'a pas été décrit par lui, et il n'est pas à notre connaissance que personne depuis se soit chargé de le décrire. Les *Ocydromus* sont des insectes très voisins des

(1) ὠκύδρομος, vif à la course.

Vertagus ; ils s'en distinguent néanmoins sous le rapport du facies, par la forme moins étroite et moins cylindrique du corselet, et par celle des élytres, qui sont plus plates et plus parallèles. Il serait même difficile de signaler d'autres différences génériques, si on n'avait sous les yeux que des femelles. Mais l'acquisition que nous avons faite d'un mâle, dans les récoltes de M. Bocandé, nous a permis de reconnaître un caractère fort curieux, et qui justifie la séparation, opérée par M. Dejean, entre deux genres aussi voisins. Dans les *Vertagus*, comme l'a dit M. Dejean, le dernier article des palpes maxillaires est fortement sécuriforme : dans les *Ocydromus* ♂ il est cul-triforme, c'est-à-dire qu'il a la forme d'une lame de couteau, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce dernier article est placé à rebours : nous voulons dire que le côté du tranchant est tourné en dehors, et qu'en supposant les deux palpes rapprochés l'un de l'autre, ce seraient les dos qui se trouveraient en contact. Les palpes labiaux (toujours du mâle) offrent un phénomène analogue. Ordinairement dans les palpes qu'on est convenu d'appeler sécuriformes, sur trois côtés, il y en a deux, externes, qui présentent une arrête vive, le troisième, qui correspond au tranchant de la hache, et que nous appellerons interne, est ouvert dans son épaisseur, et on peut supposer que c'est par cette ouverture que les sensations, quelles qu'elles soient, parviennent à l'insecte ; en un mot, c'est par ce côté qu'il doit nécessairement palper les objets. Qu'arrive-t-il dans l'*Ocydromus* ♂ ? Les palpes labiaux ont la forme d'une hache allongée, mais le côté qui est ordinairement ouvert présente une arrête très vive, et c'est le côté le plus extérieur qui est ouvert et qui devient le siège des sensations de l'insecte. La femelle ne présente aucune de ces anoma-

lies (1). Ses palpes maxillaires sont terminés par un article subcylindrique un peu élargi vers le sommet et tronqué carrément; ses palpes labiaux sont fortement sécuriformes, mais conformés comme à l'ordinaire, c'est-à-dire ouverts à leur côté interne. La lèvre supérieure est courte et coupée carrément dans les deux sexes. Le menton est comme trilobé, la dent de l'échancrure avançant presque au niveau des côtés; cette dent est simple comme dans les *Vertagus*. Les antennes filiformes, mais épaisses et peu atténuées à l'extrémité, sont très longues, et tous les articles, à partir du second exclusivement, sont égaux en longueur. Les tarsi antérieurs du mâle sont très fortement dilatés, et garnis de poils très fins aux trois premiers articles.

Les dernières espèces découvertes de M. Bocandé ont considérablement enrichi ce nouveau genre, dont nous possédons aujourd'hui quatre espèces.

OCYDROMUS *Reichei* (*Dej. cat.*), *Pr. bon. spei*.
Discicollis nobis, *Guinea Lusit.*
Deyrollei nobis, *id.*
Striatopunctatus nobis, *id.*

Les trois dernières espèces sont d'un bleu-verdâtre, avec une tache jaune arrondie vers l'extrémité de chaque élytre. L'*Ocydromus Reichei* est d'un bleu moins vert, et ses élytres sont sans tache.

(1) Nous devons convenir d'une chose : c'est que nous n'avons pas pu comparer mâle et femelle d'une même espèce, et c'est sous toutes réserves que nous généralisons les caractères observés sur un seul mâle d'une espèce, et sur trois femelles d'espèces différentes.

IX. Genre VERTAGUS Dejean (1).

Aux caractères de ce genre, donnés par M. Dejean (T. V, p. 608), nous ajouterons que les palpes ne sont pas semblables dans les deux sexes. Dans le mâle, le dernier article des maxillaires et des labiaux est fortement sécuriforme; dans la femelle, le dernier article des labiaux peut encore être considéré comme sécuriforme, mais le dernier article des maxillaires est linéaire, un peu plus large au sommet qu'à la base, et coupé obliquement à son extrémité. Nous ferons remarquer en outre, dans les antennes, la longueur relative du troisième article, qui est à peine aussi long que les articles suivants. Ce caractère qui existe aussi chez les *Ocydromus*, isole ces deux genres de tous les autres *Chlænides* à dent du menton simple, chez lesquels le troisième article des antennes est invariablement plus long que les suivants. Nous ne possédons, dans ce genre, que les deux espèces inscrites au catalogue Dejean.

VERTAGUS *Schonherri* Dej. *Sierra leone.*
Buquetii Dej. *Sénégal.*

Ce dernier a été recueilli par M. Bocandé en assez grand nombre, pour que nous ayons pu, par la comparaison des deux sexes, combler la lacune qui existait dans la description générique de M. Dejean.

X. Genre OMALOTRICHUS nobis (2).

Le type de ce genre est le *Chlænium sexmaculatus* Dej. Ses caractères sont, à peu de chose près, ceux du genre *Chlæ-*

(1) En latin, chien de chasse, Levrier.

(2) ἑματός, régulier; τείχην, poils: à cause de la villosité régulière des élytres.

nus; seulement, les palpes sont différents; les articles sont moins allongés, plus robustes, et le dernier, tant des labiaux que des maxillaires, est légèrement sécuriforme dans les deux sexes. La dent du menton, sans être précisément bifide, est creuse au milieu, et relevée sur les bords: la lèvre supérieure allongée, est coupée carrément: les antennes filiformes, sont au moins aussi longues que la moitié du corps, avec le troisième article plus long que les suivants. Les tarsi du mâle très fortement dilatés aux trois premiers articles, ont une forme à peu près carrée, et sont garnis en dessous d'une brosse très épaisse. La forme des palpes rapproche ce genre des *Epomis*, mais il s'en éloigne par son corselet régulièrement arrondi sur les côtés, et par ses élytres qui sont convexes et allongées. Ajoutons qu'elles présentent une villosité toute particulière, qui consiste en poils raides, disposés régulièrement en deux rangées sur chaque côté. Ces caractères réunis forment un ensemble qui ne permet pas de laisser cette espèce et ses analogues parmi les *Chlœnius*, ni de les ranger parmi les *Epomis*. Nous en avons donc fait un genre distinct, que nous rapprochons des *Vertagus*, à cause de leur forme svelte, étroite et allongée.

Ce genre se compose pour nous des trois espèces suivantes :

OMALOTRICHUS *Sexmaculatus* Dej., Sénégal.
 Vertagoides nobis, Guin. Lusit.
 Panagæoides (Reiche), India orient.

L'*Omalotrichus vertagoides* est une charmante espèce que nous avons classée d'abord parmi les *Vertagus*, dont elle a le facies, mais dont elle s'éloigne par la forme des antennes et par celle de la dent du menton. Quant au

panagæoides, nous n'en possédons qu'un individu sans tête, que nous avons trouvé dans la collection de M. Reiche. C'est un insecte orné de quatre belles taches jaunes, comme les *Panagées*, mais présentant sur les élytres, comme les *Omalotrichus*, une villosité courte, raide et régulièrement implantée, qui nous a décidé à le placer dans ce genre, bien que la forme élargie du corselet le rapproche aussi du genre suivant.

XI. Genre BARYMORPHUS nobis (1).

Nous avons établi ce genre sur deux espèces de l'Inde, très voisines l'une de l'autre, qui présentent les caractères suivants : Dernier article des palpes labiaux et maxillaires aplati et triangulaire. Dent du menton très convexe à la base, non précisément bifide, mais creusée dans le sens de sa longueur, et paraissant au premier coup d'œil bifide, tandis qu'en réalité son extrémité, cachée au fond de la bouche, est simplement arrondie. Labre très large, non échancré, coupé carrément. Mandibules larges, peu avancées. Yeux médiocrement saillants. Antennes peu allongées, ne dépassant guère la base du corselet; les articles, à partir du cinquième, plus plats et plus larges que dans aucun genre du même groupe. Corselet arrondi, sans angles postérieurs sensibles, fortement transversal. Elytres larges, un peu convexes. Les trois premiers articles des tarsi antérieurs du mâle fortement dilatés, le deuxième évidemment transversal.

Nous aurions pu, en ne tenant compte que des palpes, rapprocher ce genre des *Epomis*, nous avons préféré, à cause de son corselet arrondi, le placer à la suite de notre

(1) βαρὺς, épais; μόρφη, forme.

genre *Omalotrichus*, qui offre aussi ce caractère, mais dont il se distingue à la première vue par la forme de ses antennes et par l'ensemble du facies.

Nous possédons deux espèces de ce genre :

BARYMORPHUS *Planicornis* (*nobis*), *Malabar*.
Concinnus (*nobis*), *Decan*.

La première espèce, recueillie au Malabar, provient de la collection de M. Reiche, qui l'avait reçue d'Angleterre. Elle est noire avec une grande tache jaune-orangé, transversale au premier tiers de chaque élytre, dont les stries n'offrent aucune ponctuation apparente ; l'autre est du Decan, et nous a été vendue par M. Steven qui en avait plusieurs exemplaires. Elle a comme la précédente deux taches jaunes semblablement placées, mais elle est d'un tiers plus petite, les taches sont moins larges, et les stries des élytres sont distinctement ponctuées. Elles existent probablement l'une et l'autre, sous d'autres noms, dans les collections d'Angleterre.

XII. Genre ALEPTOCERUS *nobis* (1).

En voyant l'insecte qui forme le type de ce genre, le *Chlœnius quadripustulatus*, Sch. (et non pas *quadripunctatus*, comme on l'a imprimé par erreur au catalogue de M. Dejean), on s'étonne que l'auteur du species l'ait maintenu parmi les *Chlœnius*, et ne lui ait pas cherché une autre place. En effet, parmi tous les *Chlœnius* à taches jaunes, nous n'en connaissons pas un seul ayant le corselet aussi large, et en même temps d'un noir mat, aussi peu métallique. Frappé de cette dissemblance de facies,

(1) à privatif λεπτος, mince ; κέρασ, corne, à cause de la forme des antennes.

nous avons examiné l'insecte de plus près, et nous avons reconnu que les palpes labiaux du mâle n'étaient pas cylindriques, mais que leur dernier article était légèrement cambré, et en même temps sensiblement dilaté à l'extrémité. Nous avons reconnu, en outre, que la dent du menton n'était pas bifide, mais très légèrement creusée à son extrémité. Ces considérations, jointes à la singularité du facies, nous ont décidé à faire un genre à part de cet insecte. Sous les autres rapports, il s'éloigne peu des *Chlænius*. Le labre, coupé carrément, n'est nullement échancré. Les mandibules sont très larges, légèrement arquées et peu avancées. Les antennes, quoique filiformes, ne sont nullement atténuées vers l'extrémité, et conservent la même grosseur d'un bout à l'autre. Les tarses antérieurs du mâle ont le premier article plus large que le second, et sub-quadrangulaire, c'est-à-dire en carré aussi long que large, et arrondi seulement du côté de la base, à la différence des genres voisins qui ont le premier article sub-triangulaire, et moins large ou pas plus large que le second.

XIII. Genre HOPLOGENIUS nobis (1).

M. Dejean, après avoir décrit (*Species*, vol. V, p. 612) l'insecte qui forme le type de ce genre, le *Chlænius eximius*, du Sénégal, termine en disant : « Je ne suis pas bien certain » que cette espèce appartienne à ce genre. » Avant d'avoir lu cette réflexion de l'auteur du *Species*, nous avons déjà séparé cette espèce des *Chlænius*, en nous appuyant sur les caractères suivants, parmi lesquels on doit remarquer la simplicité de la dent du menton et l'échancrure du chaperon :

(1) ὄπλον, arme ; γένυς, menton : qui a le menton armé.

Palpes très grêles, le dernier article des maxillaires sub-cylindrique, des labiaux très légèrement triangulaire (au moins dans la femelle, seul sexe que nous possédions). Dent de l'échancrure du menton simple, très avancée et très aiguë. Mandibules médiocrement larges, peu aiguës. Labre allongé, échancré anguleusement. Chaperon profondément échancré carrément, et laissant à nu l'épistome qui est jaune comme le labre, et de même consistance. Antennes filiformes, de longueur ordinaire, à deuxième article très court, ayant à peine le quart de la longueur du troisième. Corselet très plat, très arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, échancré antérieurement et postérieurement. Elytres sub-ovales, peu convexes. Nous ne pouvons rien dire des tarsi antérieurs du mâle, que nous ne connaissons pas, quoique nous possédions quatre individus de cette intéressante espèce.

XIV. Genre CHLÆNIUS Bonelli (1).

Nous voici enfin arrivé au genre de cette tribu, le plus nombreux en espèces, et par cela même le plus important à classer d'une manière claire et méthodique. Nous rappellerons d'abord les caractères essentiels qui distinguent ce genre de tous ceux qui en ont été successivement détachés. 1° Dent du menton, non pas seulement creusée en cuiller, mais distinctement bifide. 2° Palpes, tant labiaux que maxillaires, à dernier article plus ou moins allongé, sub-cylindrique, coupé carrément à l'extrémité. 3° Labre coupé carrément dans cent quatre-vingt-six espèces, plus ou moins échancré dans quatorze espèces seulement, que nous avons réunies dans un même groupe, mais dont nous

(1) χλαῖνα, robe, manteau.

n'avons pas voulu faire un genre distinct, parce que ce caractère n'est pas accompagné d'un facies qui soit commun à toutes ces espèces. 4° Chaperon sans échancrure. 5° Antennes allongées, dépassant généralement la base du corselet, essentiellement filiformes, depuis un bout jusqu'à l'autre. Ces caractères une fois fixés, on voit que nous avons dû retirer du genre *Chlœnius* tout ce qui avait la dent du menton simple ou creusée en cuiller, tout ce qui avait les palpes plus ou moins sécuriformes, tout ce qui avait le chaperon échancré, ou des antennes courtes et sub-moniliformes. Tous ces retranchements opérés, il nous est resté deux cents espèces très différentes de taille, de forme, de dessin. Les élytres tantôt brillantes, tantôt ternes, avec ou sans ponctuation, avec ou sans côtes, avec ou sans pubescence, avec ou sans taches, des corselets tantôt arrondis, tantôt carrés, tantôt parallèles, tantôt rétrécis à la base. Nous avons dû débrouiller tout cela, et il faut en convenir, nous n'avons pas eu beaucoup de peine, la nature, si souvent rebelle, s'étant prêtée cette fois de très bonne grâce à la formation des groupes.

Nous allons tracer, sous forme analytique, le classement de ces groupes, mais nous ne donnerons pas toujours au bas de la page, comme pour les *Isotarsus*, la description sommaire des espèces nouvelles ou inédites. Ce travail qui embrasserait plus de cinquante espèces, dépasserait beaucoup les limites que nous nous sommes tracées, et n'offrirait qu'un résultat extrêmement imparfait, à cause de la difficulté de distinguer convenablement, dans une diagnose de quelques lignes, des espèces aussi voisines entre elles, que celles qui encomrent le genre *Chlœnius*. Nous citerons, comme décrites par nous, toutes celles de la Guinée portugaise, découvertes par M. Bocandé, attendu que

notre mémoire spécial sur ces insectes, qui comprend une vingtaine de *Chlœnius*, est presque terminé, et paraîtra d'ici peu de temps dans la *Revue de Zoologie*.

Nous suivons l'exemple de M. Dejean, en plaçant en tête du genre *Chlœnius* les petites espèces à corselet bordé de jaune, à cause de leur analogie de facies avec le genre qui précède.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres à taches jaunes.

- A Elytres striées, à côtes peu élevées, mais toujours distinctes.
- 1^{er} GROUPE.
- B Corselet jaune, ou bordé de jaune. *Jucundus Dej.* *Senegal.*
(Palpes grêles et allongés). *Venustulus Dej.* id.
Tripustulatus Dej. (Calistus). id.
Trinotatus (nobis). *India bor.*
Monogrammus (nobis). id.
- BB Corselet sans aucune coloration jaune.
- 2^e GROUPE.
- C Espèces ayant plus d'une tache sur chaque élytre.
- a Elytres ayant outre les taches une bordure jaune.
- b Elytres ternes, abondamment pubescentes. *Quadrinotatus Dej.* *Senegal.*

		<i>Transversalis Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
		{ <i>Humeralis (nobis).</i> (1)	id.
		{ <i>Buquetii (Dej. cat.).</i>	id.
		<i>Notabilis nobis.</i>	<i>Guinea Lusit.</i>
		<i>Cruciatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>bb</i>	Elytres assez brillantes, peu pubescentes.	<i>Dussaultii Dufour, Dej.</i>	id.
		<i>Fulvosignatus Reiche.</i>	
		(<i>Voy. en Abyssinie,</i>	
		<i>p. 265.</i>)	<i>Abyssinia.</i>
		<i>Maculatus Dej.</i>	<i>India or.</i>
<i>aa</i>	Elytres avec taches, sans bordure.		
<i>c</i>	Taches nettes.	<i>Diffinis (Reiche).</i> (2)	id.
<i>cc</i>	Taches déchiquetées.	<i>Gonioderus nobis.</i> (3)	<i>Guinea Lusit.</i>
		<i>Obesus nobis.</i>	id.
<i>CC</i>	Espèces n'ayant qu'une tache sur chaque élytre.		
	3 ^e GROUPE.		
<i>D</i>	Tache isolée, non prolongée postérieurement le long du bord apical.		
<i>a</i>	Tache située près de la suture.	<i>Zygrammus nobis.</i>	<i>Guinea Lusit.</i>

(1) Nous avons changé le nom inédit de *Buquetii* à cause du *Vertagus Buquetii*, espèce décrite, qui fait partie du groupe des *Chlawnides*.

(2) Espèce très distincte : corselet cuivré, élytres d'un vert foncé. ternes, une large tache au milieu, près du bord externe, une autre apicale assez large ; les pattes entièrement jaunes. Taille un peu au-dessus de celle du *transversalis*.

(3) Espèce remarquable par son corselet en losange, et par l'aplatissement des antennes, à partir du troisième article. Les petites taches sont susceptibles de disparaître entièrement, de manière à laisser les élytres complètement noires.

aa Tache située plus près du bord latéral que de la suture.

<i>b</i> Afrique.	{	Oculatus <i>Fab.</i>	Guinea.
		<i>Myops Dej.</i>	Senegal.
		Aulicus <i>nobis.</i>	Guin. Lusit.
		Cæcus <i>Dej.</i>	Senegal.
		Venator <i>nobis.</i>	Guin. Lusit.
		Complicatus <i>nobis.</i>	id.
		Bioculatus (<i>Reiche</i>).	Senegal.
		Assecla <i>nobis.</i>	Guin. Lusit.
		Boisduvalii <i>Dej.</i>	Senegal.
		Bisignatus <i>Dej.</i>	Ile de France.

<i>bb</i> Inde orientale, etc.	Neelgheriensis (<i>Guer.</i>).	India or.
	Biguttatus (<i>Reiche</i>).	Coromandel.
	Bimaculatus <i>Dej.</i>	Java.
	Binotatus <i>Dej.</i>	id.
	Vulneratus <i>Dej.</i>	India or.

4^e GROUPE.

DD Tache prolongée postérieurement le long du bord apical.

<i>a</i> Afrique.	Virgula <i>nobis.</i>	Guin. Lusit.
	Glabricollis <i>Dej.</i>	Senegal.
	Sagittarius <i>Dej.</i>	id.
	Conformis <i>Dej.</i>	id.

<i>aa</i> Inde orientale, etc.	Schœnherri <i>Dej.</i>	India or.
	Posticatus (<i>Reiche</i>).	Coromandel.
	Hamatus <i>Eschsch., Dej.</i>	Iles Philipp.
	Parallelus <i>Dej.</i>	India or.

5^e GROUPE.

AA Elytres sans apparence de côtes : les stries n'étant indiquées que par une suite de points très fins.

Brunetii (*Buquet*) *nob.* Guin. Lusit.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres n'ayant qu'une bordure jaune.

E Corselet non cordi-
forme.

F Elytres à côtes assez
élevées, lisses,
non pointillées.

6^e GROUPE.

G Corselet peu allon-
gé, rectangulaire.

<i>Subsulcatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>Cinctus Herbst, Dej.</i>	<i>India or.</i>
<i>Rufomarginatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>

7^e GROUPE.

GG Corselet oblong,
quelquefois sub-
cordiforme.

<i>Sellatus Dej.</i>	<i>Seneg. Super.</i>
<i>Marginatus Dej.</i>	<i>India. or.</i>
<i>Javanus Dej.</i>	<i>Java.</i>
<i>Limbatus Dej.</i>	<i>India. or.</i>
<i>Nitidicollis Dej.</i>	<i>id.</i>
<i>Cylindricollis Dej.</i>	<i>Pr. b. spei.</i>
<i>Dorsalis Dej.</i>	<i>Senegal.</i>
<i>Denticulatus Dej.</i>	<i>id.</i>
<i>Sulcipennis Dej.</i>	<i>Nubia.</i>
<i>Melancholicus nobis.</i>	<i>Guin. Lusit.</i>
<i>Anthracoderus nobis.</i>	<i>id.</i>
<i>Owas (nobis).</i>	<i>Madagascar.</i>
<i>Arcuatus (Klug.</i>	<i>id.</i>
<i>Tenuicollis Dej. (1)</i>	<i>Pr. b. spei.</i>
<i>Angustatus Dej.</i>	<i>Senegal.</i>

FF Elytres à côtes pla-
tes, ternes, poin-
tillées.

(1) La bordure de cette espèce n'est pas visible en dessus, mais elle existe sous le bord latéral des élytres.

8^e GROUPE.

H	Grande taille.	Braminus (<i>nobis</i>).	India or.
		Chalcothorax Wied.,	
		Dej.	id.
		Senegalensis Dej.	Senegal.
		Borgiæ Dej.	Sicilia.
		Velutinus Duft., Dej.	Europa.
		Festivus Fabr., Dej.	id.

9^e GROUPE.

HH	Moyenne et petite taille.		
a	Corselet à ponctua- tion fine et peu serrée.		
b	Elytres entièrement bordées de jaune.		
c	Corselet carré.	Agrorum Oliv. Dej.	Europa.
cc	Corselet légère- ment bisinué sur les côtés.	Extensus Hummel.,	
		Dej.	Sibiria.
		Vestitus Fabr., Dej.	Europa.
		Madagascariensis (Du- pont).	Madagascar.
		{ Amictus Illig., Dej.	Pr. b. spei.
		{ Limbatus Wied.	id.
		Sinuatus Dej.	India. or.
ccc	Corselet arrondi sur les côtés.	Cincticollis (<i>nobis</i>).	Madagascar.
		Submarginatus (<i>nobis</i>).	India. bor.
		Impressicollis (<i>nobis</i>).	id.
		Placidus (<i>nobis</i>).	Senegal.
		Marginellus Dej.	id.
bb	Elytres n'ayant que l'extrémité bordée de jaune.	Sinensis (<i>nobis</i>).	Chine.
		Terminatus Dej.	Russ. merid.
		Lunatus Dej.	Insula Bourb.

aa	Corselet à ponctuation profonde et serrée.	Puncticollis Dej. Sobrinus Dej. Cribricollis Dej. Juvencus Dej.	Ind. or. id. Seneg. super. id.
----	--	--	---

10^e GROUPE.

EE	Corselet cordiforme.		
a	Elytres à côtes lisses.	Spoliatus Fab. Dej. Apicalis Wied., Dej.	Europa merid. India or.
aa	Elytres à côtes pointillées.	Xanthocerus Wied., Dej. Rufithorax Wied. Dej.	id. id.

TROISIÈME DIVISION.

Elytres sans taches ni bordure jaunes.

11^e GROUPE.

J	Labre échancré.		
a	Afrique. (Elytres toujours lisses).	Elongatus nobis. Episcopalis Dej. Colombinus Dej. Sagittatus nobis. Cupreocinctus Reiche. (Voy. en Abyssinie, p. 266.) Lucidicollis nobis. Palpalis nobis. Hemichrysus (Reiche).	Guin. Lusit. Nubia. Senegal. Guin. Lusit. Abyssinia. Guin. Lusit. id. Pr. b. spei.
aa	Inde orientale.		
b	Elytres ternes.	Opacipennis (nobis).	India, bor.
bb	Elytres lisses.	Chlorodius Dej. Signaticollis (nobis). Vividus (nobis).	India or. India bor. id.

- aaa Amérique boréale
(élytres ternes). *Emarginatus Say., Dej. Amer. bor.*
Elegantulus Dej. id.
- J Labre non échan-
cré.
- K Espèces normales.
- M Corselet non cordi-
forme (élytres
non parallèles).
- L Elytres n'ayant pas
les côtes impaires
en saillie.
- 12^e GROUPE.
- N Elytres glabres.
- a Non striées. *Lævigatus Dej. Senegal.*
Lugubris Dej. id.
- aa Striées.
- b Pattes rouges.
- c Afrique. *Opulentus (Dupont) nobis. Senegal.*
Splendidus Dej. id.
Quadricolor Dej. Pr. b. spei.
Glabratus Dej. Senegal.
Simplex. Wied., Dej. Pr. b. spei.
- cc Asie. *Indus (Reiche). India or.*
Orientalis Dej. id.
Explorator (nobis). id.
{ *Dimidiatus Chaudoir. Persia occid.*
{ *Zablotskyi (Mannerh. id.*
- bb Pattes noires. { *Aterrimus (nobis). Senegal.*
{ *Bocandei (Dej. coll.). id.*
- NN Elytres pointillées,
plus ou moins
pubescentes.
- O Espèces non entiè-
rement noires.

13^e GROUPE.

- 1^o Hémisphère oriental, moins l'Europe.
- a* Corselet carré postérieurement.
- | | |
|----------------------------------|---------------------|
| <i>Meticulosus nobis.</i> | <i>Guin. Lusit.</i> |
| <i>Morosus nobis.</i> | <i>id.</i> |
| { <i>Dichrous Wiedem.</i> | <i>Pr. b. spei.</i> |
| { <i>Corvinus (Illig., Dej.)</i> | <i>id.</i> |
| <i>Perplexus Dej.</i> | <i>Senegal.</i> |
- aa* Corselet arrondi latéralement.
- b* Elytres peu convexes, allongées.
- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| <i>Nitidiceps Dej.</i> | <i>Pr. b. spei.</i> |
| <i>Goudotii (nobis).</i> | <i>Madagascar.</i> |
| <i>Atripennis (Reiche).</i> | <i>id.</i> |
| { <i>Peregrinus (nobis).</i> | <i>Nov. Holland.</i> |
| { <i>Dejeanii (Gory.)</i> | <i>id.</i> |
| <i>Australis Dej.</i> | <i>id.</i> |
| <i>Ophonoides (Fairmaire).</i> | <i>id.</i> |
- bb* Elytres assez convexes, courtes.
- | | |
|---------------------------------|-------------------|
| <i>Obtusus Dej.</i> | <i>Senegal.</i> |
| <i>Punctatostriatus (nobis)</i> | <i>India bor.</i> |
| <i>Dispar (nobis).</i> | <i>id.</i> |
| <i>Agilis (Reiche).</i> | <i>Malabar.</i> |
| <i>Fugax (nobis).</i> | <i>India bor.</i> |
| <i>Cursor (nobis).</i> | <i>id.</i> |

14^e GROUPE.

- 2^o Continent américain.
- c* Grande taille.
- d* Corselet finement pointillé. Elytres veloutées. (Tous des Etats-Unis.)
- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| <i>Rufilabris Dej.</i> | <i>Amer. bor.</i> |
| <i>Fuscicornis Dej.</i> | <i>id.</i> |
| { <i>Laticollis Say., Dej.</i> | <i>id.</i> |
| { <i>Rufipes Dej.</i> | <i>id.</i> |
| <i>Indutus (Reiche).</i> | <i>id.</i> |

	<i>Cobaltinus Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>
	<i>Patruelis Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Sericeus Forster., Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Confusus Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Prasinus Dej.</i>	<i>id.</i>
<i>dd</i>	Corselet grossièrement ponctué. Elytres peu tomenteuses. (Amérique du Sud).	
	<i>Cayennensis Dej.</i>	<i>Cayennæ.</i>
	<i>Æquinoctialis (nobis).</i>	<i>Nov. Grenada.</i>
	{ <i>Audouinii (nobis).</i> (1)	<i>Plata.</i>
	{ <i>Juvenus (Audouin.</i>	<i>id.</i>
<i>cc</i>	Petite taille.	
<i>e</i>	Corselet terne, très pointillé.	
	<i>Tricolor Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>
	<i>Nemoralis Say., Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Aureliensis (nobis).</i>	<i>New. Orléans.</i>
	<i>Chalybeipennis (nobis).</i>	<i>Mexico.</i>
	<i>Vicinus Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>
	<i>Obscuripennis (Reiche).</i>	<i>id.</i>
	<i>Viridanus Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Amænus Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Feisthamelii (nobis).</i>	<i>id.</i>
<i>ee</i>	Corselet lisse, peu ponctué, (la plupart du Mexique).	
<i>f</i>	Pattes ferrugineuses.	
	{ <i>Nigripennis (Chevrolat. Mexico.</i>	
	{ <i>Obscuripennis (Dej. cat.).</i>	<i>id.</i>
	<i>Chevrolatii (Dej. cat.).</i>	<i>id.</i>
	<i>Melanarius Dej.</i>	<i>id.</i>
	<i>Viridiceps (Reiche).</i>	<i>New. Orleans.</i>

(1) M. Dejean ne s'était pas aperçu, en admettant cette espèce dans sa collection et dans son catalogue, sous le nom de *juvenus* Audouin, qu'il avait décrit et catalogué sous ce même nom, une autre espèce du Sénégal. Nous avons dû remédier à cette inattention en donnant à l'espèce de la Plata le nom du savant professeur auquel M. Dejean en était redevable.

ff Pattes noires. *Violaceus* (*Chevrolat*. *Mexico*.
Asperulus (*Ménétries*. *California*.)

15° GROUPE.

3° Europe, y compris
l'Algérie et la Si-
bérie.

g Grande taille. *Æratus* (*Schœnherr*. *Barbaria*.
Pallipes *Gebler.*, *Dej.* *Sibiria*.)

gg Petite taille. *Schrankii* *Duft.*, *Dej.* *Europa*.
Dives *Dej.* *Hispania*.
Nigripes *Dej.* *Gall. merid.*
Chrysothorax (*Steven*. *Russ. merid.*
Nigricornis *Fab.*, *Dej.* *Europa*.
Melanocornis *Dej.* *id.*
Tibialis *Dej.* *id.*

16° GROUPE.

OO Espèces entière-
ment noires.

Exaratus (*Leconte*. *Amer. bor.*
Sulcicollis *Payk. Dej.* *Europa*.
Pubescens (*Menetries*. *Persia bor.*
Holosericeus *Fab. Dej.* *Europa*.)

17° GROUPE.

M Les côtes impaires
en saillie, réelle
ou apparente.

Cœlatus *Weber.*, *Dej.* *Europa bor.*
Greyanus *White.* (*Voy.*
cap. Grey., p. 458.) *Nov. Holland.*
Quadrissulcatus (*Illig.*,
Sturm, *Dej.* *Europa bor.*

18° GROUPE.

LL Corselet cordifor-
me. (Elytres al-
longées, sub-pa-
rallèles).

a Elytres non poin-
tillées.

Optabilis (*nobis*). *India bor.*
Sollicitus *nobis.* *Guinea Lusit.*
Cæruleus (*Steven. Dej.* *Russia merid.*

aa Elytres pointillées.

1° Inde.	Latro (<i>nobis</i>).	India bor.
	Prædator (<i>nobis</i>).	id.
	Fur. (<i>nobis</i>).	id.
2° Amérique.	Vorax (<i>nobis</i>).	Nov. Grenada.
	Lecontei Dej.	Amer. bor.
	Leucoscelis (<i>Chevrolat</i>).	Mexico.
	Chlorophanus Dej.	Amer. bor.
	Brasiliensis Dej.	Brasilia.
	Viridicollis (<i>Reiche</i>).	Colombia.
	Breviusculus (<i>nobis</i>).	Peruvio.
	Oblongus Dej.	Buenos-Ayres.
3° Europe, y compris Ténériffe.		
b Pattes rouges.	Canariensis Dej.	Ténériffe.
	Exutus (<i>Friwaldsky</i>).	Insula Creta.
	Flavipes (<i>Ménétries</i>).	Russ. merid.
	Chrysocephalus Rossi, Dej.	Europ. merid.
	Æneocephalus Dej.	Russ. merid.
	Gracilis Dej.	Peloponnèse.
	{ Virens (<i>Rambur</i>).	Hispania.
	{ Cyaneus (<i>Brullé</i>).	Barbaria.
	Azureus Dej.	Hisp. merid.
	Cyanellus (<i>Helper</i>).	Syria.
	Infantulus (<i>nobis</i>).	Hisp. merid.
bb Pattes noires.	Stevenii Schh., Dej.	Russ. merid.
	Gotschedii (<i>Ménétries</i>).	id.

19° GROUPE.

KK Espèces anormales
par leur taille
élevée et en même
temps par la sail-
lie de toutes les
côtes des élytres.

a Ponctuation imper-
ceptible au fond
des stries.

Nigritus Dej.

Senegal.

aa Punctuation dis-		
tincte.	Femoratus Dej.	Java.
	Costatus (Buquet.)	id.
Total des espèces de notre collection. 200.		

Les espèces qui composent le dernier groupe, nous paraissent déplacées parmi les *Chlænius*. Leur facies demanderait qu'on créât pour elles deux nouveaux genres, un pour le *Chlænius nigritus*, insecte atteignant 37 millimètres de longueur, entièrement noir, sans pubescence, ni reflets métalliques d'aucune sorte, l'autre pour les deux espèces de Java, longues de 20 à 24 millimètres, à élytres noires, à corselet d'un vert métallique, et remarquables par la saillie de toutes les côtes des élytres. Mais nous avons eu beau retourner ces insectes dans tous les sens, examiner leurs palpes, leur menton, leur labre, leurs antennes et leurs tarse, nous n'avons rien trouvé qui ne convienne parfaitement au genre *Chlænius*, et notre unique ressource a été de les placer à la fin du genre, comme transition, pour arriver aux grandes espèces d'*Epomis*.

Nous terminerons nos observations sur le genre *Chlænius*, en faisant le relevé des espèces du catalogue Dejean, que nous avons retirées soit en les faisant passer dans un autre genre, soit en les éliminant entièrement. Cela se borne à dix espèces, savoir :

D'une part, <i>eximius</i> ,	type de notre genre	<i>Hoplogenius</i> .
<i>sexmaculatus</i> ,	id.	<i>Omalotrichus</i> .
<i>quadripustulatus</i> (1),	id.	<i>Aleptocerus</i> .
<i>Mellyi</i> ,	id.	<i>Asporinus</i> .
<i>anthracinus</i> ,	id.	id.

(1) Cette espèce est celle qui, par erreur, figure au catalogue Dejean sous le nom de *quadripunctatus*. (Voy. l'errata du catalogue, p. 510.)

gibbosus appartient au genre *Dercylus*.
nitidulus, type de notre genre *Hololecius*.
tomentosus, id. *Eurydactylus*.

D'autre part : *myops* Dej. identique avec *oculatus* Fabr.
 et *rufipes* Dej. id. *laticollis* Say.

XV. Genre EPOMIS Bonelli (1).

Le caractère essentiel qui distingue ce genre des *Chlænius*, consiste dans la forme triangulaire du dernier article des palpes, surtout des labiaux. Mais il faut tenir compte aussi du facies, qui permet à première vue de reconnaître ce genre entre tous ceux qui l'avoisinent, surtout depuis que nous l'avons réduit aux espèces verdâtres ou bleuâtres, à bordure jaune autour des élytres, et à corselet plus étroit que les élytres à la base. De ce genre ainsi restreint, nous comptons encore onze espèces, dont voici la liste :

EPOMIS	<i>Cræsus</i> Fab., Dej.	<i>Senegal.</i>
	<i>Bocandei</i> nobis.	<i>Guin. Lusit.</i>
	<i>Latreillei</i> nobis.	id.
	<i>Circumscriptus</i> Duft., Dej.	<i>Europa merid.</i>
	<i>Goryi</i> Gray. (<i>Ann. King.</i>) (2)	<i>Senegal.</i>
	<i>Karelinii</i> (<i>Mannerh.</i>) (3)	<i>Persia occid.</i>
	<i>Deplanatus</i> (<i>Reiche</i>). (4)	<i>Senegal.</i>

(1) *επαμίδς*, mantelet.

(2) Cette espèce ne diffère du *circumscriptus* que par la forme du corselet, plus long et plus dilaté antérieurement.

(3) Espèce non moins voisine du *circumscriptus*, la différence consiste dans la largeur du corselet et des élytres, qui sont aussi plus régulièrement arrondies postérieurement.

(4) Cette magnifique espèce se reconnaît au premier coup d'œil à sa couleur d'un bleu miroitant, aux contours sensiblement cordi-

Duvaucelii Dej.	India or.
Nigricans Wiedem., Dej.	id.
Rugicollis (nobis). (1)	Java.
Dejeanii (Solier, Dej.)	Græcia.

XVI. Genre TOMOCHILUS nobis (2).

Nous avons formé ce genre avec l'*Epomis Westermanni*, espèce inédite du catalogue, dont M. Dejean ne possédait qu'un individu défloré, et dont M. Bocandé a récolté un bon nombre d'exemplaires, d'une parfaite conservation. Cet insecte que M. Dejean n'avait placé parmi les *Epomis* qu'à cause de la forme de ses palpes, a plutôt le facies d'un *Chlænium* que d'un *Epomis*, mais n'appartient, à notre avis, ni à l'un, ni à l'autre genre. Voici les caractères qui le distinguent :

Le dernier article de tous les palpes du mâle est ce qu'on peut voir de plus sécuriforme, dans toute la force du mot. Dans la femelle, ces mêmes articles ont une forme triangulaire, plus sensible dans les palpes labiaux que dans les maxillaires. La dent du menton est fortement relevée sur les bords, creuse dans le milieu, et nous paraît bifide à l'extrémité. Le labre, profondément échancré, est divisé en deux lobes assez aigus. Les mandibules sont

formes du corselet et à la forme des élytres qui sont plates, très parallèles, avec des côtes lisses, peu saillantes, séparées par des stries à double série de points enfoncés.

(1) Cet insecte que M. Reiche possédait sous le nom *nigricans*, est peut-être le véritable *nigricans* de Wiedemann. Il diffère de celui de la collection Dejean par la couleur noirâtre et la ponctuation abondante et rugueuse du corselet; le *nigricans*, selon Dejean, ayant le corselet d'un rouge cuivreux et peu abondamment ponctué.

(2) τόμη, coupure, fissure; χείλος, lèvre.

avancées, peu arquées et acuminées. Les antennes filiformes n'offrent rien de remarquable. Aux tarsi antérieurs du mâle, les trois premiers articles, égaux en longueur, ne sont nullement transversaux, mais sont un peu plus longs que larges; le premier est sub-triangulaire, les deux suivants quadrangulaires, et le quatrième allongé et filiforme, nullement triangulaire. Le corselet est beaucoup moins large que les élytres. L'espèce que nous possédons est remarquable, en outre, par ses élytres conformes à celles de notre dix-septième groupe des *Chlenius*; les côtes impaires se distinguant des autres par une légère saillie, et surtout par leur teinte d'un rouge cuivreux. Cette espèce sera décrite, au surplus, avec celles de la Guinée portugaise.

XVII. Genre ÆACUS nobis (1).

L'insecte qui est le type de ce genre avait été placé par M. Dejean à la fin des *Epomis*, sous le nom de *carbonarius*; mais le faciès de cette espèce qui est entièrement noire de la tête aux pieds, était une indication qu'elle ne pouvait rester dans ce genre. Cette séparation était exigée en outre, par la forme de son corselet aussi large que ses élytres, et par celle des antennes qui ne sont pas atténuées à l'extrémité.

Voici, au surplus, les caractères de ce genre: Palpes labiaux à dernier article plutôt triangulaire que sécuriforme, surtout dans le mâle. Dernier article des maxillaires faiblement dilaté au sommet. Dent du menton creusée en cuiller, non distinctement bifide. Mandibules avancées, peu arquées, acuminées comme celles du genre

(1) Ἄϊακος, Æaque, nom mythologique.

précédent. Labre moins profondément bifide, mais distinctement échancré. Antennes épaisses d'un bout à l'autre. Tarses antérieurs du mâle fortement dilatés aux trois premiers articles, le premier subtriangulaire, le deuxième transversal, le troisième carré, le quatrième triangulaire, et non pas linéaire comme dans le genre qui précède. Corselet aussi large que les élytres à la base. Ce genre, très voisin du précédent, s'en distingue par la forme moins sécuriforme des palpes, par la plus grande largeur du corselet, et par la forme du quatrième article des tarses antérieurs dans les deux sexes.

Nous possédons deux espèces de ce genre, l'*Æ. carbonarius* Dej., du Sénégal, et une nouvelle espèce de la Guinée portugaise, *Æ. stygius* nobis, de taille moins grande, également noire, mais distincte par son corselet lisse, et par l'absence de ponctuation dans les stries des élytres.

XVIII. Genre EURYDACTYLUS nobis (1).

Nous nous sommes vu forcé d'établir encore un nouveau genre pour une espèce américaine très répandue dans les collections, le *Chlœnius tomentosus* Knoch, des Etats-Unis. A l'exemple de quelques entomologistes, nous l'avions depuis longtemps séparée des *Chlœnius*, et classée, à cause de la dilatation légèrement sécuriforme de ses palpes, parmi les *Epomis*, à la suite du *carbonarius*, avec lequel elle a plus d'un rapport de facies. Cet *Epomis carbonarius* étant devenu lui-même, pour nous, le type d'un nouveau genre, il fallait de deux choses l'une : placer le *Chlœnius tomentosus* dans ce genre, ou créer pour lui un genre nouveau. C'est à ce dernier parti que nous nous

(1) εὐρύς, large ; δάκτυλος, doigt.

sommes arrêté, à cause des différences génériques que voici : Labre coupé carrément, nullement échancré; antennes légèrement atténuées à l'extrémité; enfin, tarsi antérieurs du mâle présentant une dilatation tout à fait exceptionnelle. Les trois premiers articles étant fortement transversaux, surtout le troisième qui est presque deux fois aussi large que long.

Nous croyons inutile d'en dire plus long sur cet insecte répandu dans la plupart des collections.

XIX. Genre DERCYLUS Castelnau (1).

Ce genre, peu connu et fort rare dans les collections, a été publié par M. de Castelnau, en 1832, dans le premier volume de nos Annales, p. 392. L'auteur s'attache à le distinguer des *Panagées*, dont il a, dit-il, le facies, mais n'ayant sous les yeux que deux individus en mauvais état, il n'a pu en donner qu'une description assez incomplète. Nous ne sommes donc pas de l'avis de M. de Castelnau sur la place à assigner à ce genre. Nous ne trouvons pas qu'un insecte noir, glabre, brillant, à antennes peu allongées, ait le facies des *Panagées*. A défaut de ce facies, il faudrait au moins, comme pour le genre *Coptia*, des yeux extrêmement saillants, ce qui n'a pas lieu chez les *Dercylus*, dont les yeux ne sont guère plus saillants que ceux des *Epomis* dont nous les rapprochons. Nous avons en outre pour nous l'opinion de MM. Dejean et Reiche, qui avaient placé une des espèces de ce genre, l'un parmi les *Chlænius*, sous le nom de *gibbosus*, l'autre parmi les *Asporina*, sous le nom d'*Asporina nigrita*. Nous nous croyons donc parfaitement autorisé à éloigner les *Dercylus* des *Panagées*,

(1) Etymologie inconnue.

et à les placer non loin du genre *Æacus*, avec lequel ils ont des rapports de facies non contestables.

M. de Castelnau n'a pas tout dit sur les caractères de ce genre, dont nous possédons trois espèces assez bien conservées : premièrement, les palpes ne sont pas semblables dans les deux sexes. Dans le mâle, le dernier article des labiaux est assez fortement sécuriforme ; dans la femelle, il est renflé et ovoïde. Quant aux palpes maxillaires, leur dernier article n'est sécuriforme ni dans un sexe ni dans l'autre, il est imparfaitement cylindrique, comme dans les *Chlenius* ; nous ne croyons pas non plus qu'il soit si court que le déclare l'auteur, à moins qu'il n'ait eu sous les yeux des individus à palpes rongés, comme on en rencontre quelquefois. La dent de l'échancrure du menton est légèrement bifide ; le labre, coupé carrément, est dentelé à son bord antérieur ; les antennes, peu allongées, atteignent à peine la base du corselet, et sont un peu moniliformes aux trois premiers articles, et non pas seulement aux deuxième et troisième, comme il est dit dans la description primitive du genre ; seulement, le premier article est à peu près triangulaire, et moins large que les deux suivants. Nous possédons trois espèces de ce genre.

DERCYLUS	<i>Tenebricosus</i> (<i>Brit. mus.</i>).	<i>Cayenne.</i>
	<i>Infernus</i> (<i>nobis</i>).	<i>Venezuela.</i>
	{ <i>Gibbosus</i> (<i>Dejean Cat.</i>)	<i>Cayenne.</i>
	{ <i>Ater?</i> <i>Castelnau.</i>	<i>Brasilia.</i>

Tous ces insectes sont complètement noirs, à surface glabre, lisse et vernissée. Ils sont remarquables par la longueur de leur corselet, dont la base est aussi large que celle des élytres, et présente constamment deux impressions longitudinales très profondes, qui ne se prolongent pas au-delà du milieu ; la ligne médiane, sans être aussi

profonde que ces impressions, est néanmoins très prononcée, et se prolonge d'un bord à l'autre. Les élytres, très profondément striées, sont larges et courtes, un peu gibbeuses, et de forme sensiblement ovale.

Le *gibbosus*, espèce la plus ancienne de notre collection, est la plus petite des trois (long. 14 mill., larg. 6 1/2), sa forme est régulièrement ovale, ce qui tient à la coupe de son corselet qui a sa plus grande largeur à la base, et à celle des élytres qui sont dans le même cas, sans arrondissement aux épaules, de manière que les contours latéraux du corselet et des élytres ne forment pour ainsi dire qu'une seule et même ligne. Quoique la figure du *Dercylus ater* Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. 1, pl. 9, fig. 5) convienne parfaitement au *gibbosus*, l'espèce figurée provenant du Brésil, et la nôtre de Cayenne, leur identité ne nous a pas paru suffisamment établie, et nous avons dû conserver provisoirement le nom que M. Dejean avait adopté dans sa collection et dans son catalogue.

L'*infernus* de Venezuela est un peu plus grand que le précédent, et en même temps un peu moins large. Il s'en distingue, en outre, par la forme de son corselet, dont la plus grande largeur n'est pas à la base, mais avant la base, et par celle des élytres qui sont un peu arrondies antérieurement. Cette espèce et la précédente ont le fond des stries distinctement ponctué.

Le *tenebricosus* est un magnifique insecte qui nous a été cédé par M. Deyrolle. Il l'avait reçu sous le nom d'*Eurysoma tenebricosum* (Mus. Brit.). Nous avons conservé ce nom spécifique en restituant l'espèce au genre auquel elle appartient sans aucun doute. Sa forme est tout aussi ovale et tout aussi large que celle du *gibbosus*, mais elle est beaucoup plus grande (long. 22 mill., larg. 9 1/2), et les stries de ses élytres n'offrent aucune apparence de ponctuation.

XX. Genre ASPORINUS Castelnau (1).

Ce genre a été décrit par M. de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. I, p. 135) sous le nom d'*Asporina*, que nous avons conservé en lui donnant une terminaison masculine. Les insectes qui le composent sont remarquables par leur grande taille et par un facies peu différent de celui des *Dicælus*, mais l'inspection des parties de la bouche ne permet pas de les rapprocher de ce genre, et leur assigne une place parmi les *Chlænides*, dans le voisinage des *Dercylus* et des *Glyptoderus*, dont les antennes sont également courtes et peu filiformes. Nous renvoyons pour les caractères génériques à la description qu'en a donnée M. de Castelnau. Nous ferons remarquer seulement que, dans ces insectes, la dent du menton est remarquablement large et robuste, peu avancée, à bords fortement relevés, ce qui la fait paraître échancrée circulairement, tandis que l'extrémité qui se prolonge au fond de la bouche, suivant un plan incliné, est terminée carrément. Les antennes, médiocrement longues, ne sont pas atténuées à l'extrémité, et les articles de la base sont un tant soit peu moniliformes. Les élytres, moins larges que celles des *Dicælus*, présentent des côtes élevées, séparées par des sillons profonds plus ou moins ponctués. Enfin, les tarsi antérieurs du mâle, dont M. de Castelnau ne parle pas, sont fortement dilatés aux trois premiers articles. Le premier est triangulaire, les deuxième et troisième carrés, aussi longs et plus larges que le premier, le quatrième non dilaté, mais en triangle peu allongé.

Nous ne possédons de ce genre que les deux grandes espèces que M. Dejean avait placées, dans son catalogue, à la suite du *Chlænium nigrinus* :

(1) Etymologie inconnue.

ASPORINUS	{	Anthracinus Dej.	Brasilia.
		Giganteus Cast.	id.
	{	Licinoïdes (Perty). Voy. de Spix et Martius.	id.
	{	Mellyi Dej. cat.	id.

Le *Licinoïdes*, encore plus grand que l'*anthracinus*, s'en distingue facilement par la ponctuation grosse et espacée des stries.

XXI. Genre GLYPTODERUS nobis (1).

Nous avons composé ce genre avec deux espèces américaines, découvertes depuis peu d'années, et dont le type est le *Chlœnius aurolimbatus* (Reiche), espèce inédite du Mexique. M. Reiche, en dernier lieu, avait classé cet insecte parmi les *Asporinus*, mais nous ne pouvons partager son avis. Le facies tout particulier de ces insectes indique la nécessité d'une nouvelle coupe générique, et inspection faite de la dent du menton et des tarsi antérieurs du mâle, on trouve des différences qui autorisent la création d'un nouveau genre, dont voici les principaux caractères :

Palpes à dernier article subcylindrique ; dent du menton très prononcée, et véritablement bifide à son extrémité, labre coupé carrément. Antennes courtes, non atténuées à l'extrémité et sub-moniliformes, surtout vers la base, dont les articles sont un peu renflés au sommet ; tarsi antérieurs du mâle modérément dilatés aux trois premiers articles : le premier étant à la fois le plus long et le plus large, et les deux autres diminuant progressivement de

(1) γλυπτὸς, sculpté ; δέρον, cou.

longueur et de largeur, le quatrième article triangulaire, mais plus étroit que dans le genre *Asporinus*. Ajoutez à tous ces caractères un facies distinct, qui consiste dans la forme bombée et un peu circulaire du corselet, orné vers la base d'impressions longitudinales profondes, et latéralement, de reflets cuivreux qui couvrent le bord externe de ces impressions, tandis que l'intervalle qui les sépare est criblé de gros points enfoncés. Ce facies suffit pour différencier les *Glyptoderus* de tous les genres voisins. Mais, en outre, ils se distinguent : des *Chlœnius* par la forme courte et peu filiforme des antennes, des *Dercylus* par la forme sub-cylindrique de tous les palpes, et des *Asporinus* par la forme des tarsi antérieurs du mâle.

Nous ne possédons que deux espèces de ce genre :

GLYPTODERUS	<i>Guerinii</i> (<i>nobis</i>).	<i>Bolivia</i> .
	{ <i>Aurolimbatus</i> (<i>Reiche</i>).	<i>Mexico</i> .
	{ Var. <i>Marginatus</i> (<i>Pilate</i>).	<i>Yucatan</i> .

Le *Guerinii* est une espèce verdâtre, remarquable par la large gouttière des côtés du corselet, par la profondeur et la ponctuation abondante des stries des élytres, et par l'éclat métallique des élytres et du corselet. L'*aurolimbatus* est noirâtre ; son corselet est plus faiblement rebordé, ses élytres sont ternes, peu ponctuées dans les stries, et entourées d'une bordure dorée ou cuivreuse. M. Pilate nous a envoyé, sous le nom d'*Asporina marginata*, un insecte du Yucatan, qui n'est qu'une variété du précédent : il est un peu moins grand, et les côtés du corselet, au lieu d'être d'un rouge cuivreux, sont d'un vert métallique.

XXII. Genre RHOPALOPALPUS nobis (1).

Nous plaçons ici ce genre et le suivant, bien qu'ils n'aient qu'une dent simple dans l'échancrure du menton, parce que leur facies les rapproche des *Dinodes* et les éloigne des *Vertagus* et autres genres à dent du menton simple. L'insecte dont nous avons fait le type de ce genre, a le facies d'un Féronien du genre *Pæcilus*, mais les tarses du mâle démesurément dilatés le placent irrévocablement parmi les *Patellimanes*. Ce qui le distingue de tous les genres de cette tribu, qui ont comme lui la dent du menton simple, c'est la forme étrange de ses palpes, tant labiaux que maxillaires, dont chacun des articles extérieurs est exactement claviforme, c'est-à-dire cylindrique, et renflé en poire à l'extrémité. Le labre est assez long, coupé carrément et dentelé au bord antérieur; les mandibules sont arquées et très aiguës; les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, le troisième article deux fois et demie aussi long que le second. Les tarses du mâle sont très fortement dilatés aux trois premiers articles: le premier sub-triangulaire, le deuxième en forme de rectangle transverse, le troisième carré, le quatrième et le cinquième très étroits.

La seule espèce de ce genre que nous possédions provient du nord-ouest de l'Inde: nous l'avons nommé *pæciloides* à cause de son facies. C'est un insecte bleu, de la taille du *Chlænius velutinus*, sans impressions sur la tête, le corselet sub-quadrangulaire, légèrement arrondi latéralement, peu abondamment ponctué, une impression longitudinale de chaque côté de la base, les angles postérieurs droits; les élytres guère plus larges que le corselet, sub-

(1) ῥόπαλον, massue; palpus, palpe.

parallèles, peu convexes, ternes, pointillées et parsemées d'une pubescence très fugitive, les stries sans aucune profondeur, et ne résultant pour ainsi dire que d'une succession de petits points très rapprochés, et néanmoins très distincts. Les cuisses fortes et brunâtres, ainsi que l'abdomen; le reste des pattes noir.

XXIII. Genre AMBLYGENIUS nobis (1).

Ce genre, comme le précédent, est établi sur un insecte unique, provenant de la même partie de l'Inde. Malheureusement c'est une femelle, ce qui laisse notre description incomplète sous plus d'un rapport. Il n'y a même que l'analogie générale des formes et du facies qui nous ait décidé à éloigner cet insecte des *Féroniens* et à le rapprocher des *Chlænius*. La dent de l'échancrure du menton est peu avancée, et simplement arrondie; les palpes sont très longs et très grêles, avec tous les articles sub-cylindriques et coupés carrément à l'extrémité; le labre est long, très légèrement échancré et non denticulé au bord antérieur; les mandibules fortes, arquées et aiguës, les antennes de la longueur de la moitié du corps, très filiformes, à deuxième article très court, le troisième plus long que les suivants et trois fois aussi long que le second; les pattes, de grandeur ordinaire, ont les cuisses un peu plates. Nous ne pouvons rien dire des tarsi du mâle que nous ne connaissons pas.

Notre unique espèce, que nous avons appelée *chlænioides*, ressemble beaucoup au *Chlænius columbinus*, bien qu'elle soit un peu plus grande. La tête est sans impressions; le corselet, presque aussi long que large, est arrondi sur les côtés et même un peu aux angles postérieurs, il

(1) ἀμβλῦς, obtus; γένυς, menton.

est d'un bleu un peu verdâtre, très peu ponctué, lisse et très brillant, les impressions longitudinales de la base sont courtes, mais assez profondes. Les élytres sont d'un bleu un peu violet, pas beaucoup plus larges que le corselet, en ovale allongé, assez convexes, moins brillantes que le corselet, parsemées d'une pubescence peu adhérente, le fond des stries ponctué, avec les côtes intermédiaires assez saillantes et peu pointillées; les pattes et le dessous du corps ont une teinte brunâtre.

XXIV. Genre DINODES. Bonelli (1).

Nous revenons à un genre qui a dans l'échancrure du menton une dent bifide, et qui sous le rapport du facies se place très bien à la suite des deux précédents. Ce genre établi par Bonelli, et conservé par tous les auteurs qui ont écrit depuis sur les Carabiques, se distingue des *Chlenius* et des *Epomis* par la brièveté du dernier article de tous les palpes, qui est en même temps légèrement sécuriforme. Notre collection comprend aujourd'hui les espèces suivantes :

DINODES	<i>Rufipes Bonelli.</i>	} <i>Europa merid.</i> <i>Algeria.</i>
	<i>Affinis (Klug.</i>	
}	<i>Maillei Solier, Dej.</i>	<i>Græcia.</i>
	<i>Nigripes (Falderm.</i>	<i>Persia russica.</i>
	<i>Var. Angusticollis (Menetr.</i>	<i>Caucasia.</i>
	<i>Maurineaui (Solier.</i>	<i>Græcia.</i>
	<i>Persicus (Mannerh.</i>	<i>Persia occid.</i>
	<i>Viridis (Menetr.</i>	<i>Caucasia.</i>
	<i>Delicatulus (nobis).</i>	<i>Insula Creta.</i>
	<i>Rotundicollis Dej.</i>	<i>Amer. bor.</i>

(1) *Dynodenc*, qui court avec la rapidité d'un torrent.

Premièrement, nous avons rétabli comme espèce distincte le *D. affinis* Klug, espèce du Cap qui nous paraît différer du *rufipes* par les caractères suivants : le corselet plus arrondi sur les côtés, les élytres plus étroites et plus allongées, couvertes d'une ponctuation plus fine et plus serrée ; enfin, le dernier article des palpes moins court et moins dilaté.

Secondement, nous avons trouvé dans la collection Dejean une espèce nouvelle des provinces persannes de la Russie, sous le nom de *Persicus*, Mannerh. Ignorant si elle est décrite, nous dirons en peu de mots que cette espèce qui a les pattes rouges se distingue du *rufipes* par la forme du corselet qui au lieu d'avoir les angles postérieurs arrondis, les a exactement droits. C'est la seule différence sensible que nous puissions constater, mais elle est suffisante pour caractériser cette espèce.

Enfin, nous considérons comme espèce distincte un très petit *Dinodes* de l'île de Crète, *delicatulus (nobis)*, que M. Friwaldszky nous a envoyé sous le nom de *Maillei*, mais qui est d'un quart plus court que celui-ci, et qui a le corselet proportionnellement moins long, moins convexe et moins arrondi sur les côtés.

M. de Chaudoir nous a envoyé, sous le nom d'*angusticollis* Ménétries, une espèce du Caucase qui ne diffère du *Maillei* que par la couleur rougeâtre des pattes. Cette différence ne constitue pas, à nos yeux, un caractère spécifique ; d'autant moins que le *D. Maillei* existe aussi dans la Perse occidentale, d'où M. Dejean en a reçu, sous le nom de *nigripes* Fald., un individu identique avec ceux de la Grèce. Nous en faisons autant du *D. Maturincaui* Solier, insecte de Morée, à pattes rouges, que nous considérons aussi comme une variété du *Maillei*, en sorte que les deux variétés de cette espèce se rencontreraient aussi

bien en Morée qu'en Perse. Ces erreurs peuvent provenir de ce qu'on n'a tenu compte dans la distinction de ces espèces que de la couleur des pattes, tandis que la véritable différence consiste dans la forme du corselet, qui est sensiblement plus allongé dans le *Maillei* que dans le *rufipes*.

TROISIÈME GROUPE.

OODITES.

Nous voici arrivés aux *Oodites*, groupe très naturel, dont tous les genres ont la dent du menton simple, le troisième article des antennes pas plus long que les suivants, les élytres toujours glabres, et le corselet presque toujours aussi large que les élytres à la base, d'où résulte cette forme ovale, à laquelle Bonelli a fait allusion en donnant le nom d'*Oodes* au genre qui forme la base de ce groupe. Nous divisons les *Oodites* en quatre genres : *Hoplolenus*, établi sur une espèce nouvelle et bien remarquable de la Guinée portugaise; *Lonchosternus*, formé avec trois espèces du catalogue Dejean, qui ont le prosternum prolongé en pointe aiguë; *Oodes* proprement dit, qui contient plus de quarante espèces de formes assez différentes; et *Hololeius*, formé avec le *Chlænius nitidulus*, Dej., de l'Inde orientale.

XXV. Genre HOPLOLENUS nobis (1).

Nous avons dit dans le tableau analytique que ce genre se distinguait des *Oodes* proprement dits par la forme ovoïde et peu allongée du dernier article des palpes. Ajoutons que le premier article apparent des maxillaires est

(1) ὄπλον, arme; ἀλήνη, bras.

comparativement plus gros que les autres, et le second presque aussi court que le dernier. Cette forme ovoïde est surtout remarquable dans les palpes labiaux du mâle. Le labre est légèrement échancré et se termine par deux lobes arrondis, avec fossette en dessus. Les mandibules très arquées, ne sont pas convexes, mais creusées en gouttière dans le sens de leur longueur. Les antennes, très courtes, n'atteignent guère qu'à la moitié du corselet; elles se composent d'articles épais, et tous d'égale longueur, à partir du second, qui est d'un tiers moins long que les suivants. L'article basilaire est remarquable par sa grosseur. Les cuisses de toutes les pattes sont d'une largeur et d'un aplatissement non moins remarquable, et cela dans toute leur longueur, sans qu'il y ait une partie plus renflée qu'on puisse assimiler au gras de la cuisse. Les tarses antérieurs du mâle sont fortement dilatés aux trois premiers articles, surtout au second. Les tibias antérieurs dans les deux sexes sont très élargis à leur extrémité, et armés de deux longues épines légèrement arquées. Le prosternum, assez saillant, est arrondi à son extrémité et se prolonge un peu au delà de la base des pattes antérieures. Nous avons donné le nom d'*Hoplolenus insignis* à ce curieux insecte, qui du reste est extrêmement noir, très lisse, et dont le corselet, très grand, excède les élytres en largeur. Il sera décrit plus au long parmi les Coléoptères de la Guinée portugaise, dont il fait partie.

XXVI. Genre LONCHOSTERNUS nobis (1).

Ce genre ne se distingue des *Oodes* proprement dits que par la forme du prosternum, qui se termine en pointe

(1) λόγχη, lance, pointe; στέρνον, poitrine.

aiguë, à peu près comme chez les Palpicornes du genre *Hydrophilus*. Il nous est impossible de découvrir une autre différence générique soit dans les palpes, soit dans les antennes, ni même dans le facies qui diffère si peu, que M. Dejean avait réuni sous le même nom deux espèces : l'une d'Espagne, que nous considérons comme le type du genre, l'autre de l'Inde orientale, qui est un véritable *Oodes*. Si la pensée lui était venue de les comparer en dessous, il aurait vu que le prosternum était mutique dans l'espèce indienne, et acuminé dans l'autre.

Nous aurions pu ne faire des espèces à prosternum acuminé qu'une subdivision du genre *Oodes*, mais craignant qu'un caractère aussi remarquable ne passât inaperçu, nous avons préféré admettre un genre de plus, et appeler ainsi sur ce singulier appendice l'attention des entomologistes. Trois espèces déjà connues sont venues se grouper dans cette nouvelle coupe générique.

LONCHOSTERNUS	Hispanicus Dej.	Hispania.
	Semistriatus Schh., Dej.	Sierraleone.
	Sublævis Reiche (voyage en Abyssinie, p. 268).	Abyssinia.
		Spinolæ (Buquet, Dej. cat.)

Nous ne connaissons pas l'*Oodes politus* Gory, auquel M. Reiche a comparé son *L. sublævis*, mais nous pouvons ajouter que cette espèce, identique avec l'*Oodes Spinolæ* du catalogue Dejean, n'est pas moins voisine du *L. semistriatus* Dej., dont elle ne diffère que par une forme plus étroite et par l'oblitération presque complète des stries des élytres. Quant au *semi-striatus* que M. Bocandé a retrouvé dernièrement dans la Guinée portugaise, il est lui-même très voisin de l'*Hispanicus*, et ne s'en distingue que par l'infériorité de sa taille, sa couleur moins noire, tournant

un peu au bronze, et par les stries des élytres plus délicatement gravées.

XXVII. Genre OODES Bonelli (1).

Ce genre, déduction faite des quatre espèces dont on vient de parler, ne contient que des espèces à prosternum mutique, et dont les palpes se terminent par des articles allongés, sub-cylindriques ou très légèrement ovalaires. Nous en possédons quarante-et-une espèces, que nous divisons en trois groupes, de la manière suivante :

1^{er} GROUPE.

A Espèces à côtes saillantes, forme généralement allongée.

a Espèces sans taches.

b Ancien continent.
(Corselet plus large que les élytres).

Tenebrioides (Deyrolle) nobis. Guin. Lusit.

Grandis Dej. Ind. or.

Fossor nobis. Guin. Lusit.

Sulcatus (Deyrolle) nobis. id.

Latus (Reiche). (2) Coromandel.

bb Continent américain. (Corselet pas plus large que les élytres).

Buquetii Gory (Centurie). Cayennæ.

(1) *ὄοδος*, qui a la forme d'un œuf.

(2) Espèce ovalaire, courte et large (long. de 8 à 10 mill., larg. de 4, 5 à 5,5). Elytres lisses, à côtes très marquées.

- Robustus (*Brullé*. (Voy.
de d'Orbigny, p.31.) (1) *Corrientes*.
Mexicanus (*Chevrolat*. (2) *Mexico*.
Humilis nobis. (3) id.
- aa Une tache rougeâtre vers l'extrémité de chaque élytre. Bipustulatus Dej. Senegal.
- AA Elytres à côtes plates, ou très finement striées.
2^e GROUPE.
- B Espèces ovalaires, rarement allongées.
- α Métalliques. { Pulcher *Mac Leay*. Dej. *India or.*
var. *Nigriceps* *Wied.* id.
Æneus (*Buquet*. (4) *Java*.
- aa Non métalliques.
Ellipticus nobis. (5) *Guin. Lusit.*
Goryi (*Buquet*), *Gory*
(*Ann. Soc. ent.* 1833,
p. 229. *Senegal.*
Americanus Dej. *Amer. bor.*

(1) Très grande espèce, très allongée, de la taille du *Buquetii* (long. 18 mill., larg. 7,5), très lisse, corselet et élytres très aplatis; en un mot, très voisin du *Buquetii*, dont il ne diffère que par la forme un peu moins étroite des élytres.

(2) Moins grand que les deux précédents (long. 16 mill., larg. 7). Corselet plus arrondi sur les côtés, et présentant deux fossettes à la base.

(3) Beaucoup plus petit que le *mexicanus* (long. 11 mill., larg. 5). Corselet et élytres assez convexes. Stries peu profondes.

(4) Corselet arrondi sur les côtés; élytres d'un vert bronzé, plus allongées que celles du *pulcher*, dans le genre de celles du *Buquetii* et du *robustus*. (Long. 16 mill., larg. 7.)

(5) Magnifique espèce découverte par M. Bocaudé, de 20 mill. de long. sur 9 de larg.

Senegalensis Dej.	Senegal.
Striatus Schh., Dej.	Sierra leone.
Australis Dej.	Nov. Holland.
Reichei (nobis). (1)	id. Swanriver.
} Westermanni (nobis). (2)	India or.
	Hispanicus? sic apud
Dej.	id.
Subæneus Dej.	Senegal.
Stenocephalus (Che-	
vrolat. (3)	New Orléans.
Amaroides Dej.	Amer. bor.
Subolivaceus (nobis). (4)	India bor.
Exaratus Dej.	Amer. bor.
Minutus Dej.	id.

3^e GROUPE.

BB Espèces parallèles,
plus ou moins al-
longées.

a Ancien continent.

Parallelus (nobis). (5) India bor.

(1) Un peu plus petit que l'*Australis*. Antennes noirâtres, corselet beaucoup plus court et moins convexe; les côtes des élytres un tant soit peu élevées.

(2) Confondu par M. Dejean avec son *O. Hispanus*, il en diffère non seulement par l'absence de pointe sternale, mais encore par sa forme plus allongée, et par les stries plus fines des élytres. Nous avons trouvé dans notre collection un second individu de cette espèce de l'Inde boréale.

(3) Un peu plus grand que l'*amaroides* (long. 10 1/2 mill., larg. 4 1/2). Cette espèce s'en distingue par une forme plus large, plus ovale, et aussi par la ponctuation grossière des plaques inférieures qui précèdent l'abdomen.

(4) Petite espèce (long. 7, larg. 3 mill.), remarquable par la couleur d'un brun rouge des pattes et de tout le dessous du corps.

(5) Cette espèce a la même forme que l'*helopioides*, mais elle est deux fois plus grande (long. 15 mill., larg. 6,5); le corselet a exactement la même largeur que les élytres, dont les stries n'offrent pas de ponctuation distincte.

Helopioides Fab., Dej. Europa.

aa Continent américain.

b Espèces noires, nullement métalliques.

Lævigatus Dej.

Buenos Ayres.

Leprieurii (Buquet. (1) Cayennæ.

Nigricornis (nobis). (2) Bolivia.

bb Espèces plus ou moins métalliques.

c Corselet aussi large que les élytres.

Cayennensis (Buquet. (3) Cayennæ.

Striatellus (Reiche). (4) Mexico.

cc Corselet moins large que les élytres.

d Corselet non rétréci postérieurement.

Ærugineus (Klug. (5) Orenoque.

(1) Très noir, beaucoup moins grand que le *lævigatus*, corselet plus arrondi, les stries des élytres plus fortement marquées. (Long. 9,5 mill., larg. 3,3.)

(2) Remarquable par la couleur entièrement noire des antennes, par la convexité des élytres et par la forme du corselet légèrement protubérant au milieu de la base, avec une impression longitudinale de chaque côté de la protubérance.

(3) Le *Cayennensis*, très voisin du *Leprieurii*, n'en diffère que par la couleur moins noire, tournant au brun, et par sa forme un peu moins étroite. (Long. 10 mill., larg. 4.)

(4) Couleur brune, stries fines et non ponctuées, un peu moins grand que le *Cayennensis*. Corselet moins développé, moins arrondi sur les côtés.

(5) Charmante espèce d'un vert légèrement cuivreux. Antennes et pattes entièrement d'un jaune testacé très clair. Angles postérieurs du corselet rétro-saillants et acuminés. Elytres ovalaires, assez larges.

Leucodactylus	(Che-	
vrolat.	(1)	New Orléans.
Metallicus	Dej.	Cayennæ.
Agilis	(Dej. coll.).	(2) Colombia.
Flavicus	(Dej. coll.).	(3) id.
Tibialis	(Reiche).	(4) id.
Fuscipes	(Dej. coll.).	(5) id.

dd Corselet rétréci
postérieurement
avant la base.

{ Pallipes Reiche (Rev.
Cuv., 1843, p. 38). (6) Venezuela.
var. *Gilvipes* (Dej. cat.). Solombia.

(1) Légèrement bronzé, se fait remarquer par la couleur d'un jaune pâle des tibias et des tarse, et par la ponctuation très distincte des stries des élytres; le corselet un peu conique.

(2) L'*agilis* est d'un noir bleuâtre, avec les côtés des élytres d'un vert métallique; les stries, très fines, ne sont nullement ponctuées. Les pattes sont entièrement noires. (Long. 7.5 mill., larg. 2,07.)

(3) Le *flavicus*, très voisin du précédent, a la même taille, la même forme, la même coloration, mais les tibias et les tarse sont entièrement jaunes, et les antennes brunes, avec le troisième article noirâtre.

(4) Même taille, mais forme moins étroite que dans les deux espèces précédentes, corselet plus étroit à la base. Coloration verte, à reflets cuivreux sur les élytres; antennes testacées, très pâles vers la base.

(5) Plus petit que les précédents (long. 6,7 mill., larg. 2,02), couleur d'un bronzé obscur, avec les côtés des élytres verdâtres, stries très fines et finement pointillées; antennes et pattes entièrement noirâtres.

(6) De la taille de l'*agilis*, remarquable par la forme de son corselet, qui est bisinué sur les côtés et rétréci postérieurement avant la base. Les exemplaires de la collection Dejean, provenant du voyage en Colombie de M. Lebas, ont les élytres uniformément bronzées dans le milieu, et verdâtres vers les bords. Les individus recueillis dans la province de Venezuela se font remarquer par leur éclat plus métallique et par la coloration verte de la suture des élytres. M. Reiche a décrit ces derniers comme une espèce distincte, sous le nom de *pallipes*.

XXVIII. Genre HOLOLEIUS nōbis (1).

Nous avons établi ce genre sur le *Chlænius nitidulus*, Dej., espèce de l'Inde qui a le facies des *Chlænius*, à cause de son corselet, dont la base est plus étroite que celle des élytres, mais qui s'en éloigne par la forme de la dent qui est simple, par l'absence de toute pubescence, et aussi par le peu de longueur du troisième article des antennes, qui n'est pas plus long que les suivants. C'est-à-dire qu'à l'exception de la largeur du corselet, cet insecte réunit tous les caractères à l'aide desquels nous avons séparé les *Oodites* des *Chlænides*. Les palpes, comme ceux des *Oodes*, sont allongés et terminés par un article légèrement ovalaire. Le labre est coupé carrément, sans échancrure. Les mandibules sont longues, peu arquées, et dépassent de beaucoup le labre. Les trois premiers articles des tarsi antérieurs du mâle sont dilatés et remarquables par leur longueur; le deuxième et le troisième sont en carré long, le premier, qui est le plus long de tous, participe lui-même à cette forme, et ne se rétrécit un peu qu'à la base.

Nous croyons avoir trouvé la véritable place de cet insecte en le rapprochant des *Oodes* américains à forme allongée et à corselet étroit.

QUATRIÈME GROUPE.

LICINIDES.

Deux caractères très remarquables caractérisent ce groupe : l'absence totale de dent dans l'échancrure du menton, et la forme échancrée non seulement du labre, mais encore du chaperon. Ce concours de caractères nous

(1) ἕλος, tout entier; λείος, lisse.

a paru remarquable, et indiquant une coupe naturelle bonne à maintenir. Aussi, malgré tout notre respect pour l'autorité d'Erichson, nous ne pouvons approuver le système qui consiste à réunir dans un même groupe les *Panagæus*, les *Licinus*, et surtout les *Badister*. Il est bien vrai que dans les deux premiers genres les tarsi antérieurs du mâle se comportent de la même manière, et ne sont dilatés qu'aux deux premiers articles. Mais à côté de cela, quelles énormes différences dans la grosseur relative de la tête, dans la forme du labre, du chaperon, des yeux et du menton. Quant aux *Badister*, dont les mâles ont les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, il ne reste plus pour les rattacher aux *Panagæus* que des caractères anatomiques, tirés de la forme de la languette et des paraglosses. Assurément ces caractères sont excellents lorsqu'ils viennent confirmer des différences externes, apparentes, susceptibles d'être vérifiées, mais lorsque le facies tend à éloigner deux genres, vouloir les rapprocher uniquement en vertu de caractères anatomiques et presque microscopiques, c'est employer une méthode très savante peut-être, mais d'une utilité pratique très contestable. Par ces motifs, nous préférons, dans la question actuelle, la nomenclature de M. Dejean à celle d'Erichson, et nous éloignons des *Panagæus* les *Licinus* et les *Badister*, pour les rapprocher des *Dicælus* et des *Rembus*, qui partagent avec eux les deux caractères externes et apparents que nous avons signalés plus haut.

XXIX. Genre DICOELUS Bonelli (1).

Nous n'avons aucune observation nouvelle à consigner sur ce genre qui a les palpes plus ou moins sécuriformes,

(1) δις, deux fois; κοίλος, creux, à cause des deux enfoncements que Bonelli a reconnu exister sur la partie antérieure de la tête de ces insectes.

le labre toujours plus ou moins bifide, le chaperon échan-
cré circulairement, et la tête déprimée à sa partie anté-
rieure. Ce genre appartient exclusivement aux Etats-Unis
d'Amérique, et se compose, dans notre collection, de
seize espèces, que nous avons groupées de la manière
suivante :

<i>a</i>	Forme large et ovulaire.		
<i>b</i>	Elytres à côtes non ponc- tuées.	{	<i>Violaceus Bonelli.</i> Amer. bor.
		{	<i>Purpuratus Say.</i> id.
			<i>Chalybeus Dej.</i> Missouri.
			<i>Cyaneus Dej.</i> Amer. bor.
			<i>Lecontei (Dej. cat.).</i> id.
			<i>Dejeanii Leconte, Dej.</i> id.
			<i>Quadratus (Dej. cat.).</i> id.
<i>bb</i>	Elytres à côtes ponc- tuées.		<i>Sculptilis (Say., (Dej.</i> <i>Cat).)</i> id.
<i>aa</i>	Forme étroite, atténuée postérieurement.		
<i>c</i>	Corselet terne, non bom- bé antérieurement.		<i>Alternans Dej.</i> id.
			<i>Carinatus Dej.</i> id.
			<i>Ambiguus (Dej. Cat.).</i> id.
			<i>Opacus nobis.</i> Texas.
			<i>Fulvus Melsh., Dej.</i> Amer. bor.
			<i>Simplex Dej.</i> id.
			<i>Elongatus Bonelli.</i> id.
<i>cc</i>	Corselet lisse et brillant, bombé antérieure- ment.		<i>Teter Bonelli.</i> id.
			<i>Politus Dej.</i> id.

A l'exception du *D. violaceus*, toutes ces espèces sont
très rares dans les collections : une seule, découverte au
Texas par M. Pilate, en 1840. est venue augmenter l'an-

cienne liste du catalogue. C'est celle que nous avons nommée *opacus*, et décrite en 1851 dans la *Revue Cuvierienne*. Parmi les quinze espèces que possédait M. Dejean, onze seulement avaient été décrites par lui. Nous dirons quelques mots sur les quatre autres.

D. Lecontei. Cette espèce, d'un violet foncé, a la taille du *violaceus* en longueur, mais elle a près d'un millimètre de plus en largeur. Elle s'en distingue, en outre, par la différence qui existe entre les côtes paires et impaires des élytres. Ces dernières, y compris la côte suturale (considérée comme première côte), sont remarquablement lisses et saillantes, tandis que les côtes paires sont plates et ternes.

D. quadratus, espèce noire (long. 19 mill., larg. 8 chez le ♂, 8,5 chez la ♀); elle ne diffère du *Dejeanii* que par l'infériorité de sa taille, et par la forme plus parallèle des élytres. La différence de largeur entre le mâle et la femelle est remarquable.

D. sculptilis (Say. Il ne nous a pas été possible de vérifier si cette espèce avait été décrite par l'entomologiste américain. Nous dirons seulement que c'est une espèce noire, large, ovale, peu allongée, et qui offre une singularité très remarquable : seule entre toutes les autres elle a les élytres parsemées de gros points enfoncés qui interrompent irrégulièrement les côtes et donnent aux élytres une certaine ressemblance avec celles du *Licinus granulatus*, Dej. (long. 17 mill., larg. 8).

D. ambiguus. C'est une espèce étroite et allongée, très voisine de notre *opacus*, mais un peu plus grande (long. 19,5, larg. 7,6 mill.). Elle a le corselet beaucoup

moins terne, plus allongé, et encore plus parallèle que celui de l'*opacus*.

XXX. Genre REMBUS Latreille (1).

Ce genre diffère du précédent par la forme sub-cylindrique du dernier article des palpes, mais il s'en distingue bien plus encore par son facies, qui ressemble à celui de certaines Féronies des genres *Omasus* et *Pterostichus*. Une seule espèce, le *R. distinguendus* (nobis), ne participe pas à l'échancrure circulaire du chaperon. Chez toutes les autres, ce caractère se retrouve à un degré plus ou moins sensible. Nous possédons onze espèces de ce genre, dont cinq nouvelles. Sur les cinq, deux proviennent du dédoublement d'une espèce de la collection Dejean, le *R. politus* Fabr. Sous ce nom, M. Dejean avait réuni trois espèces : 1° celle à laquelle nous conservons le nom de *politus*, et qui est particulière à Java ; elle se distingue par l'absence de ponctuation dans les stries des élytres, et par les angles postérieurs du corselet qui ne sont nullement saillants, et même un peu arrondis au sommet ; 2° celle que M. Dejean avait désignée, dans son catalogue de 1821, sous le nom de *Pterostichus Indus*, et qu'il réunit depuis au *R. politus*, comme variété douteuse ; cette variété a les stries des élytres faiblement ponctuées et le corselet bisinué sur les côtés, avec les angles postérieurs nullement arrondis, et même un peu saillants ; elle n'a été recueillie que dans l'Inde, et constitue pour nous une espèce distincte, que nous nommerons *subpunctatus*. Enfin, la troisième espèce provient aussi de l'Inde, c'est celle que nous avons mentionnée ci-dessus comme n'ayant pas d'échancrure au chaperon, et que nous avons nommée *distinguendus*. Nous

(1) ῥεμβός, rôdeur, vagabond.

avons trouvé en outre, dans notre collection du nord de l'Inde, deux espèces nouvelles : le *R. cordicollis* (nobis), de la taille du *politus* à corselet légèrement cordiforme, avec les angles postérieurs un peu relevés, et le *quadricollis* (nobis), un peu moins grand, remarquable par la forme courte et rectangulaire du corselet. Enfin, la collection de M. Reiche nous a procuré une espèce du Cap, *R. Capensis* (Reiche), très voisine de l'*Ægyptiacus*, dont elle se distingue néanmoins par l'absence de ponctuation dans les stries, et par la forme un peu moins large du corselet.

Nos onze espèces de *Rembus* sont rangées dans l'ordre suivant :

REMBUS	<i>Impressus</i> Fab., Dej.	<i>Ind. or.</i>
	<i>Politus</i> Fab., Dej.	<i>Java.</i>
	} <i>Subpunctatus</i> (nobis).	<i>Ind. or.</i>
	<i>Politus?</i> var? apud Dej.	id.
	<i>Cordicollis</i> (nobis).	<i>Ind. bor.</i>
	<i>Latifrons</i> Dej.	<i>Ind. or.</i>
	} <i>Distinguendus</i> (nobis).	<i>Ind. bor.</i>
	<i>Politus</i> var. apud Dej.	<i>Ind. or.</i>
	<i>Quadricollis</i> (nobis).	id.
	<i>Capensis</i> (Reiche).	<i>Pr. b. spei.</i>
	<i>Ægyptiacus</i> (Klug. Dej.)	<i>Ægypt.</i>
	<i>Senegalensis</i> Dej.	<i>Seneg. super.</i>
	} <i>Impressicollis</i> Dej.	<i>Amer. bor.</i>
	Id. var.? (major)	<i>New-Orleans.</i>

Depuis la description que M. Dejean a donnée de l'espèce américaine *impressicollis*, il a été recueilli à la Louisiane de nombreux exemplaires d'une espèce qui a tous les caractères de l'*impressicollis*, mais qui est constamment

d'un tiers environ plus grande, tant en longueur qu'en largeur. Malgré cette différence de taille, nous pensons avec MM. Reiche et Chevrolat, que cette espèce ne diffère pas de l'*impressicollis* Dej., dont le type s'est trouvé, par hasard, d'une petitesse exceptionnelle.

Nous remarquerons, en terminant, que tous les *Rembus*, à l'exception de l'*impressus*, du *politus*, du *subpunctatus* et du *distinguendus*, ont la tête déprimée et concave antérieurement, comme les *Dicælus*, les *Licinus* et les *Badister*.

XXXI. Genre LICINUS Latreille (1).

Il est inutile de rappeler ici les caractères de ce genre qu'on rencontre dans toutes les collections, et qui a été décrit par tous les auteurs qui se sont occupés des Carabiques. Mais ce que nous ferons remarquer en passant, c'est l'analogie qui existe entre ce genre et le précédent. Les tarsi présentent, il est vrai, une différence notable, puisque ceux des *Licinus* mâles, comme ceux des *Panagæus* proprement dits, ne sont dilatés qu'aux deux premiers articles; mais si l'on fait porter la comparaison sur la tête, et surtout sur sa partie antérieure, on est étonné de voir de part et d'autre la même largeur entre les yeux, le même aplatissement et la même échancrure du chaperon et de l'épistome. Seulement, le labre qui est long et bifide dans les *Rembus*, est très court et faiblement échancré dans les *Licinus*, et les mandibules, pointues chez les premiers, sont chez les seconds obtusément tronquées et dentelées à leur extrémité: ajoutez à cela l'absence de dent dans l'échancrure du menton, caractère commun aux deux genres, et on comprendra notre persis-

(1) Etymologie inconnue.

tance à maintenir l'ancien classement de M. Dejean, nonobstant l'avis contraire d'Erichson.

Ce genre n'est pas de ceux qui ont pris de l'accroissement dans notre collection depuis dix ans ; au contraire, nous sommes d'avis de réduire le nombre des espèces décrites par M. Dejean, que nous groupons de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1 ^{er} Groupe : Ponctuation grossière | } sur les intervalles
des stries. |
| 2 ^e Groupe : Ponctuation fine | |
| 3 ^e Groupe : Ponctuation nulle | |

Le premier groupe se compose, d'après M. Dejean, des espèces suivantes :

- Agricola.* Trois côtes étroites sur les intervalles impairs des stries, se prolongeant presque jusqu'à l'extrémité des élytres : les autres intervalles faiblement ponctués.
- Silphoides.* Les côtes des élytres plus larges, moins saillantes, et s'oblitérant peu au-delà du milieu : ponctuation plus abondante sur les intervalles des stries.
- Granulatus.* Côtes des élytres comme dans le précédent : ponctuation des intervalles très grosse et très profonde.
- Siculus.* Pas de côtes élevées sur les intervalles impairs, ponctuation régulière sur tous les intervalles. Les élytres plus convexes que dans les trois espèces précédentes.
- Brevicollis.* Corselet (soit-disant) plus court : ponctuation et côtes comme dans le *silphoides* : élytres convexes.

Ægyptiacus. Élytres comme celles du *Siculus* : corselet plus étroit, plus convexe. Taille plus petite.

Après un examen attentif de ces six espèces, nous soumes d'avis de les réduire à quatre :

1. *L. agricola*, Olivier, espèce parfaitement caractérisée par les côtes lisses et étroites qui occupent les troisième, cinquième et septième intervalles des élytres, et par son aspect généralement terne. M. Dejean a remarqué avec raison que cette espèce est particulière aux contrées orientales de l'Europe, et qu'elle ne dépasse guère, en France, la limite du Rhône. Il est certain que nous ne l'avons rencontrée dans aucun envoi de l'Espagne, du Portugal, ni de l'Algérie, et que nous ne l'avons jamais prise qu'en Suisse. M. Friwaldszky nous en a envoyé, sous le nom de *patruclis*, un exemplaire de Constantinople, que nous avons dû rapporter à cette espèce.

2. *L. silphoides*, Fabr., diffère du précédent par l'oblitération des côtes, qui sont plus larges, et qui ne se prolongent guère au-delà de la moitié des élytres, par une ponctuation plus abondante, et par un aspect général plus brillant. Nous réunissons à cette espèce le *L. granulatus*, Dej., qui ne se distingue que par une ponctuation plus grosse et plus profonde, qui fait paraître les élytres granuleuses. Cette variété, particulière à l'Espagne et au Portugal, se rattache au type par des passages insensibles. M. Dejean, dans l'opinion où il était que le *L. silphoides* ne dépassait pas le Rhône, avait classé parmi les *agricola* un individu de la Toscane, et deux de la Russie méridionale qui, à notre avis, appartiennent à l'espèce du *silphoides* : en sorte que cette espèce s'étendrait vers l'Orient, fort au-delà des limites que lui assignait l'auteur du *Species*.

3. *L. brevicollis*, Dej. M. Dejean énumère plusieurs différences qui séparent cette espèce du *silphoides*, mais nous devons avouer que ces différences ne sont nullement constantes. Une seule a de la valeur à nos yeux, c'est la convexité des élytres. Il est certain que les *brevicollis* que nous possédons, au nombre de plus de quinze, ont les élytres plus convexes que les *L. silphoides* et *granulatus*. A cela près, on ne peut tirer aucun parti ni de la forme du corselet, que M. Dejean dit être plus court et plus convexe, ni de la tête qu'il dit être plus lisse, etc. Quant au *L. Siculus*, ce n'est pour nous qu'une variété du *brevicollis*, dans laquelle les côtes impaires ne sont nullement saillantes et présentent une ponctuation régulière, mais ce n'est pas un caractère invariable : nous avons des *Siculus* dont les élytres laissent voir des côtes rudimentaires, et nous remarquons parmi les *brevicollis* plusieurs exemplaires qui n'ont pas apparence de côtes ; les élytres du *Siculus* présentent en outre cette convexité qui est le caractère distinctif de l'espèce. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que M. Dejean n'a pas hésité à classer parmi les *brevicollis* deux individus recueillis en Sardaigne par M. Gené, ce qui permet de penser que cette espèce peut habiter à plus forte raison la Sicile. Le *L. interstitialis* (Chevrolat), d'Oran, accueilli par M. Dejean comme espèce nouvelle, depuis la publication du catalogue, nous paraît être tout simplement une variété du *brevicollis*, à ponctuation plus fine sur les élytres.

4. *L. Ægyptiacus*, Dej. Cette espèce, bien que très voisine de la variété sicilienne dont nous venons de parler, en est néanmoins suffisamment distincte : d'abord par sa petite taille, ensuite par le peu de largeur du corselet, et puis encore par la convexité remarquable de ce corselet, ce

qui fait paraître plus creuse l'espèce de gouttière qui l'entoure. Les élytres sont sans apparence de côtes, et les intervalles des stries présentent des points enfoncés peu rapprochés et médiocrement gros.

Le deuxième groupe qui ne contenait dans la collection Dejean que quatre espèces, s'est augmenté d'une espèce européenne que nous nous étonnons de ne pas voir citée au catalogue de M. Gaubil : c'est le *L. angustus*, Chevrolat, découvert en Portugal par M. Narcisse Deyrolle en 1839, et décrit par M. Chevrolat l'année suivante, dans la *Revue Cuvierienne*. Cette espèce, moins abondamment ponctuée sur les élytres que l'*æquatus*, et plus profondément ponctuée que le *cassideus*, se distingue de l'un et de l'autre par la forme plus étroite, tant des élytres que du corselet, ce qui justifie parfaitement le nom qui lui a été imposé. Nous ne disons rien de plus des autres espèces, *peltoides* et *depressus*, qui ne sont pas très rares dans les collections, et sur lesquelles nous n'avons aucune observation à faire.

Enfin, le troisième groupe ne se compose que de deux espèces : l'*Hoffmanseggii*, Panz., et l'*oblongus*, Dej. La première, assez commune, a été recueillie il y a peu d'années, en très grande abondance, par M. Ghiliani, dans les Alpes du Piémont; elle varie beaucoup pour la taille : ainsi, la variété que Sturm avait décrite sous le nom de *nebrioides* n'a pas moins de 14 millimètres, tandis que celle que Ziegler a nommée *minutus*, n'a guère plus de 10 millimètres de longueur. La seconde espèce, *oblongus*, Dej., paraît être fort rare. Elle n'est pas citée au catalogue de Sturm, et M. Dejean n'en possédait que trois exemplaires, recueillis tous les trois dans les Basses-Alpes, aux environs de Digne.

Ainsi, tout compte fait, au moyen des réunions opérées

dans le premier groupe, le nombre des *Licinus* de notre collection se trouve réduit aux onze espèces suivantes :

LICINUS.

1 ^{er} Groupe.	{	<i>Agricola Oliv.</i>	<i>Europa orient.</i>
		<i>Patruclis (Friv.</i>	<i>Constantinople.</i>
	{	<i>Silphoides Fabr.</i>	<i>Europa occid.</i>
		var. <i>Granulatus Dej.</i>	<i>Hispania.</i>
	{	<i>Brevicollis Dej.</i>	<i>Barbaria.</i>
		var. <i>Siculus Dej.</i>	<i>Sicilia.</i>
		— <i>Interstitialis (Chev.</i>	<i>Oran.</i>
		<i>Ægyptiacus Dej.</i>	<i>Ægypt.</i>
2 ^e Groupe.		<i>Peltoides Illig., Dej.</i>	<i>Lusitania.</i>
		<i>Angustus Chev., Rev.</i>	
		Cuv., 1840, p. 11.	id.
		<i>Æquatus Dej.</i>	<i>Gall. merid.</i>
		<i>Cassideus Fab., Dej.</i>	<i>Europa.</i>
		<i>Depressus Payk., Dej.</i>	id.
3 ^e Groupe.	{	<i>Hoffmanseggii Panzer.</i>	<i>Europa merid.</i>
		var. <i>Nebrioides Sturm.</i>	<i>Carniolia.</i>
		— <i>Minutus Ziegler.</i>	<i>Styria.</i>
		<i>Oblongus Dej.</i>	<i>Gall. merid.</i>

XXXII. Genre BADISTER Bonelli (1).

Ce genre créé par Bonelli en 1811, dans les mémoires de l'Académie impériale de Turin, est parfaitement décrit par M. Dejean dans le premier volume de son *Species*, page 405. Quoique la transition des *Licinus* aux *Badister* puisse paraître un peu brusque, à cause de la différence de taille, de coloration et de facies, il n'en est pas moins vrai que ces derniers se rattachent de très près aux *Licinus*

(1) βαδιστης, coureur.

par l'échancrure, ou plutôt par la troncature antérieure de la tête, par la brièveté du labre et par la forme arquée et obtuse des mandibules. Voici les observations que nous avons à faire sur ce genre :

Le nom de *cephalotes* donné par M. Dejean à la plus grande espèce, ne peut pas être conservé, et doit être remplacé par celui de *unipustulatus*, Bonelli, qui remonte à 1811 (1). La troisième espèce du catalogue Dejean, *B. lacertosus*, Knoch, doit être supprimée. Ce n'est qu'une variété du *bipustulatus*, Fabr., dont la tache rouge postérieure est dilatée transversalement, en forme de bande. Le catalogue de M. Gaubil mentionne deux nouvelles espèces européennes, *binotatus*, Fischer, de la Russie méridionale, et *dilatatus*, Chaudoir, de l'Allemagne. Nous ne pouvons rien dire de ces deux espèces que nous ne connaissons pas ; mais nous décrirons ici, en peu de mots, une espèce nouvelle de Madagascar, *iridescens* nobis, que nous avons acquise de M. Goudot en 1839, et que nous croyons inédite. Ce Badister est d'une taille intermédiaire entre le *bipustulatus* et le *peltatus*. La tête est d'un brun foncé, avec les antennes brunes, à l'exception de l'article basilaire qui est ferrugineux. Le corselet est d'un brun rougeâtre, plus pâle vers les bords, un peu plus court que celui du *bipustulatus* et légèrement cordiforme, avec les angles postérieurs non arrondis, bien marqués et sensiblement relevés. Les élytres diffèrent très peu de celles du *peltatus*. La forme est la même, les stries sont semblables, la couleur est de même entièrement brune, mais plus claire, et elle présente, sous quelque jour qu'on regarde

(1) Cette rectification a déjà été faite par Erichson dans les Coléoptères de Brandebourg, et par MM. Sturm et Gaubil dans leurs catalogues.

l'élytre, des reflets irisés très miroitants. Les pattes, comme le dessous du corps, sont d'une couleur testacée jaunâtre. Nous ferons remarquer, en finissant, que le *B. peltatus*, espèce répandue dans toute l'Europe, depuis la Russie jusqu'en Espagne, existe aussi dans les Etats-Unis d'Amérique, d'où M. Leconte en a envoyé à M. Dejean un exemplaire identique avec ceux recueillis en Europe (voyez Dej., t. v, Supplém., p. 690). Toute rectification faite, voici la liste de nos six espèces.

BADISTER.	{	<i>Unipustulatus Bonelli.</i>	<i>Europa.</i>	
		<i>Cephalotes Dej.</i>	id.	
		var. <i>Lacertosus Knoch, Dej.</i>	<i>Germ. bor.</i>	
	{	<i>Bipustulatus Fab.</i>	<i>Europa.</i>	
		var. <i>Anchora Menetr.</i>	<i>Mare casp.</i>	
			<i>Ferrugineus Eschsch., Dej.</i>	<i>California.</i>
			<i>Iridescentis nobis.</i>	<i>Madagascar.</i>
			<i>Peltatus Panzer, Dej.</i>	<i>Europa.</i>
	{	<i>Humeralis Bonelli.</i>	id.	
		<i>Sodalis Sturm.</i>	<i>Germania.</i>	

Nous terminerons ce mémoire sur les Patellimanes, en donnant le relevé, genre par genre, de toutes les espèces que nous possédons.

Report... 40.

I. PANAGÆIDÆ.

II. CHLÆNIDÆ.

<i>Brachygnathus Perty.</i>)		<i>Callistus Bonelli.</i>	3.
<i>Eurysoma Dej.</i>)	3.	<i>Ocydromus (Dej.) nobis.</i>	4.
<i>Isotarsus nobis.</i>	28.	<i>Vertagus Dejean.</i>	2.
<i>Panagæus Latreille.</i>	5.	<i>Omalotrichus nobis.</i>	3.
<i>Coptia Brullé.</i>	1.	<i>Barymorphus nobis.</i>	2.
<i>Geobius Castelnau.</i>	1.	<i>Aleptocerus nobis.</i>	1.
<i>Loricera Latreille.</i>	2.	<i>Hoplogenius nobis.</i>	1.
	<hr/>		<hr/>
	40.		56.

	Report...	56.		Report...	287.
<i>Chlænius Bonelli.</i>		200.		III. OODITÆ.	
<i>Epomis Bonelli.</i>		11.			
<i>Tomochilus nobis.</i>		1.	<i>Hoplolenus nobis.</i>		1.
<i>Æacus nobis.</i>		2.	<i>Lonchosternus nobis.</i>		3.
<i>Eurydactylus nobis.</i>		1.	<i>Oodes Bonelli.</i>		40.
<i>Dercylus Castelnau.</i>		3.	<i>Hololeius nobis.</i>		1.
<i>Asporinus Castelnau.</i>		2.			
<i>Glyptoderus nobis.</i>		2.	IV. LICINIDÆ.		
<i>Rhopalopalpus nobis.</i>		4.			
<i>Amblygenius nobis.</i>		1.	<i>Dicælus Bonelli.</i>		16.
<i>Dinodes Bonelli.</i>		7.	<i>Rembus Latreille.</i>		11.
		—	<i>Licinus Latreille.</i>		11.
		287.	<i>Badister Bonelli.</i>		6.

				Total...	376.

APPENDICE.

Description du genre PRIONOGNATHUS.

Au moment de mettre sous presse, nous nous sommes aperçu de la nécessité de séparer des *Oodes* l'espèce de la Guinée portugaise qui figure dans notre catalogue (p. 269) sous le nom de *fossor*. Les parties de la bouche de cet insecte affectent une forme exceptionnelle, qu'il est indispensable de signaler, et qui nous oblige à en faire le type d'un genre nouveau. Ce sont les mâchoires qui ont fixé surtout notre attention : elles sont démesurément longues, plus longues que les mandibules, droites, terminées par un crochet bifide, et dentelées en scie dans toute leur longueur à leur côté interne, en observant que cette

dentelure est analogue à celle que présente la dent du poisson-scie.

Les palpes, tant labiaux que maxillaires, sont composés d'articles excessivement grêles, allongés et cylindriques.

La dent du menton est simple et n'offre rien de remarquable.

Les mandibules, participant à la forme des mâchoires, sont également droites, longues, peu larges à la base, et très aiguës à l'extrémité, qui est légèrement arquée.

Le labre assez allongé, plat et coupé carrément à l'extrémité, ne ressemble pas à celui des *Oodes*, près desquels nous avons placé le *fossor*, attendu que dans ces espèces il est court, arrondi aux angles antérieurs, et marqué de trois gros points enfoncés le long du bord antérieur.

Les oreillettes qui, dans ces espèces, recouvrent l'insertion des antennes, sont ici presque nulles, et on n'aperçoit pas sur la partie antérieure de la tête les deux fossettes normales que réunit ordinairement un sillon transversal.

Les antennes, remarquablement grêles, ont le troisième article beaucoup plus court que les suivants. Le sternum n'offre rien de particulier, il est terminé en pointe mousse, comme celui du *tenebricosus*.

Les tarses antérieurs du mâle ont une forme normale qui ne mérite aucune mention spéciale, nous ferons seulement observer, que loin d'être armés de longues épines, comme dans le genre *Hoplolenus*, les tibias antérieurs se font remarquer, au contraire, par le peu de développement et la ténuité des épines qui terminent leur côté interne.

Le reste du corps n'offre rien de remarquable, et qui ne convienne parfaitement aux *Oodes* proprement dits.

Nous désignons ce genre nouveau par le nom étymo-

logique de *Prionognathus*, formé de *πριῶν*, scie ; et *γνάθος*, mâchoire. Sa place est marquée entre le genre *Lonchosternus* et le genre *Oodes*.

OBSERVATIONS ET RECTIFICATIONS.

Un séjour que nous avons fait à Paris, au moment où on achevait l'impression de ce mémoire, nous a permis de recourir à des ouvrages que nous n'avions pu jusque là consulter. Nous donnons ici le résultat de ces recherches et nous terminons par la correction des fautes d'impressions qui s'étaient glissées dans la première partie de notre travail.

Genre *Brachygnathus*. En consultant l'ouvrage de Perty, *Voyage de Spix et de Martius*, nous avons trouvé la description détaillée de ce genre, mais nous avons remarqué que l'auteur suisse (et non pas anglais, comme nous l'avons dit par une distraction impardonnable) a commis une erreur assez grave en rangeant les *Brachygnathus* parmi les *Simplicipedes* et en les rapprochant des *Cychnus*. Les tibias antérieurs des *Brachygnathus*, loin d'être simples, ont une échancrure profonde, et c'est par ce motif que nous les éloignons, eux et les *Isocheirus*, du genre *Cychnus*, avec lesquels ils ont au moins un caractère commun : la similitude des tarsi antérieurs dans les deux sexes.

Genre *Loricera*. Nous avons indiqué en note que l'étymologie de ce mot nous était inconnue. Nous reconnaissons aujourd'hui que ce mot est composé du latin *lorum*, lanière, et du grec *κέρας*, corne, à cause des longs poils qui ornent les antennes de ces insectes. On pourrait même dire, à la rigueur, qu'il est composé du grec *λῶρον*, que

les Byzantins du moyen-âge ont employé dans le sens de *lorum*. (Voy. Ducange *glossar. mediæ et infimæ græcitatæ*).

Genre *Chlenius*. Suivant toute probabilité, notre *C. Audouinii*, p. 248, est identique avec celui qui est décrit par M. Brullé dans le Voyage de d'Orbigny, p. 32, tab. III, fig. 6, sous le nom de *villosulus*, et dont nous avons vu le type dans la collection du Museum.

Page 249. La dixième espèce du 13^e groupe, *C. ophonoides*, indiquée par nous comme inédite, a été décrite par notre collègue M. Fairmaire, dans nos Annales, année 1843, p. 11, tab. 1, pars 2, fig. 1.

Page 250. Il en est de même du *C. viridicollis*, que M. Reiche a décrit dans la *Revue Cuvierienne*, année 1843, p. 37.

Genre *Asporinus*. Nous avons reconnu, dans le *Voyage de Spix et Martius*, que Perty avait rangé parmi les *Platysma* l'insecte que nous avons placé dans le genre *Asporinus*, sous le nom de *A. Licinoides*. Nous ferons remarquer à cette occasion une erreur qui s'est introduite dans l'ouvrage de MM. Audouin et Brullé sur les insectes du voyage de M. d'Orbigny. On y lit, page 31.... *Oodes Licinoides*, Perty. Nous avons vu dans la collection du Museum l'insecte inscrit sous ce nom. Ce n'est pas celui que Perty a décrit p. 11, et figuré tab. III, fig. 1. L'insecte de Perty laisse apercevoir, dans la figure même, deux sillons profondément gravés sur le corselet, et qui conviennent parfaitement au genre *Asporinus*. Ces sillons n'existent pas sur l'insecte de M. d'Orbigny, qui est un magnifique *Oodes*, le plus grand parmi les *Oodes* américains, et qui, dans notre classement, viendrait se placer avant le *Buquetii*, Gory.

Genre *Badister*. M. Stephens, dans son *Illustration of British entomology*, sépare du genre *Badister* les deux

petites espèces *peltatus* et *humeralis*, et en forme un genre distinct, sous le nom de *Trimorphus*. Voyez, *Gazette de Stettin*, 1848, p. 37, la note de M. Schaum qui rapporte au *Badister humeralis*, Bon., les *Trimorphus scapularis* et *confinis* de Stephens, et au *B. peltatus*, Illig., le *T. erro* de Newman.

Avant de terminer ces remarques, nous expliquerons ici une dénomination géographique sur laquelle il nous a été fait de justes observations. On voit se reproduire fréquemment dans le cours de ce mémoire le nom de Guinée portugaise, à propos des Coléoptères rapportés en 1848 par M. Bocandé, et vendus depuis par M. Deyrolle. Il est bien vrai que les établissements portugais, théâtre des recherches de M. Bocandé, ne font pas partie de la Guinée proprement dite, mais bien de la Sénégambie. Il existe une véritable Guinée portugaise, mais à une grande distance au sud, vers le 15^e degré de latitude australe. Si nous avons admis dans notre mémoire le nom de Guinée portugaise, c'est uniquement pour ne pas nous mettre en désaccord avec M. Guérin-Méneville, notre collègue, qui a cru devoir donner ce nom à la partie de la Sénégambie arrosée par les rivières de Casamance, de San Domingo, de Mansoua et de Geba, comme il l'explique clairement dans la *Revue Zoologique*, année 1848, p. 345. L'expression de Sénégambie portugaise eût été je crois préférable et n'eût rien ôté au mérite de la magnifique collection de M. Bocandé.

Au moment de clore cette partie de notre appendice, nous recevons de notre collègue M. Blanchard une communication qui nous oblige à changer trois des noms génériques employés par nous. M. Blanchard ayant bien voulu parcourir la partie de notre mémoire déjà publiée, et notamment le tableau analytique des genres, nous fait

observer que quelques-uns de nos noms génériques ont été employés dans d'autres publications. A savoir : *Ocydromus*, *Omalotrichus* et *Tomochilus*.

Quant au premier, nous nous empressons d'avouer qu'en consultant le *Nomenclator zoologicus* d'Agassiz, nous n'avons soumis au contrôle que les noms de notre composition. Autrement nous nous serions aperçu que le nom d'*Ocydromus*, Dejean, Cat., avait déjà été employé plusieurs fois, entre autres avec la terminaison féminine *Ocydromia* pour un genre de *Diptère*. Obligé de trouver un autre nom pour ce genre de *Chlænide*, nous l'appellerons *Ocybatus* (1), pour nous éloigner le moins possible de la forme et de l'étymologie de l'ancien nom.

Postérieurement à la publication d'Agassiz, M. Solier a employé le nom *Homalotrichus*, beaucoup mieux orthographié que le nôtre, pour un genre de Staphylinien dans l'ouvrage de M. Gay sur l'histoire zoologique du Chili. Nous changerons le nom d'*Omalotrichus* en celui de *Homalolachnus* (2).

Le mot *Tomochilus*, tel que nous l'avons formé, ne paraît pas avoir été employé jusqu'ici. Mais nous trouvons dans le *Nomenclator* le mot presque identique de *Temnochilus*, employé par Erichson pour un genre de Coléoptères, en 1845, et par M. Quoy pour des Mollusques, en 1844. Nous le remplacerons par celui de *Dilobochilus* (3) qui exprime aussi bien la forme profondément échancrée de la lèvre.

(1) ὠκύς vite, βατῆς marcher.

(2) ὀμαλός régulier, aligné, λάχνη duvet.

(3) δίς deux fois, λοβός lobe, χεῖλος lèvre.

Fautes typographiques. De la page 218 à la page 260.

Page 218, ligne 14 : pourraient *s'ajuster*; lisez : *s'ajouter*.

Page 223, ligne 6 : corselet *de tomentosus*; lisez : *du tomentosus*.

Même page, ligne 17 : lapidarius (Chevrolat); supprimez la seconde parenthèse.

Même page, ligne 20 : elongatus (Mannerh.); même suppression.

Page 226, ligne 26 : effacez le signe de renvoi (2) qui doit être placé, ligne 12^e, après le mot paraglosses.

Page 232, ligne 15 : supprimez le mot *espèce*.

Page 233, ligne 17 : sur chaque *côté*; lisez : *côte*.

Page 245, ligne 25 : *colombinus*; lisez : *columbinus* (couleur de colombe),

Page 246, dans les lettres majuscules qui servent au classement analytique, substituez L à M et réciproquement.

Page 249, ligne 24 : au lieu de M, il faut MM, de manière que la phrase diagnostique : *les côtes impaires en saillie*, etc., corresponde à la phrase de la page 246, ligne 10 : *élytres n'ayant pas les côtes impaires en saillie*.

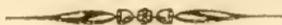
Page 252, ligne 21 : Karelinii (Mannerh.); supprimez la seconde parenthèse.

Page 253, ligne 4 : Dejeanii (Solier, Dej.); même suppression.

Page 257, ligne 23 : Tenebricosus (British Muséum); même suppression.

Même page, ligne 30, CORRECTION INDISPENSABLE : *longueur*; lisez : *largeur*.

Page 260, ligne 3 : Licinoides (Perty); supprimez les parenthèses.



DESCRIPTION

D E

QUELQUES ACARIENS ET D'UNE HYDRACHNE ;

PAR M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Mai 1851).

§ I. Mes collègues se rappellent peut-être qu'en leur communiquant l'histoire du *Trechus* (*Æpus*) *Robinii*, je leur ai signalé des Arachnides, voisines des *Gamasus*, qui me paraissaient nouvelles pour la science. Je viens leur offrir aujourd'hui les descriptions et les figures de trois espèces qui partagent avec ce curieux Coléoptère une habitation dans les fentes des rochers submergés à la marée haute, et, par conséquent, une existence qui se passe alternativement sous la mer et à l'air libre. M. le docteur Ch. Robin est le premier qui ait découvert, aux environs de Dieppe, ces *Gamasus* (Ann. Soc. ent., 1849, p. 27) ; ils ont été retrouvés près de Brest par M. le docteur Ch. Coquerel (mêmes Annales, 1850, pag. 529). Je suis heureux de citer ici le nom des personnes qui m'ont si obligeamment offert et confié ce sujet d'études. Je les prie de recevoir mes sincères remerciements.

Pour rendre mon travail aussi profitable que possible, j'ai cherché ce qu'on savait déjà sur les *petites Mites* ou

Araignées marines, et j'ai trouvé que les connaissances précises se réduisent à peu de chose.

Linné et Fabricius indiquent des *Acarus* marins vivant parmi les fucus sur les côtes de la Norwège : *A. zosterae* (Lin., Gmel., 2929; Fab. Sp. II, 491) et *A. fucorum* (Lin., Gmel., 2931; Fab. Sp. II, 493), mais leurs descriptions sont vagues et ne sont pas suivies de figures. M. Philippi décrit une petite Hydrachne de la baie de Naples, sous le nom de *Pontarachna punctulatum* (Ann. and. Mag. of nat. hist. VI, 98, pl. 4, fig. 4-5, 1841). Enfin, M. Dujardin, dans le Journal l'*Institut* (1842, 316), signale un *Acarien* (*Orybates*), qu'il a trouvé dans la mer à Lorient, et deux autres espèces qu'il croit devoir former un nouveau genre, *Molgus*, voisin des *Bdelles*, provenant, l'une des côtes de Bretagne, l'autre de la Méditerranée; encore, il en connaît, dit-il, une dernière espèce qui ne nage point dans l'eau de la mer et se rapproche beaucoup des *Acarus* proprement dits.

Le genre où doivent se placer mes Arachnides est assez difficile à préciser. Elles n'ont point les palpes ancreurs des *Hydrachnes*, ni leur forme arrondie; elles s'éloignent des *Trombidium* par l'absence des palpes ravisseurs; des *Bdelles* par leur corps non segmenté et leur tête non allongée, privée d'un col. Je les réunis, jusqu'à nouvel examen, aux *Gamasus*. Leurs mandibules sont bien didactyles, non denticulées, j'ai vu manifestement l'article ultime de quelques tarses pourvu de ventouses vésiculeuses sur le *G. salinus*. Les autres espèces n'en paraissent point avoir; auraient-elles disparu depuis la mort de l'animal? Je n'ai pas pu leur découvrir des yeux.

On trouvera une assez grande ressemblance entre les *Gamasus halophilus* et le *Trombidium celer* (Hermann, Mém. apt., pl. 2, fig. 14. — Dugès, Ann. sc. nat., 2^e série,

n. 53, fig. 46); le *G. maritimus* et le *G. coleopterorum* (Dugès, loc. cit., pag. 25, et pl. VII, fig. 26). L'habitat, néanmoins, est si différent qu'il n'est pas permis de croire à l'identité de ces espèces; d'ailleurs, Dugès en les étudiant avait reconnu des caractères essentiels qui paraissent faire défaut sur les nôtres.

Les individus que j'ai eus à ma disposition avaient été mis, les uns dans du sable sec, les autres dans l'alcool; la plupart étaient en très mauvais état. Je les ai placés entre deux lamelles de verre et emprisonnés dans de la térébenthine clarifiée. J'ai rendu ainsi leur corps assez transparent, j'ai pu compter les articles des pattes et voir quelque chose de leurs palpes et de leur bouche. Je ne me dissimule point, toutefois, que je suis loin d'avoir tracé une histoire complète de ces animaux, mais on me saura bon gré, je l'espère, de les avoir figurés et décrits de mon mieux. Si mon travail pouvait faire entreprendre de nouvelles et indispensables recherches, n'aurait-il pas son utilité quelque minime qu'elle puisse être?

GAMASUS SALINUS.

(Pl. 9, fig. 1.)

Ovatus, posticè rotundatus; rufescens; mandibulis dilatatis; pedibus longis, crassis. Lineam dimidiam paulo superat.

Ovale, renflé en arrière, d'un jaune rougeâtre après la mort, parsemé de poils fins et courts, deux autres plus gros de chaque côté du corps et près de son extrémité; mandibules dilatées vers leur milieu; pattes longues, robustes, couvertes de poils raides; tarses terminés par deux crochets et une ventouse caronculée.

Il habite dans les fentes des rochers submergés à la

marée haute, sous les cailloux. Il aime, ainsi que l'espèce suivante, à être rassemblé en grand nombre dans le même endroit.

Obs. Les palpes de cette espèce et ceux du *G. maritimus* ont à la partie interne de leurs troisième et quatrième articles des prolongements à bouton terminal, que les figures représentent, et dont j'ignore l'usage.

GAMASUS MARITIMUS.

(Pl. 9, fig. 2.)

Oblongus, ochraceus, mandibulis basin dilatatis, acuminatis; pedibus longis. Lineam dimidiam æquat.

Ovale allongé, jaune d'ocre après la mort, parsemé de poils assez gros et longs; mandibules allongées, dilatées à la base. Pattes longues, assez déliées, à poils raides; tarses terminés par deux crochets.

Il habite avec le précédent. Comme lui, il aime à être pour ainsi dire aggloméré en nombre assez considérable sur un même point.

GAMASUS HALOPHILUS

(Pl. 9, fig. 3.)

Ellipticus, lateribus anticè dilatatis, luteus; mandibulis brevioribus; pedibus primi paris longioribus. Tertiam lineæ partem paulo superat.

Elliptique, dilaté à la réunion du tiers antérieur et des deux tiers postérieurs du corps; jaunâtre après la mort, poilu. Mandibules courtes, dilatées à leur base. Pattes antérieures fort longues, les autres assez courtes.

Il habite dans les mêmes lieux que les deux espèces précédentes.

Obs. Je tiens de M. Ch. Coquerel que ce *Gamasus* court très vite, et que sa couleur est d'un beau rouge pendant la vie. Il est très probable qu'il s'engourdit sous l'eau pendant la haute marée. Je trouve, du reste, dans les Aptères des suites à Buffon, par M. Gervais (III, 215), que son *Gamasus communis* était vivant après être resté plongé dans ce liquide pendant six jours consécutifs. Schrank, décrivant l'*A. confervæ* (Lin., Gmel., 2932. — Ins. Austr., 511), annonce qu'il se tient dans l'eau douce, où il rampe sous les filaments des conferves, mais il ajoute qu'il meurt à l'air, ce que nos espèces maritimes sont bien loin de faire.

§ II. Les *Acarides* (1) sont dédaignés par beaucoup de naturalistes, à cause de leur petitesse; ils sont redoutés par les gens du monde, car leur nom rappelle des idées de maladie et de contagion, et cependant ces petits êtres sont dignes d'un sérieux intérêt. Qu'il me suffise de rappeler à mes collègues les métamorphoses si singulières des *Hydrachnes*, prises pour des animaux à part et décrites sous le nom d'*Achlysies* par Audouin (Ann. sc. nat. 1, 497); la génération qu'on a cru avoir découverte chez une espèce (Cros, C. R. Acad. sc., 1837, 14 novembre) produite par l'électricité sur un morceau de lave volcanique; la différence sexuelle si bizarre des *Ixodes* (De Géer, Mémoires VII, 101), et par dessus tout le parasitisme de la plupart des *Acariens* à l'égard des animaux de toute espèce, de l'homme lui-même. Plus on étudie ces singuliers animalcules, plus on est surpris de leur organisation en

(1) ἀκαρί de α privatif et κείρω je coupe; insécable. atomique.

apparence si faible, que le parasitisme en résulte pour un grand nombre d'entre eux. Que de questions irrésolues encore et dont ils sont l'objet.

Les Acariens parasites ne se servent-ils des animaux ou de l'homme que comme moyen de transport pour arriver dans les endroits frais et ombragés, les matières en décomposition qu'ils habitent? Causent-ils des maladies contagieuses? Sont-ils les seuls agents de la contagion? Peuvent-ils engendrer une foule de maladies, entre autres la dysenterie, cette autre gale de l'intestin, comme l'appelaient Nyander? Certes, toutes ces hypothèses, surtout celles des maladies causées par autant d'*Acarus* spécifiques, m'entraîneraient bien loin de mon sujet si je voulais les discuter. Il me suffit d'avoir mentionné ce mélange de faits positifs et de croyances, au moins naïves, pour montrer combien les petites Arachnides dont je parle ont droit à nos patientes investigations.

La rencontre fortuite ou habituelle d'*Acarus* spéciaux dans certaines conditions malades des êtres organisés a frappé les naturalistes et le vulgaire, et c'est de là sans doute qu'est venue cette croyance qu'ils causaient les maladies. Il faut convenir que parfois leur apparition est si insolite, qu'on ne sait comment expliquer leur présence. Hermann père rapporte, dans son Mémoire aptérologique, pag. 77, que l'*Acarus marginatus* vit sur les cadavres. Il cite le fait très curieux d'un *Acarus* de cette espèce trouvé à Strasbourg par le célèbre chirurgien Brasdor, dans l'intérieur même du cerveau d'un soldat mort à l'hôpital militaire. Bory de Saint-Vincent (Ann. sc. nat., 1^{re} série, xxxv, 125) raconte qu'une femme de 40 ans, qui éprouvait de vives démangeaisons partout le corps, n'avait qu'à se gratter pour voir apparaître de petites Mites qui sortaient de sa peau (*Dermanyssus Boryi*, Gervais III, 225).

Ces Mites ne se sont point propagées sur les personnes qui entouraient la malade. Simon prouve (Archiv. Mull., 1842, 218) que les petites tannes du côté du nez renferment des *Acarus*, qu'il nomme *folliculorum*. George Busk (Microscopic journal de Daniel Cooper, II, 65, 1842) observe des pustules de la plante du pied sur un matelot nègre. Bientôt ces pustules deviennent de larges ulcères, d'un aspect particulier. Le malade a contracté son mal en mettant des souliers déjà portés par un autre nègre qui a eu tous les signes de la même affection cutanée. Le pus de ces ulcères renferme un grand nombre d'*Acarus* et des débris d'animaux de la même espèce, tout à fait identiques, existent dans l'eau du bord qui avait été prise dans la rivière de Sinoé, sur la côte d'Afrique.

Je puis adjoindre à tous ces cas un exemple d'un *Acarus* observé dans le liquide d'un abcès par un chirurgien de la marine, M. A. Leroy de Méricourt.

L'animal a été recueilli dans le pus qui s'écoulait de l'oreille à la suite d'une inflammation du conduit auditif. Trois individus ont été capturés, un seul a été conservé en assez bon état. C'est près du banc de Terre-Neuve que ce singulier parasite a été trouvé, et si ma mémoire est fidèle, le malade n'était autre qu'un officier de marine.

L'observation de ce parasitisme est très remarquable et mérite de ne pas rester inédite plus longtemps. J'en ai fait ressortir l'importance en la discutant à la Société de biologie avec les autres titres scientifiques de M. de Méricourt. Je ne sais quand mon collègue pourra la trouver dans les Annales de la Société entomologique, il y verra la preuve d'un souvenir de bonne amitié.

TYROGLYPHUS MERICOURTI.

(Pl. 9, fig. 4.)

Obovatus; pallidus, setis obsitus longissimis; palpis maximis, crassioribus, chelatis? rostro producto. Quintam lineæ vix æquat partem.

Corps ovale, parsemé de longs poils flexueux; tête conique, avec un prolongement pointu; palpes énormes, dilatés à la base, pourvus à leur extrémité d'un long crochet externe mobile?, d'un autre plus petit interne, élégamment pectiné, supportant un long poil arqué. Pattes épaisses, assez longues (une petite caroncule à leur extrémité?), garnies de poils semblables à ceux du corps.

Trouvé à Terre-Neuve par M. de Méricourt.

Cet Acarien pourrait former le type d'un nouveau genre à cause du singulier organe qui termine ses palpes; je me suis contenté néanmoins de figurer cette particularité remarquable. Je n'avais sous les yeux qu'un seul individu, et lorsqu'il s'agit d'animaux si difficiles à connaître, on doit savoir attendre pour mieux s'éclairer.

§ III. Je dois à la généreuse amitié de M. Louis de Brondeau de pouvoir offrir à la Société le dessin et la description d'une fort belle espèce d'*Atax*. Le botaniste si habile et si exact que je viens de nommer a figuré l'animal vivant et les détails de deux pattes étalées; j'ai ajouté à ce joli portrait une mandibule et un palpe faits sur l'individu conservé dans l'alcool.

Cette *Hydrachne* a été prise près d'Agen:

Sous-genre ATAX, Fab., Dugès, Ann. sc. nat.,
2^e série, 1, 17.

Char. *Palpi longi, articulus quartus longior, quintus unguiformis; mandibulæ unguiculatæ; corpus inflatum; oculi distantes, etc.*

HYDRACHNA (ATAX) VIRIDANA.

(Pl. 9, fig. 5 à 9.)

Ovata, virescens, disco purpurascente, supra globosa, subtus planiuscula; oculis binis; palpis pedibusque glaucis, articulis eorum basin virescentibus. Lineam æquat.

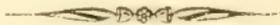
Ovale, un peu pyriforme et tronquée en avant, finement ponctuée, d'un vert gai; disque du corps avec des lunules purpurines qui font ressortir cinq taches plus vertes; yeux distants, noirâtres; palpes et pieds glauques, avec la base de leurs articles de la couleur dominante du corps.

Elle habite l'eau des mares, des fossés.

Obs. Les poils qui s'observent à la partie postérieure du corps chez cet animal vivant et que je ne vois qu'imparfaitement depuis qu'il a macéré dans l'alcool, sont des prolongements des téguments, ainsi que M. Paul Gervais l'a signalé (Suites à Buffon, Aptères III, 189).

Explication des figures de la planche 9^e, toutes fort grossies.

1. *Gamasus salinus*, et mesure de sa grandeur naturelle.
2. *Gamasus maritimus*, et *id.*
3. *Gamasus halophilus*, et *id.*
4. *Tyroglyphus Mericourti*, et *id.*
5. *Hydrachna (Atax) viridana*, et *id.*
6. Une de ses mandibules.
7. Un palpe.
- 8-9. Deux de ses pattes.



MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (SUITE) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 8 Janvier 1851.)

ENTOMOBIES.

XI^e SECTION. UNDECIMA STIRPS.

LES GONIDES. *GONIDÆ*, R.-D.

Gonia, Meig., Macq., Zetterst.

Antennes longues, descendant jusqu'à l'épistôme: le premier article court; le second deux ou trois fois plus long que le premier; le troisième prismatique, trois et quatre fois plus long que le second. Chète comme resserré sur lui-même; le second article long, et ordinairement arqué; le troisième rarement plus long que le second, et coudé dans son articulation avec lui.

Yeux moyens, nus, toujours distants; front et face larges, bombés; optiques et faciaux parfois ciligères; péristôme plus long que large, avec l'épistôme un peu

(1) Voyez 1844 p. 5; 1846 p. 17; 1847 p. 255 et 591; 1848 p. 429; 1850 p. 183, et 1851 p. 177.

saillant; seconde division de la trompe solide; la cellule γ C ouverte avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale cintrée, ou presque droite; la nervure longitudinale de la cellule β C plus ou moins garnie de cils raides. Tibias postérieurs ordinairement ciliés à la face antérieure.

Taille forte; corps cylindrique, cylindrico-arrondi; teinte ordinairement brun-fauve, avec des lignes cendrées, noires ou noirâtres; fort bourdonnement dans le vol.

Larves ignorées.

Antennæ elongatæ, ad epistoma porrectæ; primo articulo breviori; secundo bi-aut tri-longiore; tertio prismatico, tri-aut quadri longiore secundo. Chetum rigidum, quasi coarctatum; secundo articulo elongato, sæpiùs subarcuato, tertio rariùs longiore secundo et in ipsà arthritide geniculato.

Oculi mediocres, nudi, semper distantes; fronte et facie latis, buccatis; opticis facialibusque interdum ciligeris; peristoma longius quàm latius, epistomate subprominulo; secundaque proboscidis sectione subsolidâ: cellula γ C aperta antè apicem alarum nervo transverso subarcuato, aut ferè recto; nervo longitudinali cellulæ β C plus minùsve ciligero. Tibiis posterioribus solitè posticè ciliatis.

Statura potens; corpus cylindrique, cylindrico-subrotundatum; color sæpiùs fusco-fulvus, lineis cinereis, aut niger, aut ater.

Larvæ non observatæ.

Les Gonides appartiennent à la série des Entomobies qui ont le chète coudé, ou comme brisé dans l'articulation des deux derniers articles.

Les fortes proportions de leur taille, leurs formes cylindrico-arrondies, la puissance de leurs ailes, et surtout la bombure de leur front et de leur face, leur imprime un aspect qui les distingue de suite au milieu des Myodaires, et qui empêchent de les confondre avec aucune autre race.

Le second article du chète presque aussi long que le troisième, la longueur des antennes, le péristôme plus long que large, avec la seconde division de la trompe solide, la cellule γ C toujours ouverte avant le sommet de l'aile, les différencient nettement des Thryptocérées et des Céromydes, et établissent l'impossibilité de confondre ensemble ces diverses races.

Les Thryptocérées portent des cils sur les nervures longitudinales des A, B, C, D : à l'exception d'un genre, les Gonides n'en offrent qu'au tiers et même au quart basilaire de la seconde nervure longitudinale de la cellule β C.

A l'époque de notre premier travail sur cette section, nous n'avions pu étudier que de rares individus disséminés dans les collections de Paris. Ce manque d'échantillons nombreux nous avait fait errer sur la constatation des sexes, et nous avait porté à placer les mâles dans un genre différent de celui des femelles.

Mais cette aberration fut promptement relevée par les entomologistes; nous n'avions même pas attendu leurs récriminations pour revenir à la vérité : dès la fin de l'année 1830, nos propres observations nous avaient remis dans la bonne voie.

Avec les caractères que nous leur assignons, les Gonides forment une section très naturelle, nettement séparée de celles qui ont le plus d'affinités avec elles.

La science ne possède aucune donnée sur les habitudes

de leurs larves : c'est une grande lacune à remplir, jusqu'à présent nos efforts sont restés impuissants.

En général, on trouve peu de leurs échantillons dans les collections. Ces insectes ne sont pourtant pas rares ; mais il faut avoir le bonheur de tomber dans les localités qu'ils habitent, ou plutôt qu'ils fréquentent.

Au mois d'août, le *Reaumuria capitata* peut abonder sur les corymbes de l'*Achillœa millefolium* des terrains les plus arides et les plus sablonneux : cette même espèce aime encore à pomper le miel des fleurs des Linaires et du Serpolet. C'est sur un terrain aride, calcaire, et sous la chaleur caniculaire du jour qu'il faut chercher le *Pissemia atra*. Aussitôt que les Trembles et les Saules voient fleurir leurs chatons, dès le mois de mars, et sur les premières fleurs du *Ribes uva-ursi*, on voit le *Reaumuria vittata* accourir aux pollens nouveaux, à moins qu'il ne préfère se livrer, soit à terre, soit sur les jeunes feuilles, et même sur l'écorce lisse des arbres, à des jeux vifs, passionnés, et que les mâles accompagnent d'un fort bourdonnement.

Le temps seul nous a démontré que les environs de Paris possèdent plus d'espèces qu'on le présumait, et nous en fait rencontrer certaines qu'on croyait propres à des climats plus chauds. Sous ce point de vue, il doit encore rester quelques découvertes à faire.

Nous le répétons : si nous nous obstinons à rejeter le mot *Gonia*, c'est que ce même mot est déjà employé pour deux autres genres de la zoologie, qui compte déjà assez d'abus, sans que nous ayons besoin d'afficher la prétention d'en conserver la totalité.

I. Face bombée.

A. Point de cils faciaux.

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| I. G. <i>Reaumuria</i> | } | Les deux premiers articles |
| | | des antennes inégaux dans |
| | | les deux sexes. |
| II. G. <i>Isomera</i> | } | Les deux premiers articles |
| | | des antennes égaux dans |
| | | les deux sexes. |

B. Cils faciaux.

- | | | |
|-----------------------------------|---|-------------------------------------|
| III. G. <i>Spallanzania</i> . . . | } | Premiers articles du chète |
| | | courts. |
| IV. G. <i>Pissemya</i> | } | Nervure longitudinale de la |
| | | cellule γ C garnie en entier |
| | | de petites épines. |

II. Face non bombée.

- | | | |
|-------------------------------|---|----------------------------|
| V. G. <i>Germaria</i> | } | Caractère des Réaumuries : |
| | | face non bombée. |

I. Face bombée.

A. Point de cils faciaux.

1. Genre RÉAUMURIE. *Reaumuria*, R.-D.

Musca, Linné, Fabr.

Tachina, Fall.

Gonia, Meig., Macq., Zetterst.

♂ *Reaumuria*, R.-D., Myod.

♀ *Redia*, R.-D., Myod.

Antennes longues, verticales : le second article assez court chez le mâle, et moitié moins long que le troisième

dans les femelles. Le second article du chète au moins aussi long que le troisième, et ordinairement en demi-cercle.

Front très large et bombé, ainsi que la face; point de cils faciaux; rangée interne des cils optiques; majeure partie de la trompe solide; épistôme un peu saillant; cellule γ C s'ouvrant bien avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale droite, ou presque droite; plusieurs petites épines à la base seulement de la nervure longitudinale de la cellule γ B; corps cylindrico-sous-arrondi, assez épais; teintes fauves et noires.

Antennæ elongatæ, verticales, ad epistoma porrectæ; secundo articulo abbreviato apud MARES; et dimidiâ longitudine tertii apud FEMINAS; cheti secundo articulo saltem longitudine tertii, et semi-arcuato.

Frons et facies latiores inflatæ; ciliis facialibus nullis: series interior ciliarum opticorum in facie; proboscis majori parte coriacea; epistoma subprominulum; cellula γ C antè apicem alæ aperta, nervo transverso recto aut subrecto; nervo longitudinali cellulæ γ B ad solam basin spinosulo; corpus cylindrico-subrotundatum, crassum; color ater et fulvus.

Nous n'insisterons point sur les caractères de ce genre, composé d'espèces qui, de tout temps, ont frappé les regards de l'entomologiste par leur taille, leur port et leurs teintes.

N° 1. *Beaumuria capitata*.

Musca capitata, De Géer.

Tachina capitata, Fall., n° 18

Gonia capitata, Meig., Macq., Zetterst.

♂ *Radia testacea*, R.-D., Myod., n° 2.

♂ *Reaumuria capitata*, R.-D., Myod., n° 2.

var. β *Redia testacea*, n° 2.

var. γ *Redia diversa*, R.-D., Myod., n° 7. — *Gonia ornata*, Meig., n° 2.

var. δ *Redia fulva*, R.-D., Myod., n° 5.

Le simple exposé de cette synonymie nous indique que cette espèce mérite une attention particulière.

Frontalibus flavo-rubiginosis; fronte facieque flavo-aurulentis; primis antennæ articulis fulvis, aut obscure fulvis; palpis, humeris, scutelloque fulvescentibus; thorax nigricans, griseo-lineatus; abdomen in MARE fulvo-testaceum, in FEMINA magis fulvum, lineâ dorsali, anoque nigris; tribusque fasciis transversis argenteis, aut sub-aurulentis; in FEMINA penultimi segmenti dorso nigro.

Long., 6-8 lignes.

Le mâle. Frontaux jaune-de-rouille; front et face jaunés, satinés; premiers articles des antennes, palpes, épaules et écusson fauves; corselet noir; rayé de grisâtre; abdomen testacé, avec une ligne dorsale et l'anus, noirs; trois bandes transverses, la dernière la plus large, de reflets cendré-dorés; cuillerons blancs; ailes jaunâtres à la base.

La femelle. Abdomen testacé plus fauve, avec les deux derniers segments presque entièrement noirs.

Var. β . Corps un peu plus gros; reflets de l'abdomen dorés et non argentés; souvent une ligne transversale noire sur le dos du pénultième segment du mâle; dans ce dernier cas, c'est notre *Redia testacea*, n° 2, que nous avons d'abord établi sur un individu unique.

Var. γ . Au moins le tiers plus petite; le fauve de l'abdomen est ordinairement plus prononcé, et les bandes

cendré-argentées sont plus larges ; le premier segment peut-être presque entièrement noir sur le dos : c'est notre *Redia diversa*, n° 5, et le *Gonia ornata* de Meigen. C'est peut-être une espèce distincte ; elle constituerait alors le *Reaumuria ornata*. On la trouve dès les premiers jours du printemps.

Var. ♂. Le dernier article des antennes presque entièrement brun ; épaulés noirs et non fauves ; abdomen fauve, n'ayant qu'une très légère ligne albide à la base des segments, avec une ligne dorsale noire. C'est notre *Redia fulva*, n° 8.

Cette espèce, que longtemps nous avons crue rare, est très commune dans certaines localités sablonneuses, et à la portée des bois. Il n'est pas rare de le rencontrer à terre ; le plus souvent on le prend sur les fleurs de la Millefeuille, du Serpolet et de plusieurs Linaires, aux mois de juillet et d'août : dès le mois de mars, il recherche avec empressement les fleurs du Groseiller sauvage.

N° 2. *Reaumuria puncticornis*.

Gonia puncticornis, Meig., Dipt. n° 8.

« *Thorace nigro fusco ; abdomine testaceo, vittâ dorsali, fasciisque, nigris ; antennis nigro-punctatis.* »

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce, que Baumbaër avait prise dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, D'après la communication qui nous a été faite du volume des figures de Meigen, le dernier article des antennes est parfaitement représenté garni de points noirs ou bruns. Est-ce une espèce légitime ?

N° 3. *Reaumuria vittata*.

Gonia vittata, Meig., Macq., 1845.

Redia bombylans, R.-D. ; Myod. n° 5.

Capite flavo-rufescente; primis antennæ articulis, palpis, scapulis, scutelloque, fulvo-testaceis; thorax niger, nitens, obscurè griseo-lineatus; abdomen fulvum, lineâ dorsali, anoque, fulvis; alæ basi flavescente.

Long., 4-5 lignes.

Toute la tête et la face d'un jaune, qui devient un peu fauve sur les femelles; premiers articles des antennes et palpes testacé-fauves; corselet noir, ou noirâtre, plus ou moins rayé de gris obscur, avec les épaules et l'écusson testacé-fauves; abdomen fauve, avec une ligne dorsale noire, et l'anus noir; légers reflets alrides aux incisions des segments; pattes noires; cuillerons blancs; ailes jaunâtre-sales à la base.

Des variétés peuvent être plus petites du quart et même du tiers.

Dans notre premier travail, nous n'avions décrit que la variété de petite taille : maintenant nous possédons la femelle, qui ordinairement est plus grosse de plus du tiers.

Cette espèce est printanière; le mâle aime jouer au soleil, le long des haies, dans les clairières des bois et sur le tronc des arbres : ils font alors entendre un fort bourdonnement qui décèle leur présence.

N° 4. *Reaumuria fasciata*, Meig.

Gonia fasciata, Meig., Macq., Zetterst.

Reaumuria Desvoidyi, R.-D., Myod.,
pag. 275.

Fronte mellinâ; facie argenteo-tessellatâ; primis antennæ articulis fulvis; abdomen nigrum, subcupreum, nitidum; triplici fasciola argenteo-cinereâ.

Long., 5-6 lignes.

Les deux premiers articles des antennes fauves, parfois avec un peu de brun; le dernier article noir; front jaune de miel; face à reflets argentés; corselet noir, marqué d'une petite tache testacée de chaque côté de l'écusson, qui est testacé; abdomen noir-bronzé, avec trois petites fascies transverses blanches et à reflets vers la base des segments; pattes noires; cuillerons blancs; ailes un peu grisâtres.

Tout nous porte à croire que c'est le véritable *Gonia fasciata* de Meigen.

Cette espèce, dont nous possédons les deux sexes, est très rare. Elle fait entendre un fort bourdonnement.

N° 5. *Reaumuria picæa*, R.-D.

Spallanzania picea, R.-D., Myod. n° 1.

Atra; facie flavo-albicante; antennis nigris; humeris, scutelloque, testaceis; abdomen tribus fasciis transversis argenteo-tessellatis, interdum non manifestis.

Long., 5-6 lignes.

La femelle. Frontaux jaune-d'ocre; côtés du front et face jaune-argentés; antennes brunes; épaules et écusson testacés; corselet noir; abdomen noirâtre, avec trois bandes transverses de reflets argentés, et parfois à peine distincts; pattes noires; cuillerons blancs; ailes jaunâtres sales à la base.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce, prise dans les bois des environs de Paris dès le mois de mars, et que nous estimions d'abord propre aux pays chauds.

II. Genre ISOMÈRE. *Isomera*, R.-D.*Reaumuria*, R.-D., Myod.

Caractères des Réaunuries : le second article des antennes trois fois plus court que le troisième sur les deux sexes.

Characteres Reaumuriarum : at secundus antennarum articulus æqualis longitudinis in utroque sexu, et tribrevior tertio.

L'égalité des deux premiers articles antennaires sur les deux sexes devient un caractère fort utile à constater, lorsqu'on a à déterminer et à classer des espèces exotiques.

N° 1. *Isomera Blondeli*.*Reaumuria Blondeli*, R.-D., Myod. n° 3.

MAS. *Niger, lineis thoracis et abdominis albo-cinereis ; scutello fulvo ; fronte cinereo-flavescente ; facie argentea ; primis duobus antennarum articulis fulvis ; alis subflavescentibus.*

Long., 5-6 lignes.

Le mâle. Corselet noir, rayé et saupoudré de cendré ; écusson fauve ; abdomen noir, avec trois fascies ou bandes de reflets cendrés ; frontaux et côtés du front cendrés-flavescents ; face argentée ; les deux premiers articles des antennes fauves ; le dernier noir ; palpes fauves ; cuillerons blancs ; ailes lavées de flavescent.

Nous ne connaissons que des mâles de cette espèce, que ses rapports avec l'*I. Parisiaca* nous engagent à placer dans ce genre.

N° 2. *Isomera Parisiaca*, R.-D.

MAS. *Ater, lineis, tessellisq. albo-cinereis ; scutello*

fulvo; abdomen lateribus obscure subfulvis; frontalibus fuscis; frontis lateribus fusco-cinereis; facie cinereo-argentea; primis antennarum articulis fulvis; calyptris albis; alis basi subsordidè flavescente.

FEMINA. *Abdomine hæmisphærico, toto atro.*

Long., 6-7 lignes.

La femelle. Premiers articles antennaires fauves; le dernier noir; frontaux bruns; côtés du front brun-cendrés; face cendré-argentée; médians rougeâtres; palpes fauves; corselet noir, avec des lignes cendrées; écusson fauve; abdomen noir, luisant, et garni de légers reflets cendré-albides; pattes noires; cuillerons blancs; ailes jaunâtres sales à la base.

Le mâle. Semblable à la femelle; un peu plus petit; côtés du front brun-cendrés sur un fond rougeâtre; le second et le troisième segments obscurément fauves sur les côtés; les reflets cendrés y paraissent mieux disposés sur trois lignes.

Nous avons pris cette espèce aux mois de juillet et d'août.

B. Cils faciaux.

III. Genre SPALLANZANIE. *Spallanzania*, R.-D.

Antennes plus courtes, ne descendant pas jusqu'à l'épistôme; le second article du chète plus court, droit et non arqué.

Point de cils optiques; cils faciaux moyens et montant jusqu'au milieu de la face.

Antennæ breviores, vix ad epistoma porrectæ; cheti secundo articulo brevi, recto, non semi-arcuato.

In facie nudâ ciliis opticis nullis; ciliis facialibus ad medium fossularum adscendentibus.

Le principal caractère de ce genre consiste dans la brièveté et la forme droite du second article du chète, ainsi que dans la présence de cils faciaux.

N° 1. *Spallanzania hebes*, Fall.

Tachina hebes, Fall., n° 19.

Gonia hebes, Meig., Macq., Zetterst.

Spallanzania Gallica, R.-D., Myod.,
n° 2.

MAS. *Thorax niger, cinereo obscure lineatus, lineâ scapulari scutelloque, fulvis; abdomen nigrum, tessellis cinereo-subgriseis; frontalibus rubris; frontis lateribus nigris, cinereo irroratis; facie argenteâ; primis duobus antennarum articulis fulvis; palpis subfulvis; pedibus nigris; calypttris albis; alis basi flavescente.*

FEMINA. *Thorax niger, cinereo valdè lineatus, scutello obscure; subfulvo; abdomen tessellis cinereo-subgriseis; frontalibus fuscis; fronte facieque argenteis; alæ basi paulò minùs flavescente.*

Long., 5-6 lignes.

Le mâle. Corselet noir, obscurément rayé de cendré, avec une ligne scapulo-postérieure fauve; écusson rouge-fauve; abdomen noir, et garni de reflets cendré-grisâtres; frontaux rouges; côtés du front noirs et un peu saupoudrés de cendré; face argentée; les deux premiers articles des antennes fauves: le dernier noir; médians, épistôme et palpes, rougeâtres; pattes noires; balanciers testacés; cuillerons blancs; ailes jaunes à la base.

La femelle. Plus grande; corselet noir, fortement rayé

de cendré; écusson obscurément fauve; abdomen noir et garni de reflets cendré-grisâtres; frontaux noirs ou bruns; côtés du front et face argentés; la base des ailes un peu moins jaune.

Nous avons pris cette espèce, au mois de septembre, sur les fleurs de l'*Imperatoria sylvatica*.

IV. Genre PISSÉMYE. *Pissemya*, R.-D.

Gonia, Meig., Macq.

Point de cils optiques sur la face; cils faciaux montant jusqu'au tiers des fossettes.

La nervure longitudinale de la cellule β C de l'aile garnie de cils raides sur toute sa longueur; corps cylindrique; face oblique; teintes noirâtres.

In facie subnudâ ciliis opticis absentibus; ciliis facialis ad tertiam partem fossularum adscendentibus.

Nervo longitudinali cellulæ β C ciliis instructo; corpus cylindriciforme; facies obliqua; color ater.

La nervure longitudinale de la cellule β C de l'aile, garnie de cils dans toute sa longueur, constitue le principal caractère de ce genre, auquel un corps cylindrique et des teintes entièrement noires donnent d'ailleurs un aspect particulier.

N° 1. *Pissemya atra*.

Gonia atra, Meig., n° 12.

Gonia atra, Macq., n° 7.

Atra; abdomine in FEMINA gagateo nitido; capitis margine postico albidè tomentoso; scutelli apice rufescente; abdomen duplici fasciâ transversâ angustatâ albido tessellatâ; lateribus interdum obscurè subfulvescentibus; alis infuscatis.

Long., 7-8 lignes.

Tout le corps noirâtre; quelquefois un peu de gris obscur sur le corselet; bord postérieur de la tête blanc; parfois un peu de cendré obscur sur les côtés de la face; sommet de l'écusson rougeâtre; abdomen de la *femelle* noir luisant; sommet de l'écusson rougeâtre; deux bandes transverses et étroites de reflets cendrés sur l'abdomen, dont le second et le troisième segments peuvent offrir du fauve obscur sur les côtés chez le mâle; cuillerons blancs; ailes noirâtres.

Nous avons trouvé cette espèce au mois de juillet, voltigeant sur le sol d'un terrain calcaire. On avait également lieu de le croire propre aux pays chauds.

II. Face non bombée.

V. Genre GERMARIE. *Germaria*, R.-D., Myod.
Germaria, R.-D., Myod., pag. 83.

« Antennes longues, cylindriques; le troisième article »
» triple du second pour la longueur: le second article »
» du chète presque aussi long que le troisième, et comme »
» brisé à son point d'articulation.

» Front et face large; face moins bombée; corps cy- »
» lindrico-arrondi, noir, avec des lignes et des reflets »
» cendrés; la cellule γ C ouverte avant le sommet de »
» l'aile, et avec sa nervure transversale presque droite. »

« *Antennis clongatis, cylindricis; tertius articulus se-* »
» *cundo trilongior; secundus articulus cheti æquâ longitu-* »
» *dine tertii, arthritide quasi perfractâ.*

» *Fronte facieque latis; facie non buccatâ; corpus* »
» *cylindrico-rotundatum, nigricans; vittis tessellisque* »
» *cinereis; cellula γ C antè α apicem aperta, nervo* »
» *transverso externè concavo.* »

Ce genre (qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Illigera*, institué par Meigen, parce que nous avons déjà établi le genre *Illigeria*) fut créé d'après un individu mâle de petite taille. Nous eûmes tort de le placer dans la section des Thryptocérées : il appartient réellement à celle des Gonides. Tous ses caractères en font foi : nous n'avons pas tardé de reconnaître ce fait par la découverte et l'inspection de nouveaux individus, dont nous ne conservons plus que la description spécifique. Par malheur, les Dermestes ont pénétré dans leur boîte : impossible à nous de retrouver ce genre depuis vingt ans.

Sur les débris, nous pouvons seulement constater la présence de cinq à six petites épines à la base de la nervure longitudinale de la cellule β C des ailes. Nous constatons aussi l'absence presque complète de cils faciaux. Y a-t-il, ou n'y a-t-il point de cils optiques ? La trompe est-elle en partie solide ? La longueur respective des articles antennaires varie-t-elle selon les sexes ? Autant de questions que nous ne saurions résoudre.

Nous n'avons encore rencontré ces insectes qu'une seule fois, en 1829, au mois de juin, sur les ombelles de l'*Anethum graveolens*, et sur un terrain éminemment calcaire. Les individus étaient assez nombreux, et nous avons pris plaisir à en récolter une certaine quantité.

Ces insectes affectent des formes plus cylindriques que les autres Gonides. Ils affectent des teintes noires, avec des bandes cendrées.

N° 1. *Germaria latifrons*, R.-D., Myod., n° 1.
Thryptocera latifrons, Macq., 1845.

Cylindriformis; *primis antennæ articulis, fulvis aut fulvescentibus*; *lineâ humerali scutelloque testaceis*; *facie argenteâ*; *corpus cæsiô-nigrum*; *thoracis lineis cinereis*;

abdomen tribus fasciis transversis cinereis aut cinereo-subflavescentibus; alis limpidis.

Long., 4-7 lignes.

Cylindriforme; frontaux, premiers articles des antennes, jaunes, ou fauve-jaunes; un peu de brun sur les côtés du front; face argentée; une ligne humérale et écusson testacés; corps noir luisant, avec des lignes cendrées sur le corselet; trois fascies ou bandes transversales de reflets blancs et un peu flavescents sur le dos de l'abdomen; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base un peu flavescente.

On trouve cette espèce, aux mois de juin et de juillet, sur les fleurs des Ombellifères. Quand aurons-nous le bonheur de la capturer de nouveau?

Elle doit être voisine du *Gonia fasciventris* de M. Macquart, n° 7 (*Annales de la Soc, entom.*, 1847), mais ce n'est pas elle.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA *SERICORIS ANTIQUANA*, DUP.

PAR M. LE COLONEL GOUREAU.

(Séance du 28 Mai 1851.)

Le Microlépidoptère dont il est question dans cette note fait partie du genre *Sericoris* de la tribu des *Platyomides* de Duponchel, qui déclare que les chenilles de ce genre sont encore peu connues, et qu'elles vivent et se métamorphosent entre des feuilles réunies en paquet. Il donne l'*antiquana* comme provenant de la province de Casan. M. Guenée place ce même Lépidoptère dans le genre *Orthotenia* de sa tribu des *Sericorides*, dont quelques chenilles lui sont connues, et rappellent, par leurs mœurs, celles des Tordeuses. Il ne dit rien de la chenille de l'*antiquana*, qui lui est inconnue, et dont le papillon se trouve dans le nord de la France et dans l'Angleterre. La découverte de cette chenille est un fait qui intéresse les lépidoptéristes, et qui mérite d'être publié.

Dans les environs de Cherbourg, les cultivateurs donnent le nom d'*Hermite* à une chenille qui se trouve dans les racines du *Stachys arvensis*, dans lesquelles elle creuse une galerie longitudinale qui lui procure le vivre et le couvert. Ces racines sont longues, fusiformes, assez grosses, très souvent divisées par des étranglements, blanches

et charnues. On ne trouve ordinairement qu'une chenille dans une racine, cependant il arrive, mais rarement, d'en rencontrer deux placées loin l'une de l'autre. Les racines du *Stachys arvensis* absorbent une notable quantité des sucs de la terre et sont très nuisibles aux moissons, c'est pourquoi, dans les cultures soignées, on a soin d'en débarrasser la terre le plus que l'on peut.

Le 1^{er} décembre 1849, j'ai eu l'occasion d'examiner pour la première fois des racines de *Stachys* renfermant des Hermites. En les fendant longitudinalement, j'en ai vu de parfaitement pleines; d'autres fistuleuses dans toute leur longueur; enfin, quelques-unes, percées d'une galerie à peu près cylindrique, s'étendant dans presque toute l'étendue de la racine, contenaient une chenille qui s'enfuyait rapidement en avançant ou en reculant jusque dans la partie non ouverte de son tuyau. Cette chenille est très sensible aux impressions de l'air et de la lumière qu'elle ne peut supporter, et dès que l'on a mis à découvert l'extrémité de son habitation en coupant la racine transversalement, elle la referme aussitôt avec un bouchon de soie.

Le 21 février 1850 et le 28 mai suivant, j'ai examiné de nouvelles racines de *Stachys arvensis*, dans lesquelles j'ai trouvé un très petit nombre d'Hermites. Il m'a semblé en voir de deux tailles différentes, soit parce que la chenille passe deux ans dans son habitation, soit parce qu'elle prend naissance à deux époques de l'année assez éloignées l'une de l'autre. Celles du 28 mai présentaient deux taches rondes, rougeâtres, semblables à de légères meurtrissures sur le dos du septième ou du huitième segment. Si on se contente de déposer simplement les racines dans une boîte, elles se flétrissent bientôt et les Hermites périssent; pour amener à bonne fin ces che-

nilles, il faut planter les racines habitées dans un bocal contenant de la terre légèrement humide. Elles se changent en chrysalides dans leur galerie même, et le papillon s'échappe au commencement de juillet. Le seul que j'ai obtenu s'est montré le 4 de ce mois. Il est probable que la femelle pond ses œufs sur le collet de la racine, un sur chaque plante, et que la petite chenille s'introduit jusqu'au centre de la racine, où elle se creuse une galerie pour se nourrir et se loger.

Sericoris antiquana, Duponchel.

Orthotaenia antiquana, Guén.

Chenille. *Cylindrique, d'un blanc livide, uniforme; tête d'un brun marron, avec les mâchoires et le labre d'un brun noirâtre; quelques poils ciliés sur la tête et les anneaux du corps; pattes blanches.*

Je n'ai pas vu la chrysalide.

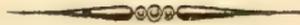
Papillon. Long. 0,012 (les ailes fermées), *d'un gris testacé, taché de noirâtre; une grande tache noire au milieu des ailes supérieures, se prolongeant en bande oblique, irrégulière, jusqu'à l'angle externe; une autre petite tache noirâtre vers l'angle interne; des petits traits noirâtres, courts, perpendiculaires à la côte, le long du bord extérieur; les inférieures noirâtres peu foncées; abdomen d'un gris-brun en dessus, d'un gris-jaunâtre en dessous; antennes d'un gris testacé; palpes noirâtres à l'extrémité; pattes d'un gris-jaunâtre.*

Les antennes sont sétacées, insérées au-dessus des yeux, moins longues que le corps; les palpes sont larges, écartés, portés en avant, aussi longs que la tête, leur troisième article est nu; la trompe est très petite, et les tibias postérieurs sont armés de deux paires d'épines.

Les mœurs de la *Sericoris antiquana* entièrement différentes de celles des *Sericorides* connues, justifie la formation du genre *Orthotaenia*, dans lequel M. Guénee l'a placée.

Explication des figures de la planche 11, N^o II.

1. Racine de *Stachis arvensis*.
2. Portion de cette racine coupée longitudinalement, pour montrer la chenille qu'elle renferme.
3. *Sericoris antiquana*. Sa mesure à côté.



DESCRIPTION

ET FIGURE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LYGÉITES,

le *RHYPAROCHROMUS BRACHIIDENS*;

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 14 Mai 1851.)

Ovato-oblongus, niger-opacus, subtiliter punctulatus; antennis, rostro, tibiis tarsisque sordidè piceis; thorace posticè depresso; hemelytrorum corio trilineato; pedum anteriorum femoribus crassis multispinosis, tibiis arcuatis apice incrassatis dentato-spinosis.

Long. 3 1/2-4 lin.

Hab. in Hispanie collibus Matritensibus, Micg.

Antennes grêles, pileuses, semblables à celles de l'*echii*, par la configuration des articles, dont le deuxième est le plus long. Tête plus exserte, plus oblongue que dans ce dernier. Ocelles d'une extrême petitesse, placés derrière chaque œil. Corselet en carré oblong, déprimé à son tiers postérieur, avec les bords latéraux sensiblement relevés, marginés. Corie des hémélytres à trois lignes élevées simples, à membrane noirâtre ou enfumée, parcourue par quatre nervures libres, ondulées. Cuisses antérieures grosses, comme dans les espèces de ce groupe, armées en

dessous de cinq ou six dents, avec de très petites dentelures intercalées. Tibia antérieur arqué, pour s'accommoder à la convexité de la cuisse, brusquement renflé à son extrémité qui a quatre dents assez robustes. Une loupe scrupuleuse saisit au bord interne d'imperceptibles aspérités granuleuses. Les autres tibias, simples, à poils clairsemés. Sur les deux individus que j'ai sous les yeux, l'un est d'un brun obscur dans toutes ses parties. La structure des pattes antérieures indique assez que ce Lygèite est, ainsi que ces congénères, chasseur et qu'il doit sucer une proie vivante.

La science doit à mon ami M. le professeur Mieg la découverte et le joli portrait de cette espèce.

Je ne la trouve mentionnée ni dans mes vieux auteurs, ni dans les recueils plus récents, ni même parmi les espèces-genres de notre collègue M. Amyot. Elle doit, dans les collections, prendre place tout près du *Polyacanthus echii*, dont elle diffère comme espèce.

[*Explication de la figure de la planche 11, N° III.*

1. *Rhyparochromus brachiidens*, grossi.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Une patte antérieure détachée.

DESCRIPTION

DE NOUVELLES ESPÈCES D'HÉMIPTÈRES;

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 8 Janvier 1851).

Genre AGONOSOMA.

Ce genre renferme plusieurs espèces, venant toutes du nouveau continent; comme types, il convient d'abord de citer :

1. *Agonosoma flavolineatum*, Castelnau, Hémiptères. 69. Mag. zool. Guér. — Hope Cat. — Germ. Zeits. 101. — Am. et Serv. 44, pl. 2, fig. 2. — Brésil.

2. *A. lineatum*. H. Schæf. vol. 3, p. 68, pl. 94, fig. 282. Cayenne.

Qui diffère très peu de la précédente, et ne s'en distingue que par la bande jaune du bord de l'écusson, qui est sinueuse dans cette espèce, tandis qu'elle est droite dans le *flavolineatum*, Cast., et que je crois une variété.

3. *A. Reichii*, Spinola Hémipt. 161.

A. bicolor. Hope Cat. 12. — Am. et Serv. 45. — Para.

4. *A. dichroum*. Perty, Del. An. 164, pl. 33, fig. 2. — Germ. Zeit. 103. — Am. et Serv. 45. — Cayenne.

5. *A. quadriguttatum*. Mihi, pl. 10, fig. 1.

Voisine de la précédente, dont elle diffère par l'écusson, qui présente quatre macules noires, 2-2, tandis que dans la *dichroum* on n'en observe que trois, deux près du bord thoracique, et une médiane vers le sommet de l'écusson ; premiers articles des antennes jaunes, ainsi que les cuisses, la partie médiane des tibias et l'abdomen, dont les bords latéraux sont noirs ; le troisième et le quatrième segments présentent chacun deux taches noires près le bord supérieur ; le dernier segment, noir, présente deux larges taches jaunes, quelquefois réunies. Le reste comme dans la précédente.

Cette jolie espèce vient de la Nouvelle Grenade.

6. *A. trivittatum*. J. Voet., 2^e par., pag. 111, pl. 47, fig. 12.

A. virgatum. Germ. Zeit. 102. — Colombie.

7. *A. bigatum*. — Germ. Zeit. 102. — Brésil.

Genre CHLOROCORIS, Spinola.

Thelima, Am. et Serv.

Renferme plusieurs espèces.

1. *Chlorocoris complanatus*, Guérin. Voy. aut. Monde. 167. Atlas, pl. 2, fig. 13. — Am. et Serv. 107.
Chlorocoris deplanatus. Il. Sch. vol. 7, p. 68, pl. 203, fig. 633. — Sainte-Catherine.

2. *C. tau*. Spinola, Hemip.

3. *C. distinctus*. Mihi, pl. 10, fig. 2.

Ressemble beaucoup au *complanatus*, mais plus grande et plus plane ; d'une couleur jaune-verdâtre ; en diffère

par la tête bordée de noir, et presque lisse; le prothorax plus large et plus aplati, avec des rides transverses et finement ponctué, ainsi que l'écusson, tandis que dans le *complanatus*, le prothorax et tout l'insecte est fortement ponctué, ce qui lui donne un aspect rugueux. Dans cette espèce, l'abdomen, en dessus, présente chaque segment bordé inférieurement de noir.

Cette jolie espèce provient du Mexique.

Genre HALYS, Fabric., Am. et Serv.

Ce genre renferme un grand nombre d'espèces venant généralement de l'ancien continent et de la Nouvelle Hollande et présente de grandes variétés de forme; celle dont je veux donner la description ici se rapproche de la *rufescens*, Hope.

1. *Halys pulchra*. Pl. 10, fig. 3.

Allongée, jaune, maculée de noir. Pattes noires, linéolées de jaune.

Cet insecte présente une forme allongée assez remarquable, avec les bords de l'abdomen aplatis, mais débordant peu les élytres. Tête presque aussi longue que le prothorax: lobe médian noir et les deux latéraux jaunes, avec une bande noire près du bord externe; en dessous elle est jaune; rostre atteignant le troisième segment de l'abdomen avec le premier article; les parties latérales du second jaunes; le reste noir; articles des antennes noirs. Prothorax à angles postérieurs arrondis, présentant deux larges macules, qui en occupent presque toute la surface; les bords seuls et la ligne médiane jaunes. On remarque une petite tache noire dans la portion jaune, près des angles postérieurs. Ecusson jaune, avec deux macules noires près le bord thoracique; le sommet très aigu. Elytres

noires présentant une ponctuation fine et très serrée, le bord près de la corie et l'externe jaunes, ainsi qu'une bande médiane transverse vers la partie moyenne des élytres, tout près de celle de la corie; la membrane est d'un noir cuivreux avec sept à huit nervures. Abdomen dépassant un peu les élytres, et d'un jaune clair en dessus et en dessous; sillon ventral très prononcé. Trois taches de chaque côté de la poitrine. Pattes noires, les cuisses présentant quatre lignes longitudinales d'un blanc-jau-nâtre.

♀ de la Guinée portugaise, rapportée par M. Bocandé.

Genre DISCOCEPHALA, Castelnau.

Ce genre renferme un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs déjà décrites, provenant toutes du nouveau continent. Je viens encore ajouter à celles-ci plusieurs espèces nouvelles.

1. *Discocephala umbraculata*, Fab. Syst. Rhync. 186. 10. — Burm. 373. — Blanch. 151. — Am. et Serv. 123. Long. 0,009. — Venezuela, Brésil.

2. *D. marmorea*, Castelnau. Essai d'une classif. Hémip. Mag. zool. Guér. 1832. 57. pl. 54, f. 5. — Blanchard, Hémip. 151. — Am. et Serv. 123. — H. Schæf, vol. 7 pag. 40, f. 717, pl. 228.

Long. 0,008 9. — Brésil et Venezuela,

3. *D. vicina*, Mihi.

Ressemble beaucoup à la précédente, mais en diffère par la tête plus petite et moins large, le prothorax plus convexe, moins étroit, et ne présentant pas la forte impression transverse de la *marmorea*. Mon espèce est au plus deux fois aussi large que haute, tandis que l'autre est au moins deux fois et demie aussi large que longue; l'é-

cusson n'est guère plus long, mais à bords droits, tandis que dans la précédente les bords sont sinueux, avec l'extrémité sillonnée, et plutôt carenée dans mon espèce. Elytres plus larges, recouvrant presque l'abdomen. C'est principalement ce caractère qui, à la première vue, peut faire distinguer ces deux insectes. Tout le reste comme dans la précédente; l'insecte en général paraît plus lisse.

Long. 0,009, ♀. — Brésil.

4. *D. polita*. Mihi, pl. 10, fig. 7.

D'un jaune clair, avec une ponctuation fine; tout l'insecte très lisse et comme verni; de la même grandeur que la précédente; en diffère par la tête large, avec les lobes latéraux sans sinuosité et en recouvrement à l'extrémité. Prothorax large, avec deux impressions antérieures très fines, mais larges. Écusson très grand, avec une large macule noire près le bord thoracique; l'extrémité d'un blanc d'ivoire, et une fascie transverse brune, avant la tache blanche. Elytres avec la nervure radiale blanchâtre et un petit point blanc en dedans de cette nervure, presque au milieu. Membrane d'un jaune un peu verdâtre, avec cinq nervures. Dessous du corps et pattes jaunes, criblés de petites taches rougeâtres. Stigmate formant un petit tubercule d'un noir luisant.

Cet insecte se distingue de tous les autres par son aspect lisse et comme verni, malgré la nombreuse ponctuation dont il est recouvert, et de plus par les taches qui ornent son écusson.

Long. 0,009, ♀. — Colombie.

Rapporté par M. Justin Goudot.

Les espèces suivantes se distinguent des précédentes par une forme plus bombée, et l'écusson beaucoup plus grand.

5. *D. complanata*, Burni. Handb. vol. 2, pag. 373.

Se distingue facilement des suivantes par la tête à bords très sinueux, les lobes latéraux laissant une échancrure entre eux à l'extrémité de la tête.

Long. 0,009. — Para, Bogota.

6. *D. scutellata*. Mihi.

Cette espèce, ainsi que la suivante, se distinguent facilement de toutes les autres par l'écusson qui atteint l'extrémité de l'abdomen, et elle pourrait former un genre distinct, en réunissant à ce caractère celui des antennes, dont les deux premiers articles, les seuls que possèdent mes individus, sont aplatis et sillonnés, tandis que dans les autres espèces ils sont arrondis.

Ces deux espèces, qui ont beaucoup de rapports entre elles, diffèrent seulement par la forme : celle-ci est très allongée, presque trois fois aussi longue que large.

Jaune-brunâtre, avec une ponctuation confuse, noirâtre. Tête presque aussi large que le prothorax, à peine plus large que longue. Prothorax presque deux fois aussi large que long. Écusson atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, à bord peu sinueux. Abdomen dépassant les élytres.

Long. 0,009. — Venezuela.

7. *D. ovata*. Mihi.

Semblable à la précédente; en diffère par la forme plus ovulaire, et surtout par l'écusson, qui atteint l'extrémité de l'abdomen. La tête est beaucoup plus large, les bords dépassant ceux du prothorax, presque deux fois aussi large que long, avec les bords circulaires : on dirait un cercle coupé en deux, le diamètre représenté par la ligne qui

irait d'un œil à l'autre; tandis que dans l'espèce précédente, la tête est plus allongée. L'écusson est aussi plus large dans cette espèce. Le reste, comme dans la précédente.

Long. 0,07. — Brésil.

8. *D. humilis*. H. Schæf. vol.7, p. 39. pl. 228, f. 716.

Long. 0,007. — Colombie.

Genre CERATAULAX. Mihi.

 κέρας corne, αὐλαξ sillon.

Ce genre, qui se trouve amené dans la division des Sciocorides, se placerait après les *Sephela*, en faisant une division opposée à celle formulée par MM. Amyot et Serville au n° 180.

Corps allongé, linéaire.

Tête très large. Genre *Sephela*.

— étroite. Genre *Cerataulax*.

Ce genre se distingue par la forme du second article des antennes, pl. 10, fig. 9 a, qui est large, sinueux et creusé d'une gouttière ou sillon. L'insecte qui sert de type à ce genre est le plus étroit de tous les Longiscutes, ce qui le rend déjà très remarquable.

Tête allongée avec les lobes latéraux beaucoup plus longs que le médian, et finissant chacun en pointe, distante l'une de l'autre, ce qui donne à l'insecte l'aspect d'un *Megarhynchus*.

Bec long, dépassant les pattes intermédiaires. Yeux gros, saillants; ocelles très gros, très saillants, très rapprochés des yeux. Antennes de cinq articles, n'atteignant

pas la longueur de la moitié du corps, avec une épine à son côté externe; le premier article le plus court; le second sinueux, creusé en gouttière, le plus long: ces deux réunis, presque aussi longs que les trois autres; le troisième et le cinquième d'égale longueur, et le quatrième un peu plus long. Prothorax à bords droits. Elytres à membrane transparente et grande, présentant sept à huit nervures. Abdomen bombé en dessous.

1. *C. quadri-vittatus*. Mihi, pl. 10, fig. 9 et 9 a.

Jaunâtre, pointillé de noir; cette ponctuation disposée de manière à former des bandes: deux partant de l'extrémité des lobes latéraux de la tête et se prolongeant jusqu'à l'écusson, où elles sont diffuses; deux autres sur le prothorax seul, de chaque côté, et partant des yeux, de manière qu'il y en a quatre sur le disque prothoracique.

Elytres d'un jaune un peu verdâtre, avec une ponctuation brunâtre, et bordées d'une ligne blanche. Membrane entièrement transparente, avec sept à huit nervures; on remarque une ligne médiane blanche un peu élevée, partant de l'extrémité du lobe médian de la tête, et ne finissant qu'à l'extrémité de l'écusson. Abdomen brunâtre en dessus, avec les côtés et le dessous jaunâtres: on voit une bande latérale formée d'une ponctuation noire, passant sur les stigmates et se prolongeant sur tout l'insecte, depuis les lobes latéraux de la tête, jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Pattes et antennes jaunâtres; le second et le troisième article de ceux-ci plus brunâtres.

Long. 0,011, ♂, ♀. De l'île Maurice.

Genre STRACHIA.

S. quadri-punctata. Mihi, pl. 10, fig. 4.

Noir, varié de rouge. Tête, antennes et pattes entièrement noires.

Cet insecte me paraît difficile à placer, à cause de sa forme; il serait mieux dans les Eurydèmes, et cependant, comme les lobes latéraux ne se rejoignent pas au-delà du médian, je suis forcé de le mettre dans les Strachies. Tête noire, ainsi que les antennes. Prothorax à pourtour noir, surtout vers les angles huméraux et vers le bord supérieur; la plus grande partie du disque d'un beau rouge, sur lequel on remarque deux petits points arrondis noirs. Écusson noir, avec deux bandes rouges, l'une se dirigeant de la base à son extrémité sans l'atteindre, et se bifurquant; l'autre coupant la première vers le tiers supérieur, de manière à diviser l'écusson en cinq grandes taches, deux à la base, deux médianes, et une à l'extrémité. Elytres avec la base et la membrane noires; la portion médiane d'un beau rouge, avec un petit point médian noir. Dessous du corps noir. Abdomen rouge, avec une bande sur chaque segment, allant en diminuant, de manière à finir en un point seulement sur le cinquième segment, et une série de points doubles de chaque côté de l'abdomen, un sur les stigmates, et un sur le bord externe touchant le bord inférieur de chaque segment.

Long. 0,012 à 013. ♀. — Nouvelle Hollande.

S. fasciata. Mihi, pl. 10, fig. 5.

Tête, antennes, pattes et élytres noirs. Abdomen et prothorax jaunes, variés de noir. Cette jolie espèce, de la taille de l'*histrionica*, mais plus aplatie, est, de même que

tous les insectes formant ce genre, remarquable par la disposition des couleurs. Tête noire en dessus, variée de jaune en dessous, avec les lobes latéraux relevés en gouttière, atteignant l'extrémité de la tête sans dépasser le lobe médian. Ocelles très petits et rapprochés des yeux. Prothorax jaune, avec une large tache triangulaire de chaque côté des angles supérieurs, et une tache cordiforme se continuant sur l'écusson, sur lequel on remarque une bande latérale se réunissant vers son extrémité, et formant un V jaune; les bords latéraux sont entièrement noirs. Elytres entièrement noirs, moins une fascie jaune à la hauteur de l'extrémité de l'écusson. Membrane noire, avec six à sept nervures. Abdomen noir en dessus et bordé de jaune. Dessous du corps jaune, avec trois macules bleues de chaque côté de la poitrine; deux macules bleues sur les troisième et quatrième segments, et une grande médiane sur le cinquième. Pattes entièrement d'un noir-bleuâtre.

Long. 0,011. ♂, ♀. — Nouvelle Hollande.

Genre AROCERA, Spinola:

Ce genre, créé par M. Spinola pour un insecte qu'il nomme *aurantiaca*, convient d'être rétabli à la place du nom *Oædosoma* adopté par MM. Amyot et Serville, pour une espèce figurée par Perty sous le nom d'*acroleucum*, qui est le même insecte que celui décrit par M. Spinola. Ainsi, il faut donc faire ici une double rectification.

Genre *Arocera*, Spinola.

Oædosoma, Amyot et Serville.

1. *A. acroleuca*, Perty. Del. anim. f. 11, pl. 33.
A. aurantiaca, Spinola, Hémip. — Burm. 366. —

Blanchard 168. — Am. et Serv. 128.

Long. 0,018. — Du Brésil.

2. *A. circumcineta*. Mihi, pl. 10, fig. 6.

Jaune, excepté la tête, les antennes, les pattes et une large tache discoïdale; beaucoup plus petit que le précédent; est remarquable par sa tête très étroite, et surtout par la longueur de ses antennes, qui atteignent la partie membraneuse des élytres. Corps jaune en dessus et en dessous. Tête noire. Prothorax jaune, avec une tache circulaire à sa base, tache commune avec la portion interne des élytres, et tout l'écusson qui est entièrement noir; le bord latéral ou externe des élytres jaune; la portion membraneuse noire, avec son contour transparent. Pattes noires, excepté la base des cuisses qui est jaune.

Long. 0,013. — Brésil.

Genre TETRATOMA. Mihi.

de τετρα quatre, et τουν article.

Le caractère de ce genre repose, comme l'étymologie l'indique, sur le nombre des articles des antennes, et plus encore sur l'absence du caractère propre aux *Ælia*. Je veux parler de la dilatation du presternum, qui s'avance en lame sur la base des antennes. Cet insecte ressemble sous beaucoup de rapports à l'*Ælia acuminata*; ainsi, même aspect, même forme et même grandeur, mais en diffère par les articles des antennes (pl. 10, fig. 8 a), au nombre de quatre, et entre le premier et le deuxième un article supplémentaire, qui ne peut compter comme article distinct, puisqu'il est soudé au suivant, et non articulé avec lui. De ce qui précède, on peut donc dire, pour lier ce genre à ceux du tableau synoptique de MM. Amyot et Serville :

N° 198.
Tête en rostre incli-
né, presque cy-
lindrique.

Presternum dilaté en lame, s'avan-
çant sur les articles des antennes,
qui sont au nombre de cinq.
Genre *Ælia*.

Presternum non dilaté en lame.
Antennes de quatre articles.
Genre *Tetratoma*.

La tête est moins en rostre ; le lobe médian atteint l'extrémité de la tête, et de plus l'insertion, et surtout la direction des antennes diffère beaucoup ; dans cet insecte, elles sont insérées en avant de la tête, sur la même ligne que les yeux, et dirigées en avant : le premier article court, le second le plus long, le troisième plus court, mais plus long que le quatrième, qui lui-même est le double plus long que le premier ; le second article aussi long que tous les autres réunis ; le troisième et le quatrième un peu aplatis.

1. *T. Senegalensis*. Mihi, pl. 10, fig. 8 et 8 a.

Ressemble beaucoup à l'*Ælia acuminata*. D'un jaunegrisâtre pointillé de noir ; une ligne médiane blanche partant du bord supérieur du prothorax et s'étendant jusqu'à l'extrémité de l'écusson, celui-ci avec une ponctuation plus dense de chaque côté de cette ligne, près de sa base. Membrane des élytres d'un blanc laiteux, avec des nervures rougeâtres. Dessous du corps grisâtre, avec les pattes finement pointillées de noir. Antennes longues d'un brun-rougeâtre, excepté le premier article qui est jaunâtre.

Long. 0,008. ♂. — Sénégal.

Genre CARENOSCAPTUS. Mihi.

de *καρένη* carène, et *σχαπτός* creusé.

Le caractère de ce genre repose sur la gouttière dont est creusée la carène sternale, pl. 10, fig. 10 *a*, ce qui fait paraître celle-ci double. Tête grosse, allongée, tous les lobes atteignant l'extrémité. Yeux assez gros. Ocelles également distants entre eux et des yeux. Bec long, dépassant les pattes postérieures et pouvant se loger dans la gouttière sternale. Antennes de cinq articles, le cinquième manque; le quatrième le plus long de ceux existant. Prothorax à angles arrondis; bord scutellaire fortement échancré. Ecusson assez grand, sinué sur les côtés. Elytres dépassant et débordant l'abdomen, à membrane allongée, présentant 14 à 15 nervures droites, quelques-unes bifurquées. Abdomen allongé, fortement caréné, et offrant une pointe à la base. Pattes fortes; tous les tibias fortement creusés en gouttière au côté externe.

Cet insecte qui présente l'aspect des *Acanthosoma*, se trouverait faire suite aux *Rhaphigaster*, par le caractère de ses pattes, et formerait le passage de ce groupe au groupe des *Cylindripèdes* (1).

1. *C. maculipes*. Mihi, pl. 10, fig. 10 et 10 *a*.

Très grand, jaunâtre, avec une ponctuation brune. Tête arrondie, à bord droit, et présentant six sillons, dont le fond est occupé par des points noirâtres. Prothorax fortement ponctué, surtout vers le bord scutellaire. Ecusson lisse au milieu, avec une ponctuation brunâtre vers ses bords latéraux et à son extrémité, et présentant deux

(1) Voir le genre suivant.

taches brunâtres de chaque côté. Elytres finement ponctuées, avec les côtés jaunes. Membrane d'un jaune doré, entièrement transparente. Dessous du corps et pattes jaunes, avec des taches arrondies sur les cuisses, et les arêtes des tibias noires.

Long. 0,30 à 32. ♀. — Du Silhet.

Genre EURYSASPIS. Mihi.

de *εὐρύς* large, *ἀσπίς* bouclier, écusson.

L'insecte dont je m'occupe ici à définir le genre est remarquable par la grandeur de son écusson, qui le rapproche des *Graphosoma* dont il a assez l'aspect; cependant la pointe ventrale dont il est muni, ainsi que sa carène sternale, le ramène près des *Acanthosoma*, dans les Rhaphigastrides; mais l'étude de ce genre m'a amené à créer un groupe nouveau, que je séparerai entièrement de ces derniers, et cela par un caractère très rare dans toutes les Pentatomites; car il n'y a que les genres *Acanthosoma*, *Evoplites*, *Rhyncocoris* et *Taurocerus*, quatre genres qui se touchent, qui présentent tous le caractère des tibias cylindriques. Je ferai remarquer que le savant entomologiste M. Spinola avait déjà indiqué ce caractère; seulement il le donne à un insecte qui ne le possède pas, le *gladiator*, F. ou *albopunctatus*, De Géer, car je remarque un sillon au côté externe de tous les tibias. Je dois encore ajouter que pour son *Arvelius laciniatus*, je crois apercevoir un léger sillon sur les tibias antérieurs; cependant on peut admettre qu'ils sont cylindriques. La division que je propose sera donc des plus naturelles, et je l'appellerai *Cylindripèdes*, en y comprenant les genres

déjà énoncés ci-dessus, et y ajoutant le genre nouveau dont suit la description.

Le caractère principal de ce genre repose, ainsi que l'indique son étymologie, sur la grandeur de l'écusson, occupant plus des trois quarts de l'abdomen, très large et arrondi. Tête ayant tous les lobes égaux en longueur. Bec atteignant à peine les pattes postérieures, et enclavé à sa base. Yeux très gros. Ocelles très rapprochés de ces derniers. Antennes de cinq articles, le troisième et le quatrième les plus longs. Prothorax très bombé et incliné en avant; angles arrondis. Elytres plus longues que l'abdomen. Carène sternale finissant en pointe, et aplatie entre les pattes antérieures, très large entre les intermédiaires et les postérieures, légèrement bifurquée pour recevoir la pointe ventrale, qui est très courte. Abdomen très bombé et non caréné. Pattes cylindriques.

1. *E. transversalis*. Mihi, pl. 10, fig. 11.

Insecte ayant l'aspect d'un *Graphosoma*, jaune varié de brun et de jaune plus clair. Tête petite, jaune, avec les bords latéraux sinués, la sinuosité noire, ainsi que les sillons interlobaires, le pourtour des ocelles et le bord postérieur. Prothorax divisé en deux par une bande sinuée d'un jaune plus clair, presque blanc, allant de l'un à l'autre des angles postérieurs; la partie antérieure jaune, et la postérieure brunâtre. Ecusson présentant antérieurement une surface jaune, limitée par une bande circulaire d'un jaune beaucoup plus clair, et presque blanc; et postérieurement une large tache d'un rouge-brunâtre, circonscrite par du jaune; et fortement ponctué au-dessus de chaque côté. Elytres d'un jaune-brunâtre. Membrane transparente, avec sept à huit nervures à peine bifurquées.

Dessous du corps et pattes jaunes. L'abdomen présente quatre bandes brunes. Stigmates petits et noirs.

Long. 0,009. ♀. — Pondichery.

GENRE BRACHYSTETHUS, Castelnau.

Ce genre, créé en 1832 pour le *marginatus*, renferme aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces, que je vais indiquer, et je donnerai la description de plusieurs espèces que je crois encore inédites.

1. *B. marginatus*, Castelnau, 63, pl. 54, fig. 8. — Am. et Serville, suites à Buffon, 161. — H. Schæf. fig. 789.

circumscriptus, Kl. Burm. 356. 11. — Brésil.

Je crois qu'il est bon d'indiquer un caractère qui peut faire distinguer cette espèce de la suivante. Les antennes sont glabres, à articles arrondis; tandis que dans toutes les suivantes, le quatrième article (Pl. 10, fig. 12 a) est dilaté, avec un sillon au milieu.

2. *B. cribrum*, Fab. S. Rhyn. 154. 29. — Stoll. f. 18. — Burm. 356. 12. — Am. et Serv. Suites à Buff. 161 — H. Schæf. f. 788. — Para.

3. *B. vicinus*. Mihi.

Facile à confondre avec la précédente espèce, dont elle diffère par les caractères suivants : d'une couleur généralement plus foncée, avec les bords latéraux de la tête, du prothorax, de la base des élytres, un point sur le milieu, et les bords de l'abdomen, les genoux et les tarseS jaune-rougeâtres. Pour la précédente, la teinte générale est d'un brun-rougeâtre; mais la différence principale repose dans

la couleur des tarsi, qui, ici, sont jaunes, tandis que sur le *B. cribrum* ils sont noirs; de plus, la ponctuation, dans cette espèce, est très fine en général, avec quelques points beaucoup plus forts sur l'écusson seulement; la précédente, en outre de la ponctuation fine, présente celle plus forte de l'écusson sur le prothorax; l'abdomen de mon espèce est unicolor, et d'une teinte noirâtre; tandis que dans le *cribrum*, il y a quatre séries de macules rougeâtres.

Long. 0,18 ♂, 0,23 ♀. — Brésil.

4. *B. geniculatus*. Mihi.

Diffère des précédentes, en ce qu'il n'a que les genoux jaunes testacés; tout le reste de l'insecte est d'un beau noir. Le quatrième article des antennes est plus dilaté; la ponctuation du *cribrum* se retrouve ici, c'est-à-dire que la ponctuation forte de l'écusson, en outre de la fine, existe également sur le prothorax. C'est la plus petite de toutes ces espèces.

Long. 0,16. ♂. — La Guaira (M. Salé).

5. *B. rubro-maculatus*. Mihi, pl. 10, fig. 12 et 12 a.

Cette espèce, la plus belle sans contredit de ce genre, est remarquable par six macules arrondies et rouges, une sur le prothorax, une sur l'écusson, et deux autres sur chaque élytre, l'une à la base, et l'autre près de la membrane. On remarque en outre une grande tache oblongue de même couleur de chaque côté de l'abdomen. Même ponctuation que dans les précédentes. Tout le reste de l'insecte entièrement noir.

Long. 0,18; 20. ♂, ♀ — Mexique.

6. *B. 5-dentatus*, Spinola. Hémipt. 344. — H. Schæf. f. 790. — Amer. sud.

Genre PHYLLOCEPHALA, Castelnau.

P. dilatatus. Mihi, pl. 10, fig. 13 et 13 a et b.

Brun-noirâtre, strié et rugueux, quelques atomes jaunâtres, surtout sur l'abdomen. Tête avec les deux lobes latéraux fortement dilatés, s'avancant bien au-delà du lobe médian, et laissant un intervalle entre eux, surtout à la base; au sommet ils se réunissent presque; ils sont disposés en gouttière, c'est-à-dire à surface concave en dessus. Yeux assez gros. Ocelles distants entre eux, très petits et assez rapprochés des yeux. Prothorax très rugueux, avec deux fortes impressions antérieurement; les angles antérieurs dilatés en deux lobes atteignant le milieu de la tête; les angles postérieurs arrondis. Ecusson rugueux, strié transversalement, très développé et occupant les deux tiers de l'abdomen. Elytres presque lisses, avec une membrane d'un brun très foncé, ayant cinq à six nervures. Abdomen dépassant un peu ces dernières, très bombé en dessous, avec quelques taches jaunes, surtout près des bords. Pattes fortes, avec les tibias fortement carénés, un peu aplatis. Une des antennes de mon espèce présente une difformité; dans l'état normal, il y a cinq articles, dont le dernier le plus grand (Pl. 10, fig. 13 b): l'une des antennes n'en présente que quatre, le quatrième et le cinquième sont remplacés par un fort tubercule mameloné (Pl. 10, fig. 13 a). Dans le tableau de MM. Amyot et Serville, cette espèce ne serait pas un véritable Phyllocéphale; mais comme il ne peut cadrer avec aucun autre, et que ce groupe, suivant moi, présente

déjà trop de genres, lesquels reposent sur des accidents plutôt que sur des caractères véritables, je le laisse dans cette division, quoique cependant il se rapproche beaucoup aussi des *Tetroda*.

Long 0,013. ♂. — De la Guinée portugaise. Rapporté par M. Bocandé.

Genre MEGARHYNCHUS, Castelnau.

1. *M. vittatus*. Mihi, pl. 10, fig. 14.

Tête très longue, finissant en pointe aiguë, formée par la réunion des deux lobes latéraux terminés en pointe; sillon intermédiaire plus ou moins prononcé, laissant même un jour près du lobe médian; celui-ci entièrement noir, et formant une bande noire qui se continue sur le prothorax; les deux latéraux brunâtres à l'extrémité, mais d'un jaune clair, au niveau du médian, et formant deux bandes latérales jaunes, qui se continuent sur le prothorax; celui-ci formé de deux portions séparées transversalement par une bande circulaire allant d'un angle postérieur à l'autre, concave postérieurement, et composé d'une grande quantité de petites stries blanchâtres sur un fond brun; le milieu brun, et les parties latérales jaunes, et se continuant sur les élytres; l'écusson noir continue la portion noire de la tête et du prothorax. Dans la portion brune, postérieure de celui-ci, près le bord scutellaire, une ligne élevée blanche, et deux autres points blancs à la base de l'écusson. La portion de l'élytre près la membrane, brunâtre; cette dernière, d'un blanc laiteux, transparent, avec sept nervures. Dessous du corps jaunâtre, avec les bords latéraux de la poitrine noirâtres; la portion jaune, séparée de la noire par une bande d'un blanc d'ivoire qui se prolonge sur la tête qui est brune, jusqu'à la base des antennes, celles-ci jaunes, excepté le

premier article qui est d'un brun-noir. Côté de l'abdomen pointillé de noir, avec les stigmates d'un blanc d'ivoire. Pattes jaunes à leur base, et noir mêlé de jaune; cuisses jaunes à leur insertion, noirâtres près des genoux. Tibias : les antérieurs entièrement noirs, ainsi que les tarses; les postérieurs jaunâtres dans le milieu.

Long. 0,013-014. ♂. — Guinée portugaise. Recueilli par M. Bocandé.

Explication des figures de la planche 10.

1. *Agonosoma quadri-guttata.*
2. *Chlorocoris distinctus.*
3. *Halys pulchra.*
4. *Strachia quadri-punctata.*
5. *Strachia fasciata.*
6. *Arocera circumcinctum.*
7. *Discocephala polita.*
8. *Tetratoma Senegalensis.*
 - a. Antenne très grossie.
9. *Cerataulax quadri-vittatus.*
 - a. Antenne très grossie.
10. *Carenoscaptus maculipes.*
 - a. Le même, vu en dessous.
11. *Eurysaspis transversalis.*
12. *Brachystethus rubro-maculatus.*
 - a. Antenne grossie.
13. *Phyllocephala dilatatus.*
 - a. Tubercule d'une antenne très grossi.
 - b. Antenne grossie.
14. *Megarhynchus vittatus.*

.....
QUELQUES REMARQUES GÉOGRAPHIQUES

SUR LES ACRIDITES QUI HABITENT LES POSSESSIONS

FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE,

ET DESCRIPTION DE DEUX NOUVELLES ESPÈCES APPARTENANT

A CETTE FAMILLE ;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 8 Janvier 1851.)

M. Audinet-Serville, dans son excellent travail sur l'histoire naturelle des insectes Orthoptères, désigne sous le nom d'*Eremobia* (ερημος, désert; βίω, je vis), p. 704, un genre d'Acridite que Fabricius avait rangé dans les *Gryllus*, et qu'Olivier et Latreille plaçaient parmi les *Acridium*. Les espèces représentant cette nouvelle coupe générique sont au nombre de cinq, et forment deux divisions qui sont basées sur les nervures longitudinales qui sont plus ou moins droites, sur les antennes qui sont peu ou pas déprimées, sur les épines tibiales qui sont plus ou moins larges, et sur la longueur plus ou moins grande du dernier article des tarses. Toutes ces espèces sont propres à l'Afrique, à l'exception cependant de l'*Eremobia flexuosa*, Serv., qui, suivant Latreille, aurait l'Espagne pour patrie. Les caractères génériques qui ont été assignés à ce genre pour les différencier des coupes voisines, telles que celles des *Acridium*, des *Calliptamus*, des *OEdipoda*,

etc., ne me paraissent pas être assez tranchés pour que dans la méthode la division des *Eremobia* soit adoptée. Les caractères principaux, considérés comme étant génériques par M. Audinet-Serville, sont que dans les *Eremobia* la tête est d'égale largeur partout, que les antennes sont assez distantes l'une de l'autre à leur insertion, et composées d'articles plus ou moins comprimés, et que le presternum mutique est sans rebord prononcé. Quant aux autres caractères indiqués aussi comme génériques par M. Audinet-Serville, dans la diagnose donnée par ce savant pour caractériser ce nouveau genre, ils me paraissent communs à beaucoup d'Orthoptères, particulièrement aux genres désignés sous le nom d'*Acridium* par Olivier, de *Calliptamus* par M. Audinet-Serville, et d'*OEdipoda* par Latreille. Dans le travail que j'ai l'honneur de présenter à la Société sur la découverte que j'ai faite d'une nouvelle espèce appartenant au groupe des *Eremobia*, mon intention n'est pas d'annihiler cette coupe générique, et si j'ai critiqué notre savant confrère sur la création de ce nouveau genre, c'est afin d'appeler l'attention des orthoptérophiles sur les caractères génériques assignés à cette division. Désirant savoir dans quel groupe placer cet Acridite nouveau, j'ai dû nécessairement passer en revue les genres dans lesquels il devait entrer, et comparer les caractères imposés à ces genres avec ceux que me présentait cette nouvelle espèce, et j'avoue qu'après avoir étudié consciencieusement les caractères assignés par M. Audinet-Serville aux *Eremobia*, aux *Acridium*, aux *Calliptamus* et aux *OEdipoda*, je me suis demandé souvent dans lequel des trois genres je devais la ranger. Je ne sais si les entomologistes adopteront le genre *Eremobia* de M. Serville qui me paraît ne devoir former qu'une division parmi les *Acridium*, mais en attendant que je

publie le volume supplémentaire à mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, je placerai provisoirement mon *Acridite* nouveau dans cette coupe générique.

Avant d'entrer dans les caractères spécifiques de cette nouvelle espèce d'*Eremobia*, je crois devoir donner quelques détails sur les *Acridites*, particulièrement sur les stations occupées par les diverses espèces de cette famille que nourrissent les possessions françaises du nord de l'Afrique, et que j'ai été à même d'étudier durant mon premier voyage, pendant les années 1840, 1841 et 1842. Au sujet de ce temps passé dans cette partie de nos possessions, je crois devoir faire remarquer qu'à cette époque la guerre existait sur tous les points de la Metidja; que, par conséquent, il était fort difficile, pour ne pas dire impossible de s'éloigner d'Alger, et que par suite de cet état anormal du pays, mes courses entomologiques ont toujours été très restreintes; je me rappelle même que désirant visiter Blidah, j'eus toutes les peines du monde à m'y rendre, quoiqu'accompagné d'une escorte; et Médéah qui nous avait jadis appartenu, et que j'aurais aussi voulu explorer, n'était déjà plus en notre puissance; j'ai donc été obligé de borner mes recherches aux régions basses. Voulant mettre à profit la paix qui existe actuellement dans toute l'Algérie, et surtout espérant trouver une différence sensible entre les animaux articulés que nourrissent les hauts plateaux et ceux qui habitent les régions basses, je me rendis de nouveau en Afrique en 1850, afin d'explorer exclusivement les hauts plateaux de la province d'Alger. J'ai été assez heureux dans mes recherches, et quoique je n'aie pas trouvé beaucoup d'espèces particulières aux hautes régions que j'ai explorées pendant quatre mois, j'ai été à même de faire des remarques assez cu-

rieuses sur les stations des insectes en général, et qui, je crois, seront utiles sous le point de vue de la géographie entomologique. Cette partie de nos possessions dans le nord de l'Afrique était toujours restée inexplorée, surtout entomologiquement parlant, malgré le voyage du docteur Shaw, en 1743; celui de l'abbé Poiret, exécuté en 1789; et en dernier lieu celui de M. Moritz-Wagner, fait pendant les années 1836, 1837 et 1838. Dans ma seconde exploration durant les mois de mars, avril, mai, juin et de juillet 1850, une grande partie de ce temps fut employée à visiter particulièrement deux points principaux : le plateau de Médéah, dont la hauteur est de 920 mètres au-dessus du niveau de la mer, et celui de Boghar qui présente 1,200 mètres d'élévation. Pendant les six semaines que je restai dans cette dernière localité, le point le plus méridional que nous ayons dans la province d'Alger, je trouvai des espèces assez remarquables dans la famille des Acridites; et c'est en explorant des terrains incultes situés au sud de Boghar, où croissent çà et là quelques Génévriers et des Pins maritimes, que je rencontrai une nouvelle espèce d'*Eremobia*, qui habite aussi d'autres localités, car un individu mâle de cette remarquable espèce a été trouvé aux environs de Bouçada, situé à trente lieues au sud d'Aumale. Je dois dire aussi que les environs de Boghar et de Médéah, ainsi que ceux d'Aumale, nourrissent une nouvelle espèce d'*Acinipe* à laquelle on a donné le nom d'*Acinipe microptera*; cette espèce habite aussi les régions basses, particulièrement les environs d'Alger et d'Oran. Parmi les *OEdipoda* (*Acridium*), deux espèces nouvelles ont été rencontrées dans ce grand genre; elles habitent également les régions basses et les hauts plateaux, et sont désignées sous les noms d'*OEdi-*

poda (*Acridium*) *Lucasii* et *amæna* (1). A part ces quelques espèces (2), tous les autres Orthoptères que j'ai recueillis dans la famille des Acridites, ne m'ont rien présenté de remarquable, si ce n'est les positions géographiques où je les ai observés, et qui m'ont démontré que la faune entomologique des régions élevées ne diffère pas autant de celle des régions basses qu'on pourrait le croire, et que je l'avais cru moi-même jusqu'à présent. C'est au reste ce que j'espère démontrer, en indiquant dans ce travail les espèces que j'ai rencontrées dans les plaines et celles que j'ai observées sur les hauts plateaux ; elles y sont généralement peu nombreuses comparativement à la quantité quelquefois immense des individus ; elles peuvent être partagées en celles qui habitent indistinctement et les régions basses et les hauts plateaux, en celles qui ne se plaisent que dans les régions basses, en celles qui fréquentent les plages arénacées dans le voisinage du littoral, et enfin en celles qui semblent ne jamais quitter les hauts plateaux. Les trente-neuf espèces que je signale dans ce

(1) Je ferai remarquer que ces espèces (*Acinipe microptera*, *OEdipoda Lucasii* et *amæna*) que j'avais déjà rencontrées lors de mon premier voyage, en 1840, et que je n'avais pu faire connaître dans ce temps là, à cause du trop petit nombre d'individus qui étaient à ma disposition, auraient été consignées dans ce travail, si je n'avais été devancé par M. L. Brisout de Barneville, qui s'est empressé à les décrire isolément, sachant cependant que j'avais un mémoire presque terminé sur les Acridites en général nourris par les hauts plateaux de la province d'Alger.

(2) Je ferai connaître aussi dans ce travail une troisième espèce d'*OEdipoda*, remarquable par la forme de son thorax, qui est très large et non caréné en dessus, et par ses organes de la locomotion qui sont très courts ; c'est à Kefoum-Teboul, dans le sud-est de l'Algérie, près des frontières tunisiennes, que cette espèce a été rencontrée.

travail peuvent être ainsi réparties : vingt fréquentent indistinctement et les régions basses et les hauts plateaux, quinze les régions basses, deux les lieux arénacés, et deux les hauts plateaux.

Genus *Tryxalis*, Fab. Entom. syst. tom. 2, p. 28 (1793).

1. *T. nasuta* (Grillus), Linné, Mus. Lud. Ulricæ, p. 118, N° 9 (1764).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 580, N° 1 (1838).

Elle est abondamment répandue dans toute l'Algérie pendant le printemps et une grande partie de l'été; je l'ai particulièrement rencontrée dans les environs d'Alger, de Bône et du cercle de la Calie. Cette espèce se plaît dans les régions basses et affectionne les lieux couverts d'herbes. On la trouve en Provence, particulièrement aux environs de Marseille; elle habite aussi la Sicile. Enfin, le cap de Bonne-Espérance, le Sénégal, l'Égypte et les Indes nourrissent aussi ce *Tryxalis*.

2. *T. variabilis*, Klug et Ehrenb. Symb. Phys. Dec. 2 a, N° 8, pl. 17, fig. 2 à 6 (1830).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 582, N° 2 (1838).

Cette espèce, que je n'ai pas rencontrée, habite les environs d'Alger, où elle a été découverte par M. L. Vacherot. L'Europe méridionale nourrit cette espèce, ainsi que la Morée, l'Égypte, la Syrie et l'Arabie déserte. Jusqu'à présent ce *Tryxalis* n'a encore été rencontré en Algérie que dans les régions basses.

3. *T. procera*, Klug et Ehrenb. Symb. Phys. Dec. 2 a, N° 4, pl. 16, fig. 2 à 3 (1830).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 582, N° 3 (1838).

Cette espèce habite les hauts plateaux, ainsi que les régions basses; je l'ai prise en mai aux environs de Constantine, sur les djebel Coudiat-Ati et Mansourah, et en juillet 1850 aux environs d'Alger, particulièrement entre le Jardin d'Essai et Hussein-Dey; elle habite l'Égypte et l'Arabie heureuse; elle a été aussi rencontrée dans l'île de Crète par M. V. Raulin, et en Sicile par mon ami G. Bibron.

4. *T. miniata*. Klug et Ehrenb. Symb. Phys. Dec. 2 a, N° 7, pl. 18, fig. 1 à 4 (mâle) (1830).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 583, N° 4 (1838).

T. conspurcata, Klug et Ehrenb. Symb. Phys. Dec. 2 a, N° 6, pl. 17, fig. 1 (femelle) (1830).

Elle est aussi commune que le *T. nasuta*, et, comme ce dernier, je l'ai rencontrée dans les régions basses de l'est et l'ouest de l'Algérie, pendant le printemps et une grande partie de l'été; on la trouve aussi en Égypte.

5. *T. rosacea*, Touss. Charpent. Horæ Entom. p. 128; pl. 3, fig. 8 (femelle) (1825).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 584, N° 6 (1838).

T. linearis (var.). Touss. Charpent. Horæ entom., p. 129, pl. 3, fig. 2 (femelle) (1825).

Elle est assez commune dans l'est et l'ouest de l'Algérie; j'ai pris particulièrement cette espèce, en mai, aux

environs de Constantine, dans des lieux arides et entièrement privés de végétation. Son vol est très rapide et bien différent de celui des *T. nasuta* et *miniata*. M. Audinet-Serville a eu raison de ne regarder que comme une variété les individus qui sont d'un noir-grisâtre, et dont les côtés rabattus du prothorax sont largement bordés de bleuâtre. Dans la femelle, les élytres sont ordinairement d'un gris plus clair et plus fortement mouchetées de noir sur leur bord interne. Enfin, il est aussi à noter que la couleur rouge des ailes est moins intense et ordinairement bien moins étendue.

Dans les environs du cercle de la Calle, j'ai rencontré une seconde variété, dont la couleur verte des antennes, de la tête, du thorax, des élytres et des organes de la locomotion, est en partie remplacée par du rouge. Cette espèce habite indistinctement et les régions basses et les hauts plateaux, car je l'ai trouvée assez abondamment aux environs de Médéah et de Boghar. Elle n'est pas rare non plus dans les environs de Marseille; l'Espagne et le Portugal nourrissent aussi cette espèce.

Genus *Opsomala*, Serv. Revue méth. des Orthopt. in ann. des Sc. nat. 1^{re} série, tom. 22, p. 267 (1831).

EjUSD. Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 536 (1838).

6. *O. Sicula*, Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt. p. 594, N^o 14 (1838).

Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 26, N^o 44, Orthopt., pl. 3, fig. 1 (1849).

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai pris, pendant le printemps

et l'été, dans les ravins de la Boudjaréa, aux environs d'Alger. Cette *Opsomala*, qui habite aussi les environs de Bône et du cercle de la Calle, est assez agile, et se plaît dans les lieux humides, ombragés et couverts d'herbes. Je ferai remarquer que cette espèce, que j'ai trouvée toujours dans les régions basses, n'avait encore été signalée jusqu'à présent que comme habitant la Sicile.

Observations. Il est à noter que les pièces ou appendices sexuels qui terminent l'abdomen de la femelle, et que j'ai fait figurer dans l'Atlas de mon Hist. nat. des Anim. articul. de l'Algérie, Orthopt., pl. 3, fig. 1 *f*, sont fort remarquables. Dans ce sexe, la plaque sous-anale est terminée en pointe aiguë; de chaque côté de cette plaque sont deux pièces courtes (appendices sexuels inférieurs), assez larges, et sur la face externe desquelles on remarque une série de très petites épines noires, et formant une rangée en forme de demi-cercle; postérieurement elles sont arroncées, et leur bord est armé d'épines noires, serrées, très courtes, à l'exception cependant de celles situées à l'extrémité de leur angle interne, qui sont un peu plus allongées; sur leur bord externe, on remarque de chaque côté trois petites épines noires, assez éloignées les unes des autres; près de leur extrémité, dans leur partie médiane, on aperçoit un petit tubercule noirâtre, arrondi, assez saillant, et de même couleur que les épines. Les pièces supérieures (appendices sexuels supérieurs) assez allongées, courbées, sont terminées chacune à leur extrémité par une épine assez forte, noire, recourbée et à direction supérieure; sur leur bord externe, elles présentent de chaque côté quatre épines, petites, noires, assez espacées entre elles.

Genus *Pamphagus*, Thunberg, Mém. de l'Acad. impér. des nat. de Moscou, tom. 5 pour l'ann. 1812, p. 217 (1815).

Porthetis, Serv. *Gryllus*, Fabr.

7. *P. Numidicus* (*Gryllus*), Poiret, Voy. en Barbarie, tom. 1, p. 311 (1787).

Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 27, N° 45, Orthopt. pl. 3, fig. 2 (mâle), 2 a (femelle) (1849).

Porthetis elephas, Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt. p. 610, N° 2 (1838).

Pamphagus marmoratus, Burm. Handb. der Entom. tom. 2, p. 617, N° 5 (1835).

Ce *Pamphagus* peu agile et à démarche lourde, est abondamment répandu dans toute l'Algérie, et se plaît dans les lieux frais, couverts d'herbes et ombragés. Les environs d'Alger, et surtout ceux du cercle de la Calle, nourrissent cette espèce, que j'ai rencontrée assez abondamment pendant les mois de mars, de juin et de juillet. Elle habite aussi les hauts plateaux, car je l'ai prise en mai et en juin 1850 aux environs de Boghar et de Médéah.

Cette espèce qui habite aussi la Sicile, où elle a été découverte par M. E. Blanchard, et les îles de Sardaigne, suivant M. Gené, présente une variété qui est fort remarquable pour la couleur : ainsi au lieu d'être d'un vert vif, cette couleur est remplacée par une belle teinte d'un rouge-violacé.

Genus *Acinipe*, Ramb. Faun. entom. de l'And. tom. 2, p. 68 (1837).

8. *A. Hesperica*, Ramb. Faun. entom. de l'And. tom. 2, p. 69, pl. 26, fig. 1 à 2 (1837).

Pamphagus hespericus, Lucas, Hist. nat. des Anim. art. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 28, N° 46 (1849).

Ce n'est que dans l'ouest, aux environs d'Oran, en mars et avril, que j'ai rencontré cette espèce, qui paraît assez rare, et qui se trouve aussi aux environs d'Alger; elle fréquente les régions basses, et se plaît dans les lieux frais et couverts d'herbes. Elle habite aussi les environs de Malaga, où elle avait d'abord été découverte par M. le docteur Rambur.

9. *A. monticola*, Ramb. Faun. entom. de l'And. tom. 2, p. 71, pl. 6, fig. 3 à 4 (1837).

Cette espèce qui jusqu'à présent n'avait encore été signalée que comme habitant la Sierra Nevada, se trouve aussi aux environs d'Alger, de Médéah et de Boghar, où elle n'est pas très rare pendant les mois de mai, juin et juillet; elle a été aussi rencontrée dans les environs d'Aumale.

10. *A. (Pamphagus) nigropunctata*, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 28, N° 47, Orthopt. pl. 3, fig. 3 (1849).

Cette espèce est assez rare; je n'en ai rencontré que quelques individus, que j'ai trouvés en juin, aux environs de Milah, dans la province de Constantine. Les plateaux de Médéah et de Boghar nourrissent aussi cette espèce; que j'ai prise pendant les mois d'avril, mai et juin 1850.

Cette *Acinipe* habite aussi la Sicile, d'où elle a été rapportée par M. E. Blanchard.

11. *A. microptera* (1), Brisout, Ann. de la Soc. entom. de France, 2^e série, tom. 9, Bullet., p. LXIII (1850).

Cette espèce n'est pas rare sur les hauts plateaux, particulièrement aux environs de Médéah et de Boghar, pendant les mois de mars, avril, mai et juin ; elle se plaît dans les lieux couverts d'herbes. Les environs d'Aumale nourrissent cette *Acinipe*, qui a été prise aussi à Hussein-Dey et sur les bords de l'Arrach, près la Maison-Carrée. Elle habite aussi les environs d'Oran.

Obs. C'est près de l'*A. nigro-punctata* que vient se ranger cette espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de son thorax, dont la carène médiane est plus élevée, et dont les bords latero-postérieurs sont droits et non denticulés comme dans l'*A. nigro-punctata*. Il est aussi à remarquer qu'il n'y a que le second segment qui soit caréné dans l'*A. microptera* femelle, tandis que chez l'*A. nigro-punctata* de ce même sexe, les trois premiers segments sont fortement carénés.

Genus *Acridium*, Geoffr. Hist. nat. des Ins. des environs de Paris, tom. 1, p. 290 (1762).

Serv. Revue méthod. des Orthopt. in Ann. des sc. nat., 1^{re} série, tom. 22, p. 282 (1831).

Ejusd. Hist. nat. des Ins Orthopt., p. 640 (1838).

(1) M. L. Brisout de Barneville, en décrivant isolément cette espèce dont j'avais déjà rapporté un individu femelle des environs d'Oran, en 1842, et que je devais faire connaître dans ce travail, l'ayant rencontrée de nouveau sur les hauts plateaux de la province d'Alger en 1850, aurait dû au moins signaler ses caractères différentiels et indiquer aussi près de quelle espèce cette *Acinipe* doit venir se ranger.

Gryllus, Linné.

12. *A. lineola* (*Gryllus*), Fab. Entom. syst., tom. 2, p. 54, N° 29 (1793).

Touss. Charpent. Horæ entom., p. 131, pl. 4, fig. 1 (1825).

Serv. Hist. nat. des Ins. orthop., p. 656, N° 16 (1838).

Cet *Acridium* est très répandu pendant toute l'année, dans l'est et l'ouest de nos possessions d'Afrique; je l'ai pris assez communément dans les environs d'Alger et de Bône, sur les feuilles des Agaves (*Agave americana*), plante sur laquelle cet *Acridium* semble se plaire. Elle habite aussi l'Italie, le Portugal, la Dalmatie et la Hongrie. Suivant M. Solier, elle se trouve également aux environs de Marseille et en Sardaigne.

13. *A. peregrinum*. Oliv. Voy. dans l'Empire Ottoman, tom. 2, p. 425 (1804).

Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt., p. 666, N° 28, pl. 12, fig. 3. (1838).

Acridium peregrinum, Doyère, atlas du Règn. anim. de Cuvier, Ins. pl. 86, fig. 1 (1838).

Elle est très commune, et c'est cette espèce qui est employée comme aliment par les indigènes, particulièrement par les Bédouins et les Kabyles; elle habite les environs d'Alger, de Bône, de Constantine, du cercle de la Calle et d'Oran, où elle est abondamment répandue pendant une grande partie de l'année dans les régions basses et sur les hauts plateaux. C'est à cette espèce qu'il faut attribuer

l'invasion de 1845 en Algérie (1). Elle habite l'Égypte, où elle y est excessivement commune, et Bové l'a rencontrée jusque sur le Sinaï. L'Arabie, la Mésopotamie, la Perse et le Sénégal, nourrissent aussi cet Orthoptère dévastateur.

J'ai fait figuré deux nids de cette espèce, pl. 8, fig. 2, 2 a; ils sont longs de 20 à 22 millimètres sur une largeur de 5 à 6 environ; ils affectent tous une forme plus ou moins courbe; ils sont enduits de terre retenue par une matière visqueuse qui protège la masse d'œufs pondus par la femelle; ils sont arrondis à leur base, avec leur partie antérieure tronquée, présentant une concavité plus ou moins profonde, de forme circulaire, et fermée par une calotte en terre, fig. 2 b, qui rappelle assez un opercule. Les œufs, au nombre de quarante dans chaque nid, sont obliquement disposés à peu près sur trois rangs longitudinaux, à l'exception cependant de ceux situés à la base, et qui offrent un quatrième rang: ils sont oblongs, testacés, longs de 4 à 5 millimètres et non agglomérés entre eux. La figure 2 a représente un nid dont la couche de terre et la matière visqueuse ont été enlevées d'un côté, et qui indique quelle est la position occupée par les œufs dans ces nids.

14. *A. Giornæ* (*Gryllus*), Rossi, Mantiss. insect., tom. 2, p. 104 (1794).

Serv. Hist. nat, des Ins. orthopt., p. 680, N° 43 (1838).

Touss. Charpent. Horæ Entomol. p. 175 (1825).

(1) Pour avoir une idée exacte de la quantité innombrable de ces Orthoptères qui est venue fondre sur l'Algérie, on n'aura qu'à consulter les comptes-rendus de l'Académie des sciences, année 1845, p. 1041 et 1499, ainsi que le tableau de la situation des établissements français en Algérie, pour 1845 et 1846, p. 225 et 256.

Cette espèce jusqu'à présent n'a encore été signalée que comme habitant les régions basses, et c'est particulièrement aux environs de Blidah et dans la plaine de Staouëli, près du monastère des Trappistes, pendant les mois d'avril et de mai, que cet *Acridium* a été rencontré. Cette espèce n'était connue des auteurs que comme habitant l'Europe méridionale, particulièrement l'Italie et la Sardaigne, où elle a été trouvée par M. Gené.

15. *A. plorans* (*Gryllus*), Touss. Charpent. Horæ Entomol. p. 134 (1825).

Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt., p. 283, N° 46 (1838).

Cette espèce varie beaucoup pour la taille; les mâles paraissent toujours beaucoup plus petits que les femelles. Cet *Acridium* n'est pas très rare dans l'est et l'ouest de nos possessions pendant tout l'automne et une grande partie du printemps. Il se plaît dans les lieux frais, humides et couverts d'herbes, et ce n'est que dans les régions basses que j'ai rencontré cette espèce. Suivant M. le professeur Gené, elle habiterait aussi les îles de Sardaigne.

Genus *Calliptamus*, Serv. Revue méth. des Orthopt. in Ann. des sc. nat., 1^{re} série, tom. 22, p. 284 (1831).

Acridium, Oliv. *Gryllus*, Linné.

16. *C. italicus* (*Gryllus*), Linné, Syst, nat. tom. 1, p. 432, N° 49 (1758).

Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt., p. 693, N° 9 (1838).

Pendant tout l'été et une grande partie de l'automne, cette espèce est abondamment répandue dans l'est et dans l'ouest de l'Algérie; elle se plaît dans les lieux couverts.

d'herbes, où elle est en si grande quantité, qu'on en fait partir des centaines à chaque pas. C'est à cette espèce qu'il faut attribuer la seconde invasion qui a eu lieu en Algérie en 1845. On peut dire que ce *Calliptamus* habite en même temps les plaines et les hauts plateaux, car je l'ai rencontré très abondamment aux environs de Médéah et de Boghar; il est aussi très commun à Tiaret et à Teniet-El-Haad. Enfin, toute l'Europe méridionale nourrit cette espèce, qui, dans certaines années, est très abondamment répandue aux environs de Paris.

17. *C. marginellus*, Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt., p. 694, N° 10 (1838).

Cette espèce, quoique moins commune que la précédente, pourrait bien n'en être qu'une variété. Je l'ai rencontrée dans les mêmes lieux et pendant les mêmes mois que le *C. Italicus*.

Genus *Eremobia*, Serv. Hist. nat. des Ins. orthopt., p. 704 (1838).

Gryllus, Fabr. *Acridium*, Oliv.

18. *E. Clavelii*, Lucas.

Long. 52 mill. Enverg. 96 mill. (femelle), pl. 8, fig. 1 a.

Long. 32 mill. Enverg. 70 mill. (mâle), pl. 8, fig. 1 b.

E. capite fortiter tuberculato, flavo subrufescente utrinque fusco maculato, angulis facialibus prominentibus; thorace flavo-rufescente, fortiter tuberculato, utrinque fusco maculato, ad basim fusco marginato spinulosoque, carinâ dorsali prominente, transversim profundè unisulcatâ cristâque sensiter trilobatâ; clytris abdomen superantibus, flavo-

rufescentibus, fusco rufescente maculatis, maculis in mare ferè obliteratis; alis translucenibus, disco interno in utroque sexu rosaceo, vittâ transversali arcuatâ, nigro subrufescente ornatis, hâc in mare tantum angulum analem attingente; abdomine subcarinato, lævigato, flavo-rufescente nitido; pedibus flavo cinereis, fusco annulatis, sericeo-pilosis; femoribus posticis intus anticè nigris, posticè flavis.

Femelle. La tête est d'un jaune tirant un peu sur le roussâtre, tachée de chaque côté, au-dessous des antennes et des yeux, de brun foncé; elle est entièrement couverte de petits tubercules saillants, jaunes, de forme irrégulière, peu serrés, particulièrement sur les parties latérales; les carènes faciales sont très saillantes, jaunes et sensiblement sinueuses, avec l'espace qui existe entre ces carènes plus large que dans l'*E. cysti*, et de plus présentant des tubercules jaunes, peu saillants et irrégulièrement disposés; l'ocelle qui est placé entre ces carènes est roussâtre, et semble protégé à sa partie supérieure par un tubercule trianguliforme, assez saillant; quant aux autres ocelles situés entre les yeux, ils sont enclavés dans une dépression triangulaire, à bords saillants, de manière que ces organes sont plutôt trianguliformes qu'arrondis; de chaque côté des yeux et au-dessous de ces organes, près de la base des antennes, on aperçoit une carène assez saillante, sinueuse, mais très peu prolongée; toute la partie située entre les yeux, qui sont d'un brun-roussâtre, est profondément creusée, couverte de tubercules jaunes, peu saillants, mais serrés, et présentant dans son milieu un sillon longitudinal assez étroit près de la base de la tête, et qui va gagner l'espace situé entre les carènes faciales, lequel, à partir seulement de ce point, est très étroit. Les antennes sont d'un jaune légèrement teint de roussâtre, et composées

d'articles glabres et comprimés. La lèvre supérieure hérissée de quelques poils jaunâtres, très courts, est jaune, fortement ponctuée, et présente quatre sillons longitudinaux profondément creusés. Les mandibules sont jaunes et entièrement lisses; quant aux palpes maxillaires et labiaux, ils sont grêles, allongés, d'un jaune légèrement roussâtre et hérissés de poils jaunes, allongés, peu serrés. Le prothorax est d'un jaune-roussâtre, taché de brun dans son milieu, et bordé de cette couleur à sa base; il est entièrement couvert de tubercules saillants, qui sont beaucoup plus serrés que ceux de la tête; la carène dorsale est beaucoup plus saillante que dans l'*E. cysti*, avec le sillon transversal qui la sépare en deux beaucoup plus profondément creusé que dans cette dernière espèce; sa partie antérieure qui est très élevée, en crête, est aussi beaucoup plus sensiblement trilobée que dans l'*E. cysti*, avec le dernier lobe plus grand et plus distinctement accusé; la carène dorsale, à partir du troisième lobe, est saillante et atteint la partie basilaire du prothorax: celui-ci sur les côtés latéro-postérieurs est épineux et frangé de poils soyeux sur ses bords inférieurs. Les élytres plus allongées que celles de l'*E. cysti*, dépassent de beaucoup l'abdomen; en dessus, elles sont d'un jaune-roussâtre, assez opaques à leur base, transparentes à leur extrémité et ornées de taches d'un brun-roussâtre, irrégulièrement disposées et affectant toutes une forme plus ou moins carrée; il en est de même pour la couleur du fond de ces organes; le dessous ressemble au dessus, si ce n'est cependant que les taches d'un brun-roussâtre sont noires, et par conséquent plus nettement accusées. Les ailes, un peu plus courtes que les élytres, sont transparentes, avec tout leur disque interne d'une belle couleur rose; un peu au-delà de leur milieu, on aperçoit une large bande trans-

versale, arquée, d'un noir légèrement roussâtre, et qui semble formée de trois grandes taches contiguës; il est aussi à noter que vers leur sommet, ces ailes présentent deux, quelquefois trois petites taches noirâtres, nettement accusées et de forme carrée; quant aux nervures, elles sont d'un brun foncé, surtout celles de la partie incolore; le dessous ressemble entièrement au dessus. L'abdomen, légèrement caréné, est lisse, brillant et entièrement d'un jaune-roussâtre. Le sternum est cendré, et présente quelques sillons transversaux assez profondément marqués. Les pattes des première et seconde paires sont grêles, d'un jaune plus ou moins cendré, tachées et annelées d'un brun foncé; les fémurs sont finement tuberculés et couverts de poils soyeux, testacés, assez allongés et serrés; les tibias, finement ponctués, sont armés de fortes épines à leur côté interne, et couverts de poils soyeux comme les fémurs; quant aux articles des tarsi, ils sont d'un jaune-cendré, finement ponctués et légèrement poilus; en dessous, ils sont entièrement jaunes. Les fémurs des pattes de la troisième paire, au côté interne, sont d'un jaune-cendré et tachés de brun-foncé; ils sont très comprimés, larges, et couverts de tubercules assez forts, peu serrés, irrégulièrement disposés, avec leurs bords supérieur et inférieur présentant des poils soyeux, testacés, allongés et clairement semés; à leur côté interne, ils sont lisses, avec la moitié de leur partie élargie d'un noir foncé et bordée de vert; à leur base, au lieu d'être rouges, comme cela a lieu dans l'*E. cysti*, ils sont jaunes, ainsi que la gouttière dans laquelle viennent se placer les tibias, lorsque ceux-ci sont repliés; ces derniers organes, au côté interne, sont d'un jaune-cendré, finement maculés de noir, avec leur bord supérieur frangé de poils testacés, soyeux, allongés et clairement semés; au côté interne, ils sont d'une belle

couleur jaune, ainsi que les épines dont ils sont armés : celles-ci cependant noires à leur extrémité ; quant aux tarses, ils sont cendrés en dessus, jaunes en dessous, avec l'extrémité des griffes noire.

Mâle. Il est beaucoup plus petit que la femelle, dont il diffère en ce que les tubercules présentés par la face antérieure de la tête sont beaucoup plus fins ; le prothorax est aussi beaucoup plus finement tuberculé, et de plus le sillon qui partage en deux la carène dorsale est aussi bien moins accusé que dans la femelle ; il est aussi à remarquer que la partie antérieure, élevée en crête, est bien moins sensiblement trilobée que dans la femelle. Les élytres sont de même couleur que celles de la femelle, avec les taches dont ces organes sont ornés plus petites, presque oblitérées en dessus, et un peu plus distinctement accusées en dessous. Les ailes ne présentent rien de remarquable, et ressemblent à celles de la femelle, si ce n'est cependant que la bande transversale, arquée, noirâtre, que présentent ces organes, atteint leur angle anal. Quant à l'abdomen, au sternum et aux organes de la locomotion, ils ressemblent entièrement à la femelle.

Nymphe. Elle égale 25 millimètres en longueur, et n'a pas moins de 10 millimètres en largeur. Elle ressemble entièrement au mâle, si ce n'est que les tubercules présentés par la tête et le thorax sont plus finement accusés et plus serrés ; le sillon transversal qui partage en deux la carène dorsale est comme chez le mâle, et la partie antérieure, élevée en crête, est aussi sensiblement trilobée comme dans ce sexe ; de chaque côté du thorax, vers sa partie antérieure, mais bien au-dessous de la carène, il existe de chaque côté une très forte épine, allongée, à di-

rection latérale, et qui chez l'insecte parfait, dans le mâle comme dans la femelle, a entièrement disparu, ou semble n'être représentée que par une petite saillie tuberculi-forme ; les épines que présentent la base du thorax, ainsi que les côtés latéro-postérieurs sont bien accusées et identiques à celles de l'insecte parfait dans les deux sexes. Les élytres, beaucoup plus larges que les ailes, recouvrent entièrement celles-ci, qui sont très étroites. L'abdomen diffère de celui de l'insecte parfait, en ce que sa partie médiane, au lieu d'être non seulement carénée, chaque segment présente en outre à sa base, ou un peu après son milieu, une épine assez forte, recourbée postérieurement ; de chaque côté, ces mêmes segments qui sont armés d'épines, présentent deux ou trois tubercules groupés ensemble, à l'exception des premier et cinquième qui en sont dépourvus. Les organes de la locomotion ressemblent entièrement à ceux de l'insecte parfait, si ce n'est que les taches sont moins développées, surtout celle présentée par la partie interne des fémurs des pattes de la troisième paire.

C'est dans le voisinage de l'*E. cysti* que vient se ranger cette espèce avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de la face antérieure de la tête qui est plus fortement tuberculée, et de l'espace qui existe entre les carènes faciales, qui est plus large. Non seulement les tubercules présentés par le thorax sont plus gros que dans l'*E. cysti*, mais la carène dorsale est beaucoup plus saillante, la crête beaucoup plus élevée, plus distinctement trilobée, avec le sillon qui partage en deux la carène dorsale beaucoup plus fortement creusé que dans cette espèce. Il est aussi à noter que les taches qui ornent les élytres, sensiblement plus longues que dans l'*E. cysti*, sont plus distinctes, plus nettement formées, et surtout plus réguliè-

ment disposées, et que la bande transversale arquée, noirâtre, que présentent les ailes est beaucoup plus large que dans cette espèce. Outre que la couleur des organes de la locomotion est différente, il y a encore un caractère que je ne puis m'empêcher de signaler, et avec lequel on distinguera au premier coup d'œil cette espèce, c'est que les tibias de l'*E. Clavellii*, au lieu d'être rouges au côté interne, comme dans l'*E. cysti*, sont au contraire d'une belle couleur jaune, avec la partie noire de ces mêmes organes sensiblement bordée de vert.

C'est aux environs de Boghar, vers le milieu du mois de mai, dans des lieux incultes et sablonneux, que j'ai rencontré cette *Eremobia*, dont la démarche est lourde et le vol rapide.

En dédiant cette remarquable espèce à M. le capitaine Clavel, j'ai voulu lui donner une preuve de ma profonde reconnaissance de toutes les bontés qu'il a eues pour moi lorsqu'il était commandant supérieur de Boghar, des facilités qu'il m'a procurées pour explorer cet intéressant plateau, et de la généreuse hospitalité qu'il m'a donnée pendant un séjour de six semaines dans cette localité.

Genus *OEdipoda*, Latr. Fam. nat. du Règne anim., p. 415 (1825).

Acridium, Oliv. *Gryllus*, Linné.

19. *OEdipoda insignis*, Lucas.

Long. 75 millim. Enverg. 125 millim.

OE. valida, *flava*; *capite thoraceque tuberculatis*, *hoc transversim trisulcato*; *elytris abdomen superantibus*; *alis flavescentibus*, *vittâ transversali arcuatâ fusco-rufescente*

ornatis; abdomine subtilissimè transversim striato, segmento primo suprà in medio fortiter carinato, subsequētib; tantùm posticè tuberculatis; pedibus brevibus, piloso testaceo fimbriatis femoribus posticorum latis, fortiter carinatis, extis suprà que tuberculatis, intus omninò flavis.

Femelle. La tête jaune, couverte de tubercules arrondis placés çà et là, présente de chaque côté et à la jonction avec le chaperon, un sillon longitudinal assez bien marqué, mais peu prolongé; les carènes faciales sont peu saillantes avec l'ocelle placé entre ces carènes et ceux situés près des yeux, de même couleur que la tête. Les antennes sont jaunes. Le chaperon jaune, plus large que long, ponctué, offre de chaque côté deux sillons obliques, peu prolongés, et dont l'inférieur est beaucoup plus profondément marqué que le supérieur; antérieurement, il présente trois échancrures dans lesquelles vient se placer la lèvre: celle-ci jaune, ponctué, offre à sa partie supérieure trois impressions bien marquées et une échancrure peu profonde dans le milieu de son bord antérieur. Les palpes maxillaires et labiaux sont jaunes, grêles, allongés et offrent çà et là quelques poils testacés. Les yeux sont bruns. Le thorax large, robuste, de même couleur que la tête, déprimé dans son milieu, présente trois sillons transversaux peu marqués, à l'exception cependant du troisième ou postérieur qui est plus fortement accusé que ceux des parties latérales, et surtout de celui qui entoure sa partie antérieure; il est aussi à remarquer que les tubercules que présente le thorax à sa partie postérieure qui est large, très prolongée et terminée en pointe, sont beaucoup plus gros, et surtout plus disséminés que ceux qui existent sur le disque et sur les côtés rabattus de ce même organe. Les élytres, plus longues que le corps, sont

jaunes, avec leur bord postérieur offrant les vestiges de trois ou quatre taches brunes. Les ailes, presque aussi longues que les élytres, sont d'un jaune transparent, avec les nervures plus foncées; au-delà de leur milieu, on aperçoit une bande transversale assez large, arquée, d'un brun-roussâtre, qui part du bord interne de l'aile et n'atteint pas tout à fait son bord antérieur. Le sternum, finement strié transversalement, est large, lisse, et présente des points peu marqués et très disséminés; sur les côtés, il est fortement tuberculé. L'abdomen jaune, finement strié, présente une ponctuation très disséminée; le premier segment, en dessus, offre une carène très prononcée, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième présentant seulement à leur bord postérieur un petit tubercule; la plaque sous-anale, grande, tronquée postérieurement, est terminée en pointe dans sa partie médiane; les appendices sexuels supérieurs et inférieurs sont roussâtres, courts, spiniformes, avec leur extrémité noire. Les pattes sont courtes, grêles, à l'exception cependant de celles de la troisième paire qui sont assez robustes; elles sont jaune rugueuses, ponctuées et frangées de poils testacés sur leurs bords supérieur et inférieur; les épines tibiales des première et deuxième paires sont courtes, roussâtres, et noires à leur extrémité; quant à la troisième paire, les fémurs sont très élargis, couverts de tubercules au côté externe, avec leurs bords inférieur et supérieur fortement carénés, et ce dernier muni de tubercules épineux; au côté interne, ils sont jaunes et entièrement lisses; les épines qui arment les tibias sont courtes, avec leur extrémité d'un noir-roussâtre; les tarsi des première, deuxième et troisième paires sont jaunes, glabres, avec les griffes qui les terminent noires à leur extrémité.

Je ne connais pas le mâle de ce curieux OEdipode, que

je n'ai pu rapporter à aucune espèce connue, et qui a été pris dans le sud-est des possessions françaises du nord de l'Afrique, à Kefoum-Teboul, tout près des frontières de Tunis. Je ferai remarquer que c'est sur un individu conservé dans l'alcool que la description de cette espèce a été faite.

20. *OE. fusco-cincta*, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 31, N° 53, Orthopt., pl. 3, fig. 5 (1849).

Cette espèce, pendant le printemps et une grande partie de l'été, n'est pas rare dans l'est et l'ouest de l'Algérie, principalement aux environs d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Bône et du cercle de la Calle; c'est dans les lieux sablonneux, arides et exposés au soleil que cet *OE dipoda* se tient.

21. *OE. flava* (*Gryllus*), Linné, Mus. Lud. ulr., p. 149, N° 39 (1764).

Serv. Hist. nat. des Ins Orthopt., p. 721, N° 2 (1838).

Acridium nigro-fasciatum, De Géer, Mém. pour servir à l'hist. nat. des Ins., tom. 3, p. 493, N° 9, pl. 41, fig. 5 (1773).

L'est de l'Algérie est particulièrement fréquenté par cet Acridien, qui, pendant les mois de juin et de juillet, n'est pas très rare aux environs de Milah, de Sétif et du cercle de la Calle. C'est dans les lieux couverts d'herbes et assez humides que j'ai rencontré cette espèce, qui fréquente indistinctement et les plaines et les hauts plateaux. Elle habite l'Europe méridionale, particulièrement les envi-

rons de Château-Gombert. Elle est signalée aussi comme se trouvant au cap de Bonne-Espérance.

22. *OE. Mauritanica*, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 32, N° 55, Orthopt., pl. 4, fig. 2 (femelle), 2 a (mâle) (1849).

J'ai rencontré cette espèce dans l'est et l'ouest de l'Algérie, pendant les mois de juin et de juillet; elle est assez rare, et c'est particulièrement sur les collines élevées de la Boudjaréa, aux environs d'Alger, du Santa-Cruz et du Djebel Santon, aux environs d'Oran, que je prenais cet *OEdipoda*, dont je n'ai rencontré que quelques individus.

23. *OË. Algeriana*, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 34, N° 56, Orthopt., pl. 4, fig. 5 (1849).

Cette espèce est assez répandue dans l'est et dans l'ouest de l'Algérie, pendant tout l'hiver et une grande partie du printemps; elle se plaît dans les lieux arides, rocailleux et exposés au soleil; c'est particulièrement à Kouba, aux environs d'Alger, que j'ai pris cet *OEdipode*, qui fait entendre une certaine stridulation en volant. Je ferai aussi observer que cet *Acridite* habite les hauts plateaux, car je l'ai pris, en avril et mai, aux environs de Médéah et de Boghar.

24. *OE. Insubrica (Gryllus)*, Scopoli, Faun. Insubr., p. 1, pl. 24, fig. 2 (1786).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 731, N° 15 (1838).

Brullé, Hist. nat. des Ins. des îles Canar. Entom., p. 78, N° 35, pl. 5, fig. 11, 11 a (1836 à 1844).

Gryllus fasciatus, Fabr. Entom. syst., tom. 2, p. 58, N° 48 (1793).

Acridium maculatum, Oliv. Encycl. méth., tom. 6, p. 224, N° 4 (1791).

Cet OEdipode n'est pas rare dans l'est et l'ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de la Calle. C'est pendant les mois de mars, avril et mai que je rencontrais cette espèce, qui se plaît dans les lieux frais, humides et ombragés. Je l'ai trouvée aussi aux environs de Médéah et de Boghar, pendant les mois de mai et juin 1850. Les îles Canaries, ainsi que la Morée, nourrissent cet OEdipode, qui est abondamment répandu en Italie et dans la France méridionale.

25. *OE. Hispanica* (*Gryllus*), Ramb. Faun. entom. de l'Andal., tom 2, p. 88, N° 15, pl. 7, fig. 6 à 7 (femelle) (1837).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 733, N° 18 (1838).

J'ai rencontré cette espèce, qui n'est pas très rare, dans les environs du cercle de la Calle; elle se plaît sur les montagnes assez élevées, et se cache sous les feuilles du *Chamærops humilis*. Fin de juin et commencement de juillet. Cet OEdipode, jusqu'à présent, n'avait encore été signalé que comme habitant l'Espagne méridionale, particulièrement les environs de Loja.

26. *OE. cærulans* (*Gryllus*), Linné, Syst. nat., tom. 1, pars 1 a, p. 701, N° 48 (1767).

Fabr. Entom. syst., tom. 2, p. 58, N° 45 (1793).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 736, N° 31 (1838)

Cette espèce, qui n'est pas très rare dans les environs du cercle de la Calle pendant une grande partie de l'été, affectionne particulièrement les lieux sablonneux, arides et exposés au soleil. Elle habite aussi la France méridionale.

27. *OE. arenaria*, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 35, N° 60, Orthopt., pl. 4, fig. 1 (femelle), 1 a (mâle) (1849).

Cet OEdipode, qui se tient peu éloigné du rivage, se plaît particulièrement sur les dunes de sable, dont il a presque la couleur; son vol est rapide et produit un certain bruit. Environs du cercle de la Calle, pendant les mois de mai, de juin, de juillet et d'août. Cette espèce, jusqu'à présent, n'a encore été signalée que comme habitant les régions basses, arénacées et voisines du littoral.

28. *OE. longipes*, Touss. Charpent. Orthopt. Descript. et depict. pl. 54 (1841 à 1845).

C'est dans les premiers jours de juillet, sur la plage de sable située entre le Jardin d'Essai et Hussein-Dey, que j'ai pris cette espèce; elle se plaît dans les lieux arénacés et est excessivement agile; ce n'est que pendant la plus grande chaleur du jour que je prenais cet OEdipode, qui s'envole avec rapidité au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer. C'est particulièrement dans les régions basses que j'ai pris cette espèce, qui jusqu'à présent n'avait encore été signalée que comme habitant la Sicile et la Turquie.

29. *OE. migratoria* (*Gryllus*), Linné, Mus. Lud. ulric. p. 140, N° 31 (1764).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 737, N° 22 (1838).

Acridium migratorium, Doyère, Atlas du Règn. anim. de Cuv. Ins., pl. 68, fig. 2 (1838).

Cet OEdipode, qui se tient indistinctement dans les plaines et sur les hauts plateaux, n'est pas rare dans l'est et l'ouest de l'Algérie, pendant le printemps et une grande partie de l'été ; il se plaît particulièrement dans les lieux couverts de broussailles et ombragés. Il se trouve à l'île Maurice, ainsi que dans une grande partie de l'Europe, notamment dans le midi ; il a été pris aussi à Paris et dans ses environs, et en Belgique, particulièrement près de Liège.

30. *OE. bisignata* (*Gryllus*), Touss. Charpent. Horæ entom., p. 133 (1825).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 738, N° 3 (1838).

Lucas, Hist. nat. des Anim. articul., in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 506 (1849).

OEdipoda virescens, Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, p. 37, N° 62 (1849).

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce, que j'ai prise à la fin d'août au camp des Faucheurs, dans les environs du cercle de la Calle, près du lac Houbeira. Cet OEdipode, qui se plaît dans les régions basses, n'avait encore été signalé jusqu'à présent que comme habitant la France méridionale et l'Andalousie ; on la rencontre aussi au Sénégal, particulièrement dans les environs de Saint-Louis.

31. *OE. crucigera* (*Gryllus*), Ramb. Faun. entom. de l'And. tom. 2, p. 86 (1837).

Cette espèce, qui se tient dans les régions basses, n'avait encore été signalée que comme habitant l'Espagne méridionale; je l'ai prise aussi dans l'est et l'ouest de l'Algérie, où elle n'est pas très rare, particulièrement aux environs du cercle de la Calle, de Bône, d'Alger et d'Oran, pendant les mois d'avril, mai et juin.

32. *OE. thalassina* (*Gryllus*), Fabr. Entom. syst., tom. 2, p. 57, N° 43 (1793).

Touss. Charpent. Horæ entom., p. 138, pl. 2, fig. 6 (femelle), pl. 4, fig. 3 (mâle) (1825).

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthop., p. 740, N° 25 (1838).

Brullé, Hist. nat. des îles Canar. Entom., p. 78, N° 30, pl. 5, fig. 8, 8 a (1836 à 1844)

Cet OEdipode est abondamment répandu dans toutes les régions basses de l'Algérie, pendant l'hiver et une grande partie du printemps; il se plaît dans les lieux frais, humides et couverts d'herbes. On le trouve aussi dans la France méridionale, en Suisse et en Italie.

33. *OE. cruciata* (*Gryllus*), Touss. Charpent. Horæ entom., p. 137 (1825).

C'est aux environs de Bône et de Constantine, à la fin de novembre, que j'ai rencontré cette espèce, qui est très commune, et qui habite indistinctement les plaines et les hauts plateaux. Cet OEdipode, qui n'avait encore été signalé que comme se trouvant en Portugal et en Espagne, est aussi très abondamment répandu sur les hauts pla-

teaux, car je l'ai trouvé en quantité innombrable aux environs de Médéah et de Boghar; je me rappelle même qu'en allant de Médéah à Boghar, je rencontrai sur ma route cet *OEdipoda* en si grand nombre, qu'il formait des bancs d'une très grande étendue. Ces Orthoptères se tenaient serrés les uns contre les autres, de manière à présenter plusieurs couches superposées. Toutes les localités situées aux environs de Médéah et de Boghar, ont eu beaucoup à souffrir de la présence de cet *OEdipoda*, et il y aurait exercé de plus grands ravages encore, si par ordre du général de Ladmirault (1), nos troupes n'eussent été pendant longtemps exclusivement employées à la destruction de cet insecte dévastateur. Lorsque cette espèce a dévoré tout ce qu'elle pouvait rencontrer en graminées, elle se jette souvent sur les arbres, c'est ce que j'ai été à même d'observer souvent aux environs de Boghar, où cet *OEdipoda* était en si grand nombre, qu'ils en étaient couverts, et que les feuilles des Pins maritimes, et même celles des Génévriers étaient tout à fait rongées.

34. *OE. amæna* (2) (*Acridium*), Brisout, Ann. de la

(1) Je prie M. le général de Ladmirault de vouloir agréer ici mes bien sincères remerciements pour toutes les facilités qu'il m'a procurées, au sujet des recherches que j'avais à faire aux environs de Médéah; je le remercie surtout de la bienveillante protection qu'il a bien voulu me donner pour séjourner à Boghar, localité qu'il m'a été alors facile d'explorer dans tous les sens, pendant une station de plus de six semaines que j'ai faite sur ce haut plateau.

(2) J'avais déjà rapporté cette espèce d'Algérie en 1840, et n'en n'ayant que quelques individus à ma disposition, je l'avais considérée provisoirement comme étant l'*OE. cruentata* de M. Brullé; mais ayant rencontré d'autres individus de cet *OEdipoda* sur les plateaux de Médéah et de Boghar, en 1850, je me suis convaincu, en effet, que cette espèce est nouvelle, et se distingue de l'*OE. cruentata* de

Soc. entom. de France, 2^e série, tom. 9, Bulet., p. LVI (1850);

OEdipoda cruentata, Lucas (non Brullé), Hist. nat. des anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 38, N^o 65 (1849).

Les environs d'Alger, de Constantine et de Sétif nourrissent cette espèce, que j'ai prise pendant les mois de mai, juin et juillet. Cet OEdipode habite aussi les plateaux de Médéah et de Boghar, où je l'ai rencontré pendant les mois de mars, avril, mai et juin; il a été pris aussi dans les environs d'Aumale.

35. *OE. albo-lineata*, Lucas, Hist. nat. des anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 38, N^o 66 (1849).

C'est en juin que j'ai pris cette espèce, qui n'est pas très rare dans les environs du cercle de la Calle; elle se plaît dans les lieux ombragés et couverts d'herbes. Ce n'est que dans les régions basses que j'ai toujours rencontré cet OEdipode.

M. Brullé, près duquel elle vient se placer, en ce que les carènes du thorax, au lieu d'être longitudinales comme dans cette dernière espèce, sont au contraire anguleuses; elle s'en distingue encore par la couleur de ses ailes, qui sont noirâtres seulement au sommet, tandis que ces mêmes organes sont presque entièrement de cette couleur chez l'*OE. cruentata* de M. Brullé. Je ferai encore remarquer que M. L. Brisout de Barneville, en faisant connaître cet OEdipode, aurait dû au moins signaler dans sa description avec quelle espèce cet Acridite nouveau avait le plus d'affinité, et quels étaient ses caractères différentiels. C'est probablement le trop grand empressement à publier isolément cette espèce qui aura empêché cet orthoptérophile de signaler ces différences; ce qui rend la description de cet *OEdipoda* fort incomplète.

36. *OE. Lucastii*, Brisout (1), Ann. de la Soc. entom. de France, 2^e série, tom. 9, Bullet., p. LXIII (1850).

J'ai rencontré cette espèce pendant tout le printemps et une grande partie de l'été dans les environs d'Alger, de Constantine, de Bône et du cercle de la Calle; elle habite aussi les plateaux de Médéah et de Boghar, où je l'ai prise pendant les mois de mars, avril, mai et juin 1850; elle a été rencontrée aussi dans les environs d'Aumale.

37. *OE. biguttula* (*Gryllus*), Linné, Fauna suecica, N° 875 (1764),

Serv. Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 742, N° 27 (1838).

Gryllus biguttulus, Fabr. Entom. syst., tom. 2, p. 161, N° 58 (1793).

(1) M. L. Brisout de Barneville, en décrivant cette espèce que j'avais déjà rapportée d'Algérie en 1842, me prête une opinion que je n'ai jamais eue, en avançant que je considère comme synonyme de cet Acridite nouveau l'*OEdipoda* (*Gryllus*) *biguttula* des auteurs. Je reprocherai encore à M. L. Brisout de Barneville, au sujet de cet *OEdipoda*, de ne pas avoir indiqué les caractères différentiels de cette espèce, que je n'ai pu publier dans mon travail sur les Animaux articulés de l'Algérie, à cause du petit nombre d'individus qui, dans ce temps là, étaient à ma disposition. Ayant rencontré d'autres individus de cet *OEdipoda* sur les plateaux de Médéah et de Boghar en 1850, mon intention était de faire connaître cette espèce dans ce nouveau travail. Du reste, elle ne pourra être confondue avec l'*OE. (Gryllus) biguttula* des auteurs, dans le voisinage duquel elle vient se placer, à cause de son thorax qui est plus prolongé postérieurement, par conséquent plus allongé, et à cause de ses côtés latéro-antérieurs qui sont à peine rétrécis; elle s'en distingue encore par les carènes latérales qui, au lieu d'être anguleuses comme dans l'*OE. (Gryllus) biguttula*, sont au contraire presque droites chez cette nouvelle espèce.

Elle habite les régions basses et les hauts plateaux, car je l'ai prise aux environs du cercle de la Calle et de Constantine. C'est dans les lieux frais, humides et couverts d'herbes que j'ai rencontré, pendant les mois de mars et avril, cet OEdipode, qui n'est pas très rare. La Sicile, la France méridionale, ainsi que les environs de Paris, nourrissent aussi cette espèce.

Genus *Tetrix*, Latr. Hist. nat. des Ins., tom. 12, p. 161 (1805).

Gryllus, Linné. *Acridium*, Fabr.

38. *T. meridionalis*, Ramb. Faune entom. de l'Andal., tom. 2, p. 65 (1837).

Lucas, Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 506 (1849).

T. bipunctata (*Gryllus*), Lucas (non Linné). Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 39, N° 69 (1849).

Pendant les mois de mars et d'avril, cette espèce n'est pas rare aux environs d'Alger, particulièrement sur les versants arides et rocailleux de la Boudjaréa. Jusqu'à présent cette espèce n'avait encore été signalée que comme habitant l'Espagne méridionale, particulièrement les environs de Malaga.

39. *T. brachyptera*, Lucas et Brisout, Hist. nat. des anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 506 (1849).

T. uncinata, Lucas (non Serville), Hist. nat. des Anim. articul. in explor. scient. de l'Algérie, tom. 3, p. 39, N° 68 (1849).

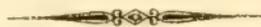
Elle est assez abondamment répandue dans l'est et l'ouest de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bône et du cercle de la Calle. C'est dans les lieux frais, humides, et couverts d'herbes, pendant les mois de mars et d'avril, que je prenais cette espèce; elle habite aussi les hauts plateaux, car elle a été rencontrée, en mai, dans les environs de Médéah.

Observations. J'avais considéré, à tort, cette espèce comme étant le *T. uncinata*, Serville, avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de son prothorax qui est fortement tuberculé, et de la carène médiane qui est plus saillante; outre que les ailes sont d'une brièveté remarquable, il est encore à noter que les jambes de derrière sont munies d'épines, et de plus ne présentent pas de membrane transparente, étroite, jaunâtre, comme cela se remarque dans le *T. uncinata*, Serville.

Elle a aussi un peu d'analogie avec le *T. bipunctata*, Linné, avec lequel elle ne pourra non plus être confondue, à cause de sa forme qui est plus courte, et par conséquent beaucoup plus ramassée, et à cause de son prothorax et de ses organes de la locomotion qui sont fortement tuberculés.

Explication des figures de la planche 8^e.

1. *Eremobia Clavelii*, mâle de grandeur naturelle; 1 *a*, la femelle de grandeur naturelle; 1 *b*, la tête et le thorax, vus de profil; 1 *c*, la tête, vue de face; 1 *d*, une antenne, grossie; 1 *e*, tibia, vu du côté interne; 1 *f*, extrémité de l'abdomen du mâle, vue en dessous; 1 *g*, extrémité de l'abdomen de la femelle, vue en dessous. 2, 2 *a* et 2 *b*, nids de l'*Acridium peregrinum*.



ÉNUMÉRATION DES COLÉOPTÈRES

TROUVÉS DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET EN CATALOGNE.

Par M. H. VON KIESENWETTER.

(1^{re} Partie.)

(Séance du 9 Avril 1851.)

Après avoir fait des excursions entomologiques pendant trois mois dans le midi de la France, surtout dans les Pyrénées orientales et centrales, et en Catalogne, je ne peux pas songer à donner un catalogue complet de la faune de ces contrées, mais j'ose espérer que les notices suivantes pourront aider l'entomologiste qui sera à même d'entreprendre un tel travail. J'ai passé sous silence quelques familles qui ont été plus récemment l'objet de travaux entomologiques détaillés, et pour cela ne semblaient pas donner lieu à des observations intéressantes, comme les Carabiques, les Lamellicornes, les Longicornes, etc., et quelques autres divisions qui, ne m'étant pas assez connues, pouvaient occasionner des erreurs.

Un assez grand nombre d'espèces était inédites. J'en donne la description, espérant qu'on ne le jugera pas mal à propos, surtout quant à la faune de Catalogne, qui semble encore peu connue, et qui sans doute est intéressante, mais j'ai cru devoir ajouter aussi les descriptions

de quelques autres espèces qui, quoique provenant d'autres contrées, se rangent pourtant dans la série à côté des premières, et dont il s'agissait de saisir les différences essentielles.

Quant aux localités, j'ai fait mes chasses à Montpellier, à Cette et à Perpignan, au commencement du mois de mai ; à Figuières, Barcelonne et au mont Serrat, du milieu jusqu'à la fin de mai ; à Perpignan, au commencement du mois de juin ; aux bains de la Preste, vallée de Prats de Mollo, au pied du Costabonne ; aux Pyrénées-Orientales, milieu du mois de juin ; au Vernet, au pied du Canigou, dans les Pyrénées-Orientales, au milieu de juin ; à Mont-Louis, aux prairies de la Cerdagne, à Puycerda en Catalogne, vers la fin de juin ; à Bagnères de Luchon, et au lac de Seculejo, commencement de juillet ; au pic du midi de Bigorre, surtout aux environs du lac d'Oncet, milieu de juillet ; à Caunterets, aux environs du lac de Gaube, et sur le Monné, près de Caunterets, vers la fin de juillet.

CARABICI.

Trechus angusticollis, Ksw., Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 218. — *Apterus, depressus, piceus, antennarum basi pedibusque testaceis, antennis apicem versus leviter crassioribus, articulo secundo quarto brevioribus, prothorace subcordato, angulis posticis obtusis, clytris ovatis, prothorace plus duplò latioribus; striatis, striis tribus primis profundioribus, interstitio tertio tripunctato*. Long. 1 3/4 lin.

Mandibulæ piceo-rufæ, apice nigræ, basi latæ, apice summo incurvæ. Labrum late emarginatum. Antennæ elongatæ, dimidio corpore longiores, apice distincte crassiores, articulo primo parum incrassato, cylindrico, secundo subcylindrico quarto brevioribus, articulis 4-10

sensim paulo brevioribus et latioribus, albido pilosellis, ultimo oblongo præcedente dimidio longiore. Oculi parum prominuli. Prothorax capite paulo latior, subcordatus, basin versus modice angustatus, basi margineque antico truncatus angulis anticis subdeflexis, obtusis, posticis obtusis, subrotundatis, canaliculatus, canalicula basin non vero apicem attingente, utrinque ad basin foveolis duabus latis rotundatis impressus. Elytra elliptica, posterius vix latiora, striis omnibus distinctis, tribus primis profundis tertia tripunctata.

Ce *Trechus* est facile à distinguer des autres par sa forme déprimée et son corselet étroit et petit, dont les angles postérieurs sont obtus. Il se trouve sous les pierres, aux bords des flaques de neiges du Quairat (pic Carré) et du pic du port d'Oô, au-dessus du lac de Seculejo. J'ai rencontré, dans les mêmes conditions, un exemplaire un peu plus petit au Pic du midi de Bigorre.

Trechus minutus, Fabr. — Commun dans la plaine et les montagnes dans le midi de la France et en Catalogne.

Trechus latebricola, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 218. — *Apterus, piceus, antennis pedibusque testaceis, antennis filiformibus, albo-pilosis, articulo secundo quarto longiore, prothorace subcordato, angulis posticis subrectis, parum prominulis, elytris ovatis punctato striatis, striis tribus primis profundioribus, extremis obsolete, tertia tripunctata.* Long. 1 $\frac{2}{3}$ lin.

Mandibulæ piceæ, longiusculæ, parum incurvæ. Labrum emarginatum, punctis impressum. Antennæ dimidio corpore longiores, apicem versus vix crassiores, articulo primo crasso, longitudine sequentis, secundo quarto longiore, tertio secundo æquali, ultimo præcedente dimidio longiore. Clypeus a fronte sulco transversali separatus.

Oculi parum prominuli. Prothorax subcordatus, antice truncatus, lateribus marginatus, ante medium dilatatus, basin versus modice angustatus, basi truncatus, angulis obtusiusculis, subrectis, haud prominulis, supra modice convexus, medio profunde canaliculatus, impressione antica obsoleta, postica magis distincta, basi utrinque foveolatus. Elytra ovata, pronoti basi plus duplo latiora, apice rotundata, apice, sutura apicem versus margineque summo dilutioribus, punctato-striata, striis tribus primis profundioribus, tertia tripunctata, reliquis plus minusve obsoletis.

Cet insecte se rapproche des *Trechus rotundatus*, *alpinus*, etc., mais il diffère par la forme du corselet. Il habite les mousses de la vallée de Prats de Mollo, dans les Pyrénées-Orientales.

Trechus distigma, Ksw. — *Apterus*, *piceo-rufus*, *antennis pedibusque testaceis*, *antennis filiformibus*, *articulo quarto-secundo vix longiore*, *pronoto leviter transverso*, *postice angustato*, *angulis posticis acute rectis*, *clytris ovatis*, *striatis*, *striis tribus primis profunde impressis*, *reliquis obsoletis*, *tertia profunde bipunctata*. Long. 1 2/3 lin.

Mandibulæ subrectæ, basi latæ, apice incurvæ. Labrum emarginatum, punctatum. Antennæ dimidio corpore longiores, apicem versus haud incrassatæ, articulo primo subelongato, cylindrico, secundo multo longiore, secundo quarto longitudine subæquali, paulo tamen brevior, tertio præcedente distincte longiore, 8-10 cylindricis, sensim paulo brevioribus, ultimo præcedente dimidio longiore, apice attenuato, rotundato. Clypeus a fronte sulco transversali separatus. Oculi parum prominuli. Prothorax leviter transversus, basi apiceque truncatus, angulis anterioribus rotundatis, posticis acutis prominulis,

lateribus marginatus, rotundatus, basin versus angustatus, supra modice convexus, canaliculatus, basi utrinque bifoveolatus, obsoleteque punctatus. Elytra ovata, prothoracis basi duplo fere latiora, apice rotundata, margine laterali inflexo suturaque apicem versus dilutioribus, sutura striisque tribus primis profundè impressis, tertia bipunctata, reliquis obsolete.

Cette espèce pourrait être rangée à côté du *Trechus palpalis*, dont elle se distingue sans peine. J'ai rencontré deux individus au bord du lac de Gaube, vers le pied du Vignemalé.

Trechus pinguis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 218.
— *Apterus, piceus, nitidus, antennis pedibusque testaceis, antennis crassiusculis, articulo secundo quarto fere longiore, elytris brevissime ovatis, latitudine summa parum longioribus, convexis, striis tribus dorsalibus distinctis, reliquis obsoletioribus et evanescentibus*. Long. 1 1/2, 1 2/3 lin.

Mandibulæ piceæ, apice incurvæ. Labrum emarginatum, punctis 5 piliferis parum profundè impressum. Antennæ crassiusculæ, dimidio corpore longiores, filiformes vel apicem versus vix conspicue crassiores, articulo primo crasso sequente longiore, secundo quarto æquali imo paulo longiore, tertio præcedente sublongiore, ultimo præcedente dimidio longiore. Oculi parum prominuli. Prothorax cordatus, antice truncatus, angulis deflexis, obtusis, lateribus marginatus, ante medium dilatatus, posterius angustatus, basi truncatus, angulis acutiusculis prominulis, supra convexus medio canaliculatus, basi utrinque foveolatus strigaque obliqua notatus. Elytra brevissime obovata, latitudine summa paulo longiora, sutura apicem versus, margine laterali inflexo, apiceque rufo-testaceis, tenue punctato striata, striis duabus primis

profundis, tertia distincta, punctis tribus profundis impressa, quarta et reliquis obsolete.

Voisin des *Trechus pulchellus* et *striatulus* de M. Putzeys; il diffère de tous les deux par sa forme courte et dilatée; d'ailleurs il s'éloigne du *striatulus* par la forme du corselet, du *pulchellus* par la sculpture des élytres. J'ai pris quelques exemplaires de cette jolie espèce au bord des petits ruisseaux, aux environs du lac de Séculéjo.

DYDISCI.

Agabus melas, Aubé. *Colymbetes fontinalis*, Stephens. Stettin. Entom. Zeit. 1848, N° 11. 334. — Chez le mâle de cette espèce, un des ongles des pieds antérieurs est armé d'une dent très visible, ce qui la rend bien facile à distinguer de l'*A. guttatus*, Paykull. Cette espèce est assez répandue par toute l'Europe. Je l'ai trouvée, avec M. Guynemer, de Paris, dans les ruisseaux qui descendent du Costabonne vers la vallée de Prats de Mollo. Elle se trouve pareillement en Suisse, dans les montagnes de l'Allemagne centrale, et en Angleterre. M. Aubé l'a reçue de Corfou.

Agabus guttatus, Paykull. — Partout dans les Pyrénées, dans les ruisseaux.

Hydroporus minutissimus, Germar. — Dans le Tech, près de la Preste.

— *Davisii*, Curtis; *borealis*, Aubé. — Le Vernet, dans un ruisseau.

— *Cerisyi*, Aubé. — Cette, dans les eaux saumâtres.

— *Aubei*, Mulsant. — Cette belle espèce a été trouvée, par M. Guynemer et moi, dans un petit ruisseau, au Vernet; elle était rare.

— *opatrinus*, Germar. — M. Guynemer a trouvé cette

espèce aux environs d'Arles, dans les Pyrénées-Orientales. Les exemplaires provenant de cette localité sont assez remarquables par les côtes élevées qu'ils présentent sur les élytres, et qui semblent indiquer une espèce distincte. Aussi M. Guynemer, qui m'a bien voulu communiquer plusieurs exemplaires, semble de cet avis, que j'ai partagé moi-même quelque temps. Mais ayant examiné une plus grande quantité d'individus de diverses localités, je me suis convaincu que ce n'est qu'une variété, peut-être locale, et qu'il y a tous les passages à la forme typique.

Hydroporus analis, Aubé. — A Cette, avec le *Cerisyi*, assez commun.

— *nivalis*, Heer. — Région alpine, auprès du lac d'Espingo.

— *flavipes*, Ol. — Dans le Tech, près des bains de la Preste.

PALPICORNIA.

Hydrochus nitidicollis, Muls. — Mont-Louis, région subalpine.

Ochthebius exsculptus, Germ. — Commun dans les Pyrénées.

— *difficilis*, Mulsant. — Pas très rare aux bords du Tet, près de Perpignan.

— *margipallens*, Latreille. — Commun avec les *O. marinus*, Paykull, *bicolor*, Germar, et *punctatus*, Steph. *hybernicus*, Curtis, dans les eaux saumâtres, près de Cette; le dernier aussi très commun près de Perpignan.

- Hydraena curta*, Ksw. Linn. Entom. iv, 425. — *Lata picea*; *antennis palpis pedibusque testacco-rufis*, *pronoto transverso*, *longitudine duplo latiore*, *punctato*, *disco oblique biimpresso*, *elytris convexiusculis*, *pronoto latioribus*, *punctorum seriebus* 18. Long. $2/3$ lin. Très rare près des bains de la Preste, sous les mousses humides.
- *nigrita*, Germ. — Bagnères-de-Bigorre, dans un ruisseau.
 - *riparia*, Kugelan. — Partout dans les Pyrénées.
 - *angustata*, Sturm. — Une certaine quantité dans un petit ruisseau près du Vernet.
 - *Sieboldii*, Rosenh. Beitrage zur Insecten-fauna Europas I. 28. (*lata*, Ksw.) — Un seul exemplaire, près de Bagnères-de-Luchon.
 - *flavipes*, Sturm. — Pas très rare, avec la précédente aussi près du Vernet, en société de l'*angustata*.

SILPHALES.

- Silpha granulata*, Ol. — France méridionale, Catalogne.
- *nigrita*, Creutzer. — Très commune dans toutes les Pyrénées, sur les chemins et sous des pierres, sur le Monné, près de Cauterets, et au pic du midi de Bigorre, tout près des neiges.
 - *lævigata*, Fab. — Pas rare au midi de la France et en Catalogne.
 - *Sowerbii*, L. Fairm. (Ann. de la Soc. entom. de Fr., 1848, p. 168); *alpicola*, Küster. Käfer Europas XVII. 27. — Quelques exemplaires, au Monné, près de Cauterets, sous des pierres, à une hauteur considérable. Cette espèce provient aussi des hautes montagnes de la Transylvanie; je possède deux exemplaires venant de

cette localité, qui ne diffèrent pas essentiellement de ceux que j'ai pris dans les Pyrénées. Il est bien curieux que cette espèce ne se soit pas rencontrée dans toute la chaîne des Alpes. En effet, elle semble y manquer, car il n'est pas vraisemblable qu'un insecte de cette grandeur ait échappé aux recherches de tant d'entomologistes. La description de Küster ne laisse pas de doute sur cette *Silpha*. Il parle de tubercules sur la tête, ce qui ne se trouve point sur la plupart de mes exemplaires, mais l'un pourtant en présente les traces. Quant à la description que M. L. Fairmaire nous donne de cette espèce, j'ajouterai que la *S. Souverbii*, quoique très voisine de la *S. opaca* pour l'extérieur, appartient pourtant à un autre sous-genre, car c'est une véritable *Silpha*, Leach; les quatre tarses antérieurs ont les quatre premiers articles dilatés en pattes spongieuses, et les hanches intermédiaires ne sont pas tout à fait approchées; la *Silpha opaca*, au contraire, se range dans le sous-genre *Phosphuga*. La grandeur de la tête de cette espèce est assez remarquable.

Genre *Bathyscia*, Schiödte.

Ce genre (*Adelops*, Tellkampff) est très peu connu jusqu'à présent, c'est pourquoi j'en donne ici les caractères, d'après Schiödte. Oversigt over det Kongelige danske Videnskabernes Selskabs Forhandling, etc. 1847, N° 6 80. -- *Specimen Faunæ subterraneæ*, pag. 11, tab. II, fig. 1 b-i.

Oculi nulli. Mandibulæ dentatæ. Maxillæ mala interiori spinulis terminata. Palpi maxillares articulo ultimo conico, acuminato. Antennæ longiores, extrorsum crassiores, articulo octavo contiguus minore. Mesosternum carinatum. Tarsi antichi 4-articulati, posteriores 5-articulati, omnes articulo primo subsequentibus haud longiore.

Genus *Cholevæ* proximum, notis tamen magui momenti ab eo distinctissimum.

Bathyscia Schiodtei, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223. — *Ovata*, parum convexa, ferruginea, griseo-pubescentis, nono antennarum articulo octavum dimidia parte superante. Long. $1/3$, $1/2$ lin.

Reliquis multo major, oblongo-ovata, apicem versus attenuata, ferruginea, fulvo pubescens. Antennæ capite prothoraceque paulo breviores, graciliores, apicem versus vix incrassatæ, articulo octavo contiguus minore, ultimo oblongo-ovato, præcedentibus duobus brevior, testaceæ. Caput deflexum, subtilissime parce pubescens, punctatumque, nitidulum. Prothorax convexus nitidulus, transversus, longitudine duplo fere latior, antrorsum angustatus, lateribus rotundatus, antice truncatus, basi late profundeque sinuatus, angulis posterioribus acutis, productis, obsolete subtiliter punctatus. Elytra basi prothorace parum angustiora, lateribus parum rotundata, apicem versus angustata, apice subtruncata, minus convexa, subtilissime transversim strigosa vel aciculata, fulvo pubescentia. Pedes testacei.

Cet insecte ressemble assez à la *B. montana*, Schiödte, mais il est en général beaucoup plus grand, et les notes indiquées serviront à le distinguer sans difficulté.

J'ai trouvé cette espèce en criblant les feuilles tombées et les mousses aux Pyrénées-Orientales, près des bains de la Preste, et aux Pyrénées-Centrales, près de Bagnères-de-Luchon, autour de la tour du Castel-Vieil.

Bathyscia Aubei, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223. — *Elongato-ovato*, lateribus subparallelis, parum convexa, ferruginea, pubescens, nono antennarum articulo octavum

dimidia parte superante, clytris stria suturali impressis, Long. ultra 1/3 lin.

Statura elongata, subparallela, antrorsum haud latiore ab affinibus facile dignoscenda. Antennæ capitis prothoracisque longitudine, minus graciles, apicem versus sensim incrassatæ, articulo octavo contiguus minore, ultimo ovato, præcedentibus duobus brevior. Caput deflexum, nitidulum, parcius pubescens. Prothorax transversus, longitudine duplo latior, antrorsum angustatus, lateribus rotundatus, antice emarginatus, basi late sinuatus, angulis posterioribus acutis productis, parùm convexus, subtiliter deuse obsolete punctatus. Elytra basi prothorace vix angustiora, lateribus subparallela, apicem versus vix angustata, apice truncata, parum convexa, sublimissime alutacea, ad suturam stria antice et postice abbreviata impressa.

Cette espèce est facile à distinguer des autres *Bathyscia*, par sa figure longue, parallèle et peu convexe, ainsi que par la strie suturale très remarquable.

Je ne connais qu'un seul individu, trouvé dans le sable du nid d'un *Pompilus*, près de Toulon, que M. Aubé a bien voulu me communiquer. J'ose dédier cette espèce à cet entomologiste distingué.

Bathyscia ovata, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223.

— *Ovata*, apicem versus valde attenuata, valde convexa, ferruginea, fulvo pubescens, nitidula, octavo antennarum articulo contiguus minore. Long. 1/4 vix 1/3 lin.

Bathyscia montana paulo minor, oblongo-ovata, apicem versus valde attenuata, ferruginea, fulvo pubescens. Antennæ vix capitis prothoracisque longitudine, crassiusculæ, testacea, apicem versus sensim incrassatæ, articulo octavo contiguus paulo minore, ultimo oblongo-ovato.

præcedentibus duobus brevior. Caput deflexum, nitidulum, omnium subtilissime parce pubescens, parce subtilissime punctatum. Prothorax transversus, longitudine duplo fere latior, antrorsum angustatus, lateribus rotundatus, antice emarginatus, basi late profundeque sinuatus, angulis posterioribus acutis, productis, obsolete parcius punctatus. Elytra basi prothorace parum angustiora, lateribus parum rotundata, apicem versus valde angustata, apice subtruncata, fulvo pubescentia, obsolete ruguloso punctata. Pedes testacei.

Ce joli petit insecte est remarquable par sa figure convexe et rétrécie postérieurement. J'ai trouvé un certain nombre d'exemplaires à Bagnières-de-Luchon, autour du Castel-Vieil, en criblant les mousses et feuilles tombées (1).

(1) Voici les espèces que je connais de ce genre :

Bathyscia Schiodtei, Ksw. — Pyrénées.

— *montana*, Schiödte. Spec. Fn. subterr. tab. 2, f. 1. Carniole. — *Ovata, convexa ferruginea, fulvo pubescens, articulo secundo palporum labialium brevissimo; nono antennarum articulo octavum dimidia parte superante*. Long. $1/3$ lin.

— *Aubei*, Ksw. — France méridionale.

— *ovata*, Ksw. — Pyrénées centrales.

— *byssina*, Schiödte. Spec. Fn. subterr. p. 10, t. 2, f. 1 a. — *Breviter ovata, valde convexa, fusco-ferruginea, fulvo pubescens, articulis palporum labialium longitudine subæqualibus: nono antennarum articulo octavum ter superante*. Long. $4/9$ lin. Carniole, dans la caverne d'Adelsberg. Le Musée d'histoire naturelle, de Berlin possède encore deux espèces de ce genre, l'une de l'Amérique septentrionale, l'autre de Sicile, de manière que je connais sept espèces de Bathyscies.

Colon murinus, Krantz. Stettin. Entomol. Zeit. 1850. N° 5, 172. 7. — Trouvé près de Beaucaire.

SCYDMÆNIDES.

Cephennium laticolle, Aubé.—Pyrénées-Orientales et centrales, mais assez rare, sous des feuilles sèches.

— *thoracicum*, Müller et Kunze.—Pyrénées centrales, environs de Bagnères-de-Luchon, plus rare que le précédent.

Scydmaenus cordicollis, Ksw. (Stirps I Schaum). — *Elongatus*, *nigro-piceus*, *nitidus*, *pubescens*, *prothorace cordato*, *elongato*, *basi bipunctato*. *Elytris oblongo-ovatis*, *lævibus*, *basi utrinque uni-impressis*. *Antennis pedibusque testaceis*. Long. 1/2 lin.

Caput læve, fronte convexa. Antennæ testaceæ, capite prothoraceque parum longiores, extrorsum crassiores, articulis tribus ultimis majoribus, nono et decimo transversis, ultimo elongato-acuminato, articulo octavo contiguus minore. Prothorax magnus, convexiusculus, latitudine longior, lateribus ante medium valde rotundatis, basi versus constrictus, nitidus haud punctatus, tenuissime pilosus, basi punctis duobus minutis impressus. Elytra elongato-ovata, prothorace parum latiora, medio leviter ampliata, haud punctata, griseo-pubescentia; basi utrinque ad scutellum foveola longitudinali satis profunda impressa. Pedes ferruginei, femoribus clavatis, tibiis anticis a medio inde apicem versus subincrassatis.

Ce *Sydmaenus* ressemble au *Sc. pusillus*, dont il diffère par les élytres non ponctuées, la couleur plus claire des antennes et des pieds, par la forme du prothorax, et surtout par sa taille très allongée, ce qui le fait distinguer aussi sans peine de chaque autre espèce voisine.

Scydmaenus elongatus, Müller et Kunze. — Un exemplaire, près des bains de la Preste.

Scydmaenus Schiodtei, Ksw. (Stirps 3 Schaum). — *Testaceus, nitidus, pubescens, prothorace subcordato, basi quadrifoveolato, clytris oblongo-ovalibus, antennarum articulis ultimis quatuor globosis*. Long. $3/4$ lin.

Scydmaeno oblongo similis at multo minor, totus testaceo-rufus. Caput rotundatum, oculis minutis parum prominulis. Antennæ validiusculæ, capite prothoraceque parum longiores, articulis primis subcylindricis, septimo præcedentibus paulo majore, quatuor ultimis distincte crassioribus, octavo, nono et decimo transversis, ultimo ovato, subacuminato. Prothorax subcordatus, latitudine haud longior, pilosus, dorso parum convexus, ante basin quadrifoveolatus, foveolis linea transversa impressa conjunctis. Elytra subovalia, elongata, basi prothoracis latitudine, medio prothorace duplo fere latiora, basi utrinque impressa. Pedes graciliores, femoribus clavatis.

Plus petit que le *S. oblongus*, rouge, antennes plus longues, plus grêles, corselet plus petit, les impressions à sa base différentes. Cette espèce est remarquable par la forme du dernier article des palpes qui, moins grêle que dans les espèces voisines, fait un passage assez sensible à la forme des coupes 5 et 6 de Schaum. J'ai trouvé quatre exemplaires de ce Scydmaène dans la vallée de Prats-de-Mollo, aux environs de la Preste, en criblant les feuilles tombées.

Scydmaenus Læwii, Ksw. (Stirps 4 Schaum). — *Rufus, nitidus, parcius pubescens, prothorace subquadrato, subhirto, basi distincte transversim impresso, antennis articulis quatuor ultimis crassioribus*. Long. $3/4$ lin.

Caput rotundatum, nitidum, pilosulum. Antennæ ca-

pite prothoraceque paulo longiores, articulis quatuor ultimis distincte non tamen abrupte crassioribus, articulo septimo antecedentibus majore, sequentibus distincte minore, octavo, nono et decimo subcylindricis, longitudine latioribus, ultimo oblongo-ovato, apice acuminato. Prothorax subquadratus, basin versus vix angustatus, lateribus postice subsinuatus, ante basin transversim distincte impressus in impressione foveolatus, rufus, griseo-pilosus. Elytra ovata, prothorace in medio duplo latiora, basi utrinque foveolata, lævia parce subtiliter griseo-pubescentia. Pedes femoribus leviter clavatis.

Cette espèce se range dans la coupe du *S. Motschulskii*, la couleur, ainsi que la forme et l'impression du prothorax servent à la distinguer sans peine. Je n'ai pas remarqué de différences sexuelles. Elle doit être placée dans le voisinage du *Scydm. Motschulskii*, Sturm.

J'ai dédié cette espèce à M. Læw, diptérologiste célèbre (1).

Scydmænus Ferrarii, Ksw. (Stirps 4 Schaum). — *Rufus, nitidus, parcius pubescens, prothorace subcordato, hirto, antennis articulis ultimis quatuor abrupte crassioribus*. Long. 2/3 lin.

(1) J'ai trouvé en Carniole une espèce qui se rapproche encore bien plus du *S. Motschulskii*. Elle lui ressemble excessivement pour la grandeur et la forme, mais la couleur est un rouge testacé, et les antennes du mâle sont beaucoup plus longues, et c'est surtout le huitième article qui est relativement beaucoup plus long et plus grêle. Je ne connais que trois exemplaires dans les collections du Musée de Copenhague, de M. Schaum et de moi-même. M. Schaum a donné à cette espèce le nom de *Kiesenwetteri*.

Antennæ capite prothoraceque longiores, graciliores, articulis quatuor ultimis abrupte crassioribus, articulo septimo præcedentibus vix crassiore, articulis octavo, nono et decimo globosis, ultimo ovato, apice acuminato. Prothorax pilosus, subquadratus, basin versus leviter angustatus, basi transversim subimpressus, foveolatus. Elytra ovata, basi prothorace vix, medio dimidio latiora, basi utrinque bifoveolata, lævia, longius fortiusque griseo-pubescentia. Pedes femoribus clavatis.

Cette espèce ressemble un peu au *S. Læwii*, mais elle en diffère pourtant essentiellement. Elle est beaucoup plus petite, les élytres sont plus étroites, le duvet est plus fort et plus long, les antennes sont plus grêles, les derniers articles un peu plus forts. On pourrait être tenté de placer cette espèce dans la coupe du *Scydm. pubicollis*, et, en effet, elle semble y faire un passage ; pourtant je crois qu'il vaut mieux la ranger à côté du *Læwii*. Ce Scydmène se trouve aux Pyrénées-Orientales, dans la vallée de Prats-de-Mollo. Je l'ai pris en criblant les feuilles tombées.

Je donne à cette espèce le nom de mon aimable correspondant, le comte Ferrari, de Linz, naturaliste zélé et qui a bien mérité de l'entomologie de son pays.

Scydmænus hirticollis, Müller et Kunze. — Assez commun au bord de la mer, près de Perpignan.

Scydmænus tritonus, Ksw. (Stirps 4 Schaum). — *Piceus, nitidus, pubescens, prothorace subquadrato, parum convexo, basi obsolete transversim impresso et foveolato, elytris lævibus, antennis gracilibus, articulis ultimis tribus abrupte crassioribus*. Long. 1/2 lin.

Antennæ capite prothoraceque parum longiores, graciliores, articulo octavo præcedentibus haud crassiore, ultimis tribus abrupte majoribus, nono et decimo trans-

versis, ultimo ovato apice acuminato. Prothorax pilosus, subquadratus, basin versus haud angustatus, basi obsolete transversim impressus et foveolatus. Elytra ovata basi prothorace vix, medio dimidio latiora, basi utrinque longitudinaliter uni-impressa, omnium subtilissime parce griseo-pubescentia. Pedes concolores, femoribus apicem versus clavatis, tibiis anterioribus linearibus apice intus curvatis.

Voisin du *S. Wetterhalii*, Gyll.; *quadratus*, Müller et Kunze, mais plus petit et facile à distinguer par les antennes plus grêles, le corselet plus petit et moins convexe, et surtout par la conformation des tibias antérieurs. Cette espèce habite les prairies auprès du bord de la mer, dans les environs de Perpignan. Je l'ai trouvée en certaine quantité entre les herbes courant sur la terre humide.

PSELAPHII.

Ctenistes palpalis, Reich. — Perpignan.

Pselaphus longipalpis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Rufus, nitidus, prothorace valde elongato, subcylindrico, antrorsum angustato, palporum maxillarium articuli tertii pedunculo clava duplo longiore*. Long. ultra 1 lin.

Rufus, nitidus. Caput elongatum, fronte sulcatum vertice canaliculatum. Palpi maxillares valde elongati, articulo tertio curvato pedunculo longissimo clava duplo vel plus duplo longiore. Prothorax latitudine duplo longior, convexus, lateribus leviter rotundatus, antrorsum et basin versus parum angustatus, lævis. Elytra prothorace paulo breviora, apicem versus dilatata, sutura carinulisque duabus, exteriori obsolete, longitudinalibus in elytrorum disco elevatis. Abdomen dilatatum, lateribus angulatum, basi griseo pilosum.

C'est une espèce bien curieuse, dont les différences sont très remarquables, et qui semble très rare. J'en ai pris quelques exemplaires dans la vallée du Tet, au-dessus de la Preste, sous les mousses et feuilles sèches.

Bryaxis sanguinea, Fabricius.

— *Helferi*, Schmidt.

— *impressa*, Panzer. — Ces trois espèces sont assez communes dans les prés au bord de la mer, près de Perpignan.

Tychus Ibericus, Motsch. — Un exemplaire, près de Beaucaire.

Bythinus Mulsantii, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Oblongus, convexiusculus, rufo piccus, pronoto subcordato lævi. Mas: antennarum articulo primo intus in dentem acutum producto, femoribus omnibus muticis incrassatis, tibiis anticis dentatis.* Long. $3/4$ lin.

Oblongus, subconvexus. Caput rugulosum, fronte utrinque foveolata, transversim sulcata. Antennæ capitis prothoracisque longitudine, articulo primo maris apice in unguiculum acutum intus producto, articulo secundo sequentibus majore, intus subangulato, articulis duobus primis feminae simplicibus. Prothorax convexus basin versus angustatus, lævis, basi linea semi-circulari impressus. Elytra subconvexa basi longitudinaliter impressa, parce obsolete punctata. Femora omnia maris incrassata; tibiæ antiçæ maris intus denticulatæ.

Cette espèce appartient à la coupe du *B bulbifer*, Reich., dont elle diffère par la couleur, la grandeur, et par les caractères sexuels chez le mâle. Le second article des antennes de celui-ci est considérablement plus grand que

les suivants, et offre à son extrémité antérieure et interne une très petite saillie angulaire, de manière qu'on pourrait le ranger près du *B. Erichsonii*, Ksw. Küster, Käfer Europas xvi. 99, dont les deux premiers articles des antennes des mâles sont prolongés en dedans. Plusieurs exemplaires, mâles et femelles, sous les mousses et feuilles sèches, près de la Preste.

STAPHYLINI,

Myrmedonia canaliculata, Payk. — Partout en France et en Catalogne.

Falagria thoracica, Curtis. — Un exemplaire, près de la Preste.

Ocalea castanea, Erichson. — Au mont Serrat, au bord d'un ruisseau. Cette espèce est très répandue à ce qu'il paraît; je l'ai prise dans l'Allemagne septentrionale, centrale et méridionale, et reçue de M. Schiödte, qui l'a trouvée au bord de la mer, près de Copenhague. M. L. Fairmaire l'a aussi rencontrée sous des feuilles sèches, près d'Orléans.

— *decumana*, Erich. — J'ai trouvé quelques exemplaires de cette espèce, dont Erichson ne connaît pas avec certitude la patrie, près de Montpellier, au bord d'une eau peu courante. Je la tiens aussi de M. Mulsant, qui l'a trouvée près de Lyon.

— *concolor*, Ksw. Küster Käf. Europ. — J'ai trouvé un exemplaire de cette espèce, que d'ailleurs je possède de Dresde, dans un ruisseau descendant du mont Saint-Pierre, près de Mont-Louis. Elle habite les mousses qui sont sous la surface de l'eau, ou au moins entièrement mouillées.

Calodera longitarsis, Erich. — Très commune partout, aux bords des eaux douces et salées, en France et en Catalogne, Barcelonne, Mont-Serrat. Elle n'est pas rare en Sicile, à ce qu'il semble.

— *rubicunda*, Erich. — Quelques exemplaires, au bord du Tet, près de Perpignan.

Tachyusa constricta, Erich. — Assez commune en France et en Catalogne.

— *coarctata*, Erich. — Très commune avec la précédente.

— *balteata*, Erich. — Presque aussi commune que les précédentes, surtout aux bords sablonneux des rivières, en France et en Catalogne.

— *serialis*, Erich. — Beaucoup plus rare que la précédente. Perpignan, Mont-Serrat et Gironne, en Catalogne.

— *atra*, Grav. — Peu commune au bord du Tet, près de Perpignan.

Tachyusa sulcata, Ksw. Stett. Entom. 1850, p. 218. — *Nigra, subopaca, subdepressa, subtilissime cinereo pubescens, prothorace subquadrato, basin versus angustato, profundè canaliculato, abdomine densius punctulato, pedibus piceis.* Long, 1, 1 1/4 lin.

Nigra, subopaca, subtilissime cinereo-pubescens. Antennæ capite prothoraceque longiores, minus tenues, apicem versus vix incrassatæ, piceæ, basi dilutiores. Caput prothoracis latitudine, orbiculatum, basi constrictum, fronte in mare late canaliculata, in femina depressa. Prothorax elytris paulo angustior, latitudine vix brevior, basin versus angustatus, lateribus leviter rotundatus; angulis anterioribus rotundatis, deflexis, posterioribus obtusis, depressus, fortius late canaliculatus. Elytra

prothorace parum longiora. Abdomen elytris fere latius, apicem versus subdilatatum, distincte densius punctulatum. Pedes minus graciles, plus minusve dilute picei; tarsi testaceis.

Cette espèce a parfaitement l'habitus d'une *Homalota* de la coupe de l'*H. callicera*, par exemple, mais le premier article des tarsi postérieurs est visiblement aussi long que les deux suivants. Il est impossible de la confondre avec une autre *Tachyusa*.

J'en ai pris un seul individu au bord de la mer, près de Perpignan, sous les débris rejetés par la mer. Elle se montrait plus fréquente au Lido, près de Venise, dans les mêmes localités. Elle a aussi été trouvée en Dalmatie.

Homalota umbonata, Erich. — Au bord des eaux, à Perpignan, au Mont-Serrat, dans toute la chaîne des Pyrénées.

Homalota Reyi, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 218.

— *Nigra, nitida, elytris pedibusque fusco-testaceis, antennis validis, prothorace elytris angustiore, subquadrato, disco leviter foveolato, abdomine parce subtiliter punctato, sublevigato.* Long. 1 3/4-2 lin.

Mas : *Abdominis segmento quinto dorsali carinulis duabus leviter curvatis apice conniventibus insignis.*

Homalotæ umbonatæ affinis, at major et elytris latioribus. Nigra, subnitida, tenuiter subtiliterque griseo-pubescentis. Antennæ capite prothoraceque longiores, validæ, apicem versus sensim incrassatæ, articulis 4-10 subcylindricis, crassitie paulo brevioribus, ultimo oblongo-acuminato, præcedentibus duobus paulo longiore, nigre unicolores. Palpi maxillares nigro-picei, labiales testacei. Caput prothorace parum angustius, subtiliter punctulatum. Prothorax elytris dimidio angustior,

latitudine paulo brevior, basin versus vix angustatus, angulis omnibus rotundatis, basi subtruncatus, subdepressus, subtiliter punctatus, basi medio obsolete impressus. Elytra prothorace sesqui longiora, depressa, confertissime minus subtiliter punctata, testacea, margine exteriori et sutura fuscescente. Abdomen supra vage subtiliter punctatum, lævigatum. Pedes testacei; tarsi elongatis.

La différence de sexe est très marquée chez le mâle : on voit sur le cinquième segment abdominal deux lignes élevées, en forme de carènes, légèrement arquées, qui entourent un espace un peu relevé, légèrement déprimé au milieu, en forme de cœur allongé.

Au bord d'une source, au pied du Mont-Serrat, et dans la mousse trempée d'eau, au bord des torrents et ruisseaux des Pyrénées-Orientales, près de la Preste.

M. Rey a trouvé cette espèce aux environs de Lyon, à ce que je crois, et m'en a communiqué une paire. Je me permets de la dédier à cet entomologiste distingué (1).

(1) J'ajoute ici la description de deux espèces d'*Homalota* que j'ai trouvées en Carniole :

Homalota granigera, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 218, — *Lincaris, nigra, nitida, antennis validioribus, piceis, basi rufis, pedibus testaceis, prothorace transversim subquadrato, longitudinaliter biimpresso, elytris prothorace paulo longioribus, brunneis, subtiliter obsolete punctulatis, subtilissime pubescentibus, abdomine lævigato, segmento sexto distincte granulato*. Long. 2 lin.

H. graminicole affinis, nigra, nitida, tenuissime pubescens, abdomen apicem versus griseo pilosellum. Antennæ capite prothoraceque paulo longiores, subvalidæ, articulo tertio secundo aequali, reliquis apicem versus sensim paulo crassioribus et brevioribus, ultimo præcedentibus

- Homalota pavens*, Erich. — Au bord des ruisseaux, près des bains de la Preste.
- *labilis*, Erich. — Au bord des eaux. Assez commune près de Perpignan et Montpellier, se trouve aussi sur le Mont-Serrat.
- *velata*, Erich. — Quelques exemplaires, au bord du Têt, près de Perpignan.
- *elongatula*, Grav. — Commune en divers endroits, en France et en Catalogne.

duobus aequali, oblongo-ovato, obscuro-piceæ, basi rufæ. Caput prothorace angustius, basi vix constrictum, rotundatum subtiliter punctatum. Prothorax elytris parum angustior, subquadratus, latitudine brevior, basi leviter rotundatus, angulis omnibus obtusis, subtiliter parce punctatus, basin versus obsolete longitudinaliter biimpessus. Elytra prothorace paulo longiora, depressa, confertim subtiliter et obsolete punctulata, subtilissime pubescentia, testaceo-brunnea, circa scutellum vix infuscata. Abdomen parallelum, lævigatum, segmento quinto granulis parvis obsolete adperso, sexto distincte crebre granulato, apicem versus utrinque granulo majore, margineque apicali elevato insignis.

Cette espèce doit être rangée dans la division de l'*Homalota graminicola*.

Je possède un seul exemplaire, trouvé dans les Alpes de la Carniole. C'est un mâle, la femelle m'est inconnue.

Homalota hypnorum, Ksw. Stett. entom. Zeit. 1850; p. 219. — *Linearis*, *nigra*, *nitida*, *antennis piceis*, *basi pedibusque testaceis*, *prothorace transversim subquadrato*, *basi foveolato*, *elytris prothorace paulo longioribus brunneis*, *crebre punctulatis*, *abdomine antice punctulato*, *apice lævigato*. Long. 1 2/3 lin.

Linearis, subconvexa, nigra, nitida, pube minus tenui parcior, omnino non sericante vestita. Antennæ capituli prothoracisque longitudine, validiores, apicem versus

Homalota torrentum, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 219. — *Linearis, depressa, nigra, antennarum basi pedibusque obscure testaceis, subtiliter griseo pubescens, fortius dense punctata; abdomine sublævigato; prothorace transverso elytris paulo angustiore, disco late excavato*. Long. 1 1/4, 1 1/2 lin.

Mas: Fronte profundè excavata, prothorace latius profundius excavato, segmento sexto dorsali subtiliter granulato insignis.

Nigra, subopaca, subtiliter griseo-pubescens. Antennæ

incrassatæ, articulo tertio secundo paulo longiore, articulis 4-10 sensim brevioribus et crassioribus, crassitie brevioribus, ultimo oblongo-ovato, apice acuminato, præcedentibus duobus longitudine fere æquali, piceæ, basi testaceæ. Caput prothorace angustius, basi constrictum, convexum, parce subtilissime punctulatum, ore testaceo. Prothorax elytris parum angustior, longitudine latior, subquadratus, antrorsum vix angustatus, lateribus leviter rotundatus, basi apiceque subtruncatus, angulis omnibus obtusis, transversim convexus, subtiliter confertim punctatus, basi foveolatus vel canaliculatus. Elytra prothorace longiora, brunnea vel fusca, minus nitida, dense punctata. Abdomen subnitidum, segmentis anterioribus crebrius, minus subtiliter punctulatis, penultimis et ultimo lævigatis. Pedes testacei.

Encore une espèce voisine de l'*Homalota graninicola*, mais qui pourtant offre aussi de l'analogie avec l'*H. socialis*. De même au premier regard elle ressemble à la *granigera*, Ksw., mais celle-ci diffère par l'abdomen entièrement lisse.

Le sixième segment dorsal est très légèrement échancré chez le mâle.

Je possède dans ma collection six exemplaires des Alpes de Carniole. Elles ont été prises sous la mousse.

capite prothoraceque paulo longiores, apicem versus leviter incrassatæ, nigræ vel nigro-piceæ, articulis 4-10 obconicis, sensim brevioribus et crassioribus, longitudine crassioribus, ultimo ovato, apice obtuse acuminato. Caput parce subtiliter punctatum, fronte in mare late profundeque excavata, in femina leviter convexo. Prothorax elytris paulo angustior, latitudine brevior, subquadratus, basin versus vix angustatus, lateribus parum rotundatus, angulis omnibus obtusis, fortius parcius punctatus, subscaber, fovea discoidali in femina minore basin versus sita, in mare magna excavatus, prothorax maris in hac fovea præterea obsolete longitudinaliter trisulcatus. Elytra prothorace longiora, nigra, minus subtiliter, densius punctata, scabriuscula. Abdomen nitidum, sublævigatum, segmentis anterioribus parce subtilissimeque punctulata, sexto in mare subtilissime granulato, parce tenuiter pubescens. Pedes obscure testacei vel picei.

Cette espèce remarquable tient à peu près le milieu entre l'*H. linearis* et l'*H. incana*. Elle sera facile à reconnaître par sa forme déprimée, sa sculpture singulière, par le prothorax largement excavé, etc.

Elle vit dans les mousses humides des torrents et ruisseaux des Pyrénées, surtout dans la partie orientale. Je l'ai trouvée près des bains de la Preste et du Vernet, et sur le mont Saint-Pierre, près de Mont-Louis, ainsi qu'aux environs de Bagnères-de-Luchon.

Homalota circellaris, Erich. — Elle n'est pas rare dans la chaîne des Pyrénées (1).

(1) Je donne à cette occasion la description d'une espèce voisine, trouvée en Allemagne :

Homalota tabida, Ksw. Entom. Zeit. 1850, p. 219. — *Linearis*, *testacea*, *subopaca*, *subtilius pubescens*, *capite abdomineque fuscis*; *prothorace suborbiculato*, *obsolete ca-*

Homalota myops, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 219. — *Aptera*, rufo testacea, nitida, abdomine ante apicem infuscato, prothorace suborbiculato, basi foveolato, elytris prothorace brevioribus, abdomine sublevigato. Long. 1 lin.

Angusta, fere rufo, vel piceo-testacea. nitida, subtiliter parce pubescens. Antennæ capitis prothoracisque longitudine, apicem versus incrassatæ, validiusculæ, totæ testacæ. Caput prothorace parum angustius, oblongum, basi constrictum, subtilissime punctulatum. Oculi

naliculato, elytris prothorace brevioribus, dense ruguloso-punctatis, abdomine parallelo, segmentis primis dense, posterioribus parce punctatis. Long. 1 lin.

Angusta, linearis, testacea, subopaca, subtilius griseo-pubescens. Antennæ tenues, apicem versus leniter incrassatæ, capite prothoraceque multo breviores, dilute testacæ, apicem versus vix obscuriores. Caput prothoracis latitudine, orbiculatum, fuscum, ore testaceo, subtiliter minus dense punctatum. Prothorax longitudine paulo latior, lateribus et basi leviter rotundatum, antice truncatum, angulis omnibus rotundatis, supra leviter convexus, obsolete canaliculatus, subtiliter dense punctatus, pubescens. Elytra depressa, prothorace breviora, dense punctata, interstitiis subrugulosis. Abdomen elongatum, fuscum, apice testaceum, segmentis primis dense, posterioribus parce punctatis. Pedes testacei.

Ressemble encore un peu, par sa couleur et sa figure, à l'*H. circellaris*, mais elle a des ailes, la forme est plus parallèle, ses antennes sont plus courtes et plus grêles, la tête est plus large et plus globuleuse. Il n'y a pas, dans l'ouvrage d'Erichson, de description qui convienne à cette espèce. L'*H. melanocephala* (Heer Fauna Helv. 1, pag. 331. 27.) semble avoir quelques analogies avec la nôtre, pourtant elle est différente.

Cette espèce a été trouvée par M. de Bruck à Elberfeld.

minuti, obsoleti. Prothorax elytrorum latitudine, longitudine parum angustior, basi apiceque subtruncatus, lateribus rotundatus, basin versus angustatus, convexus, basi foveolatus. Elytra prothorace dimidio breviora, basi coarctata, confertim punctulata. Abdomen ante apicem infuscatum, sublævigatum, segmentis anterioribus subtiliter vage punctulatis. Pedes testacei.

Mas. Elytrorum angulo apicali interno oblique exciso, suturæ apice in plicam elevato, abdominis segmento dorsali penultimo tuberculis duobus altero ante basin altero in apice insignis.

Voisine de l'*Homalota circellaris*. Elle diffère de cette espèce par la convexité du corps en général, et surtout des élytres, par l'absence de toute pubescence, la ponctuation de l'abdomen, par les élytres courtes, et enfin par les caractères sexuels du mâle.

J'ai trouvé un certain nombre d'individus sous la mousse et les feuilles sèches, aux environs des bains de la Preste.

Homalota brunnea, Fab. — Montpellier, Mont-Serrat.

— *socialis*, Payk. — Pyrénées-Orientales.

— *fungi*, Graven. — Pyrénées-Orientales.

Oxyptera opaca, Gr. — Elle semble répandue par toute la France méridionale, la chaîne des Pyrénées, et en Catalogne; mais je ne l'ai trouvée que rarement.

— *helvola*, Erich. — Pyrénées-Orientales.

— *corticina*, Erich. — Un seul exemplaire, près de Montpellier.

Aleochara rufipennis, Erich.; *bipunctata*, Erich.; *nitida*, Grav. — Ces trois espèces se trouvent aux environs de Montpellier.

Aleochara rufitarsis, Heer. — Cette espèce se trouve partout sur les points élevés des Pyrénées, au bord des flaques de neiges. Elle semble assez commune.

— *obsurella*, Grav. — Au bord de la mer, près de Perpignan.

Euryusa linearis, Mark. (1). — Un seul exemplaire, près de Montpellier.

Phytosus spinifer, Curtis. — Avec l'espèce précédente, sous les débris rejetés par la mer.

(1) Voilà la description d'une nouvelle espèce :

Euryusa brachelytra, Ksw. — *Testacca*, *punctulata*, *prothorace lato*, *angulis posticis obtusis*, *elytris prothorace angustioribus*, *dimidio brevioribus*.

Tota confertim punctulata, pube tenui flavescente vestita, fusco-testacea, abdomine medio infuscato. Antennæ capite prothoraceque vix longiores, apicem versus sensim incrassatæ, articulo tertio secundo paulo longiore, 5-10 longitudine subæqualibus, transversis, subcylindricis, ultimo præcedentibus duobus longitudine subæqualibus, transversis, subcylindricis, ultimo præcedentibus duobus longitudine subæquali, ovato, apice acuminato, ferrugineæ, articulo ultimo dilutiore. Caput fronte convexa. Prothorax elytris paulo latior latitudine dimidio brevior, lateribus rotundatus, apicem versus magis, basin versus minus angustatus, angulis omnibus obtusis, apice truncatus, basi leviter bisinuatus, supra leviter convexus, margines versus subexplanatus. Elytra prothorace dimidio breviora, depressa, minus subtiliter ruguloso-punctulata. Abdomen longius pubescens.

Cette *Euryusa* est voisine de l'*E. sinuata*, mais la ponctuation est plus forte, les antennes sont plus longues, leur dernier article est plus petit, et surtout les élytres sont beaucoup plus courtes. Je possède cinq exemplaires provenant de la Styrie.

Pronomœa rostrata, Erich. — Pyrénées-Orientales, la Preste, le Vernet.

Myllœna intermedia, Erich. — France méridionale, Catalogne (Mont-Serrat).

— *gracilis*, Heer. — Pyrénées-Orientales, la Preste.

Conurus pubescens, Grav. — Pyrénées-Orientales.

— *lividus*, Erich. — Mont-Serrat.

Tachyporus saginatus, Erich. — Mont-Serrat.

Tachinus fimetarius, Fabr. — Pyrénées-Orientales.

Staphylinus cæsareus, Cederh. — Environs de Puycerda, en Catalogne.

Staphylinus rupicola, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 219 (Fam. viii Erichson Gen. et Sp. Staph.). — Niger, capite prothoraceque æneis fulvo pubescentibus, elytris pedibusque rufis, femoribus basi infuscatis, antennis rufo-piccis, scutello atro-tomentoso, abdominis segmentis anterioribus cinereo-sericeo maculatis. Long. 6 lin.

Niger, capite prothoraceque supra æneis. Antennæ capite parum longiores, articulo tertio secundo æquali, sequentibus transversis, obconicis, ultimo transverso, apice emarginato et inferne acuminato, validæ, rufo piceæ. Palpi rufo picci. Caput prothorace parum angustius, subquadratum, supra subdepressum, densius punctatum, parce fulvo-pubescentis, linea media longitudinali lævi, subtus nigrum. Prothorax elytris paulo angustior, latitudine vix brevior antrorsum vix angustatus. lateribus subrectis, basi cum angulis posterioribus rotundatus, apice truncatus, angulis anterioribus rectis, convexiusculus, densius punctatus, fulvo pubescens, linea media longitudinali lævi antrorsum evanescente. Scutellum macula magna atro-holosericea. Elytra prothorace vix longiora, subtiliter crebre punctata. rufa, fulvo-pu-

bescentia. Abdomen breviter subtilissime nigro tomentosum, segmentis anterioribus basi cinereo-sericeo maculatis, interrupto-subfasciatis, subtus segmentis anterioribus lateribus utrinque fascia abbreviata cinereo-sericea.

Pectus nigrum cinereo pubescens. Pedes rufi; coxis omnibus et femoribus basi nigris.

Ce *Staphylinus* est très voisin du *S. latebricola*, Grav., mais il est plus large en général, les antennes sont plus longues et considérablement plus fortes, le troisième article des antennes n'est pas, ou presque pas plus long que le quatrième, la ponctuation de la tête et du corselet est plus fine, et les taches grisâtres dont les derniers segments du *latebricola* sont ornés, manquent dans notre espèce. J'en ai trouvé trois exemplaires dans la vallée de la Preste, sous des pierres. Quelques autres ont été pris par M. Guynemer.

Nota. Le *S. meridionalis*, Rosenh. Beitrage zur Insecten fauna Europa's 1. 12, doit être une espèce bien différente de la nôtre, mais je ne le connais pas en nature.

Ocypus olens, Fab. — Partout en France et en Catalogne.

— *cyaneus*, Fabr.; *similis*, Fabr.; *cupreus*, Fabr. —
Pyrénées-Orientales.

Philonthus splendens, Fab.; *laminatus*, Creutz. — Perpignan.

— *laevicollis*, Boisd. et Lacord. — Çà et là dans les parties élevées des Pyrénées, surtout au bord de la neige.

Philonthus Pyrenaeus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 219. — *Prothoracis seriebus quadripunctatis, niger, nitidus, elytris viridi-nigris capite prothorace angustiore, suborbiculato.* Long. 3 l/4 lin.

Habitus et statura omnino *Philonthi varii*, *Philontho frigido*, Ksw. major, niger, nitidus, capite prothoraceque

politis, elytris nigris vel viridi-nigris, nitidis. Antennæ capitis prothoracisque longitudine, articulo tertio secundo parum longiore, articulis 4-10 sensim paulo brevioribus, obconicis, crassitie vix longioribus, ultimo oblongo, ovato, leviter emarginato inferne subacuminato, nigræ. Palpi nigri. Caput prothorace minus et angustius (inajus tamen quam in vario) suborbiculatum, punctis inter oculos utrinque duobus, supra oculos punctis nonnullis impressus. Prothorax basi fere elytrorum latitudine, latitudine haud brevior, antrorsum vix angustatus, lateribus rectis, basi cum angulis posterioribus rotundatus, angulis anterioribus deflexis, seriebus dorsalibus punctis quatuor impressis compositis. Scutellum nigrum punctulatum. Elytra prothoracis longitudine, minus dense subtilius punctata, subtilissime parce griseo-pubescentia. Abdomen subtiliter parce punctatum, apicem versus sensim angustatum. Pedes nigri; coxis intermediis approximatis; tibiis omnibus spinulosis.

Ce *Philonthus* tient le milieu entre le *varius* et le *frigidus*. Il diffère du premier par les élytres noires, très peu verdâtres, par la tête un peu plus grande, et surtout par la pubescence qui est très fine et rare. Il se rapproche encore plus du second, dont la manière de vivre est tout à fait la même, mais les antennes sont plus longues, les élytres plus larges, à ponctuation plus serrée et plus fine, et l'abdomen est rétréci postérieurement. Commun dans les Pyrénées-Orientales et Centrales, au bord des neiges.

Cette espèce est le *P. Janthinipennis*, Hochhuth, die Staphylinen fauna des Caucasus, 122; c'est aussi, selon Hochhuth, le *P. Janthinipennis*, Kolenati, Melcematologia entomologica. III. 19. 72. Les exemplaires du Caucase, que je tiens de M. Hochhuth, ressemblent à ceux que j'ai pris aux Pyrénées. Mais comme la description de M. Kolenati ne

permet pas de reconnaître l'espèce qu'il a voulu désigner, et que j'ai reçue moi-même, ainsi qu'Erichson, des mains de M. Kolenati des exemplaires du *P. atratus* pour son *Janthinipennis*, ce nom me semble encore très douteux, et j'ai donné provisoirement à mon insecte le nom de *Pyrenæus*.

Philonthus nitidus, Fabr. — Commun, sous des pierres, près du lac de Gaube, au pied du Vignemale.

— *xantholoma*, Grav. — Au bord de la mer, près de Perpignan.

— *fmietarius*, Grav. — Quelques exemplaires, au Mont-Serrat.

— *æneus*, F. (1). — Commun partout.

(1) Je possède un *Philonthus* qui est très voisin du *P. æneus*, mais qui pourtant est une espèce à part, en voilà la description :

Philonthus ærosus, Ksw. — *Niger*, *subnitidus*, *capite*, *prothorace elytrisque nigro-æneis*, *capite suborbiculato*, *abdomine creberrime punctulato*, *cinereo-pubescente*. Long. 4 lin.

Niger, *capite*, *prothorace elytrisque subæneis*, *minus nitidis*. *Antennæ capite prothoraceque paulo longiores*, *articulo tertio secundo longiore*, 4-10 *obconicis*, *sensim paulo brevioribus*, *vix tamen crassioribus*, *penultimis vix transversis*, *ultimo subovato*, *apice emarginato*, *et inferne acuminato*, *totæ nigræ*. *Caput in utroque sexu prothorace subangustius*, *suborbiculatum*, *supra oculos vage fortiter punctatum*, *inter oculos punctis 4 transversim positis impressum*. *Prothorax elytris vix angustior*, *latitudine paulo brevior*, *antrorsum subangustatus*, *lateribus subrectis*, *apicem versus subrotundatis*, *basi leviter subrotundatus*, *apice truncatus*, *angulis anterioribus deflexis obtusis*, *parum convexus*, *seriebus dorsalibus punctis 4 compositis*, *lateribus punctis præter marginalia 3-5 im-*

- Philonthus sordidus*, Grav. — France méridionale.
- *rufimanus*, Erich. — Commun au bord du Tet, près de Perpignan.
- *ebeninus*, Grav. — En France et en Catalogne.
- *rubidus*, Erich. — Pas rare au bord du Tet, près de Perpignan.
- *quisquiliarius*, Gyll., et *nigrita*, Grav. — Perpignan.
- *fulvipes*, Fabr. — Au bord du Tet, près Perpignan.
- *salinus*, Ksw. — En quantité sous les herbes rejetées par la mer, près de Perpignan.
- *dimidiatipennis*, Erich. — Dans les marais au bord de la mer, à Perpignan.
- *pruinosis*, Erich. — Très commun, avec le précédent.
- *sericeus*, Holme. — Assez rare sous les herbes rejetées par la mer, près de Perpignan.
- *filum*, Ksw. Küster, Käfer Europäen xvii. 19. Rare.

pressis, punctis omnibus subtilibus. Scutellum nigrum, punctulatum, griseo-pubescens. Elytra prothorace paulo longiora, subtiliter satis dense punctata, pube brevi, subtili grisea vestita. Abdomen creberrime subtiliter punctulatum, griseo-pubescens, pube subtiliore, breviora, crassiusculum, apicem versus haud angustatum. Pedes nigri; tarsi piceis; tibiis omnibus spinulosis. Tarsi antici maris dilatati.

Cette espèce diffère du *P. æneus*, à côté duquel elle doit être placée, par la tête qui, dans les deux sexes, n'est pas si large que le corselet, par les antennes entièrement noires, le corselet moins luisant, la ponctuation plus serrée de l'abdomen, ainsi que par la pubescence plus courte.

Je possède quelques exemplaires, trouvés dans les Alpes de la Styrie.

Philonthus prolixus, Erich.; *procerulus*, Grav.; *elongatus*, Erich. Aux bords sablonneux ou argileux des fleuves, dans toute la France méridionale. J'ai trouvé le *Ph. procerulus* aussi près de Gerona, en Catalogne; cet insecte se trouve aussi en Dalmatie.

Philonthus orbis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220 (sectio 8 Erichs.). — *Elongatus*, *subconvexus*, *niger antennis piceis*, *prothorace utrinque capiteque punctatis*. Long. 1 1/2 lin.

Statura *Philonthi proceruli* at minor. Niger, capite prothoraceque nitidis. Antennæ capite prothoraceque breviores, validiusculæ, articulo tertio secundo subæquali, articulis 4-10 sensim paulo crassioribus et brevioribus, ultimo ovato, inferne acuminato, piceæ basi dilutiores. Os piceum. Caput prothoracis latitudine, oblongo-subquadratum, parum convexum fortiter crebrius punctatum, spatio medio longitudinali lævi. Prothorax elytris dimidio angustior, latitudine sesqui longior, basin versus parum angustatus, lateribus rectis, basi cum angulis posterioribus rotundatus, apice truncatus, angulis anterioribus subrectis, convexus, fortius crebrius punctatus, spatio medio longitudinali lævi. Elytra prothorace dimidio longiora, subtilius densius punctata, subtiliter griseo-pubescentia, nigra concolora. Abdomen nitidulum, subtilissime, crebrius punctulatum, griseo subtilius pubescens. Pedes nigri; tarsis rufescentibus; tibiis omnibus parcius spinulosis: tarsi antici in utroque sexu subdilatați.

Cette petite espèce est facile à distinguer de ses voisines, par sa couleur entièrement noire et la longueur des élytres. J'ai pris plusieurs individus près de Perpignan et de Gerona, au bord des fleuves.

Acylophorus glabricollis, Boisd. et Lacord. — Deux

exemplaires, au bord du fleuve, près de Gerona, en Catalogne (1).

Quedius lateralis, Grav.; *fulgidus*, Grav.; *impresus*, Pazr.
Pyrénées centrales, dans les parties inférieures.

— *punctatellus*, Heer. — Pyrénées centrales, au bord de la neige.

— *molochinus*, Grav. — Assez commun au bord de la mer, à Perpignan.

— *fuliginosus*, Grav. — Ça et là dans les Pyrénées.

— *fimbriatus*, Erich. — Un seul individu de cette belle espèce, aux environs du lac de Seculejo, près de Bagnères-de-Bigorre.

Quedius, nov. sp. J'ai trouvé, aux environs des bains de la Preste, un *Quedius* que je crois de nouvelle espèce. Il

(1) Une nouvelle espèce de ce genre a été trouvée à Berlin le printemps passé, en voici la description :

Acylophorus Wagenschieberi, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220. — *Niger*, *nitidus*, *antennarum summa basi*, *palpis*, *pedibusque ferrugineo-testaceis*, *elytris fortius punctatis*. Long. 4 1/2-5 lin.

Niger, *nitidus*, capite prothoraceque politis. Antennæ graciles, capite prothoraceque vix longiores, articulo primo valde elongato, articulo secundo tertio vix longiore, 4-10 sensim brevioribus et paulo crassioribus, subobconicis, crassitie longioribus, ultimo subgloboso, nigræ, articulorum primi et secundi basi flavescente. Palpi testacei, maxillares articulo ultimo elongato conico, apice acuminato. Caput ovatum, lateribus supra oculos punctulatum, subtiliter pubescens, utrinque inter oculos puncto singulo fortiore, in vertice punctis binis oblique positis subtilioribus impressum. Prothorax basi vix elytrorum latitudine, latitudine baseos vix longior, antrosum angustatus, lateribus et basi modice rotundatus.

se range auprès du *Q. umbrinus*, Er., mais il offre des différences considérables. Pourtant, ne possédant que deux exemplaires, je n'ose pas donner sa description, craignant d'introduire une espèce mal fondée dans la classification.

Quedius auricomus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220. — *Nigro-æneus*, *nitidus*, *antennis pedibusque testaceis*, *clytris parcius fortiter punctatis*, *pube forti aurea vestita*, *abdomine subtilius nigro pubescente*, *lateribus pube forti aurea maculato*. Long. 2-2 1/4 lin.

Statura Quedii boopis. Obscure æneus, capite prothorace scutelloque nitidissimis. Antennæ capite paulo longiores, apicem versus vix incrassatæ, articulo tertio secundo minore, 4-10 sensim paulo brevioribus et crassioribus ultimo oblongo-ovato, apice inferne acuminato, totæ testaceæ. Palpi testacei. Caput magnum, prothorace

apice truncatus, angulis anterioribus deflexis, posterioribus rotundatis, modice convexus, dorso medio punctorum pari et lateribus ante medium utrinque puncto singulo notatus. Scutellum punctulatum subtilissime pubescens. Elytra prothorace paulo longiora, densius fortius punctata, pube parca subtiliore vestita. Abdomen parcius punctulatum, subtiliter longius pubescens, pulchre iridescens, segmentorum omnium marginibus concoloribus, segmento quinto tamen apice membrana albida instructo. Pedes ferrugineo-testacei. Alæ fusco hyalinæ.

Cet *Acylophorus* est facile à distinguer du *glabricollis*, par ses élytres plus longues, la couleur des pieds, et surtout par la conformation des palpes. Je lui donne le nom de M. Wagenschieber, de Berlin, peintre excellent d'objets d'histoire naturelle et entomologiste zélé, qui l'a découvert aux environs de Berlin, et a bien voulu m'en sacrifier quelques exemplaires.

haud angustius, orbiculatum, utrinque supra oculos punctis duobus oblique positis, ad oculi utriusque marginem interiorem puncto singulo impressum. Oculi magni, prominuli. Prothorax elytris paulo angustior, antrorsum subangustatus, latitudine vix longior, basi cum angulis posterioribus fortiter, lateribus leviter rotundatus, apice truncatus angulis anterioribus deflexis, leviter convexus, seriebus dorsalibus punctis tribus modicè approximatis compositis, lateribus punctis præter marginalia utrinque tribus impressis. Scutellum lævissimum. Elytra prothorace paulo longiora, minus dense fortiter punctata, pube forti, aureo micante minus dense vestita. Abdomen apicem versus parum attenuatum, subtiliter punctulatum, pube subtili fusca obtectum, segmenta singula utrinque macula obliqua pube forti aureo-micante pulchre notata. Pedes testacei, tarsi in utroque sexu dilatatis.

Ce joli petit insecte se rapproche, quant à la grandeur et la forme, des *Quedius boops* et *satyrus*, mais il est facile à distinguer par sa pubescence bien remarquable et son écusson non ponctué. Il est aussi voisin des *scintillans* et *lucidulus*, mais le front n'a pas de points entre les yeux. Dans la mousse humide des petits ruisseaux, dans les Pyrénées-Orientales, aux environs des bains de la Preste, mais peu commun.

Quedius boops, Grav. — Bagnères-de-Bigorre.

Cryptobium fracticorne, Payk. — J'ai trouvé sous les débris rejetés par l'eau des étangs, près de la mer, aux environs de Perpignan, de nombreux individus de cette espèce, qui presque tous avaient une couleur plus claire que les individus typiques, et surtout des élytres beaucoup plus courtes, de manière que j'étais porté à les prendre pour une nouvelle espèce. Un examen réitéré et soigneux

m'a convaincu que ce n'est qu'une variété locale très constante et assez curieuse. J'ai trouvé à Perpignan tous les passages entre cette variété et le type de l'espèce, quoique rarement.

Achenium depressum, Grav. — Au bord de la mer, près de Perpignan.

— *jejunum*, Erich. — Un exemplaire, sous une pierre, à Montpellier.

Lathrobium elongatum, Linné; et *fulvipenne*, Grav. — Pyrénées-Orientales.

— *multipunctatum*, Grav. — Perpignan, Prats-de-Mollo.

Lathrobium striato-punctatum, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220. — *Nigrum, nitidum, capite prothoraceque oblongis, fortiter punctatis elytris profunde seriatim punctatis, testaceis, basi nigris, pedibus testaceis*. Long. 3 3/4 lin.

Lathrobio multipuncto perquam affine, sed vere distinctum. *Nigrum, nitidum*. Antennæ capite prothoraceque breviores, subgraciles, articulo secundo tertio brevior, articulis 4-10 sensim parum brevioribus, rufæ. Palpi rufi. Caput prothorace vix latius, ovatum subconvexum, crebre, in disco parcius, fortiter punctatum, nigro pubescens. Prothorax elytris dimidio angustior, latitudine plus sesqui longior, lateribus rectis parallelis, angulis omnibus rotundatis, leviter convexus, crebre fortiter punctatus, linea media longitudinali lævi, nigro pubescens. Elytra prothorace paulo longiora, anterius ultra medium confertim seriatim, dein parcius punctata, rufo testacea, basi usque ad dimidiam partem vel ultra nigra, griseo pubescentia. Abdomen confertim subtilius punctatum, griseo pubescens, nigrum vel picco-nigrum, apice et segmenti quinti margine nec non segmentis omnibus

ventralibus basi rufo-testaceis. Pedes testacei, coxis omnibus obscurioribus.

Mas : abdominis segmento inferiore quinto fovea lata antice tuberculis duobus rotundatis approximatis, minutis et sat prominulis terminata impresso, sexto profunde inciso. Femina segmentis omnibus simplicibus.

Cette espèce est extrêmement voisine du *L. multipunctatum*, mais elle est plus large, plus déprimée, et les élytres sont plus longues et plus larges.

J'ai trouvé un certain nombre d'exemplaire près de Gerona, en Catalogne, au bord d'une rivière; j'en ai rencontré aussi aux environs de Perpignan.

Lathrobium quadratum, Payk. — Environs de Perpignan.

— *longulum*, Grav. — Pyrénées-Orientales.

Scopæus minutus, Er. — Perpignan.

Lithocharis rufiventris, Nordmann. — Perpignan.

— *obsoleta*, Nordmann. — Perpignan.

Stilicus similis, Erich. — Au bord du Tet, à Perpignan.

Sunius filiformis, Latr. — Mont-Serrat, Perpignan.

— *diversus*, Aubé. — Perpignan.

— *angustatus*, Payk. — Partout en France et en Catalogne.

Pæderus limnophilus, Eric. — Au bord du Tet, à Perpignan.

— *riparius*, Lin. — Avec le précédent, assez commun.

— *ruficollis*, Payk. — Au bord des eaux, partout en France et en Catalogne, très commun.

Dianous cærulescens, Gyll. — Pas rare dans toute la chaîne des Pyrénées.

Stenus bipunctatus, Eric. — Au bord du Tet, à Perpignan.

— *guttula*, Mül. — Avec le précédent, assez commun. aussi aux environs du Mont-Serrat et à Gerona.

Stenus ater, Mann. — Commun dans toute la France méridionale.

— *nitidus*, Boisd. et Lacord. — Dans les marais de Cette et de Perpignan.

— *speculator*, Erich. — Pas rare en France et en Catalogne.

— *lustrator*, Erich. — Quelques exemplaires, au Mont-Serrat.

Stenus hospes, Erich.; *cribratus*, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220. — Je n'ai pris qu'un seul individu de cette espèce, près de Montpellier, au bord de l'eau, et je l'ai cru inédite, me trompant sur la conformation des tarsi qui sont très grêles et allongés, mais dont le quatrième article est pourtant bilobé. Récemment j'ai reçu plusieurs exemplaires provenant de la Dalmatie.

Stenus rugosus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220; — *Gynemeri*, Jacquelin-Duval. Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, p. 51 (Sectio I. A.)***.

Niger, nitidulus, crebre fortiter rugoso-punctatus, capite, prothorace elytrisque inæqualibus, palpis testaceis, apice piceis, pedibus testaceis, genibus tibiarum apice et tarsi fuscis. Long. 2 1/2 lin.

Steno provido affinis et ejusdem sectionis, sed sculptura longe discedens. Niger nitidulus. Antennæ articulo tertio quarto sesqui longiore, nigræ, medio piceæ. Palpi testacei, articulo secundo apice, tertio toto fuscis. Caput prothorace latius, crebre fortiter rugoso punctatus, tuberculis lævigatis 5, in media fronte et ad oculorum marginem internum dispositis. Prothorax elytris vix dimidio angustior, latitudine summa haud longior, subdepressus, fortiter rugoso punctatus, ante apicem transversim ad latera oblique et in disco foveola minute impressus. Ely-

tra prothoracis longitudine, subdepressa, inæqualia, basi inter angulum humeralem et scutellum torulosa, fortiter punctata; interstitiis rugosissimis. Abdomen subtiliter parcius punctatum, segmentis tribus primis ad latera, quarto et quinto fere totis griseo vel flavo-pubescentibus, quatuor primis media basi impressis. Pedes testacei, genubus, tibiaram apice nec non tarsis infuscatis, his modice elongatis.

Mas pectore parum impresso, flavido pubescente, segmentis quarto et quinto leviter longitudinaliter impressis, impressione densius griseo pubescente, sexto apice late triangulariter exciso.

Cette espèce, très remarquable et facile à distinguer de ses voisines, se trouve dans la mousse humide, près des ruisseaux des Pyrénées-Orientales, aux environs de la Preste et du Vernet.

Stenus fuscipes, Grav.

— *circularis*, Grav.

— *declaratus*, Grav.

Ces trois espèces ne semblent pas rares au midi de la France.

Stenus eumerus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220.

— *Niger*, dense fortiter punctatus, parce albido pubescens, palpis nigris, articulo primo testaceo, femoribus, in mare incrassatis, piceis, prothorace medio obsolete sulcato abdomine parcius punctato. Long. ultra 1 lin.

Steno optico magnitudine et habitu affinis, at gracilior, niger subopacus, pube parca, obsoleta vix conspicua adpersus. Antennæ breviusculæ, articulo tertio quarto parum longiore, nigræ totæ. Palpi nigri, articulo primo testaceo. Caput prothorace latius, crebre punctatum, subrugulosum, fronte depressa, subplana, medio obsolete

longitudinaliter elevata. Prothorax elytris angustior, lateribus rotundatus, posterius angustatus, basi elytris vix duplo angustior, latitudine paulo longior, subcylindricus, supra convexiusculus, medio obsoletius longitudinaliter sulcatus, confertim fortius punctatus, interstitiis medio subæqualibus, ad latera rugulosis. Elytra prothorace vix longiora, profunde fortiter, confertim punctata, interstitiis subrugulosis. Abdomen elytris dimidio fere angustius, apicem versus sensim attenuatum, parcius sed satis fortiter punctatum, nitidulum. Pedes nigri, femoribus piceis, in mare incrassatis.

Mas segmento inferiore sexto apice leviter emarginato, femina rotundato. Segmentum quintum in utroque sexu integrum.

Ce petit insecte est voisin du *Stenus opticus*, mais la ponctuation est moins serrée et plus forte, le corselet sillonné, la forme en général plus allongée, et les cuisses du mâle sont renflées. J'ai trouvé deux individus ♂ et une ♀ auprès de Bagnères-de-Bigorre, au bord de l'Adour.

Stenus tempestivus, Erich. — Habite les endroits humides, autour des sources et ruisseaux, dans toute la chaîne des Pyrénées, à ce qu'il semble. Je l'ai trouvé aux environs de la Preste, du Vernet et de Mont-Louis, dans les Pyrénées-Orientales, et de Bagnères-de-Luchon et Bagnères-de-Bigorre, aux Pyrénées centrales.

— *cordatus*, Erich. — Un seul exemplaire, sous une pierre, dans une des parties les plus élevées du Mont-Serrat.

— *subæneus*, Mann. — Un exemplaire, près de Barcelonne.

— *ærosus*, Erich. — Pas très rare au Mont-Serrat.

Stenus oculatus, Grav.; *cicindeloides*, Grav. — Pyrénées-Orientales.

Bledius tricornis, Herbst. — Perpignan, au bord de la mer.

— *unicornis*, Germ. — Cette, Perpignan, au bord de la mer.

— *verres*, Erich. — Perpignan, au bord du Tet, Gerone.

— *fossor*, Heer. — Perpignan, au bord du Tet.

Platystethus morsitans, Payk. — Très commun à Montpellier, dans les ordures.

— *cornutus*, Grav. — Commun dans la terre argileuse et humide, au bord des eaux, à Montpellier et à Cette.

— *spinus*, Erich. — Un seul exemplaire, près de Montpellier.

— *splendens*, Heer. — J'ai trouvé une certaine quantité de cette petite espèce au bord de l'eau, dans la terre argileuse, près de Montpellier.

Oxytelus rugosus, Fab. — Pas rare au midi de la France.

— *sculpturatus*, Erich. — Commun dans les environs de Montpellier.

— *inustus*, Grav. — Avec le précédent, un peu plus rare.

— *complanatus*, Erich., et *depressus*, Grav. — Excessivement communs près de Montpellier, et presque partout en France, aussi à Figières, en Catalogne.

— *nitidulus*, Grav. — Assez commun partout.

Phlæonæus calatus, Grav. — Du midi de la France.

Trogophlæus omalinus, Er. (1) — Dans la mousse humide d'un ruisseau, sur le mont Saint-Pierre, près de Mont-Loais (Pyénées-Orientales).

— *scrobiculatus*, Erich. — Dans la mousse humide, avec le précédent et aux environs des bains de la Preste.

Trogophlæus plagiatus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1851,

(1) Dans cette coupe doit être rangé le *Trogophlæus Rosenhaueri*.

Trogophlæus Rosenhaueri, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 220 (Sect. * Erichson). — *Scutellatus*, *niger*, *cinereo-pubescens*, *antennis elongatis*, *elytris plaga obliqua*, *indeterminata testacea*, *prothorace subquadrato*, *subæquali*, *elytris prothorace plus sesqui longioribus*. Long. 2 lin.

Subelongatus, niger, nitidulus, subtiliter cinereo-pubescens. Antennæ capite prothoraceque longiores subgraciles, apicem versus parum incrassatæ, piceæ, articulo primo dilutiore. Os rufum. Caput prothorace vix angustius ad antennarum basin utrinque impressum, subtilissime cinereo-pubescens. Prothorax elytris dimidio angustior, latitudine summa brevior, lateribus anterioribus rotundatus, basin versus paulo angustatus, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusis, subdepressus, subtiliter parce punctatus, subæqualis, subtiliter griseo pubescens. Elytra quadrata, prothorace plus sesqui longiora, subdepressa, confertim subtilissime punctata, subtiliter griseo-pubescentia, elytra singula plaga obliqua indeterminata notata. Abdomen elongatum, apicem versus subdilatum, confertissime subtilissime punctulatum, parce griseo-pubescens. Pedes piceo-testacei, tarsis dilutioribus.

Cette espèce est très remarquable. Il est impossible de la confondre avec aucune autre. M. Rosenhauer, d'Erlangen, l'a découverte près de Botzen, et c'est en honneur de cet entomologiste distingué que je l'ai nommée.

p. 221. (Sectio ** Erichson). — *Nitidulus*, *griseo-pubes-*
cens, *prothoracis basi et elytrorum vitta obscure-ferrugineis*,
antennis piceis, basi pedibusque testaceis, prothorace cor-
dato, elytris duplo fere angustiore, disco bifoveolato,
ante basin foveola magna arcuata profunde impresso.
 Long. 1½ lin.

Variat totus piceus, abdomine obscuriore, forte inma-
 turus. *Tr. scrobiculato* affinis, nitidulus, pube minus
 subtili in abdomine fortiore et densiore vestitus, niger.
 Antennæ capite prothoraceque parum longiores, apice
 leviter incrassatæ, piceæ, basi testacæ. Palpi picei. Caput
 prothorace vix angustius, dense subtilissime punctatum,
 fronte obsolete longitudinaliter bi-impressa. Prothorax
 latitudine summa dimidio brevior, lateribus ante medium
 fortiter rotundatis, basin versus fortiter angustatus, basi
 elytris plus duplo angustior, basi apiceque truncatus,
 angulis posterioribus obtusis, anterioribus rotundatis,
 parum convexus, dense subtiliter punctatus, disco foveo-
 lis duabus obliquis, inter medium et basin sulco transver-
 sali, valde arcuato et versus angulos anteriores producto
 fortiter impressus, niger, basi ferrugineus, vel plus mi-
 nusve dilute piceus. Elytra prothorace duplo latiora
 et duplo fere longiora, dense subtiliter punctata, pube
 brevi, minus subtili obtecta, nigra vel plus minusve dilute
 picea, vitta obscure ferruginea juxta suturam. Abdomen
 confertissime et omnium subtilissime punctulatum, lon-
 gius fortiter grisea pubescens. Pedes testacei.

Cette espèce ressemble au *T. scrobiculatus*, Erich.,
 mais la couleur est différente, la forme plus courte, le
 corselet très petit, la pubescence des élytres et de l'ab-
 domen plus forte, de manière qu'elle est très facile à dis-
 tinguer. Elle se trouve dans le sable humide du Tet, près
 de Perpignan, où j'en ai pris plusieurs exemplaires.

Trogophlæus obesus, Ksw. — Quelques exemplaires, au bord des eaux, près de Montpellier et de Perpignan.

— *riparius*, Boisd. et Lacord. — Assez rare autour de Montpellier.

— *fuliginosus*, Grav. — Quelques exemplaires, à Montpellier.

— *corticinus*, Grav. — Assez commun à Montpellier, Cette, Perpignan, au bord des eaux.

Trogophlæus nitidus, Baudi (Sectio ** Erichson). — *Niger, nitidulus, minus subtiliter punctulatus, tibiarum apice tarsisque testaceis, prothorace subconvexo, subcordato, obsolete quadrifoveolato*. Long. 1 lin.

Niger, nitidulus, omnium subtilissime pubescens. Antennæ capite prothoraceque breviores, tenues, apicem versus parum incrassatæ, concolores, articulo secundo tertio multo majore. Caput prothorace parum angustius, confertissime subtiliter punctulatum, utrinque ad oculorum basin profunde impressum. Prothorax elytris dimidio angustior, latitudine brevior, lateribus rotundatus, basin versus angustatus, basi apiceque truncatus, angulis anterioribus et posterioribus obtusis, convexus, nitidus, minus dense fortius punctatus, dorso foveolis duabus arcuatis, obsolete subinterruptis impressus. Elytra prothorace sesqui longiora, ejusque basi sesqui latiora, secundum suturam antice subimpressa, confertim, minus subtiliter punctata, nitidula. Abdomen subtilissime confertim punctulatum, subtilissime pubescens. Pedes nigri, tibiis medio infuscatis tarsisque testaceis.

Au bord de l'eau, près de Montpellier.

Je ne crois pas me tromper en prenant cette espèce pour le *T. nitidus* de M. Baudi, dont la description con-

vient fort bien aux exemplaires que j'ai pris à Montpellier; mais ne possédant pas un exemplaire authentique, je ne suis pas tout à fait sûr de la détermination de mon espèce, et c'est pour cela que j'ai préféré en donner la description.

Trogophlæus politus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 221. — *Elongatus, niger, nitidus, subtilissime pubescens, pedibus rufis, prothorace transverso, lateribus rotundato, leviter convexo, æquali*. Long. 1 lin.

Niger, nitidus, pube subtilissima, vix conspicua parcius vestitus. Antennæ capite prothoraceque paulo breviores, apicem versus parum incrassatæ, fuscæ, basi dilutiores. Caput prothorace paulo angustius, subtilissime punctatum, fronte utrinque ad antennarum basin impressa. Prothorax elytris dimidio angustior, latitudine summa brevior, lateribus rotundatus, basin versus angustatus, basi apiceque truncatus, angulis posterioribus obtusis, leviter convexus, nitidus, omnium subtilissime punctatus, æqualis. Elytra prothorace sesqui longiora, ejusque basi duplo latiora, secundum suturam basi longitudinaliter impressa, subtilissime punctata. Abdomen subtilissime confertissime punctatum. Pedes testacei.

Cette espèce ressemble un peu au *Trogophlæus fuliginosus*, mais elle en diffère beaucoup par sa pubescence fine et peu visible, par sa surface plus polie, par son corselet sans impressions, plus étroit et moins rétréci antérieurement, par ses élytres plus larges, etc. Il est impossible, je crois, de le confondre avec une autre espèce. Quelques exemplaires, à Gérone, au bord d'une petite rivière.

Trogophlæus punctipennis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 221. — *Niger, subtiliter cinereo-pubescens, geniculis tarsis et antennarum basi flavis, elytris densissime fortius punctatis*. Long. 2/3 lin.

Habitu *Trogophlæi foveolati*. Niger subnitidus, subtiliter cinereo-pubescent. Antennæ capite prothoraceque paulo longiores, minus graciles, articulo secundo tertio multo majore, apice leviter incrassatæ, piceæ, basi dilutiores, vel nigræ, basi piceæ. Palpi nigro-picei. Mandibulæ testaceæ vel piceo-testaceæ. Caput prothorace paulo angustius, opacum, fronte æquali. Prothorax elytris latitudine æquali, subquadratus, basi apiceque truncatus, angulis posterioribus rotundatis, anterioribus subrectis, supra subconvexus, subopacus, subtilissime densissime punctulatus, æqualis, impressionibus omnino nullis. Elytra prothorace vix longiora, ejusque basi sesqui latiora, densissime fortius punctata. Abdomen lævigatum, nitidum. Pedes picei, geniculis, tibiæ apice et tarsis flavis.

Cette petite espèce est facile à distinguer des voisines par son corselet sans impressions, et les élytres fortement ponctuées. Je l'ai trouvée à Montpellier, dans la terre argileuse, au bord de l'eau, mais elle semble assez rare.

Trogophlæus halophilus, Ksw. De Perpignan.

Thinobius longipennis, Heer. (1). — *Homalota longipennis*, Heer. Fauna Helv. — *Thinobius ciliatus*, Ksw.

(1) Une seconde espèce du genre *Thinobius* a été découverte récemment à Berlin par M. Kraatz, en voilà la description :

Thinobius brevipennis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 221. — *Lincaris, niger, omnium subtilissime pubescens, prothorace basi oblique bi-impreso, medio subcarinato, elytris prothorace sesqui longioribus*. Long. vix 1/2 lin.

Thinobio longipenni adhuc minor. Niger, obscurus, vix pubescens. Antennæ capite sesqui longiores, apicem versus vix incrassatæ, nigræ. Caput prothorace paulo angustius, basi vix constrictum æquale. Prothorax elytrorum

Acrognathus mandibularis, Gyll. — Un exemplaire, à Strasbourg.

Deleaster dichrous, Grav. — Avec le précédent.

Anthophagus Alpinus, Fabr. — Toutes les parties élevées des Pyrénées-Orientales et centrales ; mais il est beaucoup plus rare, selon mes observations, que dans la plupart des Alpes que j'ai visitées.

Anthophagus muticus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 221. — *Testaceus, pectore abdomineque nigris, prothorace subquadrato, crebrius punctulato, basi foveolato*. Long. 2 1/2 lin.

Mas capite majore insignis, fronte tamen mutica. *Anthophago armigeri* affinis, minor tamen et gracilior. Antennæ capite prothoraceque multo longiores, validiusculæ, testaceæ, apicem versus obscuriores. Caput subtilissime alutaceum, sparsim subtilius punctatum, inter oculos striolis duabus obliquis impressum, raso-testaceum vel piceo-rufum feminae prothorace angustius, maris paulo latius, medio obsolete impressum, fronte mutica, mandibulis validiusculis. Prothorax elytris duplo angustior, latitudine vix brevior, lateribus anterioribus leviter rotundatis, basin versus leviter angustatus, angulis posterioribus subrectis, parum convexus, minus crebre punctatus, basi supra scutellum obsolete foveolatus, testaceus vel piceo-testaceus. Scutellum læve, piceo-testaceum.

latitudine, transversus, lateribus et basi rotundatus, angulis omnibus obtusis, anticis deflexis, basi utrinque oblique impressus, medio carinula, interdum valde obsoleta, antrosum evanescente instructus. Elytra prothorace sesqui longiora, singula ad angulum posteriorem internum oblique subtruncata. Alæ albæ. Abdomen subtilissime punctum. Pedes nigri.

Elytra prothorace duplo longiora sat crebre punctata, glabra, nitida testacea. Abdomen parce subtilissime punctulatum, omnium subtilissime pubescens, nigrum, nitidum. Pedes rufo testacei, femoribus obscurioribus.

Cette espèce est sans doute bien voisine de l'*Anthophagus armiger*, mais elle diffère par le front du mâle qui n'est point armé, et par les élytres sans aucune pubescence. Elle se trouve sur les orties, aux environs du lac de Gaube, où j'ai pris quatre mâles et une femelle.

Lesteva bicolor, Fabr. --- Commun au bord des ruisseaux, dans toute la chaîne des Pyrénées.

— *pubescens*, Mann. --- J'ai pris quelques exemplaires sur le mont Saint-Pierre, près de Mont-Louis, dans la mousse humide d'un ruisseau.

Lesteva fontinalis, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. --- *Alata, nigra, densius pubescens, subtiliter punctata, ore antennis pedibusque rufis, prothoracis angulis posterioribus subrectis, elytris prothorace plus duplo longioribus*. Long. 2 lin.

Intermedia quasi inter *Lestevam pubescentem* et *bicolorum*. Nigra vel fusco nigra, subnitida, pube grisea densius vestite. Antennæ capite prothoraceque multo longiores, graciles, rufæ, basi dilutiores. Palpi rufi. Caput prothorace parum angustius, crebre subtiliter punctatum, fronte utrinque profunde longitudinaliter impressa, inter oculos profundius foveolata. Prothorax elytris plus dimidio angustior latitudine haud brevior, lateribus ante medium rotundatus, basin versus angustatus, angulis posterioribus subrectis. leviter convexus crebre subtilius punctatus, basi supra scutellum impressus, disco impressionibus duabus obliquis basin versus conniventibus, interdum obsoletis notatus. Scutellum obsolete punctatum.

Elytra prothorace plus duplo longiora, crebre subtilius punctulata fusca. Abdomen confertim subtilissime punctulatum. Pedes rufo testacei, tibiis obscurioribus.

Cette espèce diffère de ses voisines par sa ponctuation fine, par laquelle elle se rapproche de la *Lesteva pubescens*. De celle-ci, elle se distingue par sa figure en général plus étroite, le corselet plus étroit, antérieurement moins arqué, et les élytres relativement plus longues. J'ai pris cinq exemplaires de cet insecte au bord d'une petite source, au Mont-Serrat.

Arpedium myops, Haliday. — J'ai pris un seul exemplaire de cette espèce, en fauchant les herbes, près de Montpellier.

Omalium rivulare, Grav. — Assez commun au midi de la France.

— *fossulatum*, Erich. — Pas rare dans la mousse humide des ruisseaux, aux environs des bains de la Preste et du Vernet.

— *florale*, Payk. — Quelques exemplaires, près de Perpignan.

Omalium nigriceps, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Rufum, subnitidum, capite nigro prothoraceque crebre punctatis, hoc dorso foveolis tribus oblongis, impresso, basin versus angustato*. Long. ultra 1 lin.

Rufum, capite nigro. Antennæ capitis prothoracisque longitudine, apice ab articulo septimo inde leviter incrassatæ, rufæ, apicem versus subinfuscatæ, articulo ultimo rufo. Caput confertissime subtilius punctatum, subrugulosum, opacum, fronte planiuscula, posterius lineolis duabus longitudinalibus profundis, antice utrinque foveola obsoleta impressa. Prothorax elytris angustior, latitudine dimidio brevior, lateribus leviter rotundatis,

pone medium subangulatis, angulis anterioribus obtusis, basin versus leviter angustatus, angulis posterioribus rectis, parum convexus, margine laterali subexplanato, in medio fortiter impresso, dorso foveolis duabus oblongis, profundioribus, ante apicem foveola obsolete impressus, fortius densiusque punctatus, rufus subnitidus. Scutellum læve. Elytra prothorace vix duplo longiora, subdepressa, lateribus marginata, secundum suturam impressa, dense fortiter punctata, rufa, nitida. Abdomen subtilissime punctulatum, subnitidum. Pedes testacei.

Cet insecte se range à côté de l'*O. cæsum*, mais il en diffère par sa couleur, sa forme plus large, ses élytres plus courtes, et les côtes moins arquées du corselet. J'ai trouvé deux individus sur le Pic du midi de Bigorre.

Anthobium scutellare, Erich. — Très commun sur les fleurs du *Genista vulgaris*, au Mont-Serrat et dans les Pyrénées-Orientales.

Anthobium angustum, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Nigrum, minus nitidum, pedibus antennisque testaceis, his apice fuscis, elytris fusco-testaceis, crebre punctatis, maris prothorace vix triplo longioribus, apice rotundatis, feminae prothorace quadruplo fere longioribus, acuminatis*. Long. 1 lin.

Anthobio anali et magis etiam *Anthobio longulo* (Kiesenwetter Stettin Entom. Zeitung, 1847, N° 3. 78) affine. *Nigrum, minus nitidum, glabrum, valde elongatum. Antennæ vix capitis prothoracisque longitudine, apice sensim leviterque incrassatæ, testaceæ, apicem versus fuscescentes. Caput prothorace angustius, fronte inter antennas transversim leviter impressa, ore piceo-testaceo. Prothorax elytris angustior, latitudine brevior, basi apiceque truncatus, angulis omnibus obtusis, lateribus*

leviter rotundatis, subtilissime alutaceus, sparsim subtiliter punctatus. Scutellum læve. Elytra maris prothoracè vix triplo longiora, apice rotundata, feminæ prothoracè quadruplo fere longiora, angulo apicali interiore acuminato-producto, dense minus fortiter punctata, fusca, lateribus rectis, apicem versus perparum dilatata. Abdomen ano concolore.

Cette espèce diffère de l'*Anthobium longulum* par son corselet mat, ou très peu luisant, moins arqué latéralement, par ses élytres qui, proportionnellement, sont encore plus longues que dans cette espèce, sans surpasser pourtant l'abdomen, même dans les femelles, et dont la sculpture est remarquablement plus fine. On trouve cet insecte dans les Pyrénées centrales, où j'en ai rencontré plusieurs exemplaires aux environs du lac de Séculéjo, près de Bagnères-de-Luchon, dans les fleurs de la *Rosa pyrenaica*.

Anthobium impressicollè, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Nigrum, subnitidum, pedibus antennisque testaceis, elytris fuscis, fortius punctatis, prothorace disco late bifoveolato plus sesqui longioribus*. Long. $3/4$ -1 lin.

Nigrum, subnitidum, glabrum. Antennæ vix capitis prothoracisque longitudine, apicem versus incrassatæ, testacæ, basin versus dilutiores. Caput prothorace angustius, fronte inter oculos utrinque foveolata, ore testaceo. Prothorax elytris parum angustior, latitudine brevior, lateribus rotundatus, basi apiceque truncatus, angulis omnibus obtusis, modice convexus, subtilissime alutaceus, parcius subtiliter punctulatus, dorso obsolete longitudinaliter bisulcatus. Scutellum sublæve. Elytra maris prothorace plus sesqui in femina vix duplo longiora, illius apice truncata, hujus angulo apicali interiore acuminato-

producto, dense fortius punctata, fusca, apice testaceo limbata. Abdominis apex in utroque sexu concolor. Pedes testacei, femoribus maris magis, feminae minus incrassatis.

Il est impossible de confondre cette espèce remarquable avec une autre. Elle se trouve en quantité prodigieuse autour du lac de Séculéjo, où on la prend en fauchant les herbes. On la rencontre encore dans la région alpine, au lac d'Espingo, mais elle était rare aux environs de la chapelle de Fun Rumeo, près de Mont-Louis.

Anthobium adustum, Ksw. — *Subdepressum, nigrum, nitidulum, subtiliter pubescens, ore, pedibus, antennisque testaceis, his clava fuscescente, elytris prothorace plus duplo longioribus, fuscis, maris apice conjunctim rotundatis, feminae oblique truncatis*. Long. 1 lin.

Anthobio luteipenni colore affine, at minus depressum et capite prothoraceque haud opacis diversum. Nigrum, nitidulum, subtiliter griseo-pubescens. Antennae testaceae, clava fuscescente. Os testaceum. Caput, prothorace angustius, punctulatum, fronte inter oculos obsoletius bifoveolata. Prothorax subconvexus, elytris angustior, latitudine brevior, lateribus rotundatus, basi apice truncatus, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusis, subtilissime punctatus, subtiliter sed distincte griseo-pubescens. Scutellum laeve. Elytra prothorace plus duplo longiora, subdepressa, dense punctata, fusco-testacea, parce subtilissime, brevissime pubescentia, maris apice conjunctim rotundata, subtruncata, feminae oblique truncata, apice interna vix producta. Abdomen nigrum griseo pubescens. Pedes testacei.

La pubescence fait aisément distinguer cette espèce des *Anthobium* de la même couleur. Elle a quelques rapports

avec l'*A. scutellare*, mais elle en diffère beaucoup par sa couleur. La pubescence des élytres se perd facilement, et ne se fait remarquer alors que vers les côtés et avec peine; mais elle reste presque toujours bien visible au corselet et sur l'abdomen.

L'*Anthobium adustum* ne semble pas rare dans les prés, autour de Mont-Louis, dans les Pyrénées-Orientales.

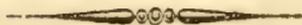
A. luteipenne, Erich. — J'ai trouvé une grande quantité de cette espèce, qui d'ailleurs est indigène dans l'Allemagne centrale, en fauchant les herbes autour du lac de Séculéjo. Ces exemplaires ressemblent assez bien à ceux que j'ai pris sur les montagnes des Géants, en Silésie, seulement les élytres des derniers sont toujours plus claires, c'est-à-dire d'un brun livide, au lieu qu'elles sont ici d'un brun foncé, plus clair vers l'extrémité. On pourrait les considérer comme variété locale.

Anthobium umbellatarum, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 222. — *Testaceum, elytris, prothorace parce subtiliter punctato, triplo longioribus, maris apice truncatis, feminae acuminatis*. Long. 1 lin.

Statura Anthobii longipennis, Erichson, at minus. Corpus glabrum. Antennæ capite prothoraceque paulo breviores, apicem versus leviter incrassatæ. Caput subtilissime parce punctatum, nitidulum inter oculos et inter antennis binis foveolis, sæpe sulcis duobus longitudinalibus conjunctis, impressum, rufo-testaceum; oculis nigris. Prothorax elytris angustior, longitudine plus dimidio latior, lateribus leviter rotundatis, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusis, margine lateralis antice omnino non, postice latius depresso, subtilissime alutaceus, subtiliter licet distincte parce punctulatus, parum nitidus. Scutellum rufo testaceum, læve. Elytra protho-

race triplo longiora, abdomen tegentia, dense fortius punctata, testacea, nitidula : maris apice rotundatim subtruncata, feminæ apice interno producta acuminata. Abdomen maris nigrum apice testacea, feminæ testaceum. Pectus et pedes testacea.

Cet *Anthobium* est voisin du *longipenne*, mais il est beaucoup plus petit, le corselet montre une ponctuation visible, quoique très fine, et la forme des élytres est assez différente. Je n'en possède que quatre exemplaires, que j'ai trouvés sur les pentes du Costabonne, vers la vallée de Prats de Mollo.



DE BEMBIDIIS EUROPÆIS.

Auctore JACQUELIN-DUVAL (CAMILLE).

(Séance du 26 Mars 1851.)

Messieurs et chers collègues,

Vous recevrez, j'espère, avec bienveillance l'essai d'un entomologiste jeune encore, se défiant de ses forces et de son expérience, mais sûr du moins de ses efforts et de son travail. Non seulement le grand genre *Bembidium*, dont j'avais entrepris l'étude, était plein de difficultés et d'obstacles, mais encore étudié déjà par un grand nombre d'auteurs, il devait être traité d'une manière digne d'entrer en lice avec de si savants et honorables rivaux. Veuillez donc avoir pour moi quelque indulgence, et si mon œuvre, à laquelle j'ai consacré tous mes loisirs, peut vous être utile et concourir aux progrès de notre aimable science, je m'estimerai heureux et récompensé de tous mes soins.

Je crois nécessaire, en commençant, d'entrer dans quelques détails sur mon travail et ses limites. J'ai compris dans mon ouvrage toutes les espèces d'Europe, en bornant celle-ci au sud-est, non par la crête du Caucase, mais par le pied de cette chaîne, et délaissant ainsi toutes les espèces Caucasiennes. Je ne possédais presque aucun *Bembidium*.

de ces contrées, j'aurais pour ainsi dire dû me borner à reproduire les descriptions assez nombreuses et souvent fort peu claires, qui ont été publiées en Russie sur les insectes du Caucase, et j'aurais nécessairement répété les espèces et commis bien des erreurs. Malgré cela, j'en ai décrit quelques-unes, que Dejean a notées Russie méridionale, parce que les ayant eues sous les yeux, j'ai pu constater leur valeur et être utile en les décrivant. D'un autre côté, aux *Bembidium* d'Europe, j'ai ajouté les espèces d'Algérie, parce qu'elles sont à peu près les mêmes que celles de l'Espagne méridionale, de la Sicile, etc., et que j'ai ainsi retrouvé, comme prises dans le midi de l'Europe, toutes celles (deux ou trois à peine exceptées) indiquées d'Algérie par M. Lucas; en outre, toutes les collections limitées aux insectes d'Europe renferment en général aussi actuellement les espèces algériennes, et devant à la bonté de M. Lucas, d'avoir eu sous les yeux tous les types de son ouvrage sur l'Algérie, il était précieux d'en bien fixer la synonymie.

On a généralement trop de tendance aujourd'hui à multiplier les genres. Les *Bembidium* sont très nombreux en espèces, et cependant, quoiqu'ils présentent au premier abord bien des formes, bien des caractères différents, ne doivent, je crois, constituer qu'un seul genre, car en les étudiant avec attention, l'on peut constater souvent le passage d'un caractère à un autre et saisir la fusion des formes. Les genres de Stephens sont établis sur de bien faibles caractères; ceux de M. de Motchoulski ne pourraient seulement pas servir comme simples divisions, car ils reposent sur des caractères nuls et sans valeur, par exemple, l'absence ou la présence d'une tache qui varie parfois dans la même espèce, de sorte qu'un insecte

peut à la fois rentrer dans deux genres. Les divisions de Dejean ne peuvent non plus être adoptées, car elles reposent plutôt sur le facies que sur des caractères bons et constants ; du reste, ce célèbre entomologiste nous avoue lui-même l'immense difficulté qu'il a eue, et les essais infructueux qu'il a faits. Aussi me suis-je efforcé d'établir dans ce genre nombreux des coupes puisées autant que possible dans des caractères faciles et constants, tout en essayant de disposer les espèces dans un ordre naturel. J'ai donné à mes coupes le nom de groupes, comme plus simple que celui de division, et exprimant que j'ai cherché à rapprocher les espèces qui ont le plus d'affinité entre elles. Je reviendrai plus loin sur leur arrangement.

J'ai fait aussi tous mes efforts pour donner de bonnes phrases diagnostiques, tâcher d'y exprimer les principaux caractères différentiels et ne pas leur faire contenir des choses inutiles ; mes descriptions sont claires le plus que j'ai pu, et souvent pour plus de simplicité, de même que dans les diagnoses, je n'ai pas répété tel ou tel caractère, déjà mentionné dans ceux des groupes ou des petites subdivisions. J'ai étudié avec soin et tâché de débrouiller la synonymie, dont Dejean s'était en général peu occupé, j'ai fait prévaloir les noms antérieurs, sans vouloir toutefois absolument reconnaître (ce qui nous est à présent impossible) toutes les espèces des anciens, négligeant au contraire parfois les descriptions mal faites, qui, l'espèce n'étant pas reconnaissable, doivent être regardées comme nulles, et je n'ai tenu aucun compte des noms de catalogue ou des ouvrages sans descriptions, ces noms, à mon avis, devant être toujours considérés comme non avenus, quoique les catalogues soient dans un autre sens fort utiles. Enfin, j'ai le plus possible, dans des notes, expli-

qué et défendu mes opinions, attaquant franchement l'erreur là où j'ai cru la trouver, malgré l'autorité de noms souvent célèbres. Je sais qu'à mon tour je pourrai peut-être donner prise à la critique, et je la désire du reste pour moi comme pour les autres, dans l'intérêt de la science et sans arrière pensée.

Je ne terminerai pas sans offrir tous mes remerciements à la plupart des membres de la Société entomologique, qui m'ont toujours encouragé et soutenu dans mes travaux par leur bienveillance.

Parmi les entomologistes qui m'ont aidé de leurs collections ou de leurs conseils, je suis heureux de pouvoir citer :

A l'étranger : MM. Rosenhauer d'Erlangen ; Bold et Murray, en Angleterre, et le révérend Dawson, dont les notes m'ont été extrêmement agréables.

A Paris : MM. Buquet, Deyrolle, Fairmaire, Guérin, Laboulbène, Lucas, Reiche, Rouzet et Signoret. M. de Marseul, dont les soins et l'obligeance m'ont été fort utiles dans les dessins des divers caractères génériques, MM. Javet et Chevrolat, dont la bonté et la complaisance ont pour moi été inépuisables.

Dans les départements : MM. Mocquerys, de Rouen ; Géhin, de Metz ; mon excellent ami M. Charles Lespes, à Toulouse, et surtout M. le marquis de La Ferté-Sénéctère, à Chinon, près Tours, qui a bien voulu me confier les types de la collection Dejean, dont j'ai eu besoin.

Qu'ils reçoivent tous publiquement l'expression sincère de ma reconnaissance.

LISTE DES AUTEURS CITÉS.

Ahrens. Schrift. Naturf. — Ahrens in Neue Schriften der Naturforschenden Gesellschaft zu Halle. Hal. 1819.

Beck. Beitr. — Beck. Beiträge zur baierischen Insekten Fauna. Augsburg. 1817.

Berge. Käferb. — Käferbuch. Allgemeine und specielle Naturgeschichte der Käfer; von Fr. Berge. Stuttgart. 1844.

Brul. H. nat. Coléopt. — Histoire naturelle des Insectes, par MM. Audouin et Brullé. (Coléoptères). Paris. 1834, etc.

Brul. Ins. des Canaries. — Histoire naturelle des îles Canaries, par MM. Barker-Webb et Sabin Berthelot. (Insectes, par M. Brullé. Paris. 1839.)

Bull. de Moscou. — Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Moscou. 1829 et suiv.

Chaud. Carabiq. — Énumération des Carabiques et des Hydrocanthares du Caucase. Carabiques, par M. de Chaudoir. Kiew. 1846. — Suppl. Carabiques de Crimée.

Clairville. Ent. Helv. — Entomologie helvétique, ou Catalogue des insectes de la Suisse. Zurich. 1798-1806.

Creutz. Ent. — Creutzer. Entomologische Versuche. Wien. 1799.

Curtis. Ent. — British Entomology being Illustrations and Descriptions of the Genera of insects found in Great Britain. etc. by John Curtis. London. 1824. etc.

De Casteln. Hist. nat. Coléopt. — Histoire naturelle des Insectes Coléoptères, par M. le comte de Castelnau. Paris. 1840.

Dawson. Trans. — Descriptions of five new etc. by

the Rev. J. F. Dawson. In the Transactions of the Entomological Society of London. London. 1849.

Dej. Spec. — Species général des Coléoptères de la collection de M. le comte Dejean. Paris. 1825-1831.

Dej. Icon. — Iconographie et Histoire naturelle des Coléoptères d'Europe, par M. le comte Dejean et M. le docteur Boisduval. Paris. 1829-1834.

Dej. Cat. — Catalogue des Coléoptères de la collection de M. le comte Dejean. Paris. 1837.

Donov. Brit. ins. — The natural history of British insects, by E. Donovan. London. 1792-1816.

Drapiez. Ann. des sc. phys. — Drapiez in Annales générales des sciences physiques. Bruxelles. tome 7. 1820.

Dufst. Faun. Austr. — Fauna Austriæ, von Duftschmidt. Linz und Leipzig. 1812-1825.

Encycl. méth. — Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle des Insectes. Paris. 1782-1824.

Erich. Kaf. Brand. — Die Kafer der Mark Brandenburg, von Dr. W. F. Erichson. Berlin. 1837-1839.

Fabr. Mant. — J. Fabricii Mantissa insectorum. Hafn. 1787.

Fabr. Syst. el. — Joh. Ch. Fabricii Systema Eleutheratorum. Kiliæ. 1801.

Fabr. Ent. Syst. — Fabricii Entomologia systematica. Hafniæ. 1792-1798.

Fald. Faun. transc. — Fauna trancaucasica. Coleoptera. Auctore F. Faldermann. Moscou. 1836. (Extrait des nouveaux mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou. t. iv.)

Fisch. Ent. — Entomographia imperii Rossici, auctore G. Fischer. Mosquæ. 1825-1828.

Fourc. Ent. par. — Entomologia parisiensis sive Catalogus insectorum quæ in agro parisiensi reperiuntur; edente A. F. de Fourcroy. Parisiis. 1785.

Gaubil. Rev. zool. — Gaubil dans la Revue zoologique, par la Société Cuvierienne. Journal mensuel publié sous la direction de M. Guérin-Méneville. Année 1844. Paris.

Gebler. Bull. de Mosc. — Gebler dans le Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou.

Germ. Sp. nov. — Insectorum species novæ aut minus cognitæ, etc. auctore E. F. Germar. Halæ. 1824.

Germ. Faun. Ins. — Ahrens et Germar. Fauna insectorum Europæ. Halæ. 1812, etc.

Germ. Thon Arch. — Germar. Thon's entomologische Archiv. Iena. 1829.

Geof. Ins. — Geoffroy. Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris. Paris. 1762.

Guérin. Note, etc. — Note topographique sur quelques insectes Coléoptères et description, etc., par M. Guérin. Paris. 1823. (Extrait des Annales de la Société d'histoire naturelle.)

Gmel. Lin. S. N. — Caroli a Linne Systema naturæ, editio 13 aucta, reformata, cura J. F. Gmelin. Lugduni. 1789-96.

Gyl. Ins. Succ. — Insecta Suecica. Leonardo Gyllenhal. Scaris et Lipsiæ. 1808-1828.

Heer. Faun. Helv. — Fauna Coleopterorum Helvetica; Oswaldo Heer. Turici. 1838.

Herbst. Col. — Natursystem aller bekannten in- und

ausländischen Insecten, etc., von J. Fr. W. Herbst. Berlin. 1785-1806.

Herbst. Fues. Arch. — Archives de l'histoire des insectes, publiées en allemand par J. Fuessly (en 1781) Traduites en français. Winterthour. 1794.

Hum. Es. ent. — Essais entomologiques, publiés par David Hummel. Saint-Pétersbourg. 1821 et suiv.

Ill. Mag. — Magazin für Insektenkunde herausgegeben von Karl Illiger. Braunschweig. 1801-1807.

Ill. Kaf. Preus. — Verzeichniss der Kafer Preussens von J. Illiger. Halle. 1798.

Kirby. Faun. amer. --- Fauna boreali-americana or the Zoology, etc. by John Richardson, assisted by the reverend William Kirby. — Pars iv. The insects. Norwich. 1837.

Kolen. Melet. — Meletemata entomologica; auctore F. A. Kolenati. Petropoli. 1845.

Kust. Kaf. — Die Kafer Europa's, von Küster 1844 et suiv.

Lacord. Faun. Paris. — Faune entomologique des environs de Paris, par MM. le docteur Boisduval et Lacordaire. Paris. 1835.

Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. — Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, par une Société de naturalistes. (Article Bembidion.) Paris. 2^e édit. 1816-1819.

Latr. Règn. an. — Le Règne animal distribué d'après son organisation, par M. le baron Cuvier. -- Crust. Arachn. et Insectes, par M. Latreille. Paris. 1829.

Latr. Gen. Crust. et Ins. — Latreille. Genera Crustaceorum et insectorum. Parisiis. 1806-1807.

Latr. Hist. nat. — Histoire naturelle générale et parti-

culière des Crustacés et des Insectes, par F. A. Latreille. Paris. 1802-1805.

L. Duf. Ann. des sc. phys. — Léon Dufour, dans les Annales des sciences physiques. Bruxelles. tome 6. 1820.

L. Duf. Excurs. ent. — Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau, par M. Léon Dufour. Pau 1843.

Lin. Faun. Suec. — Caroli Linnæi Fauna Suecica. Lugduni Batavorum. 1746.

Lin. S. N. — Caroli a Linne Systema naturæ. Ed. 12. Holmiæ. 1767.

Lucas. Expl. de l'Alg. Artic. — Exploration scientifique de l'Algérie. Articulés, par M. H. Lucas. Paris. 1846.

Marsh. Ent. britan. — Entomologia britannica sistens insecta Britannicæ indigena, auctore Th. Marsham. Londini. 1802.

Mannerh. in Hum. Es. ent. — Mannerheim in Hummel. etc.

Menetr. Cat. — Catalogue raisonné des objets recueillis dans un voyage au Caucase, etc., par E. Menetries. Saint-Petersbourg. 1832.

Motch. Ins. Sib. — Insectes de la Sibérie, rapportés d'un voyage fait en 1839 et 1840 par Victor Motchoulski. Carabiques. 1842. (Extrait des Mémoires des savants étrangers. t. v.)

Mull. Prodrum. — Zoologiæ Danicæ prodromus, auctore Fr. Müller. Hafniæ. 1776.

Nicolai. Col. Hal. — Nicolai, Dissertatio sistens Coleopterorum species agri Halensis. Halle. 1822.

Oliv. Ent. — Entomologie, ou Hist. nat. des Insectes, par Olivier. Paris. 1789-1808.

Payk. Faun. Suec. — Gustavi Paykull. Fauna Suecica. Insecta. Upsaliæ. 1798.

Panz. Faun. Germ. — Panzer. Faunæ insectorum Germaniæ Initia. Norimb. 1789-1810.

Panz. Ent. Germ. — Panzeri Entomologia germanica exhibens insecta per Germaniam indigena. Norimbergæ. 1795.

Putz. Pr. ent. — Prémices entomologiques, par J. Putzeys. Liège. 1845. (Extrait des mémoires de la Société royale des sciences de Liège. T. II.)

Ramb. Faun. Andal. — Faune entomologique de l'Andalousie, par M. F. Rambur. Paris. 1837.

Redt. Faun. austr. — Fauna austriaca von Ludwig Redtenbacher. Wien. 1849.

Ros. Faun. etr. — Fauna etrusca sistens insecta quæ in provinciis florentina et pisana præsertim collegit Petrus Rossius. Liburni. 1790.

Ros. Mant. — Mantissa insectorum exhibens species nuper in Etruria collectas, Petro Rossio. Pisis 1792-1794.

Samouelle. Ent. comp. — The entomologist's compendium, or an introduction to the Knowledge of British insects, by G. Samouelle. London. 1819.

Sahlb. Ins. fen. — Insecta fennica, dissertationibus academicis. C. Sahlberg. Helsingforsia 1834,

Schaum. Stett. ent. — Schaum in Entomologische Zeitung. Stettin. etc.

Schiodte. Danmarks eleuth. — Genera og Species af Danmarks eleutherata of Schiodte. 1840. — Supplément. 1841.

Schonh. Syn. ins. — Synonymia insectorum von J. Schonherr. Upsal. 1817, etc.

Schrank. Enum. — Schrank Enumeratio insectorum Austriæ indigenorum. Augustæ Vindelicorum. 1781.

Steph. Man. — A Manual of British Coleoptera, by J. F. Stephens. London 1839.

Steph. Ill. — Illustrations of British Entomology or a Synopsis of indigenous insects. By J. F. Stephens. Mandibulata. London. 1827. etc.

Stett. ent. — Entomologische Zeitung. Stettin. 6^e année. 1845.

Sturm. Deutsch. ins. — Deutschlands Fauna von Jacob Sturm. Kafer. Nurnberg. 1805 et suiv.

Suffrian Zeitsch. — Suffrian. In Zeitschrift für die Entomologie herausgegeben von Germar. Leipzig. 1843.

Tigny (de). Hist. nat. — Histoire naturelle des insectes, par de Tigny. 3^e édit. Paris, 1830.

Vill (de). Lin. ent. — Caroli Linnæi entomologia, faunæ Sueciæ descriptionibus aucta, etc. curante et augente Carolo de Villers. Lugduni. 1789.

Voet. Ins. (ed. Panz.). — J. Euseb. Voets Beschreibungen und Abbildungen hartschaaligter Insecten. (Edition Panzer). Nurnberg. 1785-1798.

Zett. Faun. lappon. — Fauna insectorum lapponica; auctore J. W. Zetterstedt. Hammonæ. 1828.

Zett. Ins. lap. — Zetterstedt. Insecta lapponica. Coleoptera. 1838.

Walck. Faun. Paris. — Faune parisienne, ou Histoire abrégée des insectes des environs de Paris, par Walckenaer. Paris. 1802.

Waltl. It. Andal. — Waltl, Reise durch Tyrol, Oberitalien und Piemont nach dem Südlichen Spanien. Passau. 1835. (Voir Waltl. Rev. ent.).

Waltl. Rev. ent. — Extrait de l'ouvrage ci-dessus, dans la Revue entomologique publiée par G. Silbermann. t. iv. Strasbourg. 1836.

Wesm. Bull. Acad. sc. de Brux. — Wesmael, dans le Bulletin de l'Académie royale des sciences de Bruxelles. 1835.

GENRE BEMBIDIUM.

Carabus. Linné. Fabricius. Olivier. Paykull. etc. — *Cicindela*. Linné. Schrank. Marsham. — *Buprestis*. Geof. Voet. Fourer. — *Elaphrus*. Fabricius. Olivier. Paykull. Illiger. Duftschmidt. etc. — *Bembidion*. Latr. — *Bembidium*. Gyllenhal. Sturm. Dejean. Erichson. etc. — *Ocydromus*. Clairville. — *Cillenum*. Samouelle. Stephens. Curtis. — *Lymnæum*. Stephens. — *Tachys*. *Notaphus*. *Peryphus*. Leja. *Lopha*. *Tachypus*. Dejean. Stephens. etc. — *Ocys*. *Philochthus*. Stephens. — *Omala*. *Campa*. etc. Motch.

Sulcis frontalibus rectis. Mentum dente medio sæpius integro. Palpi maxillares externi articulo penultimo obconico, incrassato, ultimo subulato, brevissimo, minuto : interni biarticulati, articulo ultimo elongato. Ligula membranacea; paraglossis rectis, eam paulo superantibus. Palpi labiales articulo ultimo subulato, breve, minuto. Tibiis anticis intus profunde emarginatis. Tarsi antichi maris, articulis duobus primis dilatatis intusque leviter productis, primo majore subquadrato, secundo obcordato seu triangulari.

Corps le plus souvent oblong, légèrement convexe; parfois allongé (*B. cribrum*. Mihi. *B. elongatum*, Dej. etc.), ou même parallèle (*B. laterale*, Samouel.); quelquefois au contraire court, ovale, convexe (*B. pallidipenne*, Ill. *B. ruficollis*, Ill., etc.). Tête triangulaire, offrant entre les yeux deux petits sillons longitudinaux plus ou moins marqués, parallèles ou obliques, mais toujours droits, tandis qu'ils sont courbes dans les *Trechus*. Antennes (pl. 12. 6.) filiformes, de la longueur de la moitié du corps, ou un peu plus longues, parfois un peu plus courtes; premier article plus ou moins épaissi, ordinairement cylindrique; second plus court que le troisième, quelque-

fois cependant presque aussi long (*B. laterale*, Samouel.); troisième et quatrième obconiques, les suivants à peu près égaux, ou allant en diminuant insensiblement de longueur, très légèrement comprimés, dernier article ovaire, terminé en pointe. Labre presque plan, court, transversal, ordinairement entier (pl. 12. 10.) et légèrement sinué antérieurement (*B. fasciolatum*, Duft., etc.), variant un peu dans le *B. laterale*, Samouel. par exemple (pl. 12. 9.), dont le labre est arrondi en avant et largement, mais légèrement échancré; côtés offrant ordinairement à la base une dilatation arrondie, membraneuse, transparente. Mandibules (pl. 12. 4 et 5.) arquées, assez fortes et aiguës. Mâchoires (pl. 12. 1 c.) recourbées, aiguës, fortement ciliées. Menton fortement échancré, ayant une dent au milieu de son échancrure, cette dent ordinairement entière (pl. 12. 2 a.) (*B. fasciolatum*, Duft. *B. punctulatum*, Drapiez, etc.), parfois (pl. 12. 3.) visiblement échancrée (*B. flavipes*, Lin. *B. pallipes*, Duft.). Palpes maxillaires externes (pl. 12. 1 a.) ayant leur pénultième article renflé, surtout vers l'extrémité, obconique; le dernier très petit, subulé, comme implanté à l'extrémité du précédent. Palpes maxillaires internes (pl. 12. 1 b.) de deux articles, le dernier ordinairement allongé, pointu. Languette (pl. 12. 2 c.) membraneuse, assez large; paraglosses (pl. 12. 2 c.) droits, courts, dépassant un peu la languette. Palpes labiaux (pl. 12. 2 b.) à pénultième article assez long, un peu renflé, ordinairement un peu courbe; le dernier petit, subulé, comme implanté à l'extrémité du précédent. Prothorax variant notablement, ordinairement plus ou moins cordiforme, parfois presque carré, plus rarement un peu arrondi; offrant dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée, deux impressions transverses, l'une antérieure, l'autre

postérieure, et une fossette plus ou moins marquée aux angles postérieurs; ses côtés toujours plus ou moins rebordés. Elytres en général ovales-oblongues, parfois en ovale allongé, parfois au contraire plus courtes, rarement parallèles; recouvrant ordinairement des ailes, celles-ci nulles dans le *B. nigropiceum*, Marsh., avortées et moins longues que la moitié des élytres dans le *B. laterale*, Samouelle. Pattes assez fortes; jambes antérieures présentant une forte échancrure au côté interne (pl. 12. 7.). Tarses à articles assez allongés, à peu près cylindriques, ou un peu triangulaires (obcordiformes et courts dans le *B. laterale*, Samouel.). Les deux premiers articles des tarses antérieurs (pl. 12. 8.) dilatés dans les mâles, le premier très grand, presque en carré long, le second plus petit, obcordiforme ou triangulaire, un peu plus saillants, surtout le second, en dedans qu'en dehors.

Les insectes de ce genre nombreux sont tous au-dessous de la taille moyenne, petits en général, et parfois même d'une exiguité remarquable dans la grande famille des Carabiques. Ils offrent une assez grande variété de formes, et quelques-uns se rapprochent en outre, par leur facies, de divers autres genres de la même famille, ainsi, les *B. flavipes*, *pallipes*, etc., ressemblent par leur port aux Elaphres; le *B. fasciolatum*, surtout la var. A (*B. cœruleum*, Dej.) et quelques autres espèces, ont de l'analogie avec les Anchomènes; les *B. rufescens*, *Fockii*, Humm. (*silaceum*, Dej.), etc., se rapprochent évidemment des *Trechus*; et quelques *Bembidium*, surtout exotiques, *Ægyptiacum*, Dej., par exemple, ressemblent beaucoup aux *Pogonus*. Les couleurs des *Bembidium* sont très variées et souvent fort belles. Doués d'une agilité surprenante, ils se plaisent dans les lieux les plus propices à leurs goûts carnassiers; les uns habitent les bords humides des ri-

vières ou des ruisseaux, les autres préfèrent les marais et les eaux stagnantes, aimant à se cacher sous les détritux et les feuilles mortes ; ceux-ci poursuivent leur proie sur le sable et trouvent un abri sous les cailloux, ceux-là viennent jusque dans nos champs et nos jardins nous faire admirer la rapidité de leur course. Quelques-uns se glissent même sous les écorces, ou se promènent dans le feuillage, et plusieurs, tels que *l'aspericolle*, *l'ephippium*, *le scutellare*, n'habitent qu'au bord des eaux salées, ou tels que *concinnum*, *æncum*, *laterale*, etc., ne s'éloignent jamais des rivages battus par les flots de la mer. Ils volent ordinairement le soir, certaines espèces, toutefois, prennent leur essor au milieu du jour, et j'ai capturé le *B. Fockii*, Humm. (*silaccum*, Dej.) volant ainsi l'après-midi dans la pépinière du Luxembourg; d'après M. Motchoulski, le *B. ruficolle*, remarquable en outre en ce qu'il se creuse des trous dans le sable, à la manière des Cicindèles, ne sort que pendant les heures les plus chaudes de la journée et s'envole alors très promptement; nous reproduirons enfin la belle expression de Gyllenhal pour le *B. impressum* : « Tempestate calida velocissime et promptissime currit et volitat. » Quelques-uns, tels que le *B. maritimum*, Kuster, qui, d'après cet auteur, peut vivre et courir au fond de l'eau, le *B. laterale*, Samouel. que recouvre la marée sur les bords de l'Océan, etc., nous offrent des particularités de mœurs extrêmement remarquables dont nous parlerons de nouveau plus tard.

Il me resterait à mentionner leurs métamorphoses, mais elles sont jusqu'ici restées complètement inconnues.

Je citerai maintenant dans un historique rapide les principaux travaux qui ont été faits sur le genre *Bembidium*, et suivrai, pour cet exposé, l'ordre chronologique adopté par M. Mulsant dans ses Coléoptères de France

1746. Linné, dans sa *Fauna Suecica*, confondit tous les Carabiques sous le nom général de *Carabus*, et plaça des lors parmi les deux seules espèces de *Bembidium* qu'il connut.

1762. Geoffroy, *Histoire abrégée des Insectes*, confondit de même tous les Carabiques, et par conséquent les *Bembidium*, mais ce fut sous la dénomination de *Buprestis*. Plus tard Fourcroy et Voët l'imitèrent.

1767. Dans son *Systema Naturæ*, l'illustre naturaliste suédois créa le genre *Cicindela*, et connaissant un plus grand nombre d'espèces, fit rentrer quelques-unes de celles qui nous occupent dans son nouveau genre.

1792. Fabricius circonscrivit le genre Cicindèle, en ôta les quelques *Bembidium* que Linné y avait placés, et forma le genre *Elaphrus*, dans lequel il rangea plusieurs espèces, laissant toujours les autres dans le grand genre *Carabus*. Cette disposition qu'il produisit entre autres en 1792, dans son *Entomologia systematica* et dans son *Systema Eleutheratorum*, en 1801, prévalut parmi les naturalistes, et fut adoptée par un grand nombre d'auteurs, tels que : Olivier, *Entomologie*, 1790-95 ; Panzer, *Entomologia germanica*, 1795, et plus tard, *Faunæ Insectorum* ; Paykull, 1798, dans sa *Fauna Suecica*, etc.

1798. Le célèbre Illiger le premier saisit les rapports des insectes qui nous occupent, et les séparant des Carabes, les réunit tous dans son genre *Elaphrus*. Il fut imité par Duftschmid, quatorze ans plus tard, 1812, dans le second volume de sa *Fauna Austriæ*.

1804. Dans le tome 12 de son *Histoire naturelle*, l'illustre Latreille vint enfin poser les caractères du genre

Bembidion (1) et y réunir toutes les espèces de Carabiques offrant une forme de palpes remarquable et caractéristique ; toutefois, trompé par le facies et l'analogie que présentent quelques espèces avec les *Elaphrus*, il les conserva encore dans ce genre. Mais deux ans après, 1806, dans son *Genera Insectorum*, il reconnut lui-même son erreur, et admit enfin le genre *Bembidium*, tel qu'il est constitué aujourd'hui.

1806. Presque en même temps, Clairville, *Entomologie helvétique*, fondait un nouveau genre, basé sur les mêmes caractères, et lui donnait le nom d'*Ocydromus*, mais l'antériorité était acquise à notre célèbre naturaliste.

1810. Aussi Gyllenhal, dans ses *Insecta Suecica*, tome 2, adopta-t-il le genre *Bembidium*, mais il le confondit avec les *Trechus*, qu'il en sépara du reste en 1827, dans le tome 4 du même ouvrage.

1812. Duftschmid, *Fauna Austriæ*, n'admit pas le genre *Bembidium*, mais, comme nous l'avons remarqué, suivit l'exemple d'Illiger et conserva le genre *Elaphrus*, qu'il sépara en deux grandes divisions, la première, subdivisée en deux familles, correspondait aux *Notiophilus* et *Elaphrus* actuels, le genre *Bembidium* correspondait à la seconde, qu'il subdivisa d'après le facies et la forme du prothorax.

1819. Samouelle, en Angleterre, forma, dans son *Entomologist's Compendium*, le genre *Cillenus* sur un insecte extrêmement remarquable par sa forme et ses habitudes, le *Cillenus lateralis*, nom que Dejean changea mal à pro-

(1) Latreille avait conservé la terminaison grecque, mais on a généralement changé le nom en *Bembidium*, par une terminaison latine, comme nous l'offrent la plupart des noms en histoire naturelle.

pos en *B. Leachii*, tout en admettant comme division le genre des Anglais.

1829. Dix ans après, Stephens, dans ses *Illustrations*, tome 2, démembrait les *Bembidium* en dix genres qui furent généralement adoptés en Angleterre, mais ces genres étaient basés sur des caractères sans valeur et reposaient plutôt en partie sur le facies. Voici le tableau que nous en a donné Stephens :

Corpus	subovale convexum aut paulo depressum Thorax	cordato- truncatus; angul. pos- ticiis	lineare valde depres- sum. Anten. articulo 3 ^o .	transversus haud trun- cato-corda- tus; postice	4 ^o æquali.	LYMNÆUM.	
					4 ^o longiori.	CILLENUM.	
					rotundatus.	integer. . .	TACHYS.
						emargina- tus.	PHILOCHTHUS. OCYS.
					acutus.	valde acutis prominulis.	5 ^o longiori. PERYPHUS.
					vix a- cutis delle- xis. O- culi	Anten. arti- culis 3 et 4.	5 ^o breviori. NOTAPHUS.
							medio- cres. thorace
					magni.	postice	sessilis. TACHYPUS.

1831. Dejean, après avoir essayé de couper le genre *Bembidium*, admit enfin les divisions inédites de Megerle et les caractérisa dans son *Species*; du reste, comme nous l'avons déjà dit, il avoue lui-même qu'elles sont basées sur le facies plutôt que sur de bons caractères. Nous croyons devoir les reproduire comme un des principaux travaux publiés sur le grand genre qui nous occupe.

Première division. CILLENUM, Leach. — Corps allongé; antennes assez courtes, presque moniliformes; mandibules fortes et arquées; yeux peu saillants; corselet cordiforme; élytres presque parallèles; stries entières.

Deuxième division. BLEMUS, Ziegl. — Corps déprimé et allongé; antennes filiformes et assez longues; mandib-

bules assez avancées et peu arquées; yeux assez saillants; corselet cordiforme; élytres presque parallèles; stries entières.

Troisième division. *TACHYS*, Megerl. — Ordinairement de très petite taille; se rapprochant un peu des *Trechus* par la forme et la couleur, souvent jaunâtres, quelquefois noirâtres, rarement métalliques; corselet plus ou moins carré; élytres en ovale peu allongé, souvent assez courtes, stries extérieures le plus souvent complètement effacées; la première se recourbant à l'extrémité, à peu près comme dans les *Trechus*.

Quatrième division. *NOTAPHUS*, Meg. — Corps ordinairement un peu déprimé et assez large; corselet presque toujours plus ou moins carré, rarement cordiforme, avec deux stries de chaque côté de la base, cette dernière coupée carrément; stries des élytres entières ou presque entières.

Cinquième division. *BEMBIDIUM*, Meg. (ex parte). — Corps ordinairement un peu déprimé et assez large; tête large, yeux gros et assez saillants; corselet plus ou moins carré, souvent transversal, ayant une strie de chaque côté de la base, cette dernière coupée plus ou moins obliquement sur les côtés; stries des élytres entières, souvent deux fossettes plus ou moins marquées.

Sixième division. *BEMBIDIUM*, Meg. (ex parte). — Tête ponctuée, au moins en partie; corselet cordiforme, point de strie ou de fossettes de chaque côté de la base, ou au moins très peu apparentes; élytres peu allongées; stries entières, ou effacées vers l'extrémité.

Septième division. *PERYPHUS*, Meg. — Ordinairement de taille assez grande; corselet presque toujours cordiforme, assez plane, au moins un enfoncement de chaque

côté de la base ; les sept premières stries des élytres ordinairement presque entières.

Huitième division. LEJA, Meg. — Ordinairement de petite taille ; corselet souvent cordiforme, rarement carré ou arrondi, assez court, assez convexe, arrondi antérieurement, assez fortement rétréci postérieurement, au moins un enfoncement de chaque côté de la base ; stries des élytres, surtout les extérieures, plus ou moins effacées vers l'extrémité.

Neuvième division. LOPHA, Meg. — Corselet cordiforme, assez allongé, l'enfoncement de chaque côté de la base le plus souvent à peine distinct ; ordinairement quatre taches blanchâtres sur les élytres.

Dixième division. TACHYPUS, Meg. — Légèrement pubescents, entièrement ponctués, et se rapprochant des *Elaphrus* par le facies ; yeux gros et saillants ; corselet fortement cordiforme ; élytres sans stries distinctes.

1837. Dans le tome 1^{er} de ses *Kafer*, Erichson n'admit pas les divisions du comte Dejean, mais seulement les trois coupes suivantes, qui s'adaptaient assez bien au peu d'insectes décrits dans son ouvrage, mais ne peuvent s'appliquer à la totalité des espèces de ce genre.

* Dessus du corps finement velu et ponctué. Front sans sillons. Elytres indistinctement striées. Par leur couleur et leurs yeux fortement saillants, ces insectes se rapprochent beaucoup des *Elaphrus*.

** Dessus du corps lisse. Front offrant des sillons latéraux longitudinaux. Stries des élytres entières.

*** Dessus du corps lisse. Front offrant des sillons latéraux longitudinaux. Stries des élytres plus obscures vers l'extrémité et sur les côtés.

Le professeur de Berlin changea de plus l'ordre de ses espèces, rapprocha avec raison le *doris* de l'*articulatum*.

le *5-striatum* du *biguttatum* et du *guttula*, et comme l'avaient déjà fait Duftschmid et Sturm, commença la série par les *B. pallipes* et *flavipes*.

1842. Nous citerons enfin M. de Motchoulski, qui s'est spécialement occupé de la grande famille des Carabiques. Il a divisé les *Bembidium* en un grand nombre de genres, dans ses *Insectes de Sibérie*, et plus récemment dans un catalogue qu'il publie sur les insectes de Russie. Nous reproduirons seulement le premier travail. Il est à regretter que M. de Motchoulski travaille si vite et si légèrement, aussi ses coupes ne peuvent-elles servir, comme on peut en juger par son propre tableau.

BEMBIDIUM, Latr.	Corps déprimé et parallèle, analogue à celui des <i>Trechus</i> et <i>Patrobus</i> .	{	Corselet transversal, corps un peu élargi.	TACHYS.		
			Corselet carré.	PERYPHUS.		
			Corselet allongé et cordiforme. . .	LOPHA.		
	Corps un peu ovulaire, analogue à celui des <i>Pogonus</i> .	{	Corselet fortement en cœur. Angles post. droits et sail-lants.	{	Elytres ornées de points jaunes, surtout à l'extrémité. . .	OMALA.
			Elytres unicolores, ordin. métalliques. . . .		LEJA.	
			Corselet simple-ment plus étroit vers les élytres. Angles post. souvent entière-ment arrondis.	{	Elytres unicolores.	PHYLA.
	Extrémité des élytres jaunâtre.	CAMPA.				
	Corps convexe, analogue à celui des <i>Elaphes</i> .	{	Corselet transversal, fort peu ré-tréci vers les élytres.	NOTAPHUS.		
			Corselet presque aussi large que les élytres.	TRACHYPACHUS.		
			Elytres.	lisses en dessus. BEMBIDIUM. velues en dessus. TACHYPUS.		

Après bien des études, bien des recherches, j'ai partagé le genre *Bembidium* en dix-sept groupes, offrant l'avantage de rapprocher les espèces qui ont le plus d'affinités entre elles, d'avoir pour la plupart des caractères bons et constants, je crois, et de classer les espèces dans une série assez naturelle.

Pour faciliter leur étude, j'en ai tracé le tableau suivant :

BEMBIDIUM, Latr.

Dessus du corps glabre; élytres ordinairement striés.

Elytres ordinairement ovales-oblongues; 2 points sur la 3^e strie.

Stries variant; 8^e enfoncée, non ponctuée; 9^e intervalle étroit ou même peu distinct.

Toujours des ailes sous les élytres.

Strie juxta scutellaire distincte; 1^{re} strie jamais nettement recourbée à l'extrémité.

Tête non ponctuée.

Prothorax jamais plus large en arrière qu'en avant, plus étroit que les élytres, au moins à sa base.

Prothorax arrondi sur les côtés en avant.

Sillons frontaux obliques ou presque carrés, au milieu; prothorax court, transversal et très légèrement rétréci à l'arrière.

Prothorax court, transversal et très légèrement rétréci à l'arrière.

Prothorax presque aussi large que les élytres.

Strie juxta scutellaire nulle; 1^{re} strie nettement distincte.

Ailes nulles; stries fortes, bien entières; corps alés.

Elytres étroites, parallèles; 4 points enfoncés distincts sur la 3^e strie.

Dessus du corps finement pubescent, entièrement ponctué; stries

Stries bien entières; la 8^e ponctuée, entièrement séparée de la 9^e.

Tête distinctement ponctuée; prothorax souvent aussi ponctué en partie.

Stries bien entières.

Stries effacées postérieurement.

Corps court, bombé, légèrement convexe.

2 petites fosses

2 petits points sur le

Stries ordinairement plus ou

Str

.....	1.
le égal au 8 ^e	2.
.....	3.
élytres.	4.
e. Prothorax ordinairement plus ou moins cordiforme, assez convexe. us ou moins effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures. Corps bronzé, métallique, luisant.	5.
grande. Prothorax subcordiforme, parfois carré, ordinairement peu Stries en général un peu effacées vers l'extrémité, mais cependant assez , surtout les internes. Antennes longues et grêles.	9.
gé, convexe. Prothorax oblong, couvert de gros points à la base, souvent en avant, et aussi en partie en dessous; stries des élytres fortement , entièrement effacées en arrière; la 8 ^e bien marquée, effacée antérieu- ou entière, un peu écartée de celle du rebord.	8.
ordiforme, angles postérieurs très peu saillants; élytres offrant ordinai- nières bien nettes, ou au moins 2 humérales; stries en général entière- arrière.	7.
ement tachées de testacé, parfois entièrement pâles; prothorax presque	11.
ortement réunis en pointe en avant; élytres variées de taches testacées. at bicarénés de chaque côté, carènes entières; prothorax subcordiforme, 12.	6.
arénés de chaque côté, carènes obscures et interrompues dans leur rétréci en arrière, angles postérieurs obtus.	13.
rondi sur le milieu de ses côtés; rarement un peu arrondi en avant offrant alors extérieurement, vers l'extrémité, un petit pli élevé,	14.
it, plus large en arrière.	10.
elle très petite.	15.
t un peu de celui des <i>Trechus</i>	16.
.....	17.

GROUPE 1.

Dessus du corps entièrement ponctué, très finement pubescent. Tête large, sillons frontaux très peu marqués. Prothorax cordiforme, assez convexe, arrondi antérieurement sur les côtés, tronqué et ordinairement légèrement sinué à la base, offrant une fossette peu marquée aux angles postérieurs. Elytres nébuleusement tachées de verdâtre, stries nulles. Espèces ayant la physionomie des *Elaphrus*.

Ce groupe renferme des espèces très voisines, c'est l'un des mieux caractérisés du genre *Bembidium*; il comprend les *Tachypus* de Dejean. A l'exemple de Duftschmid, Sturm et Erichson, j'ai commencé par lui ma série, parce que ses espèces offrent une analogie évidente de forme avec les *Elaphrus*, et pourraient peut-être les suivre assez naturellement.

1. B. FLAVIPES.

Supra æneum; oculis magnis, valde prominulis; elytris oblongo-ovatis, viridi nebulosis, distincte subtiliter punctatis; antennis basi, palpis pedibusque pallide testaceis.

Cicindela flavipes. Lin. S. N. 1. 658. 11. 1767. — Gmelin. Lin. S. N. 1. p. 1925. 11. 1789. — De Vill. Lin. ent. 1. p. 324. 7. 1789. — Marsh. Ent. brit. p. 394. 9. 1802.

Carabus flavipes. Müll. Prodröm. p. 80. 868. 1776.

Buprestis impressus. Fourc. Ent. Paris. p. 51. 38. 1785.

Elaphrus flavipes. Fabr. Mant. 1. p. 187. 2. 1787. — Fabr. Ent. syst. 1. p. 179. 4. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 246. 6. 1801. — Rossi. Faun. etrus. 1. p. 194. 480.

1790. — Oliv. Ent. 2. G. 34. p. 8. 7. pl. 1. f. 2. 1790. — Id. Encycl. méth. 6. p. 354. 7. 1791. — Panz. Ent. Germ. p. 69. 4. 1795. — Id. Faun. Germ. 20. 2. 1789-1810. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 176. 4. 1798. — Illig. Kaf. Preus. p. 226. 4. 1798. — Walck. F. P. 1. p. 60. 4. 1802. — Latr. H. nat. 8. p. 219. 7. 1804. — Herb. Col. 10. p. 236. 7. pl. 174. 8. 1806. — Dufts. F. Austr. II. p. 198. IX. 1812. — De Tigny. Hist. nat. 3. p. 336. 1830. — Berg. Kaferb. p. 138. 3. taf. 17. f. 3. 1844.

Bembidium flavipes. Latr. Gen. 1. p. 183. 1. 1806. — Id. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2^e édit. m. p. 376. 1816. — Id. Règ. anim. IV. p. 419. 1829. — Gyl. Ins. Suec. II. p. 12. 1. 1810. — Sturm. Deutsch. Ins. VI. p. 112. 3. 1825. — Steph. Ill. II. p. 30. 3. 1829. — Id. Man. p. 59. 459. 1839. — Dej. Spec. V. p. 192. 135. 1831. — Id. Icon. IV. p. 460. 102. pl. 223. 6. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 190. 2. 1834. — Brull. H. nat. V. Coléopt. 2. p. 158. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 288. 37. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 123. 2. 1837. — Zett. Ins. lap. p. 24. 3. 1838. — Heer. Faun. helv. p. 139. 65. 1838. — Schiodt. Dan. el. p. 349. 27. 1840. — L. Duf. Excurs. ent. p. 28. 119. 1843. — Lucas. Expl. Alg. Artic. 5^e liv. p. 87. 245. 1846. — Kust. Kaf. Eur. VII. 33. 1846. — Redt. Faun. austr. p. 106. 1849.

Tachypus flavipes. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 152. 1840.

Le bupreste à 4 points enfoncés. Geof. Hist. nat. 1. p. 157. 32. 1762.

Long. 0,004-0,005. Larg. 0,0013-0,0016.

Dessus d'un bronzé un peu cuivreux ou brunâtre. Palpes (1) d'un testacé pâle. Antennes plus courtes que

(1) Dans toutes mes descriptions, en disant *palpes*, j'entends parler seulement des palpes maxillaires externes.

la moitié du corps, d'un brun-testacé, base d'un testacé pâle. Tête ponctuée. Yeux grands, extrêmement saillants. Prothorax légèrement moins large que la tête, un peu moins long que large, fortement et assez brusquement rétréci en arrière, très largement arrondi sur les côtés en avant, légèrement convexe, entièrement couvert de petits points serrés; sillon longitudinal médian bien marqué, n'atteignant point la base, plus enfoncé en avant et en arrière; impression transverse antérieure un peu en V; on voit en outre souvent un petit point enfoncé sur le disque de chaque côté de la ligne médiane, plus près du bord antérieur que du postérieur, ce point est parfois effacé. Elytres ovales-oblongues, deux fois larges comme le prothorax à sa base, nébuleusement tachées de vert-cendré, bien distinctement couvertes de petits points assez denses, point ou peu confluent, peu serrés en certains endroits, surtout le long du bord externe; quelques points enfoncés plus gros vers le dessous de l'épaule et vers l'extrémité, le long du bord extérieur; deux gros points enfoncés, placés à peu près sur l'emplacement du troisième intervalle, l'un au tiers, l'autre presque aux deux tiers, un peu plus proche de la suture. Dessous du corps d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Pattes d'un testacé pâle.

Répandu dans toute l'Europe. Aime les lieux sablonneux.

M. Guérin-Méneville m'a communiqué, comme provenant de Constantinople, un individu remarquable par les deux points enfoncés de ses élytres, très forts et en fossettes, sa tête un peu plus grande, mais pour le reste conforme au type, dont je ne le considère que comme une variété.

2. *B. FESTIVUM.*

Supra cupreo-æneum; capite thoraceque viridi-cyanescente variegatis; oculis magnis, sat prominulis; elytris oblongo-ovatis, viridi-cyaneo nebulosis, distincte subtiliter punctatis; antennis brevioribus, basi pedibusque testaceis, harum articulo primo femoribusque paululum infuscatis, æneo-micantibus.

Long. 0,0047. Larg. 0,0015.

Voisin du *B. flavipes*. Couleurs vives. Dessus d'un bronzé-cuivrenx, tête et prothorax en grande partie variés de vert-bleuâtre brillant. Palpes brunâtres. Antennes courtes, arrivant à peine à la base des élytres, légèrement épaissies, brunâtres, leur base plus claire, testacée, premier article bronzé en dessus. Tête ponctuée. Yeux assez saillants, mais notablement moins que dans le *B. flavipes*. Prothorax à peu près de la largeur de la tête et aussi long que large, fortement, mais peu brusquement rétréci en arrière, moins large en avant que dans le précédent, un peu plus convexe, entièrement couvert de petits points assez serrés, sillon longitudinal médian bien marqué, un peu plus enfoncé en avant et en arrière, impression transverse antérieure un peu en V. Elytres ovales-oblongues, deux fois larges comme le prothorax à sa base, tachées nébuleusement de vert, avec des taches vives et un peu arrondies d'un vert-bleu, ponctuées à peu près comme dans le *B. flavipes*, mais au quart environ de l'élytre, vers le bord externe, on trouve un espace lisse qui n'existe pas dans le *flavipes*; deux gros points enfoncés placés de même. Dessous du corps d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Pattes d'un testacé-fauve; cuisses un peu brunes, ayant un léger reflet bronzé.

Corse.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, dans la collection de M. Reiche.

3. B. PALLIPES.

Supra cupreo-æneum; oculis magnis, magis prominulis; elytris oblongo-ovatis, viridi-nebulosis: subtilissime punctatis; antennis basi, palpis pedibusque pallide flavis, femoribus sæpius leviter æneo-micantibus.

Elaphrus pallipes. Duft. Faun. Austr. n. p. 197. viii. 1812.

Bembidium pallipes. Sturm. Deutsch. ins. vi. p. 111. 2. tab. cliv. f. B. 1825. — Gyl. Ins. suec. iv. p. 400. App. 1-2. 1827. — Steph. Ill. n. p. 30. 4. 1829. — Id. Man. p. 59. 460. 1839. — Dej. Spec. v. p. 191. 134. 1831. — Id. Icon. iv. 459. 101. pl. 223. f. 5. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 190. 1. 1834. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 158. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 287. 36. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 123. 1. 1837. — Zett. Ins. lap. p. 24. 2. 1838. — Heer. Faun. Helv.. p. 139. 64. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 350. 28. 1840. — L. Duf. Exc. ent. p. 28. 118. 1843. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 87. 244. 1846. — Kust. Kaf. Eur. fasc. vii. 32. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 107. 1849.

Tachypus pallipes. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 152. 1840.

Long. 0,0053-0,006. Larg. 0,0017-0,002.

Dessus d'un bronzé en général cuivreux quelquefois brunâtre. Palpes testacés. Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, brunâtres, testacées à la base, sommet des deux premiers articles légèrement bronzé. Tête pointillée; yeux grands, très saillants. Prothorax de

la largeur de la tête, à peu près aussi long que large, assez fortement rétréci en arrière et arrondi en avant sur les côtés, entièrement couvert de points serrés et très petits; sillon médian assez marqué, quelquefois, mais rarement, on voit sur le disque deux petits points enfoncés, comme dans le *B. flavipes*; impressions transverses légères, ou peu marquées, l'antérieure un peu en V. Elytres ovales-oblongues, deux fois larges comme le prothorax à sa base, nébuleusement tachées de vert-cendré, couvertes de points très petits, très serrés, un peu confluent, souvent obscurs, moins serrés en un ou deux endroits le long du bord externe; quelques vestiges de stries parfois assez marqués auprès de la suture; quelques points enfoncés le long du bord externe, au-dessous de l'épaule et vers l'extrémité; deux points enfoncés assez gros, l'un au tiers, l'autre aux deux tiers, un peu plus proche de la suture. Dessous du corps d'un vert-bronze un peu bleuâtre. Pattes testacées, cuisses ordinairement offrant un léger reflet bronzé.

On le trouve dans une grande partie de l'Europe. France, Autriche, Allemagne, Angleterre, Suède, Sicile, etc. On le rencontre aussi en Algérie.

Le prothorax varie un peu dans cette espèce.

4. B. CARABOIDES.

Supra fusco-æneum; oculis magnis, prominulis; thorace oblongo-cordato; clytris elongato ovatis, viridi-nebulosis, subtiliter punctatis, antennæ basi penultimoque palporum articulo viridi-æneis; pedibus rufo-testaceis, femoribus tarsisque valde viridi-æneo micantibus.

Cicindela caraboides. Schrank. Enum. ins. p. 193. 360.

1781. — De Vil. Lin. Ent. 1. p. 326. 14. pl. 1. 39.
1789.

Elaphrus caraboides. Oliv. Ent. 2. G. 34. p. 5. 3.
pl. 1. 5. 1790. — Id. Encycl. méth. 6. p. 353. 3. 1791.
— Rossi. Mant. ins. 1. p. 63. 155. 1792. — Latr. H. nat.
8. p. 217. 3. 1804.

Bembidium caraboides. Heer. Faun. helv. p. 138. 63.
1838. — Kust. Kaf. Eur. VII. 31. 1846.

Elaphrus picipes. Duft. Faun. Austr. II. p. 197. VII.
1812.

Bembidium picipes. Sturm. Deut. ins. VI. p. 109. 1.
tab. CLIV. A. 1825. — Dej. Spec. V. p. 190. 133. 1831.
— Id. Icon. IV. p. 458. 100. pl. 223. f. 4. 1834. — Brull.
H. nat. V. Col. 2. p. 157. 1. pl. 6. f. 1. 1835. — Lacord.
Faun. paris. p. 287. 35. 1835. — Redt. Faun. Austr.
p. 106. 1849.

Var. A. *Elytris subtilissime punctatis*.

Long. 0,0065-0,0075. Larg. 0,0022-0,0025.

Dessus d'un bronzé obscur, luisant, ordinairement un peu brunâtre, quelquefois légèrement cuivreux. Palpes d'un roux-brunâtre, le pénultième article d'un vert-bronzé obscur. Antennes de la longueur de la moitié du corps, d'un noir-verdâtre ou brunâtre, les deux premiers articles d'un vert-bronzé, les troisième et quatrième un peu roussâtres à la base. Tête ponctuée; yeux grands, saillants. Prothorax de la largeur de la tête, aussi long que large, assez rétréci en arrière, un peu arrondi sur les côtés en avant, ligne longitudinale médiane assez marquée, dessus entièrement couvert de points petits, souvent peu distincts et entremêlés de petites rides onduleuses transverses; impressions transverses assez distinctes, l'anté-

rière un peu en V. Elytres en ovale allongé, deux fois larges comme le prothorax à sa base, nébuleusement tachées de vert, couvertes de petits points assez denses, un peu confluent, moins serrés en général là où il n'y a pas de taches vertes, et surtout en quelques points le long du bord externe; quelques points enfoncés au-dessous de l'épaule et vers l'extrémité, le long du bord extérieur; deux points assez gros, l'un au tiers, l'autre à peu près aux deux tiers, un peu plus proche de la suture. Dessous d'un vert-bronzé-bleuâtre. Cuisses brunâtres, avec un très fort reflet vert-bronzé, ainsi que les tarsi; base des cuisses et jambes d'un testacé-roussâtre.

France méridionale et orientale, Piémont, Suisse, Autriche, Allemagne, Sicile, etc.

VAR. A. Elytres très finement, ou même presque obscurément ponctuées; troisième et quatrième articles des antennes non visiblement ferrugineux à la base.

5. B. NEBULOSUM.

Fusco-æneum, obsolete punctatum, *subpubescens*, *thorace cordato* latiore, *elytris oblongo-ovatis*, *nebulosis*, *foveolis duabus impressis*, *antennarum basi tibiisque testaceis*. (Schaum).

Elaphrus nebulosus. Rossi. Mant. ins. 1. p. 64. 156. 1792.

Bembidium nebulosum. Schaum. Stett. Ent. p. 403. 1845.

Je n'ai pu voir cette espèce, qui, décrite brièvement par Rossi en 1792, n'avait été mentionnée depuis par aucun auteur; en 1845, M. Schaum, sur un exemplaire trouvé en

Sicile, en a donné une très bonne description, je me borne en conséquence à le traduire.

Cette espèce est de la grandeur du *B. picipes*, Duft., mais elle s'en distingue tout d'abord par ses pattes et ses antennes d'une couleur plus claire. Les palpes sont d'un testacé-roussâtre, le dernier article des palpes maxillaires est bronzé. Premier article des antennes d'un testacé-roussâtre, les deuxième, troisième et quatrième de la même couleur, bronzés au sommet, les suivants sont roux, avec un reflet bronzé. Les yeux sont un peu plus gros que dans le *B. picipes*. Le prothorax est un peu plus court, beaucoup plus large en avant, beaucoup plus fortement arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci en arrière, ligne médiane enfoncée plus fine, un peu plus forte en arrière qu'en avant et dans le milieu, la ponctuation du prothorax un peu plus dense et plus visible, le dessus moins brillant. Les élytres sont un peu plus larges, les taches verdâtres, dont les internes offrent une apparence nébuleuse, moins distinctes, du moins dans mon exemplaire, les deux points enfoncés forts. Pattes d'un testacé-roussâtre, cuisses, genoux et tarses avec une teinte bronzée.

L'exemplaire que j'ai vu a été trouvé en Sicile, par Grohman. (Schaum. l. c.)

Italie méridionale (Rossi).

L'exemplaire original appartient au Musée de Berlin.

GROUPE 2.

Prothorax presque carré (pl. 13, 13 et 14), très peu rétréci postérieurement, angles antérieurs assez visibles; base tronquée, obliquement coupée sur les côtés, une strie en fossette aux angles postérieurs. Elytres à stries bien

entières (pl. 12, 13 et 14), la huitième ponctuée, bien distincte de celle du rebord; neuvième intervalle à peu près égal au huitième. Le plus souvent deux fossettes carrées sur le troisième intervalle, parfois deux points enfoncés.

Ce groupe comprend la cinquième division de Dejean; il est formé par des espèces ayant entre elles la plus grande affinité; elles offrent toutes un caractère très remarquable, savoir: la huitième strie ponctuée, très distincte de celle du rebord, tandis que chez les autres *Bembidium*, elle en est peu séparée, ou du moins quoique parfois assez distincte, jamais visiblement ponctuée, toujours fortement enfoncée, l'intervalle qui la sépare de celle du rebord étroit, non égal au huitième (pl. 12, 15 et 16).

A. Deux fossettes carrées, peu enfoncées, sur le troisième intervalle, qui est ordinairement un peu plus large que les autres.

6. B. PALUDOSUM.

Supra aeneum, cupreo-variegatum; thorace subquadrato, angulis posticis rectis, leviter acutiusculis; elytrorum stria quarta sinuata; antennis pedibusque concoloribus.

Buprestis stagnorum? Fourcr. Ent. Paris. p. 51. 40. 1785.

Elaphrus paludosus. Panz. Faun. Germ. 20. 4. 1789-1810. — Id. Ent. Germ. p. 69. 5. 1795. — Duft. Faun. Austr. n. p. 199. xi. 1812. — Berge. Käferb. p. 138. 1. tab. 17. f. 1. 1844.

Bembidium paludosum. Ahrens Naturf. 2. fasc. 2. p. 23

2. pl. 1. f. 11. 1819. — Sturm. Deut. ins. vi. p. 179. 46. 1825. — Steph. Ill. n. p. 30. 1. 1829. — Id. Man. p. 59. 457. 1839. — Dej. Spec. v. p. 79. 40. 1831. — Id. Icon. iv. p. 354. 25. pl. 211. f. 1. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 160. 3. pl. 6. 3. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 274. 8. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 125. 5. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 126. 14. 1838. — Casteln. H. nat. Col. 1. p. 152. 1840. — Kuster. Kaf. Eur. vii. 26. 1846. — Redt. Faun. austr. p. 107. 1849.

Elaphrus littoralis. Oliv. Ent. 2. G. 34. p. 6. 4. pl. 1. 7. 1790. — Id. Encycl. méth. 6. p. 353. 4. 1791.

Buprestis speculifer? Voet. (éd. Panz.) 2. p. 77. 22. pl. 36. 22. 1791.

Le Bupreste bronzé à deux points enfoncés? Geof. H. nat. 1. p. 158. 33. 1762.

Var. A. *Nigro-brunneum*; *antennarum articulo primo, tibiisque testaceis*.

Long. 0,0053-0,0062. Larg. 0,0023-0,0025.

Tête et prothorax d'un bronzé plus ou moins obscur, quelquefois un peu cuivreux. Palpes bruns, le pénultième article légèrement bronzé. Antennes d'un noir brun ou verdâtre, les premiers articles un peu bronzés. Prothorax (pl. 13. 13.) peu convexe, plus large que la tête, légèrement plus large que long, presque carré, offrant quelques faibles rides transverses sur son disque, angles antérieurs peu saillants, impression transverse antérieure demi-circulaire, peu marquée; angles postérieurs assez saillants, légèrement aigus, ou à peu près droits. Elytres une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, leur fond imperceptiblement réticulé, souvent

bronzées, quelquefois d'un vert mat, portion comprise entre la suture et la quatrième strie en général d'un bronzé-cuivreux ou même rougeâtre, quelques autres taches de cette couleur sur les cinquième, sixième, septième, et parfois même huitième intervalles, toutes ces taches variant, quelquefois petites, quelquefois unies entre elles, souvent effacées, ou non cuivreuses; stries finement ponctuées, le plus souvent trois et quatre, cinq et six un peu plus courtes et réunies par paires; la quatrième assez fortement sinueuse, surtout au quart de l'élytre, où elle se réunit quelquefois à la troisième; les deuxième, troisième et cinquième plus ou moins sinuées aussi; deux grandes fossettes peu enfoncées (pl. 12. 13.), presque carrées, sur le troisième intervalle, la première à peu près avant le milieu, la seconde aux deux tiers, d'un bronzé ou d'un vert argenté; elles présentent chacune un petit point enfoncé vers leur partie supérieure. Dessous du corps vert-bronzé. Pattes d'un bronzé-verdâtre, base des cuisses un peu testacée.

Il habite l'Europe tempérée ou froide. Paris, nord de la France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Suède, Bavière, etc.

VAR. *A.* Dessus en entier d'un noir-brunâtre; premier article des antennes et jambes plus ou moins testacés.

Cette espèce varie beaucoup pour la coloration.

7. B. ARGENTEOLUM.

Supra ænecum, nitidulum; thorace subtransverso, angulis posticis acutiusculis; elytrorum stria quarta recta; antennarum articulo primo tibiisque testaceis.

Bembidium argenteolum. Ahrens. Naturf. t. 2. fasc. 2. p. 23. 3. pl. 1. 12. 1819. — Sturm. Deut. ins. vi p.

181. 47. 1825. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 125. 6. 1837.
— Redt. Faun. austr. p. 107. 1849.

VAR. A. *Læte viridi-cœruleum aut azureum.*

Bembidium elegans. Germ. Ins. Sp. nov. 1. p. 27. 44.
1824.

Bembidium azureum. Gebler. Bull. Mosc. 6. p. 276. 4.
1833. — Id. 20. 1. p. 355. 1. 1847.

Long. 0,0062-0,0073. Larg. 0,0022-0,0024.

Dessus le plus souvent d'un bronzé luisant, avec un reflet gris-argenté. Palpes d'un brun-testacé, le pénultième article vert-bronzé. Antennes d'un noir brun ou verdâtre, le premier article testacé, avec un très léger reflet bronzé. Prothorax peu convexe, plus large que long, un peu transversal, présentant en dessus quelques faibles rides transverses, bord antérieur ayant quelques petites stries longitudinales à peine visibles, angles antérieurs peu saillants, impression transverse antérieure demi-circulaire, peu marquée, postérieure un peu plus sensible; angles postérieurs assez saillants, un peu aigus. Élytres une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, leur fond peu ou point perceptiblement réticulé; sans taches cuivreuses, ayant cependant quelques taches bronzées un peu plus foncées et peu marquées; stries disposées à peu près comme dans l'*impressum*, la quatrième droite, la troisième parfois un peu sinuée; deux grandes fossettes un peu argentées, carrées, peu enfoncées, sur le troisième intervalle, placées comme dans le *paludosum*, ayant de même chacune un petit point vers leur partie supérieure. Dessous du corps d'un bronzé luisant, peu verdâtre. Pattes bronzées, base des cuisses et jambes testacées.

Cette espèce est moins répandue que la précédente, on la trouve en Allemagne, en Saxe, en Autriche, en Russie, parfois dans le nord de la France, Reims, Saint-Quentin. M. de la Ferté m'en a communiqué un individu comme provenant de Saumur.

VAR. *A.* Dessus d'un beau bleu, ou d'un beau vert-bleu, les fossettes souvent violâtres, parfois quelques taches vertes un peu plus foncées sur les élytres.

Ce bel insecte fait le passage du *paludosum* à l'*impressum*, par son prothorax plus court que chez le premier, moins transversal que chez le second, etc.

8. B. IMPRESSUM.

Supra æneum, opacum, vix variegatum; thorace brevior, transverso, angulis posticis acutis; elytrorum striis rectis; antennis basi pedibusque testaceis.

Carabus (sans nom spécifique). Lin. Faun. Suec. p. 173. 522? 1746.

Carabus velox? Lin. S. N. 1. p. 672. 31. 1767. — Gmelin. Lin. S. N. 1. p. 1976. 31. 1789.

Elaphrus impressus. Illig. Kaf. Preus. p. 227. 6. 1798. — Panz. Faun. Germ. 40. 8. 1789-1810. — Fabr. Syst. el. 1. p. 246. 4. 1801. — Walck. Faun. Paris. 1. p. 60. 3. 1802. — Herbst. Col. 10. p. 238. 10. (*compressus*, par erreur). 1806.

Bembidium impressum. Latr. H. nat. 8. p. 222. 1. 1804. — Gyl. Ins. Suec. II. p. 13. 2. 1810. — Ahrens. Naturf. t. 2. fasc. 2. p. 22. 1. pl. 1. 10. 1819. — Sturm. Deut. ins. VI. p. 177. 45. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 5. 1. 1828. — Id. Ins. lap. p. 23. 1. 1838. — Steph. III. II. p. 30. 2. 1829. — Id. Man. p. 59. 458. 1839. —

Dej. Spec. v. p. 81. 42. 1831. — Id. Icon. iv. p. 356. 26. pl. 211. f. 2. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 190. 3. 1834. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 274. 9. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 126. 7. 1837. — Kirby. Faun. bor. amer. p. 59. 1. 1837. — Casteln. H. nat. 1. p. 153. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 107. 1849.

Carabus impressus. De Tigny. H. nat. 3^e éd. 4. p. 59. 1830.

Elaphrus striatus. Payk. Faun. Suec. i. p. 175. 3. 1798.

Long. 0,0053-0,006. Larg. 0,0021-0,0023.

Dessus en général bronzé, ou verdâtre, terne, rarement un peu cuivreux. Palpes d'un testacé-brunâtre, pénultième article vert-bronzé. Antennes d'un noir brunâtre ou verdâtre, premier article et base des trois suivants testacés. Prothorax (pl. 13. 14) très peu convexe, plus large que la tête, notablement plus large que long, très sensiblement transversal, présentant en dessus quelques faibles rides transverses, son bord antérieur offrant quelques petites stries longitudinales à peine visibles; angles antérieurs un peu saillants, de sorte que le bord antérieur paraît sensiblement sinué derrière les yeux; impression transverse antérieure légère, la postérieure un peu plus forte; angles postérieurs aigus et saillants. Elytres une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, en entier bronzées ou verdâtres, ternes, présentant sur le troisième intervalle, et alternant avec les fossettes, trois taches bronzées, lisses, un peu cuivreuses, tantôt bien visibles, tantôt effacées; leur fond imperceptiblement réticulé; stries finement ponctuées, droites, non sinuées, le plus souvent troisième et quatrième, sixième et septième un peu plus courtes et réunies par paires; deux grandes fossettes verdâtres, un

peu argentées, presque carrées, sur le troisième intervalle, placées comme dans le *paludosum* et offrant le petit point enfoncé de même. Dessous du corps vert-bronze. Pattes d'un jaune-testacé, avec un léger reflet bronze plus ou moins apparent, tarsi d'un noir brunâtre ou un peu bronze.

Suède, Allemagne, Laponie, Finlande, Bavière, etc. On le trouve parfois dans le nord de la France, je l'ai vu provenant du Poitou, dans la collection de M. Reiche; de Saumur, dans celle de M. Chevrolat.

Cette espèce varie un peu pour la forme et la couleur; on voit des individus plus larges, à fossettes carrées moins enfoncées; quelquefois même le prothorax est plus court, plus transversal encore, à angles un peu plus saillants.

Nota. Je rapporte très bien le *B. impressum*, Steph. à cette espèce, malgré que le type de Stephens soit un mauvais exemplaire du *B. flavipes*, d'après M. Schaum, Stett. Ent. p. 41. 1848; car la description de l'auteur anglais est parfaitement celle du *B. impressum*, et nous ne donnons pas la synonymie de la collection, mais celle de l'ouvrage; du reste, le type peut avoir été perdu et changé, par Stephens lui-même peut-être, qui travaillait assez légèrement.

B. Deux points enfoncés plus ou moins gros sur le troisième intervalle, qui n'est pas plus large que les autres.

9. *B. STRIATUM.*

Supra æneum; thorace subtransverso, angulis posticis acutiusculis; elytrorum striis rectis, foveolis duabus impressis; antennis basi æneis, subtus paululum testaceis; pedibus viridi-æneis, femoribus basi testaceis.

Bembidion striatum. Latr. H. nat. 8. p. 227. 13. 1804.

Elaphrus bipunctatus. Duft. Faun. Austr. II. p. 220. XII. 1812.

Bembidium foraminosum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 183. 48. tab. CLXII. c. 1825. — Dej. Spec. v. p. 85. 45. 1831. — Id. Icon. IV. p. 358. 27. pl. 211. 3. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 160. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 126. 15. 1838. — Redt. Faun. austr. p. 106. 1849.

VAR. A. *Dilute æneum*, *opacum*; *thorace* transverso, *angulis posticis acutis*; *elytris punctis duobus impressis*; *antennis basi tibisque testaceis*.

Elaphrus striatus. Fabr. Ent. Syst. I. p. 179. 3. 1792. — Id. Syst. el. I. p. 245. 3. 1801. — Panz. Ent. Germ. p. 69. 3. 1795. — Herbst. Col. 10. p. 238. 9. 1806.

Cicindela striata. Marsh. Ent. brit. p. 393. 7. 1802.

Bembidium striatum. Erich. Kaf. Brand. I. p. 126. 8. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 126. 16. 1838. — Redt. Faun. austr. p. 106. 1849. — Kuster. Kaf. Eur. XVII. 13. 1849.

Elaphrus orichalcicus. Duft. Faun. Aust. II. p. 201. XIII. 1812.

Bembidium orichalcicum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 184. 49. tab. CLXIII. A. 1825. — Dej. Spec. v. p. 86. 46. 1831. — Id. Icon. IV. p. 359. 28. pl. 211. 4. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 160. 1835. — Lacord. Faun. Paris. I. p. 275. 10. 1835.

Long. 0,006-0,0063. Larg. 0,0025-0,0027.

Dessus en entier d'un bronzé uniforme, quelquefois verdâtre, en général légèrement luisant. Palpes d'un noir

verdâtre ou brunâtre. Antennes d'un noir-verdâtre, base ordinairement bronzée, le dessous du premier article jaunâtre. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long (du reste variant un peu), un peu transversal, offrant en dessus quelques légères rides transverses; angles assez saillants, les postérieurs un peu aigus; impressions transverses peu marquées. Elytres au moins une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, en ovale peu allongé, peu convexes, larges, leur fond presque imperceptiblement réticulé; stries finement ponctuées, disposées à peu près comme dans l'*impressum*, tout à fait droites (pl. 12. 14.), deux points fortement enfoncés, gros et arrondis en général, sur le troisième intervalle, dont ils occupent souvent toute la largeur, le premier devant le milieu, le second ordinairement presque aux trois quarts des élytres. Dessous du corps vert-bronzé ou bleuâtre. Pattes d'un vert-bronzé, base des cuisses testacée.

On le trouve dans une grande partie de l'Europe. France, Autriche, Allemagne, Franconie, Bohême, Bavière, Piémont, Suisse, Italie.

VAR. *A*. Elytres en général d'un bronzé plus clair, plus verdâtre, terne; prothorax un peu plus court et plus transversal; angles antérieurs un peu plus saillants, les postérieurs aigus; fossettes réduites à de petits points enfoncés, placés à côté de la troisième strie; premier article des antennes testacé, ainsi que la base des trois suivants; jambes ordinairement testacées.

Nota. Je réunis en une seule espèce les *B. foraminosum*, Sturm et *orichalcicum*, Dej., *striatum*, Fabr., car j'ai eu sous les yeux tous les passages entre les deux types, soit pour les fossettes, qui deviennent successivement

moins fortes jusqu'à leur réduction à deux petits points, soit pour le prothorax ou la coloration des pattes et des antennes. Bien plus, j'ai trouvé des individus à caractères mixtes. Je ne puis donc les considérer que comme la même espèce, et je n'entre pas dans plus de détails. On retrouve au reste les deux types dans les mêmes localités, car je les ai pris tous les deux à Toulouse, et les ai reçus depuis de la même localité, de mon ami M. Ch. Lespés ; M. Alexandre Laboulbène me les a également communiqués des environs d'Agen.

L'*Elaphrus striatus*, Fabr., a été rapporté avec raison à l'*orichalcicum*, Dej. par le professeur Erichson, qui du reste a confirmé son opinion, par l'examen des types de la collection même de Fabricius.

GROUPE 3.

Tête distinctement ponctuée ; prothorax plus ou moins cordiforme, souvent ponctué en partie, arrondi en avant sur les côtés, une fossette peu marquée aux angles postérieurs. Elytres à stries bien entières, ou effacées à l'extrémité, mais alors corps court, bombé et trapu.

Ce groupe comprend la sixième division de Dejean, modifiée ; dans son *Species*, le comte Dejean y avait placé le *B. bipunctatum*, se fondant sur l'analogie qu'il présente avec les espèces de ce groupe, par sa tête ponctuée ; mais il me semble que Dejean a méconnu son affinité avec les *B. celere*, *pygmæum*, etc., affinité reconnue par Sturm et Erichson, qui l'ont décrit avec raison auprès de ces derniers. Du reste, le *B. Mauritanicum* forme tout à fait le passage entre ces espèces, par les fossettes de ses élytres, etc., et je crois qu'il est impossible de les éloigner. Aussi ai-je placé le *B. bipunctatum* dans le groupe suivant, et

je l'ai fait suivre des *Leja* de Dejean, conservant ainsi toutes les analogies. Ainsi modifié, ce groupe nous semble bien caractérisé.

A. Stries des élytres bien entières.

10. *B. PUNCTULATUM.*

Supra æneum, capite thoraceque punctatis, isto cordato, postice sat fortiter coarctato; clytris oblongo-ovatis, interstitiis externis paululum elevatis; antennis basi pedibusque rufescentibus.

Carabus chalcus? Herbst. Archiv. p. 164. 28. 1781 et 1794. — Gmelin Lin. S. N. 1. p. 1982. 170. 1789. — Oliv. Encycl. méth. 5. p. 360. 28. 1790.

Elaphrus striatus. Duft. Faun. Austr. II. p. 198. x. 1812.

Bembidium striatum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 186. 50. tab. CLXIII. B. 1825. — Dej. Spec. v. p. 93. 53. 1831. — Id. Icon. IV. p. 360. 29. pl. 211. 5. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 159. 2. pl. 6. 2. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 275. 11. 1835. — Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 1840. — L. Duf. Excurs. ent. p. 26. 104. 1843. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 81. 226. 1846.

Tachypus striatus. Steph. Ill. II. p. 28. 8. 1829. — Id. Man. p. 59. 455. 1839.

Bembidium punctulatum. Drapiez. Ann. phys. Brux. VII. p. 275. pl. CIX. f. 1. 1820.

Bembidium chlorophanum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 187. 51. tab. CLXIII. C. 1825.

Tachypus chlorophanus. Steph. Ill. n. p. 28. 7. 1829.
— Id. Man. p. 59. 454. 1839.

Bembidium aerosum. Erich. Kaf. Brand. 1. p. 124. 4. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 126. 17. 1838. — Kuster. Kaf. Eur. vii. 27. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 106. 1849.

VAR. *A.* *Nigrum vel nigro-cyaneum*.

VAR. *B.* *Punctis striarum majoribus*.

Long. 0,0048-0,0055. Larg. 0,0018-0,002.

Dessus en entier d'un bronzé uniforme, luisant. Palpes bruns, pénultième article légèrement bronzé. Antennes d'un noir-verdâtre ou brunâtre, le premier article testacé, ayant parfois un léger reflet bronzé; base des trois suivants parfois obscurément testacée. Tête entièrement couverte de points enfoncés assez gros et assez serrés, les deux impressions longitudinales peu marquées. Prothorax assez convexe, un peu plus large que la tête, légèrement ou à peine plus large que long, cordiforme, assez fortement rétréci en arrière, ligne longitudinale médiane bien marquée, disque entièrement couvert de points enfoncés assez gros, moins serrés sur le milieu; impressions transverses peu marquées, ou même antérieure nulle; angles postérieurs nullement saillants. Elytres ovales-oblongues, un peu convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base; une faible impression transverse au tiers de leur longueur; stries entières (pl. 12. 15.), les extérieures un peu plus enfoncées, à points bien marqués surtout à la base, les troisième et quatrième, cinquième et sixième un peu plus courtes et réunies par paires, deux points enfoncés quelquefois très petits sur le troisième intervalle, presque sur la troisième strie, le premier au tiers,

le second à peu près aux deux tiers; intervalles externes, le huitième surtout, un peu relevés, les autres plans. Dessous d'un vert-bronzé, parfois un peu bleuâtre; abdomen noirâtre, ou d'un noir-bleu; prothorax ponctué, poitrine offrant aussi quelques points. Pattes tantôt testacées, ayant quelquefois un léger reflet bronzé, tantôt fauves, parfois obscures; tarsi brunâtres.

Répandu dans toute l'Europe tempérée et méridionale. Paris, France, Allemagne, Autriche, Angleterre, Bavière, Sicile, etc. On le trouve aussi en Algérie.

VAR. *A.* Dessus du corps en entier d'un noir-bleuâtre, ou même noir.

Il suffit d'indiquer cette variété extrême, mais la couleur varie beaucoup; on trouve des individus cuivreux, d'autres violâtres, etc.; les élytres peuvent même devenir d'un brun-rougeâtre.

VAR. *B.* Points des stries très gros et les débordant. Pattes obscurément ferrugineuses, un peu bronzées.

Les stries varient dans cette espèce, elles sont plus ou moins profondes, tantôt offrant de petits points, tantôt des points plus gros, et parfois enfin ceux de la var. *B.*, que j'ai établie sur un exemplaire venant de Sicile et communiqué par M. Signoret. Le prothorax varie peu, cependant j'ai vu, dans la collection de M. Fairmaire, un individu à prothorax un peu plus court, le milieu du disque n'offrant presque aucun point et présentant quelques rides transverses.

Nota. Le *B. chlorophanum*, Sturm, doit évidemment être rapporté à cette espèce; du reste la note suivante, que M. Schaum nous donne dans un article intitulé: Beitrag zur Kenntniss der von Sturm beschriebenen deutschen Carabiden. Stett. Ent. p. 108. 1846, ne permet pas

d'en douter : « Le *B. chlorophanum*, d'après l'exemplaire original que j'ai vu dans la collection de Megerle, n'est qu'un exemplaire non entièrement développé et un peu verdâtre du *B. aerosum*, Erich.; *striatum*, Sturm. Dejean. L'empreinte que Sturm mentionne sur le milieu du prothorax est accidentelle, les deux points enfoncés sont peu visibles sur des élytres molles, mais existent sans aucun doute. »

11. B. RUFICOLLE.

Capite viridi-æneo, punctato; thorace rufescente, æneo micante, subcordato, postice coarctato, antice atque postice punctato; elytris ovatis, flavo-testaceis, obsolete fuscomaculatis; antennis pedibusque testaceis.

Elaphrus ruficollis. Illig. Kaf. Preus. p. 226. 5. 1798. — Panz. Faun. Germ. 38. 12. 1789-1810. — Berge. Kaferb. p. 138. 2. tab. 17. 2. 1844.

Bembidium ruficolle. Latr. H. nat. 8. p. 226. 10. 1804. — Gyl. Ins. Suec. iv. App. p. 401. 3-4. 1827. — Dej. Spec. v. p. 95. 54. 1831. — Id. Icon. iv. p. 362. 30. pl. 211. 6. 1834. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 124. 3. 1837. — Schiodte. Dan. el. p. 341. 16. 1840. — Kuster. Kaf. Eur. viii. 34. 1847. — Redt. Faun. Austr. App. p. 765. 1849.

Long. 0,0033-0,0035. Lat. 0,0013.

Corps court, convexe. Tête d'un vert-bronzé, ponctuée, lisse en arrière. Yeux gros, saillants. Palpes, mandibules, labre et antennes testacés. Prothorax d'un roux-testacé, offrant un léger reflet bronzé, un peu plus large que la côte, un peu plus large que long, rétréci en arrière, subcordiforme, ligne longitudinale médiane forte, disque

lisse, ou offrant quelques légères rides transverses peu distinctes, bord antérieur et base surtout ponctués, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure un peu plus forte; base un peu oblique sur les côtés, angles postérieurs droits, à peine saillants. Elytres courtes, ovales, convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, d'un jaune-testacé, très légèrement brillantes de bronzé, la base, une bande au milieu et une tache vers le sommet, un peu obscures et à peine visibles; stries entières, fortement marquées, ponctuées, disposées comme dans le *punctulatum*, deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Tête et prothorax testacés en dessous, ce dernier un peu ponctué en avant de chaque côté; poitrine et abdomen noirâtres, les côtés et l'extrémité de celui-ci sont parfois testacés. Pattes d'un testacé pâle.

Allemagne, Saxe, Prusse, Suède, Autriche (Redtenb.), Russie (Motch.), Danemark (Schiodte).

M. de Motchoulski, Ins. de Sibérie, p. 274, nous donne les détails suivants sur les mœurs de cette espèce : « Elle n'est pas rare dans les Steppes de Kirguises, sur le rivage sablonneux du fleuve Ichim, mais elle se fait des trous dans le sable, à la manière des Cicindèles, et n'en sort que pendant les heures les plus chaudes de la journée; elle est alors extrêmement prompte à s'envoler. Je suis parvenu à la prendre le soir, en versant de l'eau sur le rivage, ce qui la faisait tout de suite sortir de son refuge. »

B. Stries des élytres effacées à l'extrémité.

12. B. PALLIDIPENNE.

Capite thoracique viridi-æneis; capite punctato; thorace subcordato, postice coarctato, basi rugoso, antice punctis

quibusdam sæpius nullis; *elytris ovatis, pallide testaceis*, macula scutellari communi, fasciaque paulo post medium transversa, valde undata, *æneis*; *antennis pedibusque testaceis*.

Elaphrus pallidipennis. Illig. Mag. 1. p. 489. 1801.

Tachypus pallidipennis. Steph. Man. p. 59. 456. 1839.

Bembidium pallidipenne. Schiodt. Dan. el. p. 340. 15, 1840.

Bembidium Andreæ. Gyl. Ins. Suec. II. p. 15. 3. 1810. — Dej. Spec. v. p. 96. 55. 1831. — Id. Icon. IV. p. 363. 31. pl. 212. 1. 1834.

Tachypus Andreæ. Steph. Ill. II. p. 29. 9. pl. 10. 6. 1829.

VAR. A. *Fascia elytrorum obsoleta*.

Long. 0,0043-0,005. Larg. 0,0017-0,002.

Corps trapu, court, convexe. Tête et prothorax d'un vert-bronzé brillant, quelquefois un peu cuivreux; celle-ci assez large, couverte de points enfoncés, en général peu serrés dans son milieu, à peu près lisse en arrière. Palpes et antennes testacés, celles-ci plus courtes que la longueur de la moitié du corps. Yeux gros, saillants. Prothorax convexe, un peu plus large que la tête, un peu plus large que long, rétréci en arrière, ligne longitudinale médiane bien marquée, impressions transverses ordinairement légères; disque lisse, offrant quelques petites rides onduleuses transverses, base obscurément ponctuée, rugueuse, bord antérieur ordinairement sans points, du moins bien distincts, angles postérieurs non saillants. Elytres (pl. 13. 5.) courtes, ovales, convexes, deux fois au moins de la largeur du prothorax à sa base, d'un jaune

pâle, à peine brillantées de bronzé, offrant un peu après le milieu une bande transverse assez large, fortement sinuée, un peu arquée, et une tache triangulaire commune à la base, d'un vert-bronzé, rebord rarement aussi légèrement bronzé; stries assez bien marquées, ponctuées jusques un peu après le milieu, effacées à l'extrémité, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second environ aux deux tiers. Dessous du corps vert-bronzé, abdomen un peu noirâtre. Pattes testacées.

Cette espèce habite spécialement les bords de l'Océan; on la trouve en France, en Angleterre, en Ecosse. Suède, Prusse, sur les bords de la mer Baltique, etc. M. Chevrolat m'a dit l'avoir prise communément dans les sables d'Abbeville, en la faisant sortir par la pression du pied, comme les *Heterocerus* et les *Elaphrus*.

VAR. *A.* Bande des élytres plus étroite, d'un brun-bronzé, quelquefois obsolète, ou à peu près nulle, ainsi que la tache de la base.

13. B. KUSTERI. (Pl. 13. 4.)

Capite thoraceque viridi-æneis, capite punctato; thorace subcordato, postice coarctato, basi atque antice distincte punctato; elytris ovatis, pallide testaceis, fascia transversa basi alteraque media paululum undata æneis; antennis pedibusque testaceis.

Bembidium Andreæ. Ahr. et Germ. Faun. ins. Eur. fasc. xviii. 2. 1812, etc. — Id. var. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 82. 228. pl. 10. f. 8. 1846.

Bembidium Kusteri. Schaum. Stett. Ent. p. 404. 1845. — Kuster. Kaf. Eur. viii. 35. 1847.

Long. 0,0045. Larg. 0,0016.

Voisin du précédent. Corps de même court, convexe. Tête et prothorax vert-bronzés; celle-ci entièrement ponctuée. Palpes et antennes d'un testacé-roussâtre, ces dernières un peu plus longues que dans le *pallidipenne*, le sommet de leurs articles parfois un peu obscurs. Yeux gros, saillants. Prothorax comme chez ce dernier, un peu moins court, un peu moins large en avant, un peu plus graduellement rétréci en arrière; base et bord antérieurs bien distinctement ponctués. Elytres ovales, convexes, deux fois au moins de la largeur du prothorax à sa base, d'un jaune pâle, ayant une bande qui occupe transversalement toute la base, une autre assez large, transverse, un peu sinueuse, au milieu, réunie à la précédente le long de la suture, d'un vert-bronzé, rebord étroitement de la même couleur; stries bien marquées, ponctuées, effacées à l'extrémité, points un peu plus gros que dans le *pallidipenne*, visibles jusqu'au milieu seulement, deux points enfoncés très marqués sur le troisième intervalle. Dessous vert-bronzé, abdomen un peu noirâtre. Pattes testacées, ou d'un roux-testacé; genoux quelquefois un peu obscurs ou bronzés.

Ce beau *Bembidium*, contrairement au précédent, paraît habiter de préférence les bords de la Méditerranée; on le trouve en Corse, en Sardaigne, en Algérie, en Espagne; j'en ai vu cependant deux exemplaires dans la collection de M. Deyrolle, notés comme du Portugal; du moins est-il très méridional.

Nous rapportons à cette espèce le *B. Andreae*, Ahr. et Germ. l. c., d'après leur figure, partie essentielle de l'ouvrage et représentant parfaitement notre *Kusteri*; en outre, ces auteurs l'indiquent entre autres de Sardaigne; ils l'ont au reste évidemment confondu avec le précédent.

GROUPE 4

Tête distinctement ponctuée; prothorax court, ordinairement subcordiforme, ponctué en partie, offrant une fossette distincte aux angles postérieurs; stries des élytres un peu effacées à l'extrémité, deux petites fossettes enfoncées, arrondies sur le troisième intervalle.

Ce groupe comprend deux insectes, que j'ai cru devoir séparer de la sixième division de Dejean, car ils diffèrent par leur forme des espèces qu'elle contient, et constituent parfaitement le passage vers le groupe suivant, comme je l'ai déjà fait remarquer.

14. B. LÆTUM.

Capite thoraceque æneis, capite in vertice punctulato; thorace brevior, subcordato, antice et postice leviter punctulato; elytris læte viridibus, sutura, maculis duabus disco, summoque æneis, macula summa flava; levissime punctato-striatis, foveolis duabus impressis; antennis basi pedibusque testaceis.

Bembidium lætum. Brull. H. nat. Canar. Ins. p. 58. 35. pl. n. 9. 1839.

Bembidium dives. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 82. 227. pl. 10. f. 6. 1846.

Long. 0,004. Larg. 0,0013.

Dessus du corps presque imperceptiblement réticulé. Tête et prothorax d'un bronzé brillant, avec quelques reflets verts, ce dernier parfois vert sur les côtés. Tête offrant quelques petits points sur le front, lisse en avant et en arrière. Palpes roussâtres, le pénultième article un peu bronzé. Antennes dépassant à peine la base des élytres,

brunâtres, les articles basilaires fauves, un peu obscurs au sommet. Prothorax à peine convexe, plus large que la tête, très court, sensiblement plus large que long, largement arrondi sur les côtés en avant, rétréci en arrière, subcordiforme, impressions transverses peu marquées, disque présentant quelques rides transverses, surtout à la base, laquelle offre de petits points enfoncés, ainsi que le bord antérieur; quelques points obscurs aussi sur les côtés; ligne longitudinale médiane bien marquée, base un peu obliquement coupée sur les côtés, angles postérieurs légèrement ou peu saillants, tantôt aigus, parfois à peu près droits. Elytres très peu convexes, ovales-oblongues, deux fois environ de la largeur du prothorax à sa base, d'un beau vert mat, suture largement couverte par une bande longitudinale bronzée, fondue sur les côtés avec la couleur du fond, un peu dilatée à la base et au sommet, émettant deux taches bronzées, brillantes, de chaque côté, l'une au tiers, l'autre après le milieu, la première parfois un peu séparée d'elle; une tache d'un jaune pâle, un peu arrondie, plus ou moins visible sur l'extrémité de chaque élytre; bord infléchi des élytres bronzé; stries très fines, très peu marquées, surtout les externes, effacées, ou peu distinctes à l'extrémité, la septième enfoncée et très marquée au sommet; deux petites fossettes arrondies sur le troisième intervalle. Dessous noir, un peu bronzé. Pattes testacées.

Ce magnifique insecte, encore fort peu répandu, a été décrit par M. Brullé le premier comme provenant des îles Canaries. M. Lucas l'a trouvé en Algérie et décrit sous le nom de *dives*. Enfin j'en ai vu trois autres exemplaires, l'un dans la collection de M. de Laferté, l'autre dans celle de M. Reiche, le troisième dans celle de M. Deyrolle; ils provenaient tous les trois de l'Espagne.

15. B. BIPUNCTATUM.

Supra æneum; capite punctato; thorace breve subcordato antice atque postice punctato; elytris punctato-striatis, stria septima distincta, apice impressa, foveolis duabus impressis; antennis pedibusque nigro æneis.

Carabus bipunctatus. Lin. S. N. 1. p. 672. 33. 1767. — Fabr. Ent. syst. 1. p. 167. 189. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 209. 216. 1801. — Oliv. Ent. 3. G. 35. p. 112. 157. pl. 14. 163. 1795. — Panz. Ent. Germ. p. 65 115. 1795. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 148. 66. 1798. — Marsh. Ent. brit. p. 453. 55. 1802. — Walck. Faun. paris, 1. p. 52. 52. 1802.

Elaphrus bipunctatus. Illig. Kaf. Preus. p. 228. 8. 1798.

Bembidium bipunctatum. Latr. H. nat. 8. p. 224. 4. 1804. — Gyl. Ins. Suec. II. p. 16. 4. 1810. — Sturm. Deut. ins. VI. p. 144. 24. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 6. 2. 1828. — Id. Ins. lap. p. 24. 4. 1838. — Dej. Spec. v. p. 98. 56. 1831. — Id. Icon. IV. p. 365. 32. pl. 212. f. 2. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 191. 4. 1834. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 160. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 133. 21. 1837. — Heer Faun. Helv. p. 127. 18. 1838. — Schiodte. Dan. el. p. 339. 14. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 106. 1849. — Kust. Kaf. Eur. XVII. 14. 1849.

Tachypus bipunctatus. Steph. Ill. II. p. 28. 6. 1829. — Id. Man. p. 59. 453. 1839.

Bembidium gracile. Ramb. Faun. Andal. 1. p. 142. 11. 1837.

VAR. A. *Nigrum vel nigro-cyaneum.*

B. bipunctatum. var. *a*. Kuster. l. c. 1849.

VAR. B. *Pronoto elytrisque rufo-brunneis*.

B. bipunct. var *rufo-brunneum*. Heer. l. c. 1838.

VAR. C. *Pronoto ruguloso, punctato; elytris nigro-cæruleis, foveolis sex impressis*.

B. bipunctatum, var. *sexpunctatum*. Heer. l. c. 1838.

Long. 0,004-0,0052. Larg. 0,0015-0,0018.

Dessus d'un bronzé luisant, ayant parfois des reflets cuivreux. Tête ponctuée, points plus petits et peu nombreux au milieu et en arrière. Palpes et antennes noirâtres, celles-ci un peu plus courtes que la moitié du corps, les premiers articles souvent bronzés. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, court, un peu plus large que long, arrondi sur les côtés en avant, rétréci en arrière, subcordiforme, milieu du disque offrant quelques faibles rides onduleuses transverses; bord antérieur et base ponctués, quelques petits points aussi sur les côtés, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus distincte, ligne longitudinale médiane forte, base obliquement coupée sur les côtés, angles postérieurs légèrement saillants, plus ou moins aigus, parfois à peu près droits. Elytres environ deux fois de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, légèrement convexes, stries variant, parfois notablement, ordinairement assez fines, ponctuées, effacées vers l'extrémité, le sommet de la septième assez marqué, enfoncé; deux gros points ou petites fossettes sur le troisième intervalle. Dessous d'un bronzé obscur, côtés du prothorax ponctués. Pattes d'un bronzé obscur.

Cette espèce se trouve particulièrement dans les montagnes; elle habite une très grande partie de l'Europe.

France, Pyrénées, Alpes; Suisse, Tyrol, Bavière, Angleterre, Ecosse, Suède, Finlande, Corse, Espagne, etc.

VAR. A. Dessus noirâtre, ou même d'un bleu-noirâtre.

VAR. B. Prothorax et élytres d'un brun-roux (Heer).
Je n'ai point vu cette variété ni la suivante.

VAR. C. Prothorax ruguleux, ponctué; élytres d'un noir-bleu, offrant six petites fossettes (Heer).

Le *B. gracile*, Rambur, est tout simplement pour moi le *bipunctatum*, Lin. Dej.; la description n'en diffère nullement, et cet insecte se retrouve dans les montagnes d'Espagne. Je m'explique l'erreur de M. Rambur, en supposant que, trompé par l'analogie de cette espèce avec les *Leja* de Dejean, il l'aura cherchée parmi ces dernières, et M. Rambur en effet la compare au *celere*, tandis qu'il aurait dû, si elle en était réellement différente, la comparer au *bipunctatum*.

GROUPE 5.

Taille petite. Sillons frontaux ordinairement parallèles (pl. 13. 18.), parfois obliques (pl. 13. 19.), ou fortement anguleux (pl. 13. 20.), mais dans ce cas élytres jamais antérieurement tachées de testacé. Prothorax plus ou moins cordiforme, en général assez rétréci en arrière et assez convexe, parfois cependant un peu carré. Stries des élytres plus ou moins effacées à l'extrémité, surtout les extérieures. Corps souvent bronzé, métallique, luisant.

Ce groupe renferme une partie des *Leja* de Megerle et Dejean; les deux dernières espèces, par leurs sillons frontaux fortement anguleux, mais leurs élytres sans taches jaunes sur leur partie antérieure, forment un passage très naturel vers le groupe suivant.

A. Dessus du corps ordinairement bronzé, métallique, luisant; septième strie le plus souvent entièrement effacée.

16. B. AMBIGUUM.

Supra æneum; sulcis frontalibus prope oculos postice subtiliter bicarinatis; thorace brevior, lato, postice parum coarctato; elytris oblongo-ovatis, subtiliter punctato-striatis, striis apice deletis, septima nulla, foveolis duabus impressis; antennis basi pedibusque rufo-testaceis.

Bembidium ambiguum. Dej. Spec. v. p. 155. 105. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 419. 74. pl. 219. 2. 1834.

Bembidium variabile? Waltl. It. Andal. in Rev. entomol. Silberm. iv. p. 148. 1836.

Bembidium bifoveolatum. Ramb. Faun. Andal. p. 140. 7. 1837.

Bembidium Mauritanicum. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 83. 229. pl. 10. f. 7. 1846.

Long. 0,0045. Larg. 0,0015.

Dessus du corps bronzé. Tête légèrement bicarénée en arrière de chaque côté, non compris le rebord un peu tranchant des yeux, les deux carènes courtes, distinctes seulement environ jusqu'au milieu du bord interne des yeux. Palpes testacés, le pénultième article un peu obscur. Antennes d'un brun-noir, entièrement testacées à la base. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, très court, notablement plus large que long, peu rétréci en arrière, subcordiforme, offrant quelques légères rides onduleuses transverses sur son disque, ligne longitudinale médiane fine, mais bien distincte, base finement et obs-

curément rugueuse, coupée presque carrément, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus distincte, fossettes fortes, arrondies, profondes, angles postérieurs droits. Elytres au moins une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, peu convexes, ovales-oblongues, assez finement striées-punctuées, stries effacées à l'extrémité, la septième entièrement effacée ou obsolète; deux gros points enfoncés ou petites fossettes sur le troisième intervalle. Dessous d'un bronzé-verdâtre. Pattes testacées, cuisses un peu plus obscures.

Espagne. Algérie.

La tête offre parfois de légères rides comme le prothorax; les angles postérieurs de celui-ci sont aussi sujets à varier un peu.

Nota. J'ai reçu en communication de M. de la Ferté-Sénéctère le type de la collection Dejean, il est parfaitement conforme aux types de M. Lucas.

17. B. PULCHELLUM.

Supra orichalcicum; capite lato, oculis magnis, valde prominulis; sulcis frontalibus, prope oculos postice subtilius multicarinatis; thorace subquadrato, postice parum coarctato; elytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis apice subobsoletis, septima distincta, foveis duabus impressis; antennis basi rufo-testaceis; femoribus brunneis, æneo-micantibus, tibiis testaceis, tarsis piceis.

Bembidium pulchellum. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 83. 230. pl. 10. f. 10. 1846.

Long. 0,003. Larg. 0,0011.

Dessus du corps d'un bronzé un peu cuivreux. Palpes d'un brun-roux, le pénultième article obscur. Antennes

un peu épaissies, d'un noir-brun, base d'un roux-testacé. Tête grande, large; sillons frontaux offrant en arrière auprès des yeux, quatre petites carènes très fines, de chaque côté, y compris le rebord interne des yeux, courtes, raccourcies en avant. Yeux gros et très saillants. Prothorax légèrement convexe, à peine plus large que la tête, un peu plus large que long, peu arrondi en avant sur les côtés, peu rétréci en arrière, presque carré, impression transverse antérieure très peu marquée, la postérieure plus forte, ligne longitudinale médiane bien distincte, raccourcie des deux côtés, disque offrant quelques rides onduleuses transverses à peine visibles, base coupée carrément, fossettes des angles postérieurs bien marquées, profondes, bistrées, arrondies; angles postérieurs droits, saillants. Elytres peu convexes, au moins une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, peu allongées, ovales-oblongues, fortement striées-ponctuées, stries très peu effacées en arrière, la septième bien distincte, deux fossettes enfoncées bien marquées sur le troisième intervalle, la première au quart, la seconde un peu après le milieu. Dessous d'un bronzé-verdâtre. Cuisses brunes, avec un reflet bronzé, genoux et jambes testacés, tarses un peu brunâtres.

Algérie.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce remarquable, c'est le type de M. Lucas.

18. B. CURTULUM.

Curtulum, convexum; *capite lato, oculis magnis, prominulis, sulcis frontalibus prope oculos postice subtiliter bicarinatis; thorace brevior, lato, postice coarctato; elytris suboblongo-ovatis, subtiliter punctato-striatis, striis*

apice deletis, punctis duobus impressis; antennis basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus æneo-micantibus, tarsis brunneo-æneis.

Long. 0,0033-0,0035. Larg. 0,0012-0,0013.

Corps court et convexe, bronzé en dessus. Palpes rous-sâtres, le pénultième article obscur. Antennes un peu épaissies, d'un noir-brun, base d'un roux-testacé. Tête grande, large, offrant de petites rides irrégulières, très subtiles, à peine distinctes; sillons frontaux bicarénés de chaque côté en arrière, non compris le rebord interne des yeux, les deux carènes courtes, distinctes environ jusqu'au milieu du bord interne des yeux seulement. Yeux gros et saillants. Prothorax voisin de celui du *B. ambiguum*, mais convexe, un peu plus large que la tête, plus distinctement rétréci en arrière, ligne longitudinale médiane très fine, peu marquée, impression transverse antérieure peu distincte, la postérieure plus forte, rapprochée de la base, un peu rugueuse, celle-ci coupée presque carrément, fossettes des angles postérieurs plus profondes que dans l'*ambiguum*, bien marquées, arrondies; ceux-ci à peu près droits, bien visibles et assez saillants. Elytres en ovale très peu allongé, raccourcies, convexes, plus d'une fois et demie larges comme le prothorax à sa base, assez finement striées-ponctuées, stries effacées à l'extrémité, la septième effacée ou nulle, parfois cependant assez distincte, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux trois quarts. Dessous d'un noir-bronzé ou un peu verdâtre. Pattes d'un roux-testacé, cuisses offrant un fort reflet bronzé, tarses d'un bronzé-brunâtre.

Turquie. Candie.

J'ai décrit cette espèce remarquable sur trois individus

communiqués par M. de la Ferté-Sénéctère, deux comme provenant de Turquie, sous le nom de *B. abbreviatum*, Friwald. inédit; le troisième, sous le nom de *B. sporadicum*, Friwal. inédit, comme provenant de Candie.

19. B. SPLENDIDUM.

Supra ænecum, thorace subquadrato, postice subangustato; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis apice subobsoletis seu distinctis, septima distincta; antennis basi late pedibusque testaceis, femoribus brunneis, æneomicantibus.

Bembidium splendidum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 145. 25. tab. CLIX. A. 1825.

Bembidium venustulum. Dej. Spec. v. p. 76. 38. 1831. — Id. Icon. iv. p. 351. 23. pl. 210. 5. 1834. — Redt. Faun. Austr. p. 107. 1849.

Long. 0,004-0,0045. Larg. 0,0016-0,0017.

Dessus du corps bronzé, métallique. Palpes roussâtres, le pénultième article obscur. Antennes d'un brun obscur, les trois premiers articles et le quatrième en grande partie, testacés. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, peu rétréci en arrière, presque carré, impression transverse antérieure anguleuse, la postérieure forte, ligne longitudinale médiane bien marquée, fossettes des angles postérieurs fortes et arrondies, offrant une strie distincte dans leur fond, base coupée carrément, angles postérieurs droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, un peu convexes, au moins une fois et demie larges comme le prothorax à sa base, anguleuses aux épaules, striées-ponctuées, stries ordinairement bien marquées et un peu effacées vers

l'extrémité, quoique assez distinctes, surtout les internes; stries extérieures fines, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir-bronzé ou verdâtre. Cuisses brunes, légèrement bronzées, jambes et tarses testacés.

Cet insecte paraît propre à l'Autriche.

20. B. PYGMÆUM.

Supra virescente-æneum, convexiusculum; thorace breve, postice parum coarctato, disco leviter et quam subtilissime undulariter strigoso; elytris oblongis, subtilissime punctato-striatis, striis apice obsolete, sexta levius impressa; antennis basi sub obscure piccis; femoribus tarsisque obscuris, æneo-micantibus; tibiis rufo-testaceis.

Carabus pygmæus. Fabr. Ent. Syst. 1. p. 167. 192. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 210. 219. 1801. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 148. 66. 1798.

Bembidium pygmæum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 142. 23. 1825. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 134. 22. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 134. 44. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Elaphrus orichalcicus. Illig. Kaf. Preus. p. 228. 9. 1798.

Bembidium orichalcicum. Latr. H. nat. 8. p. 226. 11. 1804.

Carabus orichalcicus. De Tigny. H. nat. 4. p. 62. 1830.

Carabus orichalceus. Panz. Faun. Germ. 38. 11. 1789-1810.

Bembidium fornicatum. Beck. Beitr. p. 9. v. tab. 1. 5. 1817.

Bembidium chalcopterum. Dej. Spec. v. p. 154. 104. 1831. — Id. Icon. iv. p. 418. 73. pl. 219. 1. 1834.

VAR. A. *Elytris* macula postica rufo-testacea, *interdum obsoleta*.

Long. 0,0035-0,004. Larg. 0,0011-0,0012.

Dessus du corps d'un bronzé un peu verdâtre, parfois légèrement cuivreux. Palpes brunâtres. Antennes d'un noir-brun, leur base plus ou moins roussâtre en dessous, le premier article bronzé en dessus. Prothorax convexe, plus large que la tête, sensiblement plus large que long, peu fortement rétréci en arrière, subcordiforme, couvert en dessus de petites rides onduleuses transverses très fines, mais assez distinctes; base presque carrément coupée, obscurément ou à peine rugueuse en dessus entre les deux fossettes, impression transverse antérieure légère, la postérieure plus distincte, ligne longitudinale médiane parfois très peu marquée, parfois bien distincte et atteignant la base, fossettes des angles postérieurs peu profondes, ceux-ci droits, assez saillants. Elytres une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, assez allongées, oblongues, stries très fines, leurs points très petits, un peu effacées vers l'extrémité, la septième nulle, la sixième faible et souvent presque entièrement effacée, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir le plus souvent un peu bleuâtre. Cuisses et tarses d'un brun-bronzé, et le plus ordinairement aussi la base et le sommet des jambes; base des cuisses et jambes d'un roux-testacé.

On le trouve en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche.

VAR. *A.* Elytres offrant aux deux tiers postérieurs environ, un peu rapprochée du bord externe, une petite tache d'un roux-testacé, tantôt peu marquée, parfois arrondie, bien distincte.

21. B. LAMPROS.

Supra æneum; thorace convexiusculo, breve, lateribus antice late rotundato, postice fortiter coarctato, profunde foveolato; clytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis apice omnino deletis; antennis basi, subtusve tantum, rufescentibus; pedibus rufo-testaceis, femoribus obscurioribus, leviter æneo-micantibus.

Carabus lampros. Herbst. Archiv. p. 164. 28. 1781 et 1794. — Gmelin. Lin. S. N. 1. p. 1983. 172. 1789. — Oliv. Encycl. méth. 5. p. 360. 30. 1790.

Carabus celer. Fabr. Ent. Syst. 1. p. 167. 190. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 210. 217. 1801. — Panz. Ent. germ. p. 66. 116. 1795.

Bembidium celere. Gyl. Ins. suec. 11. p. 17. 5. 1810. — Sturm. Deut. ins. vi. p. 140. 22. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 7. 3. 1828. — Id. Ins. lap. p. 24. 5. 1838. — Dej. Spec. v. p. 157. 107. 1831. — Id. Icon. iv. p. 421. 76. pl. 219. 4. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 192. 6. 1834. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 166. 6. pl. 7. f. 2. 1835. — Lacord. Faun. Paris. p. 280. 22. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 135. 24. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 134. 45. 1838. — Schiod. Dan. cl. p. 343. 19. 1840. — L. Duf. Excurs. ent. p. 27. 114. 1843. —

Kuster. Kaf. Eur. x. 30. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Tachypus celer. Steph. Ill. n. p. 26. 1. 1829. — Id. Man. p. 58. 449. 1839.

Philochthes celer. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 3. 1840.

Carabus rufipes. Oliv. Ent. 3. G. 35. p. 112. 158. pl. 14. 164. 1795. — Marsh. Ent. brit. p. 453. 54. 1802.

Elaphrus pygmæus. Ill. Kaf. Preus. p. 229. 10. 1798, — Duft. Faun. Austr. n. p. 221. XL. 1812.

Bembidium pygmæum. Latr. H. nat. 8. p. 227. 14. 1804.

Carabus pygmæus. De Tigny. H. nat. 4. p. 62. 1830.

Carabus pulchellus. Marsh. Ent. brit. p. 454. 57. 1802.

Lopha pulchella. Steph. Ill. n. p. 23. 4. 1829. — Id. Man. p. 57. 439. 1839.

Carabus acutus. Marsh. Ent. brit. p. 461. 80. 1802.

Tachypus acutus. Steph. Ill. n. p. 27. 3. 1829. — Id. Man. p. 58. 450. 1839.

Bembidium felixianum. Heer. Faun. helv. p. 135. 47. 1838.

VAR. A. *Elytrorum stria septima distincta; thorace angulis posticis acutis.*

Tachypus properans. Steph. Ill. n. p. 26. 2. 1829. — Id. Man. p. 58. 450. 1839. (teste Schaum).

Tachypus chalceus. Steph. Ill. n. p. 27. 4. 1829. — Id. Man. p. 58. 451. 1839. (teste Schaum).

Tachypus orichalcicus. Steph. Ill. n. p. 27. 5. 1829. —
Id. Man. p. 58. 452. 1839. (teste Schaum).

Bembidium velox. Erich. Kaf. Brand. 1. p. 134. 23.
1837. — Heer Faun. helv. p. 134. 46. 1838. — Schiod.
Dan. el. p. 343. 18. 1840. — Kuster. Kaf. Eur. viii. 44.
1847. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Long. 0,003-0,004. Larg. 0,001-0,0013.

Dessus du corps bronzé. Palpes brunâtres. Antennes d'un brun foncé ou noirâtre, leurs premiers articles roux à la base, le premier souvent bronzé en dessus; parfois noirâtres en dessus à la base, mais toujours plus ou moins roussâtres en dessous. Prothorax (pl. 12. 24.) convexe, plus large que la tête, plus large que long, largement arrondi sur les côtés en avant, fortement rétréci en arrière, subcordiforme; base presque carrément coupée, offrant en dessus quelques petits points obscurs entre les deux fossettes, impression transverse antérieure plus ou moins marquée, la postérieure assez forte, ligne longitudinale médiane bien marquée, atteignant à peu près la base, fossettes des angles postérieurs fortes, arrondies, profondes; ceux-ci droits assez saillants. Elytres environ deux fois larges comme le prothorax à sa base, ovales-oblongues, légèrement convexes, en général assez fortement ponctuées-striées, stries entièrement effacées à l'extrémité, la septième nulle; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir souvent un peu bleuâtre. Pattes testacées, ou d'un roux-testacé; cuisses brunâtres, légèrement bronzées; tarses le plus souvent un peu brunâtres.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe. Elle est très commune aux environs de Paris.

VAR. *A.* Septième strie des élytres bien distincte, aussi bien que les autres, en général; angles postérieurs du prothorax un peu aigus.

Nota. Le *B. velox*, séparé par Erichson, ne doit être considéré que comme une variété du *B. lampros*, et lui être de nouveau réuni. Voici les motifs sur lesquels je fonde mon opinion. Le caractère de septième strie bien distincte, ne peut être invoqué pour établir l'espèce, et cela pour deux raisons; d'abord ce caractère varie, car j'ai vu des individus chez lesquels la septième strie était moins distincte, d'autres chez lesquels elle n'était constituée que par quelques points, et enfin parfois visible seulement sous un certain jour; et puis, si l'on établit deux espèces dans le *lampros*, on sera forcé, pour être conséquent, d'en établir deux dans le *B. biguttatum*, chez lequel on retrouve la même variation. Le caractère d'angle postérieur du prothorax un peu aigu, ne peut servir non plus à différencier les deux espèces, car il n'est pas constant, et de plus est bien faible. Plusieurs fois dans des types bien tranchés par les stries, je n'ai pu saisir de différence sensible dans les angles, malgré toute mon attention; bien plus, j'ai vu des individus à septième strie très forte, avoir les angles postérieurs droits, et d'autres à septième strie nulle les avoir un peu aigus. Au reste, on ne doit prendre de caractères distinctifs dans les angles postérieurs, qu'avec circonspection, car ils varient souvent beaucoup dans ce genre. L'on a encore donné les caractères suivants comme distinctifs dans le *B. velox*: « taille plus grande, corps un peu moins convexe; points des stries un peu moins forts; antennes et cuisses plus obscures; » mais je ne m'y arrêterai pas, car ils n'ont aucune fixité, et on les retrouve dans les deux types. Il faut

ajouter qu'on prend le *lampros* et le *velox* dans les mêmes localités.

La *Leja plumbea*, Motch. Ins. Sib. p. 260. 1842, sur laquelle l'auteur ne nous dit que quelques mots, et qu'il indique de Pologne, n'est pour moi qu'une variété de cette espèce, d'un bronzé plus ou moins bleuâtre, variété que l'on retrouve du reste en France, en Angleterre (*Lopha pulchella*, Steph.), etc., et qui parfois d'une couleur notablement différente, offre aussi des intermédiaires, et quelquefois des individus à prothorax bleuâtre et élytres franchement bronzés.

Le *B. felixianum*, Heer. l. c. est tout simplement une variété de petite taille.

Le nom de *B. lampros*, Herbst. se trouvant antérieur à celui de *B. celere*, Fabr., j'ai dû, comme partout, adopter le nom le plus ancien, quoique bien moins connu que celui de Fabricius.

22. B. NIGRICORNE.

Supra æneum; thorace convexiusculo, brevissimo, transverso, postice subcoarctato, lateribus fere mediis rotundato, angulis posticis obtusis; clytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis apice omnino deletis, 7^a nulla; antennis totis nigris; pedibus rufo-piceis, femoribus obscurioribus, leviter æneo-micantibus.

Bembidium nigricorne. Gyl. Ins. succ. iv. App. p. 402. 5-6. 1827. — Dej. Spec. v. p. 156. 106. 1831. — Id. Icon. iv. p. 420. 75. pl. 219. 3. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 192. 7. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 24. 6. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 342. 17. 1840.

Long. 0,0036. Larg. 0,0013.

Dessus du corps bronzé. Palpes bruns. Antennes entièrement noires, leur premier article un peu bronzé. Sillons frontaux moins marqués que dans le *B. lampros*, l'intervalle qui les sépare plus large, légèrement et courtement bicarénés en arrière auprès des yeux. Prothorax de forme toute particulière, large, très court, très peu rétréci en arrière, paraissant presque arrondi sur le milieu des côtés, comme dans le groupe 14; impressions transverses peu marquées, ligne longitudinale médiane légère, base coupée presque carrément, offrant en dessus quelques petits points ou quelques rugosités, fossettes des angles postérieurs arrondies et profondes, un peu plus courtes que dans le *lampros*: ceux-ci obtus et peu saillants. Elytres comme dans le précédent; peu fortement striées-punctuées, septième strie nulle. Pattes d'un roux un peu brunâtre, principalement sur les cuisses, qui offrent un léger reflet bronzé.

Suède. Laponie.

J'ai décrit cette espèce sur le type même de la collection Dejean, obligeamment communiqué par M. de la Ferté-Sénéctère.

23. B. ÆREUM.

Supra obscure æneum; thorace breve, postice coarctato, basi lato, rugoso-punctato, late foveolato; clytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis apice deletis; 7^a distincta; antennis basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus obscurioribus.

Long. 0,0045. Larg. 0,0015.

Dessus du corps d'un bronzé assez obscur. Palpes brunâtres. Antennes brunes, leur premier article et la base

des trois suivants d'un testacé-rougeâtre. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, rétréci en arrière, subcordiforme, base large, coupée carrément, rugueuse et obscurément ponctuée en dessus, impressions transverses bien marquées, ligne longitudinale médiane forte, atteignant la base, fossettes des angles postérieurs fortes, larges, arrondies, mais peu profondes; angles postérieurs droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, fortement ponctuées-striées; stries effacées à l'extrémité, la septième distincte; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses un peu brunâtres, très légèrement bronzées.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce dans la collection de M. Chevrolat, il était noté Laponie méridionale.

Nota. Il se rapproche un peu du *B. glaciale* par sa couleur, son prothorax large à la base, celle-ci rugueuse en dessus, etc., mais il en diffère notablement par son corps plus convexe, son prothorax bien moins court, ses élytres plus fortement ponctuées-striées et par la coloration des pattes et des antennes. Il se distingue du *lampros* par sa taille plus forte, sa couleur plus obscure, son prothorax moins largement arrondi sur les côtés en avant, plus large et moins rétréci à la base, celle-ci rugueuse en dessus; ses fossettes plus larges, moins profondes, ses angles postérieurs un peu plus saillants, ses antennes plus rouges à la base, etc.

24. B. GLACIALE.

Supra obscure æneum; thorace brevior, postice coarctato, basi lato, obscure punctato, late foveolato; elytris oblongo-ovatis, planiusculis, subtiliter punctato-striatis, striis apice deletis; foveolis duabus minutis leviter impressis; antennis pedibusque nigro-æneis.

Bembidium glaciale. Heer. Faun. helv. p. 127. 19. 1838.

Long. 0,0043. Larg. 0,0015.

Dessus du corps d'un bronzé obscur, légèrement cuivreux. Tête lisse, sillons frontaux offrant parfois quelques points obscurs. Palpes d'un noir légèrement bronzé, ainsi que les antennes. Prothorax (pl. 13. 17.) très peu convexe, plus large que la tête, très court, notablement plus large que long, un peu transversal, subcordiforme, arrondi sur les côtés en avant, rétréci en arrière, base large, carrément coupée, un peu rugueuse en dessus, obscurément ponctuée; impressions transverses assez bien marquées, ligne longitudinale médiane forte, atteignant la base, fossettes des angles postérieurs fortes, larges, arrondies, mais peu profondes; angles postérieurs droits, saillants. Elytres au moins une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, très peu convexes, légèrement planes, déprimées à leur tiers antérieur, finement striées-ponctuées, stries effacées à l'extrémité, la septième nulle; deux points enfoncés ou petites fossettes légères sur le troisième intervalle, l'une au tiers, la seconde aux deux tiers. Dessous vert-bronzé. Pattes d'un noir-bronzé.

Alpes suisses. Styrie.

25. B. AGILE.

Supra æneum; thorace postice coarctato; elytris oblongo-ovatis, planiusculis, subtilissime punctato-striatis, striis postice late deletis, externis obsoletis, 7^a nulla; antennis nigris, basi femoribusque nigro-æneis, tibiis tarsisque testaceo-piceis.

Long. 0,004. Larg. 0,0015.

Dessus du corps bronzé. Antennes noires, leur premier article un peu bronzé ainsi que les palpes. Prothorax (pl. 12. 25.) légèrement convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, un peu arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci en arrière, subcordiforme, impressions transverses bien marquées, ligne longitudinale bien distincte, base presque coupée carrément, très légèrement oblique sur les côtés, offrant en dessus quelques petits points enfoncés légers entre les deux fossettes, celles-ci bien marquées, mais moins fortes, moins profondes que dans le *B. lampros*, angles postérieurs droits, légèrement saillants. Elytres deux fois environ de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, très peu convexes, légèrement planes sur leur disque; très finement striées-punctuées, stries entièrement effacées derrière le milieu, surtout les extérieures qui sont très peu marquées, nulles, ou à peine distinctes; deux points enfoncés assez gros, bien marqués sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps noir légèrement bronzé. Cuisses d'un noir-bronzé, jambes et tarsi d'un brun-testacé, avec un léger reflet bronzé.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce dans la collection de M. Reiche. Il provenait de Corse.

Il se distingue facilement du *B. lampros* par la couleur des antennes et des pattes, les stries des élytres bien différentes, les deux points enfoncés plus gros; mais il est de plus, déprimé, notablement moins convexe, son prothorax a une autre forme, il est moins court, distinctement moins large, bien moins arrondi en avant sur les côtés, moins rétréci en arrière, et par conséquent moins cordiforme. Il se rapproche du *Pyrenæum* par sa forme déprimée, mais il en diffère surtout par la couleur des pattes, les stries des élytres, les deux points enfoncés un peu plus gros, et le prothorax aussi de forme différente, bien moins court, moins large, moins fortement et moins brusquement rétréci en arrière, etc.

26. B. PYRÉNÆUM.

Supra nigro-æneum; thorace brevior, postice fortiter coarctato; elytris oblongo-ovatis, planiusculis, subtilissime punctato-striatis, striis apice obsoletis; antennis pedibusque nigris.

Bembidium Pyrenæum. Dej. Spec. v. p. 159. 108. 1831. — Id. Icon. iv. p. 423. 77. pl. 219. 5. 1834. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 166. 1835.

Bembidium montanum. Ramb. Faun. Andal. 1. p. 143. 12. 1837.

Bembidium rhæticum. Heer. Faun. helv. p. 127. 20. 1838.

VAR. A. *Nigrum subcyaneum.*

Long. 0,0035. Larg. 0,0012.

Dessus du corps d'un bronzé obscur ou noirâtre. Palpes noirs, ainsi que les antennes; premier article de

ces dernières bronzé. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, très court, notablement plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement et brusquement rétréci en arrière, subcordiforme, impressions transverses ordinairement bien marquées, ligne longitudinale médiane bien distincte, base presque carrément coupée, très légèrement oblique sur les côtés, un peu rugueuse en dessus, fossettes des angles postérieurs bien marquées, arrondies, assez profondes, moins cependant que dans le *lampros*, angles postérieurs droits, peu saillants. Elytres environ deux fois de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, très peu convexes, légèrement planes sur leur disque, très finement striées-punctuées, stries un peu effacées à l'extrémité, la septième obsolète, ou nulle; deux points enfoncés bien marqués sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second environ aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bleuâtre. Pattes noires, cuisses ou même pattes en entier un peu bronzées.

Pyrenées-Orientales. Alpes du Piémont. Suisse.

VAR. A. Corps en entier d'un noir un peu bleuâtre.

Je dois à la générosité de M. Signoret un individu d'une taille un peu plus grande (0,004), d'un bronzé clair et un peu cuivreux; du reste offrant à peu près tous les autres caractères de cette espèce; cette variété ne portait pas d'indication de localité.

Nota. Les individus provenant des Alpes sont parfaitement conformes à ceux provenant des Pyrénées.

27. B. CAUCASICUM.

Supra obscure æneum, elytris subvirescentibus; thorace

breve, cordato, lateribus antice late rotundato, postice fortiter coarctato, basi leviter punctulato; clytris oblongo-ovatis, planiusculis, lævibus, stria prima subtilissima reliquis deletis, punctis duobus impressis; antennis basi femoribusque nigro-æneis; trochanteribus tibiis tarsisque obscure piceis.

Leja Caucasica. Motch. Ins. Sib. p. 260. 1842.

VAR. A. *Obscure æneum*; clytris obsolete vel leviter ac subtilissime punctato-striatis; trochanteribus tibiis tarsisque rufo-piceis.

Long. 0,0035. Larg. 0,0012.

Dessus du corps d'un bronzé obscur, métallique, luisant, un peu verdâtre sur les élytres. Palpes d'un brun obscur. Antennes noires, un peu bronzées à la base. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, cordiforme, fortement rétréci en arrière, impression transverse antérieure très peu marquée, la postérieure légère, un peu rugueuse, ainsi que la base, par de petits points enfoncés assez distincts, ligne longitudinale médiane bien marquée, fossettes des angles postérieurs fortes, profondes, base coupée presque carrément, ou légèrement oblique sur les côtés, angles postérieurs à peu près droits, légèrement ou à peine saillants. Elytres ovales-oblongues, très peu convexes, déprimées, deux fois larges comme le prothorax à sa base; lisses, stries effacées, nulles dans les individus les plus typiques, l'on aperçoit toutefois la première formée en avant par une ligne de petits points très subtils, enfoncée et bien marquée vers l'extrémité, et avec un fort grossissement quelques très petits points à peine distincts, représentant la seconde et même un peu les autres; deux points enfoncés

bien marqués sur la place du troisième intervalle, le premier environ au tiers, et le second à peu près aux trois quarts. Dessous du corps d'un noir légèrement bronzé, ainsi que les cuisses; trochanters, jambes et tarses d'un brun obscur.

Alpes du Caucase.

J'en dois un individu à l'obligeance de M. de Motchoulski. J'ai reçu en communication de M. de la Ferté-Sénéctère, sous le nom de *B. lævissimum*, Friwalds. inédit, deux individus provenant de Turquie que je ne peux séparer de cette espèce. Ils diffèrent du *B. Caucasicum* type, que je possède, par leur coloration bronzée, nullement verdâtre sur les élytres, celles-ci offrant de légères stries de petits points, à peine marquées dans l'un des deux, plus distinctes dans l'autre. J'en ai formé ma var. A. Ils ont de plus les trochanters, les jambes et les tarses d'un brun-roux. J'ai vu depuis dans la collection de M. Chevrolat un second type de M. de Motchoulski, il est venu me confirmer dans mon opinion, car sa coloration est intermédiaire, et ses élytres offrent des traces évidentes de stries. Il forme très bien le passage.

28. B. VERSICOLOR.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace breve, cordato, lateribus antice late rotundato, postice fortiter coarctato, basi punctulato; elytris viridi-cæruleis, vel cupreo-æneis, oblongo-ovatis, planiusculis, lævibus, striis duabus primis subtilissimis, reliquis obsoletis, punctis duobus impressis; antennis basi femoribusque nigro-æneis; tibiis tarsisque nigris.

Long. 0,0046-0,005. Larg 0,0018-0,002.

Dessus du corps métallique, luisant; tête et prothorax vert-bronzés, ou offrant un peu la teinte des élytres, celles-ci tantôt d'un vert-bleuâtre, tantôt d'un cuivreux-bronzé, peut-être variant encore davantage. Palpes et antennes noirs, celles-ci bronzées à la base. Prothorax presque entièrement comme dans le *B. Caucasicum*, mais un peu moins court et proportionnellement un peu moins large à la base. Élytres ovales-oblongues, déprimées, peu convexes, deux fois au moins larges comme le prothorax à sa base; lisses, stries presque nulles, on aperçoit cependant, avec attention, des rangées vagues, très légères et à peine marquées de petits points représentant les stries, la première et la seconde assez distinctes, de plus, la première enfoncée et bien marquée vers l'extrémité; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second à peu près aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir légèrement bronzé, ainsi que les cuisses; jambes et tarse noirs.

Je n'ai vu que deux individus de cette belle espèce, ils m'ont été communiqués par M. de la Ferté-Sénectère sous le nom de *versicolor*, Friwalds. inédit, comme provenant de Turquie.

B. Dessus du corps rarement un peu bronzé, jamais métallique; septième strie ordinairement bien distincte.

X. Tête et prothorax ponctués.

29. B. ASPERICOLLE.

Supra nigro-cyaneam, convexum, nitidum; thorace cordato, postice sat fortiter coarctato; elytris oblongo-ovatis, subnitidis, distincte punctato-striatis, striis apice deletis, postice late antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Periphus aspericollis. Germ. Thon. Archiv. II. fasc. 1. p. 11. 1829.

Bembidium aspericolle. Germ. Faun. ins. Eur. fasc. XIV. 2. 1812, etc. — Redt. Faun. austr. p. 108. 1849. — Kuster. Kaf. Eur. XVII. 15. 1849.

Bembidium lepidum. Dej. Spec. v p. 171. 119. 1831. — Id. Icon. IV. p. 435. 86. pl. 221. 2. 1834.

Long. 0,002-0,0023. Larg. 0,0006-0,0007.

Dessus du corps d'un bleu foncé, assez luisant sur la tête et le prothorax, plus terne sur les élytres. Palpes brunâtres, d'un brun-roussâtre à la base. Antennes d'un noir-brunâtre, leurs deux ou trois premiers articles, ainsi que la base du quatrième d'un roux-testacé. Tête offrant de petits points enfoncés distincts, surtout dans son milieu. Prothorax convexe, légèrement plus large que la tête, presque aussi long que large, assez fortement rétréci en arrière, cordiforme, impression transverse antérieure nulle ou à peu près, la postérieure assez marquée; ligne longitudinale médiane fine, peu marquée, parfois à peine distincte, dessus entièrement ponctué, base coupée presque carrément, fossettes des angles postérieurs bien marquées, mais étroites; ceux-ci droits, très peu saillants. Élytres environ deux fois de la largeur du prothorax à sa base, convexes, ovales-oblongues, assez allongées, postérieurement d'un roux-testacé, cette couleur arrivant presque jusqu'au milieu, assez nettement tranchée; stries à points bien marqués, effacés postérieurement, la septième distincte; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps noir. Pattes en entier d'un roux-testacé.

France méridionale, Allemagne, Bavière, Autriche.

Elle habite particulièrement auprès des eaux ou des lacs salés.

XX. Tête et prothorax non ponctués.

30. B. HYPOCRITA.

Supra nigro subæneum; thorace subquadrato, postice subangustato, basi punctulato; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis apice deletis, 7^a obsoleta; antennis basi rufo-testaceis; femoribus nigro-piceis, tibiis tarsisque testaceis.

Bembidium hypocrita. Dej. Spec. v. p. 174. 121. 1831. — Id. Icon. iv. p. 439. 88. pl. 221. 4. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 136. 53. 1838.

Long. 0,0035. Larg. 0,0012.

Dessus du corps d'un noir un peu verdâtre-bronzé. Palpes brunâtres, le pénultième article obscur. Antennes d'un noir-brun, leur premier article et la base des deux ou trois suivants d'un roux-testacé. Prothorax peu convexe, un peu plus large que la tête, plus large que long, arrondi en avant sur les côtés, très peu rétréci en arrière, presque carré, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure forte, entièrement couverte, ainsi que la base, de petits points enfoncés distincts, ligne longitudinale médiane assez marquée, base coupée presque carrément, fossettes des angles postérieurs fortes, larges, arrondies, angles postérieurs droits. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, striées-ponctuées, stries bien marquées, un peu effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures, la septième peu marquée, ou à peine dis-

tincte ; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au quart, le second après le milieu. Dessous du corps noir, luisant. Cuisses d'un noir-brun, un peu roussâtres à l'extrémité ; jambes et tarses testacés.

Pyrénées-Orientales (Dejean). — Suisse (Heer).

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce dans la collection de M. Alexandre Laboulbène, il provenait des environs d'Agen. M. Désiré Boulard m'en a depuis communiqué un second individu, mais sans indication de localité.

31. B. SCHUPPELII.

Supra nigro-subcyaneum ; sulcis frontalibus antice leviter obliquis ; thorace brevis, postice subangustato : elytris ovatis, fortiter punctato-striatis ; antennis basi rufo-testaceis ; pedibus rufo-brunneis.

Bembidium Schuppelii. Dej. Spec. v. Suppl. p. 860. 136. 1831. — Id. Icon. iv. p. 440. 89. pl. 221. 5. 1834.

VAR. A. *Corpus brunneum.*

Long. 0,003. Larg. 0,0012.

Voisin du *B. gilvipes*. Sturm. Dessus du corps d'un noir-bleuâtre. Palpes roussâtres, leur pénultième article obscur. Antennes d'un brun obscur, les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Tête à peu près comme dans le *gilvipes*, sillons frontaux de même légèrement obliques et anguleux antérieurement. Prothorax proportionnellement un peu plus court et plus large, très peu rétréci en arrière, plus carré, disque lisse, base non ou à peine rugueuse, fossettes des angles postérieurs plus larges, moins arrondies, moins pro-

fondes, moins rapprochées du bord externe, distinctement bistriées; angles postérieurs droits. Elytres proportionnellement plus larges, moins allongées, ovalaires, un peu plus convexes, stries comme chez le *gilvipes*, mais moins fortement ponctuées, moins effacées en arrière. Pattes d'un roux-testacé, brunâtre, principalement sur les cuisses.

Bavière, Tyrol, Angleterre.

J'ai eu sous les yeux quatre individus de cette espèce; l'un m'a été envoyé par M. Rosenhauer comme venant du Tyrol et se trouvant aussi en Bavière et en Autriche; il était, probablement par défaut de maturité, d'un brun clair offrant à peine un léger reflet bronzé; le second, type de Dejean, m'a été communiqué par M. de la Ferté-Sénectère; enfin j'ai reçu les deux autres de MM. Bold et Murray comme trouvés en Angleterre. Dejean le distingue mal du *B. assimile*, dont il s'éloigne cependant notablement par sa tête.

32. B. GILVIPES.

Supra nigrum; sulcis frontilibus antice leviter obliquis; thorace breve, subcordato, postice coarctato; elytris oblongo-ovatis, fortius punctato-striatis; antennis basi pedibusque totis rufo-testaceis.

Bembidium gilvipes. Sturm. Deut. ins. vi. p. 149. 28. tab. CLIX. f. D. 1825.

Bembidium Mannerheimii. Sahlb. Ins. fen. 1. p. 201. 26? 1817. etc. et 1834. — Dej. Spec. v. p. 167. 116. 1831. — Id. Icon. iv. p. 432. 84. pl. 220. 6. 1834. — Redt. Faun. austri. App. p. 765. 1849.

Lopha nigra. Steph. Ill. n. p. 24. 7. 1829. — Man. p. 57. 442. 1839.

Bembidium Kollari. Dej. Spec. v. p. 167. 115. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 432. 83. pl. 220. 5. 1834.

Long. 0,0024-0,003. Larg. 0,0008-0,001.

Dessus du corps noir, non ou à peine bronzé. Palpes brunâtres. Antennes d'un brun-obscur, les deux et parfois trois premiers articles, ainsi que la base du quatrième d'un roux-testacé. Tête large, sillons frontaux (pl. 13. 19.) un peu obliques et anguleux antérieurement, mais non distinctement réunis en pointe en avant. Prothorax plus large que la tête, assez convexe, plus large que long, rétréci en arrière, subcordiforme; impressions transverses assez marquées, ligne longitudinale médiane fine, disque offrant de petites rides onduleuses transverses peu marquées; base le plus souvent légèrement rugueuse entre les deux fossettes, coupée carrément, celles-ci bien marquées, arrondies, angles postérieurs droits. Elytres près de deux fois de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, ovales-oblongues, stries fortement enfoncées, à points bien marqués, entièrement effacées à l'extrémité, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps noir. Pattes en entier d'un roux-testacé.

Nord de la France, Rouen (M. Mocquerys); Angleterre, Allemagne, Bavière, Finlande (collect. de M. Reiche, donné par M. Mannerheim).

M. de la Ferté a eu l'obligeance de m'envoyer un individu type du *B. Kollari*. Je ne sais comment Dejean (à côté même du *gilvipes*) a pu ériger cette espèce et nous dire en outre : « ressemble beaucoup au *pusillum*, et n'en est peut-être qu'une variété. » L'exemplaire que j'ai vu appartient au *B. gilvipes*, Sturm; *Mannerheimii*, Dej., et en offre tous les caractères, savoir : sillons frontaux un

peu obliques en avant, fossettes des angles du prothorax fortes et arrondies, celui-ci moins rétréci en arrière que dans le *B. pusillum*, les angles postérieurs droits, plus saillants; les élytres plus convexes, plus fortement ponctuées-striées, etc. J'ignore ce qui a pu induire Dejean en erreur.

Je rapporte avec doute le *B. Mannerheimii*, Sahlb., à cette espèce, sur l'autorité de Dejean, car la description de Sahlberg ne peut s'y rapporter convenablement, comme on peut en juger par ces mots : « affinis guttula, thorace transverso, angulis rotundatis, fovea ad basin sat profunda obliqua, etc. ».

33. B. NORMANNUM.

Capite thoraceque obscure viridi-æneis; *sulcis frontilibus* parallelis; *thorace* cordato, *postice* fortiter coarctato, *lateribus antice* rotundato, *angulis posticis* haud prominulis; *elytris* oblongis, nigro-æneis vel nigro-brunneis, *postice* rufo-piceis; fortius *punctato-striatis*; *antennis basi pedibusque* rufo-testaceis vel rufo-piceis, *femoribus sæpius paululum* brunneis.

Lopha pusilla? Steph. Ill. n. p. 23. 6. 1829. — Id. Man. p. 57. 441. 1839.

Bembidium normannum. Dej. Spec. v. p. 164. 113. 1831. — Id. Icon, iv. p. 429. 81. pl. 220. 3. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 135. 49. 1838.

VAR. A. *Thorace* breve, *postice* fortiter coarctato, *lateribus antice* late rotundato, *angulis posticis* leviter prominulis; *elytris* brunneo-piceis vel rufis.

Bembidium rivulare Dej. Spec. v. p. 163. 112. 1831. — Id. Icon. p. 427. 80. pl. 220. 2. 1834.

VAR. B. *Thorace lateribus antice valde rotundato, angulis posticis haud prominulis; elytris oblongo-ovatis, brunneis, macula antica sæpius late diffusa, postica rotundata apiceque testaceis.*

Long. 0,0028-0,0035. Larg. 0,0009-0,0011.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé obscur. Palpes d'un brun-noirâtre, parfois un peu plus clairs à la base. Antennes d'un brun obscur, leur premier article et la base des deux ou trois suivants d'un roux-testacé. Sillons frontaux parallèles. Prothorax convexe, un peu plus large que la tête, à peu près ou presque aussi long que large, fortement rétréci en arrière, cordiforme, peu fortement arrondi en avant sur les côtés; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure forte, ligne longitudinale médiane fine, base coupée presque carrément, un peu obliquement taillée de chaque côté, offrant en dessus quelques points enfoncés entre les deux fossettes, angles postérieurs non ou à peine saillants. Elytres deux fois environ de la largeur du prothorax à sa base, en ovale assez allongé, oblongues, légèrement convexes, d'un noir-bronzé dans les individus les plus typiques, et passant peu à peu au brun chez les autres jusqu'à la var. A; postérieurement toujours d'un brun-roussâtre; stries fortes, à points gros, forts, entièrement effacées à l'extrémité; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous noir. Pattes d'un roux-testacé, ou d'un testacé-brunâtre, cuisses le plus souvent un peu rembrunies.

France, Corse, Sicile, Angleterre, etc.

VAR. A. (Long. 0,0027-0,0033). Tête et prothorax d'un vert-bronzé obscur. Palpes souvent un peu testacés à la base. Antennes d'un brun foncé, leur premier article

et la base des deux ou trois suivants roussâtres, plus clairs en dessous. Prothorax très peu convexe, court, plus large que long, largement arrondi sur les côtés en avant, fortement rétréci en arrière, angles postérieurs ordinairement légèrement saillants. Elytres très peu convexes, d'un brun-roussâtre ou même jaunâtres, brillantées d'un léger reflet bronzé, un peu moins fortement striées-punctuées que dans le type. Pattes d'un testacé un peu brunâtre.

France méridionale, Sicile, Hongrie, etc.

VAR. B. (Long. 0,0027-0,003). Tête et prothorax vert-bronzés. Palpes d'un testacé-brunâtre. Antennes d'un brun-testacé, base plus claire ou pâle. Prothorax légèrement convexe, un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement rétréci en arrière, angles postérieurs non saillants. Elytres légèrement convexes, ovales-oblongues, d'un brun obscur ou un peu roussâtre; stries bien marquées, les points assez gros. Pattes d'un testacé-roux ou brunâtre; cuisses ordinairement rembrunies.

J'ai pris cette belle variété dans les Pyrénées-Orientales; M. Guynemer l'a retrouvée dans le même pays, et M. Javet aux environs de Nîmes. J'en ai vu deux exemplaires moins caractérisés, provenant de Lyon, sous le nom de *B. consputum*, Rey, inéd., dans la collection de M. Fairmaire.

Nota. Cette espèce varie beaucoup; elle offre plusieurs formes différentes, mais en examinant un grand nombre d'individus, l'on passe insensiblement des unes aux autres, et l'on ne peut les considérer que comme des variétés; il en est de même pour la coloration. Aussi ai-je réuni le *B. rivulare* au *normannum*, ainsi qu'une belle variété

méridionale, dont j'avais fait au premier abord une espèce. En vain frappé des différences que présentent les types extrêmes, ai-je voulu les séparer, après avoir minutieusement examiné et comparé les uns aux autres à plusieurs reprises, plus de soixante individus provenant de divers points de l'Europe, je suis resté convaincu qu'il n'était possible d'établir qu'une seule espèce, car, je le répète, on trouve une fusion complète pour la forme, la couleur et les autres caractères. J'établis outre le type deux variétés principales, mais j'ai décrit les extrêmes, et l'on trouve des variations secondaires, on voit même des individus offrir parfois certains caractères d'un type et certains caractères de l'autre. Il faut aussi remarquer, que j'ai reçu plusieurs fois des individus de types différents, mélangés et pris dans les mêmes localités.

34. B. PUSILLUM.

Supra nigrum; sulcis frontalibus parallelis; thorace breve, postice fortiter coarctato, lateribus antice valde rotundato; clytris oblongo-ovatis, sæpius concoloribus, interdum macula postica rotundata rufescente vel postice rufopiceis, fortiter punctato-striatis; antennis obscuris, pedibus sæpius obscure brunneis aut piceis.

Elaphrus doris. Duft. Faun. austr. II. p. 219. xxxvii. 1812.

Bembidium pusillum. Gyl. Ins. succ. IV. App. p. 403. 5-6. 1827. — Dej. Spec. v. p. 165. 114. 1831. — Id. Icon. IV. p. 430. 82. pl. 220. 4. 1834. — Sahlb. Ins. fen. I. p. 193. 9. 1834. — Lacord. Faun. Paris. I. p. 281. 24. 1835. — Erich. Kaf. Brand. I. p. 136. 26. 1837. — Zett. Ins. lap. p. 25. 8. 1838. — Heer. Faun. Helv. p. 135. 50. 1838. — Schiod. Dan. cl. p. 344. 20. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Lopha minima. Steph. Ill. n. p. 24. 9. 1829. — Id. Man. p. 58. 444. 1839.

Lopha nana? Steph. Ill. v. p. 387. 9. a. 1832. — Id. Man. p. 58. 445. 1839.

Philochthes pusilla. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 4. 1840.

VAR. A. *Pedibus* rufo-testaceis.

Long. 0,0027-0,0033. Larg. 0,0009-0,001.

Dessus du corps noir, souvent légèrement bleuâtre ou verdâtre. Palpes d'un noir-brun. Antennes d'un noir-brunâtre, soit en entier, soit très légèrement roussâtres à la base. Sillons frontaux entièrement parallèles. Prothorax plus large que la tête, plus large que long, légèrement convexe, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement rétréci en arrière; impression transverse antérieure en général légère, la postérieure plus forte, ligne longitudinale médiane fine, base tantôt un peu rugueuse en dessus, entre les deux fossettes, tantôt offrant quelques points enfoncés, coupée presque carrément, un peu obliquement taillée de chaque côté, angles postérieurs peu ou même parfois à peine saillants. Elytres deux fois de la largeur du prothorax à sa base, peu convexes, ovals-oblongues, le plus souvent concolores, parfois offrant une tache roussâtre arrondie, près du bord externe, aux deux tiers postérieurs environ et l'extrémité de la même couleur, quelquefois d'un brun-roux dans leur tiers postérieur, assez fortement striées-punctuées, stries effacées vers l'extrémité, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous noir. Pattes d'un brun-noir, ou d'un brun obscur, jambes ordinairement plus ou moins roussâtres.

On trouve cette espèce dans la plus grande partie de l'Europe.

VAR. A. Pattes d'un testacé-rougeâtre. (Communiquée d'Angleterre par le Rev. J. F. Dawson.

Nota. Le *B. pusillum* se distingue facilement du *B. normannum*, mais se rapproche parfois assez de certains individus de la var. *rivulare*; il s'en distingue néanmoins par sa coloration. Son prothorax peut varier un peu de même que dans l'espèce suivante.

Il faut aussi, je crois, rapporter à cette espèce la *Leja mæotica*. Kolen. Mel. ent. fasc. 1, p. 79. 152. 1845.

35. B. TENELLUM.

Supra nigro-subæneum; sulcis frontibus, sæpius profundis, obliquis, antice angulariter junctis; thorace cordato, postice fortiter coarctato; clytris oblongo-ovatis, macula postica rotundata apiceque rufo-testaceis, macula interdum deleta, fortiter punctato-striatis; antennis basi rufescentibus aut piceis; pedibus obscure brunneis vel rufo-piceis.

Lopha pulicaria? Steph. Ill. n. p. 24. 9. 1829. — Id. Man. p. 58. 443. 1839.

Bembidium pusillum. Var. Dej. l. c.

Bembidium tenellum. Erich. Kaf. Brand. 1. p. 136. 27. 1837. — Schiod. Dan. el. p. 345. 21. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

VAR. A. *Elytris brunneis, æneo-micantibus, macula postica rotundata pallida.*

Long. 0,0025-0,0027. Larg. 0,0007-0,0009.

Voisin du *B. pusillum*; il s'en distingue par les caractères

tères suivants. Dessus du corps en général plus convexe, d'un noir un peu bronzé ou verdâtre. Antennes ordinairement un peu plus claires à la base, leurs premiers articles roussâtres, parfois cependant obscures. Sillons frontaux profonds, obliques, distinctement réunis en pointe en avant. Prothorax un peu plus long, proportionnellement moins court et moins large, fortement rétréci en arrière, la partie rétrécie plus longue, angles postérieurs non ou à peine saillants. Elytres offrant une tache arrondie aux deux tiers postérieurs environ, et souvent aussi l'extrémité d'un roux-testacé, cette tache un peu plus près du bord externe que de la suture, ordinairement bien visible, parfois effacée. Pattes variant, souvent un peu plus claires que dans le *pusillum*, brunes, d'un brun-roux, ou même d'un roux-testacé; parfois aussi cuisses d'un bronzé obscur, et jambes d'un brun un peu roussâtre.

Cette espèce se trouve aussi dans une grande partie de l'Europe. France, Prusse, Bavière, Tyrol, Piémont, Sicile, Turquie, Autriche (Redt), etc.

Elle se distingue facilement du *B. pusillum* par ses sillons frontaux obliques, parfois cependant ceux-ci deviennent peu profonds et leur intervalle moins convexe, de sorte qu'ils sont alors moins distinctement réunis en pointe en avant, néanmoins un œil exercé reconnaît encore leur obliquité, et distingue en outre cette espèce par la forme de son prothorax, etc.

VAR. A. Elytres d'un brun-roux, offrant un reflet d'un brun obscur, une petite tache jaunâtre arrondie aux deux tiers postérieurs; sillons frontaux moins profonds, obliques, légèrement sinueux, moins distinctement réunis en pointe en avant.

J'ai vu quelques individus de cette variété dans la

collection de M. Javet ; ils provenaient des environs de Nîmes.

36. B. DORIS.

Supra nigrum ; sulcis frontalibus, profundis, obliquis, antice angulariter junctis ; thorace postice coarctato, angulis posticis prominulis ; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, macula postica rotundata apiceque sæpius, rufo-testaceis, stria septima tenui vel obsoleta ; antennis basi pedibusque rufo-testaceis.

Carabus doris. Panz. Faun. germ. 38. 9. 1789-1810.

Elaphrus doris. Ill. Kaf. Pr. p. 232. 16. 1793.

Bembidium doris. Latr. H. nat. 8. p. 226. 9. 1804. — Gyl. Ins. suec. n. p. 24. 11. 1810. — Sturm. Deuts. Ins. vi. p. 170. 41. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 9. 7. 1828. — Id. Ins. lap. p. 27. 18. 1838. — Dej. Spec. v. p. 172. 120. 1831. — Id. Icon. iv. p. 437. 87. pl. 221. 3. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 200. 23. 1834. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 137. 28. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 136. 52. 1838. — Schiod. Dan. cl. p. 346. 23. 1840. — Redt. Faun. austr. p. 112. 1849.

Philochthes doris. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 2. 1840.

Lopha assimilis. Steph. Ill. n. p. 23. 5. pl. 10. 5. 1829. — Id. Man. p. 57. 440. 1839.

VAR. A. *Elytris rufo-testaceis aut postice rufescentibus.*

Carabus aquaticus. Panz. Faun. germ. 38. 10. 1789-1810.

Carabus minutus. Panz. Ent. germ. p. 66. 117. 1795

Elaphrus minutus. Duft. Faun. austr. n. p. 220. xxxviii. 1812.

Elaphrus aquatilis. Ill. Kaf. Pr. p. 232. 15. 1798.

Bembidium aquatile. Latr. II. nat. 8. p. 227. 12. 1804.

Bembidium doris. Sturm. I. c. Var. β . 1825. — Sahlb. I. c. Var. β . 1834. — Schiod. I. c. Var. β . 1840.

Long. 0,0032-0,0035. Larg. 0,0011-0,0012.

Dessus du corps noir, parfois à peine bleuâtre. Palpes brunâtres, un peu roussâtres à la base. Antennes d'un noir-brun, le premier article et la base des deux suivants d'un roux-testacé parfois un peu obscur. Sillons frontaux très profonds, obliques, fortement réunis en pointe en avant (pl. 13. 20.). Prothorax légèrement ou à peine plus large que la tête, presque aussi long que large, assez convexe, distinctement, mais toutefois assez peu rétréci en arrière, impressions transverses peu marquées, surtout l'antérieure, disque offrant de très légères rides onduleuses transverses, ligne longitudinale médiane, mieux marquée et presque en fossette chez certains individus postérieurement; base coupée presque carrément, un peu rugueuse en dessus, et offrant, outre les deux fossettes latérales bien marquées, une petite fossette arrondie de chaque côté de la ligne médiane; angles postérieurs droits, bien visibles et assez saillants. Elytres à peu près deux fois de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, assez longues et convexes, offrant aux deux tiers postérieurs, près du bord externe, une petite tache testacée arrondie, quelquefois peu apparente, l'extrémité souvent aussi un peu testacée; stries ponctuées, effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures; septième très faiblement marquée ou à peu près nulle; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous noir. Pattes d'un roux-testacé, parfois un peu brunâtres.

France, Paris; Allemagne, Autriche, Angleterre, Finlande, etc.

VAR. A. Elytres postérieurement, parfois en entier, d'un brun-roux, ou même d'un roux-jaunâtre; tache arrondie plus claire.

Nota. M. Schaum (Stett. Ent. 1843. p. 40-41.) nous a donné dans un travail très bon et fort utile, fait sur la collection même de Stephens, la plus grande partie de la synonymie des Carabiques et Hydrocanthares de cet auteur; je crois cependant devoir différer un peu d'avis touchant les synonymes de ces trois dernières espèces. Ainsi, je rapporte la *Lopha pusilla*, non au *doris*, car Stephens mentionne les sillons frontaux parallèles, mais peut-être au *normannum*; la *Lopha pulicaria*, non au *pusillum*, à cause des sillons frontaux obliques mentionnés par l'auteur anglais, mais très probablement à la variété sans tache du *tenellum*; enfin, la *Lopha hæmorrhoidalis* plutôt à l'*assimile* qu'au *doris*.

GROUPE 6.

Sillons frontaux obliques, profonds, fortement réunis en pointe en avant. Prothorax plus ou moins cordiforme, assez fortement rétréci en arrière; stries des élytres plus ou moins effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures, celles-ci toujours variées de taches testacées.

Les espèces de ce groupe sont très remarquables par la disposition de leurs sillons frontaux; Dejean a cependant méconnu ce caractère, bien indiqué par Sturm, dans sa figure du *B. articulatum*. Elles comprennent une partie des *Leja* de Dejean.

A. Prothorax court; taches multiples sur la partie antérieure des élytres.

37. B. MACULATUM.

Nigrum; thorace breve, angulis posticis prominulis;

elytris apice, macula postica atque antice lineolis plurimis, testaceis; antennis nigro-brunneis; pedibus nigris, vel tibiis tarsisque obscure piceis.

Bembidium maculatum. Dej. Spec. v. p. 162. 111. 1831. — Id. Icon. iv. p. 426. 79. pl. 220. 1. 1834.

Long. 0,0035-0,0036. Larg. 0,0012.

Voisin du *B. Sturmii*, mais s'en distinguant parfaitement. Taille plus grande. Dessus du corps noir, luisant. Palpes brunâtres. Antennes entièrement d'un brun-noirâtre. Prothorax court, à peu près comme dans le *Sturmii*, angles postérieurs aigus. Elytres plus noires, tachetées à peu près de même, tache apicale en général un peu plus petite. Pattes totalement noires, ou offrant les jambes et les tarses bruns.

Midi de la France, Fontainebleau; Sicile, Algérie Espagne et Dalmatie (Dejean).

Nota. Le prothorax, dans cette espèce, paraît ordinairement un peu plus large que dans le *Sturmii*, mais ce n'est point constant, car il varie un peu chez ce dernier, et parfois est tout aussi court.

38. B. STURMI.

Capite thoraceque nigro-æneis; thorace breve, angulis posticis prominulis; clytris nigro-brunneis, apice, macula postica atque antice lineolis plurimis, testaceis; antennis basi pedibusque testaceis.

Carabus Sturmii. Panz. Faun. Germ. 89. 9. 1789-1810.

Bembidium Sturmii. Sturm. Deuts. ins. vi. p. 174. 43. 1825. — Dej. Spec. v. p. 160. 110. 1831. — Id. Icon. iv. p. 424. 78. pl. 219 6. 1834. — Lacord. Faun. Paris

p. 281. 23. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 135. 48. 1838. --- Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Elaphrus pictus. Duft. Faun. Austr. n. p. 218. xxxv. 1812.

Long. 0,0025-0,0026. Larg. 0,0009.

Tête et prothorax d'un noir-bronzé, ou d'un bronzé obscur, luisants. Palpes testacés, leur pénultième article brun. Antennes brunâtres, leurs premiers articles testacés. Yeux grands, assez saillants. Prothorax légèrement convexe, un peu plus large que la tête, court, plus large que long, large et arrondi sur les côtés en avant, assez rétréci en arrière, impression transverse antérieure légère, la postérieure assez forte, offrant quelques points enfoncés distincts entre les fossettes des angles postérieurs, celles-ci fortes, bien marquées; base coupée presque carrément, angles postérieurs légèrement aigus, un peu saillants. Elytres environ deux fois de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, ovales-oblongues, d'un noir-brunâtre, offrant une tache vers les deux tiers postérieurs, l'extrémité et plusieurs petits traits allongés sur leur moitié antérieure, testacés; stries assez fortement ponctuées, effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous noir. Pattes entièrement d'un testacé assez pâle.

France, Paris; Allemagne, Autriche, Turquie, Espagne (Dejean), etc.

Nota. Sturm, l. c. indique une variété du *B. Sturmii* (var. D.) à taches antérieures des élytres nulles, et à cuisses noires. Il faudrait peut-être la rapporter au *B. tenellum*, Erich., d'autant plus, qu'il n'indique dans sa faune aucune espèce se rapprochant du *tenellum* ou du *pusillum*, et que sa variété n'a pu être retrouvée par Red-

tenbacher; Sturm aurait alors méconnu la différence de forme du prothorax, etc.

L'*Elaphrus pictus*, Duft. me semble se rapporter parfaitement à cette espèce.

B. Prothorax oblong, fortement cordiforme, tache antérieure des élytres large, étendue.

39. B. QUADRIPLAGIATUM.

Capite thoraceque viridi-æneis, thorace cordato, lateribus antice lato, fortiter rotundato, postice fortius coarctato, foveolis in lateribus ipsis, angulis posticis haud prominulis; elytris oblongis, punctato-striatis, fusco-brunneis, antice macula circumfusa, altera postice pallidior rotundata atque apice, antennis basi pedibusque, rufo-testaceis, femoribus leviter infuscatis.

Omala quadriplagiata. Motsch. Carab. Sib. p. 250. 472. tab. x. f. 10. 1842.

Long. 0,0025. Larg. 0,0008.

Voisin du *B. articulatum*, mais bien plus petit. Tête et prothorax de la même couleur. Palpes roussâtres, le pénultième article d'un noir-brun; antennes brunâtres, leurs premiers articles d'un roux-testacé. Prothorax proportionnellement moins allongé, moins étroit, distinctement plus large en avant, et par conséquent plus fortement arrondi sur les côtés, et plus fortement rétréci en arrière, ligne longitudinale médiane n'atteignant point distinctement la base, celle-ci offrant en dessus plusieurs petits points enfoncés distincts, entre les fossettes qui sont moins profondes, plus latérales, et par cela même moins distinctes, n'ayant point extérieurement, comme chez ce

dernier, une ligne élevée bien marquée; angles postérieurs non ou à peine saillants. Elytres un peu plus convexes et plus étroites, d'un brun foncé offrant un très léger reflet bronzé, une tache dilatée et vague sur la partie antérieure, bien moins étendue que dans l'*articulatum*, une autre plus distincte aux deux tiers postérieurs, un peu arrondie, et l'extrémité, d'un roux-testacé; stries à points bien marqués et forts, effacées à l'extrémité; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses légèrement brunâtres.

Russie orientale.

J'en possède deux individus, que je dois à l'obligeance de M. de Motchoulski.

40. B. ARTICULATUM.

Capite thoraceque viridi-eneis; thorace oblongo cordato, postice fortiter coarctato, angulis posticis leviter prominulis; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, fusco-brunneis, antice late, fascia postica atque apice, antennis basi pedibusque testaceis.

Carabus articulatus. Panz. Ent. germ. p. 64. 104. 1795. — Id. Faun. Germ. 30. 21. 1789-1810.

Bembidium articulatum. Gyl. Ins. Succ. II. p. 23. 10. 1810. — Sturm. Deuts. ins. VI. p. 172. 42. tab. CLXII A. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 11. 11. 1828. — Id. Ins. lap. p. 28. 24. 1838. — Dej. Spec. V. p. 188. 131. 1831. — Id. Icon. IV. p. 456. 99. pl. 223. f. 3. 1834. — Sablb. Ins. fen. I. p. 200. 22. 1834. — Lacord. Faun. Paris. I. p. 286. 34. 1835. — Brul. H. nat. V. Col. 2. p. 165. 1835. — Erich. Kaf. Brand. I. p. 137. 29. 1837. —

Heer. Faun. helv. p. 138. 62. 1838. — Casteln. II. nat. 1. p. 153. 6. 1840. — Schiod. Dan. el. p. 347. 24. 1840. — Kuster. Kaf. Eur. x. 32. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Elaphrus articulatus. Duft. Faun. n. p. 215. xxxiii. 1812.

Carabus subglobosus. Payk. Faun. Suec. 1. p. 143. B. 1798.

Lopha pœcila. Steph. Ill. n. p. 21. 1. 1829. — Id. Man. p. 57. 436. 1839.

VAR. A. *Elytris pallidioribus*.

Long. 0,003-0,004. Larg. 0,001-0,0013.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé foncé, luisant, rarement un peu bleuâtre. Palpes testacés, pénultième article brun. Antennes brunâtres, leurs premiers articles d'un roux-testacé. Yeux grands, saillants. Prothorax convexe, à peine plus large que la tête, à peu près aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, assez brusquement rétréci en arrière, fortement cordiforme, impressions transverses peu marquées, l'antérieure presque nulle, ligne longitudinale médiane atteignant la base, celle-ci coupée presque carrément, offrant en dessus cinq points enfoncés distincts entre les fossettes, celui du milieu ordinairement plus petit; angles postérieurs aigus, légèrement saillants. Elytres convexes, deux fois aussi larges que le prothorax à sa base, ovales-oblongues, offrant une tache antérieure dilatée, couvrant presque toute la base, excepté la suture, une autre aux deux tiers postérieurs, ovale, obliquement transverse, et l'extrémité, d'un testacé pâle; stries à points bien marqués et forts, effacées à l'extrémité; deux points enfoncés sur le troisième inter-

valle. Dessous noir un peu bronzé. Pattes d'un testacé pâle.

On le trouve dans la plus grande partie de l'Europe.

VAR. A. Tache basilaire plus ou moins répandue sur toute la base, y compris la suture; couleur foncière d'un brun pâle.

GROUPE 7

Sillons frontaux parallèles ou légèrement obliques. Prothorax fortement cordiforme, fortement rétréci en arrière; fossettes des angles postérieurs latérales, ceux-ci non ou très peu saillants. Elytres offrant ordinairement quatre taches jaunâtres, ou au moins deux taches humérales, bien nettes, stries le plus souvent entièrement effacées en arrière, surtout les extérieures.

J'ai renfermé dans ce groupe les *Lophu* de Megerle et Dejean, en les modifiant un peu, ainsi j'ai placé l'*articulatum* auprès des espèces précédentes, avec lesquelles il a des affinités que l'on ne peut méconnaître, et au contraire rapproché l'*humérale* de celles de ce groupe, quoiqu'il n'offre que des taches humérales, car il présente tout à fait leur forme et leurs caractères.

A. Quatre taches bien nettes sur les élytres.

X. Prothorax oblong; stries seulement visibles à la base.

41. B. QUADRIGUTTATUM.

Nigro-æneum, nitidum, antennis basi rufo-testaceis; thorace oblongo cordato, angulis posticis haud prominulis; clytris elongato-ovatis, maculis singulo duabus pallide testaceis, basali fere triangulari; striis deletis basi tantum fortiter punctatis; pedibus pallide testaceis, femoribus apice brunneis.

Carabus quadriguttatus. Fabr. Mant. 1. p. 205. 14. 1787. — Id. Ent. Syst. 1. p. 165. 181. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 207. 204. 1801. — Gmelin. Lin. S. N. 1. p. 1979. 145. 1789. — Panz. Ent. Germ. p. 64. 109. 1795. — Id. Faun. Germ. 40. 5. 1789-1810. — Marsh. Ent. brit. p. 459. 73. 1802.

Elaphrus quadriguttatus. Ill. Kaf. Pr. p. 233. 18. 1798. — Duft. Faun. II. p. 215. xxxii. 1812.

Bembidium quadriguttatum. Latr. H. nat. 8. p. 225. 7. pl. 71. 7. 1804. — Gyl. Ins. Suec. II. p. 21. 8. 1810. — Sturm. Deuts. ins. VI. p. 167. 39. 1825. — Dej. Spec. v. p. 183. 127. 1831. — Id. Icon. IV. p. 450. 95. pl. 222. 5. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 164. 5. pl. 6. 6. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 284. 30. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 138. 31. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 137. 58. 1838. — Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 4. (*B. quadriguttum*, par erreur typographique). 1840. — Schiod. Dan. el. 348. 26. tab. XIV. f. D. 1840. — L. Duf. Excurs. p. 28. 115. 1843. — Kust. Kaf. Eur. VII. 29. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 111. 1849.

Lopha quadriguttata. Steph. Ill. II. p. 22. 2. 1829. — Id. Man. p. 57. 437. 1839

Buprestis chlorocephalotes mas. Voet. Ed. Panz. 2. p. 76. 20. pl. 35. 20. 1791.

Bembidium Genei. Kust. Kaf. Eur. IX. 21. 1847.

VAR. A. *Striis clytrorum* nullis.

Bembidium quadriguttatum. Lucas. Expl. Alg. Articul. p. 86. 241. 5^e livr. 1846.

Bembidium speculare. Kuster. Kaf. Eur. IX. 22. 1847.

Long. 0,0042-0,0045. Larg. 0,0016-0,0017.

Corps convexe, très luisant. Tête et prothorax d'un noir-verdâtre bronzé, parfois avec un léger reflet cuivreux. Sillons frontaux droits, parallèles. Palpes testacés, leur pénultième article brunâtre. Antennes d'un noir-brun, le premier article presque en entier et la base des trois suivants d'un roux-testacé. Prothorax convexe, légèrement plus large que la tête, à peu près aussi long que large, arrondi en avant sur les côtés, fortement rétréci en arrière, fortement cordiforme; impressions transverses peu marquées, l'antérieure demi-circulaire, la postérieure confusément ponctuée, base coupée presque carrément, angles postérieurs nullement saillants. Elytres en ovale un peu allongé, deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant chacune deux taches d'un blanc-jaunâtre, l'une à la base irrégulière, un peu triangulaire, l'autre aux deux tiers postérieurs, arrondie, plus près du bord externe que de la suture; stries entièrement effacées ou à peu près, visibles et fortement ponctuées seulement à la base; deux points enfoncés peu marqués sur le troisième intervalle, le premier environ au quart, le second aux deux tiers. Dessous noir-bronzé. Pattes d'un testacé pâle, extrémité des cuisses et base des jambes brunes. Du reste les pattes varient un peu, parfois elles sont pâles en entier, d'autres fois une grande partie des cuisses est brune, offrant même un léger reflet bronzé.

Cette espèce se trouve dans une grande partie de l'Europe: France, Paris; Angleterre, Allemagne, Autriche, Sicile, Suède, etc. Il habite aussi l'Algérie.

VAR. A. Stries des élytres effacées, entièrement nulles.

C'est évidemment sur cette variété remarquable, qui du reste nous présente tous les passages, les stries pouvant être plus ou moins effacées, une seule parfois étant visible

en dedans de l'épaule, que Kuster a établi son *B. speculare*. Quant à son *Genéi*, ce ne doit être, je pense, qu'une variété à taches un peu plus grandes et stries intermédiaires, et j'ai cru pouvoir aussi le rapporter au *quadriguttatum*.

42. B. CALLOSUM.

Fusco-niger, subæneum, nitidum; antennarum articulo primo tantum, basi rufescente; thorace oblongo-cordato, angulis posticis haud prominulis; elytris elongato-ovatis, maculis singulo duobus pallide testaccis, lateraliter fere junctis, basali ad posticam producta; striis deletis, antice tantum distincte punctatis; pedibus pallide testaccis, femoribus apice tarsisque brunneis.

Bembidium laterale. Dej. Spec. v. p. 185. 128. 1831. — Id. Icon. iv. p. 452. 96. pl. 222. 6. 1834. — Brul. II. nat. v. Col. 2. p. 165. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 285. 31. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 137. 59. 1838. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 86. 242. 1846.

Bembidium callosum. Kust. Kaf. Eur. ix. 23. 1847.

Long. 0,004-0,0045. Larg. 0,0015-0,0017.

Très voisin du *B. quadriguttatum*, et s'en distinguant par les caractères suivants. D'un noir plus foncé, moins bronzé. Antennes offrant seulement la base du premier article plus ou moins d'un roux-testacé. Palpes obscurs. Elytres légèrement plus planes, points des stries un peu plus petits, celles-ci ordinairement un peu plus prolongées; taches moins apparentes, celle de la base prolongée le long du bord externe et se joignant ou à peu près à la seconde, celle-ci un peu plus petite et moins arrondie en

général. Pattes à peu près de la même couleur, tarsi brunâtres.

France méridionale, Fontainebleau; Corse, Algérie, etc. Paris. Espagne (Dejean).

La taille, comme l'indique Dejean, est en général un peu plus petite que dans le *quadriguttatum*, on voit cependant parfois des individus aussi grands que chez ce dernier.

M. Reiche possède une variété de cette espèce à antennes presque en entier d'un testacé un peu brunâtre.

Nota. Le nom de *laterale* devant être restitué au *B. Leachii*, Dej., comme bien plus ancien, j'ai dû changer le nom de cet insecte et adopter celui de *B. callosum*, Kust., espèce que je crois identique. J'ai reçu de M. Rosenhauer, sous le nom de *B. callosum*, Kust., un exemplaire provenant de Sardaigne, parfaitement conforme aux individus que je possédais du *B. laterale*, Dej.

XX. Prothorax plus court; stries effacées vers l'extrémité seulement.

43. B. QUADRIPUSTULATUM.

Nigro-æneum; *antennis nigro-fuscis*, articulo primo nigro-æneo; *thorace brevis, cordato, latiore, angulis posticis subprominulis*. *Elytris oblongo-ovatis, maculis singulis duabus testaceis, punctato-striatis, striis apice obsolete*; *femoribus nigro-æneis, tibiis testaceis, tarsis brunneis*.

Carabus quadriguttatus. Oliv. Ent. 3. G. 35. p. 108. 151, pl. 13. 160. 1795.

Bembidium quadripustulatum. Dej. Spec. v. p. 186. 129. 1831. — Id. Icon. iv. p. 453. 97. pl. 223. 1. 1834.

— Lacord. Faun. Paris. 1. p. 285. 32. 1835. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 165. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 138. 60. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Long. 0,0035-0,0039. Larg. 0,0012-0,0013.

Tête et prothorax d'un noir-verdâtre-bronzé; la première large, courte, sillons frontaux très légèrement obliques en avant. Palpes noirâtres. Antennes d'un noir mat, le premier article verdâtre, luisant. Yeux saillants. Prothorax assez convexe, court, plus large que long, largement arrondi en avant sur les côtés, brusquement et fortement rétréci en arrière, cordiforme; impression transverse antérieure légère, la postérieure plus forte, disque présentant quelques faibles rides transverses, ainsi que la tête, base obliquement coupée de chaque côté, offrant en dessus plusieurs petits points obscurs entre les fossettes, angles postérieurs très peu saillants. Elytres ovales-oblongues, plus courtes que chez le *B. quadriguttatum*, légèrement convexes, offrant chacune deux taches jaunâtres, la première à la base, la seconde aux deux tiers, un peu arrondie; stries à points bien marqués, allant presque jusqu'à l'extrémité, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, et le second aux deux tiers. Dessous d'un noir un peu bronzé. Jambes d'un jaune-testacé, un peu brunâtres à la base ainsi que les tarsi, cuisses presque entièrement bronzées.

France, Paris; Corse, Suisse (Heer), Espagne, Autriche, Russie méridionale (Dejean).

Nota. Le *Carabus quadriguttatus*, Oliv., doit, je crois, être rapporté à cette espèce et non au *B. quadriguttatum*.

44. B. QUADRIMACULATUM.

Nigro-cæneum; antennis nigro-brunneis, basi testaceis;

thorace brevis, cordato, angulis posticis vix prominulis; clytris oblongo-ovatis, maculis singulis duabus testaceis, punctato-striatis, striis postice deletis; pedibus pallide testaceis.

Cicindela quadrimaculata. Lin. S. N. 1. p. 658. 13. 1767. — Gmel. Lin. S. N. 1. p. 1925. 13. 1789. — De Vil. Lin. ent. 1. p. 315. 9. 1789.

Elaphrus quadrimaculatus. Oliv. Enc. méth. 6. p. 355. 10. 1791. — Ill. Kaf. Pr. p. 232. 17. 1798. — Duft. Faun. 11. p. 216. xxxiv. 1812.

Bembidium quadrimaculatum. Latr. H. nat. 8. p. 224. 6. 1804. — Gyl. Ins. Suec. 11. p. 22. 9. 1810. — Sturm. Deuts. ins. vi. p. 168. 40. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 9. 6. 1828. — Id. Ins. lap. p. 26. 17. 1838. — Dej. Spec. v. p. 187. 130. 1831. — Dej. Icon. iv. p. 454. 98. pl. 223. 2. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 198. 19. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 285. 33. 1835. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 165. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 138. 30. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 138. 61. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 347. 25. 1840. — L. Duf. Excurs. ent. p. 28. 116. 1843. — Kust. Kaf. Eur. vii. 30. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Lopha quadrimaculata. Steph. Ill. 11. p. 22. 3. 1829. — Id. Man. p. 57. 438. 1839.

Carabus quadrimaculatus. De Tigny. H. nat. 4. p. 61. 1830.

Peryphus quadrimaculatus. Kirby. Faun. bor. amer. p. 54. 8. 1837.

Carabus subglobosus. Rossi. Mant. 2. Append. p. 102. 66. 1792. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 142. 58. 1798.

Carabus pulchellus. Panz. Faun. Germ. 38. 8. 1789-1810.

Bembidium formosum. Sahlb. l. c. p. 198. 18. 1834.

Bembidium coarctatum. Sahlb. l. c. p. 199. 20. 1834.

VAR. A. *Obscure cyaneo-æneum*.

Long. 0,003-0,0035. Larg. 0,001-0,0011.

Tête et prothorax d'un noir-verdâtre-bronzé. Sillons frontaux un peu obliques et tendant à se joindre en avant. Palpes testacés, pénultième article brun. Antennes brunnâtres, leurs premiers articles entièrement testacés. Prothorax à peu près de la forme du précédent, proportionnellement un peu moins court, moins large en avant, moins brusquement rétréci en arrière, n'offrant pas de rides bien sensibles sur son disque; angles postérieurs non ou à peine saillants. Elytres ovales-oblongues, offrant chacune deux taches jaunâtres, la première à la base, ordinairement un peu triangulaire, la seconde aux deux tiers, un peu arrondie; stries à points bien marqués jusqu'au-delà du milieu, entièrement effacées à l'extrémité; deux petits points sur le troisième intervalle. Dessous d'un noir-bronzé. Pattes d'un testacé pâle.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe. On la trouve aussi dans l'Amérique du nord.

VAR. A. D'un noir-bleuâtre-bronzé.

B. Deux taches humérales seulement sur les élytres.

45. B. HUMERALE.

Nigrum, obscure æneum; antennis nigro-fuscis; thorace breve, cordato, latiore, angulis posticis vix prominulis; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis postice deletis,

macula humerali testacea; femoribus brunneis, *tibiis testaceis, tarsis infuscatis*.

Bembidium humerale. Sturm. Deuts. ins. vi. p. 176. 44. tab. CLXII. B. 1825.

Bembidium pulchrum. Gyl. Ins. Succ. iv. App. p. 409. 9-10. 1827. — Dej. Spec. v. p. 170. 118. 1831. — Id. Icon. iv. p. 434. 85. pl. 221. 1. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 136. 51. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 766. App. 1849.

Bembidium bellum. Sahlb. Ins. fen. 1. p. 190. 21. 1834.

Long. 0,003. Larg. 0,001.

Tête et prothorax d'un noir un peu verdâtre. Sillons frontaux légèrement obliques en avant. Palpes brunâtres. Antennes d'un noir obscur, le premier article légèrement bronzé. Prothorax assez convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, largement arrondi en avant sur les côtés, fortement et brusquement resserré en arrière, cordiforme; impression transverse antérieure légère, la postérieure plus forte, sillon longitudinal médian très fin, base obliquement coupée sur les côtés, comme rebordée, offrant ordinairement en dessus quelques petits points obscurs entre les deux fossettes, angles postérieurs à peine saillants. Elytres d'un noir légèrement bronzé; offrant une tache testacée légèrement arrondie au-dessous de l'épaule, ovales-oblongues, deux fois larges comme le prothorax à sa base, striées-ponctuées, stries effacées postérieurement, deux points enfoncés peu marqués sur le troisième intervalle. Dessous noir. Cuisses brunâtres, offrant un léger reflet bronzé, jambes testacées, leur base et les tarsi un peu obscurs.

Finlande. Erlangen (M. Rosenhauer). Rouen (M. Mocquerys). Autriche (Redt). Suède (Gyl). Suisse (Heer),

GROUPE 8.

Corps allongé, convexe; prothorax cordiforme, oblong, couvert de gros points à la base, souvent ponctué en avant; stries des élytres ordinairement très fortement ponctuées et entièrement effacées en arrière, surtout les extérieures.

J'ai cru devoir faire un groupe des espèces suivantes, car elles ont une forme et des caractères tout particuliers; elles établissent très naturellement le passage des *Lcja* de Dejean à ses *Peryphus*. Outre les caractères énoncés, elles ont ordinairement le prothorax ponctué en partie en dessous, la huitième strie un peu séparée de celle du rebord, parfois fortement marquée, parfois enfoncée seulement en arrière et effacée antérieurement.

Nota. J'ai placé en tête du groupe suivant le *B. modestum*, qui forme parfaitement le passage entre les groupes 8 et 9. Il se rapproche de celui-ci par sa forme un peu allongée, son prothorax un peu oblong, fortement ponctué à la base, offrant quelques points antérieurement, ses stries fortement ponctuées, notablement effacées en arrière; mais il s'en éloigne par son corps subdéprimé, son prothorax moins allongé, non ponctué en dessous, sa huitième strie non écartée de celle du rebord; sa tête en outre est ponctuée en arrière, comme dans plusieurs autres espèces du groupe suivant.

46. B. ELONGATUM.

Supra viridi-æneum; thorace longiore, elongato cordato, postice atque antice punctato; elytris angustatis, elongatis.

postice macula obsoleta testacea rotundata; striis fortius punctatis, postice omnino deletis, octava apice profunde impressa; thorace infra parce punctato, lateribus læve; antennis basi testaceis; pedibus pallide testaceis; palporum articulo penultimo obscuro.

Bembidium elongatum. Dej. Spec. v. p. 146. 100. 1831. — Id. Icon. p. 416. 72. pl. 218. 6. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2, p. 163. 1835. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 280. 21. 1835. — Ramb. Faun. Andal. 1. p. 142. 10. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 134. 45. 1838.

Bembidium puncticolle. L. Def. Excurs. ent. p. 27. 112. 1843.

Long. 0,0035-0,0045. Larg. 0,0012-0,0015.

Dessus d'un vert-bronzé, plus ou moins brunâtre sur les élytres, surtout en arrière. Palpes testacés, le pénultième article d'un brun obscur. Antennes d'un noir-brun, le premier ou les deux premiers articles et la base des deux suivants testacés. Tête offrant un point enfoncé distinct au milieu du front. Prothorax convexe, légèrement plus large que la tête, plus long que large, rétréci en arrière, étroit, allongé, cordiforme; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus distincte, couverte, ainsi que la base et le bord antérieur, de gros points enfoncés, fortement marqués; ligne longitudinale médiane forte, atteignant la base, celle-ci ordinairement légèrement bisinueuse, fossettes des angles postérieurs légères, peu profondes, ceux-ci droits, peu saillants. Elytres étroites, allongées, assez convexes, offrant aux deux tiers postérieurs, vers le bord externe, une tache arrondie d'un jaune-testacé, souvent peu apparente, ou même confondue avec la couleur du fond; stries peu profondes, formées par des points très gros et très fortement

marqués, entièrement effacées en arrière; l'extrémité de la huitième fortement enfoncée; deux petits points peu distincts sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir-brunâtre, plus souvent brun, ou même roux, surtout l'abdomen. Prothorax fortement ponctué en dessous, lisse sur les côtés et auprès de la ligne médiane; poitrine ponctué seulement tout à fait en avant, sur les côtés du mésosternum, et offrant une ligne de points au-dessous de l'insertion des pattes intermédiaires. Pattes d'un testacé pâle, les genoux étroitement bruns.

France méridionale et orientale, Piémont, Corse, etc. Espagne, Styrie et Dalmatie (Dej.). On le trouve parfois aussi aux environs de Paris.

Nota. Il faut peut-être rapporter à cette espèce l'*Elaphrus decoratus*, Duft. Faun. n. p. 213. xxix. 1812, à cause des mots: « premier article des antennes et pieds d'un testacé pâle, extrémité des élytres tachée de brunâtre », et surtout de ceux-ci, qu'il affecte de répéter après sa description: « prothorax très étroit, » mais Duftschmid indique une coloration bleuâtre, et sa description fort insuffisante nous laisse tout à fait dans le doute.

47. B. DAHLII.

Capite thoraceque brunneis; thorace oblongo cordato, postice atque antice fortiter punctato; elytris rufo-brunneis, postice macula testacea rotundata, angustatis, elongato-ovatis, convexioribus, fortiter punctato-striatis, striis postice deletis, octava tota profunde impressa: thorace infra densius, lateribusque pectore, fortiter punctatis; antennis palpisque rufo-testaceis; pedibus pallide testaceis.

Bembidium Dahlii. Dej. Spec. v. p. 148. 99. 1831. —

Id. Icon. iv. p. 415 71. pl. 218. 5. 1834. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 85. 236. 1846.

Long. 0,0048-0,0056. Larg. 0,0016-0,0018.

Voisin du *B. cribrum*; de même grandeur et de même forme, mais corps encore plus convexe. Tête et prothorax d'un brun parfois un peu roussâtre; sillons frontaux n'offrant point postérieurement de petits points enfoncés distincts. Antennes en entier d'un testacé rougeâtre. Prothorax couvert à son bord antérieur de points enfoncés, ordinairement plus nombreux que dans le *B. cribrum*, et aussi forts que ceux de la base. Elytres à peu près de même forme, un peu plus convexes, d'un brun-roussâtre ou d'un roux-testacé, offrant aux deux tiers postérieurs, vers le bord externe, une tache arrondie plus pâle, parfois un peu fondue avec la couleur du fond; stries semblables, mais moins effacées à l'extrémité, où l'on en voit encore un peu les traces, leurs points ordinairement un peu plus petits; les deux petits points du troisième intervalle, placés, le premier au quart, le second presque au milieu. Dessous du corps brun, l'abdomen ordinairement d'un roux-testacé, surtout vers l'extrémité. Pattes d'un testacé pâle. Prothorax plus densément et complètement ponctué en dessous.

On le trouve en Sicile, Sardaigne, Corse, Algérie, et dans le midi de la France. Je l'ai pris moi-même à Toulouse.

48. B. CRIBRUM.

Supra viridi-æneum; thorace oblongo cordato, postice fortiter punctato, antice parcius; elytris apice brunneis, angustatis, elongato-ovatis, convexis, fortiter striatis, striis fortiter punctatis, postice omnino deletis, octava tota

profunde impressa; thorace infra, lateribusque pectore fortiter punctatis; antennis, palpisque testaceis, pedibus pallide testaceis.

Bembidium elongatum. Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 78. 216. 1846.

Long. 0,005-0,0056. Larg. 0,0016-0,0018.

Voisin du *B. rufipes*, St., mais s'en distinguant parfaitement par les caractères suivants. Corps proportionnellement plus étroit et plus convexe. Dessus d'un vert-bronze, parfois légèrement bleuâtre. Palpes de même testacés. Antennes en entier d'un roux-testacé. Sillons frontaux offrant postérieurement auprès des yeux quelques petits points plus ou moins distincts; un point enfoncé au milieu du front. Prothorax à peu près comme dans le *B. rufipes*, Sturm, mais un peu plus convexe, son bord antérieur offrant ordinairement des points enfoncés bien marqués, ou même presque aussi forts que ceux de la base. Elytres plus étroites et plus convexes, ordinairement d'un brun-roux postérieurement, striées et ponctuées de la même manière, mais les stries plus effacées en arrière, souvent un peu plus fortement ponctuées; la huitième légèrement arquée, écartée du rebord, tout entière distincte et fortement enfoncée. Dessous du corps de la même couleur, le dernier segment abdominal, et parfois une plus grande partie de l'abdomen d'un roux un peu testacé; prothorax et côtés de la poitrine fortement ponctués. Pattes en entier d'un testacé pâle.

France méridionale : Pyrénées-Orientales, Toulouse, Agén, etc. On le trouve aussi en Algérie.

Nota. Parfois il devient brun, et peut alors être confondu avec le *B. Dahlii*, mais il conserve toujours un

reflet bronzé, qui se joint aux autres caractères pour l'en distinguer.

Je l'ai trouvé confondu dans les collections avec les espèces voisines, tantôt sous le nom de *B. crenatum*, tantôt sous celui de *stomoides*.

Par une distraction assez bizarre, M. Lucas, qui l'avait confondu avec l'*elongatum*, Dej., l'a placé entre le *scutellare* et le *bistriatum*, trompé par la ressemblance de nom de l'*elongatulum*, Dej.

49. B. ALBIPES.

Supra viridi-æneum; capite sæpius punctis quibusdam; thorace oblongo cordato, postice fortiter punctato, antice parcius; elytris apice brunneis, oblongo-ovatis, convexis, fortiter striatis, striis fortiter punctatis, postice late deletis, octava apice profunde impressa; antennis basi palpis pedibusque testaceis.

Bembidium albipes. Sturm. Deut. ins. vi. p. 134. 17. tab. CLVIII. A. 1825.

Bembidium crenatum. Dej. Spec. v. p. 147. 98. 1831. — Id. Icon. iv. p. 414. 70. pl. 218. 4. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 134. 42. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Long. 0,004. Larg. 0,0015.

Dessus d'un vert-bronzé; parfois d'un brun-bronzé-verdâtre. Palpes testacés. Antennes d'un brun-roussâtre, d'un roux-testacé à la base. Tête offrant, surtout dans son milieu, quelques petits points enfoncés plus ou moins distincts, parfois peu marqués. Prothorax à peu près comme dans le suivant, mais ordinairement un peu plus étroit et plus convexe, du reste variant un peu parfois,

bord antérieur offrant des points enfoncés bien marqués, ou même presque aussi forts que ceux de la base. Élytres ovales-oblongues, plus convexes, proportionnellement un peu plus courtes et plus régulièrement ovales que dans le *B. rufipes*, Sturm, d'un brun-roux postérieurement, striées de la même manière, stries plus fortement ponctuées, beaucoup plus effacées en arrière, plus même que dans le *cribrum*, et déjà après le milieu; la huitième semblable. Dessous du corps brun, ou d'un noir brunâtre, abdomen roussâtre à l'extrémité, ou parfois en plus grande partie; prothorax et poitrine ponctués en dessous, à peu près comme dans le suivant, offrant cependant quelques points de plus, mais rares et peu marqués. Pattes testacées.

Autriche, Allemagne, Bavière. France méridionale (M. Reiche).

M. de la Ferté-Sénectère m'a obligeamment communiqué deux types de la collection Dejean.

Nota. Voisin du *B. cribrum*, il s'en distingue facilement par sa taille plus petite, son corps moins allongé, ses élytres plus ovales, sa huitième strie non entière, son prothorax et sa poitrine différemment ponctués en dessous, etc.

50. *B. RUFIPES.*

Supra viridi-cyaneum; thorace oblongo cordato, postice fortiter punctato; clytris oblongis, fortiter punctato-striatis, striis postice deletis, octava apice profunde impressa, antennæ basi, palpis pedibusque testaceis.

Elaphrus rufipes. Illig.? Mag. 1. p. 63. 7-8. 1801. — Duft. Faun. II. p. 207. xx. 1812.

Bembidium rufipes. Sturm. Deut. ins. VI. p. 130. 14. tab. CLVII. A. 1825.

Bembidium ruficornis. Sturm. Deut. ins. vi. p. 133. 16. tab. CLVII. B. 1825.

Peryplus decorus. Steph. Ill. n. p. 14. 7. 1829. — Id. Man. p. 55. 414. 1839.

Bembidium brunnipes. Dej. Spec. v. p. 144. 96. 1831. — Id. Icon. iv. p. 412. 68. pl. 218. 2. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 133. 40. 1838. — Schiod. Dan, el. p. 338. 12. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Peryplus albipes. Steph. Illustr. v. p. 386. 8. a. 1832. — Id. Man. p. 55. 417. 1839.

VAR. A. *Elytris* oblongo-ovatis, convexis; *antennis* nonnunquam testaceis.

Bembidium stomoides. Dej. Spec. v. p. 146. 97. 1831. — Id. Icon. iv. p. 413. 69. pl. 218. 3. 1834. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Bembidium albipes. Heer. Faun. hel. p. 133. 41. 1838.

Long. 0,0055-0,0063. Larg. 0,0019-0,0022.

Dessus d'un bleu-verdâtre, ou d'un vert un peu bronzé. Palpes entièrement testacés. Antennes d'un brun obscur ou roussâtre, les deux premiers articles et la base des suivants d'un testacé-rougeâtre. Prothorax assez convexe, un peu plus large que la tête, aussi long que large, oblong, cordiforme, rétréci en arrière, impressions transverses peu marquées, la postérieure couverte, ainsi que la base, de gros points enfoncés, on voit aussi parfois quelques points peu marqués près du bord antérieur; ligne longitudinale médiane forte, atteignant ordinairement la base, celle-ci très légèrement oblique sur les côtés, fossettes des angles postérieurs très peu profondes, légères, ceux-ci droits,

légèrement saillants. Elytres en ovale allongé, oblongues, un peu convexes, deux fois de la largeur du prothorax à sa base, fortement striées; stries offrant des points gros et bien marqués, presque entièrement effacées à l'extrémité, surtout les extérieures, deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers, l'extrémité de la huitième strie un peu écartée du rebord et fortement enfoncée. Dessous du corps d'un noir parfois un peu brunâtre, l'extrémité du dernier segment abdominal roussâtre. Prothorax lisse en dessous, ou offrant seulement quelques points enfoncés aux angles postérieurs et le long de la suture des pièces latérales avec la médiane; poitrine lisse, ponctuée seulement tout à fait en avant sur les côtés du mésosternum. Pattes entièrement testacées.

France, surtout méridionale; Autriche, Allemagne, Suisse, etc.

VAR. A. Elytres moins allongées, plus ovales, un peu plus convexes; antennes parfois entièrement testacées.

Cette variété est établie sur le *B. stomoides*, Dej., duquel j'ai reçu un type de l'obligeance de M. de la Ferté-Sénéctère. Je ne peux le considérer comme une espèce, car il n'y a pour les séparer que le caractère mentionné ci-dessus, et l'on trouve des passages. J'ai vu du reste des individus bien plus distincts et différant encore plus du type, que l'exemplaire de la collection Dejean, entre autres un individu provenant d'Angleterre, dans la collection du Rév. J.-F. Dawson. Quand au caractère d'antennes entièrement testacées, il n'est nullement constant.

Nota. Presque tous les auteurs et Erichson lui-même rapportent au *B. rufipes*, Gyl. Dej. (*nitidulum*, Marsh.),

Elaphrus rufipes, Ill. l. c. Illiger, dans ce cas, aurait évidemment décrit, non le type, mais notre variété C. Pour moi, je crois devoir le rapporter plutôt, avec Duftschmid et Sturm, au *B. brunnipes*, Dej.; la description s'y applique mieux en effet, et ne peut, quand Illiger, par exemple, nous dit, en parlant de son insecte : « Plus étroit que les autres espèces de ce genre, etc. » aller toujours au *nitidulum*, Marsh.; les mots : « prothorax ponctué devant le bord postérieur, » conviennent mieux aussi à l'espèce qui nous occupe, etc. Par conséquent, j'ai dû faire prévaloir pour le *rufipes*, Gyl. Dej. le nom de *nitidulum*, Marsh., comme plus ancien, et adopter pour celui-ci le nom de *rufipes*, Illig.? Duft.

GROUPE 9.

Taille assez grande. Prothorax subcordiforme, parfois carré, ordinairement peu convexe; stries des élytres en général un peu effacées vers l'extrémité, mais cependant assez distinctes, au moins les internes. Antennes longues, grêles, à articles allongés.

Ce groupe comprend la plupart des *Peryphus* de Megerle et Dejean, il renferme un grand nombre d'espèces, toutefois il se distingue assez facilement des groupes voisins; c'est sans contredit celui dont l'étude est la plus difficile; afin de la simplifier, j'établis les coupes suivantes, qui sans être absolument rigoureuses toujours, faciliteront néanmoins beaucoup l'étude des espèces.

A. Vertex légèrement ponctué; élytres offrant postérieurement une bande transverse d'un rouge-testacé.

51. B. MODESTUM.

Supra nigro-cyaneo-aeneum, subdepressum; capite vertice

punctulato; *thorace subcordato*, suboblongo, *basi profunde punctato*; *elytris elongato-ovatis, fortiter punctato striatis striis postice deletis*; *fascia transversa communi postica rufa*; *antennis basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus basi brunneis*.

Carabus modestus. Fabr. Syst. el. 1. p. 185. 82. 1801.

Ocydromus modestus. Clairv. Ent. helv. II. p. 20. tab. 1. A. 1806.

Elaphrus modestus. Duft. Faun. II. p. 208. xxiii. 1812.

Bembidium modestum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 138. 20. tab. CLVIII. D. 1825. — Dej. Spec. v. p. 105. 62. 1831. — Id. Icon. IV. p. 372. 37. pl. 213. 1. 1834. — Lacord. Faun. Paris. 1. p. 276. 12. 1835. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 163. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 128. 23. 1838. — Kust. Kaf. Eur. fasc. XI. 21. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0015-1,0016.

Dessus d'un bleu obscur, parfois un peu verdâtre, prothorax et élytres d'un noir-bleuâtre-bronzé. Palpes ordinairement d'un brun-testacé, leur pénultième article d'un noir-brun. Antennes d'un noir-brun, de la longueur de la moitié du corps, le premier ou les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Tête légèrement ponctuée sur le vertex, sillons frontaux rugueux. Prothorax légèrement convexe, un peu plus large que la tête, à peu près aussi long que large, peu arrondi sur les côtés en avant, un peu rétréci en arrière, subcordiforme; ligne longitudinale médiane forte, limitée par les deux impressions transverses, qui sont bien marquées, mais peu profondes, l'antérieure offrant quelques

points enfoncés plus ou moins distincts, la postérieure fortement ponctuée, ainsi que toute la base, celle-ci coupée carrément, fossettes des angles postérieurs peu profondes, ceux-ci droits, un peu saillants. Elytres étroites, ovales-allongées, légèrement parallèles et un peu planes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant vers le tiers postérieur une bande transverse commune, d'un rouge-testacé, légèrement interrompue par la suture et n'atteignant pas tout à fait le bord externe; fortement striées-ponctuées, les points des stries externes au moins aussi gros que ceux des internes; septième strie effacée ou peu marquée; stries effacées à l'extrémité; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir-bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses plus ou moins brunâtres, au moins à la base.

France orientale, Tours (M. Reiche), Allemagne, Autriche, Piémont, Suisse, Italie, etc.

B. Elytres ordinairement unicolores, vertes, bleues, etc., plus rarement testacées, ou offrant une bande obsolette longitudinale roussâtre. Vertex variant.

X. Pattes testacées, cuisses rarement d'un brun-noirâtre à la base; stries plus ou moins effacées en arrière, distinctement et le plus souvent aussi, fortement ponctuées.

†. Elytres vertes, bleues, etc., rarement d'un brun-testacé, mais offrant alors un fort reflet vert-bronzé.

*. Vertex lisse. Corps allongé; prothorax oblong; stries fortement ponctuées, très peu effacées en arrière.

52. B. FULVIPES.

Supra viridi-æneum aut cyaneum; thorace convexiusculo, oblongo-cordato, basi punctulato, postice fortiter

coarctato, angulis posticis subprominulis; elytris elongatis, fortiter striatis, striis fortiter punctatis; antennarum articulo basali, sequentibus basi, pedibusque rufo-testaceis, femoribus paululum brunneis.

Bembidium picipes. Sturm. Deut. ins. vi. p. 131. 15. tab. CLVII. f. c. 1825.

Bembidium fulvipes. Sturm. l. c. vii. p. 16. Register. 1827.

Peryphus fulvipes. Kolen. Melet. ent. fasc. i. p. 78. 149. 1845.

Bembidium distinctum. Dej. Spec. v. p. 137. 89. 1831. — Id. Icon. iv. pl. 217. 1. p. 403. 61. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 132. 36. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

VAR. A. *Elytris brunneis.*

Long. 0,007-0,0075. Larg. 0,0022-0,0025.

Dessus d'un vert-bronzé, ou d'un bleu un peu verdâtre. Palpes d'un roux-testacé, le pénultième article brun. Antennes d'un brun obscur, le premier article et la base des suivants d'un roux-testacé. Prothorax un peu plus large que la tête, assez convexe, un peu oblong, à peu près aussi long que large, assez fortement rétréci en arrière et arrondi sur les côtés en avant, cordiforme, impression transverse antérieure assez distincte, la postérieure plus forte, offrant quelques points enfoncés, ainsi que la base; ligne longitudinale médiane bien marquée; base obliquement coupée sur les côtés, fossettes des angles postérieurs un peu arrondies, peu profondes, angles postérieurs peu saillants. Elytres légèrement convexes, étroites, allongées, oblongues, fortement et profondément striées-punctuées, stries assez distinctes dans toute leur

longueur; lisses et un peu effacées en arrière, stries externes bien marquées; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous d'un noir-bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses légèrement brunâtres à la base.

Savoie, Tyrol, Carinthie. Suisse, France orientale (Dejean).

VAR. A. Elytres d'un brun-roussâtre, avec un léger reflet bronzé; pattes en entier d'un testacé un peu moins rougeâtre.

Le nom de *B. picipes* ayant été changé par Sturm lui-même en *fulvipes*, on doit, je crois adopter ce dernier, d'autant qu'ainsi toute confusion de noms devient impossible.

** Vertex lisse. Prothorax court, subcordiforme.

53. B. NITIDULUM.

Supra viridi-æneum aut viridi-cyanæum; thorace breviorè, subcordato, basi punctato; elytris oblongo-ovatis, fortiter striatis, striis fortiter punctatis, apice obsoletis, septima sæpius distincta; antennis basi pedibusque rufotestaceis; femoribus basi nigro-piceis; palporum articulo penultimo obscuro.

Carabus nitidulus. Marsh. Ent. brit. p. 454. 56. 1802.

Peryphus nitidulus. Steph. Ill. n. p. 14. 8. 1829. — Id. Man. p. 55. 416. 1839.

Bembidium rufipes. Gyl. Ins. Suec. n. p. 18. 6. 1810. — Dej. Spec. v. p. 141. 93. 1831. — Id. Icon. iv. p. 408. 65. pl. 217. 5. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p.

279. 20. 1835. — Erich. Kaf. Brand. 1. p. 130. 15. 1837. — Heer Faun. Helv. p. 132. 38. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 338. 13. 1840. — Kust. Kaf. Eur. fasc. viii. 40. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 107. 1849.

Bembidium brunnipes. Sturm. Deut. ins. vi. p. 128. 13. tab. CLVI. D. 1825.

Bembidium alpinum. Dej. Spec. v. p. 143. 94. 1831. — Id. Icon. iv. p. 410. 66. pl. 217. 6. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 133. 39. 1838.

VAR. A. *Antennis pallidioribus, pedibus omnino testaceis.*

Bembidium brunnicorne. Dej. Spec. v. p. 141. 92. 1831. — Id. Icon. iv. p. 407. 64. pl. 217. 4. 1834.

Bembidium rufipes. Erich. l. c. var. 1837. — Heer. l. c. var. *B. brunnicorne*. 1838. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 85. 235. 1846. — Kust. Kaf. Eur. fasc. viii. 40. var. A. 1847.

VAR. B. *Elytris brunneo-testaceis, æneo-micantibus; pedibus pallide testaceis.*

Bembidium deletum. Dej. Spec. v. p. 122. 74. 1831. — Id. Icon. iv. p. 389. 50. p. 215. 2. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 278. 17. 1835.

VAR. C. *Paululum major; thorace breve; elytris apice rufescentibus, striis minus fortiter punctatis; antennarum articulis tribus basalibus, palpis pedibusque omnino rufo-testaceis.*

Peryphus affinis. Steph. Ill. v. p. 386. 7. a. 1832.

Peryphus rufipes. Steph. Man. p. 55. 415. 1839.

Long. 0,0045-0,0055. Larg. 0,0017-0,002.

Dessus d'un bleu-verdâtre, ou d'un vert-bronzé. Palpes d'un roux-testacé, le pénultième article brun. Antennes d'un brun obscur, leur premier ou les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Prothorax légèrement convexe, court, plus large que la tête, plus large que long, assez fortement rétréci en arrière et arrondi en avant sur les côtés, subcordiforme, impression transverse antérieure légère, la postérieure assez forte, couverte, ainsi que la base, de points enfoncés qui la rendent distinctement rugueuse, ligne longitudinale médiane forte, bien marquée, base coupée carrément, fossettes fortes, arrondies, très profondes, angles postérieurs droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, fortement striées, stries à points gros et fortement marqués, un peu effacées en arrière, la septième ordinairement distincte, deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second environ aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses d'un brun-noirâtre à la base.

On trouve cette espèce dans la plus grande partie de l'Europe.

VAR. A. Antennes plus claires, d'un brun-roussâtre, testacées à la base; pattes entièrement testacées; pénultième article des palpes moins obscur.

France, Suisse, Piémont, Dalmatie, Sicile, Algérie, etc.

VAR. B. Elytres d'un brun-testacé, avec un reflet bronzé; antennes brunes, leur premier ou les deux premiers articles et la base des deux suivants testacés. Pattes en entier d'un testacé pâle.

France, Paris; Piémont, Algérie. Dalmatie (Dej.).

VAR. C. Taille ordinairement un peu plus forte (0,0055-

0,006); tête un peu plus étroite et yeux moins saillants; prothorax ordinairement un peu moins court et moins transversal, un peu moins large à la base. Elytres un peu plus convexes, plus régulièrement ovales, points des stries plus petits, moins forts et moins distincts; extrémité des élytres le plus souvent un peu roussâtre; palpes entièrement testacés, ainsi que les trois premiers articles des antennes et la base du suivant. Pattes d'un roux-testacé, base des cuisses parfois légèrement brunâtre.

Angleterre, Écosse, France occidentale.

Nota. Cette espèce varie beaucoup, surtout pour la forme des élytres, parfois courtes, ovales, parfois assez allongées, oblongues, elle varie aussi pour la coloration. Je n'entrerai pas dans de longs et inutiles détails, et me bornerai à dire que dans ma variété A rentre le *B. brunnicorne*, Dej., déjà réuni par Erichson. J'ai pris communément cette variété aux environs de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, et l'on trouve le type mélangé avec elle. Ma variété B est fondée sur le *B. delictum*, Dej., lequel ne diffère du *nitidulum* que par sa coloration, quoique Dejean les place très loin l'un de l'autre, et je regarde sa réunion comme si évidente, que je me borne à signaler tous les passages. La variété C est assez distincte, surtout des individus à élytres courtes et fortement ponctuées, toutefois, après mûre étude, je n'ai pas cru devoir la séparer du *nitidulum*, car cette espèce varie beaucoup, et l'on retrouve des individus à caractères mixtes et intermédiaires; j'ai préféré n'établir qu'une variété. Quant au *B. alpinum*, Dej., dont M. de la Ferté-Sénéctère m'a communiqué un type, je n'ai même pas cru devoir en faire une variété. Enfin, Dejean indique encore une variété d'un bleu-violet.

Observation. J'ai vu dans la collection de M. Fairmaire,

comme provenant d'Autriche, et dans celle de M. Rosenhauer, comme provenant de la Carinthie, quelques exemplaires du *B. Milleri*, Redt., inédit; je les ai étudiés à plusieurs reprises, afin de savoir s'il fallait en constituer une espèce distincte, ou seulement une variété du *nitidulum*, et après maintes hésitations, n'osant, au milieu des variations si fortes que présente le *nitidulum*, établir une espèce nouvelle sur quelques individus, j'ai cru devoir seulement le mentionner ici, laissant à d'autres plus éclairés le soin de vider entièrement la question; quant à moi, je penche pour la réunion.

Taille un peu plus faible (0,004-0,0043) que dans le *B. nitidulum*, type. Dessus du corps vert-bronze. Tête plus étroite. Prothorax moins court, moins large, par conséquent un peu plus long, assez fortement rétréci en arrière. Elytres ovales-oblongues, un peu plus étroites et plus convexes, roussâtres postérieurement. Antennes d'un testacé brunâtre, leur base, les palpes et les pattes entièrement testacés. Sauf la grande différence de taille, il a beaucoup de rapports avec la variété C.

54. *B. FASTIDIOSUM*

Supra viridi-avuncum; thorace brevis, leviter subcordato, postice parum coarctato, basi punctato; clytris oblongo-ovatis, antice leviter subangustatis, fortiter punctato-striatis, striis apice deletis; antennis basi pedibusque rufotestaceis; femoribus basi nigro-piceis; palporum articulo penultimo obscuro.

Long. 0,0036-0,004. Larg. 0,0013-0,0015.

Dessus du corps vert-bronze. Palpes d'un roux-testacé. pénultième article obscur. Antennes un peu plus courtes que la longueur de la moitié du corps, brunes, les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Prothorax très voisin de celui du *B. nitidulum*

type, proportionnellement un peu moins court et moins transversal, peu rétréci en arrière, moins cordiforme, plus carré, fossettes des angles postérieurs rugueuses, moins profondes, base distinctement ponctuée en dessus. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, un peu plus étroites qu'elles ne sont d'ordinaire dans le *nitidulum*, de même ou à peu près, fortement striées-ponctuées; stries un peu plus effacées en arrière. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses d'un brun-noirâtre à la base.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce, ils m'ont été communiqués par M. de la Ferté-Sénectère comme provenant d'Illyrie. Très voisins de l'espèce précédente, ils s'en distinguent cependant par leur taille notablement plus petite, leur prothorax moins rétréci postérieurement, moins cordiforme, plus carré, leurs stries un peu plus effacées en arrière; leurs élytres paraissent aussi très légèrement rétrécies en avant.

55. B. BRUNNIPES.

Supra obscure æneum; *thorace* breve, *subcordato*, *basi punctato*; *elytris oblongo-ovatis*, *punctato-striatis*, *striis postice deletis*; *antennis* basi pedibusque rufis, *femoribus infuscatis*.

Bembidium brunnipes. Sahlb. Ins. fen. 1. p. 191. 5. 1817. etc. et 1834.

Bembidium Sahlbergii. Dej. Spec. v. p. 144. 95. 1831. — Id. Icon. iv. p. 411. 67. pl. 218. 1. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 27. 22? 1838.

Long. 0,0043. Larg. 0,0016.

Dessus du corps d'un bronzé obscur, très légèrement verdâtre. Palpes roussâtres à la base, leur pénultième article obscur. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, leurs articles proportionnellement moins

allongés que dans le *nitidulum*, d'un brun-roussâtre, le premier article et la base des trois suivants d'un rouge-testacé. Prothorax très voisin de celui du *B. nitidulum*, mais un peu moins court qu'il n'est d'ordinaire chez ce dernier, ce qui le fait paraître un peu plus carré, la partie postérieurement rétrécie un peu plus longue, les côtés tombant un peu plus perpendiculairement sur la base, les angles postérieurs un peu plus saillants; ligne longitudinale médiane atteignant la base, celle-ci distinctement ponctuée en dessus. Elytres à peu près de même forme, ovales-oblongues, stries disposées de même, mais moins marquées, moins fortement ponctuées et plus effacées en arrière; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, placés un peu plus haut, le premier presque au quart, le second un peu après le milieu. Dessous d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un rouge-testacé, brunâtre sur les cuisses.

Finlande.

J'ai décrit cette espèce, voisine du *nitidulum*, sur un individu type de la collection Dejean, que M. de la Ferté-Sénéctère a eu l'obligeance de me communiquer. Le nom de *B. brunnipes*, Sahlb., étant le plus ancien, j'ai été forcé de l'adopter.

56. B. MONTICULUM.

Supra viridi-cyanicum; thorace subcordato, basi obsolete punctulato, profunde transversim impresso; elytris oblongo-ovatis, convexiusculis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsolete, antennis summa basi testaceis, palporum articulo penultimo obscuro, pedibus pallide testaceis.

Bembidium monticulum. Sturm. Dent. ins. vi. p. 135.
18. tab. cl.viii. B. 1825.

Peryphus monticulus? Steph. Ill. v. p. 386. 8. β . 1832.
— Id. Man. p. 55. 418. 1839.

Bembidium fuscicorne. Dej. Spec. v. p. 139. 91. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 406. 63. pl. 217. 3. 1834. — Heer.
Faun. helv. 132. 37. 1838. — Redt. Faun. Austr. App.
p. 765. 1849.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0016-0,0017.

Dessus du corps d'un bleu un peu verdâtre. Palpes testacés, leur pénultième article brun. Antennes d'un noir-brun, leur premier article testacé, le second et la base du troisième d'un testacé-brunâtre, parfois obscurs. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, subcordiforme, impression transverse antérieure assez marquée, la postérieure forte, enfoncée, couverte, ainsi que la base, de petits points enfoncés, confondus, peu distincts, qui la rendent un peu rugueuse; ligne longitudinale médiane forte, atteignant la base, celle-ci coupée très carrément, fossettes postérieures fortes et arrondies, angles postérieurs droits, saillants. Elytres assez convexes, ovales-oblongues, peu allongées, fortement striées-punctuées, stries effacées en arrière, surtout les extérieures, la septième peu marquée ou nulle, deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes en entier d'un testacé pâle.

France, Strasbourg (M. Gaubil), Rouen (M. Mocquerys), Agen (M. Laboulbène); Piémont, Italie, Angleterre. Styrie (Dejean).

Nota. Il se distingue du *decorum* par ses sillons frontaux non ponctués en arrière, la forme toute différente de ses élytres, et ses pattes plus pâles; son prothorax est en outre autrement impressionné en dessus, ses angles anté-

rieurs plus visibles, moins émoussés, ce qui le fait paraître moins arrondi sur les côtés en avant ; du reste il varie un peu, et devient parfois presque aussi long que large.

*** Vertex distinctement pointillé, au moins près des yeux ; prothorax subcordiforme.

57. *B. SICULUM*

Supra cyaneum ; capite prope oculos postice distincte punctulato ; thorace subcordato , basi punctulato ; elytris subelongato-ovatis, punctato-striatis, striis postice obsoletioribus ; antennarum articulis tribus basalibus, palpis pedibusque testaceis.

Bembidium siculum. Dej. Spec. v. p. 136. 88. 1831.

Id. Icon. iv. p. 402. 60. pl. 216. 6. 1834.

Long. 0,006. Larg. 0,0022.

Très voisin du *B. decorum*. Dessus d'un bleu à peine verdâtre. Palpes entièrement testacés. Antennes brunes, leurs trois premiers articles et la base du quatrième d'un roux testacé. Tête offrant un point enfoncé oblong au milieu du front. Prothorax à peu près de même forme, ou un peu moins large et moins court. Elytres plus ovales, moins allongées et moins parallèles, un peu plus convexes, un peu étroites en avant, plus larges après leur milieu ; stries moins marquées et plus effacées en arrière, mais plus distinctement ponctuées. Pattes d'un testacé un peu moins rougeâtre ; base des cuisses parfois étroitement d'un noir-brunâtre.

Sicile. (Collections de MM. de Marseul, Reiche et Buquet).

Le *B. atroviolaceum*. L. Duf. Ann. gen. de Bruxel. vi. p. 331. xxxii. 1820, et Excurs. ent. p. 27. 108. 1837, que

cet auteur rapporte au *B. siculum*, Dej., ne doit pas certainement se rapporter à cette espèce, mais les descriptions sont si courtes, qu'il est impossible de savoir au juste, parmi des insectes si voisins, quelles espèces M. Léon Dufour a voulu décrire sous les noms de *B. atroviolaceum*, *rufipes* et *decorum*.

58. B. DECORUM.

Supra viridi-cyaneum, depressiusculum; capite prope oculos postice distincte punctulato; thorace subcordato, basi punctulato; elytris elongato-ovatis, subparallelis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsolete; antennis basi pedibusque rufo-testaceis, palporum articulo penultimo obscuro.

Carabus decorus. Panz. Faun. Germ. 73. 4. 1789-1810.

Elaphrus decorus. Duft. Faun. II. p. 207. XXI. 1812.

Bembidium decorum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 122. 9. 1825. — Dej. Spec. v. p. 135. 87. 1831. — Id. Icon IV. p. 401. 59. pl. 216. 5. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 279. 19. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 132. 35. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Peryphus agilis. Steph. Ill. II. p. 15. 10. 1829. et Man. p. 55. 420. 1839. teste Schaum.

Bembidium luridum. Suffr. In Germ. Zeitsch. 4. p. 169. 1843. teste Schaum.

VAR. A. *Elytris brunneis, anco-micantibus*

Long. 0,0055-0,006. Larg. 0,0019-0,002.

Dessus du corps d'un bleu-verdâtre. Palpes testacés, le pénultième article brunâtre. Antennes d'un noir-brun, le premier ou les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Tête offrant ses impressions longitudinales un peu rugueuses, ponctuées (pl. 12. 20) en arrière, auprès des yeux, et, entre les deux, quelques

points très petits au milieu du vertex. Prothorax subdéprimé, plus large que la tête, un peu plus large que long, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, subcordiforme, dépression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus distincte, couverte de petits points enfoncés, ainsi que la base, ligne longitudinale médiane forte, atteignant distinctement la base, celle-ci coupée carrément, fossettes peu profondes, un peu arrondies, angles postérieurs droits, saillants. Elytres peu convexes, en ovale allongé, deux fois larges comme le prothorax à sa base, fortement striées-ponctuées; stries effacées en arrière, surtout les extérieures dont la sixième est peu marquée, fine, et la septième obsolète ou nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir-bronzé. Pattes en entier d'un testacé-rougeâtre.

Cette espèce est répandue dans la plus grande partie du centre et du midi de l'Europe. France, Paris; Angleterre, Autriche, Allemagne, Espagne, Portugal, etc. On la trouve aussi en Algérie.

VAR. A. Elytres brunes, avec un fort reflet vert-bronzé; pattes parfois d'un testacé plus pâle, et le pénultième article des palpes à peine brunâtre.

59. B. PERPLEXUM.

Supra nigro-æneum; capite postice distincte punctulato; thorace angustato, subcordato, postice utrinque obsolete foveolato, basi punctulato, profunde transversim impresso; elytris elongato-ovatis, subparallelis, depressiusculis, fortius punctato-striatis, striis postice obsoletis; antennis basi, tibiis tarsisque testaceis, femoribus rufo-piceis; palporum articulo penultimo obscuro. (Ex Dejean.)

Bembidium perplexum. Dej. Spec. v. p. 138. 90. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 404. 62. pl. 217. 2. 1834.

Long. 1 3/4 ligne. Larg. 2/3 ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *decorum*, et sa couleur est en dessus d'un bronzé obscur presque noirâtre. La tête est assez allongée et triangulaire, elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez large et assez marquée, dont le fond est couvert de points enfoncés qui le font paraître un peu rugueux, et, dans son milieu, quelques petits points enfoncés qui semblent réunir la partie postérieure des deux impressions. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article d'un brun-noirâtre. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, le premier article et la base des deux suivants d'un testacé un peu rougeâtre, le reste d'un brun-noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le prothorax est un peu plus large que la tête, assez étroit, presque aussi long que large, très légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est très fortement marquée dans son milieu et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte, la postérieure est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et peu apparente, le fond, les bords de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés très serrés, souvent réunis, qui les font paraître assez fortement rugueux; angles postérieurs droits, base coupée presque carrément. Elytres assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes, stries assez marquées, très fortement ponctuées, surtout vers la base, disposées à peu près comme dans le *decorum*; la septième est presque entièrement effacée; deux points enfoncés de même, mais un peu moins marqués. Dessous du corps noir. Cuisses d'un

brun-roussâtre. Jambes et tarses d'un testacé un peu rougeâtre. (Dejean. l.c.)

Styrie.

Nota. M. de la Ferté-Sénectère, qui a eu l'extrême obligeance de me communiquer ses *Bembidium* et ceux de la collection Dejean, que je lui ai demandés, n'ayant pu me communiquer l'individu type et unique du *B. perplexum*, parce qu'il était entre les mains de M. Putzeys, j'ai cru devoir intercaler tout de même cette espèce dans mon ouvrage, en copiant textuellement la description du *Species*, et modifiant d'après son texte la phrase diagnostique.

*** Vertex lisse; prothorax cordiforme, étroit et fortement resserré à la base; stries largement effacées en arrière.

60. B. CORDICOLLE.

Supra viridi-æneum, nitidum; thorace cordato, postice angustato, fortiter coarctato, basi profunde transversim impresso, leviter rugoso, angulis posticis vix prominulis; elytris oblongo-ovatis, subtiliter punctato-striatis, striis postice late deletis, 7^a nulla; antennis basi testaceis; pedibus pallide testaceis.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0018-0,002.

Dessus du corps d'un vert-bronzé, luisant, plus verdâtre sur les élytres, rebord de ces dernières postérieurement, ou bien même leur fond, légèrement brunâtre. Palpes d'un roux-testacé, extrémité du pénultième article brune. Antennes brunes, leur premier article, le second en partie et la base des deux suivants testacés. Tête large. Prothorax légèrement convexe, légèrement plus large que la tête, non ou à peine plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, étroit à la base, fortement

rétréci en arrière, cordiforme ; ligne longitudinale médiane bien marquée, impression transverse antérieure distincte, la postérieure forte, enfoncée, offrant, ainsi que la base, quelques petits points qui la rendent légèrement rugueuse ; base coupée carrément, fossettes des angles postérieurs bien marquées, un peu oblongues, assez profondes ; ceux-ci droits, non ou à peine saillants. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, plus de deux fois larges comme le prothorax à sa base ; stries fines, mais distinctement ponctuées, largement effacées en arrière, surtout les extérieures, qui de plus sont légères, la septième nulle ; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier environ au tiers, et le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un bronzé-verdâtre, l'extrémité de l'abdomen parfois légèrement ou à peine brunâtre. Pattes en entier d'un testacé pâle, genoux étroitement brunâtres.

Turquie.

J'ai décrit cette espèce sur deux individus communiqués par M. de la Ferté-Sénéctère, sous le nom de *B. piceum*. Friw. inédit.

†† Elytres en entier d'un roux-testacé, parfois un peu brunâtre.

61. B. COMBUSTUM.

Capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace convexiusculo, breve, cordato, basi punctulato, postice fortiter coarctato, profunde transversim impresso, angulis posticis leviter prominulis; elytris rufo-testaceis, apice infuscatis, elongatis, postice leviter dilatatis, punctato striatis, striis postice obsolete, 7^a deleta, antennis basi, palpis pedibusque rufo-testaceis, femoribus paululum brunneis.

Bembidium combustum. Ménét. Cat. raison. p. 138. 543. 1832. — Dej. Cat. p. 58. 1837.

Peryplus combustus. Fald. Faun. trans. 1. p. 105. 96. 1836.

Long. 0,0076. Larg. 0,0027.

Corps allongé. Tête et prothorax d'un vert-bleu, luisant. Palpes d'un testacé-ferrugineux. Antennes (mutilées dans l'individu que j'ai vu), d'après Ménétries, un peu plus courtes que la moitié du corps, un peu épaissies, obscures, base d'un testacé-ferrugineux. Prothorax un peu plus large que la tête, assez convexe, un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, cordiforme, fortement rétréci en arrière, impression transverse antérieure bien marquée, la postérieure forte, entièrement couverte, ainsi que la base, de petits points enfoncés bien distincts, ligne longitudinale médiane forte, limitée par les deux impressions transverses, base obliquement coupée de chaque côté, fossettes des angles postérieurs larges, bien marquées, profondes, ceux-ci à peu près droits, légèrement saillants. Ecusson vert-bronze. Elytres très allongées, oblongues, deux fois au moins larges comme le prothorax à sa base, entièrement d'un roux-testacé, un peu obscurcies à l'extrémité, où l'on trouve un léger reflet bronzé, déprimées en dessus, allant un peu en s'élargissant jusqu'aux deux tiers postérieurs, puis atténuées vers l'extrémité; distinctement striées-punctuées, stries externes effacées postérieurement, mais les internes assez distinctes, la septième nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous du corps en entier d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un testacé-ferrugineux, les cuisses légèrement rembrunies dans leur milieu.

Caucase (Falderm.). Russie méridionale (Dej.).

J'ai décrit cette espèce sur le type de la collection Dejean; communiqué par M. de la Ferté-Sénectère.

62. B. LAFERTEI.

Capite thoraceque viridi-æneis ; thorace breve, subcordato, postice coarctato, basi punctulato, profunde transversim impresso ; elytris rufis, oblongo-ovatis, postice leviter dilatatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsolete, 7^a tenui ; antennis, palpis pedibusque testaceis.

Long. 0,0065. Larg. 0,0025.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé. Antennes à articles allongés, de la longueur au moins de la moitié du corps, entièrement testacées, ainsi que les pattes. Prothorax peu convexe, se rapprochant un peu de celui du *B. præustum*, mais cependant bien distinct, ordinairement un peu moins court, distinctement moins large à la base, plus fortement rétréci en arrière, et par conséquent plus cordiforme, impression transverse postérieure de même forte, enfoncée, couverte de petits points enfoncés distincts, ainsi que la base, disque à peu près lisse ; fossettes fortes, profondes, non bistriées ; angles postérieurs droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, un peu convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, en entier d'un testacé-rougeâtre, offrant vers l'extrémité un très léger reflet bronzé à peine distinct, un peu élargies postérieurement jusqu'aux deux tiers au moins, puis atténuées vers l'extrémité ; stries bien marquées, fortement ponctuées, un peu effacées en arrière, surtout les extérieures ; la septième légère, peu marquée ; deux points enfoncés rapprochés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second derrière le milieu. Dessous du corps d'un noir-brunâtre, un peu roux, principalement sur le dessous de la tête, du prothorax et vers l'extrémité de l'abdomen. Pattes entièrement testacées.

J'ai décrit cette espèce sur un individu communiqué bienveillamment par M. de la Ferté-Sénéctère, sous le nom de *B. Genci*, Dej., inédit, comme provenant de

Sardaigne; j'ai été heureux de la lui dédier, comme un témoignage de mon estime et de ma reconnaissance.

63. B. CASTANIPENNE.

Capite thoraceque obscure viridi-æneis; *thorace cordato*, brevior, lato, *postice fortiter coarctato*, *basi distincte punctato*; *elytris rufo-brunneis, oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a tenui; antennis basi pedibusque rufis; palporum articulo penultimo obscure æneo.*

Long. 0,0053. Larg. 0,0022.

Tête et prothorax d'un noir-verdâtre-bronzé ou très légèrement cuivreux. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article obscur et bronzé. Antennes brunes, le premier ou les deux premiers articles et la base des suivants rougeâtres. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, très court, notablement plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, cordiforme, fortement rétréci en arrière; dépressions transverses bien marquées, la postérieure couverte, ainsi que la base, de points enfoncés bien distincts; ligne longitudinale médiane assez forte, base coupée carrément, fossettes des angles postérieurs fortes, arrondies, profondes; ceux-ci droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, en entier d'un brun-roux, leur sommet un peu rembruni et légèrement bronzé; stries assez fortement ponctuées, effacées en arrière, le septième légère, peu marquée; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second environ aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé, extrémité de l'abdomen légèrement brunâtre. Pattes d'un testacé-rougeâtre, cuisses à peine ou très légèrement rembrunies.

J'ai vu deux individus de cette espèce, ils m'ont été communiqués par l'obligeance de M. de la Ferté-Sénece-

tère, sous le nom de *B. turcicum*, Friw. inédit, comme provenant de Turquie.

64. *B. PRÆUSTUM.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace breve, postice paululum coarctato, basi punctato, profunde transversim impresso; elytris rufo-testaceis, oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a deleta; antennis, palpis pedibusque testaceis.

Bembidium præustum. Dej. Spec. v. p. 120. 75. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 388. 49. pl. 215. 1. 1844.

Long. 0,005-0,0055. Larg. 0.0016-0,0017.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé. Palpes et antennes entièrement testacés. Prothorax sub-déprimé, plus large que la tête, court, plus large que long, un peu rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, légèrement cordiforme; impression transverse antérieure distincte, la postérieure forte, enfoncée, couverte de petits points, ainsi que la base, ligne longitudinale médiane forte, tantôt atteignant, tantôt n'atteignant point la base, celle-ci coupée carrément; disque offrant de chaque côté, au-dessus des fossettes postérieures fortes, bistriées, profondes, quelques rides transverses distinctes; angles postérieurs droits, saillants. Elytres peu convexes, en ovale assez allongé, deux fois larges comme le prothorax à sa base; d'un testacé-rougeâtre, leur extrémité ordinairement un peu brunâtre et légèrement bronzée; striées-punctuées, stries disposées comme dans le *B. decorum*, mais moins fortes et moins profondes; deux points enfoncés placés un peu plus haut sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers; dessous du corps d'un noir un peu brunâtre; pattes entièrement testacées.

France méridionale, Grèce, Dalmatie (Dejean).

ÉNUMÉRATION DES COLÉOPTÈRES

TROUVÉS DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET EN CATALOGNE.

Par M. H. VON KIESENWETTER.

(II^e Partie (1)).

(Séance du 9 Avril 1851.)

HISTEROIDÆ.

- Saprinus granarius*, Erich. — Trois exemplaires, dans le sable, au bord de la mer, près de Perpignan.
- *apricarius*, Erich. — Très commun dans le sable, au bord de la mer, près de Perpignan, sous des ordures.
- *rugifrons*, Payk. — Assez rare, avec le précédent.
- *dimidiatus*, Ill. — Plus commun, avec les précédents.

NITIDULARIÆ.

- Cercus pedicularius*, Linné. — Montpellier.
- Brachypterus gravidus*, Ill. — Strasbourg, Pyrénées-Orientales.

(1) Voir ce volume, page 385.

Brachypterus vestitus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223. — *Niger, opacus, confertissime punctatus, griseo-pubescentis; antennis pedibusque testaceis*. Long. 1 1/2-2 lin.

Elongato-ovatus, convexus, niger, opacus, confertissime punctatus, totus pube forti, grisea, dense vestitus. Antennæ breves ferrugineæ. Prothorax elytrorum latitudine vel paulo angustior, lateribus parum rotundatus, antrorsum paulo angustatus, antice emarginatus, basi utrinque late sinuatus, angulis posterioribus obtusis. Scutellum triangulare. Elytra prothorace sesqui longiora. Pedes omnes ferruginei.

Le *B. vestitus* est voisin du *B. gravidus*, mais il est beaucoup plus grand, la pubescence est plus forte, plus serrée, d'une autre couleur, le corselet est plus petit, surtout plus étroit, et ses angles postérieurs sont obtus. J'ai trouvé un certain nombre d'individus aux bains de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales.

Brachypterus cinereus, Heer. — Pas très rare, avec le précédent.

— *pubescens*, Erich. — Rare, au Mont-Serrat, en Catalogne.

— *urticæ*, Fabr. — Assez commun à Perpignan.

Meligethes rufipes, Gyll. — Lac de Séculéjo.

— *æneus*, Fabr. — Toute la France méridionale, la Catalogne, et la chaîne des Pyrénées, où cette espèce est répandue même sur les parties assez élevées.

— *viridescens*, Fabr. — Perpignan.

— *umbrosus*, Sturm. — Assez commun aux environs des bains de la Preste.

Dermestes Frischii, Kug. — Perpignan.

— *atomarius*, Erich. — Un seul exemplaire, près de Perpignan.

— *murinus*, Linné. — Perpignan.

— *ater*, Oliv. — Perpignan.

— *Sardous*, Kuster (Käfer Europas). — Montpellier.

Attagenus trifasciatus, Fabricius. — Pas rare au Mont-Serrat.

Anthrenus delicatus, Ksw. — *Supra niger*, *fulvo-alboque varius*; *elytris fascia antica albida angustiore interrupta*; *antennis 11-articulatis*, *clava triarticulata*. Long. 1 lin.

Anthreno pimpinellæ minor et multo brevior, subrotundatus. Caput nigro luteoque squamosum. Prothorax lateribus rotundatus, squamulis nigris, luteis et paucis albidis varius. Elytra nigra, nigro squamosa, ante medium fascia undulata interrupta, minus lata, maculaque ante apicem albido squamosis notata, squamulisque luteis, disco in vittas abbreviatis obsoletiores dispositis adpersa. Subtus albo squamosus, segmentis singulis ad latera, ultimoque medio nigro-maculatis. Pedes picci, tibiis tarsisque rufescentibus, femoribus squamis albidis adpersis.

Cette espèce habite le Mont-Serrat et la plaine autour de cette montagne. Elle a beaucoup d'analogie avec le *pimpinellæ*, mais il est plus large, et la bande antérieure des élytres est plus étroite et interrompue.

Anthrenus varius, Fabr. — Très commun dans le midi de la France et en Catalogne.

— *claviger*, Linné. — Pas très rare au Mont-Serrat.

Byrrhus Pyrenæus, Dufour. — Quelques exemplaires de cette espèce, qui a été signalée pour la première fois par M. L. Dufour, mais d'une manière trop laconique, et

que plus tard Steffahn y a décrit dans le « Zeitschrift für die Entomologie » de Germar, ont été trouvés par M. Guynemer et moi dans la vallée de la Preste, ainsi qu'à Bagnères-de-Luchon.

Byrrhus lobatus, Ksw. — *Oblongo-ovalis, niger; elytris rugosis; tarsorum articulo tertio lobo magno membranaceo, unguiculis validis*. Long. 5 1/2 lin.

Byrrho gigante vix brevior, sed angustior. Convexus, niger. Antennæ graciliores, apicem versus parum incrassatæ, caput subtiliter dense punctatum, fronte obsolete longitudinaliter, inter oculos distincte transversim impressum. Labrum fortius densius punctatum. Prothorax basi late et obsolete bisinuatus, subtilissime dense punctulatus, punctis sparsis paulo majoribus. Elytra nigra alutacea, impressionibus curvatis interstitiis convexis elevatis rugosa, margine lineis duabus longitudinalibus, subinterruptis, obsolete, apicem versus evanescentibus impressa. Spinæ terminales tiliarum anticarum subæquales, posteriorum spina interna exteriori multo majore. Lobi tertii tarsorum articuli maximi membranacei, extus ciliati. Unguiculi perquam validi, basi fortius sed obtuse dentati, fortiter curvati a medio inde recti acuminati.

Je possède un exemplaire de cette espèce dans ma collection, le seul que je connaisse dont le duvet s'est effacé. Pourtant je ne doute pas que ce soit une véritable espèce, car la conformation des tarse, ainsi que des ongles antérieurs, est très remaquable. Je l'aurais prise pour le mâle de l'espèce suivante, si je ne croyais pas posséder les deux sexes de celle-ci.

Pyrénées.

Byrrhus Suffriani, Suffrian. — *Oblongo-ovalis vel ovalis niger, griseo tomentosus, tomento fusco hinc inde*

submaculosus; elytris rugosis; tarsorum articulo tertio lobato, unguiculis simplicibus. Long. 6 lin.

Cette espèce remarquable par sa grandeur, qui surpasse encore celle du *Byrrhus gigas*, Fabricius, ne peut être confondue avec le *B. Pyrenæus*, Dufour, qui est constamment beaucoup plus petit et présente plusieurs différences essentielles. M. Suffrian en a donné une description très exacte, à laquelle je peux renvoyer, en dédiant cette espèce à ce savant entomologiste, qui le premier l'a distinguée.

Le *B. Suffriani* ne semble pas rare dans les Pyrénées, d'où je l'ai reçu plusieurs fois, mais je ne l'ai pas trouvé moi-même.

Byrrhus Bigorrensis, Ksw. — *Oblongo-ovatus, apicem versus angustatus, niger parcius flavo-tomentosus; elytris subtilius rugulosis; tarsorum articulo tertio lobato.* Long. 4 3/4 lin.

Subconvexus, oblongo-ovatus, ante medium latior, apicem versus a medio inde sensim angustatus. Niger tomento vel pube subtenui, inæquali, flavido parcius vestitus. Antennæ graciliores, apicem versus incrassatæ, compressæ, totæ piceæ. Caput subtiliter dense punctatum. Prothorax lateribus levissime rotundatis, antice subsinuatis, basi late bisinuatus, subtilius dense punctatus, pube tenui aurea adpersus. Elytra pube flavida inæquali, hinc inde densiore, tomentosa vestita, nigra, alutacea, lineis curvatis irregularibus subtilioribus interstitiis subelevatis impressa, ad marginem exteriorem striis quibusdam longitudinalibus, subundulatis apicem vix attingentibus. Spinæ terminales tibiæ anticarum subæquales, reliquarum spina interiore majore. Tertius tarsorum articulus in femina lobo membranaceo satis conspicuo instructus. Unguiculi tenues, curvati, basi obtuse dentati.

Cette espèce me paraît encore un peu douteuse. Elle se distingue du *Byrrhus Pyrenæus*, Dufour, par sa forme peu convexe et son contour rétréci vers l'extrémité, et présentant sa plus grande largeur avant le milieu. Peut-être pourrait-elle être considérée comme variété locale du *Byrrhus Pyrenæus*, qui en est extrêmement voisin. Quand le duvet, dans cette espèce, est bien conservé, l'on remarque sur le disque des élytres le dessin semi-lunaire caractéristique pour le genre *Byrrhus*. J'ai trouvé trois exemplaires, deux ♀, un ♂, de cette espèce au Pic du midi de Bigorre, sous des pierres, dans la région sub-alpine et alpine, aux environs du lac d'Oncet.

Byrrhus auromicans, Ksw. — *Ovatus, niger, aureo-tomentosus; elytris rugulosis; tarsorum articulo tertio lobato*. Long. 4 1/4 lin.

Byrrho giganti statura subsimilis, at multo minor, *Byrrho signato* vix major. Convexus, niger, totus tomento denso, aureo pulchre micans. Antennæ apicem versus paulo incrassatæ, graciliores, piceæ, articulis primis dilutioribus. Caput subtiliter dense, labrum fortiter dense punctatum. Prothorax lateribus rectis, basi late bisinuatus, subtilissime dense punctatus, pube inæquali aurea dense obtectus. Elytra nigra alutacea, lineis curvatis impressa, interstitiis vix elevatis, ad marginem externam striis quatuor longitudinalibus, internis subundulatis ante apicem extinctis, sæpe majus minusve obsoletis impressa, aureo tomentosa : maculis e tomento densiore et obscuriore compositis notata. Spinæ terminales tibiarum omnium inæquales, spina interiore majore. Tertius tarsorum articulus in mare lobo membranaceo longiore, in femina graciliore, magisque occulto instructus. Unguiculi maris fortiores, medio fortiter curvati hinc usque ad apicem

recti, basi haud dentati, feminae graciliores, æqualiter curvati, basi obtuse dentati.

Ce *Byrrhus* diffère des espèces voisines par sa forme assez courte, et surtout par son duvet d'un beau brun doré. Quelques exemplaires laissent observer sur le disque des élytres les traces d'une bande transversale. Cette belle espèce se rencontre sous les pierres du mont Saint-Pierre, près de Mont-Louis, dans la région sub-alpine et alpine. J'ai trouvé cinq exemplaires bien semblables, quatre individus mâles et une femelle.

Byrrhus pilula, Linné. — Pyrénées-Orientales, Mont-Louis.

— *fasciatus*, F. — Pyrénées centrales, Pic du midi de Bigorre, Vignemale, Monné près de Caunterets.

Morychus modestus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223. — *Alatus*, tertio tarsorum articulo lobato, oblongo-ovatus, nigro-subæneus, parum nitidus, albido-pubescens. Long. 1 3/4 lin.

Oblongo-ovatus, convexus supra parum nitidus, nigro-ænescens vel viridescens. Antennæ capite haud longiores, nigrae. Caput magnum, fronte punctata. Prothorax nigro-subviolaceus, punctatus, pube parca albida et fulvescente vestitus. Scutellum parcius albido-pubescens. Elytra dense punctata, dorso pube parca, fulvescente, latera versus densiore, albida vestita. Subtus dense griseo-pubescens. Pedes nigri, tibiis linearibus, seriatim spinulosus, tarsorum articulo tertio lobato.

Voisin du *M. æneus*, mais la conformation des tarses est tout autre; le *M. modestus* est aussi plus petit en général, le dessous du corps est plus obscur, moins luisant, et les pieds sont noirs.

Quelques exemplaires, sous des pierres, autour du lac

de Gaube, vers le pied du Vignemale, dans les Pyrénées centrales.

Limnicus versicolor, Waltl. Erich. — Perpignan.

— *sericeus*, Duft. Erich. — Strasbourg, Sicile.

Limnicus incanus, Ksw. — *Ovalis*, apicem versus angustatus, parum convexus, niger pube densa brevi, cinerea incanus; elytris densius profunde punctatis; antennis pedibusque rufis. Long. 1/2-2/3 lin.

Limnicho sericeo, Erichson, valde affinis at re vera distinctus. Niger pube densissima, minus tenui, brevi cinereo-sericea vestitus. Ovalis antrorsum paulo minus, apicem versus fortius attenuatus. Antennæ piceæ, apicem versus sensim incrassatæ, articulo ultimo majore. Caput et prothorax subtilissime punctulata. Prothorax basi utrinque fortiter sinuatus, ante scutellum submarginatus. subdepressus, antrorsum angustatus minus tamen quam in *Limnicho sericeo*, lateribus sinuatus. Elytra densius fortiter punctata, pone scutellum obsoletius transversim impressa, ante medium latiora quam in medio ipso, apicem versus sensim angustata, lateribus leviter rotundatis. Pedes piceo-rufi.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Limnichus sericeus*, mais elle est plus petite généralement, moins convexe, le duvet est plus fort et surtout encore plus serré, le corselet est antérieurement moins rétréci. Elle habite le bord des fleuves, aux environs de Gérone, en Catalogne, où je l'ai trouvée en quantité.

Parnus prolifericornis, Fabr. — Montpellier.

— *luridus*, Erich. — J'ai trouvé un seul individu au mont Saint-Pierre, près de Mont-Louis.

— *lutulentus*, Erich. — Perpignan.

Parnus hydrobates, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 223. — *Oblongus subcylindricus*, *convexus*, *niger*, *luteo-sericeus*, *pube grisea vestitus*; *elytris subtilius punctatis*. Long. 1 3/4 lin.

Oblongus, *cylindricus*, *convexus*, *niger luteo-sericeus*, *pubeque erecta griseo-flavescente*, *minus densa vestitus*. Antennæ totæ rufæ, basi subapproximatæ, fronte inter insertionem antennarum subcompressa, vix tuberculata. Caput subtilius punctulatum. Prothorax coleopterorum latitudine, lateribus leviter rotundatus, postice levissime, antrorsum leviter angustatus, pulvinatus, subtilissime, densissime punctatus, lineis lateralibus parum curvatis, margine laterali ciliato. Elytra dense subtilius, punctata. Pedes obscure testacei.

Ce *Parnus* est voisin du *P. griseus*, Erich., mais il est beaucoup plus petit, et même plus petit que la plupart des individus du *P. auriculatus* : la tête est plus fortement ponctuée, et les antennes sont moins rapprochées à la base. J'ai pris plusieurs exemplaires de cette espèce au Mont-Serrat, autour d'une petite source.

Limnius troglodytes, Gyll. — J'ai trouvé un seul individu de cette espèce, au bord du Tet, près de Perpignan.

Elmis cœneus, Müller. — Semble répandue par la chaîne des Pyrénées. Je l'ai trouvé à la Preste, au Vernet, à Mont-Louis, à Bagnères-de-Luchon, etc.

— *angustatus*, Müller. — J'ai pris une quantité considérable de cette espèce, avec M. Guynemer, aux environs des bains de la Preste.

Heterocerus minutus, Ksw. — Pas très rare au bord des fleuves, en Catalogne et en France, surtout dans le sable du Tet, près de Perpignan.

Heterocerus Arragonicus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, N^{os} 7. 223. — Assez commun près de Perpignan, et surtout à Gérone.

— *pruinus*, Ksw. — Linnæa entomol. v. 286. 10.

— *marmota*, Ksw. Entom. Zeit. 1850, N^o 7, 224. —

Très rare à Gérone, commun au bord du Tet, à Perpignan.

ELATERIDÆ.

Cratonychus brunnipes, Germ. — Pyrénées-Orientales.

Lacon murinus, Linné. — Pyrénées-Orientales.

Campylus denticollis, Fabr. — Pyrénées-Orientales et centrales.

Limonius Bructeri, Fabr. — Pyrénées centrales.

— *lythrodes*. Germar. — Assez commun sur le Mont-Serrat, en Catalogne et autour de Perpignan.

Cardiophorus biguttatus, Fabr. — Cette espèce est assez commune dans tout le midi de la France et en Catalogne, autour de Barcelone et du Mont-Serrat. J'en ai aussi trouvé la variété dont Erichson fait mention dans Germar Zeitschrift für die Entomologie II. 290. 17. Elle se rencontre presque aussi souvent que la forme normale.

— *rufipes*, Fabr. — J'ai pris quelques exemplaires aux environs de Perpignan.

Corymbites hæmatodes, Fabr. — Autour du lac de Gaube.

— *æruiginosus*, Fabr. — Pyrénées-Orientales.

— *Pyrenæus*, Charp. Germar Zeitschrift für die Entomologie IV. 58. 10. — J'en ai pris quelques exemplaires dans les Pyrénées centrales, surtout au lac d'Espingo et au Pic du midi de Bigorre.

Diacanthus amplicollis, Germar. — Cette espèce n'est pas rare, sous les pierres, dans la vallée de Prats-de-Mollo et aux environs des bains du Vernet. Elle monte jusqu'à la région sub-alpine et même alpine.

— *æneus*, Linné. — Plus rare que le précédent dans les Pyrénées-Orientales. J'en ai trouvé, avec M. Guynemer, quelques exemplaires dans la vallée de la Jase de Cadit, dans le voisinage du Vernet.

Adrastus limbatus, Fabr. — Très commun aux environs de Perpignan.

— *lacertosus*, Erich. — Autour du lac de Seculejo, surtout sur les orties.

LYCIDÆ.

Lampyris noctiluca, Linné. — J'ai reçu cette espèce de M. Companyon, de Perpignan, qui l'a trouvée aux environs de cette ville, et j'en ai pris moi-même plusieurs individus sous des pierres, autour des bains de la Preste.

Lampyris Mulsantii, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, p. 224. — *Elongata, depressa, fusca pectore pedibusque livido testaceis, prothorace antice lunulis duabus fenestrato-pellucidis, abdominis segmentis omnibus immaculatis*. Long. 4 1/2 lin.

Lampyris splendidulæ affinis et major. *Elongata, depressa, opaca, fusca*. Caput parvum, fuscum, oculis maximis, globosis, nigris, fronte inter oculos valde impressa. Antennæ graciles, pallide fuscescentes, prothorace longiores. Prothorax fere semi-circularis, antice tamen leviter subtruncatus, longitudine paulo latior, basin versus parum latior, angulis posterioribus subrectis, basi

bisinuatus, medio carina longitudinali tenui, sed distincta instructus, disco convexus, lateribus et antice explanato-depressus, fuscus, antice utrinque lunula fenestrata, albido-marginata, pellucida, glabra. Elytra elongata, fusca, immaculata, carinulis tribus longitudinalibus, media magis distincta. Pectus testaceum. Abdomen subtus obscurum, segmentis anterioribus utrinque macula dilutiore indeterminata, segmentis duobus penultimis immaculatis, vel macula media dilutiore indeterminata obsoleta.

Femina mihi ignota.

Ce *Lampyris*, quoique voisin du *L. splendidula*, s'en distingue pourtant facilement par le manque des taches claires aux segments postérieurs de l'abdomen. Aussi cet insecte n'a pas cette belle lumière, qui nous charme dans le *L. splendidula*, et ne présente dans l'obscurité qu'une lueur très faible un peu verdâtre. Je l'ai pris en quantité aux bains de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales, en ouvrant vers le soir les fenêtres des chambres où il y avait de la lumière, qui attirait ces insectes. Je ne l'ai pas trouvé en pleine campagne.

Drilus flavescens, Fab. — Cet insecte n'est pas rare, selon mes observations, dans tout le midi de la France, il se rencontre aussi çà et là en Catalogne.

TELEPHORIDÆ.

Eschscholz constitua, aux dépens des *Telephorus*, le genre *Rhagonycha*, en y comprenant les espèces dont les ongles sont profondément fendus à l'extrémité. Mon ami M. Mærkel, à Wehlen, près de Dresde, ayant soumis à un examen spécial les espèces du genre *Telephorus*, dans

cette section, fait observer que la structure des ongles présente encore des différences assez considérables pour y établir quelques coupes naturelles. Il sépare donc, sous le nom d'*Ancistronycha* (*αγκιστρων*, crochet; et *ονυξ*, ongle), les espèces à élytres bleues, dont chaque ongle, dans les femelles, est armé, au-dessous, à la base, d'une dent allongée presque en forme d'épine.

A. *Tarsis omnibus feminae unguiculo utroque basi dente elongato porrecto, subspiniformi; maris basituberculo minuto armato.* — *Ancistronycha* Mærkel.

B. *Tarsis omnibus unguiculo exteriori basi feminae fortius; mari obsoletius dentato.* — *Telephorus* in specie.

A. *Subgenus Ancistronycha* (1).

Telephorus abdominalis, Fabr. — *Femina prothorace rufo.*

Var. A. *Maris: prothorace nigro; disco utrinque obscure rufo maculato.*

(1) Nous en connaissons les espèces suivantes :

T. abdominalis, F.

T. consobrinus, Mærkel. — *Niger, antennarum basi, capite antico, occipite, prothorace, abdomine femoribusque anterioribus rufis; elytris subtiliter rugoso-punctatis, nigro-cyaneis.* Long. 6 lin.

Cette espèce, quoique très voisine de la précédente pour la grandeur, la taille et les couleurs, montre pourtant des différences essentielles. Elle diffère : 1° par la tête, dont la ponctuation est plus serrée, et qui montre une tache rouge sur sa partie occipitale; 2° par la sculpture des élytres, qui est beaucoup plus fine et plus serrée; 3° par la distribution des couleurs sur les pieds, dont les cuisses antérieures et intermédiaires, ainsi que toutes les

Var. B. *Maris* : *prothorace toto rufo*.

Cette espèce se trouve dans toute la chaîne des Pyrénées, dans la région sub-alpine, elle n'y est pas rare. Elle semble habiter les contrées montagneuses de la plupart de l'Europe, car elle a été observée en Angleterre, en Autriche, dans différentes parties des Alpes, etc. Je n'ai rencontré la var. *a.* que dans les Pyrénées-Orientales.

B. *Telephorus in specie*.

T. dispar, Fab.; *pellucidus*, Fab.; *nigricans*, Fab. — Ces espèces se rencontrent dans plusieurs parties des Pyrénées-Orientales.

T. xantholoma, Ksw. — *Niger*; *capite antico, antennarum basi, prothoracis margine omni pedibusque ex parte testaceis; prothorace transverso; elytris rugosis; pube brevissima grisea sericea vestitis*. Long. 4 1/2 lin.

Caput prothorace paulo angustius, subæquale, subtiliter crebrius, antice parcius punctulatum, parce griseo-pubescens, nigrum antice cum ore rufo-testaceum, mandibularum et palporum maxillarium apice fusco. Antennæ elytrorum medium vix superantes, fuscæ, basi subtus rufescentes, articulo tertio in mare secundo plus

hanches, sont rougeâtres; 4° par une échancrure des côtés du prothorax, vers les angles postérieurs, assez légère, mais plus distincte que dans l'*abdominalis*.

Un seul individu ♀ de cette espèce a été trouvé dans les Alpes de la Carinthie. MÆRKEL.

Le *Cantharis occipitalis*, Rosenhauer (Beiträge zur Insecten fauna Europas 1. 18), doit être rapporté ou à cette espèce, ou à la précédente, je ne la connais que par la description. Ksw.

T. violaceus, Paykull.

dimidio in femina paulo longiore. Prothorax leviter transversus, subquadratus, angulis omnibus rotundatis, antice leviter rotundatus, basi vix emarginatus, lateribus leviter rotundatis, transversim convexus, ad angulos anteriores et ante scutellum impressus, obsoletius canaliculatus, margine omni subelevato, niger, nitidus, margine apicali et basali tenui, laterali latiore, a medio inde subito dilatato, testaceo. Scutellum subtiliter punctulatum, pubescens. Coleoptera prothorace latiora, quadruplo longiora, punctato-rugosa, subgranulata, nigra, subopaca, pubes brevissima grisea subsericante, pilis longioribus immixtis vestita. Subtus niger, griseo-pubescens, abdominis lateribus et apice, femoribus anterioribus et interdum etiam posticis subtus et unguiculis testaceis, unguiculo exteriori basi dente magna, lata, obtusa armato.

Cet insecte est voisin du *T. nigricans*, et il y a des variétés de ces deux espèces qui au premier abord se ressemblent beaucoup, mais il est plus large, surtout le corselet, le troisième article des antennes est plus long, les côtés du corselet sont plus arrondis, et la dent à la base des ongles extérieurs des tarse, quoique assez grande et large, est pourtant considérablement plus petite que dans le *T. nigricans*.

J'ai trouvé cette espèce en quantité dans la vallée de Prats-de-Mollo, même au sommet des montagnes, sur les passages alpestres, et plusieurs exemplaires au Mont-Serrat, en Catalogne. Ces derniers sont remarquables par la couleur testacée plus foncée et répandue sur les pieds antérieurs en entier, et sur la moitié des cuisses postérieures (1).

(1) J'ajoute la description de deux espèces d'Allemagne centrale et des Alpes de la Carinthie, qui sont voisines :

T. tristis, Fabricius. — La description que Fabricius nous donne de cette espèce n'est pas très exacte. car il

T. albomarginatus, Mærkel. — *Niger, capite antico, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, prothorace quadrato, albomarginato; elytris rugosis, pube brevi cinerea, subsericea vestitis; femorum apice tibiisque posticis infuscatis.* Long 4 1/2 lin.

Caput prothoracis latitudine. fronte inæquali, occipite obsoletius longitudinaliter impresso, subtiliter crebrius punctulatum, cinereo-pubescens, nigrum, antice cum oris partibus testaceum. Antennæ elytrorum medium superantes, articulo tertio secundo vix dimidio longiore, fusæ, articulis primis testaceis, interdum totæ testacæ. Prothorax longitudine paulo latior, satis late marginatus, margine omni elevato, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusissimis, lateribus leviter rotundatis, præcipue basin versus convexus, ad angulos anteriores impressus, canalicula antrorsum obsoleta impressus, subtilissime parce punctatus, tenue parcius pubescens, niger, nitidus, undique tenue albido-limbatus, limbo laterali antrorsum latiore. Scutellum subtiliter punctatum breviter dense albido pubescens. Elytra prothorace tertia parte latiora, plus quadruplo imo quintuplo longiora, punctato-rugosa, punctis vel tuberculis minutis exasperata, nigra, subopaca, pube brevi albida subsericante, pilis longioribus immixtis vestita. Subtus fuscus, abdominis apice segmentorum marginibus pedibusque testaceis, his femoribus apice tibiisque posticis infuscatis.

MÆRKEL.

Cette espèce se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne centrale, surtout aux environs de Dresde, où elle n'est pas rare dans les parties montagneuses, et à Cassel. Comme elle présente beaucoup d'analogie avec le *T. nigricans*, on les aura sans doute souvent confondus ensemble, mais elle diffère par divers caractères faciles à saisir. En

dit : « *thorax, elytra et corpus obscure fusca* », tandis qu'en effet le prothorax et les élytres sont absolument noirs, prenant seulement une teinte gris de plomb sous

général elle est plus petite, plus allongée, le prothorax est antérieurement moins arqué, et les élytres sont plus rugueuses et couvertes d'une pubescence plus serrée.

T. sibilatus, Mærkel. — *Brevior, niger, antennis basi brunneis, prothorace transverso, albo-marginato; elytris antice rugosis postice asperatis, scabriusculis*. Long. 4 1/2 lin.

Caput prothorace paulo angustius, pone antennis transversim impressum, nitidum, distincte crebre punctulatum, griseo-pubescentibus, nigrum, mandibulis testaceis, palpis rufescentibus, apice fuscis. Antennæ elytrorum medium vix attingentes, nigræ, articulis duobus primis obscure rufo-brunneis, articulo secundo tertioque subæqualibus. Prothorax longitudine dimidio latior, angulis anterioribus et posterioribus rotundatis, lateribus leviter rotundatis, basi media sinuatus, basin versus convexus, canaliculatus, subtiliter parce punctulatus, breviter parcius pubescens, niger, nitidus, margine omni albido elevato. Elytra prothoracis latitudine, illo plus triplo nec tamen quadruplo longiora, antrorsum subtilius, apicem versus fortius granulis minutis asperata, pube brevi grisea, pilis longioribus immixtis vestita, nigra, obscura. Subtus niger, segmentorum marginibus testaceis. Pedes nigri, coxis, trochanteribus femoribusque anticis subtus rufo brunneis.

Mas, corpore longiore, antennis longioribus, ore pedibusque majore ex parte testaceis insignis.

Je ne connais qu'une seule paire de cette espèce, trouvée dans les Alpes de la Carinthie, dans des pacages alpestres. Elle se rapproche des *T. tristis* et *albomarginatus*, mais les caractères indiqués suffisent pour la distinguer sans peine.

MÆRKEL.

l'influence d'une pubescence grisâtre. Il dit encore pour le premier article des antennes « *pallidum* », mais souvent, et même ordinairement, les deux articles basilaires, pour la plus grande partie, et les articles suivants, jusqu'au cinquième ou sixième à la base, ainsi que l'extrémité des tibias et les crochets, sont rougeâtres. Dans les deux sexes l'ongle extérieur de tous les tarses montre une dilatation dentiforme prolongée jusqu'à la moitié de l'ongle même.

MÆRKEL.

Cette espèce n'est pas rare dans les parties élevées des Pyrénées. De même on la rencontre dans toute la chaîne des Alpes.

Telephorus lineatus, Ksw. — *Niger*; *antennarum basi, capite antico, prothoracis margine omni, elytris longitudinaliter nigro-trivittatis; segmentorum marginibus, femorum basi tarsisque livido-testaceis*. Long. 4 lin.

Caput prothorace vix angustius, minus subtiliter crebre punctulatum, fronte inter antenas obsolete foveolata, nigrum, antice cum ore et palpis testaceum, mandibulis basi dilutioribus, apicem versus rufo-piceis. Antennæ maris validiusculæ, minus elongatæ, elytrorum medium attingentes, nigræ articulis quinque primis testaceis supra plus minusve infuscatis, articulo tertio secundo duplo longiore. Prothorax transversus, antrorsum vix angustatus, lateribus magis apice levissime rotundatus, basi truncatus, ante scutellum sinuatus, basi distincte, lateribus et apice obsolete marginatus, margine omni elevato, basin versus convexus, medio canaliculatus, ad angulos anteriores impressus, niger nitidus, limbo laterali latiore, irregulari, apicem versus dilatato, apicali et basali tenui, testaceo, subtiliter, obsolete vageque punctatus, subtilissime parce pubescens. Scutellum nigrum, subtiliter crebre

punctulatum, dense subtiliter griseo-pubescens. Elytra prothorace paulo latiora, quintuplo longiora, minus nitida, rugoso-punctata, parcius subtilissime longius griseo-pubescens, livido testacea, sutura, summa basi, vitta discoidali ab humeris inde usque apicem versus continuata, margineque laterali nigris, apice tota testacea unicolore. Pedes nigri, coxis trochanteribusque ex parte, femorum basi subtus, tibiis anterioribus subtus ex parte, tarsisque omnibus testaceis, ungue exteriori dente magno, lato apice obtuso armato. Pectus et abdomen nigra, hoc segmentorum marginibus determinate testaceis.

Je n'ai trouvé qu'un seul individu de cette espèce, au lac de Séculéjo. C'est un mâle, la femelle m'est inconnue. Peut-être que dans d'autres individus la couleur testacée des pattes n'a pas autant d'étendue que dans l'exemplaire qui m'a servi à cette description.

T. obscurus, Linné. — Pas très rare dans la vallée de Prats-de-Mollo.

T. opacus, Germar (*Cantharis discicollis*, Dej., in litt. *Cantharis marginella*, Ullrich, in litt.). — France méridionale.

T. brevicornis, Ksw. — *Brevior, niger; antennarum basi, capite antico, prothoracis margine omni, clytris, femoribus tibiisque anticis livido testaceis; antennis feminæ breviusculis.* Long. 4 1/2 lin.

T. assimili Paykull affinis. *Brevior, niger.* Caput prothorace vix angustius, subtiliter obsolete parcius punctulatum, fronte inter antennas late caniculata, nigrum, antice usque ad antennarum insertionem testaceum, oris partes testacæ. Antennæ feminæ breviusculæ graciliores, ne tertiam quidem clytrorum partem attingentes, nigræ, basi testacæ, articulis primis supra infuscatis, articulo

tertio secundo dimidio longiore. Prothorax transversus, antrorsum leviter angustatus, lateribus apiceque rotundatus, basi truncatus, subsinuatus, margine omni elevato, basin versus convexus canaliculatus, ad angulos anteriores impressus, niger, nitidus, limbo laterali latiore irregulari, apicali et basali tenui testaceo, subtiliter vage punctatus, subtilissime parce pubescens. Elytra prothorace paulo latiora, quadruplo longiora, subnitida, minus subtiliter ruguloso-punctata, obsolete subgranulata, griseo subæqualiter pubescentia. Pedes nigri, antici femorum basi tibiisque obscure testaceis, tarsis omnibus testaceo brunneis, unguiculis testaceis, ungue exteriori basi dente minuta subspiniiformi armato. Subtus niger, abdominis apice testaceo.

Cette espèce remarquable habite les Pyrénées-Orientales. J'en ai trouvé trois individus ♀ dans la vallée de Prats-de-Mollo.

Telephorus rufus, Linné. — Ça et là dans la chaîne des Pyrénées.

lividus, Fabr. — Cette espèce est assez commune dans tout le midi de la France, en Catalogne, près de Barcelone et sur le Mont-Serrat, et dans toutes les Pyrénées. Elle est assez rare dans les parties septentrionales de l'Allemagne.

T. ustulatus, Ksw. — *Rufo-testaceus; antennis basi testaceis; occipite, geniculis, pectore abdominisque segmentis ex parte testaceis; elytris subfumatis, fortiter rugoso-punctatis, fortiter æqualiter pubescentibus.* Long. 3 1/2-4 lin.

Variat occipite concolore, geniculis vix infuscatis.

Caput prothorace parum angustius, subtiliter densius punctulatum, cretius subtilius griseo-pubescentia subæquale. rufo testaceum. occipite plerumque infuscato,

interdum nigrum, ore tantum testaceo. Antennæ maris elytrorum medium superantes, feminae attingentes vel vix superantes, nigræ, basi plus minusve testacæ, articulo tertio secundo in mâre duplo, in femina dimidio longiore. Prothorax leviter transversus, antrorsum vix angustatus, lateribus et apice eodem fere arcu rotundatus, angulis anterioribus rotundatis posterioribus obtusis. basi truncatus, subsinuatus, transversim præcipue basin versus convexus, canaliculatus, basi et lateribus distincte marginatus, margine omni elevato, rufo-testaceus, nitidus, subtilissime pubescens, obsolete vage punctatus. Scutellum infuscatum, subtiliter dense punctulatum, canaliculatum, pubescens. Elytra prothorace paulo latiora, quadruplo longiora, fortiter rugoso-punctata, subgranulosa, basin versus sculptura subtiliore, lineis tribus longitudinalibus obsoletis parum conspicuis, pube densa forti æquali grisea vestita, fumato-testacea. Subtus fumatus, pectore abdominis apice et segmentorum marginibus testaceis. Pedes rufo-testacei, geniculis præcipue posterioribus, sæpe etiam tarsi, infuscatis, interdum geniculis posticis solis leviter infuscatis.

Cette espèce est voisine du *T. bicolor*, mais elle diffère par sa couleur, sa figure plus large, la sculpture des élytres qui est plus profonde, et surtout par leur duvet égal, plus fort et plus serré. Elle se trouve en abondance sur les prairies autour de Mont-Louis et de Puycerda, dans les Pyrénées-Orientales.

T. bicolor, Fabr. (1) — Strasbourg.

(1) Je donne à cette occasion la description des deux espèces suivantes, qui doivent être placées auprès du *T. pilosus*, Payk. :

T. fulvicollis, Fab. — Pyrénées-Orientales.

T. fuscicollis, Ksw. — Niger, nitidus; antennarum basi,

Telephorus prolixus, Märkel. — *Lineari-elongatus*, fortius pubescens, fronte sulcata, occipite transversim impresso, prothorace subquadrato, rufo-testaceo, undique tenuè marginato, angulis obtusiusculis; elytris fumato-testaceis, prothorace sextuplo longioribus; antennis nigris, basi rufis. Long. 3 1/2 lin.

Caput subopacum, rufo testaceum, subtiliter dense punctatum, subtiliter pubescens, inter antennis et in occipite impressum. Antennæ longiores, elytrorum medium superantes, fuscae articulis duobus basalibus rufo-testaceis, tertio secundo plus duplo longiore, quarto tertium longitudine paulo superante. Prothorax subquadratus, angulis omnibus obtusis, apice leviter rotundatus, basi subemarginata, lateribus subrectis, margine undique tenui elevato, nitidus, inæqualis pone medium elevatus, disco canalicula apicem versus evanescente et ad angulos anteriores profunde impressus, subtilissime parce punctulatus, rufo testaceus. Scutellum subtiliter minus dense punctulatum, pubescens, canaliculatum. Coleoptera prothorace dimidio latiora, sextuplo longiora, parallela ruguloso-punctata, lineis tribus subelevatis obsoletis, pube fortiore longiore vestita, subfumato-testacea. Pectus et abdomen apice testaceum fusca. Pedes testacei, tarsi fuscis.

Ce *Telephorus*, très remarquable par sa forme allongée, se rapproche beaucoup du *T. pilosus*, dont il diffère, surtout par le second article des antennes qui est plus court que dans aucune autre espèce que nous connaissions, par le sillon profond entre les antennes et une impression transversale profonde sur le vertex, par le prothorax moins allongé et plus convexe vers la base.

Il habite les Alpes de la Carinthie; nous l'avons trouvé en assez grand nombre sur les jeunes sapins. MÄRKEL.

ore abdominis segmentis apice pedibusque rufo-testaceis; elytris fortius rugoso-punctatis. Long. 2 $\frac{2}{3}$ lin.

Telephoro thoracico affinis. Niger, nitidus. Caput subtilius parcius pubescens, subtilissime crebrius punctula-

Telephorus sulcifrons, Mærkel. — *Brevior prothorace subquadrato, capiteque rufo-testaceis; elytris ochraceis, subtilius longius pubescentibus tarsis antennisque nigris: his basi rufo-testaceis.* Long. 3 $\frac{1}{2}$ lin.

Caput prothorace parum angustius, subtiliter densius punctulatum, subtilissime pubescens, nitidum rufo-testaceum, maris inter antennis profunde sulcatum, feminae ante antennarum insertionem transversim impressum. Antennae breves vix elytrorum medium attingentes, nigrae, articulis duobus primis testaceis, articulo tertio secundo tertia parte longiore. Prothorax transversus subquadratus, antrorsum paulo angustatus, anguste marginatus, margine subelevato, angulis anterioribus vix rotundatis, posterioribus obtusis, lateribus rectis, pone medium convexus, canaliculatus, subtilissime parcius punctulatus, parce pubescens, rufo-testaceus, nitidus scutellum subtiliter dense punctatum, pubescens, rufo-testaceum. Elytra prothorace paulo latiora vix quadruplo longiora, subtiliter ruguloso-punctata, lineis tribus longitudinalibus subelevatis, longius subtilius pubescentia, ochracea. Subtus cum pedibus fumatus, ano rufo-testaceo, tarsis fuscis.

Mas canalicula frontali latiore profundiore, antennarum articulo tertio longiore distinctus.

Cette espèce ressemble beaucoup au premier abord aux *T. rufus*, F. et *bicolor*, Gyl., mais la forme du corselet en est bien différente, et le front profondément sillonné permet de la distinguer facilement. Elle se rencontre dans les Alpes de la Carinthie, où quelques exemplaires ont été pris; ils font partie des collections de M. von Kiesenwetter et de la mienne. MÆRKEL.

tum. Antennæ nigrae, articulis tribus primis testaceis, secundo tertioque apice nigris, tertio secundo duplo longiore, elytrorum medium superantes. Prothorax capite paulo latior, transversus, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusis, apice lateribusque leviter rotundatus, basi truncatus, margine omni elevato, basi lateribusque marginatus, pone medium convexus, canaliculatus, nitidus, fusco-niger, lateribus dilutioribus, omnium subtilissime parce punctulatus, subtilissime vage pubescens. Elytra prothorace paulo latiora, quadruplo longiora, nitidula, antice subtilius parcius, posterius fortius rugoso-punctata, griseo-pubescentia. Pedes testacei, femoribus basi tarsisque infuscatis.

J'ai trouvé plusieurs individus de cette espèce dans les prairies, autour de Puycerda, en Catalogne, mais je n'en connais que le ♂. Elle est très voisine des *T. fulvicollis* et *thoracicus*, Ol., mais le corselet est constamment d'un brun presque noir, et les caractères indiqués suffisent à la distinguer sans peine.

Genus RHAGONYCHA.

Rhagonycha punctipennis, Ksw. — *Elongata*, nigra; prothorace, antennis apicem versus infuscatis; pectore, ano pedibusque fulvis; elytris crebre fortiter ad apicem subtilius rugoso-punctatis. Long. 2 1/4 lin.

Caput nigrum, ore concolore, palpis rufis, fronte inter oculos obsoletius transversim impressa, subtilius rugoso-punctatum, subtilissime pubescens. Antennæ maris minus graciles, elongatae, elytrorum medium superantes, fuscescentes, articulis quatuor primis fulvis, articulo tertio secundo sesqui longiore. Prothorax leviter transversus, antrorsum paulo angustatus, basi apiceque subtruncatus.

lateribus medio vix sinuatus, basi subrotundatus, angulis anterioribus obtusis, posterioribus in dentem parvum acutum prominulum productis, subdeplanatus, basin versus utrinque parum elevatus, canaliculatus, undique margine omni elevato, rufo-testaceus, subnitidus, densius minus subtiliter punctulatus, subtilissime griseo-pubes-cens. Scutellum fuscum, subtiliter dense punctulatum pubescens. Elytra prothorace vix latiora, plus quadruplo longiora, subtilissime griseo-pubescentia, nitidula, fusca-nigra, crebrius fortiter punctata, punctis ad basin minus densis, apice subtilius transversim rugulosa. Subtus niger, pectore, ano pedibusque fulvis.

Cette espèce, dont je ne possède qu'un seul individu, provenant des environs de Lyon, a quelque chose de particulier; elle s'éloigne des autres espèces de *Rhagonycha*, et forme avec quelques espèces analogues une coupe assez naturelle, qui peut-être constituerait un genre à part, et qui au moins pourrait être considérée comme un sous-genre (1).

(1) Ces espèces se rangent de la manière suivante :

Rhagonycha (Cantharis) læta, Fabr.

R. Redtenbacheri, Mærkel (*R. nivalis*, Redt., Fn. austr. 324; *Cantharis Italica*, Dej. Cat.). — *Nigra*, prothorace, pedibus anoque fulvis; elytris antice fortiter apice subtilius crebriusque rugoso-punctatis. Long. 2 3/4-3 1/3 lin.

N. B. La *nivalis* de Germar est tout autre chose. Je ne crois pas qu'elle soit distincte du *Telephorus fulvicollis*, Fabr.

MÆRKEL.

R. planicollis, Ksw. — *Elongata*, nigra, prothorace, antennis apicem versus infuscatis, pectore ano pedibusque fulvis; elytris crebre rugoso-punctatis. Long. 2 1/4 lin.

Rhagonycha signata, Germar. — J'ai trouvé un individu ♂ sur le Mont-Serrat.

Rhagonycha boops, Ksw. — *Testacea, subnitida; capite antice rufo pectore abdominisque basi nigris*. Long. 5 1/2 lin.

Caput maris prothorace vix angustius, oculis magnis, globosis, valde prominulis, fronte subæquali, nigrum, ore rufo, articulis ultimis palporum maxillarium et labialium infuscatis. Antennæ maris elongatæ, elytrorum

Caput nigrum, ore concolore, palpis rufis, fronte inter oculos transversim impressa, subtilius dense punctulatum, subtilissime pubescens, prothorace multo angustius. Antennæ maris minus graciles, elytrorum medium superantes, rufo-testacæ, apicem versus infuscatae, articulis 3-7 apice fuscis, articulo tertio secundo paulo longiore. Prothorax subquadratus, inæqualis, undique distincte marginatus, margine omni elevato, basi apiceque subtruncatus, lateribus mediis subrectis, apice basique rotundatus, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus in dentem acutum, parvum, prominulum productis, subdeplanatus, basin versus utrinque parum elevatus, late canaliculatus, rufo-testaceus, subnitidus, fortius, parcius, æqualiter punctatus, subtilissime griseo pubescens. Scutellum fuscum, punctulatum, nitidum. Elytra prothorace vix latiora, quadruplo longiora, crebre rugoso-punctata, punctis basi minus densis, subtilissime griseo-pubescentia, nitidula, fusco-nigra. Subtus niger, pectore ano pedibusque fulvis.

La forme allongée et la ponctuation assez forte du prothorax, la couleur des antennes, etc., permettent de reconnaître cette espèce au premier coup d'œil. Je n'en possède qu'un seul exemplaire ♂, provenant de Sicile. C'est une des nombreuses découvertes de M. Schiödte, de Copenhague, qui a bien voulu me le communiquer.

R. punctipennis, Ksw.

medium superantes, testaceæ, apicem versus obscuriores, articulo tertio secundo duplo fere longiore. Prothorax longitudine haud latior, antrorsum angustatus, lateribus subbisinuatus, basin versus angulatus, angulis anterioribus obtusis posterioribus subacutis, antice leviter rotundatus, basi truncatus, subsinuatus, inæqualis, ad angulos posteriores, ad latera media late, et ad angulos anteriores oblique impressus, disco longitudinaliter, præcipuè basin versus elevato, basi profunde late canaliculato, margine basali et apicali elevato, laterali versus apicem explanato, rufo-testaceus, nitidus, parce obsolete punctulatus, parce subtilissime griseo pubescens. Scutellum fumatum, subtiliter crebrius punctulatum pubescens. Elytra elongata, prothorace plus quintuplo longiora, basi tertia parte latiora, apicem versus dilatata, prothorace plus duplo latiora, crebre rugoso-punctata, lineis tribus elevatis subobsoletis, subtilissime griseo pubescentia, livido-testacea. Subtus niger, pectore antico, abdominis segmentis ultimis, pedibusque testaceis, his tarsis apice infuscatis.

Je ne connais que deux exemplaires mâles de cette espèce, qui ont été trouvés aux environs de Lyon par M. Félix.

Rhagonycha atricapilla, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, n° 7, 224. — *Nigra antennarum basi; prothorace, elytris, pedibus et abdominis apice testaceis*. Long. 5 lin.

Caput prothorace angustius, maris oculis magnis, globosis, prominulis, fronte subæquali, nigrum, ore cum palpis piceo, subtiliter obsolete punctatum, subtilissime parcius pubescens. Antennæ nigræ, articulis duobus primis ex parte testaceis, maris validiores elytrorum medium superantes, articulo tertio secundo duplo longiore, feminae breviores, articulo tertio secundo dimidio tantum longiore.

Prothorax transversus, longitudine paulo latior, antrosum leviter angustatus, angulis anterioribus obtusis posterioribus acutiusculis, lateribus basin versus obtuse angulatis, antice posticeque subtruncatus, inæqualis, basin versus convexus late canaliculatus, ad angulos posteriores et ad latera media impressus, margine antice et basali elevato, laterali apicem versus subexplanato, rufotestaceus, subnitidus, parce punctulatus, parce subtilissime pubescens. Scutellum nigrum, pubescens, crebre punctulatum. Elytra maris prothorace quintuplo, feminae quadruplo longiora, prothorace basi paulo latiora, apicem versus dilatata, crebre rugoso-punctata, lineis tribus elevatis, subobsoletis, subtilissime griseo pubescentia, livido-testacea. Subtus niger, prothoracis lateribus inflexis, abdominis segmentis duobus ultimis pedibusque testaceis, his tarsis subinfuscatis.

Cette espèce habite les pentes autour du lac de Séculéjo, près de Bagnères-de-Luchon; j'en ai trouvé plusieurs individus des deux sexes en fauchant les herbes. Elle est assez voisine de la *R. boops*, mais elle est en général plus large, le corselet est moins convexe, moins long, les yeux du mâle sont plus petits, et la distribution des couleurs est différente.

Rhagonycha melanura, Fab. (1). — Cette espèce habite en abondance les Ombellifères, aux environs de Bagnères-de-Luchon.

(1) Les *Rhagonycha signata*, *boops*, *atricapilla* et *melanura*, forment, avec la *concolor*, Mærkel, et *Mærkelii*, Kiesenwetter, une coupe assez naturelle, quoique je n'aie pas encore trouvé des caractères tranchants. Voilà la description des deux espèces mentionnées :

Rhagonycha nigripes, Redt. — Erichson dans son « Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen, etc. » de l'année 1842, dit que cette espèce est la *Cantharis barbara*, Fabricius. Redtenbacher, dans sa *Fauna Austriaca*, ne reçoit ce synonyme qu'avec doute, parce que Fabricius décrit l'extrémité de l'abdomen comme pâle, ce qui ne se trouve jamais dans la *R. nigripes*. La *Cantharis barbara* de Fabricius est en effet une autre espèce qui se trouve en Finlande, et dont l'anüs est d'un

R. concolor, Mærkel. — *Elongata, rufo-testacea; oculis nigris*. Long. 5 1/2 lin.

Caput maris prothorace vix angustius, oculis magnis globosis valde prominulis, nigris, fronte inæquali, subtiliter parce punctatum, subtiliter pubescens, rufo testaceum, nitidulum. Antennæ elytrorum medium superantes, testaceæ, articulo tertio secundo dimidio longiore. Prothorax longitudine haud latior, antrorsum angustatus, margine omni subelevato, angulis anterioribus rotundatis, posterioribus obtusis, lateribus leviter rotundatis ante basin leviter emarginatis, disco præcipue basin versus convexo, obsolete canaliculato, subtiliter parce punctulatus, parce longius pubescens, rufo-testaceus, nitidulus. Scutellum subtiliter minus dense punctulatum. Elytra prothorace quadruplo longiora, tertia parte latiora, apicem versus fortius basin versus subtilius et obsoletius ruguloso-punctata, lineis tribus elevatis obsoletioribus, minus dense longius pubescentia, testacea vel livido-testacea; alæ nigricantes; subtus cum pedibus rufo-testaceis.

Cette espèce est facile à distinguer par sa couleur unie. Elle se trouve dans l'Allemagne centrale (environs de Dresde) et méridionale, et dans les Alpes de Carinthie.

MÆRKEL.

testacé prononcé. La *R. nigripes*, Redt., n'est pas rare au midi de la France et en Catalogne, mais elle se trouve aussi, ce qui est singulier, dans les Alpes d'Autriche et même sur les montagnes élevées de l'Allemagne centrale, par exemple, sur les monts des Géants (Riesengebirge en Silésie).

R. Märkelii, Ksw. — *Testacea, nitidula, capite, antennis basi testaceis; clytrorum apice, pectore abdomineque nigris; ano testaceo.* Long. 4 1/2 lin.

Caput feminae prothorace dimidio angustius, fronte impressa, parcius subtilius pubescens, punctatumque, nigrum unicolor, mandibulis palpisque testaceis, articulo ultimo infuscato. Antennae feminae vix elytrorum medium attingentes, nigrae, articulis duobus vel tribus primis obscure testaceis, articulo tertio secundo dimidio longiore. Prothorax parum transversus, antrorsum leviter angustatus, lateribus subrectis, antice vix rotundatus, basi subtruncatus, undique marginatus, margine omni elevato, angulis anterioribus obtusis, posterioribus rectis, leviter convexus, obsolete canaliculatus, rufo-testaceus nitidus, parce obsolete punctulatus, parce subtilissime griseo pubescens. Scutellum nigrum, subtiliter punctulatum, pubescens. Elytra prothorace paulo latiora, plus quadruplo longiora, apicem versus leviter dilatata, fortiter sed parum profunde parcius rugoso-punctata, lineis tribus elevatis obsolete, subtilissime parcius longe griseo-pubescencia, livido-testacea, apice nigra. Subtus niger, pectore antico, anoque testaceo. Pedes testacei unicolores.

M. Märkel a trouvé deux exemplaires femelles de cette espèce remarquable sur le mont Winterberg, en Saxe. Je me fais le plaisir de lui donner le nom de cet entomologiste distingué.

Rhagonycha femoralis, Redt. — J'ai trouvé un assez grand nombre d'individus de cette espèce au lac de Séculéjo, au lac de Gaube, et à divers endroits de la même élévation dans les Pyrénées centrales (1).

— *testacea*, Lin. — Dans la vallée de Prats-de-Mollo.

Rhagonycha quadricollis, Ksw. — *Nigra*, *antennarum basi*, *mandibulis prothoracisque lateribus testaceis*. Long. 2 lin.

Caput cum oculis prothorace fere latius, subæquale, subtilius punctulatum, subtilissime pubescens, nigrum, macula laterali infra oculos et mandibulis albido flavis, his apicem versus rufis, palpis fuscis. Antennæ elytrorum medium superantes, nigræ articulo primo testaceo, articulo tertio secundo plus sesqui longiore. Prothorax subquadratus, antrorsum haud angustatus, angulis antero-

(1) Entre cette espèce et la *Rhagonycha testacea*, doit se ranger la

Rhagonycha maculicollis, Mærkel. — *Nigra*, *prothorace luteo-rufa*, *macula difformi nigra*; *elytris livido-testaceis*. Long. 3 lin.

Caput prothorace paulo angustius, æquale, subtiliter parcius punctulatum, subopacum parce pubescens, nigrum, mandibulis rufo-testaceis, palpis fuscis. Antennæ maris elytrorum medium superantes, feminae vix attingentes, nigræ, articulo primo apice interdum picco vel brunneo, articulis secundo et tertio longitudine subæqualibus. Prothorax transversus, longitudine dimidio fere latior, antrorsum subangustatus, undique marginatus, margine subelevato, angulis anterioribus vix rotundatis, posterioribus obtusis, lateribus subrectis, pone medium fortiter convexus, longitudinaliter canaliculatus, subtilis-

ribus obtusis, posterioribus fere rectis, lateribus subrectis, margine omni subelevato, basin versus utrinque subelevatus, longitudinaliter canaliculatus, apicem versus minus subtiliter parce punctulatus, omnium subtilissime parce pubescens, nitidus rufo-testaceus, macula magna longitudinali basin apicemque attingente, ante basin dilatata nigra. Scutellum nigrum nitidum, subtilissime crebre punctulatum. Elytra prothorace quintuplo longiora, paulo latiora, nitidula fortius rugoso-punctata, tenue parcius pubescentia nigra. Subtus cum pedibus niger.

Je n'ai pris qu'un seul individu mâle de cette espèce, au Mont-Serrat, en Catalogne. Elle a quelque analogie avec la *Rhagonycha testacea*, Linné, et doit être rangée à côté de celle-ci.

sime parce punctulatus, tenue pubescens, nitidus, rufo-testaceus, disco macula magna nigra, longitudinali, apicem et basin fere attingente, medio versus latera dilatata, subcruciformi. Scutellum subtilissime punctulatum, pubescens, nigrum. Elytra maris prothorace quintuplo feminae quadruplo longiora, hoc parum latiora, fortius pubescentia, subtilius rugoso-punctata, nitidula livido-testacea. Subtus nigro-fuscus. Pedes nigri, genubus tibiarum anticarum apice et unguiculis testaceis.

Mas corpore toto longiore, antennis longioribus, articulo tertio secundo sesqui longiore, prothorace lateribus ante medium subemarginatis insignis.

Cette espèce ressemble un peu au *Telephorus clypeatus*, mais les ongles sont d'une conformation très différente. Elle a aussi quelque analogie avec la *Rhagonycha testacea*, mais la forme du corselet et la couleur des antennes et des pattes la font distinguer au premier coup d'œil. Elle a été trouvée dans les Alpes de la Carinthie, et fait partie de la collection de M. von Kiesenwetter.

MÆRKEL.

Rhagonycha morio, Ksw. — *Nigra*, unicolor, prothorace transverso, Long. 2-2 1/2 lin.

Tota nigra unicolor. Caput prothorace parum angustius, fronte late canaliculata, subtiliter obsolete punctatum, subtiliter parcius pubescens. Antennæ maris elytrorum medium superantes, feminae fere attingentes, articulo tertio secundo longiore. Prothorax transversus, maris longitudine dimidio, feminae plus dimidio latior, antrosum leviter angustatus, lateribus subrectis, angulis anterioribus obtusis, posterioribus subrectis, apice leviter rotundatus, basi media submarginatus, basi et lateribus distincte, apice obsolete, marginatus, margine omni elevato, ad angulos anteriores et ante scutellum impressus, subtiliter canaliculatus, subtiliter obsolete vage punctatus, nitidus, subtilissime parce pubescens. Scutellum subnitidum, punctulatum. Elytra maris prothorace paulo latiora, quintuplo longiora, feminae haud latiora, quadruplo longiora.

J'ai rencontré cette *Rhagonycha* aux environs des lacs de Séculejo et de Gaube, elle se trouve de préférence sur les orties. Elle doit se ranger à côté de la *Rhagonycha atra*, dont elle se distingue facilement par le corselet plus large et les caractères indiqués ci-dessus.

Genre MALTHINUS.

Ce genre est peu connu des entomologistes et même, pour ainsi dire, un peu méprisé de la plupart, quoique ce soit un des plus intéressants. Les organes sexuels, surtout des mâles, présentent en effet des formes aussi bizarres que variées. M'occupant en ce moment d'une monographie de ces insectes, je ne donne les descriptions suivantes que pour prouver ce que je viens de dire. Les espèces

que j'ai trouvées me semblent, à l'exception du *Malthinus biguttatus*, inédites. Je les range de la manière proposée par Redtenbacher, dans sa *Fauna Austriaca*.

A. *Capite prothorace latiore, basin versus fortius angustato.*

Malthinus seriepunctatus, Ksw. — *Flavidus, oculis, capitis basi, prothoracis medio elytrisque sutura et apicem versus infuscatis, his macula apiculi sulphurea, dense striato-punctatis.* Long. 2 lin.

Caput magnum, exsertum, flavo-testaceum, oblique quadratum, pone oculos valde attenuatum, subconstrictum, crebre minus fortiter, haud rugoso-punctatum, vertice canaliculato, transversim impresso, plus minusve nigro-tincto, oculis magnis, prominulis, nigris. Antennæ in utroque sexu corpore breviores, fuscescentes, articulis duobus primis flavidis. Prothorax capite multo angustior, subquadratus, antice posticeque truncatus, lateribus rotundatus, basin versus perparum, antrorsum fortius angustatus, margine omni subelevato, supra subconvexus inæqualis, subtilius rugoso-punctulatus, medio longitudinaliter canaliculatus, ante scutellum impressus, testaceus, linea media longitudinali nigra. Scutellum triangulare, flavidum, basi nigrum. Elytra prothorace parum latiora, elongata, parallela, abdomine paulo breviora, regulariter profunde, crebre punctato-striata, testacea, ante apicem subinfuscata, singula apice rotundato-acuminato, apice determinate sulphureo. Subtus totus flavo-testaceus. Pedes elongati.

Ce *Malthinus* est très voisin du *M. fasciatus*, Oliv. . mais il est un peu plus grand, surtout plus long, la ponctuation de la tête est beaucoup plus fine, les points des stries sur les élytres sont plus forts, plus serrés, la couleur est plus claire, etc.

J'ai trouvé trois individus de cette espèce sur le Mont-Serrat, en Catalogne.

Malthinus scriptus, Ksw. — *Niger*, ore, clypeo, linea longitudinali verticis, prothoracis margine omni lineaque media longitudinali, maculis pectoris abdominisque, et apice elytrorum flavis, capite prothorace latiore, basi angustato, capite opaco, prothorace subnitidulo subquadrato. Long. 1 1/2 lin.

Caput latum, oculis prominulis, basin versus valde angustatum, subopacum, omnium subtilissime pubescens, creberrime punctulatum, cum oculis nigrum, ore usque ad antennarum insertionem et linea verticis longitudinali flava, subimpressa. Antennæ nigrae corpore breviores setaceæ, apicem versus valde attenuatæ, articulo primo apicem versus incrassato, apice subtestaceo. Prothorax subquadratus, apicem versus subangustatus, lateribus subrectis, basi apiceque truncatus, margine basali et apicali subelevato, inæqualis, subnitidus, margine omni et linea media longitudinali flavo-testaceis, angulis anterioribus obtusis haud prominulis, posterioribus obtusis deflexis. Elytra prothorace quintuplo longiora, apicem versus subangustata, apice rotundata, griseo-fusca, obsolete punctulata, rugosa, pubescentia, apice determinate flavo. Subtus niger, pectoris epimeris flavis, abdomine flavo-submaculato. Pedes fusci, geniculis testaceis.

Mas. Abdominis segmento sexto ventrali profunde exciso, septimo apice rotundato.

Cette espèce habite le Mont-Serrat, en Catalogne.

Malthinus filicornis, Ksw. — *Niger*, ore, antennarum basi subtus, prothoracis margine basali, maculis pectoris, abdominisque et elytrorum apice flavis, capite prothorace

latiore, capite prothoraceque subquadrato opacis, creberrime punctatis. Long. 1 1/2 lin.

Caput latum, oculis prominulis, basin versus angustatum, opacum, subtilissime pubescens, creberrime minus subtiliter punctulatum, cum oculis nigrum, ore usque ad medios oculos rufo testaceo. Antennæ nigrae, articulo primo et secundo subtus, toti supra apice, testacei, tenues, elytrorum apicem attingentes. Prothorax subquadratus, longitudine paulo latior, basin versus vix angustatus, angulis anterioribus obtusis posterioribus subrectis, lateribus subrectis, basi apiceque subtruncatus, crebre minus subtiliter punctatus, opacus, subinæqualis, basi obsolete sulcatus, margine basali subelevato, niger, lateribus basin versus et basi ipsa tenuiter flavo limbatis. Elytra prothorace quadruplo longiora, apicem versus subangustata, apice rotundata, obsolete punctata, rugosa, subnitidula, griseo-pubescentia, griseo-fusca, apice determinate flavo. Prothorax subtus, epimera, abdominis basi et latera flava. Pedes nigri, unicolores. Segmento septimo ventrali in femina profunde inciso.

Cette espèce, dont je ne possède qu'un seul individu, ressemble excessivement à la précédente, mais je ne doute pas qu'elle ne soit distincte. C'est surtout la forme du corselet et sa ponctuation qui diffèrent, la base des antennes est aussi jaune dans le *filicornis*, obscure dans le *scriptus*.

J'ai pris un seul exemplaire, au Mont-Tuich, près de Barcelonne.

B. *Capite prothorace angustiore, basin versus parum angustato.*

* *Elytris apice flavis.*

Malthinus biguttatus, Linné. — Quelques exemplaires, dans la vallée de Prats-de-Mollo.

Malthinus quadrispinus, Ksw. — *Griseo-niger*, *antennarum basi*, *prothoracis margine ex parte*, *epimeris et clytrorum apice flavis*, *capite prothorace vix angustiore*, *prothorace transverso basin versus parum angustato*, *antice rotundato*. Long. 1 lin.

Mas. *Stylo ventrali*, *inter lobos acutos subspiniiformibus segmenti quinti ventralis*, *profunde excisi porrecto*, *elongato*, *gibbose curvato*, *apice in angulum rectum fracto*, *bifido*; *segmentis dorsalibus ultimis duobus valde elongatis*, *ultimo apice profunde inciso*.

Caput nigrum, subtiliter punctulatum, griseo pubescens, prothorace paulo angustius, in mare illi subæquali. Antennæ filiformes, apicem versus haud attenuatæ, maris clytrorum apicem attingentes, feminae breviores, fusca basi dilutiores. Prothorax transversus, basin versus leviter angustatus subinæqualis, margine basali elevato, subtilissime crebre punctulatus, nitidulus, angulis anterioribus vix prominulis, obtusis, posterioribus rotundatis, lateribus rectis, basi apiceque rotundatus. Elytra prothorace in mare quintuplo in femina plus quadruplo longiora, griseo nigra, griseo pubescentia, apice flava, rugulosa, obsolete punctulata. Alæ obscuræ. Pedes fuscæ ex parte dilutiores. Pectoris epimera flava. Abdomen fuscum basi ad latera flavo-maculatum.

Les organes sexuels du mâle sont très curieux.

Je n'ai trouvé que trois individus, un ♂ et deux ♀, sur le Mont-Serrat.

** *Elytris unicoloribus.*

Malthinus forcipifer, Ksw. — *Niger*, capite posteriori vix angustato, antennis maris corporis fere longitudine, prothorace transverso, angulis anterioribus vix prominulis, haud elevatis, obtusis, basi subrotundatus, apice truncatus, elytris abbreviatis. Long. 1 1/2 lin.

Mas. Segmento ventrali quinto rotundatim exciso, stylo ventrali breviora inde a basi bifido.

Caput nigrum, subnitidum, subtiliter crebre punctulatum, subtilius pubescens, posteriori vix angustatum. Antennæ corporis fere longitudine, subfiliformes, apicem versus parum attenuatæ. totæ nigre. Palpi nigri. Prothorax transversus, basin versus vix angustatus, basi subrotundatus, margine omni præcipue basali elevato, subtilissime parcius punctulatus, inæqualis, parum convexus, angulis anterioribus vix prominulis, haud elevatis, obtusis, posterioribus obtusis. Elytra prothorace quintuplo longiora, apicem versus haud angustata, apice rotundata, obsolete punctata, rugulosa, nigra fusca, griseo-pubescentia. Alæ obscuræ. Pedes fuscii, tibiis medio subinfuscatis tarsisque dilutioribus. Abdominis segmenta ventralia basi et linea media longitudinali flava. Segmentum ventrale sextum profunde rotundatim excisum, stylus analis fere usque ad basin fissus, bifidus, lacinia ad forcipis instar curvatæ.

Je n'ai pris qu'un seul individu mâle, au lac de Séculéjo.

Malthinus chelifer, Ksw. — *Fusco-niger*, capite posteriori vix angustato, prothorace transverso, angulis anterioribus prominulis, obtusis, elytris valde abbreviatis. Long. 1 1/4 lin.

Mas. Stylo ventrali elongato, valde curvato, apice bifido,

cheliformi, inter lobos triangulares segmenti quinti ventralis, profunde excisi porrecto, segmentis dorsalibus duobus ultimis valde elongatis, penultimo lateribus dente magno instructo insignis.

Caput nigrum, nitidum, glabrum. Antennæ filiformes, apicem versus perparum attenuatæ, maris corpore toto cum alis subæquales, feminae breviores, nigri unicolores. Palpi nigri. Prothorax transversus, basin versus vix angustatus, inæqualis, margine omni subelevato, subtiliter punctulato, nitidulo, angulis anterioribus elevatis, prominulis, obtusis, posterioribus obtusis. Elytra prothorace quadruplo longiora, apicem versus subattenuata, apice rotundata, obsolete subtilius punctata, rugulosa, griseo-nigra, griseo subtiliter pubescentia. Abdomen subtus nigrum, segmentis omnibus apice flavo-marginatis. Pedes nigri, tarsis fuscis vel testaceo-fuscis.

La structure étrange de l'abdomen, dans le mâle, se verra mieux dans la figure que je donne de cette espèce, que dans une description. Le *Malthinus chelifèr* est commun sur le Mont-Serrat, en Catalogne; je l'ai pris en battant les buissons de *Buxus* et d'*Erica arborea* (1).

(1) Un *Malthinus*, provenant de l'île de Sardaigne, présente une conformation de l'abdomen qui est à peu près analogue à celle que j'ai observée dans cette espèce et dans le *quadrispinus*. Je le nomme :

Malthinus hamatus, Ksw. — *Fuscus, ore, prothorace utrinque nigro-maculato, tibiis tarsisque testaccis, abdomine testaceo subvariegato.* Long. 1 1/4 lin.

Mas. Stylo ventrali, subelevato, curvato, apice bifido, cheliformi, inter lobos elongatos segmenti quinti ventralis porrecto, segmentis duobus dorsalibus elongatis, ultimo bifido laciniis longis, tenuibus retrorsum curvatis.

Cet insecte a été rapporté par M. Handschuch.

Malthinus modestus, Ksw. — *Fusco-niger*, capite posteriori vix angustato, antennis breviusculis, prothorace transverso, angulis anterioribus prominulis, elevatis, obtusis, basi subrotundatus, apice truncatus, elytris valde abbreviatis. Long. 1 lin.

Mas. Segmentis dorsalibus ultimis subelongatis, ventrali quinto profunde late exciso, ventrali parum elongato vix curvato, simplici.

Caput nigrum, nitidum, glabrum. Antennæ filiformes, subtenues, apicem versus haud attenuatæ, in utroque sexu, subtenues, breviores, elytrorum apicem fere attingentes, nigræ, basi obscure testacæ. Palpi nigri. Prothorax transversus, basin versus vix angustatus, inæqualis, margine basali subelevato, subtilissime crebre punctulatus, nitidulus, angulis anterioribus elevatis prominulis, obtusis, posterioribus obtusis, basi subrotundata. Elytra prothorace quadruplo longiora, apicem versus subatenuata, apice singulatim rotundata, obsolete subtilius punctulata, rugulosa, griseo-nigra, griseo pubescentia. Alæ obscuræ. Pedes fuscii tarsis tibiisque dilutioribus. Abdomen nigrum, ad latera interdum flavo-submaculatum. Mas segmentis dorsalibus simplicibus, ultimis duobus subelongatis, segmentibus ventralibus quatuor primis integris quinto late profunde exciso, utrinque in lobum magnum triangularem, obtusum productum, inter quos lobos stylus analis obscure testaceus, latior, parum curvatus, apice rotundatus haud incisus porrectus.

J'ai rencontré, au Mont-Tuech, près de Barcelonne, trois individus de cette espèce, deux femelles et un mâle, en fauchant les herbes.

MELYRIDES.

Malachius æneus. Linné. — Assez commun à Puycerda, en Catalogne.

— *viridis*, Fabr. — Très commun aux environs de Perpignan.

-- *marginellus*, Fabr. — Commun aux environs de Perpignan, de Barcelonne, et sur le Mont-Serrat.

— *elegans*, Oliv. — Se rencontre en quantité dans les prairies, autour de Puycerda.

— *spinosus*, Erich. — Avec le précédent, et tout aussi commun. Mais je n'ai pas trouvé de mâle.

Malachius limbifer, Ksw. Entom. Zeit. 1850, n° 7, 224. — *Viridis, capite antico, antennarum articulo tertio toto, primo, secundo et quarto ex parte, prothoracis limbo tenui et segmentorum ventralium marginibus rufis, pedum anteriorum femoribus basi, tibiis tarsisque testaceis*. Long. 2 1/3 lin.

Je ne suis pas à même de donner une description de ce *Malachius*. Car n'ayant qu'un individu sous les yeux, je crains de ne pas saisir exactement les différences propres à l'espèce, et celles particulières à l'individu. Mais je ne doute pas que ce ne soit une espèce bien distincte, car le prothorax étroitement bordé de rouge, les élytres sans tache apicale, et la distribution des couleurs sur les pattes, ne permettent pas de ranger cet insecte parmi les nombreuses espèces de *Malachius* qui jusqu'alors sont décrites, et dont j'ai pu examiner la plupart au Musée d'histoire naturelle de Berlin.

Cette espèce habite les environs de Figuéras, en Catalogne.

Malachius pulicarius, Fabr. — Perpignan, Puycerda.

— *rubricollis*, Marsh. — Perpignan, Prats-de-Mollo, Puycerda.

— *inornatus*, Kuster. Käfer Europæ's vi. 38. — Cet insecte pourrait former un genre à part, présentant l'insertion des antennes des vrais *Malachius* et la structure des parties inférieures de la tête des *Anthocomus*. Les exemplaires provenant des Pyrénées, de la vallée de Prats-de-Mollo et des environs du lac de Séculéjo, sont un peu plus petits que ceux que j'ai reçus de M. Kriechbaumer, de Coire; les poils noirs des élytres sont aussi un peu plus rares. On doit les considérer comme variété locale.

Attalus Dalmatinus, Erich. — Commun en Catalogne, pas rare aux environs d'Olette, dans les Pyrénées-Orientales.

Anthocomus jocosus, Erich. — J'ai pris un certain nombre d'individus de cette espèce à Gérone, mais je l'ai aussi trouvée, quoique rarement, à Perpignan.

— *amictus*, Erich. — Pas bien rare sur le Mont-Serrat. Il se trouve isolément autour de Perpignan, dans la vallée de Prats-de-Mollo, et aux environs du Vernet.

Anthocomus pictus, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, n° 7, 224. — *Niger, capite antice, pectore, tibiis, tarsis prothoraceque medio infuscato testaceis, elytris pallidis, basi, sutura antica et macula magna postica, cum sutura sæpe confluyente nigris*. Long. 1 1/4 lin.

Variat : fascia basali interrupta.

Antennæ fuscæ, basi plus minusve testaceæ. Caput

prothorace latius, nigrum, opacum, maris antice usque ad frontis medium flavum, feminae immaculatum, ore piceo. Prothorax subquadratus, lateribus et apice leviter rotundatus, basin versus parum angustatus, basi truncatus, testaceus, macula media oblonga, sæpissime subcruciformi, marginem non attingente nigra. Scutellum nigrum. Elytra maris subparallela, feminae apicem versus ampliata, opaca, pallida, basi et sutura late maculaque magna in elytrorum disco pone medium sita, cum sutura sæpissime confluyente, interdum eam non attingente, nigris. Pectus testaceum. Abdomen nigrum, nitidum. Pedes testacei, femoribus posticis nigris.

C'est un fort joli petit insecte, qui se trouve assez fréquemment sur le Mont-Serrat; je l'ai pris aussi aux environs de Mataro, en Catalogne.

Ebæus flavicollis, Erich. — Commun aux environs de Barcelonne, et çà et là dans le midi de la France.

Charopus rotundatus, Erich. — Je n'ai trouvé qu'un seul individu mâle de cette espèce, à Figuières.

Charopus docilis, Ksw. — *Nigro, cœrulescens, subnitidulus, prothorace subrotundato, basi haud producto, antennarum articulo secundo plus minusve testaceo*. Long. 1½-3¼ lin.

Nigro cœrulescens, subopacus vel perparum nitidulus, lævis, pube brevissima, albida vestitus. Antennæ nigrae: antennæ articulo secundo vel toto vel ex parte, articulo tertio basi testaceis. Palpi nigri. Caput prothoracis latitudine, fronte late impressa. Prothorax latitudine haud longior, lateribus rotundatus, basin versus angustatus, basi haud elongatus, subsinuatus, angulis posterioribus rotundatis, leviter convexus, ante basin haud transversim impressus. Elytra feminae abdomine breviora, pro-

thorace plus duplo longiora, duplo latiora, breviter obovata, convexa. Pedes nigri unicolors.

Je ne connais pas le mâle de cette petite espèce, qui n'est pas trop difficile à distinguer de celles qui en sont voisines, par les pieds noirs, et en général par sa teinte bleuâtre. Elle habite le midi de la France. J'en ai pris trois exemplaires autour de Montpellier.

Charopus grandicollis, Ksw. — *Nigro-virescens, opacus, prothorace suborbiculato, majore, basi haud producto, antennarum basi, tarsis tibiisque omnibus testaceis, tibiis posticis in mare infuscatis* Long. 1½-3¼ lin.

Corpus nigro-virescens, perparum nitidum, læve, pube brevissima, subtilissima, albida vestitum. Antennæ articulo primo apice, 2-4 totis flavis, quinto piceo. Palpi nigri. Caput prothoracis latitudine, fronte maris anterieus obsolete impressa, feminae subæquali. Prothorax latitudine haud longior, lateribus leviter rotundatus, basin versus parum angustatus, basi haud elongatus, subtruncatus, angulis posterioribus rotundatis, leviter convexus, ante basin transversim impressus. Elytra maris oblonga, ante apicem intrusa, appendicula membranacea, breviora, latiora instructa, feminae abdomine breviora, prothorace nondum duplo longiora, dimidio tantum latiora convexa. Abdomen nigrum, lateribus albido-flavum. Pedes nigri, trochanteribus flavis, in mare tibiis anticis testaceis, posticis fuscis, in femina tibiis tarsisque omnibus immaculatis, his apice infuscatis.

Il est impossible de confondre cette jolie petite espèce avec aucune autre. Elle se trouve au Mont-Serrat, en Catalogne, où j'ai pris un mâle et plusieurs femelles (1).

(1) Depuis la publication de la monographie d'Erich

Colotes trinotatus, Erich. — Commun dans toute la France méridionale et en Catalogne.

Dasytes, Paykull. — Je me borne à nommer ici le peu d'espèces dont la détermination ne me semble pas douteuse, passant sous silence celles que le crois être nouvelles, et dont j'espère pouvoir donner la description dans une autre occasion.

Dasytes quadripustulatus, Fabr. — Montpellier.

— *nobilis*, Ill. — Excessivement commun par toute la France méridionale et en Catalogne.

— *ciliatus*, Graells. — J'ai trouvé deux exemplaires de cette charmante espèce au Mont-Serrat.

— *plumbeus*, Ill. — Quelques exemplaires, çà et là dans la chaîne des Pyrénées.

— *scaber*, Suff. — Pyrénées-Orientales.

— *pallipes*, Ill. — Environs de Prats-de-Mollo, du Vernet, d'Olette, etc.

son sur les *Malachius* du Musée de Berlin — Entomographien 1. 44. III. — excellente, comme tout ce que cet entomologiste célèbre nous a laissé, le genre *Charopus* a été enrichi de quelques espèces nouvellement découvertes. Voici celles que je connais :

Charopus pallipes, Oliv. Erichson Entomogr. 1. 120. 1.

— *concolor*, Fabr. Erichson loc. c. 121. 2.

Charopus nitidus, Kuster, Kæfer Europæ's XVIII, 18, — *Ceruleo-niger*, *nitidus*, *subtilissime cinereo-pubescentis*; *prothorace subtiliter canaliculato*, *lateribus rotundato*, *basi coarctato*, *producto*; *antennis basi testaceis*. Long. 1 1/4 lin.

Charopus saginatus, Ksw. — *Nigro-virescens*, *opacus*, *prothorace rotundato*, *basi haud producto*, *antennarum articulis 2-4 testaceis*. Long. 1 1/2-3/4 lin.

Zygia oblonga, Fabr. — Cette espèce se trouve dans les maisons, à Perpignan. M. Companyon, de Perpignan, a bien voulu m'en communiquer quelques exemplaires.

Hedobia imperialis, Linné. — J'ai trouvé un seul individu, au Mont-Serrat.

Ptinus irroratus, Ksw. — *Oblongus, niger, griseo-tomentosus, elytris piceis, albido bifasciatis et irroratis, prothorace medio crista canaliculata, lateribus tuberculato, antennis pedibusque testaceis.* Long. 2 1/2 lin.

Nigro-virescens, opacus, pube brevissima, grisea vestitus. Antennæ nigrae, articulo primo apice, secundo, tertio quartoque totis vel ex parte testaceis. Palpi nigri. Caput prothoracis latitudine, subnitidulum, tenuissime punctulatum, fronte in mare fortius, in femina levius impressa. Prothorax latitudine subbrevior, lateribus parum rotundatis, basin versus parum angustatus, basi haud elongatus, subtruncatus, angulis posterioribus rotundatis; parum convexus, ante basin haud, vel levissime transversim impressus. Elytra maris elongata, apice rufa, ante apicem intrusa et appendicula membranacea, lineari, acuminata, nigra instructa; feminae abdomine breviora, breviter obovata, convexiuscula. Abdomen lateribus dilute rufum. Pedes nigri, crassiusculi, breviores.

Ce *Charopus* se rapproche assez du *docilis*, mais il est plus grand, moins convexe, surtout le corselet, la couleur est un noir-verdâtre, et les parties membraneuses de l'abdomen sont d'un rouge pâle.

M. Handschuch a rapporté cette espèce de Sardaigne. *Charopus docilis*, Kiesenwetter.

— *grandicollis*, Kiesenwetter.

— *rotundatus*, Erich. Entomogr. 1. 121. 3.

— *punctatus*, Erich. Entomogr. 1. 122. 4. — Espèce très remarquable, dont je ne connais que les exemplaires du Musée de Berlin.

Variat piccus vel piceo-rufus, forte immaturus.

Ptino Lusitanico Illigeri similis, niger vel fusco-niger, capite, pedibus abdomineque griseo pubescentibus. Antennæ abdomine longitudine subæquales. Prothorax gibbus, rufescenti-pubescentis, margine antice elevato, basi constrictus, late cristatus, crista pube dense, subtomentosa, flava, antrorsum parciore vestita, sulco longitudinali antrorsum latiore divisa, lateribus medio utrinque fortiter tuberculatus, basi apiceque glaber, basi longitudinaliter rugosus. Elytra seriatim parce griseo-pilosa, squamulis albidis in fascias duas transversales irregulares congestis et præterea hic illic adpersis ornata, punctis impressis quadratis seriata.

Cet insecte ne semble pas très rare sur le Mont-Serrat. Je l'ai pris en battant les buissons.

Xyletinus hæmorrhoidalis, Ill. Magazin vi. 18. 3. — Pas très rare sur les chardons, près de Barcelonne et au Mont-Serrat, çà et là autour de Perpignan.

— *lævis*, Ill. Magazin vi. 17. 2. — Un seul exemplaire, avec le précédent, à Barcelonne.

SERROPALPI.

Trotomma, Kiesenwetter.

Corpus oblongo-ovatum, punctulatum pubescens. Oculi reniformes. Antennæ filiformes. Maxilla mala inferiore ciliata, superiore obsoleta. Palpi maxillares quadriarticulati, articulo ultimo maximo securiformi. Coxæ exsertæ, subconicæ, retrorsum vergentes. Tarsi anteriores quinque postici quadri-articulati. Tarsorum intermediorum articulo primo modice, posteriorum valde elongato.

Trotomma pubescens, Ksw. — *Oblongo-ovata*, testacea, crebre, in elytris parcius fortiter punctata, griseo-pubescens. Long. 3¼ lin.

Caput convexum, rotundatum, deorsum spectans, bas constrictum, subtilius crebre punctatum, subtiliter pubescens. Oculi nigri, reniformes, parum prominuli. Antennæ sub oculis ad marginem insertæ, capite prothoraceque longiores, filiformes, apicem versus omnino non incrassatæ, articulo tertio contiguus minore. Prothorax subtilius crebre punctatus, convexus, antrorsum angustatus, lateribus rotundatus, griseo pubescens. Elytra ovata, convexiuscula, lateribus leviter rotundata, fortiter minus dense punctata, transversim subrugulosa, minus tenue longius griseo-pubescentia. Tarsorum anticorum articulis æqualibus, intermediorum articulo primo sequentibus duobus æquale, posticorum articulo reliquis simul sumpis paulo longiore.

J'ai trouvé quelques individus de cet insecte à Montpellier et à Perpignan, en fauchant les herbes; je l'ai aussi observé au bord du Tet, courant avec rapidité entre les débris végétaux qui s'y trouvaient.

Omophlus lepturoides, Fabr. — Cet insecte était très commun sur le Mont-Serrat, où il aimait à voltiger autour des *Ilex*. Il varie beaucoup pour la grandeur et même pour la forme.

— *sericeicollis*, Kuster (Kæfer Europæ's). — Assez commun, avec le précédent. Cette espèce est facile à distinguer des autres *Omophlus*, par le duvet du corselet.

— *curvipes*, Brullé. — Pas très rare, avec les précédents.

ANTHICI.

- Notoxus monocerus*, Linné. — Aux environs de Perpignan.
- *cornutus*, F. — Pas rare à Perpignan et en Catalogne.
- Mecynotarsus rhinoceros*, Fabricius. — Perpignan.
- Formicomus pedestris*, Fabricius. — Midi de la France et Catalogne.
- Tomoderus compressicollis*, Motschoulsky. — Environs de Perpignan, autour de Canette.
- Anthicus Rodriguei*, Latreille. — Très commun partout, dans la France méridionale et en Catalogne.
- Anthicus humilis*, Germar. — Partout très commun, au voisinage de la mer. Il est excessivement variable pour la coloration. M. de Laferté a très bien décrit toutes ces variétés.
- *minutus*, Laferté. — Plusieurs exemplaires, à Perpignan.
- *gracilis*, Panzer. — Avec le précédent.
- *tenellus*, Laferté (*amænus*, Schmidt). — Pas bien rare sur le Mont-Serrat.
- *tristis*, Schmidt. — Quelques exemplaires, autour de Figières, en Catalogne.
- *quadriguttatus*, Rossi. — Assez commun à Montpellier.
- *fasciatus*, Chevrolat (*monogrammus*, Schmidt). — Au Mont-Serrat et à Montpellier.
- *plombeus*, Laferté. — Commun au Mont-Serrat et dans plusieurs endroits de la France méridionale.
- Ochthenomus sinuatus*, Schmidt; *angustatus*, Laferté. —

Ces deux espèces se trouvent au midi de la France et en Catalogne. Elles ne semblent rares nulle part.

CURCULIONIDES.

Rhynchites cœruleocephalus, Schaller. — Pas très rare sur le Mont-Serrat.

— *æneovirens*, Marsham (*obscurus*, Sch.). — Moins rare encore que le précédent, dans les mêmes localités.

— *Germanicus*, Herbst. — Midi de la France, Beaucaire, Montpellier, Perpignan.

Rhynchites splendidulus, Ksw. — *Oblongus, convexiusculus, nitidulus, pubescens, cyaneo-aureo vel cupreo-virens, rostro brevi, supra bicarinato, prothorace longiore, remotius punctato, elytris transversim rugulosis, irregulariter punctato-striatis, interstitiis vage punctulatis, dorsalibus antice subcostatis*. Long. 1 3/4-2 1/4 lin.

Cette espèce est si voisine du *Rhynchites sericeus*, qu'on peut renvoyer à la description de celui-ci, et même j'ai longtemps hésité de lui attribuer les droits d'une espèce à part. Pourtant je me suis convaincu qu'il le mérite à juste titre. Voilà pourquoi : tandis que la couleur du *Rhynchites sericus* est très constante, on ne rencontre presque pas deux individus du *Rhynchites splendidus* qui conviennent sous ce rapport ; de plus, ce dernier est de moitié plus petit en général, plus allongé, plus convexe, plus luisant, les antennes sont encore un peu plus courtes, et la massue est beaucoup plus forte. Je ne trouve point de description dans l'ouvrage de Schœnherr qui puisse être appliquée à cet insecte.

Le *Rhynchites splendidulus* se trouve au Mont-Serrat.

Je l'ai pris en battant les buissons de l'*Erica arborea*, qui se trouve si communément sur cette montagne.

Auletes tubicen, Schœnherr. — Quelques exemplaires sur le Mont-Serrat.

Auletes pubescens, Ksw. — *Oblongus*, *niger*, *parum nitidus*, *pube parca subtiliore canescens*, *capite prothoraceque densius punctulatis*, *elytris cœruleis*, *omnino non striatis*, *antennis ante medium rostri insertis*. Long. 1 1¼ lin.

Statura fere *Rhynchitis planirostris*, elytris stria suturali nulla et punctura a congeneribus facile distinguendus. Niger, supra pube parca, subtili, grisea vel albida canescens. Caput subquadratum, convexum, punctulatum, vertice breviter obsolete canaliculatum; oculi laterales, parvi, semiglobosi, valde prominuli; rostrum capite prothoraceque longius, rectum, apicem versus sensim dilatatum, rugulosum, basi carinulatum. Antennæ intra basin et medium rostri insertæ, rostri longitudine, nigræ, pilosæ, clava distincta, articulo apicali brevi, acuminato. Prothorax latitudine paulo longior, basi apiceque subtruncatus, lateribus subrectis, antrorsum angustatus, angulis posterioribus rotundatis, obsolete canaliculatus, crebre minus subtiliter punctulatus. Scutellum punctulatum. Elytra prothorace vix duplo latiora, triplo fere longiora, basi singula submarginata, humeris elevato-callosis, posterius leviter ampliata, apice singula subrotundata, supra convexa, subcoriacea, inæqualiter minus subtiliter crebrius punctulata, stria suturali nulla. Corpus subtus nitidum, transversim strigosum. Pedes nigri, femoribus modice incrassatis, tarsorum articulo penultimo elongato.

Cet insecte se trouve sur le Mont-Serrat, en Catalogne, mais il y semble rare. Je n'en ai pris que deux individus.

Il n'y a pas de doute que cet insecte ne doive être admis dans le genre *Auletes*, mais ce genre ne présente guère de caractères tranchants pour le distinguer du genre *Rhynchites*.

- Apion pomonæ*, Fabr. — Pas rare à plusieurs endroits de la France méridionale, aussi en Catalogne, autour de Figières et au Mont-Serrat.
- *subulatum*, Kirby. — France méridionale.
- *atomarium*, Kirby (*acium*, Sch.). — Bagnères-de-Luchon.
- *penetrans*, Germar. — Barcelonne.
- *æneum*, Fabr.; *radiolus*, Kirby. — Commun au Mont-Serrat.
- *tamarisci*, Schœnherr. — Je n'ai attrapé qu'un seul individu de cette petite espèce, sur les Tamarices, aux environs de Perpignan. Comme M. Suffrian l'a fait observer, il serait mieux de dire *Apion tamaricis*, au lieu de *tamarisci*, car la plante sur laquelle cet insecte se trouve s'appelle *Tamarix*.
- *ulicis*, Kirby; *genistæ*, Kirby. — Au Mont-Serrat.
- *rufirostre*, Fabr. — Très commun sur la *Malva sylvestris*, au Mont-Serrat et à Perpignan.
- *malvæ*, Fabr. — Commun avec le précédent.
- *rufescens*, Schœnherr (*pallidulum*, Sch.). — Un seul exemplaire, au Mont-Serrat.
- *hæmatodes*, Kirby (*frumentarium*, Payk.). — Perpignan.
- *seniculus*, Kirby (*pubescens*, Sch.). — Pas rare aux environs de Perpignan.
- *tubiferum*, Schœnherr. — Perpignan, Figières, Barcelonne, Mont-Serrat.

Apion loti, Kirby; *angustatum*, Kirby, var. — Les individus de Barcelonne diffèrent sous plusieurs rapports de ceux que je tiens de l'Allemagne centrale, mais je n'ose pas en faire une nouvelle espèce dans ce genre nombreux, dont la synonymie est déjà si embrouillée.

- *virens*, Herbst. — Beaucaire.
- *Spencei*, Kirby. — Perpignan.
- *æthiops*, Herbst. — Beaucaire, Montpellier, Perpignan.
- *astragali*, Paykull; *vorax*, Herbst. — Mont-Serrat.
- *pisi*, Sch. — Partout dans le midi de la France et en Catalogne.

Brachycerus undatus, Fabr. — Montpellier.

- *Algirus*, Fabr. — Perpignan.

Sciaphilus costulatus, Ksw. — *Oblongus*, minus convexus, fusco piceus, squamulis griseis, cupreo-submicantibus vestitus, antennis pedibusque ferrugineis, femoribus piceis, prothorace subquadrato, angustato, lateribus parum ampliato; elytris profunde striato-punctatis, interstitiis alternis elevatis, apice acuminatis, setis brevibus, erectis, hispidis, femoribus dentatis. Long. 2 1/2 lin.

Sciaphilo muricato affinis, at angustior. Caput oblongum, nigrum, squamulis griseis adpersum; oculi laterales, rotundati, prominuli, nigri; rostrum capite paulo angustius, vix brevius, crassum, subrectum, supra planum, obsolete excavatum; antennæ subtenues, capite prothoraceque longiores, ferrugineæ, pubescentes, clava oblonga, apice acuminata. Prothorax subquadratus, longitudine vix latior, basi apiceque truncatus, antrorsum et basin versus leviter angustatus, lateribus vix ampliatius,

supra parum convexus, sat crebre punctulatus, obsolete longitudinaliter carinatus, intra apicem haud constrictus. parcius griseo-squamulosus. Scutellum minutum, squamosum. Elytra oblonga, lateribus haud rotundato-ampliata, basi leviter emarginata, antice prothoracis basi latiora, humeris subelevatis, callosis, pone medium declivia, subito angustato-acuminata, apice ipso acuminata, prothorace quadruplo fere longiora fortiter punctostriata, punctis haud pupillatis, interstitiis tertio, quinto et septimo in costas apicem versus obsoletas elevatis, interstitio primo apicem versus elevato, picea squamulis griseis, cupreo submicantibus vestita, fusco submaculata, setulis albidis, seriatis hispida. Corpus subtus nigrum, cinereo vel griseo-squamosum. Pedes ferruginei, femoribus clavatis, dentatis, piceis.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Sciaphilus muricatus*, mais elle est plus allongée, moins convexe, les élytres montrent des côtes élevées, et leurs bords latéraux ne sont pas arrondis. Elle doit avoir quelque ressemblance avec le *Sciaphilus meridionalis*, Sch., espèce que je ne connais que par la description de Schœnherr, mais les cuisses sont distinctement dentées. J'ai rencontré cinq individus de cette espèce aux environs de Séculéjo, en fauchant les herbes.

Brachyderes Lusitanicus, Fabr. — Pyrénées-Orientales, sur des pins.

— *pubescens*, Sch. — Pas bien rare sur le Mont-Serrat.

Tanymecus palliatus, Fabr. — Perpignan.

Sitones gressorius, Fabr. — Matarò, en Catalogne.

— *regensteinensis*, Herbst. — Pyrénées-Orientales, vallée de Prats-de-Mollo.

— *humeralis*, Stephens; *promptus*, Schonherr. — Montpellier.

— *hispidulus*, Fabr. — Perpignan.

Scytropus squamosus Ksw. — *Oblongo-elongatus*, *niger*, *griseo-squamosus*; *antennis pedibusque obscure ferrugineis*; *elytris apice haud acuminatis, albido-squamosis, maculis fuscis punctisque nigris variegatis*. Long. 2 1/2 lin.

Caput nigrum, punctatum, crassiusculum, inter oculos breviter canaliculatum, striga transversali inter antennis gabra, nitida, ntrinque subito deorsum flexa, albido squamosum, vertice obscuriore, squamulis in rostri apice nitidis. Oculi rotundati, prominuli. Antennæ tenues, capite prothoraceque longiores ferrugineæ, clava fuscescente. Prothorax brevis transversus, lateribus subrectis, medio vix ampliatus, ante basia canalicula abbreviata instructus, albido squamosus, dorso obscurior. Elytra prothorace vix duplo latiora, quintuplo longiora, lateribus parum rotundatis, postice parum ampliatis, apice haud acuminatis subrotundatis, nigra, albido-squamosa, squamulis subrotundis, maculis difformibus brunneis irrorata, pilis erectis nigris parce vestita, punctato-striata, interstitiis singulis serie punctorum subirregulari. Pedes obscure ferruginei, cinereo-pubescentes, tibiaram posteriorum margine externo apice nigro-ciliato.

Cet insecte est facile à distinguer du *Scytropus mustela*, par sa taille plus petite, par les élytres qui, à leur extrémité, ne sont pas pointues, et surtout par la forme des squammes. J'en ai pris deux exemplaires, au Mont-Serrat, sur les pins.

Chlorophanus salicicola, Germar? — Pas bien rare à Perpignan.

Polydrusus undatus, Fabricius. — Pyrénées-Orientales.
— *xanthopus*, Schöenherr. — Deux exemplaires, à
Perpignan.

Polydrusus Bohemanni, Ksw. — *Scapo antennarum
pone oculos sese erigente, articulis 3-7 funiculi obconicis,
femoribus dentatis; elytris pone medium ampliatis protho-
race plus duplo longioribus.* Long. 1 1/2-2 1/2 lin.

VAR. A. *Totus squamulis viridibus tectus.*

VAR. B. *Capite, prothorace, pedibusque squamulis ci-
nereo-cupreis, vel cinereo-rosaceis; elytris squamulis vir-
dibus, subtus cinereis tectus.*

VAR. C. *Totus squamulis cinereo-cupreis tectus.*

Caput subquadratum, punctulatum, nigrum, fronte late, minus profunde impressa, squamulis subnitidis; rostrum capite vix brevius et angustius. Oculi nigri, semi-globosi. Antennæ prothoracis basin attingentes, imo paulo longiores, piceæ, articulis primis funiculi basi ferrugineis. Prothorax brevis transversus, antorsum parum angustior, basi apiceque truncatus, lateribus perparum ampliatus, supra vix convexus, ante apicam transversim impressus, punctatus, squamulis parum nitidis lectus. Scutellum subrotundatum aut viridi-ait albido-squamosum. Elytra prothorace plus duplo laïora, humeris, subobtusis, prothorace quintuplo ve sextuplo longiora, convexa, pone medium ampliata, apice conjunctim acuminata, squamulis opacis tecta, hâud pubescentia. Corpus subtus dense squamosum, squamulis colore prothoracis vel paulo pallidioribus. Pedes mediocres, nigri, squamosi, squamulis colore prothoracis femoribus dente parvo acuto armatis.

Cet insecte doit avoir beaucoup d'analogie avec le

Polydrusus sulcifrons, dont je ne connais que la description de Schœnherr, mais la forme des élytres du *P. Bohemanni* empêche de le croire identique. La variété B est, à ce qu'il semble, un peu plus commune que la variété A, et pourrait être considérée comme le type de cette espèce; la variété C est la plus rare. Ce *Polydrusus* habite le Mont-Serrat, et se rencontre en quantité sur les buissons.

Metallites Fairmairii, Ksw. — *Femoribus dentatis, oblongus, piceus, squamulis criniformibus cinereis parcius adpersus; antennis pedibusque testaceis, prothorace oblongo, lateribus valde ampliatis, apicem et basin versus angustato, albido bivittato; clytris ovalibus; scutello albido squamoso.* Long. 1 1/2-2 lin.

Metalliti ambiguo quodammodo affinis. Caput latum, subquadratum, punctulatum, parce subtilissime cinereo-squamoso-pubescent, oculi parvi, semi-globosi, nigri, rostrum capite brevius et paulo angustius, crassum. Antennæ crassæ, testaceæ. Prothorax latitudine parum longior, apicem et basin versus angustatus, lateribus rotundatus, medio ampliatus, ante apicem leviter constrictus, convexiusculus, fortius subrugoso-punctatus, dorso subnudus, lateribus squamulis albidis, angustis vestitus. Scutellum, minutum, niveo-squamosum. Elytra subdepressa, ovata, prothoracis basi plus duplo imo triplo fere longiora, fortiter punctato-striata, humeris rotundatis, lateribus ampliatis, squamulis angustis, criniformibus, cinereo-albidis parcius adpersa, suturæ basi circa scutellum dense albido squamosa. Corpus subtus punctulatum, parcius squamulosum, Pedes validi, parum elongati, testacei, cinereo-pubescentes, femoribus clavatis, subtus apicem versus dente acuto armatis.

Cette espèce ressemble à un *Omius*, mais elle appartient au genre *Metallites*. Elle sera facile à distinguer de toutes les autres espèces. Je l'ai prise au Mont-Serrat, où elle n'est pas rare, en battant les buissons.

Barynotus Schœnherrii (Dejean) Schœnherr.

— *squamosus*, Germar. — Il se trouve avec le précédent, sous des pierres, dans toute la chaîne des Pyrénées, dans la région alpine et sub-alpine.

Phyllobius thalassinus, Schœnherr? — La description de Schœnherr convient fort bien à un *Phyllobius* dont j'ai pris un seul exemplaire aux environs de Perpignan, seulement la patrie en est très différente.

Phyllobius xanthocnemus, Ksw. — *Antennis prothoracis basin haud superantibus, articulis 3-4 funiculi brevibus, subrotundatis, femoribus obsolete dentatis, oblongis, nigris, impubis, viridi-squamosis, prothorace confertim rugoso apicem versus leviter angustato; elytris punctato-striatis, apice acuminatis; antennis ex parte obscuris ferrugineis, ex parte fuscis, tibiis tarsisque testaceis.* Long. 2-2 1/4 lin.

Minoribus *Phyllobii argentati* magnitudine subæqualis, statura *Phyllobio vespertino* subsimilis. Caput crassiusculum, supra modice convexum, ruguloso-punctatum, nigrum, squamulis rotundatis, viridibus vel aureo-viridibus densius adpersum, oculi rotundati, nigri, subprominuli, rostrum capite paulo brevius et angustius, crassum, rectum, supra canaliculatum, squamulis viridibus adpersum. Antennæ prothoracis basin attingentes, minus validæ, picco ferruginæ, scapo apicem versus clavaque ovata, acuminata, fuscis. Prothorax latitudine summa brevior, basi apiceque truncatus, anterieus leviter angustatus, intra apicem obsolete constrictus, lateribus sub-

rotundatus, supra paulo convexus, undique rugulosus, niger, squamulis viridibus vel aureo-viridibus vel viridibus hic illic paucis aureis immixtis adpersus, pube omnino nulla. Scutellum parvum, elongatum, apice rotundatum, dense squamosum. Elytra antice truncata, prothoracis basi dimidio latiora, humeris subelevatis, obtusis, subprominulis, lateribus haud ampliata, pone medium paulo latiora, supra modice convexa, postice declivia, apice acuminata, punctato-striata, interstitiis planis, obsolete rugulosis, squamulis rotundatis viridibus vel aureo-viridibus, hic illic paucis aureis immixtis parce adpersa. Corpus subtus cum femoribus undique viridi-squamosum, tibiis tarsisque testaceis, femoribus nigris, leviter clavatis, obsolete dentatis. Variat femoribus anticis vix dentatis, femina forte?

Cette espèce habite les environs du lac de Séculéjo.

Peritelus adusticornis, Ksw. — *Oblongo-ovatus*, niger, squamositate densa, albida, subæquali, hic illic squamulis fuscis mixta undique tectus, antennarum articulis ultimis 5 nigro-ubescens, rostris canaliculato; elytris fortius remote punctato-striatis. Long. 1 3/4-2 1/4 lin.

Peritelo griseo forma haud dissimilis, sed longe diversus. Niger, antennis pedibusque concoloribus, capite, prothorace; elytris, pagina tota inferiore cum pedibus; antennarum scapo articulisque tribus primis flagelli squamositate densa, griseo-vel cinereo-interdum etiam viridi-albida, in nonnullis pulchre subargenteo-micante textus. Caput breve, latum; oculi rotundati, nigri parum prominuli; rostrum capite paulo longius, vix angustius. crassum, angulatum, supra planum profunde canaliculatum. Antennæ crassæ, articulo primò parum elongato, apicem versus paulo incrassato, leviter curvato, flagelli

articulis duobus primis latitudine longioribus, reliquis transversis, clava subovata, acuminata, ultra dimidiam partem albido-squamosæ, articulis quinque ultimis nigro pubescentibus. Prothorax latitudine dimidio fere brevior, apice basi haud angustiore, basi apiceque truncatus lateribus leviter rotundatus, supra parum convexus, remote profunde punctatus, albido squamosus, vittis duabus dorsalibus obsoletis fuscis. Scutellum nullum. Elytra ovata vel oblongo-ovata, basi prothorace latiora, quintuplo fere longiora, humeris rotundatis, lateribus ampliata, apicem versus subangustata, apice obtuse acuminata, profundius remote striato-punctata, squamositate densa, albida hic illic fusco maculata, maculis sæpe obsoletis vel omnino nullis. Pedes femoribus leviter clavatis, muticis, tibiis teretibus, rectis, tarsis obscure ferrugineis.

Cette espèce se trouve en quantité au Mont-Serrat, sur les buis.

Peritelus prolixus, Ksw. — *Elongato-ovatus*, squamositate densa albida subæquali undique tectus; antennarum parte apicali nigro pubescente; elytris parum convexis apicem versus angustatis, remote punctato-striatis. Long. 2-2 3/4 lin.

Peritelo adusticorni affinis sed statura magis elongata squamositate minus spissa; capite paulo minore, prothorace longiore; elytris apicem versus attenuatis distinctus. Niger pedibus concoloribus; antennis aut concoloribus aut piceis squamositate densa, cinereo-albida undique tectus, antennarum funiculi articulis a quarto inde nigro pubescentibus. Caput nigrum, breve, latum; oculi nigri, laterales, parum prominentes; rostrum crassum, supra planum, canaliculatum, capite paulo angustius; antennæ crassiusculæ omnino ut in *adusticorni*, paulo tamen lon-

giores. graciliores et dilutiores. Prothorax subquadratus, longitudine haud latior, lateribus basi apiceque leviter rotundatus æqualiter pubescens, immaculatus, subremote profunde punctatus. Scutellum nullum. Elytra prothorace dimidio latiora, mox pone humeros dilatata, subdepressa, apicem versus angustata, lateribus haud rotundata, remotius striato-punctata, striis obsolete impressis, squamositate minus densa, cinereo-albida subæqualiter satis dense vestita, squamulis minus subtilius, hic illic nigro vel fusco maculata, maculis interdum obsolete. Pedes mediocres, omnino ut in *adusticorni*.

Cette espèce se trouve dans la vallée de Prats-de-Mollo, où j'en ai pris trois individus, aux environs de la Preste. Sans doute elle est très voisine de la précédente, surtout pour les antennes, mais la forme beaucoup plus allongée en général, et la forme absolument différente du prothorax, ainsi que des élytres, ne permettent pas de réunir ces deux espèces.

Peritelus necessarius, Schœnherr. — Au Mont-Serrat, mais assez rare.

— *rusticus*, Schœnherr. — Près de Montpellier.

— *senex*, Schœnherr. — J'ai trouvé, près de Beaucaire, un exemplaire qui convient exactement à la description de Schœnherr. Quelques autres, provenant de la même localité, en diffèrent assez par la coloration, mais elles n'en doivent pas en être séparées. On pourrait les considérer comme

VAR. B. *Squamulis obscurioribus, prothorace bi-vel trivittato; elytris fusco albidoque obsolete variegatis vel tessellatis.*

Otiorhynchus Pyrenæus, Schœnherr. — Aux environs d'Oô, près de Bagnères-de-Luchon.

Otiorynchus auropunctatus, Sch. — Assez commun autour des bains de la Preste.

— *rufipes*, Sch. — La description de Schœnheri lui convient assez bien. Cet insecte se rencontre dans les Pyrénées centrales.

— *meridionalis*, Sch. — Mont-Serrat, assez rare.

— *Navaricus*, Sch. — Très commun dans toute la chaîne des Pyrénées. On le trouve sous des pierres et en fauchant les herbes.

— *monticola*, Germar. — Plus commun encore que le précédent, dans la région alpine, dans toutes les Pyrénées. Je l'ai rencontré presque au sommet du Pic du midi de Bigorre.

— *impoticus*, Sch. — Un exemplaire, au lac de Gaube.

— *ovatus*, Linné. — Quelques exemplaires, autour de Montpellier.

Tychius quinquepunctatus, Linné. — Beaucaire.

— *venustus*, Fabr. — Montpellier.

Tychius cretaceus, Ksw. — *Ovatus, nigro-piceus, squamositate densa, cretacea undique tectus, rostro longo, sublineari; antennis, tibiis tarsisque testaceis; elytris tenuiter striatis, interstitis convexiusculis.* Long. 1 1/4 lin.

Tychio striatulo affinis, at multo minor; elytris tenuissime striatis distinctus. Undique densissime cretaceo-squamosus. Caput rotundatum, subtiliter crebre punctulatum, nigrum, squamulis cretaceis dense vestitum. Oculi laterales, rotundati, nigri, vix prominuli, rostrum prothorace paulo longius, sublineare, basi latius, apicem versus sensim attenuatum, punctulatum, dense squamosum, apice nudum, piceum, nitidum, punctis nonnullis

sparsis impressum. Antennæ prothoracis medium attingentes, rufo-ferrugineæ, griseo-pubescentes, clava elongato-ovata. Prothorax transversus, lateribus rotundato ampliatus, antice valde, basin versus vix angustatus, basi subtruncatus, niger, squamulis cretaceis subdepressis dense vestitus. Scutellum minutissimum, vix conspicuum, squamosum. Elytra antice subtruncata, prothoracis basi latiora, humeris parum elevatis, rotundatis, lateribus non ampliata, apicem versus angustata, apice conjunctim rotundata, supra convexa, tenuissime striata, striis vix punctatis, interstitiis convexiusculis, nigra, opaca, squamulis densis rotundatis biseriatis, undique dense vestita, setulis brevibus seriatis, apicem versus magis distinctis ornata. Pedes validi, femoribus crassis muticis, nigris, tibiis tarsisque testaceis.

Cette espèce se place à côté du *geniste*, Schœnherr. Elle est facile à distinguer de celui-ci, ainsi que de ses voisins, par les écailles des élytres qui forment des stries assez distinctes et régulières, rangées par paires. Elle se trouve aux environs du Mont-Serrat, en Catalogne.

Tychius cinnamomeus, Ksw. — *Oblongo-ovatus*, squamulis cervinis supra dense vestitus, sutura, prothoracis et elytrorum basi summa versus latera et paginam inferiorem tota squamulis albidis obsitus, rostro modice arcuato; antennis pedibusque ferrugineis; elytris punctato-striatis, interstitiis vix convexis, rostro elongato, basin versus vix latiore. Long. 1-1 1/4 lin.

Caput rotundatum, convexum, subtiliter crebre punctulatum, nigrum, squamulis fuscis adpersum, oculi rotundati, modice prominuli; rostrum capite prothoraceque longius, lineare, basin versus vix latior, tenue, modice arcuatum, basi parcius squamulosum, deinde glabrum,

piceum, nitidum. Antennæ graciliores, ad prothoracis medium pertingentes, ferrugineæ, clava concolore, tenuiore, elongato-ovata. Prothorax longitudine vix latior, apice subtruncatus, basi bisinuata, medio leviter producta, antice angustatus, ante apicem leviter constrictus, basin versus vix angustatus, lateribus leviter rotundatis, supra convexus, squamulis cervinis depressis, basi ad latera albidis vestitus. Scutellum minutum. Elytra prothoracis basi latiora, humeris parum elevatis, lateribus haud ampliata, a medio inde apicem versus sensim angustata, apice ipso conjunctim rotundata, convexa, tenuissime punctato-striata, interstitiis satis latis, vix convexiusculis, nigra, opaca, squamulis cervinis, subdepressis dense vestita, squamulis in sutura et ad latera inflexa albidis. Pedes validiusculi, ferruginei, femoribus muticis.

Ce *Tychius*, quant à la forme du rostre, se rangerait dans la deuxième division de Schœnherr « *rostro subtenui, sublineari* » il se rapproche pourtant, par son facies, beaucoup plus des espèces de la première division, et je pense qu'il pourrait être placé à côté du précédent. Il habite les environs du Mont-Serrat, en Catalogne.

Tychius aureolus, Ksw. — *Ellipticus, niger, squamositate densa, depressa, supra ochraceo-sericea, vitta laterali elytrorum et pagina inferiore albidis, undique sat dense obsitus, rostro apice; antennis pedibusque ferrugineis, rostro parum arcuato, prothoracis longitudine, prothorace lateribus subrotundato; elytris vix punctato-striatis, interstitiis latioribus planis*. Long. 1 lin.

Tychio genistæ haud dissimilis, at minor aliterque coloratus. Caput rotundatum convexum, dense ochraceo-squamosum; oculi laterales, majores, parum prominuli. Rostrum prothoracis longitudine, apicem versus leviter

attenuatum, basi squamosum, apice nudum, ferrugineum; Antennæ totæ ferruginæ, clava oblongo-ovata, concolore. Prothorax latitudine paulo brevior, antice leviter rotundatus, antrorsum angustatus, ante apicem leviter coarctatus, lateribus rotundatus, basi utrinque sinuatus, lobo medio longius producto, supra convexiusculus, niger, squamulis depressis ochraceis densius squamosum. Scutellum minutum, squamosum. Elytra antice emarginata, basi prothorace paulo latiora, humeris leviter elevatis, rotundatis, lateribus non ampliata, apicem versus rotundatim sensim angustata, apice ipso conjunctim rotundata, prothorace duplo longiora, supra convexa, tenuissime striata, striis squamositate fere omnino oblectis, interstitiis planis, nigra, opaca, squamulis depressis, ochraceis, sericeis, vitta laterali ab humeris inde apicem versus directa albida, dense vestita. Corpus subtus undique albido squamosum. Pedes validiores; ferruginei, albido squamosi, femoribus muticis.

Cette espèce doit se rapprocher beaucoup du *Tychius orichalceus*, Schœnherr, espèce qui m'est inconnue, mais les antennes et les pieds sont entièrement rouges, le rostre est très peu élargi vers la base, et le corselet est légèrement rétréci en avant. J'ai trouvé deux exemplaires au Mont-Serrat.

Tychius thoracicus, Schœnherr. — Mont-Serrat.

Tychius procerulus, Ksw. (*Miccotrogus*). — *Elongatus*, *piceus*, *supra griseo-pubescens*, *suturæ basi humerisque albo-squamosis*, *antennarum basi*, *tibiis tarsisque rufescentibus*.
Loug. 1 1/4 lin.

Statura elongata, subparallela insignis. Caput rotundatum, punctatum, nigrum, squamulis griseis submetallicis dense vestitum. Oculi nigri, parum convexi, vix

prominuli, rostrum prothoracis fere longitudine, vix arcuatum, sublineare, basin versus paulo crassius, piceum nitidum, punctatum, basi squamulosum, apice læve. Antennæ breviusculæ, basi testaceæ, clava obscuriore, pubescentes. Prothorax latitudine fere longior, antice angustior, antice truncatus, intra apicem constrictus, lateribus rotundatis, basin versus vix angustatus, basi leviter bisinuatus, margine reflexo, supra parum convexus, squamulis griseis subcupreo micantibus, depressis satis dense obsitus, summa basi albido-squamosa. Scutellum rotundatum, minutum albido-squamosum. Elytra prothorace parum latiora, duplo longiora, lateribus non ampliata, subparallela, supra parum convexa, striata, in striis punctata, interstitiis planis, picea, griseo-squamosa, squamulis angustis subcupreis, piliformibus, sutura basi et apice, interdum tota, albido squamosa. Corpus subtus albido squamosum. Pedes breviores, crassi, femoribus valde incrassatis, clavatis, muticis, piceis, tibiis tarsisque rufis.

Cette espèce, remarquable par sa forme allongée, appartient à la coupe générique des *Miccotrogus*. Elle se trouve aux environs du Mont-Serrat (1).

(1) Je possède un insecte qui ressemble beaucoup au *Tychius procerulus*, de manière qu'on pourrait être tenté au premier abord de le confondre avec cette espèce, mais il appartient même à un autre genre. La forme des éytres et des antennes ne laisse pas de doute que ce ne soit un *Sibines*. En voilà la description :

Sibines parallelus, Ksw. — *Elongatus*, *parallelus*, *parum convexus*, *supra cupreo subtus albido-squamosus*; *prothoracis basi medio*, *scutello*, *humerisque albido-squamosis*. Long. 1 1/2 lin.

Sibines attalicus, Sch. — France méridionale et Catalogne.

— *potentillæ*, Germar. — Perpignan.

Acalyptus rufipennis, Schönherr. — Pyrénées centrales.

Orchestes irroratus, Ksw. — *Oblongo-ovatus*, *niger*, *pube unicolore flavida vel cinerea*, *fortiore irregulariter adpersus*, *pilisque rigidis nigris undique hirtus*; *antennis*,

Statura subdepressa, elongata, parallela *Tychio procculo* affinis. Caput rotundatum, punctatum, nigrum, squamulosum, rostrum longitudine prothoracis, sublineare, basin versus parum incrassatum, punctulatum, nigrum, apicem versus glabrum, basi pubescens. Antennæ graciliores, articulis primis rufo-testaceis, clava obscura, pubescente. Prothorax magnus, latitudine parum brevior, apice truncatus, intra apicem constrictus, lateribus rotundatis, valde ampliatus, antrorsum magis, basin versus minus angustatus, ante medium latior, basi vix bisinuatus, supra parum convexus, confertissime punctulatus, niger, squamulis cupreis, minutis dense vestitus, basi medio albido-squamosa. Scutellum rotundatum, albido-squamosum. Elytra apicem versus parum angustata, parallela, lateribus non ampliatis, apice singulatim rotundata, prothorace duplo longiora, supra subdepressa, minus profunde striata, interstitiis haud convexis, punctulatis, anterieus nigra, posterius indeterminate rufopicea, cupreo-squamosa, squamulis minutis, piliformibus, cupreis, basi circa scutellum, humeris, macula parva suturali ante apicem, albido-squamosis. Corpus subtus albido-squamosum. Pedes validiores, breviores, femoribus leviter curvatis, intus ante medium, dente magno acuto armatis.

Sicile. Je ne possède qu'un seul individu.

tibiis tarsisque testaceis, femoribus posticis magnis serrato dentatis. Long. 1-1 1/4.

Omnino statura *Orchestis ilicis*, paulo tamen major, præsertim latior, magisque depressus. Caput nigrum, parvum, tenuius pubescens, oculis magnis, in fronte parum distantibus, rostrum longitudine prothoracis, basi pubescens, nitidum, apice ferrugineum. Antennæ testaceæ. Prothorax parvus, antrorsum a medio inde angustatus, lateribus rotundatus, niger rugoso-punctatus, pube fortiore cinerea vel flavida minus densa irregulariter adpersus. Scutellum parvum, rotundatum, pubescens. Elytra prothorace plus duplo, in basi dimidio latiora, quintuplo longiora, parum convexa, nigra, punctato-striata, interstitiis planis, subrugosis, pube flavida vel cinerea fortiore, minus densa plagiatis condensata, unicolori vestita, maculis multis denudatis subtessellata, undique nigro-pilosa. Corpus subtus nigrum, dense punctatum, pubescens. Pedes validi, nigri, tibiis tarsisque ferrugineis, femoribus posticis basi infuscatis. Femora anteriora subtus dente medio parvo acuto, postica magna, subtus angulata, serrato-dentata.

Cet insecte a beaucoup d'analogie avec l'*Orchestes ilicis*, à côté duquel il doit être rangé, mais la pubescence est bien différente, c'est-à-dire plus forte, moins serrée, et de même couleur.

Orchestes tricolor, Ksw. — *Subovatus, ater; antennis pedibusque testaceis, undique densius, fortius squamosus; squamulis prothoracis pallide testaceis, elytrorum pallide ferrugineis, squamulis pallidis testaceisque in fascias maculasque dispositis immixtis, macula elongato in media sutura denudata, nigra. Long. 3/4 lin.*

Orchesti erythropodi Müller perquam affinis. Caput

subglobosum, atrum, dense testaceo-tomentosum; oculi rotundati, modice convexi, nigri; rostrum longitudine capitis cum prothorace, atrum, glabrum, nitidum. Antennæ testaceæ, clava concolore, elongato-ovata. Prothorax latitudine summa brevior, anterieus dimidio angustior, tomento densiore, fortiore testaceo tectus. Scutellum rotundatum, nigrum, testaceo-tomentosum. Elytra prothorace dimidio latiora, plus quadruplo longiora, humeris rotundatis, apicem versus leviter ampliata, lateribus parum rotundata, pone medium paulo latiora, apice conjunctim rotundata, supra convexuscula, leviter striata, in striis vix conspicue punctata, interstitiis rugulosis, atra, undique dense ferrugineo-tomentosa, macula scutellari medio producta, maculis nonnullis transversim positis ante medium, fasciaque transversa abbreviata pone medium testaceis vel pallidis, maculaque nigra denudata longitudinali in media sutura nigra, forte detrita. Corpus subtus nigrum, testaceo-pubescent. Pedes validiusculi, ferruginei, pubescentes : femoribus posticis obtusissime vix dentatis.

Très voisin de l'*O. erythropus*, Sch., mais le duvet est beaucoup plus fort. L'insecte est en général, et surtout quant aux élytres, plus allongé, et les stries de celles-ci, qui sont très visibles dans l'*erythropus*, manquent presque entièrement, et ne se font remarquer qu'avec peine, même lorsque le duvet est effacé. Cet *Orchestes* se rencontre sur le Mont-Serrat, où j'en ai pris trois individus.

Orchestes melanarius, Ksw. — *Subovatus, niger; antennis tarsisque ferrugineis, pilis erectis nigris undique parce hirtus; elytra pube albida tessellatis, punctato-striatis, rugosis; antennarum funiculo 6-articulato; femoribus muticis*, Long. 1 lin.

Statura *Orchesti decorato* subsimilis, at antennarum funiculo sexarticulato. Caput parvum punctulatum, nigrum, pubescens; oculi magni, parùm convexi, in fronte coniventes; rostrum longitudine capitis cum prothorace, parum arcuatum, nigrum, nitidum. Antennæ ferruginæ, basi obscuriores. Prothorax brevis, transversus, convexus, subpulvinatus, antrorsum angustatus, ante apicem constrictus, margine antico elevato, lateribus paulo ampliatis, parce fortiter punctatus, pube subtiliore albida vage adpersus, pilis nigris erectis rigidus. Scutellum minutum rotundatum. Elytra prothorace dimidio latiora, lateribus rotundatis, apice conjunctim rotundata, prothorace quadruplo longiora, convexa, fortius punctato-striata, interstitiis planis rugoso-punctatis, nigra, pube albida, subtiliore parce subtessellata, macula scutellari magis conspicua. Corpus subtus nigrum, punctatum, vix pubescens. Pedes breviusculi, validi: femoribus posticis valde incrassatis, muticis; tarsis ferrugineis.

Cette espèce se trouve sur le Mont-Serrat. Elle y est rare; je n'en ai vu que deux individus, dont je n'ai remporté qu'un seul qui fait partie de ma collection.

Styphlus verrucosus, Ksw. — *Niger*, spinulis obtusis vestitus, squamulis fuscis griseisque variegatus; elytris striatis, interstitiis alternis magis elevatis, septem-seriatim tuberculato-setulosus; antennarum scapo pedibusque piccis; antennarum funiculo et clava tarsisque ferrugineis. Long. 1 1/2 lin.

Caput nigrum, squamosum, fronte utrinque setis majusculis minus elongatis transversim positis ornata. Rostrum prothorace parum brevius, crassiusculum supra planum, utrinque carinatum, parcius setulosum. Antennæ graciliores, subelongatæ, ferruginæ, scapo picco.

clava ovata, pubescente. Prothorax latitudine longior, antrorsum et basin versus angustatus, basi apiceque truncatus, lateribus leviter rotundatus, ante apicem leviter constrictus, longitudinaliter obsolete canaliculatus, squamulis fuscis et paucis griseis variegatus, spinulis fuscis brevibus, crassis hispidus. Elytra fusca, piceo-squamosa, elongato-ovata, prothorace latiora, vix duplo longiora, lateribus leviter rotundata apice acuminata, convexiuscula, striata, striis apicem versus profundioribus, omnino non punctatis, interstitiis tertio, quinto et septimo magis elevatis, spinulis crassis, brevibus, subclavatis, seriatis, ex parte fuscis ex parte albidis, secundo, quarto et sexto subplanatis tuberculis minutis, subseriatim positus ornatis. Pedes picei : tibiaram apice tarsisque ferrugineis.

D'après le nombre des articles antennaires, cette espèce doit être placée dans le sous-genre *Styphlus*, in specie de Schœnherr. Sans doute elle se rapproche beaucoup du *S. muscorum*, L. Fairmaire, mais elle diffère sous plusieurs rapports. Au lieu des points enfoncés du *S. muscorum*, le *verrucosus* montre au contraire des rangées de petits tubercules sur les élytres, qui d'ailleurs ne présentent ni des taches ferrugineuses, ni la touffe de poils squameux très serrés sur les épaules, dont parle M. L. Fairmaire.

Ce *Styphlus* se trouve dans les Pyrénées-Orientales. Je l'ai rencontré plusieurs fois dans le voisinage des neiges, sous des pierres.

Cionus fraxini. — Pas trop rare au Mont-Serrat.

Cionus gibbifrons, Ksw. — Oblongo-ovatus, parum convexus, testaceo-brunneis; capite clytrisque dorso lato infuscatis, squamulis pensis, griseis parce vestitus, submaculatus; capite subgloboso; fronte gibbosa. Long. 1 lin.

Caput majusculum, exsertum, rotundatum, subglobosum, fuscum, squamulis griseis vestitum, fronte valde convexa, gibbosa, rugoso-punctulatum. Oculi in fronte parum distantes, rotundati, parum convexi, nigri. Rostrum tenue, lineare basin versus fere attenuatum, a fronte gibbosa distincte separatum, capite prothoraceque vix longitudine æquale, fuscum: apice rufescente, punctulatum. Antennæ ferrugineæ, clava ovata, acuminata. Prothorax transversus, conicus, apice truncatus, basi rotundatus, utriusque subsinuatus, intra apicem constrictus, pone medium leviter rotundato-ampliatum, ferrugineus, punctatus, griseo-squamulosus, squamulis angustis, subpiliformibus. Scutellum parvum, albido squamosum. Elytra basi prothorace vix duplo latiora, postice parum ampliata, basi subemarginata, lateribus subrectis, humeris subrectangulis, subelevatis, fortius irregulariter punctata, interstitiis planiusculis, parcius squamulosa, squamulis oblongis, majoribus, griseis vel subtectaceis hic illic albidis, in maculas parvas subrotundatas congestis adpersa, dorso macula magna, basin, non vero apicem attingente, nigra, vel nigra, lateribus et apice testaceo-brunnea. Corpus subtus testaceo-brunneum, griseo-squamulosum. Pedes ferruginei: femoribus leviter incrassatis, dentatis.

Cet insecte se rapproche, par sa forme, surtout celle de la tête, du genre *Orehestes*, mais c'est sans doute un vrai *Cionus*, qui doit être rangé à côté du *C. fraxini*, dont il diffère par sa taille beaucoup plus petite et la disposition de la tête.

J'ai rencontré deux individus sur le Mont-Serrat.

Nanophyes Siculus, Sch. (*ericetorum*, Duf.). — Pas bien rare sur le Mont-Serrat.

Nanophyes hemisphæricus, Oliv. — Perpignan.

— *languidus*, Sch. — Perpignan.

— *nitidulus*, Sch. — Perpignan, un seul exemplaire, avec le précédent.

— *pallidulus*, Grav. — Perpignan, Montpellier, Cette, commun sur les Tamaris.

— *posticus*, Sch. — Perpignan. Pas trop rare, avec le précédent.

Nanophyes stigmaticus, Ksw. — *Ovatus*, *convexus*, *pallide testaceus*, *albido-pubescentis*; *rostrum longitudine capitis cum prothorace, parum arcuato*; *prothorace conico, subtiliter punctulato*; *elytris tenuiter punctato-striatis, interstitiis sublævibus, parum convexis, testaceis, interstitiis tertio ante medium puncto parvo, nigro notato*; *femoribus dentatis*. Long. $1\frac{1}{2}$ - $3\frac{1}{4}$ lin.

N. palliduli, Sch., forma et colore haud dissimilis, at multo major et femoribus dentatis abunde distinctus. Caput rotundatum, vix punctulatum, testaceum, vertice infuscato; oculis rotundatis, parum prominulis; apiceque rostri nigris, rostrum longitudine capitis cum prothorace, subrectum, nitidum. Antennæ testacæ, pubescentes. Prothorax brevis, antrorsum angustatus, conicus, basi apiceque truncatus, albido-pubescentis, margine anteriore infuscato. Scutellum minutum, concolor. Elytra antice prothoracis basi paulo latiora, lateribus ampliata, apice conjunctim rotundata, prothorace triplo longiora, tenuiter punctato-striata, interstitiis subconvexis, lævibus, pallida, tenuiter albido-pubescentia, pube in basi interstitii secundi densiore, in interstitio tertio ante medium nec non interdum in interstitio quinto pone medium puncto vel striola nigro notata. Pedes pallidi; femoribus omnibus subtus dente parvo, acuto, spiniformi armatis.

Cette espèce se trouve assez communément aux environs de Perpignan, sur les tamariss.

Nanophyes cuneatus, Ksw. — *Oblongo-ovatus*, rufo-ferrugineus, pallido-pubescentis : pectore fusco ; clytris punctato-striatis, interstitiis convexiusculis ; femoribus omnibus unispinosis apicem versus subdenticulatis. Long. $3/4$ lin.

Nanophyelythri longior et angustior. Totus ferrugineus albido-pubescentis. Caput rotundatum, convexum, obsolete punctatum. Oculi laterales, nigri, rotundati, haud convexi. Rostrum capite cum prothorace longius, subtenuè, lineare, arcuatum, punctulatum, glabrum. Antennæ tenues, ferrugineæ, clava oblonga, acuminata. Prothorax conicus, latitudine summa paulo brevior, antrosum angustatus, apice truncatus, lateribus rectis, omnino non rotundatis, imo paulo sinuatis, postice obsolete trisinuatus, elevato submarginatus, supra modice convexus, obsolete punctulatus, rufo-ferrugineus, nitidus pallido-pubescentis. Scutellum minutum, vix conspicuum. Elytra antice subtruncata, prothoracis basi latiora, humeris rectangulis, subelevatis, lateribus pone medium ampliatis, apice conjunctim rotundata, supra convexa, postice declivia, punctato-striata, interstitiis convexiusculis, ferruginea, pallido-pubescentia, pube antice densiore. Corpus subtus rufo-ferrugineum, pectore nigro. Pedes elongati, rufi, parum pubescentes, femoribus clavatis, subtus apicem versus spina acuta, lineari et denticulis non nullis obsoletioribus armatis.

Cette espèce est assez remarquable par sa forme allongée et élargie en arrière. Je n'en ai pris qu'un seul exemplaire, au Mont-Serrat.

CHRYSOMELINÆ.

- Lema cyanella*, Linné. — Pyrénées-Orientales.
 — *melanopa*, Linné. — France méridionale, Catalogne.
- Crioceris paracenthesis*, Oliv.; var. *suturalis*. — Gerona.
 — *asparagi*, Linné. — Montpellier, Mont-Serrat.
- Clythra taxicornis*, Fabricius. — Mont-Serrat.
 — *tibialis*, Lacord. — Mont-Serrat.
 — *meridionalis*, Lacord. — Mont-Serrat.
 — *sexmaculata*, Fabr. — Perpignan.
 — *sexpunctata*, Oliv. — Perpignan.
 — *tripunctata*, Fabr. — Mont-Serrat.
 — *palmata*, Lacord. — Mont-Serrat.
 — *concolor*, Fabr. — Pyrénées-Orientales.
 — *nigritarsis*, Lacord. — Pyrénées centrales.
- Cryptocephalus rugicollis*, Oliv. — Commun au midi de la France et en Catalogne.
 — *tristigma*, Charp. — Mont-Serrat.
 — *bimaculatus*, Fab. — Dans les Pyrénées, et en Catalogne, Gerone.
 — *quadripunctatus*, Oliv. — Au Mont-Serrat.
 — *lividimanus*; Suffr. — Noir, deux taches frontales, bords latéraux du corselet, une tache étroite au bord antérieur, et une tache partagée au bord postérieur, une tache sur l'écusson, et une autre sur le lobe huméral, d'un jaune-blanchâtre; élytres grossièrement ponctuées, rouges, avec trois points noirs (1, 2, la paire postérieure oblique). Long. 3 mill.; larg., 1 1/4 mill. — Suffrian.
- Cette espèce doit être placée à côté du *C. lusitanicus*. J'en ai pris un seul exemplaire, au pied du Mont-Serrat.

Cryptocephalus sericeus, Linné. — Pyrénées-Orientales, Gérone, en Catalogne.

— *marginellus*, Oliv. — Pyrénées-Orientales, Catalogne.

-- *tetraspilus*, Suffr. — D'un noir-verdâtre, base des antennes, une tache latérale sur les élytres, derrière l'épaule, et une tache transversale à l'extrémité, d'un jaune-rougeâtre; corselet densément et finement ponctué; élytres à ponctuation grosse et irrégulière. Long. 1 1/2-1 3/4; Br. 3/4-5/6 lin. — Suffrian.

Voisin du *C. flavoguttatus*, Oliv. J'ai pris deux exemplaires au pied du Mont-Serrat.

Cryptocephalus bipunctatus, Linné. — Pyrénées-Orientales, Catalogne.

— *sexpustulatus*, Rossi. — Commun sur les prairies, autour de Perpignan.

— *Koyi*, Suffr. — Quelques exemplaires, au pied du Mont-Serrat.

— *Rossii*, Suffr. — Près de Perpignan, avec le *sexpustulatus*, Rossi, mais beaucoup plus rare. Il se trouve aussi au pied du Mont-Serrat.

— *signaticollis*, Suffr. — Pas très rare à Perpignan et en Catalogne.

— *pulchellus*, Suffr. — J'ai pris quelques exemplaires de cette espèce à Perpignan.

— *gracilis*, Fabr. — Commun à Perpignan.

— *labiatus*, Linné. — Commun dans la région sub-alpine des Pyrénées.

Pachybrachys pallidulus, Suffr. — Assez allongé, un peu lisse, noir, une tache oblique d'un jaune clair sur le lobe huméral; tête et corselet d'un jaune clair, tacheté de noir; élytres jaunes, à stries ponctuées, fines, peu régulières,

effacées en arrière, et à intervalles noirs, irréguliers; pattes jaunes: tibias antérieurs faiblement arqués. Long. 1 1 $\frac{1}{2}$ -2 1 $\frac{1}{2}$ mill.; Br. 1-1 1 $\frac{1}{4}$ lin. — Suffrian.

Doit être placé à côté du *hieroglyphicus*, Fabr. Il se trouve aux environs de Perpignan.

Pachybrachys fimbriolatus, Suffr. — Perpignan, Catalogne (Mont-Serrat, Gérone).

Stylosomus tamaricis, Suffr. — Commun près de Perpignan.

Stylosomus ericeti, Suffr. — Finement velu, d'un brun-jaunâtre, tête et dessous du corps noirs, sur les élytres deux bandes transversales interrompues plus foncées, corselet ayant un sillon transversal avant le milieu; élytres à stries de gros points. Long. 1-1 2 $\frac{1}{3}$ mill.; Br. 1 $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{1}{4}$ mill. — Suffrian.

♂. Disque du corselet et bandes transversales noirs.
♀. Bandes transversales et dernier segment de l'abdomen d'un brun-rougeâtre.

J'ai pris plusieurs exemplaires au Mont-Serrat, sur l'*Erica arborea*.

Stylosomus ilicola, Suffr. — Deux individus, au Mont-Serrat.

N. B. M. Suffrian a fait les descriptions de ces nouvelles espèces de Cryptocéphalides, et M. L. Fairmaire a eu la complaisance de les traduire en français.

Chrysomela Banksii, Fabr. — France méridionale, Mont-Serrat.

— *varipes*, Suffr. — Sur le Mont-Serrat, à Barcelonne, etc.

— *carbonaria*, Suffr. — Dans les Pyrénées-Orientales, la Preste, le Vernet, Pyrénées centrales, Pic du

midi de Bigorre, sous des pierres, dans la région alpine et sub-alpine.

- Chrysomela hæmoptera*, Linné. — Commun dans les Pyrénées-Orientales.
- *femoralis*, Oliv. — Pyrénées-Orientales, pas très rare.
 - *subænca*, Suffr. — Aux environs du lac de Séculéjo, près de Bagnères-de-Luchon.
 - *sanguinolenta*, Linné. — Montpellier, Pyrénées-Orientales.
 - *lucidicollis*, Küster. — Montpellier, Pyrénées-Orientales.
 - *prasina*, Suffr. — Aux environs de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales.
 - *fastuosa*, Linné. — Perpignan.
 - *Americana*, Linné. — Mont-Serrat.
 - *cerealis*, Linné. — De belles variétés, aux environs de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales.
 - *convergens*, Suffr. — Dans les Pyrénées-Orientales, sous une pierre, région alpine, un seul individu.
 - *tussilaginis*, Suffr. — Dans les Pyrénées centrales, aux environs du lac de Séculéjo, sur les feuilles de *Tussilago* et d'*Aconitum*.
 - *alcyonea*, Suffr. — Sur le Monné, près Cauterets, région alpine.
 - *pretiosa*, Suffr. — Environs de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales.
 - *superba*, Oliv. (*speciosa*, Fabr.). — Aux environs de la Preste, dans les Pyrénées-Orientales.

Chrysomela nigrina, Suffr. — Pyrénées-Orientales et centrales, aux environs de la Preste, de Bagnères-de-Luchon, sur le Monné, près de Cauterets.

Lina populi, Linné. — Au Mont-Serrat.

Gastrophysa raphani, Fabr. — Les larves et l'insecte développé, en quantité prodigieuse autour du lac d'Espingo, près de Bagnères-de-Luchon, dévorant les feuilles d'un rumex.

Phædon tumidulum, Germar. — Cette espèce, qu'on connaît comme provenant d'Angleterre, se trouve aussi sur les prairies, autour de la Preste.

— *salicinum*, Heer. — Çà et là dans les Pyrénées, au bord des neiges, courant sur le sol humecté.

Adimonia tanacetii, Linné. — Dans les Pyrénées-Orientales et centrales.

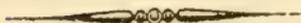
Adimonia monticola, Ksw. Stett. Entom. Zeit. 1850, 224. — *Nigra*, *subdeplanata*, *supra profunde rugosopunctata*, *prothorace inæquali*, *lateribus leviter ratundato*, *basi truncato vel late leviter emarginato*; *elytris lineis elevatis nullis*, *maris prothorace plus triplo*, *feminæ vix triplo longioribus*. Long. 4 lin.

Cette espèce diffère de celles qui en sont les plus voisines par sa figure déprimée et son prothorax large, largement échancré à sa base. Elle se trouve au Pic du midi de Bigorre, où je l'ai prise sous des pierres, dans la région alpine, et où M. L. Fairmaire l'avait découverte, il y a plusieurs années.

Explication des figures de la planche 11.

1. *Charopus grandicollis*.
2. *Trechus angusticollis*.

3. *Pselaphus longipalpis*.
4. *Malthinus chelifer*.
- 4 a. *Id.* organes sexuels, ♂, vus de profil.
- 4 b. *Id.* id. vus en dessus.
5. *Malthinus modestus*, id.
6. — *hamatus*, organes sexuels, ♂, vus de profil.
7. — *quadrispinus*, id. id.
8. *Heterocerus Arragonicus*.
9. *Trotomma pubescens*; 9 a, tête; 9 b, antenne; 9 c, mâchoire et palpe maxillaire; 9 d, patte intermédiaire; 9 e, patte postérieure; 9 f, patte antérieure.
10. *Anthobium impressicolle*.



NOTE**SUR LES LONGICORNES DE LA COLLECTION DE BANKS,**

**LA PLUPART TYPES DE FABRICIUS, RAPPORTÉS
AUX GENRES ACTUELS.**

Par M. A. CHEVROLAT (1).

(Séance du 10 Septembre 1851.)

Je n'ai fait qu'un examen rapide de cette précieuse collection, dont je n'ai pu confronter matériellement les types avec ceux de la mienne; néanmoins il ne me reste que peu de doutes sur leur identité et sur le rappel exact aux genres; et bien que le manuscrit d'un catalogue, qui m'a demandé deux années de recherches, ait été remis dernièrement à M. Gray pour être imprimé, je crois utile de faire connaître immédiatement à notre Société, le résultat de mes observations.

* PRIONUS ROSTRATUS, Fabr. Mant. 1. 128. 3. Siam. —
Dorystenes rostratus, Vigors.

* — BARBATUS, Fabr. Sp. ins. 1. 208. 21. ♀. Am. mer.
— *Callipogon barbatum*, Serv. Mexico. Col.
Banks.

(1) J'ai suivi à peu près l'ordre du catalogue de Dejean. Les espèces précédées d'une astérisque font partie de ma collection.

- * PRIONUS SERRIPES, Fabr. Sp. ins. 1. 205. 7. — *Macrotoma dimidiaticornis*, Dej. Serv. Af. æq.
- * — ARCUATUS, Fabr. Mant. ins. 1. 129. 9. Van Diem. — *Oncinotus arcuatus*, Er.
- * CERAMBYX MARGINALIS, Fabr. Sy. Ent. 169. 22. Cap. B. sp.? — *OEGosoma affine*, Dej. cat. Ind. or. Est véritablement originaire des Indes orientales.
- * CALLIDIUM HIRTUM, Fabr. Mantissa, 1. 153. 19. Cap Bon.-Esp. — *Erioderus lanuginosus*, Dej. cat. Col. Banks.
- * PRIONUS CANALICULATUS, Fabr. Mant. ins. 1, 130, 23. Ins. Am. — *Solenoptera asterius*, Buq. Cat. Dej. Martinica.
- * CERAMBYX HOLOSERICEUS, Fabr. Mant. 1. 135. 45. Ind. or. — *Hamaticherus holosericcus*. Ol. Col. Banks. Col. Lunds. Est originaire aussi bien des Indes orientales que du Sénégal.
- * CERAMBYX VITTATUS, Fabr. Ins. Sy. Ent. 166. 12. — *Callichroma ochropus*, Voet. Col. pars 2, t. 10, p. 12, f. 41. Brasilia. Col. Banks.
- * — FESTIVUS, Sys. Ent. 166. 10. Gabon. — *Callichroma nobile*, Dej. cat. Guadelupia. Col. Banks. Cet insecte se trouve aussi bien à la Guadeloupe que sur la côte ouest d'Afrique.
- * CALLIDIUM LONGIPES, Fabr. Sys. Ent. app. 824. Cap. Bon.-Esp. — *Promecces longipes*, Dej. Serv. Col. Banks.
- * CERAMBYX NITENS, Fabr. Sp. 211. 11. Africa æq. — *Promecces nitens*. D'un vert brillant uniforme; cuisses renflées, antérieures rougeâtres.

* *SAPERDA CLAVICORNIS*, Fabr. Sys. Ent. app. 824. Cap Bon.-Esp. — *Polyzonus clavicornis*, Dej. Col. Banks.

* — *FASCIATA*, Fabr. Sp. ins. 1. 232. — *Polyzonus fasciatus*, Dej. Sibiria.

* *CERAMBYX LINEOLA*, Fabr. Sp. ins. 1. 228. 16. — *Eburia lineolata*, Dej. cat. Col. Banks.

* — *RUSTICUS*, Fabr. Sp. ins. 1. 228. 19. Ind. or. — (?) *Chion rusticum*, New. Am. sept.

* *STENOCORUS SPINICORNIS*, Fabr. Sys. Ent. 179. 5. America. — *Elaphidion spinicorne*, Insul. Am. F. Col. Drury. Ol. Col. Banks.

* *CERAMBYX SEMI-PUNCTATUS*, Fabr. Sys. Ent. 180. 8. Brasilia. — *Phoracantha semi-punctata*, New. Nov. Hol.

Est réellement propre à ce dernier pays.

* *CERAMBYX SPINICORNIS*, Fabr. Sys. Ent. 167. 13. Sierra Leone. — *Cerdylomera torrida*, Ol. Ent. 67. 31. 36. pl. 15. f. 107.

CALLIDIUM SULCATUM, Fabr. Sys. Ent. 189. 11. — *Coptoma acuticorne*? White. Nov. Zel. Col. Banks.

Peut-être la même espèce.

CALLIDIUM LINEATUM, Fabr. Sys. Ent. 189. 10. Nov. Zel. — *Coptomma lineatum*, White. — *Navomorphia lineata*, Blanch. in litt. Col. Banks.

SAPERDA GRISEA, Fabr. Sys. Ent. 186. 9. Nov. Zel. — *Saperda hirta*, Fabr. Sys. Ent. 184. 4. Nov. Zel. — *Isoderus hirtus*, White.

* — *TRISTIS*, Fabr. Sys. Ent. 186. 11. Nov. Zel. — *Meropachis tristis*, Hope.

* *CALLIDIUM VARIEGATUM*, Fabr. Sys. Ent. 189. 9. Nov. Zel. — *Coptomma variegatum*, White.

- CALLIDIUM COMPRESSUM, Fabr. Mant. 1. 153. 21. —
Stromatium compressum. Siam. Col. Banks.
- * — BARBATUM, Fabr. Sys. Ent. 189. 8. — *Stromatium
 barbatum*, Serv. Tranquebar. Col. Banks.
- * — BIMACULATUM, Fabr. Sp. ins. 1. 240. 25. —
Hesperophanes bimaculatus. Cap Bon.-Esp.
 Col. Banks.
- OBSCURUM, Fabr. Mant. ins. 1. 151. 1. — *Hespe-
 rophanes obscurus*, Chev. — *Phacodes lentigi-
 nosus*, New. Van Diem. L.
- SAPERDA UNICOLOR, Fabr. Mant. ins. 147. 8. — *Hespe-
 rophanes unicolor*. Nov. Zel. Col. Banks.
- * CALLIDIUM BIFASCIATUM, Fabr. Mant. ins. 1. 352. 10.
 — *Callidium bifasciatum*. Am. sept. Col.
 Banks.
- CALLIDIUM ACUMINATUM, Fabr. Sys. Ent. 194. 30. 1775.
 Amer. sept. — *Clytus erythrocephalus*, Fabr.
 Mant. 196. 54. Col. Solander. Col. Banks.
- * — ANNULARE, Fabr. Mant. 1. 156. 59. Siam. Col.
 Banks.
- Espèce distincte du genre *Clytus*.
- * CALLIDIUM MUCRONATUM, Fabr. Sys. Ent. 1775. 193. 29.
 America. — *Clytus luscus*, Fabr. Am. sept.
 Col. Solander.
- GLAUCUM, Fabr. Sp. ins. 1781. 1. 243. 41. Ind.
 or. — *Clytus glaucus*. Col. Banks.
- Gris-verdâtre, quatre taches noires triangulaires près
 de la base.
- CALLIDIUM ANGULATUM, Fabr. Ent. sys. 1775. 102. 24.
Clytus. Col. Hunter.
- Celui de la collection de Banks, étiqueté de ce nom, a
 deux taches blanches sur le ventre et ressemble au
Cayennensis Gory.

- * *CALLIDIUM MINUTUM*, Fabr. Sys. Ent. 1775. 192. 23.
— *Obrium minutum*. Nov. Zel. Col. Banks.
- * *LAMIA VARIEGATA*, Fabr. Sp. 221. 27. ♀. 1781. —
Lasiodactylus Buquetii? Dej. cat. Af. æq. Col.
Banks.
- * *CERAMEYX HISTRIX*, Fabr. Sp. ins. 1. 216. 4. Cap. Bon.-
Esp. — *Cloniocera histrix*, Dej. Col. Banks.
- * *LAMIA ROTATOR*, Fabr. Sys. Ent. 175. 22 1775. India.
— *Monohammus tomentosus*, Ziegler. Am.
sept. Col. Banks.

Sa patrie étant faussement indiquée, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pu être reconnu depuis.

- * *LAMIA RUSPATOR*, Fabr. Sp. ins. 1. 223. 37. — *Mono-*
hammus dentifer, Sch. App. ad Syn. Guinea.
Col. Banks.

LAMIA FUNESTA, Fabr. Mant. 239. 98. Europa. — *Mono-*
hammus lateralis, Dej. Java.

L'insecte étiqueté par Fabricius dans cette collection ne paraît pas devoir se rapporter à l'espèce décrite par l'auteur qui lui assigne l'Europe, et comme vivant dans le bois de bureau.

LAMIA SCABRATOR, Fabr. Sp. ins. 1. 224. 46. 1781. —
Cerosterna gladiator, Fabr. Sys. El. 2. 284.
27. 1801. (*Lamia*) Dej. cat. Daldorf. —
Lamia spinator. Ent. Sys. Supp. 145. 92.
1798. Col. Daldorf. Col. Banks.

* *LAMIA RETICULATOR*, Fabr. Sp. ins. 1. 219. 16. India.
— *Cerosterna reticulator*. China.

* — *ÆTHIOPS*, Fabr. Sys. Ent. 174. 19. Cap. Bon.-
Esp. — *Ceroplesis æthiops*. Col. Banks.

LAMIA BIFASCIATA, Fabr. Sys. Ent. 174. 18. 1775. Ja-
maica. — *Lamia pulchra*, Drury. Ins. 1. tab.
32. fig. 6? — *Lamia imperialis*, Fabr. Sys.
Ent. 171. 6. 1775. — *Sternotomis imperialis*,
Fabr. Percheron. Col. Drury.

Même espèce. Africa. Col. Banks.

La *Lamia pulchra* de Drury est peut-être différente.

* LAMIA REGALIS, Fabr. Sp. ins. 1. 217. 9. Af. æq. —
Sternotomis regalis. Percheron.

* — FRONTICORNIS, Fabr. Sp. ins. 1. 216. 2. Cap.
Bon.-Esp. --- *Prosopocera fronticornis*, Dej.
Guinea.

Est originaire de ce dernier pays.

LAMIA SOLANDRI, Fabr. Sys. Ent. 177. 31. Nov. Holl. —
Symphiletes Solandri. New. Col. Banks.

CERAMBYX PEDICORNIS, Fabr. Sys. Ent. 170. 2. 1775.
Nov. Holl. — *Symphiletes pedicornis*. New.
Col. Banks.

* LAMIA BIDENS, Fabr. Sys. Ent. 177. 30. 1775. Nov.
Holl. — *Lamia (Coptops) edificator*, Fabr.
Serv. Ent. Sys. 1. 2. 275. 33. Af. æq. Col.
Banks. Col. Lund.

LAMIA BANKSII, Fabr. Sys. Ent. 176. 26. 1775. Cap.
Bon.-Esp. Col. Banks.

Elle fait partie du genre inédit des *Prosacanthus* de
M. Blanchard, démembré des *Coptops*, Dej. Serv.

* LAMIA NUTATOR, Fabr. Mant. 1. 142. 58. Col. Banks.

L'auteur a réuni sous la même étiquette deux espèces
appartenant à deux genres différents : l'une est posi-
tivement l'*Oopsis nutator*, reconnue par M. L. Fair-
maire comme se trouvant à Taïti, et l'autre est un
Praonetha du cap de Bonne-Espérance. Cette der-
nière est brune, avec les élytres jaunâtres à la base
et à l'extrémité.

LAMIA CRISTA, Fabr. Sys. Ent. 170. 3. Nov. Zel. Col.
Banks.

Nov. genus.

LAMIA GLYCYRRHIZÆ, Fabr. Sp. ins. 1. 222. 33. — *Dorcadion glycyrrhizæ*, Fabr. Auct. Sibiria. Col. Banks.

* CERAMBYX TESTATOR, Fabr. Sp. ins. 1. 223. 40. Af. æq. — *Astates*. New. — *Tetraopthalmus lobicollis*, Dej. cat.

LAMIA TUBERCULATOR, Fabr. Sp. ins. 1. 224. 43. Cap, Bon.-Esp. Col. Banks.

Fait partie d'un nouveau genre, près des *Apomecyna*, aussi de la coll. du British Museum.

* SAPERDA LYNCEA, Fabr. Ent. Sys. 185. 8. 1775. Nov. Zel. — *Xyloteles lynceus*, White. Col. Banks.

L'espèce d'Olivier décrite sous ce nom paraît devoir appartenir au genre *Centuræa* de M. Guérin-Ménéville.

* LAMIA NIGRICORNIS, Fabr. Sp. ins. 1781. 1. 218. 10. Coromandel. — *Stibara trilineata*, Hope. New. Col. Banks.

* SAPERDA ANALIS, Fabr. Sp. ins. 1. 233. 15. — *Glænea*, New. Af. occid. — *Sphenura*, Dej. India. Col. Banks.

Ou cette espèce offre diverses variétés, ou l'on a confondu plusieurs espèces sous le même nom.

* STENOCORUS FASCIATUS, Fabr. Sp. ins. 1. 227. 13. Af. æq. — *Glænea*, New. — *Sphenura*, Dej. Col. Banks.

J'ai acquis cette espèce de la collection de M. Serville.

* SAPERDA LATERALIS, Fabr. Sys Ent. 185. 7. Am. sept. Col. Banks.

* SAPERDA MODESTA, Fabr. Sp. 1. 231. 3. — *Oberca modesta*, Dej. Af. æq. Col. Banks.

— LONGICORNIS, Fabr. Sp. ins. 1. 234. 21. Af. æq. Col. Banks.

Espèce qui se rapproche du genre *Eutheia* : sa tête est coupée obliquement du haut en bas, les pattes sont rousses, et les antennes longues et noires, à neuvième article blanc.

- * RHAGIUM ORNATUM, Fabr. Sys. Ent. 183. 4. 1775. Pennsylvania. — *Rhagium bicolor*, Ol. Ent. 69. 9. pl. 1. f. 4. — *Rhagium bifasciatum*, Fabr. Gal. occid. Col. Banks.

Cette belle variété, qui offre une large bande jaune occupant le milieu et le tiers des élytres, n'est point américaine. Elle m'a été donnée par M. Varin comme se trouvant assez fréquemment en Bretagne.

- * RHAGIUM MINUTUM, Fabr. Mant. 146. 9.

L'exemplaire étiqueté par Fabricius dans cette collection, n'est autre que le *R. lineatum*, Ol., espèce des Etats-Unis.

- * LEPTURA 12-MACULATA, Fabr. Sp. ins. 248. 17. — *Pachyta punctipennis*? Faldermann. Sibiria. Col. Banks.

— DUBIA, Fabr. Sp. ins. 1. 249. 20. — *Leptura rustica*. Hist. arch., t. 26. f. 27. — *OEdecnema dubia*, Dej. Sibiria. Col. Banks.

- * CERAMBYX LONGICORNIS, Fabr. Sys. El. 1. 2. 263. 46. Coromandel. — *Deuteroocrates nebulosus*, Labram. Imhoff. 6^e fasc. Guinea. Col. Banks.

Genre et espèces de la famille des Curculionides et de la division des Anthribides.



REMARQUES

**SUR LES DIFFÉRENCES SPÉCIFIQUES DES ORGANES MALES DE
LA GÉNÉRATION DANS LES ESPÈCES FRANÇAISES DU GENRE
Cetonia, SUIVIES DE QUELQUES OBSERVATIONS SEMBLABLES
SUR QUATRE CHRYSOMÉLINES.**

Par M. le capitaine GODART.

(Séance du 27 Août 1851).

Je me suis beaucoup occupé cette année des Cétoines de France ; frappé des nombreuses difficultés que présentent la distinction des *Cetonia ænea* et *metallica*, difficultés telles que le savant Erichson les a réunies en une seule espèce, et que d'autres entomologistes les ont aussi souvent confondues. Je me suis posé la question de savoir, si, en examinant les parties sexuelles des mâles, je ne pourrais pas rencontrer des caractères assez solides pour fixer toutes les irrésolutions à ce sujet ; j'avais été mis, du reste, sur la voie par les travaux de M. Foudras fils, qui s'occupe, d'une manière distinguée, de la dissection des insectes ; mon attente n'a pas été trompée, ayant capturé un grand nombre de Cétoines, je me suis mis à l'œuvre, et à ma grande satisfaction j'ai trouvé que les pénis de chaque espèce présentaient des différences notables, qui ne permettaient pas de les confondre les unes avec les autres ; après avoir reconnu ce caractère intérieur,

j'ai cherché si j'aurais été assez heureux pour saisir à l'extérieur des signes sensibles pour distinguer aisément les deux espèces; j'ai, je le crois, atteint ce but : dans la *C. ænea*, le dessous du corps est constamment d'un rouge-cuivré, sans jamais tourner au violet, ainsi que cela se voit fréquemment chez la *C. metallica*; les trois premiers segments abdominaux de la première sont moins ponctués, et la poitrine est plus bombée que chez la deuxième; quand on s'est familiarisé avec l'étude de ces caractères, qui peuvent paraître légers de prime abord, on arrive à reconnaître bien facilement, au premier coup d'œil, les deux espèces.

Je ne me suis pas borné à opérer les *C. ænea* et *metallica*, et, excepté la *C. speciosissima*, dont je n'ai pas le mâle, j'ai disséqué toutes celles qui vivent en France, et j'ai trouvé chez toutes un pénis particulier à chaque espèce qui les distingue notablement les unes des autres.

Ayant reçu de l'Algérie sept individus mâles de la *C. funeraria*, Gory, j'ai voulu m'assurer si réellement elle n'était qu'une variété de la *C. aurata*, ce dont je doutais beaucoup; l'opération m'a prouvé qu'elle en était bien distincte, et que c'était à tort qu'on l'avait réunie à la dernière; elle présente, du reste, des caractères extérieurs bien sensibles, et j'ai été surpris que d'excellents entomologistes aient cru devoir réunir ces deux espèces, malgré la différence de ponctuation et l'opacité constante de la *funeraria*.

Il résulte des dissections que j'ai faites, que, pour moi, les *C. aurata*, *funeraria*, *metallica* et *ænea*, sont quatre espèces bien distinctes; il est probable que parmi les nombreuses variétés de l'*aurata* et des autres Cétoines on reconnaîtrait encore d'autres espèces particulières, si on les soumettait à une pareille vérification; malheureuse-

ment je n'en possède pas, et je n'ai pu pousser mes connaissances plus loin, faute de sujets à étudier.

Puisque j'ai été amené à parler des *C. aurata* et *funeraria*, je veux soumettre à la Société une observation bien évidente, qui saute aux yeux chaque fois qu'on examine ces deux espèces ; pourquoi MM. Burmeister, Schaum et autres entomologistes distingués ne les ont-ils pas séparées de leurs congénères ? La forme globuleuse et saillante de leur mésosternum et l'échancrure existante près de l'angle sutural des élytres, sont des caractères assez remarquables pour constituer un genre, ou au moins un sous-genre. M. Burmeister a créé son genre *Æthiessa* sur des caractères moins sensibles, et je ne puis m'empêcher de témoigner mon étonnement de ce qu'ayant jugé nécessaire de diviser l'ancien genre *Cetonia*, il n'ait pas poussé sa division jusqu'aux *C. aurata*, *funeraria* et leurs analogues ; M. le docteur Schaum, qui a fait des observations si judicieuses sur les Lamellicornes Méliophiles (*Ann. de la Soc. ent. de France, Ann. 1845*), n'a pas relevé cet oubli de l'auteur de l'*Handbuch der Entomologie, Coleoptera Lamellicornia Meliophili* ; cependant ces espèces doivent être séparées des autres Cétaines ; c'est un travail à faire, qui heureusement ne présentera pas de bien grandes difficultés à celui qui l'entreprendra.

J'ai fait l'application de mon système de vérification à quatre Chrysomélines dont je suspectais l'individualité ; ce sont les *Lema dodecostigma* et *duodecimpunctata*, et les *Coptocephala scopolina* et *tetradyma* ; les deux premiers, ainsi que l'avait soupçonné M. Th. Lacordaire, dans sa Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages, doivent être réunis et ne former qu'une seule espèce, leurs parties sexuelles étant identiques ; je les

ai du reste trouvés depuis peu accouplés ensemble ; quant aux deux *Coptocephala*, il est regrettable que M. T. Lacordaire n'ait pas suivi sa première idée qui l'avait porté à les séparer ; car ce sont des espèces bien distinctes , auxquelles il faut restituer les noms de *scopolina* et *tetradyna* que Fabricius et Dejean leur avait donnés, car outre leurs facies qui présentent des dissemblances remarquables , leurs pénis sont aussi bien différents.

NOTICE

SUR LE GROUPE DES EURYMÉLIDES. (Suite (1)).

MONOGRAPHIE DU GENRE *Æthalion*.

PAR M. V. SIGNORET.

 (Séance du 11 Septembre 1850.)

Pour compléter le groupe des Eurymélides, il devient nécessaire de donner la monographie du genre *Æthalion*, qui fut créé en 1811 par Latreille, dans le voyage de Humboldt et Bonpland, pour un insecte connu des auteurs anciens sous le nom de *Cicada reticulata*. Il y a peu de choses à ajouter aux caractères indiqués par cet auteur, figurés pl. 23, fig. 12 et 13, et répétés depuis par tous les auteurs qui se sont occupés de *Genera*.

M. de Castelnau a créé depuis un genre nouveau pour un insecte qui n'a pas, selon moi, de caractères suffisants pour créer une coupe particulière, et que je fais rentrer dans ce genre-ci. Je veux parler des *Schyzia*, dont le seul caractère repose sur une échancrure du bord supérieur de la tête, caractère que je retrouve dans un grand nombre d'espèces, et dont il m'est impossible de me servir, même pour former des subdivisions de ce genre : un autre caractère, tiré des nervures, pourrait peut-être me servir pour établir un genre nouveau, d'autant plus que ce caractère se

(1) Voyez 2^e Série, Tome VIII^e (1850), page 497.

lie à d'autres; je veux parler de l'*Æthalion nervoso-punctatum*, fig. 10, pl. 14. Mais comme cette espèce est unique, je la laisse dans le même genre, seulement j'en modifierai la description.

Genre ÆTHALION, Latreille.

Tête dirigée en dessous (pl. 14, fig. 1), aplatie, et ne présentant en dessus qu'un rebord plus ou moins arrondi ou échancré (fig. 6, 7, 8, 10). Yeux globuleux, saillants, ocelles placés en avant sur le front, entre les deux yeux et sur la même ligne. Antennes insérées dans une fossette assez profonde, en dessous des yeux. Rostre plus ou moins long, atteignant et dépassant quelquefois les cuisses postérieures. Prothorax de forme hexagonale, avec les bords quelquefois membraneux et arrondis (pl. 14, fig. 8). Elytres généralement plus grandes que l'abdomen, à nervures saillantes, quelquefois pointillées (fig. 10 et 10 *a*), et régulières ou irrégulières (fig. 2 et 10 *a*); j'appellerai régulières celles qui présentent le même dessin dans les deux élytres, et pour plusieurs individus de la même espèce; il faut tenir compte, il est vrai, de quelques déviations qu'il est facile de rétablir. La figure 2 est le dessin régulier d'une élytre, et il est facile d'y ramener la plupart des espèces. Ailes (pl. 14, fig. 3) transparentes, quelquefois légèrement enfumées. Abdomen (fig. 4) aplati. Pattes: les antérieures et les intermédiaires plus fortes et plus courtes que les postérieures, canaliculées; les postérieures sont longues, avec une surface aplatie, une canaliculée, les deux autres arrondies (fig. 5 de *a* à *e*): les arrêtes ou bords de la face aplatie plus ou moins denticulés et ciliés (fig. 5 *d*). Sur ce point, je me trouve en désaccord avec la plupart des auteurs, Latreille dit: sans dentelures

et non ciliés, ce que les auteurs répètent après lui sans s'en être assuré, ceci est peu visible à l'œil nu pour l'espèce la plus connue, la *reticulatum*, mais est visible dans les grandes espèces, surtout en s'aidant d'une loupe, à plus forte raison si l'on se sert d'un microscope qui me fait voir alors les dentelures, aussi fortes que je les représente figure 5 *d*. Tarses (pl. 14, fig. 5 *a* et 5 *b*): les antérieurs et intermédiaires (*a*) cordiformes courts; l'article des crochets le plus long; les postérieurs (*b*) en forme de gobelets, présentant le premier le plus long, le second court, et le dernier presque aussi long que le premier.

Ce genre, qui ne contenait que trois espèces, la *reticulatum*, la *Servillei* et l'*albonervosum*, en renferme un bien plus grand nombre, et je viens ajouter onze espèces à celles déjà connues. Elles présentent toutes des caractères qui leur sont communs, ainsi la plupart présentent deux bandes noires sur le front, au moins une, et la plupart ont les jambes, surtout les postérieures, triannelées, et ces deux caractères servent déjà à en distinguer plusieurs espèces.

1. *Ethalion parviceps*. Mihi. (Pl. 14, fig. 6).

Long. 0,014. ♀. Valparaiso.

La plus grande des espèces de ce genre est remarquable par sa tête, qui est proportionnellement plus petite, large, d'un jaune uniforme, avec les élytres transparentes, à nervures irrégulières et noires.

Tête petite, ne laissant voir que les yeux en dessus, sans bandes transversales, deux taches brunes sur les ocelles, sur le trajet qu'occuperait l'inférieure. Prothorax immaculé, avec une forte ponctuation, à fond noir. Ecus-

son lisse, avec ses côtés noirs. Elytres dépassant très peu l'abdomen, et dont la base, de même couleur que le prothorax, présente une ponctuation analogue, le reste de l'élytre est d'un jaune transparent, à nervures noires. Pattes : les cuisses présentent une macule noire, et toutes les jambes sont biannelées; les quatre tarsi antérieurs noirs, et les postérieurs ayant le premier et le second articles jaunes.

2. *Æthalion Latreillei*. Mihi.

Long. 0,011. ♂. Chili.

Étroite, d'un jaune transparent, avec une bande entière sur le front, et les quatre jambes antérieures aux trois quarts noires. Tête grande, large, présentant les deux bandes du front, mais la supérieure n'occupant que l'espace compris dans l'échancrure du bord supérieur de la tête. Prothorax offrant de chaque côté, en avant, les impressions que l'on observe en général dans les espèces de ce genre, et à fond noir. Écusson d'un jaune vif, avec les côtés noirs. Elytres transparentes, à nervures régulières. Abdomen noirâtre. Pattes : cuisses présentant des linéoles noires; les quatre tibiaux sont aux trois quarts noirs, ainsi que les tarsi; les jambes postérieures, comme pour le précédent.

3. *Æthalion unicolor*. Mihi.

Long. 0,009. ♀. Chili.

Ressemble beaucoup à la précédente espèce, mais plus petite, d'un jaune uniforme plus vif sur l'écusson, une seule bande noire sur le front. Tête sans échancrure, avec une seule bande, la supérieure manquant. Prothorax largement

impressionné antérieurement, avec le fond noir. Ecusson d'un jaune vif. Elytres moins transparentes. Pattes entièrement jaunes: les jambes postérieures seules offrant une légère teinte brunâtre au milieu de sa face interne, à la place qu'occupe, dans les précédentes, l'anneau médian. Tarses brunâtres, surtout le dernier article et les crochets.

4. *Æthalion semi-annulatum*. Mihi.

Long. 0,009. ♀. Brésil.

D'un jaune-brun foncé en dessus, jaune-testacé en dessous. Jambes noires, annelées de jaune. Tête jaune, avec les deux bandes noires du front et l'espace compris dans l'échancrure plus largement noir. Chaperon (*clypeus*) avec deux taches en forme de croissant, une supérieure et une inférieure. Thorax brun presque noir, avec la crête médiane et tous ses bords jaunes, ponctuation très rapprochée, ce qui lui donne un aspect plus rugueux. Ecusson noir, avec la pointe jaune. Elytres d'un jaune-brunâtre, à nervures régulières et plus claires: quelques cellules apicales brunes. Abdomen présentant en dessus une bande noirâtre, jaune en dessous, avec le dernier segment et les bords internes des valvules de la femelle noirs. Pattes: cuisses toutes linéolées de noir; les jambes, dans cette espèce, sont plutôt noires que jaunes, c'est-à-dire que le noir prédomine: les quatre antérieures sont noires, présentant un léger anneau jaune et une tache jaune de chaque côté, près de l'articulation fémorale; les jambes postérieures biannelées de jaune.

Cette espèce et les quatre suivantes offrent beaucoup d'analogie, et leurs caractères différentiels sont

difficiles à indiquer, cependant je ferai de mon mieux pour les rendre sensibles,

5. *Æthalion simile*. Mihi.

Long. 0,009 à 10. ♀. Brésil.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente, dont elle diffère par la couleur moins foncée, l'échancrure de la tête est à peine marquée, le chaperon est plus large, la ponctuation du prothorax moins dense, le dernier segment de l'abdomen est plus allongé transversalement, à peine brunâtre, et les valvules moins allongées, la bande supérieure de la tête est interrompue dans son milieu dans tout l'espace de l'échancrure. Le chaperon est sans tache. Le prothorax est entièrement jaune, avec le fond seul de l'impression antérieure noir; la crête est plus saillante; l'écusson est jaune, avec ses bords noirs. Abdomen sans la bande noire supérieure. Pattes jaunâtre mêlé de noir: jambes antérieures et intermédiaires jaunes, excepté la surface canaliculée dont le fond est noir d'une extrémité à l'autre; les postérieures sont jaunes, avec un anneau noir complet et quelques taches aux extrémités.

6. *Æthalion vicinum*. Mihi.

Long. 0,009 à 10. ♀, Colombie.

Diffère des espèces précédentes par une teinte jaune-grisâtre uniforme; quelques taches sur la surface canaliculée des jambes. Echancrure de la tête entièrement effacée, et les deux bandes noires complètes; chaperon plus aplati et plus allongé. Dernier segment de l'abdomen un peu échancré et à bord noir; le reste comme dans les précédentes espèces.

7. *Æthalion albinervosum*, Blanchard.

Voyage d'Alcide d'Orbigny. (Pl. 31, fig. 6).

Long. 0,009. ♂, ♀. Santa-Fé de Bogota.

Même forme que les précédentes, d'un jaune-grisâtre mêlé de jaune-orange sur la tête. Echancre de la tête peu prononcée, la bande supérieure de la tête quelquefois interrompue dans l'échancre. Second article des antennes jaune. Prothorax largement et profondément ponctué, avec une bande de couleur plus foncée de chaque côté de la ligne médiane, les taches des impressions antérieures se prolongeant quelquefois jusqu'au bord postérieur. Elytres d'un jaune-rougâtre, avec les nervures blanches, ainsi que le bord des cellules; quelques cellules apicales noires. Jambes postérieures triannelées de noir.

8. *Æthalion multicolor*. Mihi. (Pl. 14, fig. 7).

Long. 0,008. ♀. Chili.

Plus petite que la précédente, en diffère par les couleurs, et surtout par les valvules de la femelle, qui sont déprimées fortement vers leur bord interne, qui est largement noir, ainsi que le dernier segment de l'abdomen; cette espèce, du reste, varie beaucoup dans sa coloration, et l'on peut prendre du plus ou du moins dans la description suivante: tête d'un jaune-grisâtre uniforme, avec les deux bandes frontales, une tache circulaire au sommet et à la base du chaperon, comme dans l'*Æ. semi-annulatum*, une tache dans la fossette où s'insèrent les antennes, et correspondant avec la tache supérieure du chaperon et le sommet de la bande noire de la poitrine, qui existe dans presque toutes les espèces; les joues, près l'insertion du

rostre largement noirs. Prothorax d'un jaune-grisâtre nuancé d'orange, présentant une bande noire de chaque côté de la ligne médiane; ces lignes manquent quelquefois ou du moins sont très peu colorées. Elytres à nervures régulières, blanches, avec les cellules discoïdales et cubitales entièrement brun-noirâtres, quelquefois un peu plus claires, à bord externe jaune; le reste comme dans la précédente. Le Muséum possède un exemplaire de cette espèce entièrement noir dans les parties qui sont ici indiquées, tandis que j'ai un specimen qui, par sa décoloration, se rapproche beaucoup de l'espèce précédente.

9. *Æthalion reticulatum* des auteurs (pl. 14, fig. 1, 2, 3, 4 et 5). Lin. S. N. 707. 18. De Géer. *Mémoire*. III. 227. 24. pl. 33. f. 5. 6. Tign. H. N. iv. 144. Fabr. S. R. 41. 41. et 6. 16. Id. *Ent. Sys.* 23. 26. Id. *minuta*. 26. 37. Stoll. f. 74. Olivier. *Enc. méth.* v. p. 755. N° 38. Latreille. *Voy. Humb et Bonp.* 234. pl. xxiii. f. 12 et 13. Le Pel. et Serv. *Enc. méth.* tom. x. p. 765. 1. Germ. *Mag.* iv. 95. Burm. 11. 108. 1. Blanch. H. N. 111. 199. 1. *Hém.* pl. xv. f. 4. Guér. *Icon. Règ. An.* pl. 59. f. 6. Serv. et Am. Suite à Buff. 557.

Long. 0,008-0,009. Brésil et Vénézuéla.

Cette espèce, une des plus communes, et avec laquelle toutes les précédentes étaient confondues, varie beaucoup de grandeur, et surtout dans le nombre de ses cellules. J'en ai vu présentant six véritables cellules discoïdales, et d'autres en ayant jusqu'à dix-sept ou dix-huit, et tous les passages de l'une à l'autre. Elle est d'un jaune-ferrugineux uniforme, plus claire en dessous. Tête jaune, à peine échancrée, avec les deux bandes noires, la supérieure si-

nueuse. Prothorax avec la ligne élevée plus claire, et deux bandes plus foncées de chaque côté. Ecusson avec deux taches noires à sa base. Elytres d'un brun clair, avec les nervures un peu plus claires : quelques taches brun-foncé dans les cellules apicales. Pattes jaunâtres : toutes les cuisses et les quatre tibias antérieurs avec des linéoles noires ; jambes postérieures triannelées, tandis que Latreille et M. Blanchard figurent cette espèce comme biannelée.

10. *Æthalion parallelum*. Mihi.

Long. 0,007. Para.

Ressemble beaucoup au précédent, dont il diffère par une taille plus allongée, par les impressions antérieures du prothorax à peine visibles, et dont le fond est de même couleur, mais surtout par la tête plus transversale, et dont les deux bandes sont parallèles. Abdomen d'un jaune-grisâtre.

11. *Æthalion nigrum*. Mihi.

Long. 0,007, ♀. Brésil.

Entièrement d'un brun-noirâtre faiblement maculé de jaune. Tête large, fortement échancrée, présentant faiblement la trace de la couleur jaune : le noir en général étant tellement développé qu'il envahit tout l'insecte. Rostre noir en dessus, jaunâtre en dessous. Prothorax noir, déprimé, finement ponctué, ligne médiane développée, et tous les bords faiblement jaunes. Ecusson jaune au sommet. Elytres brunes, à nervures blanches sur la portion radiale. Ailes un peu enfumées. Abdomen noir. Pattes entièrement noires, avec l'insertion et un faible anneau, jaunes, sur les jambes postérieures, ainsi que sur les premier et second articles des tarsi de celles-ci.

12. *Æthalion curvatum*. Mihi. (Pl. 14, fig. 9).

Long. 0,014. ♂, ♀. Santa-Fé de Bogota.

Une des plus grandes espèces de ce genre, se trouverait par l'échancrure très prononcée de la tête, dans le genre *Schyzia*, c'est pour cela que malgré sa grandeur je la range ici, avant l'*Æ. Servillei*, qui suit. Tête large, fortement échancrée et avec les deux bandes ordinaires. Prothorax jaune, avec une forte dépression antérieure : les bords latéraux membraneux et larges, avec une forte ponctuation dont le fond est noir. Écusson brunâtre, non ponctué. Elytres plus ou moins transparentes, à nervures régulières, mais généralement courbes, tantôt blanches, et tantôt noires. Le fond des cellules est d'un jaune-rougeâtre, avec leurs bords blancs, ce qui donne un aspect ocellé à l'élytre ; la base est fortement ponctuée, comme le prothorax. Ailes d'un blanc mat transparent et à nervures noires. Abdomen jaune-grisâtre en dessous, et rougeâtre en dessus, avec les bords jaunes. Pattes jaunâtres, très pubescentes, avec des linéoles et des taches noires ; sommet des articles des tarsi noir.

13. *Æthalion Servillei*. (Pl. 14, fig. 8). Castelnau. Soc. ent. de France. 1^{re} série. 1 vol. p. 224. pl. vi. fig. 3. Blanchard. H. nat. iii. 199. Burm. 11. 109.

Long. 0,009 à 0,010, ♀. Santa-Fé de Bogota.

M. de Castelnau l'indique du Brésil.

D'un jaune un peu châtain. Tête fortement échancrée, dépassant les yeux en avant, avec la bande inférieure complète : la supérieure change de direction en arrivant à l'angle de l'œil et de l'échancrure, elle se dirige subitement sur le vertex, jusqu'au bord du corselet ; on observe

deux petites macules dans l'échancrure. Prothorax finement ponctué, avec quatre impressions antérieures à fond noir; de chaque côté de la ligne médiane une bande rougeâtre. Je n'ai pas vu d'individu en ayant quatre, comme l'indique M. de Castelnau. Ecusson brunâtre, avec une ligne jaune dans son milieu. Elytres transparentes, rugueuses, et avec de fortes nervures noires et jaunes. Pattes: les antérieures biannelées, les postérieures triannelées. La différence de pays amène du doute dans mon esprit sur l'identité de cette espèce, qui serait si c'est la même que celle décrite dans les Annales, bien mal figurée, et cependant, d'après la description, l'espèce que je décris serait bien la même; le caractère des bandes du prothorax étant un caractère très inconstant, ainsi que je l'ai observé dans un grand nombre d'espèces.

14. *Æthalion nervoso-punctatum*. Mihi. (Pl. 14, fig. 10 et 10 a).

Long. 0,009-0,010. ♂, ♀. Mexique.

Cette espèce, une des plus remarquables, présente les élytres un peu identiques avec celles des *Cixius*, par la ponctuation qui existe sur les nervures. Elle est de taille moyenne, jaunâtre, avec une ponctuation noire très serrée et des macules noires répandues sur l'insecte. Tête sans échancrure, avec les yeux moins saillants, et la bande transverse inférieure remplacée par des taches noires qui en indiquent la trace; la supérieure manque tout à fait. Prothorax moins étranglé antérieurement, présentant les impressions antérieures, et sans la ligne médiane. Ecusson d'un jaune-orange. Elytres (fig. 10 a) à base jaune, comme le prothorax, et avec une ponctuation analogue; le reste de l'élytre transparent et traversé par un

grand nombre de nervures irrégulières, transparentes, et maculées de distance en distance de taches noires. Abdomen immaculé, jaune-rougeâtre en dessus, et grisâtre en dessous, avec les bords (*connexivum*, Meyer) tachés de noir. Pattes jaunâtres : les cuisses d'un jaune plus vif et linéolées de noir; les quatre jambes antérieures blanchées, et les postérieures triannelées.

Une observation que je ferai en terminant ce travail, c'est la rareté des mâles dans ce genre ; en effet, au Muséum, et dans ma collection, c'est à peine si j'ai trouvé un mâle sur vingt individus ; cela tiendrait-il à des habitudes différentes, je ne le pense pas ; les mâles ne différant de la femelle que par les organes sexuels. Les insectes composant ce genre paraissent vivre en partie sur les broussailles, où ils se trouvent réunis en assez grande quantité, d'après les observations des voyageurs.

OBSERVATIONS**SUR LES LÉPIDOPTÈRES DE LA LOZÈRE ;**

PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 24 Septembre 1851).

Le département de la Lozère formé, comme on sait, de l'ancien Gévaudan, et situé entre le 44^e et le 45^e degré de latitude nord, tire son nom de l'une de ses principales montagnes qui le borne à l'est, montagne dont la cime ne s'élève pas à moins de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce département fut exploré deux fois par Duponchel, d'abord en 1817, ensuite en 1833. Depuis, aucun lépidoptériste sérieux n'était venu parcourir ces contrées, auxquelles Duponchel avait fait une si brillante réputation par le remarquable mémoire qu'il publia dans le tome 3 de la 1^{re} série de nos Annales. C'est après avoir pris connaissance de ce travail que nous eûmes l'idée, M. Guillemot et moi, de consacrer à une nouvelle exploration de la Lozère, les six semaines de loisir que nous avions à notre disposition cette année. Nous allâmes donc nous installer tous deux à Florac dans les premiers jours de juin.

Si nous choisîmes Florac, comme notre prédécesseur, pour point central de nos excursions, c'est qu'en effet cette ville nous parut, par sa position, réunir les meilleures

conditions. Sans s'écarter beaucoup, on a à sa disposition d'excellentes localités, soit qu'on veuille chasser dans les vallées, soit qu'on préfère diriger ses recherches sur les montagnes. La vallée française dont la température et la végétation sont celles du Languedoc, n'est qu'à quelques lieues de la ville; et de Florac, il est également aisé de se rendre sur la Lozère, l'Aigoual ou l'Aubrac, dont les sommets, ainsi que ceux de la Margeride et des Cévennes, n'ont pas encore été parcourus le filet à la main, et où, sans nul doute, il y aurait encore bien des découvertes à faire pour le lépidoptériste.

Nous étions partis avec les meilleures intentions du monde, et il entraît bien dans nos projets de visiter ces chaînes de montagnes que Duponchel avait à peine effleurées, ou n'avait même vues que de loin, mais hélas! nous avons compté sans la suette, maladie terrible qui arriva presque en même temps que nous dans la Lozère, et qui, sans descendre dans les vallées, se mit à sévir sur les sommets. Il n'eût pas été prudent à nous qui n'étions point encore acclimatés, d'affronter l'épidémie dans les lieux où elle avait fait apparition et où tout secours nous eût manqué: nous dûmes, à notre grand regret, nous contenter, comme Duponchel, d'explorer la vallée française, Florac et les montagnes moins élevées qui l'entourent. Le retard extraordinaire arrivé cette année-ci dans les éclosions nous causa aussi une grande déception et fut cause que les quinze premiers jours de notre séjour à Florac furent à peu près perdus pour la chasse, tandis que c'est au moment où les récoltes commençaient à devenir très fructueuses qu'il nous fallut quitter le théâtre de nos exploits, rappelés chez nous par nos affaires, M. Guillemot et moi.

Néanmoins, et malgré les fâcheux contretemps dont je

viens de parler, nous eûmes la satisfaction de retrouver, à bien peu de choses près, toutes les espèces que Duponchel signale dans son catalogue de la Lozère. Nous fûmes en outre assez heureux pour en découvrir quelques autres qui avaient échappé aux recherches de notre prédécesseur. Ce sont ces dernières espèces seulement que je me propose d'énumérer dans le catalogue qui va suivre. Pour les autres, je renverrai au catalogue de Duponchel (Annales, Soc. ent., 1^{re} série, tome 3^e, page 291). Je renverrai aussi ceux de nos collègues qui voudraient avoir quelques détails géologiques concernant la Lozère, à l'excellent aperçu sur la nature du sol et de la végétation de ce département, dont Duponchel a fait précéder son catalogue. Je n'aurais rien à ajouter aux observations qui ont déjà été faites et dont j'ai reconnu la parfaite exactitude.

CATALOGUE

Des Lépidoptères observés dans le département de la Lozère, aux environs de Florac, du 4 juin au 10 juillet 1851, par MM. Bellier de la Chavignerie et Guillemot, et non signalés par Duponchel.

Thais Var. *Cassandra*. — Nous n'avons pu prendre nous-mêmes cette *Thais*, qui paraît à la fin d'avril et au commencement de mai, mais nous avons la certitude qu'elle habite la Lozère, car nous en vîmes un exemplaire chez M. Paparel, percepteur à Saint-Etienne, de la vallée française. Notre collègue nous a affirmé que la *Cassandra* n'était pas très rare dans la localité qu'il habite.

Leucophasia sinapis. — Cette espèce ne devrait pas trouver place sur ce catalogue, car elle est de tous les pays, je ne la mentionne ici que pour avoir occasion de rectifier une erreur commise par Duponchel, qui a probablement pris la *sinapis* pour la *lathyri*. Nous ne vîmes pas en effet une seule *lathyri* pendant tout le mois de juin

que Duponchel assigne à cette Piéride comme époque d'apparition, tandis qu'il ne parle pas de la *sinapis* qui se montre dans un assez grand nombre de localités. Je dois ajouter, du reste, que la *sinapis* de la Lozère diffère de celle des environs de Paris; c'est un type semblable à celui qu'on prend dans les landes de Bordeaux, et qui pourrait bien être une troisième espèce.

Colias Var. *Helice*. — Vole un peu partout.

Thecla quercus. — N'est pas aussi commun qu'aux environs de Paris.

Thecla Var. *Cerri*. — Cette jolie variété, bien caractérisée dans la Lozère, y remplace le type *Lynceus*.

Lycæna alsus. -- Tous ceux que nous prîmes étaient en débris et pouvaient se confondre avec des femelles de *sebrus*.

Lycæna sebrus. — Le *sebrus*, que je suis surpris de ne pas trouver sur le catalogue de Duponchel, était également passé. Il voltige de préférence dans les endroits secs. Assez rare.

Limenitis Camilla. -- La magnifique variété noire de la *Camilla*, chez laquelle le blanc a disparu entièrement, se trouve dans la Lozère. Le président du tribunal de Florac en prit une dans son jardin, pendant notre séjour en cette ville, et s'empressa de la porter à M. Bayle père, l'ancien compagnon de chasses de Duponchel, aujourd'hui directeur de la poste à Florac. M. Bayle, dont nous avons reçu le jour même de notre arrivée un accueil si cordial et si hospitalier, nous la communiqua. Cette curieuse aberration fait maintenant partie du cabinet de M. Guillemot.

Libythea celtis. — M. Guillemot en manqua un individu et le poursuivit quelque temps aux environs de la

source qui alimente les fontaines de Florac. C'est le seul que nous ayons vu. La présence de ce joli Diurne que Duponchel n'avait pas rencontré dans le cours de ses excursions, nous surprit d'autant plus que le Micocoulier (*Celtis australis*) dont on pense que sa chenille se nourrit exclusivement, manque complètement autour de Florac, ainsi que nous l'a assuré M. Bayle qui s'est occupé beaucoup de botanique et qui connaît parfaitement la flore d'un pays exploré par lui depuis de longues années.

Arge Var. *Leucomelas*. — Nous prîmes cette aberration à la source, au petit bois de Beaume-Brune, sur la montagne de l'Empezou; mais il est probable qu'on peut la rencontrer dans les autres localités où volent la *Galatea* et la *Procida*.

Satyrus Var. *Adrasta*. — On trouve principalement cette variété sur les sommets.

Syrichthus alveus. — C'est sans doute cette espèce que Duponchel désigne dans son catalogue sous le nom de *fritillum*.

Syrichthus carthami. — Vallée française et environs de Florac.

Sesia cynipiformis. — Se tient à l'extrémité des graminées.

Sesia ichneumoniformis. — Mêmes mœurs que la précédente.

Deilephila nicæa. — Nous en prîmes plusieurs le soir dans le jardin de la prison, butinant sur les fleurs des chevreuilles et des verveines. Ce beau *Sphinx* ne paraît pas être très rare aux environs de Florac. La chenille, d'après les renseignements qui nous ont été fournis par

M. Bayle, vivrait sur les causses (1), où croît abondamment l'*Euphorbia esula* dont elle fait sa nourriture.

Deilephila lineata. — Vole également le soir dans les jardins. La chenille paraît en même temps que l'insecte parfait. Nous en trouvâmes quelques-unes sur le *Rumex acetosella* et sur les *Linaires*. — Florac et vallée française.

Sphinx pinastri. — Commun dans les vastes bois de pins des environs de Barre.

Zygæna hippocrepidis. — Pris des chenilles et des cocons à Beaume-Brune.

Procris pruni. — Les chenilles vivent en famille sur les buissons d'épines. L'insecte parfait éclot au commencement de juillet. Beaume-Brune, Empezou, environs de Montvaillant, etc.

Nudaria murina. — Commune dans l'intérieur des maisons, notamment à l'hôtel du Grand-Logis.

Chelonia civica. — Trouvé une chenille retardataire sur les bords du Mimente.

Arctia sordida. — Sur les causses situées entre Florac et Saint-Etienne.

Bombyx pytiocampa. — Bois de pins des environs de Barre.

Bombyx lanestris. — Petit bois de Beaume-Brune, Empezou, environs de Sainte-Croix, etc.

Lasiocampa pini. — Nous avons abattu plusieurs che-

(1) Ce mot qui dérive évidemment de *calx*, chaux, sert à désigner dans le pays les plaines calcaires. Ce calcaire est de transition, et ne renferme d'autres débris de corps organisés que des Bélemnites et des Ammonites (Duponchel).

nilles en explorant avec la mailloche les forêts de pins situées autour de Barre.

Lasiocampa pruni. — Florac.

— *betulifolia.* — Je pris l'insecte parfait le 7 juin, sur le *Quercus ilex*, dans la vallée française, entre Barre et Sainte-Croix, puis le 11 du même mois sur le *Quercus robur*, dans le ravin de Montvaillant, près Florac. Il semblerait donc que la chenille vivrait indistinctement sur les différentes espèces de chênes.

Psyche nitidella ou *crassionella*, Bruand. — Trouvé l'insecte parfait dans les crevasses des rochers, non loin du bois de Miral.

Platypteryx hamula. — Petit bois de chênes qui domine le château de Montvaillant. Cette localité est une des meilleures des environs de Florac, et n'est située qu'à quelques minutes de la ville.

Notodonta zic-zac.

Acronycta auricoma.

— *alni.* — Bords du Tarnon, dans les endroits plantés d'aunes.

Bryophila perla.

Spintherops dilucida. — Se cache dans les broussailles, d'où on la fait partir en marchant. La chenille vit sur le *sainfoin*. Elle se tient cachée pendant le jour au pied de la plante, et pour la chasser avec succès, le fauchoir est indispensable. Elle ressemble à la première vue à une chenille d'*Ophiusa*; elle est très allongée, blanchâtre, avec quatre petits points noirs rangés en ligne sur chaque anneau du dos. Des points semblables se remarquent des deux côtés du corps, au-dessus des pattes, et sur la tête.

Cette description, faite de souvenir, est nécessairement fort incomplète.

Amphipyra cinnamomea. — Ecluse chez M. Guillemot, et provenant de chrysalides rapportées de la Lozère.

Spælotis nyctinera. — Environs de Florac. Se réfugie pendant le jour dans les murs en pierres sèches qui entourent la plupart des propriétés.

Agrotis cinerea. — Environs de Barre. Vole à l'ardeur du soleil.

Luperina leucophæa.

— *infesta*.

— *basilinea*.

— *pinastri*.

— Var. *Musicalis*. — Vallée française.

Hadena dentina.

— *protea*. — Ecluse chez M. Guillemot.

— *æthiops*. — Ecluse chez moi.

Miselia jaspidea. — Nous avons pris la chenille en battant sur le parapluie les buissons de prunellier, au commencement de juin.

Miselia oxyacanthæ. — On se procure la chenille de la même manière.

Dianthæcia conspersa.

— *comta*.

— *carpophaga*.

— *Magnolii*. — Cette Noctuelle nous a paru n'être pas très rare aux environs de Florac. Elle voltige le soir autour du *Silene viscosa*. Nous aurions probable-

ment découvert sa chenille sur cette Dianthée, si nous étions restés plus longtemps dans la Lozère. La Source est une excellente localité pour chasser la *Magnolii*.

Polia chi. — La chenille se trouve pendant tout le mois de juin sur un assez grand nombre de plantes, principalement sur les *Rumex* et les *Scrophulaires*.

Polia platinea. — Pris un seul individu volant dans le jour sur les fleurs du *Silene inflata*. C'était une femelle. La chenille ne vivrait-elle pas sur cette plante?

Polia Var. *meridionalis*. — Variété de *flavicincta*. Eclore chez moi.

Polyphænis prospicua. — Vole le soir autour des lières, des buissons de ronces, des fleurs de châtaignier. Commune sur les bords du Mimente, près de Montvilliant.

Eriopus Latreillii. — Prise en chassant au crépuscule. Vallée française, près de Sainte-Croix.

Leucania vitellina. — Environs de Florac.

Caradrina trilinea.

— *Kadenii*. — Assez commune à Florac. Vole le soir en compagnie de la *cubicularis*. On la trouve aussi pendant le jour dans les murs en pierres sèches.

Orthosia cæcimacula. — Eclore chez moi. La chenille vit sur les épervières et les genêts.

Orthosia gothica. — Chenille. Florac.

— *gracilis*. — Idem.

Trachea piniperda. — En chassant à la mailloche dans les bois de pins, nous faisons tomber un très grand nombre de chenilles.

Dasycampa rubiginea. — Chenille. Bords du Tarn.

Cloantha hyperici. — Florac, Empezou.

Cleophana antirrhini. — Butine le soir avec la *linaria* sur les fleurs de la *Vipérine*. Florac.

Cleophana platyptera. — Mêmes mœurs que la précédente. Florac et vallée française. Assez commune.

Cucullia umbratica.

— *thapsiphaga*. — Vallée française.

— Var. *caninæ*. — Je suis surpris que cette espèce ait échappé à Duponchel, car la chenille est fort commune sur la *Scrophularia canina*, où elle vit par groupes souvent nombreux. La chenille de la *caninæ* commence à paraître vers le 20 juin, et croît très rapidement. Elle offre plusieurs variétés de couleurs, mais le dessin est constamment le même.

Abrostola urticæ.

Anarta myrtilli.

Heliothis peltigera. — Commune sur la montagne de l'Empezou, à Coudoulède, à Beaune-Brune, etc. Elle vole pendant le jour avec rapidité. La chenille vit sur le *Senecio viscosus*.

Catocala electa. — Pris la chenille dans la vallée française, sur les *Salix viminalis* ou *incana*.

Catocala optata — Ecluse chez M. Guillemot.

— *pellex*. — La *pellex* figure sur le catalogue de la Lozère de Duponchel. Nous n'avons pu la prendre à l'état d'insecte parfait, parce qu'elle n'éclot qu'à la fin de juillet, mais nous en avons découvert la chenille. Cette chenille, dont je n'ai trouvé nulle part la description ni la figure, vit sur le *Salix incana*, qui croît abondamment

au bord des rivières. Elle se cache avec soin, comme certaines chenilles de plantes basses, sous les pierres et débris, dans les environs de l'arbuste qui la nourrit. Les branches entièrement dépouillées de feuilles à leur extrémité indiquent infailliblement sa présence dans le voisinage. Elle ne doit pas être bien rare à Coudoulède, sur les bords du Tarn, mais comme elle est très difficile à chasser en cet endroit, et que l'époque était d'ailleurs avancée, nous ne pûmes guère en recueillir qu'une dizaine.

Ophiusa lunaris.

Anthophila ostrina. — Sommet de la montagne de l'Empezou. Il faut battre les grandes herbes pour la faire lever.

Agrophila sulphurea.

Hemithea vernaria. — Nous en avons pris quelques-unes au crépuscule, voltigeant autour des fleurs de *Clématite*.

Pumia ratægaria.

Crocallis extimaria. — Ecluse chez moi. La chenille, que je n'ai vue décrite ni figurée nulle part, ressemble beaucoup à celle de l'*elinguaria*, avec laquelle je l'avais confondue. Elle vit sur le *Prunus spinosa*. Environs de Florac.

Macaria signaria. — Bois de pins, près de Barre.

Aspilates sacraria.

Fidonia piniaria. — Commune aux environs de Barre, en battant les pins.

Fidonia tæniolaria. — Ecluse chez moi de chrysalides rapportées de la Lozère.

Eupisteria concordaria. — Il faut battre les genêts pour se la procurer. Vallée française.

Speranza conspicuaria. — Mêmes mœurs et mêmes localités que la précédente.

Boarmia lichenearia.

Gnophos pullaria. — Florac et vallée française.

— *Var. variegata*. — Vallée française.

Eubolia bipunctaria. — Cette Géomètre offre une jolie variété qui se trouve principalement sur l'Empezou. Elle diffère du type par sa couleur enfumée qui la fait paraître presque brune.

Eubolia salicaria. — On la trouve appliquée contre les rochers. Rare.

Larentia tersaria. — Florac.

— *collaria*. — Florac.

— *Var. flavicinctaria*. — Assez commune dans les rochers.

Larentia vittalbaria. — Jardins où on cultive des cématites.

Eupithecia *Var. coronata*. — Rues de Florac, sur les murs des maisons.

Eupithecia minoraria — Se trouve appliquée contre les rochers.

Eupithecia grapharia. — Même habitat, mais beaucoup plus rare.

Cidaria ribesaria. — Vole le soir dans les jardins, autour des groseillers.

Cidaria fulvaria. — Lieux humides.

— *aptaria*. — Cette Géomètre est la même que

celle décrite et figurée à tort comme nouvelle dans nos Annales, sous le nom de *pontissalaria*, par notre collègue M. Bruand.

Cidaria simularia. — Bois de pins.

Melanthia ocellaria.

— *galiaria*. — Se tient ordinairement appliquée pendant le jour contre des rochers. Commune.

Cabera strigillaria. — Dans les endroits couverts de genêts.

Cabera commutaria. — Se prend dans les mêmes lieux que la *permutaria* dont elle n'est, je pense, qu'une variété.

Acidalia ornataria.

— *submutaria*. — Commencement de juin, Florac. Assez rare.

Acidalia immutaria. — Plus commune.

— *microsaria*. — Je l'ai trouvée dans les appartements de M. Bayle, qui possède chez lui un herbier. Cela vient confirmer ce que M. Boisduval dit de la chenille de cette espèce : *Larva herbariorum pestis; plantas siccas corrodit et diruit* (Index methodicus, note 3, page 222).

Acidalia circuitaria. — Se tient dans les grandes herbes sèches. Bords du Tarn, Coudoulède.

Acidalia ochrearia. — Montagne de l'Empezou.

— *straminaria*. — Il faut battre les herbes et les broussailles pour les faire partir. Je ne l'ai trouvée que dans les bois de châtaigniers d'Arrigès, où elle est assez commune.

Acidalia albularia.

Acidalia sylvestraria.

— *litigiosaria.* — Nous l'avons prise communément aux environs de Florac, à la fin de juin, à peu près partout, mais principalement à Arrigès, au bois de chênes de l'Empezou et à la Source. Elle a les mêmes mœurs que la *rufaria*, en compagnie de laquelle on la rencontre assez souvent.

Acidalia perfluaria. — Bords du Mimente et du Tarnon. Rare.

Acidalia degeneraria.

— *imitaria.*

— *rūsticaria.*

Chilo rippertellus. — Sommet de l'Empezou. Juin. Assez rare.

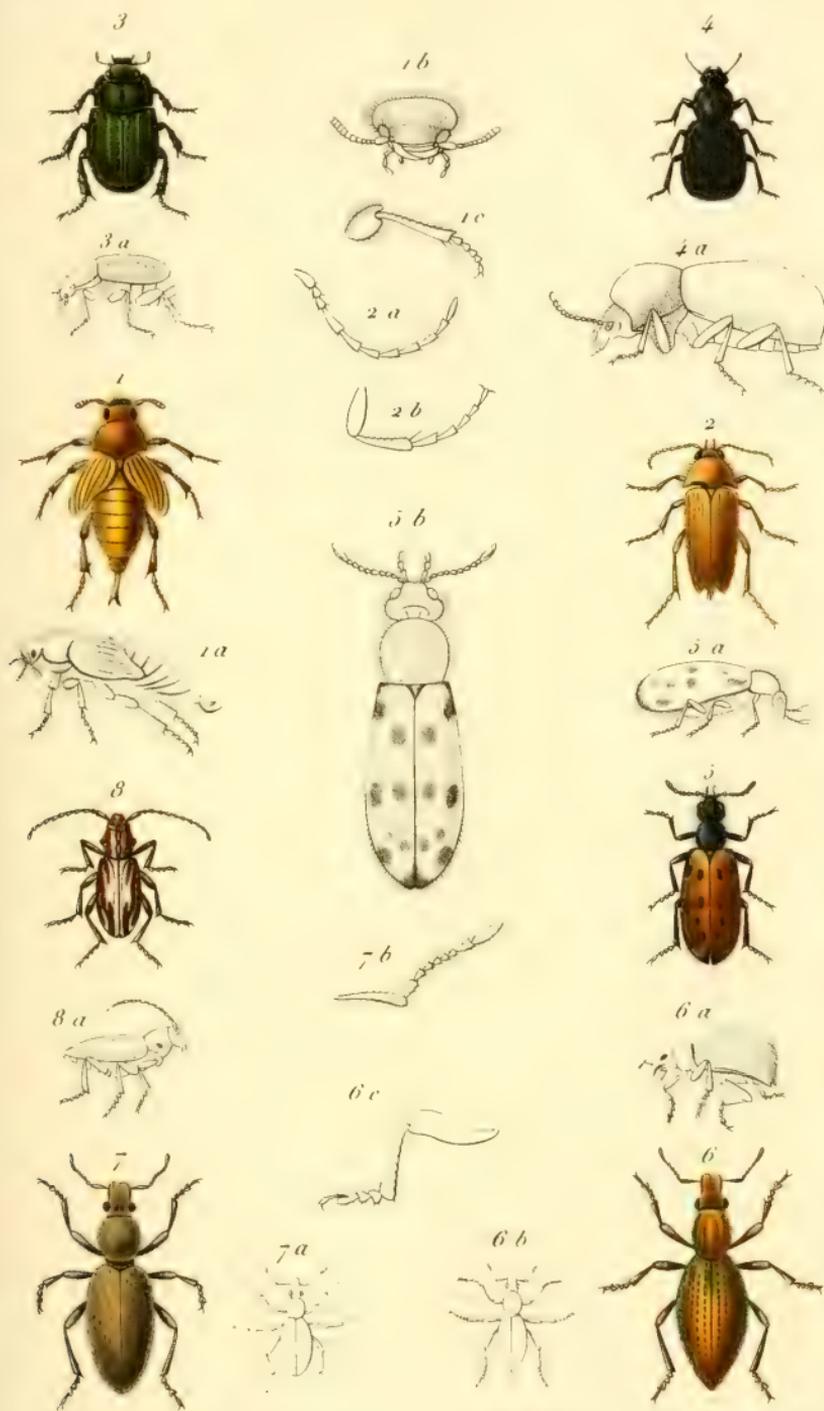
Je n'ai porté sur mon catalogue, ainsi que je l'ai dit plus haut, que les Lépidoptères pris par nous dans la Lozère et non signalés par Duponchel. J'aurais pu étendre la liste encore davantage, mais j'ai pensé qu'il était inutile d'y faire figurer ces espèces qu'on trouve dans tous les pays du monde, et qui, pour cette raison, n'offrent aucun intérêt. J'ajouterai que j'ai chez moi, en ce moment, bon nombre de chrysalides produites par diverses chenilles recueillies dans nos chasses. Ces chenilles, que je n'ai pu reconnaître, ne donneront sans doute leurs papillons qu'à la saison prochaine.

Je ne dirai rien des insectes des autres ordres qu'on trouve dans la Lozère, car je ne les ai chassés, quoique nombreux, que d'une manière très secondaire, et seulement dans le but de pouvoir, à mon retour, faire quelques cadeaux à des amis. J'ai retrouvé une bonne partie des

Coléoptères cités par Duponchel. Quelques-unes de ces espèces sont méridionales, quelques autres alpines ; beaucoup appartiennent à la faune parisienne.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, et ce sera pour réhabiliter la chasse à la mailloche qui ne mérite pas le dédain que lui témoigne Duponchel. Cette chasse nous a produit dans la Lozère, tout aussi bien qu'ailleurs, des espèces que nous n'aurions pu nous procurer autrement. C'est surtout pour obtenir des chenilles qu'on doit y recourir, et si on veut qu'elle soit productive dans les montagnes, il faut avoir grand soin de choisir ses jours et ses heures, la chasse à la mailloche étant peut-être celle de toutes les chasses qui exige le plus de discernement.

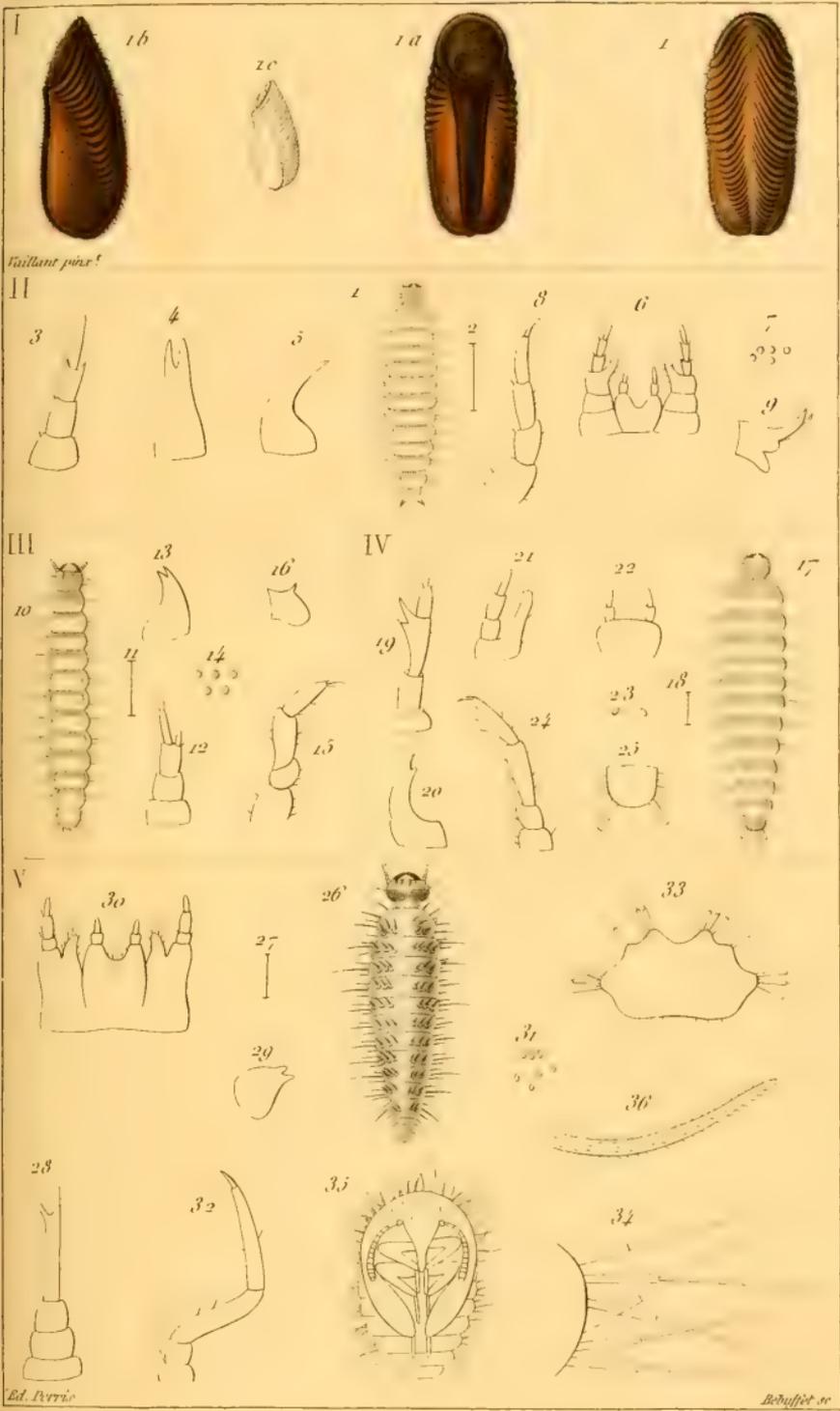




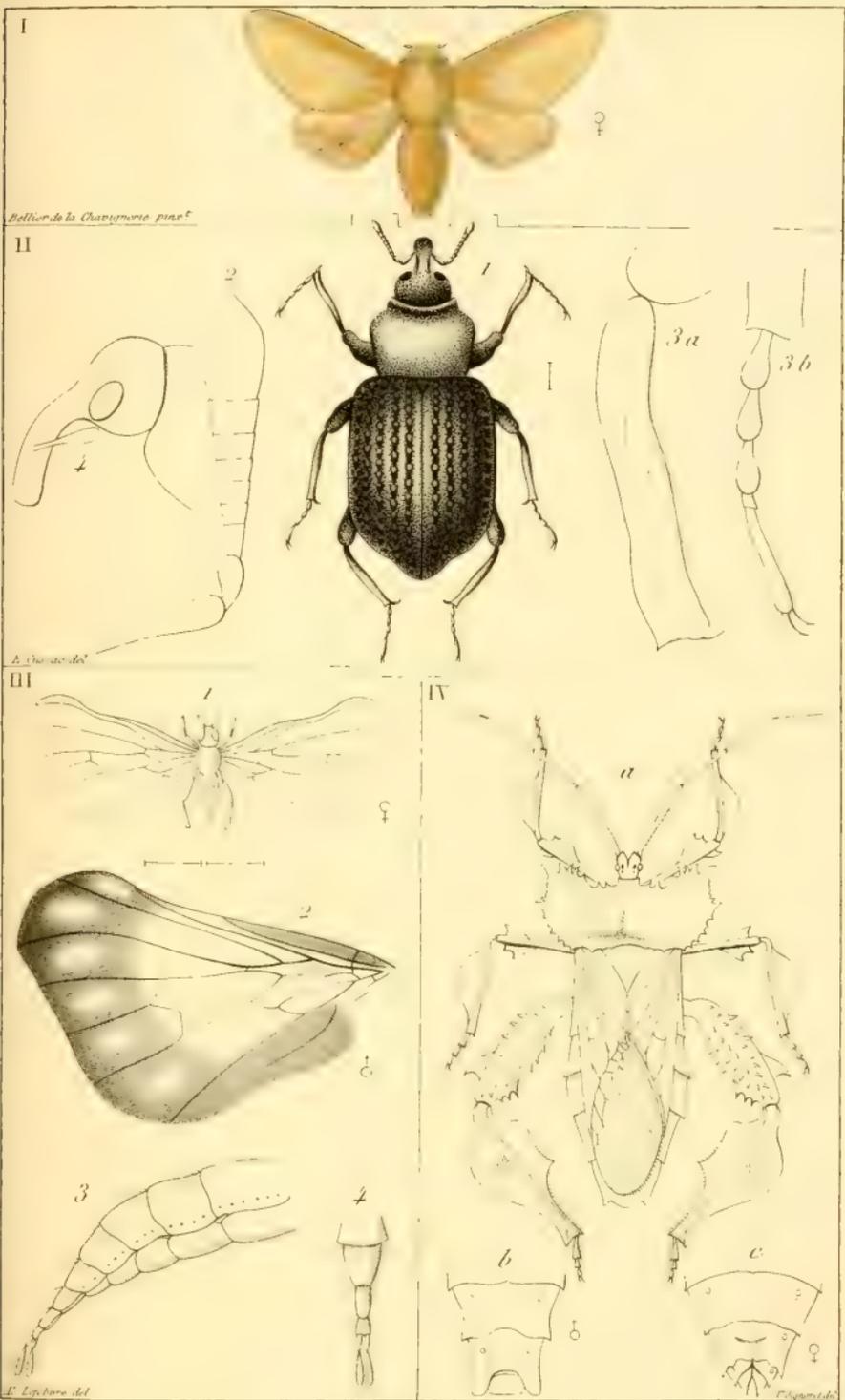
Lichstein sc.

1. *Cebrio Carrenoi* ♀ Graells
2. *Cebrio rufifrons*
3. *Anomala rugatipennis*
4. *Misolampus scabricollis*

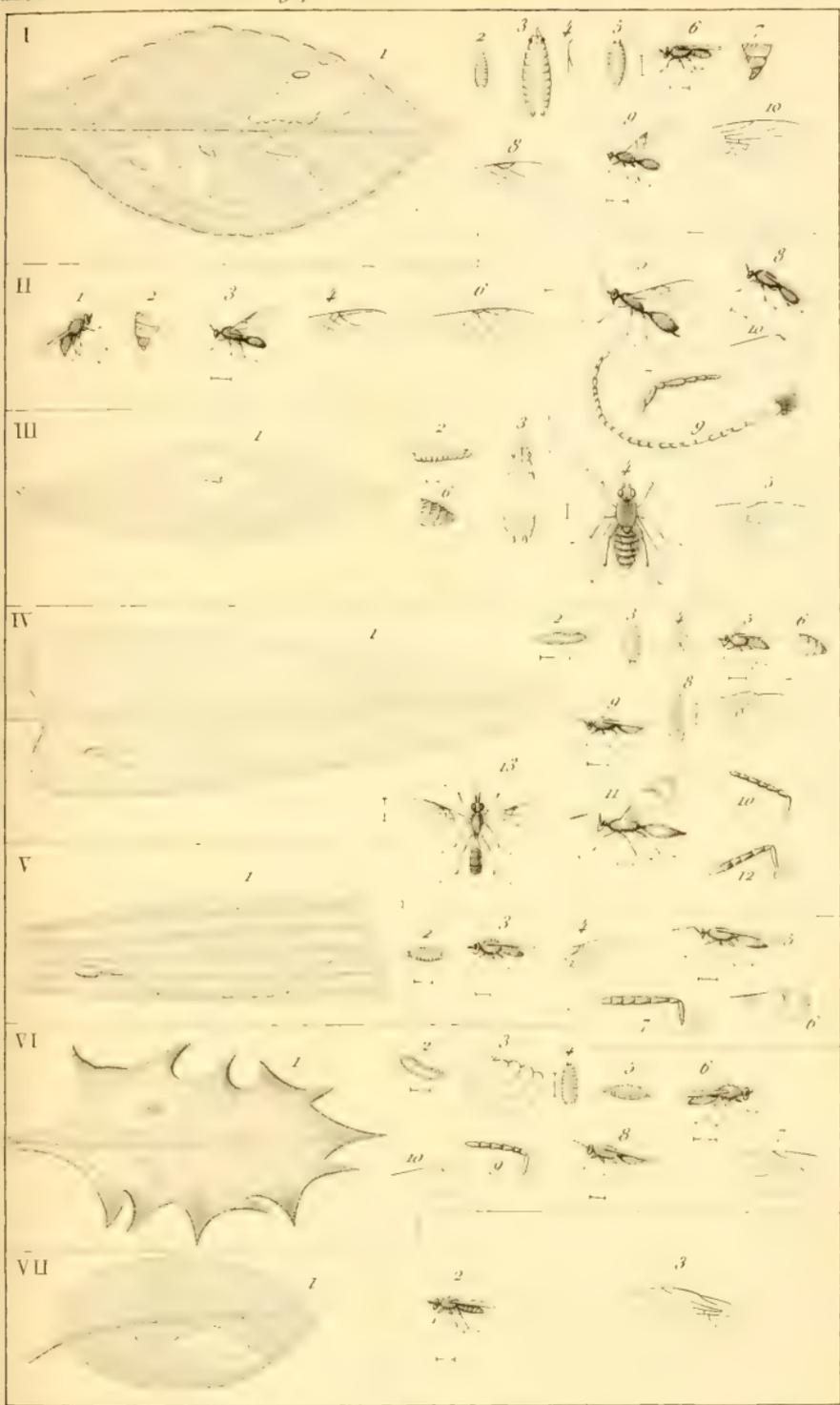
5. *Mylabris Dufourii*.
6. *Encorhinus lateralis*.
7. *Thylacites oblongus*.
8. *Dorcadion Perezii*.



I. *Titubæa (Clythra) octosignata* Fab. III. *Diphyllus lunatus* Fabr.
 II. *Triphyllus punctatus* Fabr. IV. *Agathidium seminulum* Lin.
 V. *Eucinetus (Nycteus) meridionalis* Castelnau



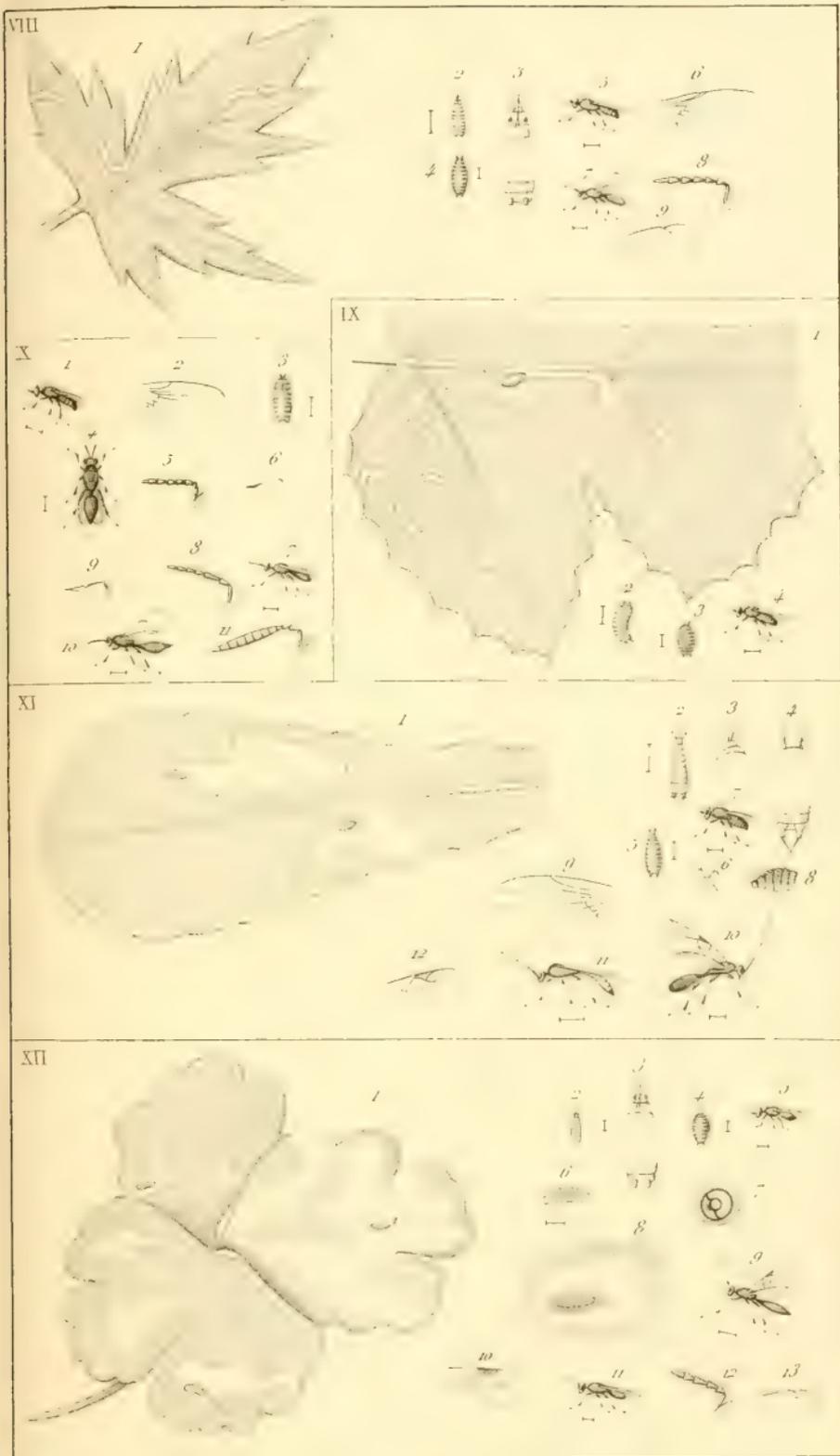
- I. *Bombyx castrensis*. var. *taraxoides* Bellier de la Chanignerie
- II. *Elmidomorphus Aubei* Emile Guérin
- III. 1. *Rhamphomyia marginata* ♀ (*Empis platyptera*) d'après la fig. de Panzer 3 à 4. ♂ d'après M. Lefebvre
- IV. *Petascelis spinosus* F. Signoret



Goureau del

Rebuffé sc

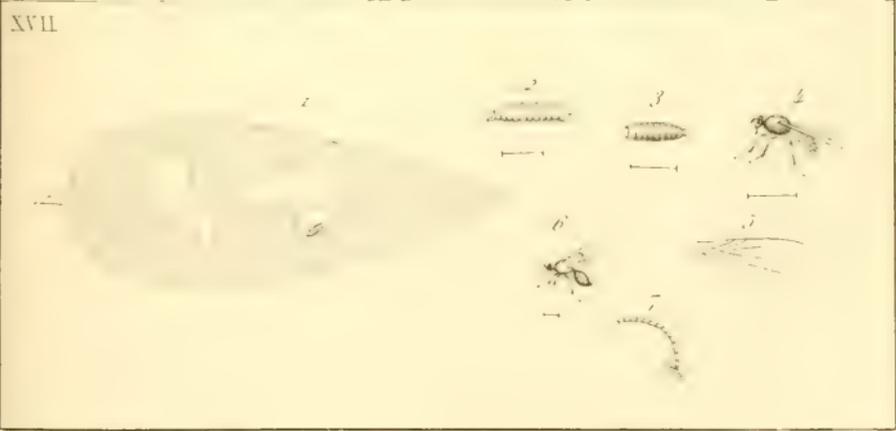
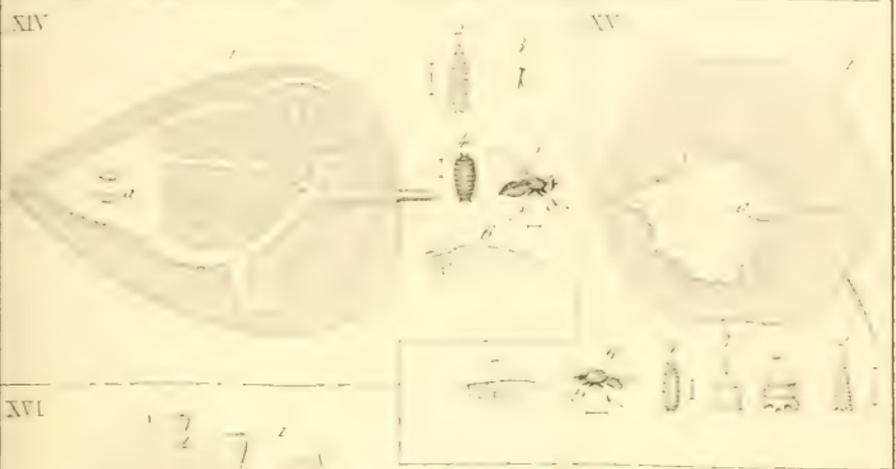
Diptères qui minent les feuilles et leurs parasites.



Goureau del.

Richet sc.

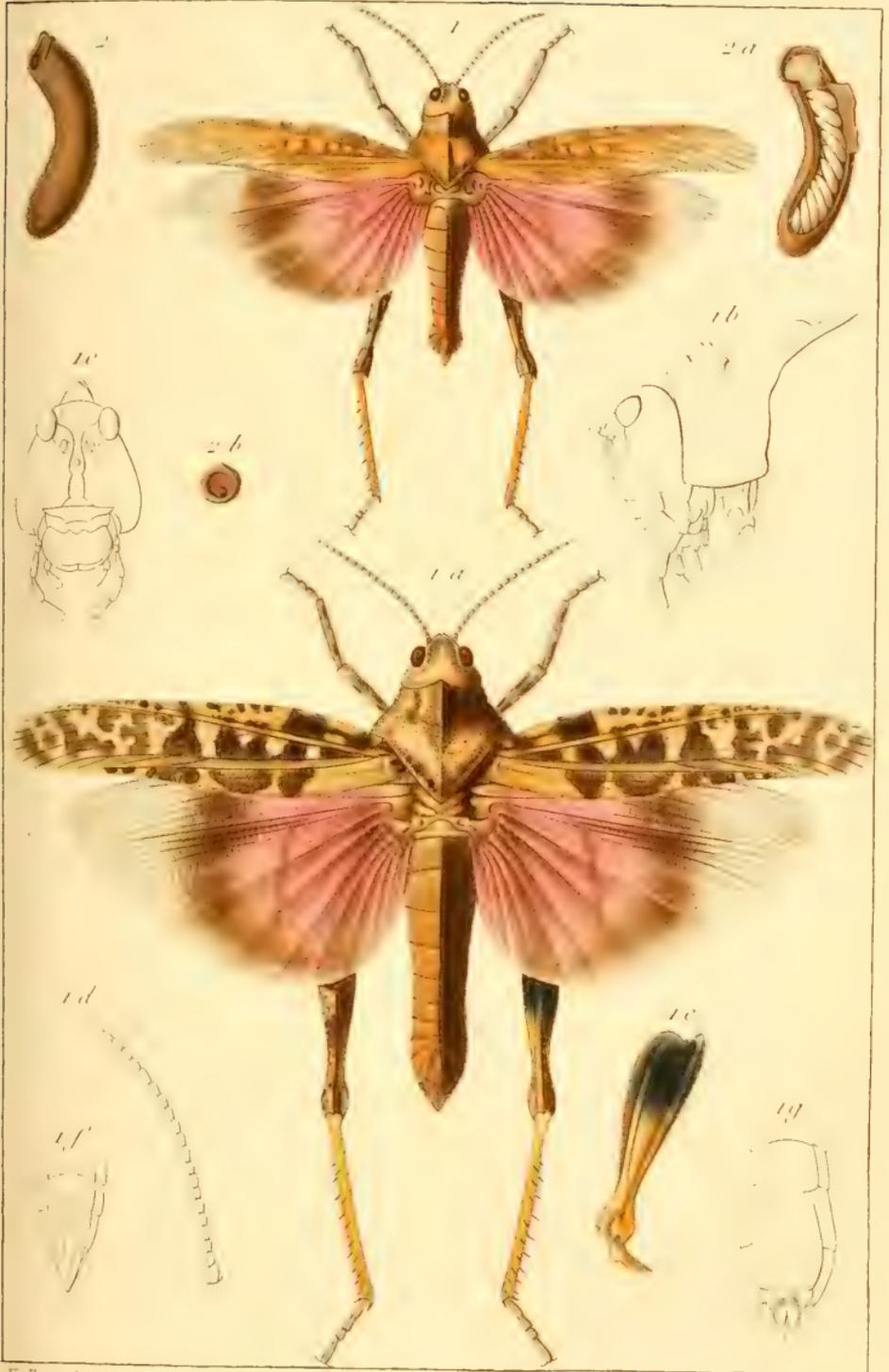
Diptères qui minent les feuilles et leurs parasites.



Courau del.

Rebuffé sc.

Diptères qui minent les feuilles et leurs parasites.

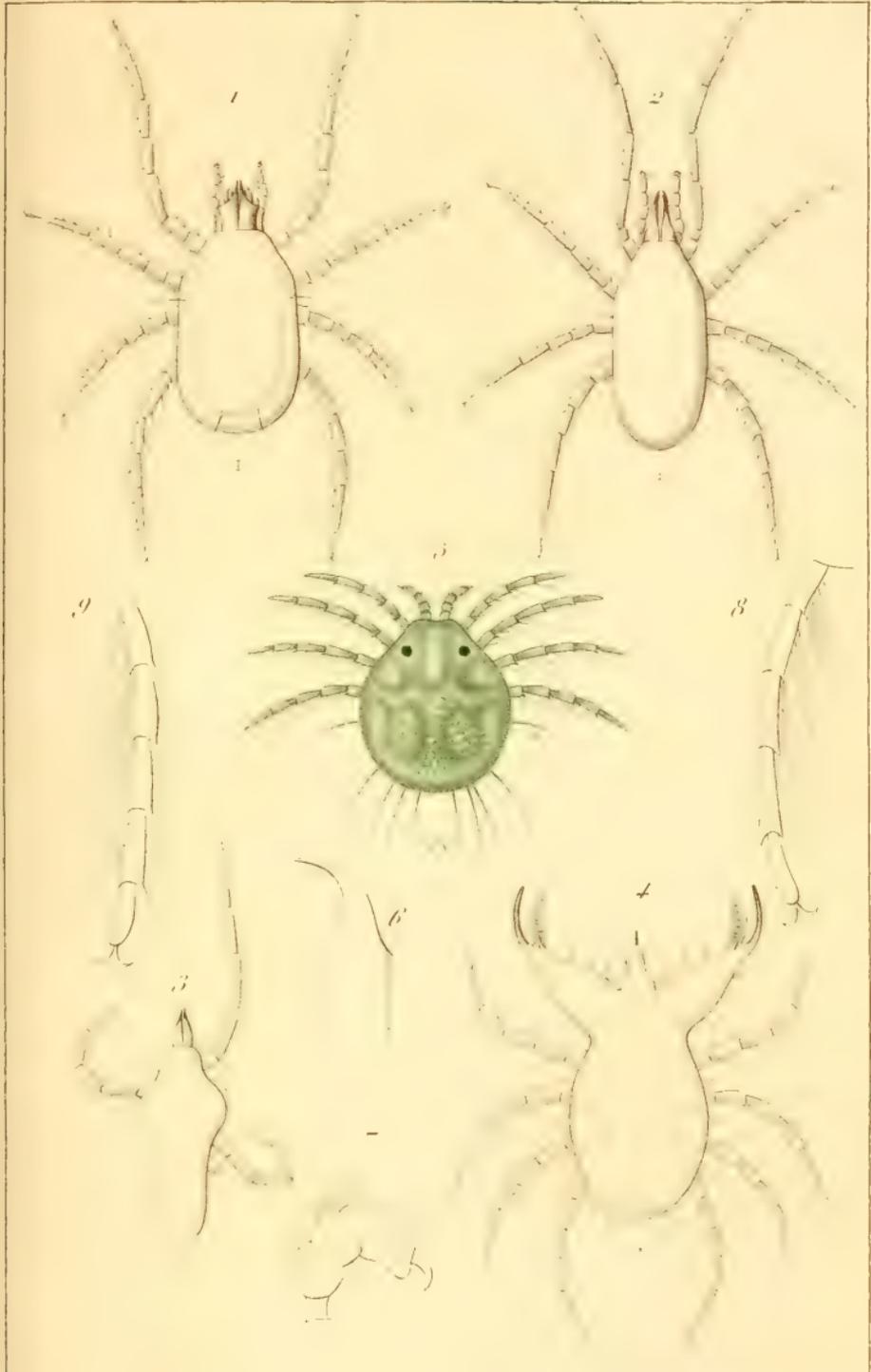


Faillat pinx.

Rebuffet sc.

1. *Eremobia Claveli* Lucas 2. *Acridium peregrinum* Oliv. (Vide de 1^o)

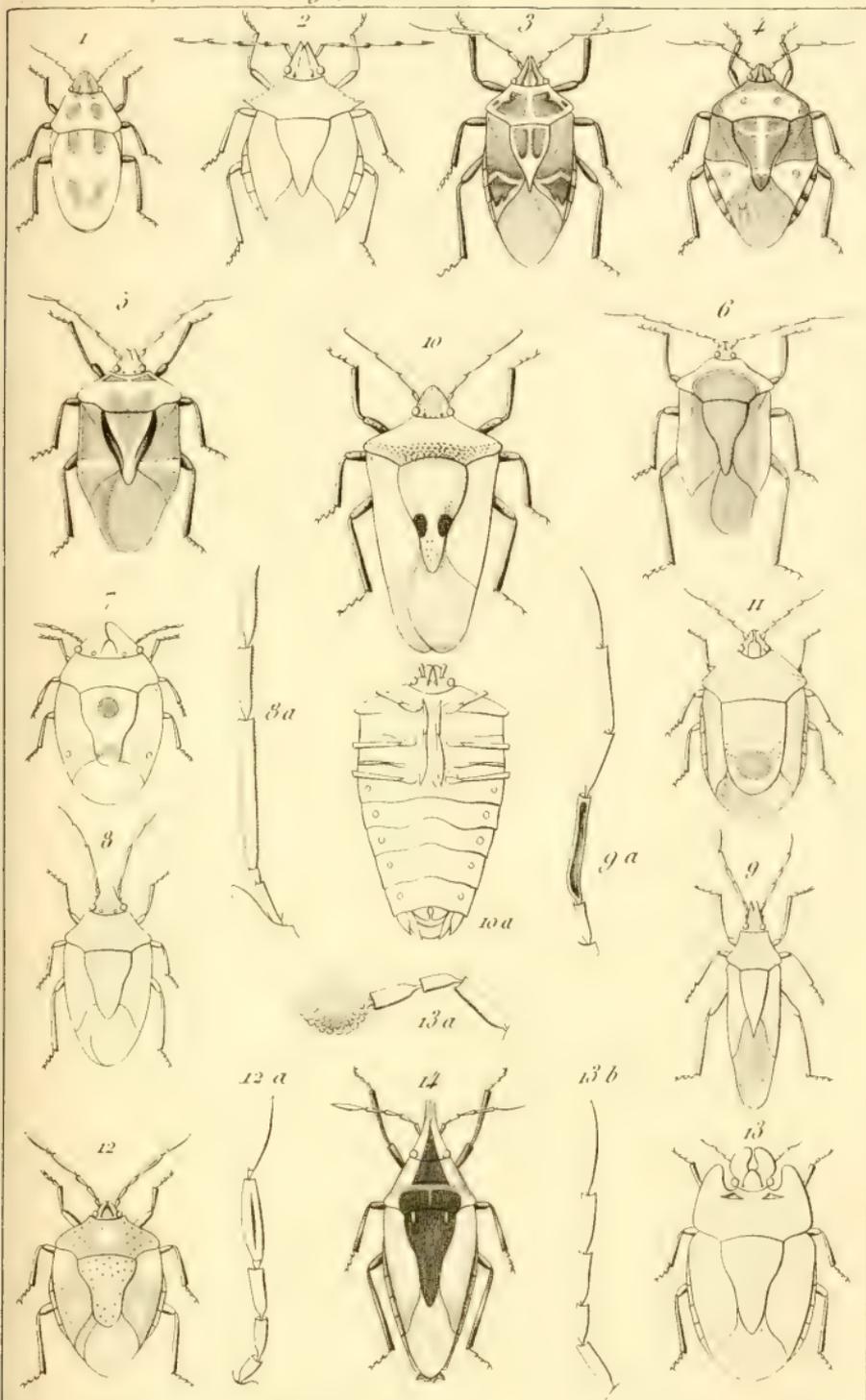




M. Laboulbène del.

Rehner sc.

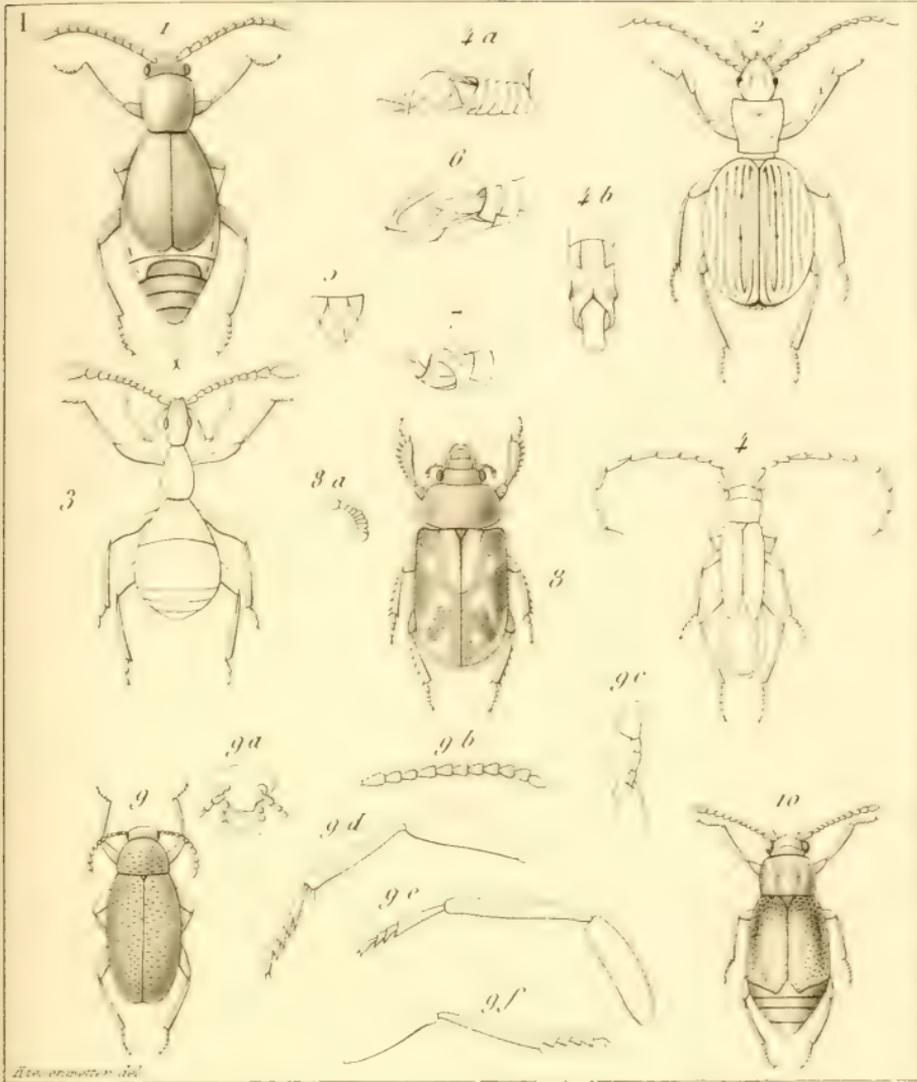
1. *Gamasus salinus* Lab. 3. *Gamasus halophilus* Lab.
 2. *Gamasus maritimus* Lab. 4. *Tyroglyphus Mericourtii* Lab.
 5. 6. *Hydrachna laticirrata* Lab.



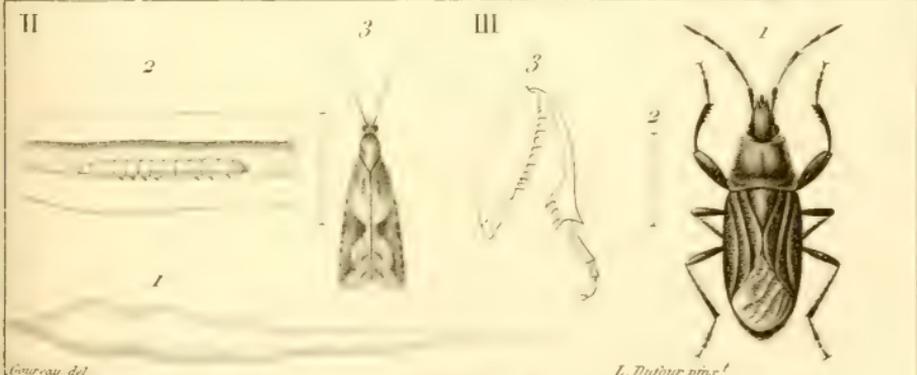
F. Signoret pinç.

Rebuffet sc

- | | |
|---|--|
| 1. <i>Agonosoma</i> 4. <i>guttata</i> (F. Signoret) | 8. <i>Tetratoma</i> <i>senegalensis</i> . |
| 2. <i>Chlorocoris</i> <i>distinctus</i> | 9. <i>Cerasaulax</i> 4. <i>vittatus</i> . |
| 3. <i>Halys</i> <i>pulehra</i> | 10. <i>Carenosceptus</i> <i>maculipes</i> . |
| 4. <i>Strachia</i> <i>quadri-punctata</i> | 11. <i>Euryaspis</i> <i>transversalis</i> . |
| 5. _____ <i>radiata</i> | 12. <i>Brachystetus</i> <i>rubro-maculatus</i> . |
| 6. <i>Arocera</i> <i>circumcinctum</i> | 13. _____ <i>dilatatus</i> |
| 7. <i>Discocephala</i> <i>polita</i> | 14. <i>Megarhynchus</i> <i>vittatus</i> |



Atkinson del.

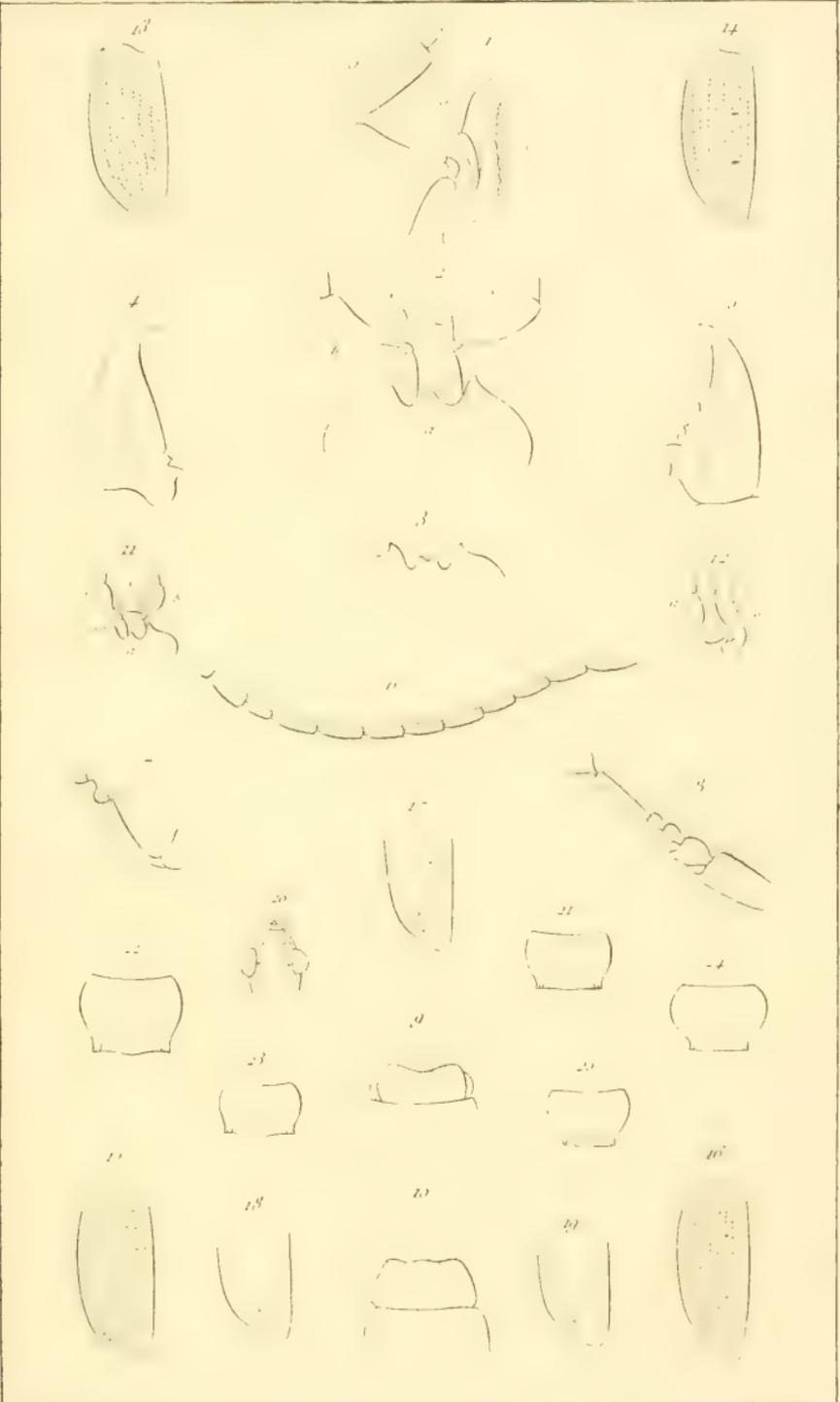


Goussau del.

Hefuffet sc.

L. Dufour pinx^t

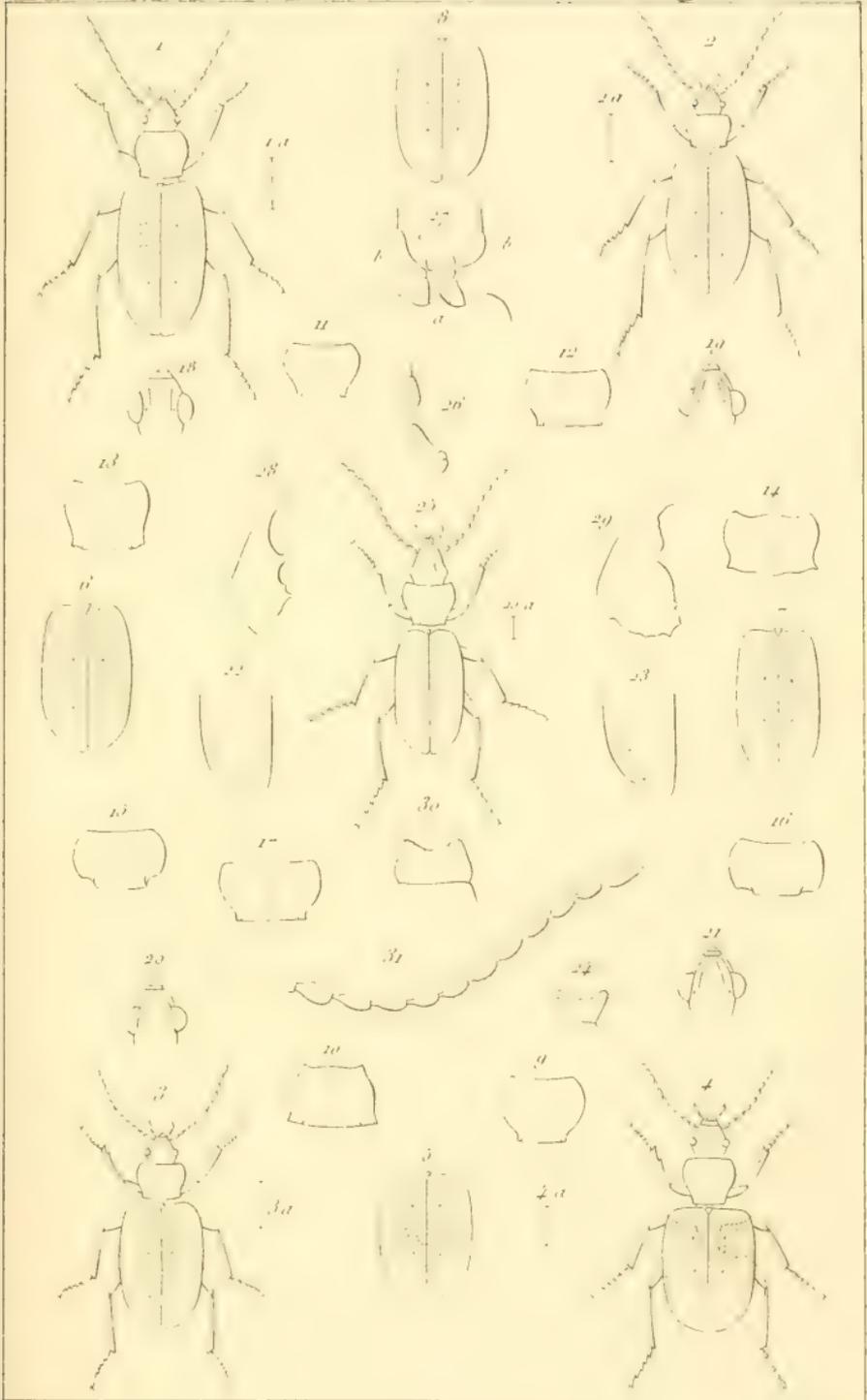
- I. 1. *Charopus grandicollis* Ksw. 5. *Malthinus modestus* Ksw
 2. *Trechus angusticollis* Ksw. 6. ——— *hamatus* Ksw
 3. *Pselaphus longipalpis* Ksw 7. ——— *quadripinnis* Ksw
 4. *Malthinus chelifèr.* Ksw. 8. *Heterocerus arragonicus* Ksw
 9. *Trotoma pubescens* Ksw. 10. *Anthobium impressicolle* Ksw.
 II. *Sericoris antiquana* Muls III. *Rhyparochromus bruchideus* Duf.



Jacquelin-Ducal del.

Rebuffet sc.

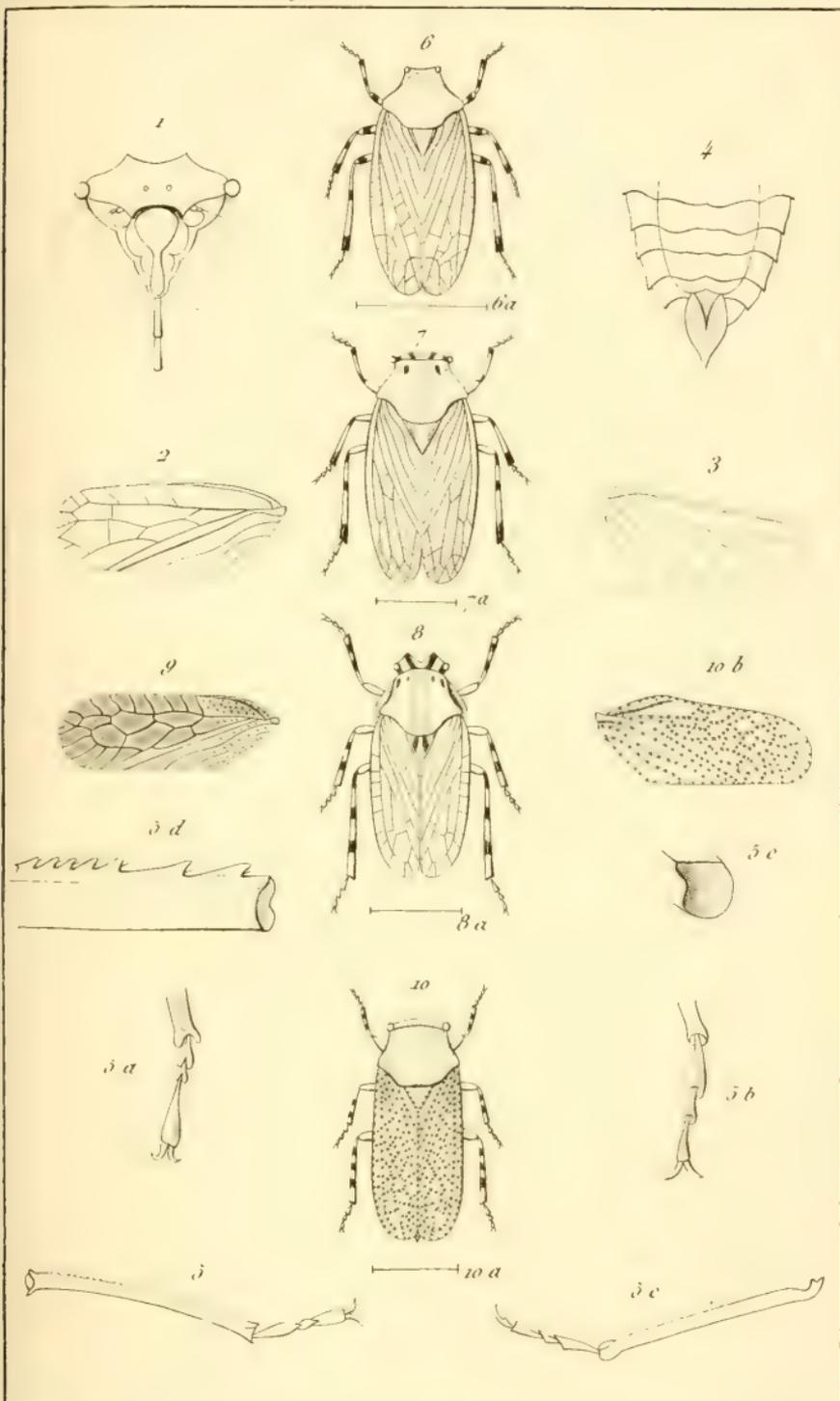
De Bembidiis Europæis



Jacquetin-Dunal del.

Rebyffé sc.

De Bembidiis Europæis.



V. Signoret del.

Robuffet sc.

Genre *Ethalion*.

1 a δ , 9 et 10 b. Caractères génériques. 6. *Ethalion parviceps* r. sig.

7. *Ethalion multicolor* r. sig. 8. ——— *Servillei* r. sig.

10. *Ethalion nervosopunctatum* r. sig.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME NEUVIÈME.

ANNÉE 1851.

MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président.</i>	MM. REICHE.
<i>Vice-Président.</i>	Le Colonel GOUREAU.
<i>Secrétaire.</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	H. LUCAS.
<i>Trésorier.</i>	L. BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	DOÜÉ.
<i>Archiviste-adjoint.</i>	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1851.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Janvier 1851).

Présidence de M. REICHE.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance (11 décembre 1850), et la rédaction en est adoptée par la Société.

M. Chevrolat remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant les fonctions de président, pendant l'année 1850, et il cède le fauteuil à M. Reiche, président de 1851, qui adresse également des remerciements à ses collègues.

Correspondance. Lettre de M. le ministre de la marine, annonçant qu'il offre pour la bibliothèque de la Société un exemplaire complet du voyage en Abyssinie de M. le lieutenant de vaisseau Lefebvre.

— Lettre de M. Bellier de la Chavignerie qui fait part de la mort de son grand père maternel, M. Marchand, notre

collègue depuis 1832, qui est décédé à Chartres le 31 décembre 1850, dans sa 81^e année.

Communications. M. Becker fait passer sous les yeux de la Société plusieurs *Ornithoptera Priamus*, et il montre que ces Lépidoptères, recueillis sur la côte nord-est de la Nouvelle-Hollande, sont moitié moins grands que les individus qui habitent les Moluques.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Orthoptère de la famille des Mantides, le *Blepharis mendica* (*Mantis*), Fab. *Entom. Syst.*, T. 2, p. 17, N° 19 (femelle), Savigny, *Descript. de l'Égypte, Orthopt.*, pl. 1, fig. 9, mâle et femelle, qui n'avait encore été signalée jusqu'à présent par les auteurs que comme habitant l'Égypte, particulièrement l'oasis de Baryeh, où il a été rencontré par notre collègue M. Alexandre Lefebvre. L'individu que M. H. Lucas présente, a été pris dans le sud-est de l'Algérie (Kefoum-Teboul), et c'est la première fois que cette espèce est signalée comme se trouvant dans cette partie de l'Afrique.

— Le même membre montre deux individus gigantesques de l'*Hetrodes Guyoni*, mâle et femelle, et qui forment une variété fort remarquable.

Dans l'espèce type, les segments abdominaux, dans les deux sexes, présentent sur leur bord postérieur une rangée transversale de taches d'un beau rouge-coral, arrondies et assez espacées. Chez les individus présentés par M. H. Lucas, ces taches ont tout à fait disparu, de manière que l'abdomen est entièrement d'un noir brillant, tirant un peu sur le bronzé. Notre collègue fait remarquer que M. Audinet-Serville en décrivant cet *Hetrodes* dans son *Histoire naturelle des Insectes Orthoptères*, p. 464, N° 3, et que M. H. Lucas a représenté dans son *Histoire naturelle des Animaux articulés in explor. scient. de l'Algérie, orthopt. pl. 2, fig. 1, 1 a et 1 b*, a confondu les deux sexes, car ce n'est pas sur un mâle que

la description de cette espèce a été faite, suivant M. Audinet-Serville, mais bien sur une femelle.

C'est dans le sud-est de l'Algérie, à Kefoum-Teboul, sur les frontières qui avoisinent celles de Tunis, que ces individus, dont la femelle égale 62 millimètres en longueur sur 20 millimètres de large, ont été rencontrés.

— M. H. Lucas fait voir également plusieurs Anoploures vivants du genre *Hæmatopinus* qui ont été trouvés en immense quantité sur un Buffle (*Bos bubalus*, Linné) qui a vécu à la ménagerie du Muséum national; M. H. Lucas se propose de décrire cet Anoploure dans nos Annales, de figurer et de désigner cette espèce nouvelle sous le nom d'*Hæmatopinus Bubali*.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'il a trouvé, sur les bourgeons des pêchers atteints de la maladie nommée le *Meunier*, des quantités innombrables de larves d'Acariens. Il pense que ces jeunes Arachnides ne sont pas étrangères à la maladie du *Meunier*, laquelle consiste en une espèce de poussière blanche qui couvre toutes les branches des pêchers, à Montreuil, près Paris.

Ces Acariens, invisibles à l'œil nu et même à la loupe ordinaire, sont transparents, et ils n'ont que quatre pattes. Ils ressemblent assez aux larves du *Tetranychus tiliaë*, que Turpin a fait connaître et a figurées dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie des sciences. Seulement, Turpin figure ses jeunes Acariens avec deux paires de pattes en avant et quatre autres organes, représentant les autres pattes, composés chacun d'un tubercule et d'un fort poil ou épine flexible. Dugès a vu aussi cette espèce dans des galles des feuilles du saule blanc et du tilleul. La figure qu'il en donne ressemble bien plus à celles que M. Guérin-Méneville a faites des jeunes Acariens des pêchers, et ne montre également que quatre pattes.

Il paraît que M. Gervais n'a pas fait attention à cette circonstance de la présence de quatre pattes seulement dans les jeunes Acariens car il répète dans divers endroits des Suites à Buffon de Roret, (Apôtères, t. 3) que les jeunes Acariens ont six pattes.

— Le même membre entretient la Société d'un travail que M. le Dr Pigeau vient de lire à la Société nationale et centrale d'Agriculture. L'objet de ce travail est la recherche de moyens propres à préserver nos approvisionnements de blés des attaques des insectes, afin de pouvoir conserver ces blés indéfiniment pour parer ainsi aux disettes causées par les mauvaises récoltes.

M. Pigeau distingue dans les insectes qui attaquent nos céréales récoltées, des *parasites internes* et des *parasites externes*. Suivant lui, pour les parasites internes principalement, l'évolution des germes est subordonnée à certaines conditions physiques. Ainsi, un certain degré de maturité du fruit est nécessaire pour qu'ils puissent évoluer à son intérieur, et même dans son état de maturité parfaite, le fruit n'en est pas attaqué s'il ne se trouve pas dans un état de température légèrement supérieure à la couche corticale du globe, au-dessus de 10 degrés centigrades, par exemple.

M. Pigeau a remarqué que partout où l'on a récolté les graines avant qu'elles soient arrivées à leur parfaite maturité, pour les faire sécher sur pied, ainsi qu'on le pratique pour le blé dans l'est de l'Europe, comme on procède à Colombes, et peut-être ailleurs, pour les pois de semence, on enraie l'évolution des charançons et des bruches, et l'on peut conserver les graines intactes dans les greniers, sauf l'intervention des parasites externes, qu'il est plus facile d'éloigner.

Il croit que l'on peut arriver encore à empêcher cette évolution des parasites internes en employant le procédé des anciens, qui consistait dans la dessiccation des graines, opérée dans des étuves ou des fours. Suivant M. Pigeau, en exposant ainsi les graines à une température suffisamment élevée, on tue ces végétanx, on les égerme et on les rend impropre aux évolutions de leurs parasites internes, qui ne peuvent vivre dans des milieux frappés de *mort organique*.

M. Guérin-Méneville présente quelques remarques sur les observations et les idées de M. Pigeau. Il pense que les faits cités par ce savant, relativement aux grains récoltés avant leur parfaite maturité, et chez lesquels les parasites internes ne se développent pas, méritent d'être étudiés avec une grande sollicitude, et que cette étude pourra conduire à des résultats avantageux. Déjà, pendant une courte

excursion pour étudier les insectes nuisibles aux céréales dans le centre de la France, il a pu recueillir des observations qui tendraient à confirmer celles de M. Pigeau. Il paraît, dans bien des cas, que les Alucites, si nombreuses dans cette région de la France, n'ont pas paru dans les blés soumis au javelage, pratique qui consiste à laisser les gerbes dans les champs pendant quelques jours, tandis que les mêmes blés récoltés à la manière ordinaire, en ont été attaqués. Quant à l'idée émise par M. Pigeau, que la *mort organique* des grains empêche leurs parasites internes de se développer, elle a besoin d'être soumise à un sérieux examen. En effet, ne serait-il pas plus simple d'admettre que la température qui amène la mort des germes du végétal, tue aussi les germes des insectes parasites, germes déposés, comme on le sait, dans les ovules du blé au moment de la floraison, alors que le grain est à peine en voie de formation.

-- M. L. Buquet, trésorier, présente la situation des comptes de la Société pour l'année 1850. Ces comptes vérifiés et approuvés ultérieurement (séance du 22 janvier 1851) par une commission, composée de MM. Guérin-Méneville, Signoret et Javet, rapporteur, se résument ainsi qu'il suit :

RECETTES.

En caisse au 31 décembre 1849.	2,510 fr. 94 c.	
Recettes faites dans l'année, y compris la subvention du Ministère de l'Instruction publique et celle de M. Pierret.	4,243	50
	<hr/>	
Total des recettes.	6,754	44

DÉPENSES.

Impression, gravure, etc.	3,273 fr. 55 c.	
Locations, installation de la bibliothèque, et autres dépenses accessoires.	1,139	33
	<hr/>	
Total des dépenses.	4,412	88

Avoir au 31 décembre 1850.	2,341 fr. 56 c.
------------------------------------	-----------------

Lectures. On lit une note de M. Leprieur, contenant quelques réflexions relativement à l'ouvrage d'Erichson sur les Staphyliniens ; note destinée à être placée en tête des tableaux dichotomiques du genre *Stenus* adressé à la Société par le même membre, et lus dans la séance du 12 mai 1850.

— M. Ch. Coquerel communique un mémoire accompagné de figures et comprenant la description de nouvelles espèces de Coléoptères provenant de Madagascar.

— M. H. Lucas donne lecture d'une notice intitulée : Quelques remarques géographiques sur les Acridites qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, et description de deux nouvelles espèces de cette famille.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau un mémoire sur quelques Hémiptères nouveaux de la famille des Longiscutes, et qui se rapportent aux genres *Agosoma*, *Chlorocoris*, *Halys*, *Discocephala*, *Cerasaulax* (g. n.), *Stratocera*, *Tetratoma* (g. n.), *Carenoscapus* (g. n.), *Eurysaspis* (g. n.), *Brachysterus*, *Phyllocephala* et *Megarhynchus*.

— M. le colonel Goure au fait connaître une série de plusieurs mémoires pour servir à l'histoire des insectes gallicoles du genre *Cynips*, et à celle de leurs parasites. Notre collègue avait déjà adressé ces mémoires à la Société, il y a plusieurs années, et il les avait redemandés pour y faire quelques changements.

— M. Guérin-Méneville donne communication de deux notices de notre confrère M. Alexandre Lefebvre :

1° Sur l'empreinte fossile que M. le docteur Boisduval rapporte au genre *Cyllo*, sous le nom de *C. sepulta* ;

2° Sur la découverte, faite en France, de l'*Empis platyptera*.

— M. le docteur Robineau-Desvoidy lit trois mémoires faisant suite à ses Myodaires des environs de Paris, et comprenant les tribus des *Entomobies Thryptocérées*, *Gonides* et *Plagides*.

Notre collègue annonce que, comme les années précédentes, il offre 100 fr. pour hâter autant que possible la publication de ses travaux. La Société accepte son offre et lui adresse des remerciements.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Burnett, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Boston, présenté par M. Chevrolat. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et L. Fairmaire.

(Séance du 22 Janvier 1851).

Présidence de M. REICHE.

Correspondance. M. L. Buquet lit une lettre qu'il vient de recevoir de M. Lorquin, dans laquelle cet entomologiste propose à la Société de lui envoyer deux individus de chacun des insectes qu'il recueillera en Californie, mais à la condition que l'on publiera et figurera dans les Annales les descriptions de toutes les espèces nouvelles. La Société remercie M. Lorquin, et adopte sa proposition.

Communications. M. L. Buquet annonce à la Société la mort de l'un de ses membres, M. le général Feisthamel, décédé à Paris le 18 janvier 1851, et il lit les paroles suivantes, qu'il a prononcées sur sa tombe :

Dans ce moment suprême, permettez, Messieurs, qu'au nom de la

Société entomologique, dont M. le général baron Feisthamel était un des membres fondateurs, et en qualité de compatriote, je viens élever ici ma faible voix, et dire un dernier adieu à celui que nous comptons parmi les plus fervents adeptes de cette aimable science et qui fut l'un de nos meilleurs amis.

Dès son enfance, M. Feisthamel, amateur passionné de l'histoire naturelle, s'est occupé plus particulièrement de l'Entomologie, à l'étude de laquelle il consacrait avec bonheur tous les instants que lui laissait de libre la profession militaire qu'il avait embrassée et qu'il a parcourue avec autant d'honneur que d'éclat.

M. Feisthamel a formé successivement des collections d'insectes coléoptères et lépidoptères, déterminés et classés avec un soin remarquable, et chacun de nous conservera avec un profond sentiment de reconnaissance le souvenir de l'affabilité et de la rare complaisance qu'il mettait à les communiquer.

M. le général Feisthamel a contribué plus que personne à propager le goût de l'Entomologie ; notre Société perd donc en lui un de ses plus fermes soutiens.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Feisthamel ne pouvait consacrer à l'étude des insectes que les seuls moments de loisir que lui laissaient ses hautes fonctions militaires, cependant il a publié dans divers recueils, notamment dans nos Annales, plusieurs mémoires intéressants sur les *Papillons* et les *Coléoptères*, et peu de temps encore avant la mort qui l'a frappé, il s'occupait activement à recueillir et à coordonner les matériaux d'un travail assez important sur les Lépidoptères de la Cazamance, recueillis par M. Caternault, l'un de ses frères d'arme.

Unissons donc nos regrets à ceux de la famille désolée qui pleure le meilleur des pères, et faisons un éternel adieu à celui dont les amis de la science entomologique ne perdront pas de longtemps le souvenir.

— M. H. Lucas donne lecture de la note suivante :

M. Chevrolat, dans la séance du 29 novembre 1850, *Bullet.*, p. LXVI, suppose que « le *Purpuricenus barbarus* de M. H. Lucas ne constitue pas une espèce nouvelle, et qu'il doit être rapporté à *Paffinis*. »

Malgré la tendance dans laquelle je suis, dit M. H. Lucas, de ne pas multiplier inutilement les espèces, les caractères que m'a présen-

tés le *Purpuricenus barbarus*, Lucas, Expl. sc. de l'Algérie, t. 2, p. 487, N° 1283, Col., pl. 41, f. 8, comparés avec ceux du *P. affinis*, m'ont paru tellement tranchés, tellement faciles à saisir, qu'il m'a été impossible de ne pas considérer comme nouvelle cette espèce algérienne. Le *P. barbarus* est ordinairement plus petit, et surtout plus étroit que le *P. affinis*, avec les points que présente le thorax, plus grands et surtout plus distinctement marqués que dans cette dernière espèce; il est aussi à noter que l'épine située de chaque côté du thorax est plus grande dans le *P. affinis* que dans le *P. barbarus*, laquelle, chez cette espèce, est réduite à un simple tubercule spini-forme; les élytres sont aussi plus étroites que dans le *P. affinis*, avec la ponctuation plus forte et surtout plus profondément marquée que dans cette dernière espèce. Outre ces caractères différentiels et constants dans les huit individus des deux sexes que j'ai recueillis de ce Cérambycide, je ferai encore remarquer que dans le *P. affinis*, il n'y a que la partie postérieure des élytres qui soit envahie par le noir, tandis que chez le *P. barbarus*, la couleur dominante de ces organes est le noir, couleur qui couvre non seulement la partie postérieure des élytres, mais encore la suture et toute la partie humérale, de manière que la couleur rouge n'est apparente que sur les parties latérales; quant au thorax, il est noir, quelquefois taché de rouge dans le *P. barbarus*; rouge, finement bordé de noir antérieurement et à la base chez le *P. affinis*.

Quant au *P. Dumerilii*, que j'ai fait connaître in Explor. scient. de l'Algérie, tom. 2, p. 487, N° 1282, pl. 41, fig. 7, je dirai que cette espèce, quoique très voisine du *P. affinis*, en est cependant bien distincte par sa forme plus ramassée, et par conséquent beaucoup plus courte; mais outre ces caractères faciles à saisir au premier aspect, je ferai encore remarquer que le thorax est plus court, moins large, avec les points dont il est couvert plus petits que dans le *P. affinis*; quant à l'épine qui existe de chaque côté de cet organe, elle est aussi plus petite que dans cette dernière espèce. Les élytres sont aussi plus étroites et surtout beaucoup plus finement ponctuées que dans le *P. affinis*; elles sont rouges avec leur partie antérieure finement marginée de noir, et leur base de cette couleur. Dans le *P. affinis*, il n'y a que la base des élytres qui soit noire, et cette couleur se prolonge le long de la suture, en atteignant ordinairement, et dépassant même quelquefois plus de la moitié des élytres dans les deux sexes, tandis que dans le *P. Dumerilii*, le noir est beaucoup

plus limité, et n'atteint jamais la moitié de ces organes, au moins chez les six individus que j'ai rencontrés de cette espèce, et dont je ne connais que des femelles.

— M. Reiche prend la parole pour réclamer contre la manière erronée dont a été rendue la communication qu'il a faite à la Société le 27 juin 1849, et en demande la rectification en ces termes :

M. Reiche fait remarquer que c'est à tort que M. Lucas, dans son *Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie*, décrit comme nouvelle, sous le nom d'*Onitis Chevrolatii*, une espèce d'*Onitis* que lui avait communiquée comme telle M. Chevrolat. Cette espèce n'est autre que le mâle de l'*On. Menalcas*, Pallas. M. Chevrolat qui jusqu'alors ne possédait dans sa collection que des individus femelles de cette espèce, a pu être amené à commettre cette erreur : 1° par l'extrême différence existant d'un sexe à l'autre ; et 2° par la localité tout à fait nouvelle où l'insecte a été trouvé.

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie donne lecture d'un mémoire de M. Guillemot de Thiers, ayant pour titre : Catalogue des Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme.

— M. le docteur Robineau-Desvoidy lit un mémoire faisant partie de ses Myodaires des environs de Paris, et comprenant la tribu des *Entomobies Tachinaires*.

(Séance du 12 Février 1851.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. Douë communique quelques remarques de M. le capitaine Godart, entomologiste

lyonnais : 1° sur l'habitat du *Coniatus chrysochlora*, et 2° sur la matière pulvérulente des *Lixus* et *Larinus*, principalement à l'occasion des observations qui ont été présentées à la Société, relativement au même sujet, par MM. Coquerel, Laboulbène et Follin. — La Société décide que cette note sera insérée dans son bulletin.

1° J'ai lu dans le premier trimestre 1850 des Annales de la Société entomologique de France, que M. Perris avait pris à la Teste, en 1847. le *Coniatus chrysochlora*, Lucas. Cette espèce se trouve aussi sur les bords de la Méditerranée, où je l'ai recueillie abondamment en 1842, sur le *Tamarix gallica*. Je la rapportai alors au *Coniatus repandus*, Fabr. Ce n'est qu'en lisant la description donnée l'année dernière par M. Lucas, que je pus reconnaître que cette espèce qu'il croyait propre à l'Algérie, appartenait également à la faune gauloise.

2° J'ai vu aussi dans ce même numéro des Annales, pages 13 à 19, une controverse entre MM. Coquerel et Laboulbène sur la matière pulvérulente qui couvre les *Lixus* et les *Larinus*. Ayant été à même de faire plusieurs observations sur cette matière, je crois devoir les communiquer à la Société.

En 1842, j'étais en garnison à Narbonne, où j'habitais une maison qui était entourée par un jardin d'une assez grande étendue, dans lequel il y avait beaucoup de hautes tiges d'*Altea rosea*, Linné. Un jour que j'observais des *Podagrica malva* et *Apion æneum* qui couvraient les feuilles d'une de ces plantes, j'aperçus un petit trou rond à la tige, à 1 mètre 50 centimètres environ de la racine. En l'examinant attentivement, je remarquai un léger mouvement dans l'intérieur; je saisis aussitôt ma loupe qui ne me quitte guères, et je m'approchai pour reconnaître ce qui avait bougé. Je vis alors que ce mouvement était occasionné par un insecte qui travaillait à percer la cloison qui le retenait prisonnier. Je suivis son opération avec une vive curiosité pendant plusieurs heures, mais comme elle avançait fort peu je pensai que la délivrance ne s'effectuera que le jour suivant. Je revins de bonne heure à mon poste le lendemain; je trouvai que le travail de mon captif avait peu avancé pendant mon absence. Je continuai mes observations toute la journée et les suivantes, car mon insecte ne sortit de son trou que le sixième jour. J'avais reconnu

dès le troisième, à la longueur du rostre, qui paraissait entièrement à ce moment, que c'était un *Lixus*, et à la grosseur de cet organe, que ce devait être le *Lixus angustatus*, Fabr., et je ne m'étais pas trompé. Au moment de son affranchissement, cet insecte était, en dessus comme en dessous, totalement couvert de cette matière que MM. Laboulbène et Follin pensent être des Cryptogames. Je saisis ce *Lixus* et le piquai immédiatement pour le placer dans ma collection à cause de sa grande fraîcheur, mais je ne pus achever cette opération sans enlever une notable quantité de la poudre qui le recouvrait, tant les élytres présentèrent de résistance. Je retournai ensuite à la tige d'*Altea* qui avait servi d'abri pour les métamorphoses de mon curculionite. Je la coupai au pied, et après l'avoir fendue par le milieu avec les plus grandes précautions, je trouvai dans son intérieur deux autres *Lixus*, dont l'un était placé à 15 centimètres environ de celui qui était déjà sorti, et l'autre à 20 centimètres encore plus bas. Ils étaient tous deux couverts de la même matière que le premier, si ce n'est que la couleur de la pulvérulence du dernier était d'un rouge ferrugineux vif, tandis que les deux autres avaient la leur d'un beau jaune d'ocre. Je coupai ensuite d'autres tiges de cette plante, et dans presque toutes il y avait deux ou trois de ces curculionites, jamais plus, et toujours ils étaient logés à 15 ou 20 centimètres au plus les uns des autres. Je n'ai jamais vu de larves ni de nymphes dans les *Altea*, la saison était trop avancée pour cela; mais dans le nombre, il y avait des exemplaires transformés tout récemment, et tous, sans exception, étaient couverts en entier de la matière pulvérulente, objet de la controverse, qui variait du rouge ferrugineux vif au blanc sale, en passant par le jaune d'ocre et le jaune pâle. Après avoir récolté une vingtaine de ces *Lixus*, tant pour ma collection que pour les distribuer à mes connaissances, je les laissai à leurs fonctions, sans cependant les perdre de vue tout à fait, et je remarquai que des individus que j'avais vus la veille au soir tout pulvérulents, avaient perdu presque entièrement leur poussière le lendemain matin lorsqu'il avait plu pendant la nuit. Ayant ramassé plusieurs de ces derniers, et les ayant placés, avec des branches d'*Altea* que je renouvelais souvent, dans une grande caisse; ils y ont achevé tranquillement leur carrière, sans avoir jamais repris la substance singulière que plusieurs entomologistes ont vu se renouveler.

Si, aux observations que je viens de vous détailler, je devais ajouter mon opinion sur cette question, je ne balancerais pas un moment

à me ranger du côté de M. Coquerel. Comme lui, je pense que la matière pulvérulente des *Lixus* et des *Larinus* n'est pas d'une nature cryptogamique. En effet, comment ce végétal pourrait-il s'emparer de ces insectes dans l'intérieur des plantes qui protègent leurs développements successifs? plantes d'une nature si différente, que les unes, *Carduus*, *Serratula*, *Altea*, etc., croissent dans des endroits fort secs, et d'autres, *Arundo*, *Festuca*, *Poa*, etc., ont besoin d'avoir leurs racines submergées pour exister. Il y aurait encore une autre objection à faire; c'est que ce cryptogame ne se développerait pas d'une manière analogue à celle de ceux déjà connus, qui attaquent les larves ou chenilles, et jamais les insectes parfaits, et tuent ces premières avant qu'elles aient pu achever leur transformation; tandis que la matière dont il est question laisse fort tranquillement les curculionites qui en sont revêtus vaquer à toutes les fonctions de la vie qu'ils sont appelés à remplir. J'ajouterai à cela, que je crois que cette substance est un ornement dont la nature a pourvu ces insectes, comme les lignes qui embellissent les *Lixus anguinus*, *Ascanii*, *Wagneri*, *spartii*, etc., et les taches des *Larinus Gerardii*, *maculosus*, *ursus*. Je pense donc que les unes et les autres, de même que la pulvérulence en question, ainsi que les poils, les écailles et les autres matières qui forment les dessins et les fascies que l'on remarque sur un si grand nombre d'insectes, quoique de nature différente, se produisent de la même manière, comme ils disparaissent par les mêmes causes, et qu'ils ont été répartis par le Créateur dans l'intention de séparer les espèces et de les distinguer entre elles, but constant que l'on retrouve à chaque pas que l'on fait dans l'étude de l'histoire naturelle.

— M. Doué donne lecture de la note suivante de notre collègue M. le major Blanchard, relativement à des dégâts produits sur une boîte en écaille fondue, par des larves d'*Anthrenus*.

Dans la séance du 20 mars 1844, M. E. Desmarest vous a entretenus des perforations opérées par des *Apate capucina*, Fab., dans des clichés typographiques. Il a aussi parlé de creusets de plomb percés par le *Callidium sanguineum*.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de soumettre à la Société une petite boîte en écaille, qui a été fortement endommagée par des larves d'insectes. Voici dans quelle circonstance.

J'habitais depuis quatre ans environ Misserghin (Algérie), lorsque j'obtins, en mai 1847, un congé de convalescence de trois mois. Au moment de mon départ pour la France, j'avais placé dans une boîte à herborisation en fer blanc, différents petits objets qui étaient sur mon bureau, entre autres, des pointes de porc-épic, des plumes à écrire, des crayons, etc., et notamment la boîte qui fait l'objet de cette note. Celle-ci était vide. J'y avais aussi placé, roulé dans un linge, une certaine quantité d'insectes que je n'avais pas eu le temps de piquer en les sortant de l'alcool.

Après mon retour en Afrique, je ne m'occupai pas de suite de la boîte à herborisation, ni de son contenu ; ce ne fut qu'au printemps suivant, que l'ayant ouverte, je fus surpris de voir sur les parois plusieurs larves de l'*Anthrenus pimpinellæ*, de différentes grosseurs. Ayant sorti le linge qui renfermait les insectes, je trouvai ceux-ci réduits entièrement en poussière ; ce qui me fit vider tout ce que la boîte contenait. Il y avait plus de cinq cents larves vivantes. Les pointes de porc-épic et les plumes étaient également détruites, et c'est avec peine que je pus en reconnaître quelques minces fragments. Tout ceci n'avait rien d'extraordinaire. Mais en examinant la boîte en écaille, je fus très surpris des dégâts qu'y avaient faits ces larves, et dont la trace de leurs mandibules ne laisse aucun doute à cet égard.

J'avoue que bien que je connusse, par expérience, les dégâts causés par ces larves dans les collections, j'étais loin de les croire capables d'entamer une substance aussi dure que l'écaille fondue.

D'après ce qui précède, on est fondé à dire qu'aucune partie des insectes ne pourrait résister aux ravages que peuvent exercer ces larves dans les collections entomologiques.

A l'appui de cette observation, M. Doué fait passer sous les yeux de la Société la boîte d'écaille fondue, dont parle M. le major Blanchard, et qui montre des traces très manifestes des dégâts produits par l'*Anthrenus*.

— M. E. Desmarest, à l'occasion de cette communication, indique un fait qu'il n'avait pas signalé dans sa notice sur les perforations produites par des insectes sur des plaques métalliques. Lyonnet, dans les *Mémoires du*

Muséum d'histoire naturelle, rapporte qu'ayant enfermé des chenilles de *Dicranura vinula* dans des boîtes en plomb, ces chenilles, lorsqu'elles ont voulu former leur cocon, ne trouvant pas d'autres matières à leur disposition, ont très fortement rongé le métal, et que de nombreux débris de plomb ont été trouvés dans l'enveloppe du cocon. — Ce fait vient à l'appui de l'opinion émise, en 1844, par M. E. Desmarest, par suite de laquelle il pensait que c'était à l'état de larve, et à non celui d'insecte parfait, que les *Apate capucina* avait perforé les clichés typographiques qu'il montra à cette époque à la Société.

— M. L. Fairmaire annonce que M. le docteur Sichel a trouvé aux environs de Paris les *Agrius Guerinii* et *Metæchus paradoxus*, insectes fort rares pour la faune parisienne.

— M. Bellier de la Chavignerie montre une *Boarmia ilicaria* ♂ qu'il a prise l'automne dernier au bois de Boulogne. Notre collègue fait observer que cette Géomètre, encore peu répandue dans les collections, n'avait été trouvée jusqu'ici que dans nos départements les plus méridionaux, et que sa capture aux portes mêmes de Paris est un nouveau fait de géographie entomologique fort intéressant. — La chenille de la *Geometra ilicaria* ne vivrait donc pas exclusivement sur le chêne vert, puisque cet arbre n'existe pas dans nos bois des environs de Paris.

— M. le secrétaire fait connaître la note suivante, de M. Boyer de Fonscolombe sur les *OEcophora oleella* et *Elachista olivella*, qui ne doivent former qu'une seule et même espèce.

Je crois devoir relever une erreur que je regarde comme très réelle, et à laquelle j'ai à me reprocher d'avoir donné lieu et de

l'avoir même soutenue dans des mémoires qui ont été insérés dans les Annales de la Société entomologique, 3 juin 1835. Il s'agit de deux Tinéites de l'Olivier, l'*Ecophora oleella* et l'*Elachista olivella* Lépidoptères, de Duponchel; supplém., tom. 4.

L'habitation très différente de ces deux Lépidoptères, ne me permettait pas de douter de leur différence spécifique. Je repoussais l'opinion de M. Bernard (émise par ce savant dans un mémoire sur l'Olivier et sa culture, couronné par l'Académie de Marseille 1782), que ces deux teignes n'étaient qu'une seule et même espèce, et je reconnais à présent que j'avais tort et que M. Bernard était dans le vrai. J'avais envoyé des exemplaires des deux Tinéites à mon ami Duponchel. Il crut avec moi y trouver non seulement deux espèces distinctes, mais il les plaça dans des genres différents. Il est vrai qu'il se plaignait que mes exemplaires n'étaient pas en assez bon état. M'occupant assez peu de Lépidoptères et presque pas de Tinéites, je crus devoir adopter aveuglément le sentiment du savant lépidoptériste. J'ai recueilli, depuis ce temps, une très grande quantité de chacune de ces prétendues espèces. Classant mieux cette année mes Tinéites, j'eus beau examiner scrupuleusement et l'*Oecophora*, sortie des feuilles, et la prétendue *Elachista*, dont la chenille ronge la pulpe du noyau de l'olive, il m'a été absolument impossible de trouver entre l'une et l'autre la moindre différence, soit dans les organes, soit dans les couleurs. Celles-ci varient, mais les mêmes variétés se trouvent dans les deux : l'une et l'autre sont marquées de plus ou moins de taches, l'une et l'autre, quelquefois, de gris uni sans tache. C'est encore ici une faute de la planche qui accompagne mon mémoire (Ann., 3 juin 1835); on les représente sous deux teintes différentes, tandis que, dans la réalité, ce ne sont que deux variétés qui se trouvent dans l'une et l'autre Tinéite; l'une et l'autre sont de plus grande comme de plus petite taille. Enfin, le texte de Duponchel sous les yeux, j'ai comparé scrupuleusement les caractères généraux qu'il assigne à l'une et à l'autre, et je n'y ai pu trouver non plus aucune différence. Les palpes sont de même, même épaisseur, même longueur, même direction; les antennes, dans les deux, sont filiformes, un peu grenues, presque dentelées à leurs derniers articles qui sont plus saillants. La tête, le corselet, les ailes, leur coupe, leurs franges, sont exactement les mêmes.

Quoiqu'on puisse regarder comme un paradoxe la pensée qui fait une espèce unique de deux Tinéites qui vivent d'une manière si éloi-

gnée, et quant à la nourriture et quant à l'habitation, il me paraît impossible de douter de leur identité. Sans doute la teigne, qui a habité la feuille, et qui éclot en mai, ne trouve plus ce gîte, endurci par l'arrivée des chaleurs, propre à une nouvelle ponte. Elle choisit alors, dans mon système, qui n'est, je l'avoue, que conjectural, le germe du jeune fruit, encore tendre; et de l'œuf qu'elle y attache sort la larve qui se nourrit du fruit. Cette opinion, sans doute, aurait besoin d'être mieux autorisée par l'observation et la nature prise sur le fait. Il ne m'a pas été possible, jusqu'ici, de suivre un fait qui doit exister, mais que la petitesse et l'agilité de l'insecte rend bien difficile, surtout à mon âge. Mais, enfin, je crois pouvoir et devoir soumettre cette opinion, bien arrêtée dans mon jugement, cette restriction, dois-je dire, à mes savants collègues.

Quant au genre, je ne crois pas, à cause des palpes assez grands et les ailes inférieures médiocrement lancéolées, que cette Tinéite appartienne aux *Elachista*; je pense qu'elle doit être conservée dans le genre *Acophora*, et qu'on ne peut lui contester le nom spécifique d'*oleella* que Fabricius lui a donné le premier. Les figures de l'*oleella* et *olivella*, dans l'ouvrage de Duponchel précité, sont extrêmement fautives. La première, au lieu d'être parsemée d'une quantité de points presque régulièrement placés, est ordinairement marquée de quelques taches irrégulières formées par les points réunis, surtout vers le milieu de l'aile. L'*olivella* est, dans cette figure, d'un gris uni, teinte qu'elle a très rarement et qui n'est qu'une variété qu'on retrouve dans les deux.

— M. H. Lucas montre à la Société un Orthoptère fort curieux de la famille des Gryllides et qui n'avait encore été signalé que comme habitant l'Europe, particulièrement la Sardaigne, où il a été découvert par M. Gené. M. le docteur Rambur, qui a aussi rencontré cet Orthoptère aux environs de Malaga, en a fait un genre dont les caractères ont été parfaitement exposés dans la Faune entomologique de l'Andalousie, Orthopt., tom. 2, p. 39. C'est sous le nom de *Trigonidium* que ce gryllide est désigné par M. le docteur Rambur et l'espèce qui sert de type appelée *cicindeloides*, par le même savant. M. Serville, dans

son Histoire naturelle des insectes Orthoptères, adopte la dénomination générique de M. Rambur, mais au lieu de désigner ce gryllide sous le nom de *cicindeloides*, dénomination que M. Rambur attribue cependant à M. Serville, ce dernier le décrit sous celui de *paludicola*, Serv., Hist. nat. des ins. Orthopt., p. 351. Comme l'ouvrage de M. Rambur est antérieur à celui de M. Audinet-Serville, c'est le nom de *cicindeloides* qui doit prévaloir, et celui de *paludicola* de M. Serville doit nécessairement être considéré comme n'étant qu'un synonyme. Voici la synonymie que M. H. Lucas propose pour désigner désormais cette espèce.

Trigonidium cicindeloides, Rambur, Faun. entomol. de l'And. Orthopt., tom. 2, p. 39 (1837).

Trigonidium paludicola, Serv., Hist. nat. des insect. Orthopt., p. 351, N° 3 (1838).

Les individus mâle et femelle que M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société habitent les environs d'Alger, et c'est par notre collègue M. le docteur Lauras que cette curieuse espèce nouvelle pour la Faune algérienne, a été découverte. Suivant M. le docteur Rambur, le *Trigonidium cicindeloides* habiterait aussi la Corse et le midi de la France.

Lecture. M. V. Signoret donne lecture d'une note contenant la description d'une nouvelle espèce du genre *Pectascelis* (*P. spinosus*) provenant du Silhet.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Joseph Bayle, d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), présenté par M. Bellier de la Chavignerie, au nom de M. Guillemot. — Commissaires-rapporteurs MM. Aubé et L. Fairmaire.

(Séance du 26 Février 1851.)

Présidence de M. REICHE.

M. de Graslin, membre de la Société, et M. le docteur Weber assistent à la séance.

Communications. M. Chevrolat annonce qu'il vient de recevoir un couple d'une espèce d'*Arescus* qui avait été décrite et figurée, en 1849, dans nos Annales, par M. Sallé, comme constituant deux espèces distinctes. Le mâle de l'*Arescus caudatus*, Sallé, et la femelle l'*Arescus quadrimaculatus* Sallé.

— M. Léon Fairmaire montre à la Société une suite de Coléoptères provenant de Tanger. Parmi les espèces les plus remarquables, il cite particulièrement les *Prionus forficatus* Fab., *Cicindela luctuosa*, *Dermestes diadema*, *Geotrupes typhæoides* (n. sp.), *Julodis tingitana*, *Lophoma punctata*, *Aptinus pygmæus*, *Chitona variegata*, *Trox granuliferus* (n. sp.), *Cneorhinus ludificator*.

— M. le docteur Aubé dit qu'il pense que le *Staphylinus Mulsanti* de M. le capitaine Godart n'est, très probablement, autre que le *Staphylinus meridionalis* Rosenhauer; il ajoute qu'il a vu un individu de cette dernière espèce trouvé, une seule fois, aux environs de Nîmes, par M. Javet, et qu'en le comparant à la description du *Staphylinus Mulsanti* de M. Godart il n'a pu y trouver aucune différence.

— M. Doüé fait passer, sous les yeux de ses collègues, un *Heilipus trachypterus* qui est comme cuirassé de parasites. Tout le corps de ce Coléoptère, excepté l'abdomen, est entièrement couvert de parasites jaunâtres et de très petite taille.

— M. Paul Lambert donne quelques détails sur deux cas de parasitisme observés sur des Coléoptères, et il met sous les yeux de la Société la larve, la puppe et l'insecte parfait d'une espèce de Muscide entomobie provenant de la *Chrysomela graminis*, et une autre Muscide parasite de la *Timarcha coriaria*. Il lit à ce sujet la note suivante :

J'ai recueilli, en août dernier, sur le coteau de la Loire, à Saumur, où elle se trouve en quantité prodigieuse, la *Chrysomela graminis* qui vit, dans cet endroit, sur une *Salvia*; je n'en renfermai pas moins de *trois cents* dans une boîte à observations, grillée très finement. Huit à dix jours après leur incarcération, je fus surpris, en les visitant, de trouver avec elles sept ou huit larves qui ne tardèrent pas à me donner sept ou huit Muscides : à cette époque, toutes les Chrysomèles paraissaient encore vivantes. Elles finirent par périr, et je n'obtins plus de larves qu'au mois de décembre dernier, où, les examinant à Paris, j'en trouvai une nouvelle que je plongeai dans l'alcool pour la présenter à la Société. Enfin, il n'y a pas huit jours encore, en jetant les yeux dans ma boîte, j'aperçus une puppe qui offrait à une de ses extrémités la tête d'une Muscide desséchée qui avait péri avant d'avoir pu sortir de sa demeure : je la mets sous les yeux de la Société.

Frappé des faits que je venais d'observer, je me souvins d'une dizaine de *Timarcha coriaria*, également recueillies en Anjou, que j'avais enfermées vivantes et non piquées dans une boîte que je n'avais pas visitée depuis. Je l'ouvris, et je fus agréablement surpris d'y trouver une autre Muscide tout à fait différente de la première : elle était desséchée comme les autres insectes.

En présence de ces deux faits simultanés, je me borne à poser cette question que je laisse à l'observation de résoudre. Ce genre de parasitisme, chez les Coléoptères, est-il aussi fréquent que chez les Lépidoptères? Le petit nombre de cas observés jusqu'à présent ne tient-il pas à ce que le coléoptériste tue, ou tout au moins pique immédiatement l'insecte pour le conserver dans sa collection, tandis que le lépidoptériste est obligé d'attendre plus ou moins longtemps la transformation de la chrysalide en papillon, quand toutefois il n'élève pas la chenille ?

— M. Becker fait voir une boîte contenant un grand nombre de Lépidoptères nouveaux, ou peu connus, découverts à Quito par M. Bourcier. Parmi les espèces les plus remarquables, il désigne surtout les suivantes, indiquées par M. Boisduval, sous les noms de *Papilio sardalus*, *Catagramma Humboldtii*, *Bourcierii*, *nyctographa*, *micrographa*, *Heliconia Bourcierii*, *Caligo*, nov. sp., et plusieurs autres nouvelles espèces des genres *Pieris*, *Acræa*, *Agraulis*, etc., qui seront décrites par le docteur Boisduval.

— M. Doüé met sous les yeux de la Société plusieurs Lépidoptères adressés par M. Chambovet, de Saint-Etienne, et dont les larves, au nombre d'une centaine, ont été trouvées dans un énorme champignon du genre *Polyporus*. La larve, la chrysalide et un morceau du champignon sont également communiqués.

Lectures. M. le docteur Aubé donne lecture d'une note de M. Emile de Cussac contenant la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère Curculionite, propre à la Faune française et servant de type à un genre nouveau, celui d'*Elmidomorphus*.

— M. Amyot dépose sur le bureau un mémoire sur les Orthoptères de la Faune française, et il lit la préface de ce travail.

— M. Bellier de la Chavignerie fait connaître une note sur une belle variété nouvelle d'un individu femelle du *Bombyx castrensis*, dont il a obtenu deux individus semblables parmi un très grand nombre d'éclosions, et il montre une figure de cette curieuse variété.

— M. Pépin, chef de l'École de botanique du Muséum

d'histoire naturelle de Paris, adresse une note sur des Coléoptères qui attaquent et détruisent, pendant l'été, les jeunes rameaux de l'année des arbres à feuilles caduques et persistantes.

Membre reçu. M. Pierre Millière, membre des Sociétés linéenne de Lyon, entomologique de Stettin, etc., à Lyon, présenté par M. Bellier de la Chavignerie, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires rapporteurs MM. Becker et Berce.

(Séance du 12 Mars 1851).

Présidence de M. REICHE.

M. le secrétaire, obligé de s'absenter avant la fin de la séance, est remplacé au bureau par M. H. Lucas, secrétaire-adjoint.

Communications. M. E. Desmarest donne lecture de deux notes suivantes de M. Alex. Lefebvre :

1° Sur certains insectes qui prennent la couleur des terrains sur lesquels ils se tiennent.

Dans ma notice sur les *Erémiaphiles* (Orthoptères égyptiens du désert de l'*Oasis minor* des Anciens), insérée au tome 4, 1^{re} série de nos Annales, j'avais avancé, p. 455, que personne avant moi n'avait observé, dans certains invertébrés surtout, cette tendance singulière qu'ils avaient en commun avec quelques reptiles qui habitent ces solitudes, à emprunter au sol sur lequel ils se trouvaient les diverses couleurs que ce sol pouvait présenter. Je m'étais trompé. En lisant dernièrement le voyage de Bruce en Egypte et en Abyssinie, en 1769, j'y trouvai que ce voyageur célèbre avait observé en Egypte, en se rendant de Kénné à Cosseïr, près du val d'Hamara, à un endroit nommé Aïn-El-Mafareck, des *sourmis d'un rouge pourpre, absolument identique au rouge du sol sur lequel elles étaient*, et qui

lui-même n'était qu'un sable de même couleur, composé de détritns d'un porphyre mou et cassant dont les carrières étaient voisines.

Cette remarque de la part de Bruce qui était un bon observateur, et faite sur les seuls êtres vivants qui animassent ces régions désertes et désolées, est d'autant plus précieuse à enregistrer, qu'elle vient à l'appui de celle que je fus appelé à faire dans le désert de l'autre côté du Nil. Bien que je me sois rendu de ce fleuve à Cosseir par une route peu distante de celle que Bruce parcourut, je ne vis aucun insecte durant ce trajet.

Les fourmis sont assez susceptibles, je crois, de varier dans l'intensité de leurs couleurs, et peut-être celles que vit Bruce étaient-elles, dans leur origine, d'une couleur peu éloignée de celle qu'il leur a remarquée. En effet, parmi les espèces rougeâtres ou jaunâtres qu'offrent l'Égypte et l'Arabie, on remarque la *Pharaonis* qui est d'un jaune pâle, et la *Salomonis* qui est rouge. (Latr. Histoire des Fourmis).

Quoi qu'il en puisse être, cette influence indubitable de la couleur du terrain sur ces insectes est un fait maintenant acquis et digne des recherches d'un physiologiste.

Certes, l'influence des rayons solaires est très manifeste dans l'altération qu'elle peut faire subir, par la suite des générations, aux couleurs qui sont le propre de certains insectes. Divers Lépidoptères nous en offrent des exemples évidents. Mais cette coloration empruntée au sol, variant parfois à de très petites distances, est tout autre chose, c'est un effet de réverbération des plus remarquables. Peut-être faut-il y voir l'effet violent d'une réverbération excessive et persistante sur le derme de l'insecte au moment où il vient d'éclore, moment où il est le plus mou et le plus apte à s'imprégner de la coloration dans le milieu de laquelle il est subitement placé, et où ensuite il passe sa vie.

Mais remarquons que ce ne sont jnsqu'à présent que des insectes à couleurs non vivement arrêtées et dépourvus d'une carapace solide, telles que celles des *Anthies*, des *Graphiptères*, etc., qui nous présentent ce phénomène, qui peut-être se pourrait expliquer comme chez les reptiles, par la sensibilité extrême de leur peau au moment de leur naissance, comme à celui où ils viennent à s'en dépouiller.

2° Sur une chenille qui est venimeuse, mais seulement

quand la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même.

Levaillant, dans son voyage chez les Grands Namaquois, parle d'une chenille venimeuse, mais qui ne l'est qu'autant que la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même. Elle a 2 pouces $1\frac{1}{2}$ de long. Prise sur le Géranium, elle n'a nul danger; mais dans les rochers du pays croît, en abondance, un petit arbrisseau dont le suc est un poison assez vif, et qui alors communique sa propriété vénéneuse aux chenilles qui rongent ses feuilles aussi volontiers que celles du Géranium.

C'est là que les sauvages vont chercher ces chenilles pour empoisonner leurs flèches de ce venin dont l'inoculation précède de bien peu la mort; et quand ils n'en trouvent pas assez, ils y transportent celles qui vivent sur le Géranium, et qui bientôt y acquèrent cette vertu dangereuse.

J'ai cru cette observation assez curieuse pour en faire part à la Société. Il serait intéressant de savoir si, par exemple, la chenille du *Deilephila euphorbiae* possède l'action mordante du suc laiteux qui circule dans l'intérieur de cette plante:

— Il est donné lecture de la note suivante, de M. Robineau-Desvoidy, contenant la description d'une nouvelle espèce de Myodaire, à laquelle il applique le nom de *Rhinomyia Lamberti*.

A la dernière séance, M. Lambert a fait passer sous les yeux de la Société une Myodaire qu'il avait obtenue de la *Chrysomela graminis*, Oliv. Communication m'ayant été donnée de cet insecte, j'ai facilement constaté qu'il appartient à ma grande famille des Entomobies. Il rentre dans mon genre *Rhinomyia*, établi dans la nombreuse section des Faunides, qui devra dorénavant former presque autant de tribus qu'elle contient aujourd'hui de genres. D'après la classification adoptée par M. Macquart dans le second volume des suites à Buffon, ce Diptère serait un *Metopia*.

Mon genre *Rhinomyia* fait partie de la nouvelle tribu des Blondéliées, renfermant plusieurs genres encore inédits. Les Blondéliées, les Rhinomyies, et probablement les Lydines, n'appartiennent donc pas à la division des Entomobies campophages. Ce fait mérite toute

notre attention. Il y a donc aussi plusieurs sections de Myodaires Carabophages ? car les espèces connues et signalées jusqu'à ce jour sont tout autre chose que des Blondéliées. En même temps, nous sommes portés à soupçonner que la tribu des Macquartides vit pareillement dans les Coléoptères.

Qu'il me soit permis d'ajouter une récente observation. M. Guérin-Méneville m'a communiqué une mouche qui sortait la tête par l'anus d'un *Carabus splendens*, pris dans les Pyrénées. Cette mouche était une Blondélie, dont il m'est impossible de donner la description, puisqu'on ne peut étudier que l'organe sorti. Je me suis assuré que les palpes sont d'un fauve testacé.

RHINOMYIA LAMBERTI. Rob.-Desv.

MAS : *Totus ater nitens ; thorax subcinerescens-lineatus et irroratus ; frontis lateribus et facie cinereo-albido-tesselatis ; alteris flavescens ; calyptris albo-flavescens ; alæ hyalinæ nervuris fuscis.* Longueur, 3 lignes 1/2.

Le mâle : corselet noirâtre et luisant, légèrement rayé et glacé de cendré ; abdomen noirâtre, luisant, et paraissant n'offrir aucun reflets cendrés ; frontaux, noir de velours ; côtés du front et face, noirs, mais garnis d'un duvet ou de reflets cendré-blanc ; antennes, palpes et pattes, noirs ; balanciers, jaunâtres ; cuillerons, blanc-jaunâtres ; ailes claires, à nervures brunes.

M. Lambert a recueilli plusieurs individus de cette espèce, éclos dans une boîte où il avait renfermé un certain nombre de la *Chrysomela graminis* (Oliv.)

Caractères génériques. Antennes descendant jusqu'à l'épistome ; le second article, double du premier ; le troisième, prismatique et au moins triple du second. Le second article du chète, double du premier. — Yeux velus, distants sur les deux sexes ; front, large sur les deux sexes ; faciaux à cils roides, forts, et montant jusqu'au niveau du milieu des fossettes. Epistôme, demi-circulaire et un peu saillant ; cellule, γ C des ailes, ouverte avant le sommet de l'aile, et parfois comme fermée à son arrivée sur la nervure extérieure ; sa nervure transversale est droite. — Deux cils apicaux sur le dos du premier segment de l'abdomen. — Deux cils basilaires, deux cils médians et une demi-couronne de cils apicaux sur le dos du second seg-

ment. — Deux cils hasilaires, deux cils médians et une demi-couronne de cils apicaux sur le dos du troisième segment.

— M. H. Lucas annonce à la Société que le genre *Filistata*, que l'on croyait propre à l'Ancien Monde, habite aussi le Nouveau Monde, et à l'appui de cette observation, curieuse sous le point de vue de la géographie entomologique, notre collègue fait passer sous les yeux de la Société trois Aranéides appartenant à ce genre singulier. De plus, il fait encore observer qu'ayant étudié ces Aranéides, il n'a rien remarqué, ni dans la forme générale du cephalo-thorax et de l'abdomen, ni dans la disposition des yeux, ni dans la longueur relative des organes de la locomotion qui permît d'en faire une espèce distincte de la *Filistata bicolor* de M. Walckenaër. Ce n'est pas, au reste, la première fois, ajoute M. H. Lucas, que le genre *Filistata* est regardé comme habitant le Nouveau Monde, car Latreille, dans le tome 4^e du *Règne animal de Cuvier*, p. 235, dit : on trouve à la Guadeloupe une espèce de moyenne taille, dont le mâle a les pattes longues et grêles, les palpes courbés, avec les organes sexuels situés à l'extrémité du dernier article, et terminés par un crochet grêle et arqué en manière de faucille. Latreille ne donne pas de nom spécifique à cette espèce américaine; mais, est-ce une espèce réellement distincte de la *Filistata bicolor*, Walck.? Je ne le crois pas, si j'en juge par les individus américains que j'ai étudiés, qui viennent de Saint-Domingue, où ils ont été recueillis par M. Montgrand, et qui ne diffèrent en rien de la *Filistata bicolor* de M. Walckenaër, qui se trouve dans le midi de l'Europe, en Espagne, en Provence; elle habite aussi l'Algérie, où je l'ai prise communément aux environs d'Alger, et surtout de Constantine, ainsi que sur les plateaux de Médéah et de Boghar; le Sénégal nourrit aussi cette espèce.

(Séance du 26 Mars 1851.)

Présidence de M. REICHE.

M. Lefébure de Cérisy, membre de la Société, assiste à la séance.

Communications. On annonce que notre collègue M. Melly serait mort récemment dans le désert de la Haute-Egypte, pendant le cours d'un voyage scientifique qu'il avait entrepris dans ce pays.

— M. L. Buquet communique une lettre de M. Emile Cussac, de Lille, dans laquelle notre collègue fait connaître une nouvelle espèce de *Stenus*, propre à la faune française, et il en donne la description suivante :

La méthode dichotomique pour la détermination des *Stenus* de notre collègue M. C. Leprieur, récemment communiquée à la Société, pouvant, par son application facile, fixer l'attention de certains entomologistes, je crois utile de publier la description d'une espèce du genre *Stène*, que nos communes recherches dans Erichson, où elle n'est pas décrite, et parmi les nombreux individus récoltés à l'occasion du travail indiqué plus haut, nous ont fait connaître comme nouvelle.

STENUS LEPRIEURI. Em. Cussac.

Tarsi articulo quarto bilobo; abdomen marginatum.

Plumbeo-niger, subnitidus, densè subtiliterque punctatus, densè pubescens. Palpis nigris, articulo primo testaceo. Antennis piceis. Pedibus nigris; tarsis piceis. Elytris thorace longioribus.

Longueur : 0,002 mill. 7 à 0,003 mill.

D'un noir plombé à peine brillant, entièrement et densément couvert d'une pubescence blanchâtre, assez courte.

Palpes noirs, avec le premier article seul testacé.

Antennes brunâtres, assez courtes, à troisième article à peine plus long que le quatrième.

Tête, y compris les yeux, très peu plus large que le thorax à son plus grand diamètre, densément et finement ponctuée, largement, mais peu profondément bisillonnée entre les yeux, intervalles peu élevés.

Yeux médiocrement saillants.

Prothorax un peu plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés en avant, plus rétréci en arrière, subconvexe, densément et finement ponctué, marqué en arrière, du milieu et de chaque côté, d'une impression oblique très obsolète.

Elytres moitié plus larges que le thorax à la base, et un tiers environ plus longues, ponctuées de la même manière, légèrement élevées aux épaules, subdéprimées le long de la suture, et marquées de chaque côté de celle-ci, sur les deux tiers antérieurs, d'une légère élévation longitudinale.

Abdomen graduellement rétréci jusqu'à son extrémité, moins densément ponctué que le thorax et les élytres.

Pieds noirs. — Tarses bruns.

Dessous, couleur, ponctuation et pubescence comme le dessus.

♂. Sixième segment ventral subéchancré à l'extrémité.

♀. Sixième segment ventral arrondi à l'extrémité et légèrement prolongé.

Quoique ayant assez le faciès du *Stenus rusticus*, Er., cet insecte en diffère essentiellement : d'abord, par sa taille, toujours deux fois plus petite, par ses palpes qui, dans le premier, sont entièrement testacés, et dans le second, noirs, avec le premier article seul testacé ; enfin, par ses antennes qui, dans l'un, sont testacées, avec le premier article noir, et dans le nôtre, entièrement brunâtres.

Il diffère beaucoup aussi du *Stenus decipiens*, Lep., près duquel il doit se placer, par sa couleur, d'un noir plombé, sa pubescence très dense, sa ponctuation plus fine, et par son thorax plus déprimé et autrement conformé.

J'ai pris, aux environs de Lille, plusieurs individus de ce *Stenus*, qui tous ont offert les mêmes caractères, et je l'ai dédié à mon ami M. Leprieur.

— M. Bellier de la Chavignerie met sous les yeux de la Société un *Silpha* qu'il a trouvé aux environs de Paris, et qui est très remarquable, en ce que l'une de ses élytres est granulée, tandis que l'autre est au contraire

entièrement lisse. Ce Coléoptère doit se rapporter au *Silpha unicostata*, Castelnau, qui n'a été que rarement signalé comme propre à la faune parisienne, mais en même temps, par les caractères de l'une de ses élytres, il se rapproche beaucoup du *Silpha rugosa*. Ne serait-ce pas un hybride de ces deux espèces de Silphe?

— M. H. Lucas communique à la Société la description suivante d'une nouvelle espèce de Longicorne, recueillie par lui pendant son dernier voyage en Algérie.

CLYTUS CONSOBRINUS, Lucas.

C. quadripunctati affinis, sed minor præsertimque angustior; capite, mandibulis labroque piloso-flavo-virescentibus; thorace elytrisque angustius, piloso-luteis his utrinque tantùm nigro tripunctatis; sterno, abdomine pedibusque piloso-cinereo-virescentibus.

Longueur, 13 mill.; largeur, 3 mill. 3/4.

Il est très voisin du *C. quadripunctatus*, mais il est plus petit et surtout plus étroit. La tête est noire, fortement ponctuée, surtout dans le voisinage des yeux, et recouverte de poils courts, serrés, d'un jaune verdâtre. Les mandibules, ainsi que la lèvre supérieure, sont noires et revêtues, comme la tête, de poils d'un jaune verdâtre. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un brun tirant un peu sur le roux. Les six premiers articles des antennes sont noirs, couverts d'une tomentosité d'un gris-cendré, à l'exception, cependant du premier article, où cette tomentosité est verdâtre; ceux qui suivent sont bruns, avec les terminaux rougeâtre. Le thorax est plus étroit et plus court que dans le *C. quadripunctatus*; il est noir, ponctué et revêtu de poils courts, serrés, d'un jaune d'ocre. L'écusson est d'un noir brillant, avec sa base couverte d'une tomentosité d'un jaune d'ocre. Les élytres sont plus courtes et surtout plus étroites que dans le *C. quadripunctatus*, et revêtues, comme dans cette dernière espèce, de poils courts, serrés, d'un jaune d'ocre; elles sont ornées de chaque côté de trois points noirs, petits, légèrement arrondis, et ainsi disposés: le premier ou celui qui est situé antérieurement,

dépasse le milieu de l'élytre ; quant aux suivants, ils sont placés plus postérieurement, sur la même ligne, et bien plus près de la suture que ne l'est le premier point, qui est situé plus près du bord externe et non sur la même ligne que les points postérieurs. Le sternum, l'abdomen et les pattes, sont noirs et entièrement recouverts de poils d'un cendré verdâtre.

C'est dans le voisinage du *C. quadripunctatus* que vient se ranger cette espèce, avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de sa forme qui est plus courte et plus étroite, et surtout à cause des points qui ne sont qu'au nombre de trois sur chaque élytre, tandis que ces mêmes organes en présentent quatre dans le *C. quadripunctatus*.

C'est aux environs de Boghar, un des hauts plateaux de la province d'Alger, en juin, que j'ai pris cette espèce, que j'ai rencontrée sur des Carduacées.

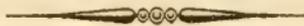
— M. L. Fairmaire montre à la Société un Psélaphien, provenant de Sicile, et qui doit constituer, dans cette famille, un genre particulier.

Lecture. M. Jacquelin-Duval donne lecture d'un mémoire, accompagné de planches, et ayant pour titre : de *Bembidiis europæis*, et comprenant la description des espèces d'Europe et d'Algérie du genre *Bembidium*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Julius Lederer, de Vienne en Autriche, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Amyot et Becker;

Et Villa Vicencio, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur), présenté par M. Amyot. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène.

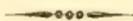


BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

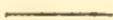
.....

ANNÉE 1851.

DEUXIÈME TRIMESTRE.



SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.



(Séance du 9 Avril 1851.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Dorlm et Macquart assistent à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance (26 mars 1851), et la rédaction en est adoptée par la Société.

Communications. M. Doué annonce qu'il a trouvé, il y a quelques jours, dans les environs de Bondy, deux individus du *Lcistus terminatus*, coléoptère que l'on n'avait pas encore signalé comme propre à la faune parisienne.

— M. Reiche dit qu'il a pris, en grand nombre, dans la plaine d'Alfort, près Charenton, le *Phytonomus palumbarius*, espèce rare pour notre climat.

— M. V. Signoret fait savoir qu'il vient de se rendre acquéreur de la collection d'Hémiptères de M. Audinet-Serville, et qu'il se fera un plaisir de communiquer à tous les entomologistes les espèces qui en font partie, et dont ils auraient besoin pour quelque travail.

— M. Reiche annonce que M. Burmeister fait en ce moment un voyage entomologique dans diverses provinces du Brésil : il s'occupe spécialement de recueillir des chenilles et des cocons de Lépidoptères qu'il doit communiquer à M. le docteur Boisduval.

— M. Macquart dit qu'il a remis à M. L. Buquet, pour les collections de la Société, une boîte contenant des Diptères de la tribu des Tachinaires. La Société accepte le don de M. Macquart et lui en offre ses remerciements.

Lectures. M. Kiesenwetter adresse, par l'entremise de M. L. Fairmaire, un mémoire ayant pour titre : Énumération de quelques insectes Coléoptères trouvés pendant un voyage dans le midi de la France et en Catalogne.

— M. le colonel Goureau lit une notice intitulée : Nouvelles observations pour servir à l'histoire des insectes gallicoles des genres *Cécidomyie* et *Lasioptère*, et à celle de leurs parasites.

— M. Macquart fait connaître la fin de son travail ayant pour titre : Nouvelles observations sur la tribu des *Tachinaires d'Europe*.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Rojas, de Caraccas, province de Venezuela, présenté par M. Chevrolat. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Guérin-Méneville.

(Séance du 23 Avril 1851.)

Présidence de M. REICHE.

M. Welwitsch, de Lisbonne, en mission à la côte d'Angola, assiste à la séance.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. H. Lucas, secrétaire-adjoint le remplace au bureau.

Correspondance. M. Guérin-Méneville écrit qu'il va continuer dans le midi de la France ses études sur les vers à soie, et probablement aussi sur les insectes nuisibles aux Oliviers; et qu'il communiquera à la Société les observations qu'il pourra recueillir.

Communications. M. Chevrolat adresse un numéro d'un journal de New-Yorck (*Courrier des Etats-Unis*), dans lequel se trouve une notice nécrologique sur notre collègue M. Melly, par M. Guex, son compatriote et son ami. La Société décide que cette note sera reproduite en entier dans son bulletin :

La science vient d'éprouver une perte douloureuse dans la personne de M. A. Melly, entomologiste distingué de Liverpool. Entraîné par son zèle désintéressé pour cette branche d'études, il partit, en juillet 1850, sur les pas de Norden, pour explorer la Nubie et l'Abyssinie. La mort vient de l'y saisir, et ses dépouilles reposent maintenant sous les sables arides du désert, loin de sa famille, et de Genève, sa ville natale.

Doué d'un esprit supérieur, d'un cœur noble et généreux, M. Melly accueillait avec sympathie et enthousiasme les entomologistes des deux mondes, et cette qualité était un titre sacré à sa bienveillance et à sa protection. Trop captivé par ses occupations commerciales, il savait néanmoins leur dérober des instants pour les consacrer, ainsi que ses veilles, à son étude favorite.

Il laisse après lui d'amers regrets, et son souvenir ne s'éteindra qu'avec la vie dans l'âme en deuil de ses nombreux amis.

— Une discussion qui avait déjà eu lieu dans la dernière séance, relativement aux insectes nuisibles à l'agriculture et à la sylviculture, et aux moyens que l'on pourrait proposer pour remédier à leurs dégâts, s'élève de nouveau. Plusieurs membres, et notamment MM. Amyot, Aubé, Boisduval, Gourreau et Macquart, y prennent part. — La Société décide que les deux notes suivantes, qui lui ont été adressées à ce sujet par MM. Amyot et Gourreau, seront insérées dans son bulletin.

1^o NOTE DE M. AMYOT.

Notre collègue rappelle l'opinion qu'il a déjà émise dans le sein de la Société, depuis qu'une commission, dont il fait partie, a été nommée par elle pour s'occuper de ce qui concerne la législation en matière d'échenillage, et au sujet de laquelle il a fait une communication à la Société nationale et centrale d'Agriculture en décembre 1849, communication dont il a été rendu compte, à cette époque, dans la *Revue Zoologique* de M. Guérin-Ménéville. Il n'est pas douteux, dit M. Amyot, qu'il faut rechercher avec ardeur et mettre en usage, dans l'intérêt de l'agriculture, les meilleurs moyens propres à détruire les insectes nuisibles aux plantes et aux récoltes ; on peut, par l'emploi intelligent de ces moyens, prévenir ou arrêter jusqu'à un certain point les dommages que ces insectes occasionnent ; mais, faut-il établir des pénalités contre ceux qui refusent d'appliquer ces moyens dans leurs propriétés ? C'est là que le doute, au moins, commence. En punissant le défaut d'échenillage, on a en vue de frapper le propriétaire dont la négligence nuit à ses voisins, parce qu'on suppose que les insectes qui infestent son champ doivent donner naissance à une génération encore plus nombreuse d'ennemis qui se répandront dans la contrée, comme l'incendie qui se communique de proche en proche ; mais, dans l'état actuel de la science, rien n'est moins sûr que ce résultat. On n'a jamais eu la preuve, et, d'après l'enquête que j'ai faite auprès de tous ceux qui sont le plus à même d'avoir une opinion éclairée à ce sujet, il est impossible de dire, avec une apparence sérieuse de fondement, que l'échenillage ait pour effet d'empêcher la multiplication des chenilles dans l'année suivante ; et il est certain, au contraire, que les quantités innombrables d'insectes d'une espèce ou de l'autre, qui viennent ravager un pays, soit pendant plusieurs années de suite où le fléau va toujours croissant soit en apparaissant tout à coup dans une année, disparaissent subitement d'une année à l'autre, sans que la main de l'homme y ait en rien contribué. C'est que la nature se charge elle-même de détruire cet ennemi de la végétation, en faisant naître des parasites en proportion suffisante pour rétablir l'équilibre. Plus l'insecte dangereux se développe, sous l'influence de certaines circonstances qu'on ignore, plus les autres insectes parasites qui l'attaquent pour vivre, trouvant d'aliment, se développent en même temps, et finissent par l'anéantir, pour mourir eux-mêmes à leur tour quand l'ennemi qu'ils combattaient a disparu ; et ce résultat se fait plus ou moins attendre, selon que le

parasite auxiliaire de l'homme a des générations plus rapprochées en comparaison de l'espèce ennemie. On conçoit, par exemple, que le fléau apparaisse et disparaisse subitement d'une année à l'autre, quand le parasite a, dans l'année, plusieurs générations qui donnent naissance à un nombre d'ennemis qui va toujours en augmentant de génération en génération, tandis que l'insecte qu'ils attaquent n'en a qu'une ; il n'en est plus de même, au contraire, quand le parasite n'a pas plus de générations que son adversaire : il lui faut, pour se développer, une période de temps pendant laquelle l'autre peut exercer ses ravages avec une intensité toujours croissante. Il est, sans doute, un moment où l'échenillage, en supposant qu'il soit complet, aurait pour effet d'empêcher la multiplication de l'espèce qu'on veut détruire ; mais il en est un autre où ce moyen a évidemment un résultat opposé à celui qu'on se propose, puisqu'en détruisant l'espèce à combattre, on détruit ses ennemis en beaucoup plus grand nombre ; que, pour un adversaire dont on se débarrasse, on se prive de dix ou vingt auxiliaires auxquels il aurait donné naissance si on l'eût laissé vivre. Or, à quel moment l'échenillage aurait-il un effet utile dans ce sens, ou serait-il funeste, au contraire ? C'est ce qu'il est impossible à la science de dire, du moins aujourd'hui. Il faudrait auparavant avoir étudié, ce qu'on est encore loin d'avoir fait, toutes les espèces et toutes les influences qui peuvent agir sur leur multiplication ; car les conditions varient selon chacune d'elles. Cette opinion sur l'incertitude du résultat de l'échenillage, ou plutôt sur la certitude du résultat contraire à celui qu'on a en vue, dans certains cas, est professée par les auteurs américains qui ont le plus approfondi la matière, tel que M. Asa Fitch, dans son travail sur la Mouche de Hesse (*Hessian Fly*), et paraît appuyée par une observation de M. Cazalis-Allut, récemment publiée, sur l'Altise de la vigne (*Altica oleracea*. — Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault, année 1848). « Si elles (les Attises de la vigne) envahissent une vigne en grand nombre, dit-il, et que l'on ne s'oppose pas à leurs ravages, elles n'y reparaisent même plus l'année suivante. On voit, au contraire, qu'elles prolongent leur séjour dans le vignoble où la chasse a été faite régulièrement. A quoi faut-il l'attribuer ? Serait-ce qu'en diminuant leur nombre, on assure à celles qui restent une nourriture plus abondante ? Ou bien est-ce une conséquence de la destruction plus considérable des parasites qui leur font la guerre ? » Du reste, les pays qui passent pour les plus avancés en agriculture, tels que les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, n'ont point de

législation pénale en matière d'échenillage ; la destruction des insectes nuisibles et les moyens d'y parvenir y sont seulement recommandés comme on le fait pour les meilleurs moyens de culture ; on n'y punit pas plus ceux qui n'échenillent pas que ceux qui, par exemple, négligent de cultiver leurs champs. Notre loi de l'an IV, qui prescrit l'échenillage, sous peine d'amende, à une certaine époque de l'année, loin d'avoir été inspirée par les conseils de la science moderne, n'est que la reproduction d'un arrêt du Parlement de Paris de 1778, rendu sur un réquisitoire qui fourmille d'erreurs les plus grossières en histoire naturelle, et qui ne fait que reproduire lui-même d'autres prescriptions analogues qui remontent aux temps les plus reculés du moyen-âge, où l'on ordonnait aussi, sous l'empire des préjugés populaires, l'emploi des exorcismes contre les chenilles. La commission qui avait à s'occuper des insectes nuisibles dans le dernier congrès central d'agriculture, ajoute M. Amyot, après avoir bien voulu entendre mes observations à ce sujet, sous la présidence de M. Macquart, a partagé mon avis et a fait retrancher du rapport un paragraphe qui avait pour objet d'inviter le gouvernement à entrer dans les voies de la répression en cette matière ; elle s'est bornée aux conclusions suivantes, qui ont été admises à l'unanimité par le Congrès :

« La commission ne jugeant pas convenable, dans l'état actuel de la science et de l'expérience pratique, de provoquer immédiatement aucune pénalité dans cette matière, propose au Congrès d'émettre les vœux suivants :

» 1° Que le gouvernement fasse étudier, par des hommes compétents, les moyens d'arriver à la destruction, tant des insectes signalés dans le rapport, que de tous les autres reconnus nuisibles, et donne la plus grande publicité aux résultats obtenus, par avis administratifs et par tous les moyens possibles ;

2° Que des primes soient allouées pour mettre les Comices et les Sociétés agricoles des départements à même d'encourager l'emploi des meilleurs moyens de destruction de ces insectes nuisibles, ainsi que la publication de manuels sur ce sujet, appropriés à chaque régime. »

Cette décision importante, qui est une véritable révolution en cette matière, doit donc avoir pour résultat, suivant M. Amyot, d'engager les autorités municipales à garder la plus grande circonspection dans la mise à exécution des lois sur l'échenillage, si ce n'est à les laisser tomber en désuétude comme un reste de barbarie des temps du moyen-âge.

II^o NOTE DE M. LE COLONEL GOUREAU.

Notre collègue croit devoir, au contraire, combattre l'opinion des entomologistes qui pensent qu'on ne doit rien faire contre les insectes destructeurs, parce que la nature a mis obstacle elle-même à leur trop grande multiplication, en créant les parasites, dont l'action est si puissante, qu'ils font presque disparaître, d'une année à l'autre, les espèces qui se montrent en nombre exubérant et dangereux. Je pense, dit-il, qu'il y a là une erreur très préjudiciable, et que certaines espèces nuisibles se propagent et exercent leurs ravages pendant plusieurs années consécutives. Il est très vrai qu'aucune espèce ne peut devenir assez prépondérante dans la nature pour en détruire d'autres; mais de ce que le Charançon du blé, introduit dans les greniers et les granges, ne fera pas disparaître le blé de dessus la terre, il ne s'en suit pas qu'on doive lui laisser librement exercer ses ravages dans les magasins et s'y multiplier sans obstacle. Le petit Ptéromale, parasite de sa larve, est impuissant à cet effet. J'ai vu, en 1827, le magasin de la manutention de Montmédy dévoré par le Charançon (*Calandra granaria*), et les tas et les sacs de blé couverts du petit Ptéromale, comme d'une gaze verte; ce qui n'a pas empêché l'agent comptable d'être forcé d'évacuer le magasin. La *Tinea granella* existe depuis plusieurs années dans les greniers de mon frère, en Bourgogne, qui ne peut s'en délivrer. L'*Eumolpus obscurus*, le *Colaspis barbara*, ravagent d'une manière permanente les trèfles et les luzernes dans le midi de la France, et sont un obstacle à la multiplication des prairies artificielles et aux progrès de l'agriculture. Le *Dacus oleæ*, l'*Ortalis cerasi*, n'interrompent jamais leurs déprédations sur les Olives et les Cerises douces ou Bigarreaux. Les *Tortrix lævigana*, *heparana* et d'autres; plusieurs *Teras*, *Penthina*, *Aspidia*, que je pourrais citer, se jettent au printemps sur les jeunes feuilles de tous nos arbres fruitiers, les lient en paquets et les dévorent; elles nous privent des fruits et affaiblissent les arbres, malgré les Ichneumonies des genres *Pimpla*, *Cryptus*, *Campoplex* et *Porizon*, qui leur font la guerre, conjointement avec un Braconite du genre *Microgaster*; malgré les Tachinaires du genre *Metopia*, auxiliaires des Ichneumoniens, elles recommencent chaque année leurs ravages dans les jardins où elles ont élu leur domicile. Tout ce que l'on peut dire en faveur des parasites, c'est qu'ils diminuent le nombre des individus malfaisants de la génération suivante, et que dans certaines années ils rendent les dégâts moins sensibles. Je me contente de ce petit nombre d'exemples

puisés dans l'agriculture, et je passe à d'autres faits non moins frappants.

Lorsque j'avais l'honneur d'être Directeur des fortifications à Cherbourg, M. le Ministre de la guerre ordonna la démolition d'une vieille caserne, bâtie dans le fort de la Hougue depuis environ cent soixante ans. La charpente et les planchers étaient en sapin. Dès qu'on eut mis la main à l'œuvre, la charpente et les planchers s'écroulèrent et tombèrent en poussière et en débris. Tous ces bois étaient vermoulus et percés d'une multitude de galeries par le travail des larves de l'*Anobium striatum*. Cet insecte a causé la ruine de la caserne. Dans le même fort de la Hougue et dans la ferme retranchée de l'île de Tatihou, il existait en 1850 deux pompes à incendie avec tous leurs agrès. Les seaux sont de simples paniers tressés en osier, enduits d'une forte couche de goudron en dedans seulement. Ce même *Anobium*, ou un autre insecte (je n'ai pas vu cet ennemi), les a criblés à l'extérieur d'une infinité de petits trous ronds, et les a mis hors de service. Ils étaient en magasin depuis vingt-cinq à trente ans, temps pendant lequel l'insecte a agi en toute liberté et toute sécurité.

En 1847, les officiers d'artillerie durent évacuer le grand magasin à poudre de Cherbourg. Ils s'aperçurent, en visitant les barils contenant les poudres, que les cercles étaient rongés et vermoulus, que les chappes renfermant les barils contenaient une grande quantité de détritits et de poussière. Ces débris examinés m'ont offert de nombreux cadavres du *Callidium variable*, de l'*Anobium striatum* et d'un Braconite qui me paraît appartenir au genre *Perilitus* N. V. E., et qui a beaucoup d'analogie avec celui qui attaque les larves du *Callidium sanguineum*. Il y avait encore des fragments microscopiques d'un *Chalcidite* dont je n'ai pu reconnaître le genre. Le Braconite et le Chalcidite n'ont pas empêché le *Callidium* et l'*Anobium* de dévorer les cercles, opération qu'ils ont exécutée dans l'espace de trente à quarante ans.

M. Goureau cite ensuite un fait dont les conséquences ont été beaucoup plus graves; ce fait lui a été affirmé par M. le colonel Leclerc, ancien directeur d'artillerie de marine à Cherbourg, qui a servi longtemps dans nos colonies des Antilles, en qualité de chef de son arme. Les *Termès*, vulgairement Poux de bois, Carias, Fourmis blanches, se sont introduits depuis longtemps dans les magasins de l'artillerie de ces colonies, où ils rongent intérieurement, sans qu'il y paraisse à la surface, les affûts et tous les bois de service. Pendant les

guerres de l'Empire, ils avaient attaqué non seulement les affûts des magasins, mais encore ceux des batteries et les plate-formes des côtes. Lorsque les Anglais virent, en 1809, attaquer nos colonies, l'artillerie se trouva en grande partie hors d'état de servir. Les Termites furent une des causes de la perte de nos établissements. Maintenant on les surveille et l'on prend le soin de les détruire dès qu'ils veulent pénétrer dans les magasins.

Notre collègue ne veut pas s'étendre d'avantage sur la permanence des dégâts causés par certains insectes : quant à la manière de combattre ces insectes, il s'abstient également d'en parler, car ce n'est pas ici, selon lui, le lieu de traiter cette question.

— M. Javet annonce qu'il a pris en Ecosse la *Diglossa mersa*, que l'on ne connaissait que comme habitant l'Irlande.

M. Aubé (séance du 14 mai 1851) dit que le même insecte appartient aussi à la faune française ; car il en a un individu dans sa collection qui provient de la Teste.

— M. H. Lucas communique à la Société la description d'une nouvelle espèce de Longicorne du genre *Phytæcia*, qui a été découverte aux environs de Tlemsen par notre collègue, M. le major G. d'Aumont.

Phytæcia Aumontiana, Lucas.

P. capite thoraceque nigris, piloso-cinerascentibus; elytris elongatis, angustis, punctatis, longitudinaliter utrinque tricos-tatis his albomaculatis (costâ tertiâ posticè interruptâ), piloso-cinereis suturâ ferrugineâ; pedibus piloso-cinereis, tibiis ad basim tarsisque infrâ ferrugineis.

Long. 17 mill., lat. 4 mill. $\frac{3}{4}$.

Par sa forme et sa couleur, cette espèce se rapproche beaucoup du mâle de la *Phytæcia Warnieri*, Lucas, tout à côté de laquelle elle vient se placer. La tête est noire, profondément ponctuée, revêtue de poils d'un gris-cendré clair, courts, assez serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont ferrugineux et beaucoup plus allongés. La lèvre supérieure est noire, hérissée de poils allongés, d'un gris-cendré clair ; les mandibules sont noires, ainsi que les palpes maxil-

lares et labiaux : des poils assez allongés, d'un gris-cendré clair, hérissent çà et là ces divers organes. Les antennes sont noires, couvertes d'une tomentosité serrée, d'un gris assez foncé. Le corselet noir, un peu moins profondément ponctué que dans la *P. Warnieri*, est entièrement revêtu de poils d'un gris cendré clair, courts et serrés. L'écusson est noir, revêtu de poils légèrement teints de ferrugineux. Les élytres à épaules assez saillantes, et un peu plus étroites que dans la *P. Warnieri*, sont noires et plus finement ponctuées que dans cette espèce ; elles sont parcourues de chaque côté par trois côtes longitudinales, ponctuées de blanc, et dont celle située près de la suture est interrompue postérieurement ; elles sont revêtues de poils d'un gris-cendré foncé, courts, serrés ; quant à ceux qui revêtent la suture, ils sont ferrugineux et forment sur ces élytres une bande étroite, longitudinale, qui tranche assez bien avec la couleur du fond de ces organes. En dessous, tout le corps est noir, ponctué, couvert de poils courts, serrés, d'un gris-cendré clair. Les pattes sont noires, revêtues de poils d'un gris-cendré, légèrement teinté de ferrugineux, avec l'extrémité des tibias et le dessous des tarsi entièrement de cette dernière couleur.

Cette *Phytacia*, quoique ressemblant beaucoup à la *P. Warnieri* mâle, Lucas, ne pourra cependant être confondue avec cette espèce, à cause des élytres qui sont plus étroites, de la suture qui est plus élevée, ferrugineuse, au lieu d'être grise comme dans la *P. Warnieri*, des côtes longitudinales présentées par les élytres, qui sont très saillantes et finement ponctuées de blanc ; il est aussi à remarquer que dans cette nouvelle espèce l'extrémité des tibias et le dessous des tarsi sont d'un ferrugineux plus foncé que dans la *Phytacia Warnieri*.

C'est dans l'ouest des possessions françaises du nord de l'Afrique aux environs de Tlemsen, que cette espèce a été découverte par notre collègue M. le major G. d'Aumont, auquel je me fais un plaisir de la dédier comme un souvenir d'estime et d'amitié.

— Le même membre montre encore à la Société plusieurs individus de la *Plusia chalytis*, Hubner. Cette espèce qui n'avait encore été signalée que comme se rencontrant dans la France méridionale et l'Italie, habite aussi les environs d'Alger, où elle a été découverte par

notre collègue M. L. Vacherot. -- M. H. Lucas fait encore observer que la *Plusia ni* d'Hubner, qui n'était connue aussi que de la France méridionale et de l'Italie, se trouve aux environs d'Alger, où elle a été prise par M. Lorquin, suivant M. le docteur Boisduval, qui possède deux individus de cette *Plusia* dans sa collection.

Lecture. M. Murray, d'Edinbourg, adresse, par l'entremise de M. Javet, deux notes contenant les descriptions de deux Buprestides nouveaux de l'Australie. Ces espèces ont reçu les noms de *Stigmodera cruentata* et de *Nemognatha trifasciata*.

Décision. La Société n'étant pas d'avis d'admettre la méthode mononymique dans ses Annales, décide qu'elle ajourne jusqu'à nouvel ordre l'impression du travail de M. Amyot, intitulé : *Entomologie française : Gnathotes*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Anatole Boieldieu, de Paris, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Desmarest et Al. Laboulbène ;

— C. A. Dohrn, président de la Société entomologique de Stettin, présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et L. Buquet.

(Séance du 14 Mai 1851.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. M. L. Fairmaire montre trois Coléoptères rares pour la faune française, et qu'il a trouvés aux environs d'Orléans ; ce sont les *Anthicus cellatus* et *rufipes*, et *Gronops lunatus*. Il dit qu'il a pris également dans

la même localité, la *Forficula gigantea*, qui ne semblait propre qu'aux régions méridionales de la France.

M. Al. Laboulbène ajoute qu'il a rencontré cette Forficule auprès d'Agen.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un nid d'Hyménoptère de la famille des Osmides, qu'il a rencontré pendant son dernier voyage en Algérie, et qui a été construit par le *Chalicodoma Sicula*.

Ce nid, dont la forme est à peu près sphérique, paraît composé de terre et de sable réunis qui forment un mortier excessivement dur, et par son mode de construction, cette habitation rappelle tout à fait celle de notre espèce des environs de Paris, le *Chalicodoma muraria*, Fabr. C'est à Boghar, dans les premiers jours de juin, que notre collègue a rencontré ce nid singulier, qui était retenu en suspension sous la saillie d'une roche, au moyen d'une branche qui entourait entièrement cette habitation. Ce nid divisé en deux, contenait huit loges, et dans l'une de ces loges, notre confrère fait remarquer un *Chalicodoma Sicula* transformé en insecte parfait, et qui n'a pu sortir de la cellule dans laquelle il avait subi toutes ses métamorphoses. Au sujet de cette espèce, M. H. Lucas fait observer que cet Hyménoptère n'avait encore été signalé par lui que des environs de Constantine, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer ne dépasse pas 600 mètres, tandis que celle du plateau de Boghar égale environ 1,200 mètres. Enfin, il termine cette communication en disant que le *Chalicodoma Sicula* n'est pas exclusivement propre aux régions élevées, car il possède un second nid de cet Hyménoptère, qui a été rencontré dans les environs d'Alger par notre collègue M. L. Vacherot.

— Sur la demande de M. Amyot, la Société décide que son secrétaire, M. E. Desmarest, donnera dans le Bulletin l'analyse de deux notices insérées dans les numéros I^{er} et IV^e 1851 de la *Revue Zoologique* (2^e série, tome III, p. 60 et 205), relativement à l'emploi fait en Russie de la *Cecytia aurata*, comme un remède efficace contre la rage. La Société regarde, toutefois, ces observations comme

étant encore très insuffisantes, non concluantes, et elle engage fortement toutes les personnes qui seraient à même de les répéter, à le faire.

Dans le gouvernement de Saratow, dans la Russie méridionale, où la rage sévit très souvent, un habitant du pays a préconisé le remède suivant. Il recherche au printemps, au fond des fourmières de la *Formica rufa*, Linné, des larves blanchâtres appartenant à la *Cetonia aurata*, Linné; il les conserve avec la terre dans laquelle elles ont été prises, jusqu'à leur dernière transformation, qui a lieu au mois de mai. Les insectes parfaits sont tués immédiatement par la chaleur, puis desséchés, et les individus sont mis dans des bocaux que l'on ferme hermétiquement; puis gardés dans des flacons pour conserver l'odeur forte qui leur est propre, surtout au printemps; car c'est à ce principe qu'on attribue les effets du remède. Quand un cas de rage se présente, il réduit en poudre un certain nombre de ces insectes, étend cette poudre sur du pain couvert d'une couche de beurre, sans sel, et le fait manger de suite au malade. Toutes les parties de l'insecte, sans exception, doivent composer cette poudre grossière. Pendant le traitement, le malade doit boire le moins possible, et s'il en éprouve trop impérieusement le besoin, on ne doit lui donner qu'un peu d'eau pure, mais il peut manger. Ordinairement le seul effet de ce remède est de donner un sommeil plus ou moins long; il faut alors abandonner le malade à ce sommeil, qu'on a vu se prolonger jusqu'à trente-six heures; après quoi, le plus souvent, il est complètement rétabli. Quant au traitement des morsures, il recommande, en outre de ce remède, les moyens ordinaires. La dose de cette poudre que doit prendre le malade dépend du développement de la maladie et de l'âge de l'individu: à un individu adulte, immédiatement après la morsure, on donne de deux à trois Cétoines, en deux ou trois doses dans la même journée; à un enfant, de une à deux; à un individu chez lequel la maladie s'est déjà fortement développée, de quatre à cinq. On agit de même pour les animaux. Si le remède est donné à un individu sain, il n'en résulte pour lui aucun danger. Dans le cas où quelques symptômes de la maladie se présenteraient, même plusieurs jours après, on pourrait recommencer; mais, en général, la première dose suffit.

M. Motschoulsky a été à même de vérifier en partie ces faits. En 1846, un de ses chiens ayant été mordu par un chien enragé, et ayant

une blessure saignante, il lui fit prendre le remède que nous venons d'indiquer, composé de deux Cétoines, en deux prises, et l'animal ne mourut pas et ne fut pas enragé. Mais chaque année, à l'approche de l'époque où il avait été mordu, il montrait une tristesse qui semblait provoquée par des crampes dans l'estomac, et durait de quatre à cinq jours. En 1847, deux enfants furent mordus par un chien enragé, dans le voisinage de l'habitation de l'entomologiste russe; il leur donna à chacun une Cétoine et demie, ce qui les fit dormir, et ces enfants n'ont depuis montrés aucun symptôme de rage. Pour ce traitement, M. Motschoulsky a employé des Cétoines dorées qu'il avait prises sur des fleurs, et conservées en plein air, cependant la poudre avait une odeur particulière, odeur que M. Guérin-Ménéville a également trouvée en écrasant des individus conservés depuis longtemps dans sa collection.

Plus récemment, M. le docteur Mandileny a rapporté aussi quelques faits analogues, observés en 1817 dans le gouvernement de Tchernigof, et en 1830 dans celui de Saratow; il parle de la confiance illimitée qu'ont les habitants pour ce remède, et croit devoir en conclure qu'il y a au moins présomption d'efficacité.

Lectures. M. L. Fairmaire communique un mémoire contenant la description de plusieurs Coléoptères nouveaux, propres au midi de l'Europe et au nord de l'Afrique.

— M. L. Dufour adresse, par l'intermédiaire de M. Al. Laboulbène, une note intitulée : Description et figure d'une nouvelle espèce de Lygéites, le *Rhyparochromus brachiiderus*.

— M. Al. Laboulbène lit une notice intitulée : Description de quelques Acariens et d'une Hydrachne.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Gabriel Foureau de Beauregard, de Paris, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Buquet et Doué.

(Séance du 28 Mai 1851.)

Présidence de M. REICHE.

Correspondance. M. Schaum adresse, par l'entremise de M. Becker, une lettre dans laquelle il prie la Société d'insérer dans son Bulletin les rectifications suivantes, relatives à son travail sur les Lamellicornes Méliothiphiles, inséré, en 1849, dans les Annales.

1849, p. 257, lig. 38, ajoutez les mots : « et au *G. incerta* G et P. » après les mots : « au *G. Spencei* G. et P. » — (Sans les mots omis, la phrase suivante n'a pas de sens).

Pag. 263, lig. 15, lisez : « pour les comparer. — L'inspection des individus, etc. » au lieu de : « pour les comparer, l'inspection des individus. » (Sans la correction de l'interposition, ce passage n'a pas de sens).

Pag. 269, lig. 8, effacez le mot : « chacun » derrière « forment. » (Ce mot renverse le sens).

Pag. 269, lig. 30, lisez : « car il réunissait » ; au lieu de : « car il ne réunissait. »

Pag. 281, lig. 3, lisez : « le fond du dessus » ; au lieu de : « le fond du dessous. »

Pag. 283, lig. 3 et 4, lisez : « le type de l'*Amphistoros affinis*, Bainbr. » ; au lieu de : « le type de l'*Amphistoros varians*, Bainbr. »

Pag. 285, lig. 3 et 4, lisez : « à la variété unicolore de la *Pachnoda marginata*. Fabricius en citant » ; au lieu de : « à la variété unicolore. »

Pachnoda marginata. — Fabricius en citant. » (Cette interposition erronée, et l'omission des mots « de la » a détruit tout à fait le sens.)

Communications. M. Laboulbène annonce qu'ayant eu l'occasion de disséquer deux *Anobium tessellatum* ♂ et ♀, il a pu y constater, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans les *A. striatum* et *abietis*, que le nombre des vaisseaux biliaires y est manifestement de six, et non de huit.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société plusieurs Orthoptères qu'il a trouvés, en 1850, pendant son séjour en Algérie. Ces espèces sont presque toutes nouvelles pour la faune algérienne, une seule (*Tetrix brachyptera*) ne l'est pas, mais elle n'avait encore été rencontrée qu'aux environs d'Alger (1).

Blatta decipiens, Germar, prise aux environs d'Alger, en mai. — *Gryllus Burdigalensis*, Latr., pris à Blidah, en avril. — *Truxalis variabilis*, Klug, prise aux environs d'Alger, en juin. — *Acridium Giornæ*, Serville (*Gryllus Giornæ*, Rossi), trouvé à Blidah, en Avril. — *Acinipe monticola*, Rambur, prise aux environs d'Alger et d'Aumale; cette espèce, dans cette dernière localité, était à l'état parfait, au mois de juin. — *Tetrix brachyptera*, Lucas et Brisout, trouvé à Médéah, en mai.

— M. H. Lucas communique à la Société une variété de l'*Astacus fluviatilis*, Rondelet, qui diffère de l'espèce typique, en ce que, au lieu d'être d'un vert bouteille, comme cela a lieu ordinairement pendant la vie, cette variété, au contraire, est d'un beau rouge vermillon, couleur qui rappelle assez celle de ces Macroures, lorsqu'ils ont été plongés pendant un certain temps dans l'alcool, ou qu'ils ont subi une immersion prolongée dans l'eau chaude. Notre collègue fait encore remarquer que la première paire de pattes, en dessous, ainsi que les suivantes,

(1) Je ferai remarquer que quelques-unes de ces espèces (*Tetrix brachyptera*, *Truxalis variabilis*, etc., etc.) avaient déjà été signalées par moi comme habitant l'Algérie et les hauts plateaux de la province d'Alger, ainsi que les environs de cette ville, dans un mémoire qui a été lu dans la séance du 8 janvier 1851, et qui a pour titre : Quelques remarques géographiques sur les Acridites qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, et description de deux nouvelles espèces de cette famille. H. LUCAS.

le sternum et tout le dessous de l'abdomen, sont d'un jaune légèrement teint de rougeâtre. Cet *Astacus*, que M. H. Lucas a conservé vivant pendant quelques jours, présentant cette couleur, et qu'il a communiqué à plusieurs membres de la Société (MM. Blanchard, Desmarest, Gratiolet, Rouzet, etc.), est une femelle, et elle tenait suspendus à ses appendices ovifères, des œufs qui étaient entièrement semblables, comme couleur, à ceux qui auraient été pondus par des individus d'un vert bouteille foncé. C'est par M. H. Passy, dans des ruisseaux, aux environs de Bougival, que cette variété curieuse a été rencontrée.

Au sujet de cette communication, M. Bellier de la Chavignerie dit que notre collègue M. Robineau-Desvoidy a déjà entretenu, il y a quelques années, la Société de cette variation de couleur dans l'*Astacus fluviatilis*, et de plus il ajoute qu'il a observé cette variété remarquable dans des ruisseaux aux environs de Chartres : cet entomologiste suppose que ce changement de couleur du vert au rouge est probablement dû à certains sels tenus en suspension dans les eaux où vivent ces Macroures.

Lectures. M. le colonel Goureau adresse une note ayant pour titre : Note pour servir à l'histoire de la *Sericoris antiquana*, Duponchel.

— M. H. Lucas fait connaître une notice intitulée : Note sur les transformations du *Bombylius Boghariensis*, nouvelle espèce de Diptère qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

M. Felicien Henry Caignart de Saulcy, présenté par

M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. Aubé et L. Fairmaire ;

— M. le docteur Sichel, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Buquet et Doüé.

(Séance du 11 Juin 1851.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. On annonce que la Société entomologique, représentée par une vingtaine de ses membres, auxquels s'étaient joints plusieurs autres entomologistes de Paris, a fait le 1^{er} juin dans la forêt de Compiègne une excursion entomologique.

— M. Aug. Chevrolat annonce que dans une chasse qu'il a faite à Saint-Germain, il y a une quinzaine de jours, il a pris plus de vingt individus du *Bradybatus Creutzeri*, et les ayant conservés dans un flacon, il a été à même d'observer leur accouplement. Le mâle, dit-il, est incliné sur le dos de la femelle, et pour la provoquer pendant l'acte de la copulation, il tient constamment l'extrémité de sa trompe fixée sur son écusson.

— M. H. Lucas demande la parole et fait la communication suivante :

Le Termite que je fais passer sous les yeux de la Société est une femelle, dont la longueur égale 80 millimètres sur 33 de largeur environ : c'est le plus grand individu femelle qui jusqu'à présent ait été observé. Je le rapporte, mais avec doute, au *Termes fatalis* de Linné, il provient du Sénégal, et m'a été donné par M. Jules Feisthamel. Au sujet de ce Termite, remarquable par sa taille, je ferai observer qu'il appartient à l'espèce qui, au Sénégal et sur la côte de Gambie, suivant Adanson, construit des éminences dont la

forme et la régularité rappellent, vues de loin, un assemblage de huttes de nègres, ou un village considérable. Ce sont des espèces de pyramides rondes, de trois à quatre mètres d'élévation, sur une base à peu près de la même dimension, avec une surface unie, de la meilleure argile, excessivement dures et bien bâties. Ces sortes d'édifices sont composés de deux parties distinctes, l'extérieur et l'intérieur. L'extérieur est une large écaille ou croûte, ayant la forme d'un dôme, assez vaste et assez forte pour protéger l'intérieur contre les vicissitudes de l'air, et ses habitants contre les attaques de leurs ennemis naturels. Il est conséquemment toujours plus solide que l'intérieur, qui est la partie habitable, divisée avec une adresse et une régularité merveilleuse, en un grand nombre d'appartements, qui sont le domicile de la femelle et des mâles, le lieu où sont nourris leur nombreuse lignée, et des magasins qu'on trouve toujours pleins de provisions. Je n'entrerai pas dans plus de détails, seulement, j'invite mes collègues à consulter pour l'histoire de ces Névroptères la relation sur ces Termites, adressée à la Société royale de Londres, par M. Smeatman, en février 1781, dans le voyage au cap de Bonne-Espérance, par Spai man, tome 2, p. 103, 1787.

— Il est donné lecture de l'extrait suivant d'une lettre adressée par M. de Romand à M. Léon Dufour, en réponse à ses mélanges entomologiques (1^{er} trim. des *Annales*, 1851), et en particulier sur le *Masaris vespiformis* et le *Celonites dispar*.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt vos mélanges entomologiques que nous apporte le premier trimestre 1851 des *Annales* de notre Société. Votre manière de traiter l'entomologie, est celle qui me convient le plus, et j'y retrouve notre maître commun. Possesseur d'une collection de Latreille, je puis, je crois, répondre à votre appel. J'ai sous les yeux les parties en question; je puis, preuves en mains, vous soumettre ce que j'ai été à même de voir. J'ai cependant hésité à vous en parler. Comment, en effet, me mettre en opposition avec des observateurs aussi consciencieux qu'habiles! Ceci s'applique surtout au *Masaris*.

La collection Latreille m'a donné un *Masaris vespiformis*, qui est dans sa plus belle conservation. Je l'ai examiné avec la plus grande attention, mais les articles des antennes sont tellement unis ensemble,

que la plus forte loupe ne peut indiquer l'espace qui les sépare ; ce n'est qu'après les avoir humectés avec l'esprit-de-vin, et soumis au microscope simple à lentilles conjuguées de M. Chevalier, que je suis parvenu à voir distinctement chaque article. J'en ai trouvé douze, ainsi que le montre le dessin fait sur place. Vous me trouverez peut-être bien osé de parler ainsi après Fabricius, après Latreille et Coquebert, et moi-même je croirais en douter, si je n'en avais la preuve sous les yeux, et si je n'y fusse revenu à plusieurs reprises. Je pense qu'il était naturel de rester en erreur sur le nombre d'articles, si on n'y a pas mis le temps et les soins nécessaires. Cette observation m'a fait poursuivre l'examen, et en regardant le dernier anneau de l'abdomen, je l'ai trouvé fendu latéralement en deux à l'extrémité, et indiquant formellement une femelle. Il m'est donc acquis que c'est une femelle, et en cela je suis d'accord avec Fabricius.

Cette découverte se trouve fortifiée par une autre que vous sollicitez, et que je suis heureux de vous soumettre. A côté de ce *Masaris*, en était un autre un peu plus petit, de forme plus allongée, ayant une ressemblance de parenté, mais avec moins de taches et points jaunes, mêmes nervures des ailes, mêmes antennes, à l'exception que, soumises au microscope, elles montrent treize articles bien distincts, et, ainsi que je le représente, le dernier anneau de l'abdomen est entièrement fermé, et indiquant un mâle, comme les antennes. J'ai donc le mâle et la femelle. Toute incertitude disparaît, en examinant avec soin, et il est reconnu que l'un a treize, et l'autre douze articles, contrairement à tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour. Quant au mâle, la tête est séparée du corps ; elle était, ainsi que je l'ai vu souvent faire à Latreille, écrasée sur le papier, montrant ses antennes, la bouche, les palpes et les mâchoires.

Je vais maintenant parler du *Celonites dispar*. Je crois avoir celui que Latreille regardait plutôt comme un *Ceramius* nouveau, mais, tel que je l'ai reçu, il est très détérioré ; sans tête, sans pattes, sans ailes. Le reste est parfaitement ressemblant à votre description, et l'étiquette indique : proche *Ceramius*.

Les deux *Masaris* figureront dans l'iconographie générique des Hyménoptères, que j'ai commencée depuis plus de vingt ans. Je pourrai en donner un double dans nos Annales, etc.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

M. Alexandre-Henry-Edouard Delessert, à Passy ;

présenté par M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Buquet et Doué;

— M. Pierre-Louis Gratiolet, de l'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, docteur en médecine, etc., à Paris, présenté par M. E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et H. Lucas.

— — — — —
(Séance du 25 Juin 1851.)

Présidence de M. REICHE.

Communications. MM. Boieldieu et L. Fairmaire annoncent que dans une chasse entomologique qu'ils viennent de faire dans la forêt de Saint-Germain, ils ont pris quelques insectes rares pour la faune parisienne, et ils citent plus particulièrement les *Oxylæmus cæsus*, *Callidium rufipes*, *Corebus undatus* et *Microrhagus pygmæus*.

— M. L. Fairmaire montre un individu du *Pterostichus niger* qui présente une anomalie singulière, en ce que le dernier article de l'antenne droite est manifestement bifurqué près de son extrémité.

— M. L. Buquet communique l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Lareynie, et qui comprend des détails intéressants sur les *Quedius curtus*, *Cyrtonus Dufourii* et *Phytæcia ephippium*.

Comme le savent déjà tous les entomologistes qui ont, ou qui ont eu des correspondants à Bordeaux, cette localité abonde en bonnes espèces. Le voisinage de la mer et l'égalité de température, qui en est le résultat, ont fait s'avancer jusque là quelques espèces très méridionales, quelques-unes même que l'on n'aurait jamais soupçonnées en France. Aussi mon séjour à Bordeaux est-il regardé par moi comme une bonne fortune entomologique.

La partie du département de la Dordogne que j'habite ordinairement, c'est-à-dire les environs de Bezenac, quoique située à peu près sous la même latitude que Bordeaux, est cependant beaucoup plus

froide; ce qu'il faut attribuer à l'élevation du pays, qui est montagneux. Elle fournit, malgré cela, quelques espèces méridionales; je puis vous citer entre autres le *Quedius curtus*, Erich., jusqu'ici rencontré seulement en Sardaigne, et le *Cyrtonus Dufourii*, que j'ai trouvé au mois de mai, en très petit nombre, sous les pierres d'une colline sèche exposée au midi. Je crois que la saison de cet insecte était passée; car j'ai aperçu sous les pierres que je soulevais une assez grande quantité d'élytres soudées appartenant à cette espèce. Cette observation tendrait-elle à confirmer celle de M. Ecoffet qui, selon M. L. Fairmaire, ne trouve le *Cyrtonus Dufourii* dans la Lozère qu'en février, ou bien les quelques individus que j'ai recueillis étaient-ils des individus précoces, la véritable saison n'arrivant que plus tard? C'est ce qu'il me sera facile de vérifier l'année prochaine. Je soupçonne ce *Cyrtonus* de vivre aux dépens de la *Lavandula spica*, car je l'ai trouvé de préférence au pied de cette plante. Ce n'est que par extraordinaire que cette labiée, dont la véritable patrie est le climat méditerranéen, se rencontre dans le département de la Dordogne; il serait curieux que le *Cyrtonus Dufourii* ne s'avancât autant vers le Nord que pour suivre sa plante favorite.

J'ai aussi à signaler aux entomologistes un Coléoptère, qui peut être désormais regardé comme une des espèces les plus nuisibles au jardinage; c'est le *Phytacia ephippium*, Fabr. Sa larve a l'année dernière ravagé les Carottes; au mois d'octobre, il était très difficile de trouver dans nos environs une seule de ces racines, qui ne fût creusée d'un ou plusieurs canaux, faits par des larves, dont j'ai obtenu ce Longicorne.

— M. L. Buquet donne lecture de l'extrait qui suit, d'une lettre qui lui a été adressée de Turin par notre collègue M. Ghiliani, et contenant des observations importantes sur plusieurs espèces de Lépidoptères, et sur l'*Argas reflexus*.

En parcourant le Bulletin du premier trimestre 1851 des Annales, j'ai été fort agréablement surpris d'y trouver une note de M. Boyer de Fonscolombe sur les *Oecophora oleella* et *Elachista olivella*, qui s'accorde tout à fait avec un article que j'avais préparé à ce sujet dans un ouvrage que j'aurai bientôt terminé. Il s'agit d'un catalogue des Lépidoptères des Etats Sardes, auquel je travaille de-

puis bien des années, car, vu les richesses entomologiques de nos provinces, à chaque saison de chasse, j'avais à l'enrichir de nouvelles espèces qui n'avaient point encore été trouvées par le passé ; mais à cause des nombreuses occupations qui m'entourent, et surtout à cause du mauvais état de ma santé, devant absolument renoncer à la chasse, je me suis enfin décidé à le rédiger tel qu'il se trouve, n'ayant plus d'espoir de pouvoir l'augmenter par mes propres recherches.

Or, c'est à l'article des deux espèces de teignes nuisibles à l'Olivier, nommées ci-dessus, que regrettant la mort de notre feu collègue Teissière de Nice qui, cédant à mes sollicitations, avait commencé des observations qu'il n'a pu, hélas ! continuer ; et me trouvant moi-même dans l'impossibilité de m'occuper de ces espèces nuisibles à une plante qui ne croît pas dans notre climat de Turin ; c'est à ce sujet, dis-je, que dans ma note je me déclarais en faveur de l'opinion qui réunit l'*OEcophora oleella* et *Elachista olivella* en une seule et même espèce, changeant de mœurs en raison des circonstances, comme cela se voit chez la *Cochylis Roserana*, par rapport à la vigne. Ce qui avait arrêté ma conviction, c'était bien moins les doutes déjà manifestés par M. Bland, que les observations précises d'un Palermitain, M. Baldassare Romano, qui, dans un mémoire qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer, soutient avoir obtenu les deux espèces de la même chenille ; ou pour mieux dire, affirme que la *Teigne* venue des chenilles qui au printemps vivent du parenchyme des feuilles, est absolument identique à la teigne qui sort en automne du fruit de l'Olivier. Le susdit mémoire *degl' insetti che danneggiano gli ulivi in Sicilia*, ayant été publié en 1844, à Palerme, et renfermant d'ailleurs d'autres détails intéressants sur les mœurs de quelques insectes, je crois faire acte de justice en le signalant à l'attention de nos collègues, comme je l'ai fait à l'article de l'*OEcophora oleella* de mon catalogue.

J'ai encore à vous parler d'un autre fait entomologique, toujours intéressant, sinon rare, je veux parler d'une émigration, ou pour mieux dire d'un fort passage de la *Vanessa cardui*, qui a eu lieu à Turin, et que l'on a observé en même temps dans plusieurs provinces du Piémont, le 26 avril, entre onze heures et quatre heures après midi ; la journée étant magnifique, après deux jours de pluie, une brise prononcée soufflant ouest, et croisant presque à angle droit la direction précise du passage, venant du sud-sud-est, et se dirigeant, d'un vol précipité, vers le nord-nord-ouest. Depuis cette époque, la

Vanessa cardui a presque disparu pendant quelques jours couverts qui ont suivi, et a reparu ensuite plus abondante qu'à l'ordinaire. Ayant été depuis, c'est-à-dire du 5 au 20 mai, faire une excursion entomologique le long du littoral génois, jusqu'à la Speria, dans le but de faire une dernière chasse de Lépidoptères pour mon catalogue, j'ai pu remarquer, là aussi, une très grande abondance de la *Vanessa* en question.

La saison de chasse entomologique ayant été en retard cette année, à cause de la basse température du printemps, j'ai observé à la Speria, climat tout à fait identique à celui de la Toscane, un mélange extraordinaire d'espèces de Lépidoptère du Piémont tempéré et de la France méridionale ; ainsi, au lieu d'y trouver la *Thais medesicaste*, à laquelle je m'attendais, c'est au contraire la *Thais hypsipyle* que j'y rencontrai, dans un petit bois au bord de la mer, le 14 mai ! tandis qu'à Turin cette espèce ne se prend que dans le courant d'avril. Pour contre, j'y ai vu un exemplaire (variété blanchâtre) de la *Glottula Pancratii*, Cyrill., espèce du littoral de la Méditerranée, qu'étant à Catane, en Sicile, en 1839, j'ai obtenu seulement dans le mois de juin, par des chenilles que j'avais élevées ; or, c'est à cette occasion que j'ai été à même de vérifier un fait déjà présenté par Duponchel, à savoir que la *Glottula encausta*, Hub., n'est qu'une variété de la *Pancratii*, puisque sur une vingtaine de chrysalides qui sont écloses, deux en ont donné le *G. encausta*, toutes les autres étant des *Pancratii*.

Puisque je vous ai déjà entretenu autrefois au sujet d'un *Argas reflexus* laissé sans nourriture, je vous dirai qu'il est enfin mort, au vingt-sixième mois et demi de jeûne absolu.

— M. Amyot communique la note suivante sur la Tipule du froment (*Tipula tritici*, Kirby; *Cecidomyia tritici*, Latr.), insecte très nuisible aux céréales.

J'ai fait à la Société nationale et centrale d'agriculture, en novembre 1849, sur l'insecte de ce nom, fameux par les dommages qu'il a causés aux céréales en Angleterre et en Amérique, une communication, dont il a été rendu compte par extrait dans la Revue Zoologique de M. Guérin-Méneville. A cette époque, je ne le connaissais alors que par les figures et les descriptions qu'en avaient données les auteurs, et je n'ai pu que m'en référer, avec circonspection sur la ques-

tion de savoir si l'espèce américaine était la même que l'espèce anglaise, à l'opinion de l'auteur américain, M. Asa Fitch, dont j'analysais l'important travail à ce sujet (*An Essay upon the Wheat-Fly*. — Essai sur la Mouche-du-Bled), inséré dans les Transactions de la Société d'agriculture de l'Etat de New-York, en 1846, et qui affirme leur identité. Cet auteur déclare qu'après avoir comparé l'espèce américaine avec la figure des plus parfaites qu'a donnée de l'espèce anglaise M. Curtis, dans le journal de la Société royale d'agriculture d'Angleterre (tome VI, 1846, page 131, planche M), il lui est impossible de douter de cette identité, et il donne en même temps une figure, qui paraît également faite avec le plus grand soin, de l'espèce américaine, à laquelle, dans cette conviction d'identité, il n'hésite pas à appliquer le nom de *Tipula tritici*, que M. Kirby avait imposé, en 1795, à l'espèce anglaise (Transactions de la Société Linnéenne, vol. III et IV). Mais l'espèce anglaise se trouve-t-elle en France? Sur cette question, il n'y avait encore, à l'époque de ma communication, que l'opinion très incertaine de M. Herpin, qui, dans son mémoire sur divers insectes nuisibles, inséré dans les Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de l'année 1842, dit qu'il a trouvé, dans la plaine des Vertus, aux environs de Paris, dans les épis de blé en floraison, de petites larves jaunes qui lui ont paru avoir une très grande analogie avec celles décrites et figurées par Kirby sous le nom de *Tipula tritici*. Or, l'année dernière, en juillet 1850, guidé par les indications de M. Herpin, j'ai cherché et trouvé, en effet, dans un champ de blé de la plaine des Vertus, derrière Montmartre, la larve dont il parlait. Sa ressemblance parfaite avec celle qu'a figurée M. Asa Fitch, ne m'a pas permis de douter que ce ne fût bien là, sinon l'espèce même qui avait causé tant de dommages en Amérique et en Angleterre, sous le nom de *Tipula tritici*, du moins une espèce très voisine, et dont les mœurs devaient être les mêmes. J'ai recueilli ces larves dans un tube de verre, et les ai données au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où elles ont été mises dans l'alcool, par les soins de M. H. Lucas, sans qu'on ait pu, par conséquent, en obtenir l'insecte parfait, dont la présence seule pouvait nous servir à résoudre définitivement la question.

Mais cette année enfin, j'ai eu l'insecte parfait sous les yeux, au nombre de plus de vingt individus, grâce encore à M. Herpin, qui a bien voulu me remettre une fiole où il les avait placés dans l'alcool en 1846, avec cette étiquette : Pris dans un champ de blé, terre

forte. Or, le résultat de mon examen m'a amené à reconnaître qu'il y a identité parfaite, identité incontestable, entre ces insectes et ceux qui ont été figurés par M. Curtis. Le doute ne me paraît pas permis à ce sujet. Il est donc certain, pour moi, que nous possédons aux environs de Paris, et, par conséquent, dans le reste de la France, l'espèce qui a exercé ses ravages en Angleterre, sous le nom que lui a donné M. Kirby, *Tipula tritici*; mais ma conviction n'est plus la même pour l'espèce américaine, et je vais en indiquer les motifs. Il y a dans la figure de l'espèce américaine, donnée par M. Asa Fitch, une nervure transverse qui réunit la nervure post-costale à la côte; cette nervure n'existe pas dans la figure de l'espèce anglaise, donnée par M. Curtis, non plus que dans les vingt individus, pris en France, que j'ai comparés à ces figures. Mes individus ont aussi les ailes plus allongées, plus lancéolées, moins arrondies au bout que dans la figure américaine, le corps, dans celle-ci, me paraît plus ramassé; au contraire, les caractères de la figure anglaise sont, en tout point, à cet égard, en parfait rapport avec mes insectes. Au reste, je déclare qu'ils sont tous des femelles; il ne m'a paru y avoir aucun mâle parmi eux. J'ajouterai que les ailes des quatre autres espèces voisines dont M. Asa Fitch a donné aussi les figures, présentent également la nervure transverse que je n'ai pas vue dans les objets de ma comparaison, et que, dans une autre espèce très différente, quoique du même genre, la fameuse Mouche-de-Hesse (*Cecidomyia destructor*), que M. Asa Fitch a aussi figurée dans un autre travail contemporain de celui qu'il a publié sur la Tipule du froment, cet auteur n'a pas indiqué non plus cette nervure transversale, d'où il résulte qu'il y attache donc de l'importance, puisqu'il la donne comme constante dans quatre autres espèces qu'il dit être très voisines l'une de l'autre, et de mœurs semblables, quand il cesse de la signaler dans la Mouche-de-Hesse. En conclurai-je, d'une manière définitive, que M. Asa Fitch s'est trompé en affirmant l'identité de l'espèce anglaise, nommée *Tipula tritici*, avec l'espèce américaine, qu'il appelle du même nom! Je ne me permettrai pas encore de le faire, puisqu'il a dû voir aussi bien que moi le défaut d'existence de cette nervure transverse dans la figure de M. Curtis, et que, cependant, cette différence ne l'a pas arrêté dans son affirmation. Je crois qu'il faut attendre, du moins, sa réponse à l'objection que je viens de soulever, ou, ce qui serait mieux encore, qu'on ait pu comparer en nature des individus américains de cette espèce avec les nôtres.

Quoi qu'il en soit, et malgré les différences que je viens de signaler, il paraît certain que l'espèce américaine a la plus grande analogie de mœurs avec l'espèce anglaise et la nôtre, par conséquent, qui est évidemment la même que l'espèce anglaise, et à ce titre, je crois qu'il est intéressant pour la science, et, en particulier, pour l'agriculture de notre pays, de faire connaître ce qui a été publié sur ce dangereux insecte, soit en Amérique, soit en Angleterre. En voici le résumé.

Cet insecte, dit M. Asa Fitch, se trouve dans les endroits ombragés, particulièrement au bord des eaux, se mêlant aux autres espèces de *Tipules* dans leurs danses. Il se cache et reste à peu près immobile pendant la lueur du soleil, s'agite vers le soir, et continue à le faire pendant la nuit. Il sort un peu de sa retraite pendant les jours nébuleux. S'il y a des arbres dans un champ, ou si ce champ est près d'un bois, la présence de l'insecte se fait plus fortement remarquer dans le voisinage de cet arbre ou de ce bois que dans les autres parties.

Il n'a qu'une génération par an; la ponte se fait à l'époque de l'année où le germe du grain commence à se former dans l'épi, c'est-à-dire suivant les diverses conditions de climat, en juin, ou même juillet, dit M. Asa Fitch : c'est le soir surtout que cette ponte a lieu, vers huit ou neuf heures, est-il dit dans le journal de la Société royale d'agriculture d'Angleterre (tom. VI, 1846, page 142). La femelle introduit avec effort son oviducte dans l'écaille encore tendre de la glume; quelquefois cette écaille ayant probablement acquis déjà trop de dureté par la maturité, elle ne peut parvenir à la percer avec son léger aiguillon, et on la voit, après des essais infructueux, frapper des ailes comme avec désespoir. Quand l'oviducte est entré en communication avec le germe du grain, elle fait glisser ses œufs l'un après l'autre à travers le tube de l'oviducte en peu de temps. Le nombre des œufs que chaque femelle dépose ainsi, est de six à huit, et comme on peut trouver trois ou quatre fois plus de larves dans un seul germe, il est probable que trois ou quatre femelles piquent successivement le même. Quand ce travail est achevé, une autre tâche laborieuse reste à accomplir, c'est de retirer l'oviducte entré dans la glume, et les forces de cette petite créature sont quelquefois insuffisante pour y parvenir; elle y reste alors suspendue, comme Prométhée attaché sur son rocher.

La larve éclot au bout de quelques jours, et reste à la place où l'œuf a été déposé jusqu'à ce qu'elle ait atteint tout son accroissement,

c'est-à-dire pendant un mois environ, vivant des suc destinés à la nourriture du germe et l'empêchant d'acquérir la forme renflée qui fait sa valeur. Le mal fait au grain dépend du nombre des larves qui y sont déposées ; une seule larve produit à peine un sensible effet.

Quand la larve a atteint son accroissement, elle quitte l'épi et descend dans la terre, où elle creuse une route jusqu'à la profondeur d'un centimètre environ. La descente des larves paraît avoir lieu notamment, soit après des pluies légères, soit à la faveur des rosées nocturnes, qui, en facilitant la production de la matière glutineuse qui suinte de leur corps, aide ces larves sans pieds à glisser et à s'avancer le long de la tige. Descendue dans la terre, la larve y passe à l'état que l'auteur américain appelle dormant, et qui ne diffère du premier, qu'en ce qu'il y a cessation d'accroissement et immobilité, ou, du moins, plus de lenteur dans les mouvements, quand l'insecte en fait. La forme de cette larve est ovulaire ; elle présente douze segments de même proportion, marqués par des raies transverses ; la longueur totale est de un millimètre et demi. On ignore s'il y a des mues entre l'éclosion et l'instant où elle arrive à l'état de nymphe, qui précède celui où elle devient insecte parfait. Toutes les larves, cependant, ne descendent pas dans la terre ; il y en a une partie qui est apportée avec les épis dans les granges, où on peut les voir sur l'aire où le blé a été battu, sans doute parce que la moisson a été faite avant qu'elles aient pu trouver l'occasion favorable de faire leur descente.

L'insecte passe l'automne et l'hiver dans cet état ; la nymphe n'est définitivement formée qu'au printemps. Elle est un peu moins longue que la larve dormante : les antennes, les pattes et les ailes sont renfermées dans un fourreau, sous le premier tégument qui enveloppe tout le corps. On présume, par analogie avec une autre espèce voisine (*Cecidomyia salicis*), qu'elle reste trois ou quatre semaines à l'état de nymphe, avant de passer à celui d'insecte parfait, sur la fin de mai ou au commencement de juin.

Voilà ce qu'on sait des mœurs de ce dangereux ennemi des céréales. Il paraît avoir été signalé pour la première fois, en Angleterre, en 1771, par les dommages qu'il a causés. Après une période de vingt-deux ans, en 1795, ses ravages vinrent de nouveau frapper les mêmes contrées pendant deux ou trois années. C'est alors qu'il fut étudié par le célèbre entomologiste anglais Kirby, qui lui donna le nom de *Tipula tritici*. M. Asa Fitch dit qu'il se montra d'abord en

1820 en Amérique, dans l'ouest de Vermont, mais que c'est seulement en 1828 et 1829 qu'il attira l'attention générale par ses dévastations dans le nord de cette province, le long du Bas Canada, puis de là, comme d'un point central, parut s'étendre dans toutes les directions. En 1832, la récolte du blé fut tellement détruite, qu'on en abandonna la culture. En 1834, il envahit l'Etat du Maine, et continua à s'avancer dans cette direction, à raison de 20 ou 30 milles par années. On évalue à plus de 5 millions de francs le dommage fait dans cet Etat, et à plus de la moitié de cette somme la perte éprouvée dans la seule contrée de Washington N. Y. pour une population de 25,000 âmes. Ces ravages, après s'être accrus pendant deux ou trois ans, ont ensuite diminué sensiblement, et la culture du blé est restée comparativement sauve, excepté dans quelques parties, où l'insecte, devenu probablement un hôte permanent, a fait seulement sentir de temps en temps sa présence.

On voit que le fléau s'apaise et disparaît ainsi spontanément, après deux ou trois années de dévastation. La cause en est dans la Providence, qui vient au secours de l'impuissance de l'homme devant cette petite créature, ennemie de ses récoltes, en lui suscitant à elle-même, pour la détruire, des ennemis en d'autant plus grand nombre qu'elle devient également plus nombreuse et partant plus funeste.

Le plus grand de ces ennemis et le plus destructeur, en Amérique, est un petit oiseau, nommé l'oiseau jaune (*Fringilla tristis*, Linné). Dirigeant adroitement son bec précisément sur le grain de blé qui cache des larves sous l'écaille dont il est enveloppé, il arrache cette paille et saisit rapidement, l'une après l'autre, celles qui s'y trouvent. Il lui faut plusieurs épis pour faire un repas. Quant au grain lui-même, il n'y touche pas, et on le retrouve intact et débarrassé de larves, quand les coups de bec ne l'ont pas détaché et fait tomber à terre.

Il y a ensuite au moins quatre espèces d'insectes parasites, appartenant à l'ordre des Hyménoptères, qui sont connues pour attaquer ses larves. L'une d'elles dépose son œuf précisément dans le même grain, à côté de celui de la Tipule du froment, et la larve qui en sort dévore la larve de l'autre dès qu'elle est éclos. Une autre espèce, du genre de l'Ichneumon, dépose ses œufs dans le corps même de la larve ennemie du blé, en y enfonçant son oviducte à plusieurs reprises comme un dard dont la blessure ne tarde pas à la faire mourir.

Quant aux moyens que l'homme peut avoir à sa disposition pour préserver lui-même, par ses soins, ses moissons, il n'y en a guère qu'un seul auquel on paraisse devoir définitivement s'attacher, c'est de cultiver et d'engraisser le mieux possible ses champs, afin que la richesse du sol puisse rendre l'épi capable d'élaborer une quantité de sacs suffisante pour remplacer ceux qui sont retirés par l'insecte, quand il n'est pas en assez grand nombre, toutefois, pour surmonter tous les efforts de la plante. On voit que cela se réduit presque au conseil du laboureur à ses enfants :

Remuez votre champ.....

Creusez, fouillez, bêchez.....

..... le travail est un trésor. (Fables de La Fontaine.)

Aucun des moyens artificiels qui ont été tentés jusqu'à présent n'a eu de succès constaté, tels que, par exemple, l'emploi d'eau de chaux jetée sur les épis quand ils sont en fleur, ou la précaution, qui a été conseillée, d'ensemencer de bonne heure le blé d'hiver, afin qu'il soit mûr avant le temps de la ponte, et tard le blé de printemps, afin que le germe ne soit formé qu'après, des semailles hâtives exposant d'ailleurs le blé d'hiver à d'autres insectes non moins destructeurs, de même des semailles tardives exposent le blé de printemps à la Rouille (*Puccina graminis*), et la ponte de l'insecte dont il s'agit pouvant avoir lieu, au surplus, depuis le commencement de juin jusqu'en août. L'emploi d'un filet à papillons pour enlever sur les épis les mouches fatales qui les assaillent, l'échenillage proprement dit, enfin, appliqué aux tiges, comme on le fait pour les arbres, serait certainement ce qu'il y a de plus sûr, mais la dépense qu'entraînerait ce travail, à répéter pendant tout le temps de la ponte, excéderait alors la valeur des récoltes elles-mêmes.

Telles sont les seules lumières que nous puissions offrir, dans l'état actuel de la science, sur un insecte si fatal aux cultures humaines, fléau qui, d'un jour à l'autre, il faut le craindre, peut aussi frapper certaines contrées de la France.

— M. H. Lucas demande la parole et fait la communication suivante :

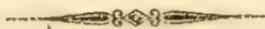
Notre collègue M. E. Blanchard a été dernièrement témoin d'un fait assez curieux sur la manière de vivre presque insolite de certaines larves de Diptères, et dont je crois devoir entretenir la Société.

Depuis quelque temps, nous élevons au laboratoire d'entomologie le *Platydictylus muralis*, Duméril et Bibron, Saurien qui est assez abondamment répandu dans les maisons à Alger et aux environs de cette ville. C'est avec des insectes de l'ordre des Diptères, particulièrement les *Calliphora fulvibarbis* et *vomitória*, Rob.-Desv., que ces Sauriens étaient nourris, et cette nourriture semblait beaucoup leur plaire, car nous en conservâmes pendant longtemps en leur donnant exclusivement ces deux espèces de Diptères. En examinant dernièrement ces Sauriens, M. E. Blanchard fut surpris de voir un de ces *Platydictylus muralis* souffrant et présentant toute la partie gastrique très distendue et comme ballonnée. M. Blanchard naturellement pensa de suite que cette dilatation de la région gastrique était due à des œufs, et que ce *Platydictylus muralis* femelle ne tarderait pas à pondre. Peu de temps après avoir fait cette remarque, ce *Platydictylus* cessa de vivre : M. E. Blanchard en fit aussitôt l'autopsie, et il ne fut pas peu surpris de voir les intestins de ce Saurien gorgés de larves de Diptères vivantes et presque adultes. M. E. Blanchard attribue avec juste raison la présence de ces larves de Diptères à des *Calliphora fulvibarbis* et *vomitória* femelles, qui étant remplies d'œufs et sur le point de pondre, auront été données comme nourriture, dans cet état de gestation, à ces Sauriens. Ces œufs une fois arrivés dans l'estomac et l'intestin sont éclos, les larves se sont développées, ont causé par leur trop grand nombre cette dilatation de la région gastrique, et ont vécu, pendant leur séjour dans le corps de ce Saurien, aux dépens des intestins, de l'estomac, des poumons et du foie, organes qui étaient presque entièrement dévorés. Je ne sais si ce fait a déjà été signalé, ou s'il est connu des diptérophiles ? Dans tous les cas, il est remarquable de voir des œufs et des larves résister à la modification que fait subir ordinairement le suc gastrique aux aliments ingérés dans l'estomac, continuer à vivre et à se développer dans les intestins.

—M. Gratiolet, à ce sujet, rapporte un fait qu'il a observé conjointement avec M. le D^r Sénéchal, et qui, sans être aussi concluant que celui présenté par M. H. Lucas, offre quelque analogie avec lui. Voulant conserver des Lézards verts (*Lacerta viridissima*), il avait cherché à les nourrir avec des larves de grosses Mouches (*Calliphora vomitória*)

qu'il leur avait données vivantes. Ces Lézards, après avoir pris cette nourriture, semblèrent d'abord reprendre de la force et grossirent considérablement vers la région ventrale; mais cependant ils ne tardèrent pas à mourir, et à l'autopsie, notre collègue retrouva dans l'intérieur de ces Sauriens les larves de Diptères qui étaient encore vivantes et avaient vécu aux dépens de ces Lézards. Du reste, M. Gratiolet se propose de faire des expériences plus directes sur ce sujet, et il fera part de leurs résultats à la Société.

— MM. Becker et L. Buquet annoncent que les collections (presque exclusivement composées de Coléoptères et Lépidoptères) recueillies en Californie par M. Lorquin, sont parties pour l'Europe, et qu'elles renferment un très grand nombre d'individus.



BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1851.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Juillet 1851.)

Présidence de M. REICHE.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance du 25 juin, et la rédaction en est adoptée.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Longicorne de la famille des *Prionites*, qui constitue une espèce nouvelle dans ce genre.

Mallaspis Moreletii, Lucas.

Long., 43 millim.; lat., 19 millim.

M. capite elongato, angusto, æneo cupreo-nitido, fortiter punctato; thorace æneo cupreo-nitido, suprâ sat densè punctato; antennis laxè punctatis, cupreo-violaceis, ultimis articulis longitudinaliter striatis; elytris magnis, elongatis, planis, anticè æneo cupreo-nitidis fortiterque punctatis, posticè fusco-rufescentibus, subtiliter densèque punctatis, sutura omninò cupreonitida humeribus utrinque spinoso tuberculatis; pedibus elongatis, exilibus, femoribus æneo-cupreis tibiis tarsisque cupreo-violaceis; abdomine subtilissimè punctato, fusco cupreo-nitido. Mas. tantùm novi.

2^e Série, TOME IX.

Bulletin v.

Il est plus grand que le *M. xanthaspis*, Guérin, dans le voisinage duquel il vient se placer. La tête, d'un bronzé-cuivreux brillant, est allongée, étroite et couverte de points très gros, peu serrés. Les mandibules sont de même couleur que la tête et présentent des points assez profondément enfoncés, placés çà et là. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un brun foncé brillant. Les antennes, d'un cuivreux-violacé, sont ponctuées, avec les quatre derniers articles et le commencement du septième sensiblement striés longitudinalement. Le thorax, d'un cuivreux bronzé brillant, est couvert en dessus de points assez forts, serrés, profondément marqués, avec les expansions latérales plus larges que dans les *M. xanthaspis* et *leucaspis* : ces expansions sont fortement chagrinées et sensiblement épineuses sur leurs parties latérales ; il est aussi à remarquer que l'épine postérieure est bien plus développée que dans les *M. xanthaspis* et *leucaspis* ; en dessous, il est fortement ridé transversalement, d'un cuivreux-violacé, avec le prolongement épineux qu'il présente à sa base d'un cuivreux-bronzé. L'écusson est presque entièrement caché par des poils très serrés, d'un jaune-testacé, et on ne distingue de cet organe que sa partie antérieure et sa base, qui sont d'un cuivreux-bronzé brillant. Les élytres allongées, bien moins convexes que dans le *M. xanthaspis*, ont leur partie antérieure d'un cuivreux-bronzé brillant, et toute la suture de cette couleur ; postérieurement, elles sont d'un brun-roussâtre clair, avec une très légère teinte cuivreuse ; elles sont fortement ponctuées à leur partie antérieure, avec les épaules très saillantes et munies de chaque côté d'un petit tubercule épineux ; postérieurement, elles sont couvertes de points fins, très serrés, arrondis et profondément marqués. Le sternum, d'un cuivreux brillant, surtout dans sa partie médiane, est parsemé de points assez forts et peu serrés. L'abdomen, très finement ponctué, est entièrement d'un brun cuivreux brillant. Les pattes, allongées, grêles, ont les fémurs d'un bronzé-cuivreux, avec les tibias et les tarses d'un cuivreux-violacé.

Cette espèce, dont je ne connais pas la femelle, ne pourra être confondue avec le *M. xanthaspis*, à cause de sa forme plus allongée son thorax plus finement ponctué, et les expansions latérales de cet organe plus largement accusées ; il est aussi à remarquer que les élytres sont moins convexes, que toute leur partie antérieure est beaucoup plus fortement ponctuée, que les épaules sont plus saillantes, et que celles-ci présentent de chaque côté un petit tubercule

épineux ; enfin, outre ces caractères différentiels, je ferai encore remarquer que les élytres, au lieu d'être unicolores, comme dans le *M. xanthaspis*, sont bicolores, c'est-à-dire que toute leur partie antérieure est d'un cuivreux-bronzé brillant, tandis que toute leur partie postérieure, au contraire, est d'un brun-roussâtre clair.

C'est dans les forêts de Verapaz (Amérique centrale) que cette remarquable espèce a été découverte par M. Arthur Morelet, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

— Le même membre annonce qu'il vient d'être publié dans les Archives de Wiegmann un mémoire de M. le docteur J.-B. Roth, contenant la description de cent nouvelles espèces de Coléoptères propres à l'Abyssinie, et il ajoute que l'auteur de cette centurie semble n'avoir pas connu les travaux publiés récemment en France sur les insectes du même pays.

— M. Al. Laboulbène dit, qu'ayant fait récemment l'anatomie de l'*Elater murinus*, il a constaté que le gésier de cet insecte présentait dans son intérieur quatre séries de poils.

— Le même membre annonce qu'ayant conservé dans un vase un assez grand nombre d'œufs de Méloé, il a remarqué, au bout d'un certain temps, que ces œufs étaient couverts de plus de 1,000 *Triangulinus*, qui tous se rassemblaient en une seule masse, et que ces êtres se mouvaient en relevant leur abdomen à la manière des Staphylins. Ce serait donc les œufs qui auraient produit ces *Triangulinus*, qui n'ont pu vivre que trois ou quatre jours, et qui, dès lors, seraient le premier âge des Méloés.

— M. L. Brisout de Barneville montre un Orthoptère nouveau pour la France : l'*Acridium scalare* ♂ (*OEdipoda scalaris*, Fischer. Orthopt. de la Russie, p. 317, tab. xvi, fig. 5. ♂.). trouvé sur la montagne de Lure (Basses-Alpes).

en 1848, par M. Guérin-Méneville. Cette espèce présente une particularité caractéristique qui n'a pas été signalée par M. Fischer de Waldheim. Au dessous de la nervure qui borde l'aile antérieurement, on observe une grosse nervure longitudinale, laquelle, vers ses deux tiers, est singulièrement dilatée, épaissie, avant de se bifurquer. J'ajouterai que le bord antérieur de l'aile est plus ou moins émarginé.

— Le même membre présente un *Acridium* nouveau, dont il donne la description qui suit :

Acridium Gabonense, Brisout.

Tête un peu déclive; vertex très étroit entre les yeux. Yeux grands. Antennes sub-filiformes. Prothorax pointillé, arrondi sur les côtés, sans carènes latérales, à carène médiane très faible, peu visible; son bord postérieur arrondi, entier. Une pointe présternale conique, droite, assez grosse. Elytres distantes, très courtes, oblongues-obovales. Ailes rudimentaires, beaucoup plus courtes que les élytres. Cuisses des pattes postérieures robustes, à carène supérieure denticulée. Corps brun, marqué de noir. Derrière chaque œil et sur chacun des côtés rabattus du prothorax règne une bande longitudinale d'un brun plus foncé, bordée de noir. Elytres variées de couleurs noire, brune et blanchâtre. Face latérale externe des cuisses postérieures olivâtre, avec des taches blanches bordées de noir, une tache également bordée de noir à leur face interne; leur canal inférieur jaune. Jambes postérieures jaunes à leur partie postérieure et supérieure, variées de jaune, de brun et de noir dans tout le reste de leur étendue; leurs épines jaunes ou brunes, à pointe noire. Femelle.

Long. 26 millim.

Habite le Gabon (Afrique).

Cette espèce appartient à la division des *Podisma*, et vient se placer dans le voisinage de l'*Acridium pedestre*.

— M. L. Brisout de Barneville donne également communication de la note suivante :

C'est par erreur que M. Audinet-Serville, dans son *Histoire des Orthoptères*, pag. 405, a donné le Cap pour patrie à sa *Phylloptera*

marginella; les individus de cette espèce que j'ai vus dans la collection du Muséum viennent du Brésil, et je possède moi-même un mâle et une femelle de la *Phylloptera marginella*, trouvés à Quito (République de l'Equateur), insectes que M. L. Buquet a eu l'obligeance de me remettre.

— M. Reiche donne communication de l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. de Mannerheim, et qui comprend de nombreux détails sur le voyage que M. Sahlberg fait en ce moment au Brésil, dans le but unique de recueillir des objets d'histoire naturelle, principalement des insectes.

Le premier vaisseau marchand entré dans le port de Helsingfors, à l'ouverture de la navigation de cette année, le 2 mai, nous a ramené en parfaite santé le docteur R. F. Sahlberg, professeur adjoint à l'Université de cette ville, qui le 17 septembre 1849 avait entrepris à ses propres frais un voyage scientifique au Brésil, d'où le vaisseau avait mis 98 jours pour arriver ici, sans relâcher qu'à Elsenneur. Arrivé sur un vaisseau d'Abo, le 21 novembre 1849, à Rio-Janeiro, M. Sahlberg y resta d'abord pendant deux mois, qu'il mit à profit par des excursions aux environs de cette ville, en faisant en même temps des préparatifs pour des voyages dans l'intérieur de cet intéressant pays. S'étant rendu ensuite à Pétropolis, localité plus salubre par son élévation, et éloignée seulement d'un jour de Rio, dans l'intention d'y séjourner pour le reste de la saison pluvieuse, M. Sahlberg se vit, à la suite des ravages que fit dans cette époque la fièvre jaune, non seulement dans la capitale du Brésil, mais dans toutes les autres villes sur la côte, obligé d'abandonner son plan déjà arrêté pour un voyage par Santos et la province de Saint-Paul à Caldas, et de rester à Pétropolis pendant un espace de cinq mois, après lequel il réussit à se procurer son attirail de voyage laissé à Rio. Alors s'offrit à lui le bonheur d'accompagner le ministre de la Russie au Brésil, M. le comte de Medem dans un voyage de 250 à 300 lieues à l'intérieur des provinces de Rio-Janeiro et de Minar-Géraës, et nommément aux mines d'or exploitées par les anglais dans cette dernière province, voyage qui dura deux mois. Retourné ensuite à Pétropolis, M. Sahlberg entreprit une excursion pendant trois mois dans le district de Cantagallo, après laquelle il

séjourna encore un mois à Pétopolis, et enfin également un mois à Rio-Janeiro. Tous ces voyages se firent à cheval, vu qu'au Brésil il n'y a pas de chaussées, mais seulement des sentiers étroits. Le départ du Brésil pour la Finlande eût lieu le 23 janvier de cette année. Les fruits des travaux assidus de ce naturaliste dans ces contrées lointaines consistent en 30 peaux et autant de squelettes de Mammifères, 3 à 400 peaux et autant de squelettes d'oiseaux, et 60 à 70,000 exemplaires d'insectes de tous les ordres, le tout récolté de la propre main de M. Sahlberg qui n'y avait été assisté que par son domestique finlandais. La récolte aurait été beaucoup plus considérable, si la fièvre jaune n'eût pas provoqué de la circonspection et des précautions dans les excursions. Par cette même raison, une partie de ses collections étant restée à Rio-Janeiro pour être soumise à la quarantaine, M. Sahlberg l'attend ici encore par un autre vaisseau ; cependant il y a lieu de craindre que les mesures de quarantaine n'aient été plus ou moins nuisibles aux objets, et surtout aux insectes dont la fragilité est si grande.

— M. H. Lucas donne communication d'une note que M. Paul Gervais vient de lui adresser de Montpellier, et la Société en décide l'impression dans son Bulletin.

L'un des puits artésiens que l'on a dernièrement forés dans le département de l'Hérault, vient de donner lieu à une observation d'entomologie qui ne manque pas d'intérêt. Ce puits est celui de Pézénas, qui s'exécute sous la direction de M. Basterot.

Après avoir été conduite à une profondeur de 128 mètres, la sonde attaqua une roche calcaire très dure, de nature sédimentaire, renfermant des coquilles qu'on n'a pu déterminer, et dont il a été impossible d'assurer l'âge géologique. La sonde n'était entrée que de deux mètres dans cette nouvelle masse, lorsque l'eau de la pompe d'injection ramena une grande quantité d'animaux articulés, vermiformes, longs de 20 à 22 millimètres, larges de 2 ou 3, de couleur rouge, tous vivants. Ces animaux ont été considérés comme étant des Crustacés Isopodes. Comme j'avais manifesté à cet égard quelques doutes à M. Marcel de Serres, lorsqu'il a communiqué à l'Académie de Montpellier un travail sur cette observation, travail qu'il a depuis lors publié dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault* (37^e année, p. 160), mon savant collègue a bien voulu me remettre quelques-uns de ces animaux pour les examiner, et j'ai constaté que c'étaient des larves de Diptères, appartenant à la famille des Tipulaires

Culiciformes, et probablement au genre Chironome. En effet, quand on les examine avec soin, on leur trouve une grande analogie avec les larves, également rouges, des Tipules qui vivent dans nos eaux stagnantes, et leurs caractères génériques sont ceux des larves que Réaumur a décrites depuis 1738, sous le nom de *Vers polypodes qui se transforment en Tipules* (tom. iv, pl. 14, fig. 12, et tom. v, pl. 5). Il resterait à déterminer exactement l'espèce à laquelle elles appartiennent. On peut dire seulement qu'elle diffère de celle étudiée par Réaumur.

Dans une note supplémentaire à celle dans laquelle il avait d'abord parlé de ces animaux, et qui est insérée dans le même recueil, M. Marcel de Serres a adopté l'opinion que je lui ai communiquée, et dont j'avais entretenu l'Académie de Montpellier, lors de sa première lecture. Il ajoute un fait qui la mettrait hors de doute, si les caractères des larves elles-mêmes ne la rendait évidente : M. Basterot a recueilli et lui a envoyé des Tipules adultes rejetées plus récemment par le puits, qui précédemment n'avait fourni que des larves. Il n'est pas nécessaire de dire que ces Tipules étaient mortes, sans doute asphyxiées par l'eau qui les avait charriées.

Ainsi, il existe à de grandes profondeurs au-dessous du sol, des eaux suffisamment aérées, de vastes cavités où peuvent habiter des larves aquatiques d'insectes aériens, et probablement aussi de grands espaces remplis d'air, où ces insectes vivent quelque temps après leurs métamorphoses. Cependant la coloration des larves extraites par le puits artésien de Pézénas ne permet pas de supposer qu'il s'agisse, au moins dans le cas qui nous occupe, d'une espèce exclusivement souterraine, ni même d'une race se perpétuant à cette profondeur depuis un temps un peu long. Il n'est pas douteux, en effet, que s'il en était ainsi, la couleur ne fût passée au blanc ou au blanchâtre, et qu'un commencement d'albinisme ne se fût manifesté chez ces animaux, ainsi qu'on le voit pour les Crevettes, etc., qu'on retire des puits ordinaires. Malheureusement nous ne savons pas exactement la position et l'âge de la couche dans laquelle passe la nappe d'eau qui alimente le puits de Pézénas, et nous ne pouvons rien soupçonner au sujet des localités plus ou moins éloignées de celle-ci, où s'infiltrent ces eaux jaillissantes. Il est probable, cependant, que c'est à leur point d'infiltration que les eaux se sont chargées des Tipules, et sans doute aussi d'autres petits animaux encore inobservés ici, que nourrissent les marais et les cours d'eau superficiels, par lesquels les eaux souterraines sont entretenues.

Décision. Sur leurs demandes, la Société décide que MM. Saucerotte, de Stuttgart et Sidney Smith Saunders, de Londres, seront rétablis sur la liste des membres.

(Séance du 23 Juillet 1851.)

Présidence de M. REICHE:

MM. Curtis et de la Ferté-Sénectère, membres de la Société, ainsi que M. le colonel Noble de Macchio, assistent à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Boyer de Fonscolombe, accompagnant deux boîtes contenant la plupart des Ichneumonides des environs d'Aix, et quelques autres insectes décrits par notre collègue dans les Annales. M. Boyer de Fonscolombe offre ces insectes pour la collection de la Société, et celle-ci le prie d'agréer ces remerciements.

Communications. M. Jacquelin-Duval montre un Coléoptère de la famille des Carabiques, découvert récemment auprès de Bordeaux. Complètement privé d'yeux, ce petit Carabique doit constituer un genre nouveau à côté des *Anophthalmus*, Sturm, également privés des organes de la vision; mais ces derniers se rapprochent beaucoup des *Trechus*; tandis que l'insecte de notre collègue, au contraire, est très voisin des *Bembidium*, et constitue de ceux-ci aux *Trechus* une série parfaitement naturelle.

Ce genre devant être compris dans le travail sur les *Bembidium*, que M. Jacquelin-Duval publie dans les Annales de la Société, nous nous bornerons actuellement à reproduire ses diagnoses.

Genre ANILLUS, Jacq.-Duv.

Sulcis frontalibus subarcuatis. Antennæ moniliformes. Oculi nulli. Mandibula dextra intus fortiter unidentata, sinistra emarginata. Mentum dente medio integro. Palpi maxillares externi articulo penultimo incrassato, ultimo subulato, breve, minuto. Interni biarticulati, articulo ultimo elongato. Ligula membranacea, paraglossis rectis eam paulo superantibus. Palpi labiales articulo ultimo elongatulo, tenui, subulato. Tarsi antici in utroque sexu simplices.

A. COECUS, Jacq.-Duv. — *Apterus; testaceus, parce pubescens; thorace subcordato, postice fortiter transversim impresso, angustis posticis rectis; elytris oblongis, subparallelis, irregulariter punctatis, dorso substriatis, striis postice deletis lateribus nulli.* — Long. 0;0016-0.0022.

Mas. Capite majore; mandibulis supra fortius tuberculo-so-elevatis.

Bordeaux (MM. Souverbie, Germain, Jacquelin-Duval). Toulouse (M. Charles Lespes).

— M. E. Blanchard, en offrant à la Société le deuxième cahier du catalogue de la collection des Coléoptères du Muséum, fait connaître la manière dont il a fait cet important travail, et indique les parties nombreuses qui en sont nouvelles pour la science.

— M. L. Buquet donne communication du compte-rendu suivant de l'ouvrage publié par M. Charles H. Boheman, sous le titre de *Monographia Cassididarum*, tome 1^{er}, Holmiæ 1850, et qu'il a récemment offert à la Société.

L'ouvrage dont nous donnons ici une analyse succincte, est sans contredit celui d'un savant aussi modeste que distingué, qui s'en occupe depuis bien des années, et n'a rien négligé pour le mener à bonne fin. En effet, pour atteindre son but, M. Boheman, dont les entomologistes de Paris ont conservé un si agréable souvenir, ne s'est pas contenté seulement de compulsier tous les auteurs qui se sont plus ou moins occupés de cette nombreuse et intéressante fa-

mille, mais encore il a puisé ses matériaux dans tous les Musées, dans toutes les collections d'amateurs, que l'on s'est empressé de mettre à sa disposition.

M. Boheman offre donc aujourd'hui aux naturalistes le premier volume d'un travail qui promet d'être aussi complet que possible, et je puis ajouter qu'il l'a traité avec un soin et un talent tout à fait remarquable. En un mot, c'est, je n'hésite pas à le dire, une œuvre de conscience qui ne peut que relever encore la réputation justement méritée de son auteur.

Le volume en question est accompagné de quatre planches noires, représentant chacune six types de genres avec leurs caractères. M. Boheman divise les Cassides en trois tribus, qu'il distingue de la manière suivante :

Première tribu. Capite prominulo, prosterno apice emarginato vel truncato, non producto.

Deuxième tribu. Capite prominulo, prosterno apice leviter emarginato vel truncato, producto.

Troisième tribu. Capite omnino obtecto, prosterno apice emarginato, non producto.

Les genres décrits dans le volume qui nous occupe sont au nombre de vingt, douze appartiennent à la première tribu, les huit autres à la deuxième ; quant aux espèces, on n'en compte pas moins de 378, savoir :

Genre	Delocrania, Dej., Guérin.	1	Espèce.
—	Sphæropalpus, Chev., Dej., Guérin.	1	id.
—	{ Calopepla, Hope. Craspedonta, Dej. }	2	id.
—	Episticta, Boheman.	3	id.
—	{ Hoplionota, Hope. Notosacantha, Dej. }	23	id.
—	Megapyga, Boheman.	2	id.
—	{ Prioptera, Hope. Basiprionota, Dej. }	16	id.
—	Himatidium, Fabr., etc.	18	id.
—	Calliaspis, Dej., Boheman.	7	id.
—	{ Porphyraſpis, Hope. Hemispherota, Dej. }	10	id.
—	Calyptocephala, Chev., Dej.	6	id.
—	Spilophora, Boheman.	2	id.
—	{ Fauroma, Hope. Omoœera, Dej. }	19	id.

--	{ Desmonota, Hope.	} 25	id.
	{ Polychalea, Dej.			
--	{ Canistra, Erichson.	} 9	id.
	{ Discomorpha, Dej.			
--	{ Dolichotoma, Hope.	} 29	id.
	{ Discomorpha, Dej.			
--	{ Calaspidea, Hope.	} 7	id.
	{ Eugenysa, Dej.			
--	{ Mesomphalia, Hope.	} 147	id.
	{ Cyrtanota, Dej.			
--	{ Pœcilaspis, Hope.	} 49	id.
	{ Botanochara, Dej.			
--	Elytrogona, Chev., Dej.	 2	id.

— M. H. Lucas communique à la Société un Hyménoptère de la famille des Fouisseurs, et qui doit former une nouvelle coupe générique, voisine de celle des *Pompilus*.

Ce qui distingue au premier aspect ce nouveau genre, que M. H. Lucas désigne sous le nom de *Clavelia*, ce sont les articles des antennes qui, au lieu d'être cylindriques, comme dans les *Pompilus*, sont, au contraire, en forme de dents de peigne, aplatis à leur extrémité, et comme lamellés. Cette curieuse espèce, à laquelle notre collègue donne le nom de *pompiliformis*, a été prise, pendant son dernier voyage, en 1850, sur les hauts plateaux de la province d'Alger. C'est aux environs de Boghar, sur les bords des sentiers sablonneux, pendant le mois de juin, que M. H. Lucas a rencontré deux individus errants de ce nouveau genre, qu'il doit faire figurer et publier prochainement dans nos Annales.

— M. Bellier de la Chavignerie donne quelques détails sur une excursion entomologique qu'il vient de faire, conjointement avec notre collègue M. Fourreau de Beau regard, dans les montagnes de la Lozère. Un mémoire sur ce sujet sera prochainement présenté à la Société.

Lectures. M. Reiche donne lecture de notes synonymiques sur l'ouvrage de M. Burmeister, intitulé : *Handbuch der Entomologie*, tomes iv et v. *Species des Coléoptères*

Lamellicornes, suivies de quelques descriptions d'espèces nouvelles.

— M. le secrétaire lit un nouveau mémoire de M. Boyer de Fonscolombe, ayant pour titre : Supplément à l'Ichneumonologie provençale.

Nominations. Aux termes de son règlement, la Société procède à la nomination des membres de sa commission de surveillance des collections pour le second semestre de 1851; MM. Berce, Boisduval et H. Lucas ayant réuni le plus grand nombre de voix, sont nommés membres de cette commission.

Membre reçu. M. de Saussure, de Genève, licencié ès-sciences, présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. Douë et L. Fairmaire.

(Séance du 13 Août 1851).

Présidence de M. REICHE.

MM. Bassi, de Milan; Herrich Schæffer, de Ratisbonne, membres de la Société, et Ducoudray-Bourgault, de Nantes assistent à la séance.

Communications. M. L. Brisout de Barneville communique la note suivante :

J'ai décrit dans les Ann. de la Soc. ent. de France, 2^e série, tom. VII, Bullet. p. LXXX, une nymphe de Locuste que je crus alors appartenir à une espèce nouvelle, et à laquelle, pour cette raison, j'ai imposé la dénomination de *Locusta lineata*, mais j'ai reconnu depuis que cette nymphe était celle de la *Locusta mandibularis*, Touss. Charp, (*Gonocephalus mandibularis*, Aud. Serv.). Il résulte de là que ma *Locusta lineata* doit être rayée du nombre des espèces, et être ajoutée à la synonymie de la *Locusta mandibularis*.

— M. H. Lucas communique à la Société des chenilles de l'*Attacus luna*, Linné, qui sont nées au laboratoire d'entomologie, où une éducation de cette espèce a été faite.

Ces chenilles qui ont pour patrie l'Amérique du Nord, proviennent de l'éclosion de divers cocons dont les insectes parfaits se sont accouplés en juin. C'est à la fin de ce mois que les œufs ont été pondus, et le 12 juillet les petites chenilles commencèrent à éclore : celles-ci, pendant tout leur développement, ont été nourries exclusivement avec des feuilles des *Liquidambar styraciflua* et *imberbe* ; elles mangent aussi avec assez de plaisir certaines espèces de Noyers d'Amérique, particulièrement les *Juglandis olivæformis* et *nigra*. On a essayé, ajoute M. H. Lucas, de leur donner des feuilles du *Diospyros Virginiana*, mais elles ont constamment refusé de manger de cette plante, quoique cependant Smith-Abbot dit dans son ouvrage *The nat. Hist. of the rarer Lepidopt. ins. of Georgia*, p. 95, les avoir nourries avec cette espèce de *Diospyros*. M. H. Lucas parle ensuite d'un Hyménoptère parasite qui est éclos d'un cocon de l'*Attacus luna*, qui appartient au genre *Ophion*, et qui a beaucoup d'analogie avec une espèce décrite par Linnée, sous le nom d'*Ichneumon macrurus*, et figurée par Drury in *Illustr. of nat. hist.*, tom. 1, p. 98, pl. 43, fig. 5.

— Le même membre fait une autre communication :

Il montre un *Apate nigriventris* pris le 13 août, dans l'entrepôt des vins, par M. Lafont. Ce n'est pas la première fois, ajoute M. H. Lucas, que ce Coléoptère, que je croyais propre à l'Algérie, a été rencontré à Paris, car j'avais déjà consigné, en 1849, cette observation curieuse, comme géographie entomologique, dans le Bulletin de nos Annales, tom. 7, p. xxx, mais depuis, cette espèce n'avait pas été retrouvée.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il vient de trouver aux environs de Paris des chenilles de l'*Heliothis peltigera*. Ces chenilles, dit notre collègue, vivent isolément sur le *Senecio viscosus*, et se confondent par leur couleur avec les feuilles de la plante. En captivité, elles

s'accommodent fort bien du *Senccio vulgaris*, mais pour les élever avec succès, il ne faut pas négliger de les séparer, car elles sont très carnassières et se dévorent même entre elles. La *Noctua peltigera*, commune dans nos départements méridionaux, et même dans quelques-uns du centre de la France, est rare aux environs de Paris.

— Le même membre fait part à la Société d'un procédé qu'il emploie avec succès pour empêcher que les corps des Lépidoptères ne puissent se détacher jamais du corselet. Voici, dit notre confrère, en quoi consiste ce procédé, qui est de la plus grande simplicité :

Je prends une aiguille très longue et très fine, avec laquelle je passe un fil sous la tête du papillon ; je fais sortir le fil par l'extrémité de l'abdomen, puis je le coupe aux deux bouts lorsque le papillon est sec. Tous les lépidoptéristes savent avec quelle déplorable facilité les corps des Lépidoptères, surtout chez les grosses espèces, se détachent du corselet quelque soin qu'on prenne pour éviter cet accident, et combien d'envois se trouvent ainsi souvent avariés. En employant le moyen que je viens d'indiquer, ce désagrément n'est plus à craindre désormais.

Un autre avantage qu'on peut retirer de mon procédé, c'est de tuer immédiatement les Lépidoptères, sans les détériorer, et en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour les brûler avec la bougie. Il ne s'agit pour cela que de tremper son fil, avant d'en faire usage, dans une préparation arsenicale, dans de l'acétate de plomb, de l'acide sulfurique, de la nicotine, ou tout autre poison violent dont l'effet soit immédiat.

Enfin, le troisième avantage que je retire de ma méthode, est de préserver les papillons, qui ont subi cette opération, de l'attaque des insectes destructeurs, car la substance vénéneuse dont le fil est enduit se répand dans tout le corps du papillon, et éloigne d'eux, par la seule odeur qu'elle répand, les Mittes, Anthrènes, Dermestes, Teignes, etc., dont il est si difficile de garantir les boîtes de collection.

— Il est donné lecture de la note suivante, de M. Pierre Millière, de Lyon :

Dans la séance du 12 mars 1851, il a été communiqué une note de M. Alex. Lefebvre, sur une chenille qui est vénéneuse, mais seulement quand la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même. En lisant cette note avec attention, je fus surpris de la remarque qu'avait faite Levaillant pendant son voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale. M. Lefebvre, qui avait communiqué à la Société cette intéressante remarque, se demande si la chenille du *Deilephila euphorbiæ* possède l'action acre et vénéneuse du suc de la plante sur laquelle elle vit.

Désireux de vérifier moi-même ce fait supposé, je tentai quelques essais qui me donnèrent les résultats suivants : Après avoir recueilli aux environs de Lyon plusieurs larves du *Deilephila euphorbiæ* vivant sur la petite Euphorbe (*Euphorbia cyparissias*), qui pour la plupart étaient à leur deuxième et troisième changement de peau, je me procurai deux jeunes moineaux, qui déjà mangeaient seuls; je fis jeûner ces deux oiseaux six à huit heures, puis je présentai à l'un d'eux une petite chenille pouvant avoir 14 à 15 millimètres de long, il hésita quelques instants, saisit cette petite chenille et la relâcha à plusieurs reprises, enfin, se décida à l'avaler. Je mis ce moineau à part, et ne lui donnai pas d'autre nourriture; une heure et demie après il était mort, après s'être agité quelque temps dans sa cage.

J'approchai ensuite du moineau qui me restait, et qui paraissait plus fort que son frère, une chenille qui pouvait être à son troisième changement de peau. L'oiseau pressé par la faim becqueta assez longtemps sa proie; l'ayant après cela déchirée en plusieurs endroits, il en avala quelque peu, puis cessa bientôt, s'apercevant sans doute que cette nourriture ne lui convenait pas. Je le laissai néanmoins en présence de la chenille qui s'agitait encore, il ne la toucha plus, perdit toute gaîté, descendit de sa branche, et se réfugia dans un coin de la cage.

Ceci se passait vers le soir du 26 juillet dernier. Le lendemain matin je trouvai mon second moineau mort.

Pensant avec raison que la chenille du *Deilephila euphorbiæ* seule avait dû empoisonner ces deux oiseaux, je ne crains pas d'affirmer que cette larve possède la propriété vénéneuse de la plante dont elle fait sa nourriture exclusive, mais à un degré certainement moindre que la chenille dont parle Levaillant, dans son voyage chez les Grands Namaquois.

— On communique quelques notes de M. Th. Bruand, de Besançon, relatives à la Ptérologie de certains Lépidoptères, et particulièrement à celles des *Noctua batis* et *derasa*.

— M. Jacquelin-Duval dit quelques mots sur les mœurs de l'*Anthrax sinuata*, qu'il a vu sortir de la nymphe d'un Hyménoptère qu'il croit être celle du *Megachile muraria*.

— M. Reiche donne lecture de l'analyse qui suit les divers mémoires contenus dans la troisième partie du vingtième volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, adressé à la Société et déposés à la bibliothèque le 23 juillet 1851.

1^o Mémoire sur la formation et l'usage des poches aériennes et des trachées dilatées dans les Insectes, par G. Newport, p. 419.

Dans ce mémoire, l'auteur arrive à ces conclusions : 1^o que les trachées ne commencent à se dilater en vésicules ou poches aériennes, dans les insectes, que peu de temps avant leur dernière métamorphose ; 2^o que ces vésicules aériennes sont d'autant plus nombreuses, plus volumineuses et plus répandues dans tout le système (1), que l'insecte a un pouvoir plus grand de locomotion aérienne.

2^o Mémoire sur l'anatomie et les affinités du *Pteronarcys regalis*, Newmam (*Perlidae*), suivi de la description de plusieurs espèces nouvelles de Perlides, avec des notes sur leurs mœurs, par G. Newport, p. 425.

Dans ce travail, l'auteur constate définitivement l'existence de branchies bien développées, non seulement dans la larve et la nymphe, mais encore dans l'insecte parfait du *Pteronarcys regalis*, Newmam. Entom. Magas., vol. v, p. 175, et dans toutes les espèces du même genre.

A la suite de ce mémoire, il décrit :

1^o Le *Pteronarcys Californicus*, de la Californie, en donnant de nouveau les caractères de ce genre.

(1) Jusque dans les mandibules des Lucanides.

2° La *Perla citronella* du Canada.

3° La *Perla minnica* id.

4° La *Capnia vernalis* id.

5° La *Nemoura glacialis* id.

3° Description de plusieurs espèces nouvelles d'*Athyreus*, genre de Coléoptères Lamellicornes, par J. O. Westwood, p. 453.

Après avoir énuméré toutes les espèces décrites jusqu'à ce jour, l'auteur donne la description et la figure des espèces suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. <i>A. gigas</i> , du Brésil. | 8. <i>A. pholas</i> , Colombie. |
| 2. <i>A. armatus</i> , Amér. mér. | 9. <i>A. purpureipennis</i> , Amér. mér. |
| 3. <i>A. subarmatus</i> , id. | 10. <i>A. centralis</i> , Nov. Grenade. |
| 4. <i>A. tuberculatus</i> , Brésil. | 11. <i>A. wedianus</i> , I. Haïti. |
| 5. <i>A. rotundus</i> , id. | Et en supplément : |
| 6. <i>A. bellator</i> , id. | 12. <i>A. fossulatus</i> , Fernambucco. |
| 7. <i>A. Bilbergi</i> , Guyanne. | 13. <i>A. Reichei</i> , Nov. Grenade. |

Décisions. Sur sa demande, la Société décide que M. John Curtis, de Londres, sera rétabli sur la liste des membres.

— On décide aussi que M. Adam White sera retranché de la même liste, et que la démission de M. Prophette de Nîmes, est acceptée.

Lecture. M. H. Lucas donne lecture d'un travail qui a pour titre : Observations sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*, Lacordaire.

(Séance du 27 Août 1851.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Bassi, de Milan, et Millière, de Lyon, assistent à la séance. •

Communications. M. L. Fairmaire offre, au nom de M. Bigot, une Écrevisse ordinaire de très forte taille, car

elle atteint à une longueur de plus de 30 centimètres. Ce Crustacé a été pris dans la rivière d'Hyères, auprès de Brunoy.

— M. Bellier de la Chavignerie présente, au nom de M. Bayle d'Aigueperse, deux cas particuliers de monstruosités observés chez deux Coléoptères. Le premier est un *Rhagium inquisitor*, chez lequel l'antenne gauche offre un renflement assez considérable au dernier article, et le second un *Osmoderma cremita* qui a un rudiment de septième patte, du côté antérieur gauche : on peut y remarquer la cuisse complète et une partie de la jambe, tandis que le reste du membre est tronqué par avortement.

A cette occasion, M. Bassi parle d'une monstruosité qu'il a observée dans une chenille du *Ver à soie*, et il dit qu'il en fera le sujet d'une notice.

— M. Doué lit l'extrait suivant d'une lettre de M. le capitaine Godart, relative à un cas de monstruosité observé dans un *Lixus angustatus*, qu'il prie la Société de vouloir bien accepter.

Je vous adresse un *Lixus angustatus* provenant de l'Algérie. Cet insecte présente un cas de monstruosité assez rare, je crois, pour être indiqué. Cette difformité, qui porte sur le prothorax, donne à cette partie une forme extraordinaire. Son bord antérieur présente une grande échancrure oblongue qui atteint le milieu du tergum ; la base est aussi fortement échancrée, ce qui laisse une solution de continuité entre elle et les élytres ; il est partagé longitudinalement par une ligne élevée en forme d'arête, les côtés forment deux triangles dont les sommets viennent aboutir à cette arête ; on remarque en outre un large pli transversal qui rappelle à l'idée ces *cabriolets* dont on baisse la capote pour avoir de l'air, ce pli est évidemment formé par le retrait de la partie antérieure, comme si l'insecte avait eu le projet de découvrir sa tête, qui remplit toute la cavité.

Après cette lecture on fait observer à la Société qu'une anomalie ayant la plus grande analogie avec celle signalée par M. Godart sur un *Lixus angustatus*, a déjà été étudiée par Duponchel sur un *Carabus auratus*, et que ce fait a été inséré dans les Annales.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

On est disposé à croire que le bruit ou des secousses souvent répétés gênent les insectes dans leurs métamorphoses, de manière à empêcher leur développement, et à ce sujet, je communiquerai à la Société un fait assez curieux qui tend à démontrer que les insectes, malgré le bruit auquel ils sont souvent exposés et les secousses qu'ils reçoivent, ne continuent pas moins à passer par les diverses phases auxquelles la nature les a destinés avant d'arriver à l'état d'insecte parfait. M. Leucotte, forgeron aux environs de Paris, apporta dernièrement au laboratoire d'entomologie une très forte bûche d'*Ulmus sylvestris*, dont l'intérieur était parcouru dans le sens longitudinal par de profondes galeries séparées entre elles par de minces cloisons. Au premier aspect, ces galeries, par la manière dont elles sont disposées et par les cloisons qui les séparent, rappellent beaucoup celles des Termites, et on serait tenté d'attribuer ces dégâts à ces Névroptères, car, en effet, extérieurement on n'aperçoit aucun indice qui démontre que cette bûche d'*Ulmus sylvestris* soit détruite dans son intérieur. En examinant les nombreuses galeries qui parcourent tout l'intérieur de cette bûche, on découvrit quelques débris de Coléoptères, et on rencontra même des individus en assez bon état du *Valgus hemipterus*, Lamellicorne auquel est dû tout ce dégât. Cette bûche assez profondément enfoncée en terre était la base ou le soutien d'une enclume dont on se servait tous les jours pour forger, et ni les coups sans cesse répétés, ni les secousses que cette bûche recevait à chaque instant, n'ont pu empêcher le développement de ce Coléoptère qui, suivant M. Leucotte, a été pendant longtemps très abondamment répandu dans sa forge.

— M. Paul Lambert communique un cas pathologique observé sur un *Amara*

Après une chasse, comme j'examinais les insectes que j'avais renfermés dans un flacon qui contenait du camphre, j'aperçus un *Amara* qui présentait, sortant d'un centimètre environ par l'anus, un petit cordon cylindrique que je pris au premier abord pour un oviducte; voulant m'assurer du fait, j'opérai dessus une légère traction, et je déroulai un cordon qui finit par sortir de l'animal sans présenter aucune trace de déchirure. En examinant attentivement, je reconnus facilement un Entozoaire: j'avais en effet sous les yeux la miniature d'un Ascaride lombricoïde.

Cet Entozoaire avait bien sept ou huit fois la longueur de l'*Amara*; j'adressai les deux individus à notre collègue M. Laboulbène, en le priant de faire, si cela était encore possible, l'anatomie du Carabique, pour savoir dans quel état était le tube digestif, qui contenait un si monstrueux parasite.

— M. Doüé donne communication du fait suivant :

Dans la soirée du 12 août, après l'une des plus chaudes journées de l'été, je me trouvais sur la jetée du port de Dieppe. Les promeneurs avides de jouir d'une fraîche brise de mer étaient très nombreux, et ce n'était qu'avec peine qu'on pouvait s'approcher du parapet. En causant avec un de mes voisins, je remarquai qu'une des poulies en fer destinées au halage des bateaux-pêcheurs étaient couvertes d'insectes, et, en les examinant avec plus d'attention, je vis qu'ils appartenaient, en presque totalité, à la famille des Curculionites. Les espèces étaient peu variées. C'étaient quelques *Balaninus*, de nombreux *Phytonomus*, entre autres le *murinus*; des *Sitona*, etc. On en aurait certainement pu compter cent cinquante, et, quoique dans une situation tout à fait anormale, ils ne paraissaient nullement dépaysés, puisque la plupart étaient accouplés. J'en mis un certain nombre dans un tube de verre. Curieux de savoir s'il en était de même des autres poulies, je fis le tour de la jetée, et partout, autant que le parapet était accessible, j'aperçus des Curculionites, mais sans pouvoir les prendre ni même les examiner de près tant la foule était grande. Deux pièces de canon en fer, à moitié enfoncées dans le sol, avaient eu aussi leurs visiteurs, mais ils étaient beaucoup moins nombreux que sur les poulies. D'un côté de la jetée était une vaste mer, de l'autre une plage couverte de galets et sans la moindre trace de végétation, d'où avaient pu venir tous ces insectes? Le chantier

de construction n'était pas très éloigné, il est vrai. Peut-être sortaient-ils des pièces de bois qui s'y trouvaient accumulées et étaient-ils attirés par l'odeur du goudron dont poulies et canons avaient été tout récemment enduits. Quoi qu'il en puisse être, ce fait m'étonne d'autant plus, qu'à deux jours de là seulement et dans le cours d'une très longue promenade, j'avais fauché sur de hautes herbes et des plantes en fleur sans trouver au fond de mon filet autre chose que des fourmis, des araignées, des limaçons et quelques Hyménoptères, mais aucun Coléoptère n'y était tombé. Si mon séjour à Dieppe s'était prolongé, j'aurais certainement renouvelé mes visites aux poulies de la jetée, en choisissant un moment plus favorable et sans négliger le chantier de construction, mais le lendemain de grand matin je partis pour Rouen, et mes observations durent nécessairement s'arrêter à la soirée du 12 août.

M. Doüé montre ensuite à la Société les Curculionites qu'il a rapportés de Dieppe et dont plusieurs sont encore vivants.

— M. L. Brisout de Barneville communique à la Société plusieurs Orthoptères de la France méridionale.

Acridium crucigerum (*Gryllus crucigerus*, Rambur, Faune entom. de l'Andal., p. 86). — HAB. La Seyne, près Toulon : L. Brisout, 1850.

Acridium Hispanicum. (*Gryllus Hispanicus*, Rambur, Faune entom. de l'And., p. 88, pl. 7, fig. 6 et 7, mâle. — *Oedipoda Hispanica*, Aud.-Serville, Hist. des Orthopt., p. 733. Lucas, Hist. nat. Anim. artic. de l'Algérie, tom. III, p. 39, Orthopt. pl. 4, fig. 3, femelle). — HAB. Marseille, L'Estaque (Bouches-du-Rhône) : L. Brisout. — Saint-Zacharie (Var) : Boyer de Fonscolombe.

Acridium albolineatum. (*Oedipoda albolineata*, Lucas, Hist. nat. Anim. artic. de l'Algérie, tom. III, p. 38, pl. 4, fig. 6). — HAB. Marseille : L. Brisout. — La Seyne, près Toulon (Var) : L. Brisout. — Toulouse : Jacquelin-Duval.

Acridium declivum. Brisout, Ann. de la Soc. ent. de France, 2^e série, tom. VI, p. 420. — Toulon : L. Brisout.

Acridium lætum, Brullé. — HAB. Agen (Lot-et-Garonne) : Laboulbène.

Acridium scalare. (*Oedipoda scalaris*, Fischer). — HAB. Barèges (Pyrénées) : E. Deville. Je ne possède qu'un seul individu recueilli à cette localité, et c'est une femelle ; ses ailes présentent la même particularité de nervation que j'ai déjà fait connaître chez le mâle.

— M. Léon Fairmaire donne la description suivante d'une nouvelle espèce de *Centrotus* d'Europe.

L'on sait que la famille des Membracides, si nombreuse dans les contrées équatoriales, ne compte en Europe que deux représentants, appartenant au genre *Centrotus*. Je viens aujourd'hui décrire une nouvelle espèce appartenant au même genre, et découverte aux environs de Madrid par MM. J. Mieg et Perez Arcas, qui ont bien voulu m'en envoyer plusieurs individus.

CENTROTUS CHLOROTICUS.

Long. 4, 5 mill.

Punctatus, brunneus, prothoracis parte antica, et humerorum cornubus nigricantibus, undique pilis griseis indutus : spina postice biincurva, acuta, alis hyalinis nervis brunneis.

Couvert de points très serrés : couleur brune, quelquefois jaunâtre, mais toujours plus foncée sur les cornes humérales, sur la partie antérieure du corselet et sur la tête. Tout le corps est couvert de poils courts, couchés, gris. La tête est large, courte, triangulaire, avec les yeux assez gros et saillants : cornes humérales en forme d'oreillettes, larges, courtes, arrondies à l'extrémité : épine postérieure assez mince, tranchante, bisinuée, aiguë à l'extrémité, finement carénée sur les côtés, ne touchant pas l'écusson : celui-ci est large, échancré à l'extrémité : les élytres sont transparentes, luisantes, avec les nervures d'un brun-rougeâtre clair et la base un peu coriacée. Dessous de l'abdomen garni de poils serrés sur les côtés, d'un blanc-grisâtre : pattes roussâtres, avec les fémurs et les tarsi plus foncés.

La femelle diffère du mâle par les cornes humérales plus petites et plus minces.

Lecture. M. Doué donne lecture d'une notice de M. le capitaine Godart, contenant quelques remarques sur les

différences spécifiques que l'on peut tirer de l'étude des organes mâles de la génération dans les espèces françaises du genre *Cetonia* : travail suivi d'observations semblables sur quatre espèces de Chrysomélines.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Ducoudray-Bourgault, de Nantes, présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Boisduval et H. Lucas.

(Séance du 10 Septembre 1851).

Présidence de M. REICHE.

MM. le comte de Mniseck et Perroud, de Lyon, assistent à la séance.

M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, remplit les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. E. Desmarest.

Communications. M. Chevrolat communique à la Société des Coléoptères trouvés dans de l'orge avariée achetée pour un malade, et il signale un *Cryptophagus*, le *Sitophilus frumentarius*, le *Philetus populi*, le *Cerandria cornuta*, un *Calyptobium* d'espèce nouvelle, les *Monotoma quadri-foveolata* et *picipes*?, le *Biophlæus depressus* et deux nouvelles espèces de *Læmophlæus*.

— Le même membre dit que la *Rhina* rapportée de Saint-Domingue par M. Salé est la vraie *Rhina scrutator* d'Olivier, et que la *Rhina scrutator* de Cuba en est une espèce bien distincte, et par conséquent nouvelle.

— M. L. Fairmaire annonce qu'il a trouvé, dans une

excursion qu'il a faite à Saint-Germain-en-Laye, le *Masoreus luxatus*, l'*Agrilus undatus* et l'*Apion Chevrolatii*, espèces rares pour la faune parisienne.

— M. le comte de Mnizeck fait remarquer que pendant un voyage qu'il a fait à Londres, il a observé deux *Goliaths* vivants : ces *Goliathus* sont le *Druryi* et le *Cacicus* : ce dernier, ajoute M. Mnizeck, qui était une femelle, a vécu pendant six mois environ.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'il a trouvé, vers la fin du mois d'août dernier, une *Colophotia Pedemontana* vivante, et qui volait avec agilité. Notre collègue a fait cette rencontre en Piémont, entre Novare et Verceili. Ayant montré cet insecte vivant à MM. de Filipi et Ghiliani, au Musée de Turin, ces Messieurs ont été très surpris de ce fait, et ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu cet insecte dans une saison si avancée. M. Ghiliani pensait même que cet espèce pourrait bien avoir deux générations chaque année.

MM. les membres de la Société croient qu'on peut admettre seulement un retard accidentel dans l'éclosion de cet individu.

— M. Paul Lambert fait passer sous les yeux de la Société un *Ptinus fur* qui offre un cas particulier de monstruosité.

Cet insecte présente dans l'antenne gauche, à partir du sixième article, qui est élargi et prismatique, une triple division ainsi disposée : deux branches situées dans le même plan, semblent en être une division dichotomique régulière, elles se composent de quatre articles entiers ; la troisième, qui n'en présente que deux, est pour ainsi dire appliquée au côté externe de l'article élargi.

Bien évidemment cette dernière antenne est incomplète, car le bouton terminal n'existe pas. M. P. Lambert a trouvé l'insecte dan

cet état, en examinant le produit d'une de ses chasses qu'il avait conservé dans de la sciure de bois.

— M. L. Brisout de Barneville communique à la Société un second supplément à son *Catalogue des Acrididés qui se trouvent aux environs de Paris*. (Voy. Cat. des Acrididés, An. Soc. ent., 2^e sér., tom. VI, p. 411 et suiv. et premier supplément au Cat., tom. VII, Bul. p. LXXIX).

Depuis la publication de notre Catalogue, des doutes se sont élevés dans notre esprit au sujet de l'*Acridium thalassinum*, Oliv., que nous avons indiqué. d'après M. Rambur, comme se trouvant à Fontainebleau. Nous avons reconnu que l'auteur de la Faune entomologique de l'Andalousie avait réuni, sous le nom de *Gryllus thalassinus*, l'*Acridium lætum*, Brul. et l'*Acridium thalassinum*, Oliv., mais nous n'avons pu encore vérifier à laquelle de ces deux espèces l'on devait rapporter l'insecte trouvé à la localité citée.

ACRIDIMUM LINEATUM, Costa. — Schæffer, Icon. insect., tom. III, tab. CCXLIII, fig. I et II. C'est à tort que dans notre Catalogue nous avons rapporté à l'*A. lineatum* les fig. III à VI de la tab. CCXLIII des Icon. de Schæffer qui représentent une autre espèce.

ACRIDIMUM STIGMATICUM, Brisout. Nous supprimons la citation des figures de Roesel, que nous avons rapportées à l'*A. stigmaticum*; après un nouvel examen, elles nous ont paru trop douteuses pour être citées comme représentant réellement cette espèce. — Bords de l'étang de Saint-Hubert! (L. Brisout).

ACRIDIMUM DORSATUM, Costa. — *Gryllus dorsatus*, Zetterstedt, Orthoptera Succæ, pag. 82. Nous supprimons le ? que nous avons placé dans notre Catalogue à la suite du nom spécifique, parce que nous avons maintenant la certitude que notre espèce est la même que le *Gryllus dorsatus*, Zetterst.

ACRIDIMUM ELEGANS. Herrich-Schæffer, Nomenclator entom. Orthop. pag. 9 et 17. — (*Gryllus elegans*. Touss. Charpent. Horæ entomol. p. 153. — *OEdipoda elegans*, Germar et Ahrens, Fauna insect. Europæ, fasc. XX, tab. 20, mâle; tab. 21, femelle). Forêt de Bondy! Envir. de Sceaux! Lartoire! Presqu'île de Saint-Maur! Abondant à Trapes et sur les bords de l'étang de Saint-Hubert! (L. Brisout).

ACRIDIDIUM RUFIPES, Costa, Fauna del regno di Napoli, Ortotteri, pag. 41. (Mâle. *Gryllus rufipes*, Zetterstedt, Orthopt. Sueciæ, pag. 90. — Femelle. *Gryllus ventralis*, id. loc. cit. pag. 89. — *Acrididium ventrale*, Brisout, Ann. de la Soc. ent. de France, 2^e série, tom. VI, pag. 419, et tom. VII, Bullet. pag. VIII). Dans notre Catalogue nous avons placé un ? à la suite du *Gryllus rufipes*, Zet., nous le supprimons, parce que nous avons reconnu avec certitude que le *Gryllus rufipes*, Zetterst. était le mâle du *Gryllus ventralis*, Zetterst., et comme le nom de *rufipes* est le plus généralement admis par les auteurs pour désigner l'espèce qui nous occupe en ce moment, nous substituons la dénomination d'*A. rufipes* à celle d'*A. ventrale* que nous avons d'abord adoptée dans notre catalogue.

ACRIDIDIUM DECLIVUM, Brisout. — Forêt de Fontainebleau ! (L. Brisout).

ACRIDIDIUM MONTANUM, Costa, Fn. del regno di Napoli, Ortott. pag. 41. — (*Gryllus montanus*, Touss. Charpent. Horæ entomol., pag. 173). — Vallée de la Juine ! (L. Brisout).

ACRIDIDIUM LONGICORNE, Latreille, Hist. nat. des Crust. et Insect., tom. XII, pag. 159, mâle. — (*Gryllus parallelus*, Zetterstedt, Orthoptera Sueciæ, pag. 85. — *Gryllus longicornis*, Zetterst. Fn. Lapp. 1. 448. — Rœsel, Insect. tom. II, Locust. German., tab. xx, fig. 5, femelle. — *Gryllus longicornis*, Hagenbach, Symbola Faunæ insect. Helvet. pag. 36, fig. 22, mâle ; et fig. 23, femelle. — *OEdipoda parallela*, Aud.-Serv. Hist. des Orthopt. pag. 744. — *Acrididium parallelum*, Brisout, Ann. de la Soc. ent. de France, 2^e série, tom. VI, pag. 422). Nous adoptons pour cette espèce le nom d'*A. longicorne*, Latr., à cause de son antériorité. — Très commun.

ACRIDIDIUM DISPAR, Brisout. — Forêt de Compiègne ! (L. Brisout).

— M. le docteur Boisduval communique un mémoire imprimé de M. Malapert, pharmacien à Poitiers, qui contient des observations curieuses sur les mœurs du *Bombyx castrensis*, sur les ravages de cette espèce aux environs de Poitiers, et dans lequel l'auteur insiste sur l'urgence qu'il y a de détruire cet insecte, ainsi que sur les moyens que l'on peut employer pour y parvenir.

— M. H. Lucas donne quelques détails sur une Ara-
néide du genre *Mygale*, Walck. (*Mygale Leblondii*, Latr.)
qu'il a été à même d'observer vivante, il y a quelques
jours, et qui provient du Brésil.

C'est la première fois, dit M. H. Lucas, que j'ai contemplé vivante
cette admirable espèce, qui égale 70 mill. en longueur, et qui n'a pas
moins de 26 mill. en largeur. Elle est généralement peu agile, et lors-
qu'on veut la toucher, elle n'oppose aucune résistance, au contraire,
elle rassemble ses pattes de manière à protéger son céphalothorax,
et se laisse prendre ensuite sans la moindre difficulté. J'ai souvent
essayé, au moyen d'une plume, à lui faire développer les crochets qui
arment ses mandibules, qui sont très longs et très robustes, elle est
toujours restée insensible à ces provocations, et de plus, je ferai ob-
server que pendant les huit jours qu'elle a vécu au laboratoire d'en-
tomologie, elle n'a jamais touché à la nourriture que je lui ai présentée
et qui consistait en *Locusta* et en *Acridium* vivants. Je suis assez
porté à croire que c'est une Aranéide très timide, et que tout ce qui
a été dit sur ses manières de vivre, si ce n'est fort douteux, est au
moins très exagéré. Ce qui a fixé le plus vivement mon attention en étu-
diant cette remarquable espèce, c'est la rétractilité des ongles de ses
tarses, qu'elle fait sortir et rentrer à volonté, comme le font pres-
que tous les Mammifères du genre *Felis*. Enfin, je ne terminerai
pas cette communication sans dire que M. Salé, qui a observé à Saint-
Domingue une *Mygale*, voisine de cette espèce, a remarqué que ces
Aranéides se tiennent sous les pierres, et lorsqu'on les tourmente ou
que l'on veut s'en emparer, elles se placent sur le dos ou céphalo-
thorax et se défendent avec leurs pattes et les longs crochets qui ar-
ment leurs mandibules. M. Salé dit aussi que les habitants de Saint-
Domingue redoutent beaucoup ces Aranéides,

— M. Guérin-Méneville fait connaître les principaux
résultats de ses travaux de cette année sur la sériciculture.
Il donne lecture du procès-verbal d'une commission
nommée par arrêté du préfet des Basses-Alpes, d'où il
résulte qu'une méthode de désinfection employée par lui
dans deux grandes magnaneries, a complètement détruit
l'infection et lui a permis d'obtenir une excellente récolte

dans ces magnaneries, où l'on ne pouvait plus en avoir. Il annonce qu'il va continuer ses travaux l'année prochaine, et qu'il tiendra la Société au courant de leurs progrès.

Lectures. M. Chevrolat lit un travail intitulé : Longicornes de la collection de Banks, la plupart types de Fabricius, rapportés aux genres actuels.

— M. Al. Laboulbène fait connaître deux mémoires de M. L. Dufour, ayant pour titres :

1° Description et Iconographie de quelques Diptères de l'Espagne (*Nemotelus cingulatus* et *lateralis*; *Anthrax nebulosa*, *trinotata* et *formosa*, *Bombylius fumosus*, *Ploas macroglossa* et *fuminervis*, et *Dioctria ochracea*);

2° Mélanges entomologiques (suite) contenant des notices sur : A, l'*Hyalomyia dispar*; B, les *Masaris* et les *Celonites*; C, les coques de *Cryptocephalus* et de *Clythra*; D, les Hétérocères; E, le mode descriptif des Ichneumons; F, le *Lucilia dispar*.

— M. Bassi donne lecture d'une note sur un Ver à soie monstrueux; ce travail est accompagné de figures.

(Séance du 21 Septembre 1851.)

Présidence de M. REICHE.

M. Robineau-Desvoidy, membre de la Société, et M. le capitaine Parry assistent à la séance.

M. H. Lucas donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Communications. M. L. Buquet communique une lettre de M. Leprieur qui lui donne des détails sur la récolte de Coléoptères qu'il a été à même de faire aux environs de Bône, en Algérie : notre collègue a déjà découvert un grand nombre d'espèces nouvelles, principalement dans la famille des Staphyliniens.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société plusieurs Orthoptères qui habitent la France.

Blatta decipiens, Germ., se trouve communément en Provence.

Acridium latum, Brullé, a été trouvé dans le département de Maine-et-Loire par M. Millet.

Acridium rufipes, Costa (*Gryllus rufipes* et *ventralis*, Zett.) se rencontre communément en Provence.

Acridium dorsatum, Costa (*Gryllus dorsatus*, Zett.) a été trouvé dans le département de Maine-et-Loire par M. Millet, et en Provence par M. Boyer de Fonscolombe.

Tetrix meridionalis, Ramb. Nous avons pris cette espèce à Aix en Provence et à Toulon.

Tetrix acuminata, Brisout, Ann. Soc. entom. de France, 2^e série, tom. VIII, Bul. pag. LXIII. Nous avons trouvé cette espèce à Aix en Provence, Draguignan, La Valette, près Toulon, et le long de la route de Toulon à Hyères.

Tetrix depressa, Brisout, Ann. Soc. entom. de France, 2^e série, tom. VI, pag. 424. Nous avons pris cette espèce à Aix en Provence, Draguignan, La Valette près Toulon, et le long de la route de Toulon à Hyères ; M. de Cerisy l'a trouvée à Montrieux, (département du Var) et dans les Pyrénées. M. Jacquelin-Duval l'a également recueilli dans les Pyrénées-Orientales.

Phaneroptera falcata, Serv. Nous avons trouvé cette espèce dans le bois de Valence (départ. de Seine-et-Marne), en 1846.

Locusta dorsalis, Latr. Nous avons pris cette espèce dans les vallées de la Juine et de l'Essonne ; M. François Lenormant l'a capturée dans le département de l'Eure, et elle a été trouvée dans celui de Maine-et-Loire par M. Millet.

Decticus brachypterus, Serv. Nous avons trouvé cette espèce dans la forêt de Bondy.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

En lisant les mélanges entomologiques si intéressants de M. L. Dufour, qui ont paru dans le premier cahier de cette année, je vois à la page 62 que ce savant me demande si j'ai rencontré des *Masaris* en Algérie ; je lui répondrai que malheureusement je n'ai pas eu le plaisir de capturer ce rare Hyménoptère qui jusqu'à présent n'a encore été trouvé en Barbarie que par Desfontaines (1). M. de Romand, dans le deuxième trimestre de cette année, Bullet., p. LI, a répondu à l'appel qui a été fait par M. L. Lufour, et si aujourd'hui je remets sur le tapis cette question déjà soi-disant vidée au sujet du nombre des articles qui composent les antennes dans les deux sexes du genre *Masaris*, c'est à fin de m'éclairer et de ne pas rester sourd et muet à la demande qui a été faite par le savant entomologiste de Saint-Sever. Quoique dans mes longues courses dans le nord de l'Afrique je n'aie pas rencontré le genre *Masaris*, je crois devoir cependant rappeler à M. L. Dufour que dans l'atlas du Règne animal publié par une réunion d'élèves de Cuvier, somptueusement illustré et édité par le libraire V. Masson, je vois figuré à la planche 125, fig. 8, le *Masaris vespiformis*, Latreille ; cette figure qui doit représenter une femelle, a été faite sur l'individu rapporté par le célèbre botaniste Desfontaines, et c'est ce même individu qui a servi de type à Fabricius pour faire sa description dans son *Systema Piezatorum*, p. 292, N° 4. En examinant l'antenne très grossie qui accompagne cette figure, pl. 125, fig. 8 a, je compte seulement huit articles à cet organe qui a été dessiné par notre collègue M. E. Blanchard ! Cependant je ferai remarquer que M. de Romand a constaté dans les antennes de ce rare Hyménoptère, Bullet., p. LI, treize articles pour le mâle, et 12 pour la femelle. Est-ce que par hasard il y aurait une erreur dans la figure grossie de l'antenne donnée par M. E. Blanchard de ce genre singulier ? Je ne le crois pas ; ayant examiné les antennes du *Masaris vespiformis*, rapporté de Barbarie par Desfon-

(1) J'ignore l'habitat des deux individus que M. de Romand possède dans sa collection.

taines, je puis affirmer que les articles qui composent ces organes sont au nombre de huit, ce qui au reste avait déjà été signalé par Latreille, in *Gener. Crust. et Ins.* tom. 4, p. 144, 1809 ; mais est-ce bien un *Masaris* que possède M. de Romand ? Je demande donc une nouvelle explication, afin d'annihiler les doutes qui existent dans mon esprit au sujet du nombre des articles qui composent les antennes dans les deux sexes du genre *Masaris*.

Quant aux *Celonites*, dont je possède deux espèces (*Celonites aser* et *oraniensis*), j'ai examiné les antennes de ces curieux Hyménoptères, dont je n'ai malheureusement que des femelles ; M. L. Dufour dit que ces organes, dans les *Celonites*, n'ont que douze articles pour le mâle comme pour la femelle. C'est au reste ce que j'ai indiqué pour l'un de ces sexes à la planche 10 des Hyménoptères, fig. 11 c de l'atlas qui accompagne l'Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, où une antenne femelle est représentée ; on verra aussi figuré sur cette même planche les *Celonites aser* et *oraniensis*. Puisque ces Hyménoptères dans les deux sexes, suivant M. I. Dufour, présentent douze articles aux antennes, je demande pourquoi le *Celonites apiformis* de Latreille, figuré également par notre collègue M. E. Blanchard dans l'atlas du Règne animal de Cuvier, édité par le libraire V. Masson, n'offre que onze articles, *Ins. pl.* 123, fig. 9 d ? M. Guérin-Méneville a aussi représenté cette espèce dans son *Iconographie du Règne animal*, *Ins. pl.* 72, fig. 1, 1 a et 1 b ; à une antenne, fig. 1 b, cet entomologiste donne douze articles, et à une autre antenne, fig. 1 a, cet organe représente treize articles ; M. Guérin-Méneville est-il bien sûr que le dernier article qui termine le bouton de l'antenne, fig. 1 a, forme deux articles ? N'y aurait-il pas eu par hasard une illusion d'optique ? Ce savant se serait-il laissé influencer par le sillon transversal que présente en dessous le dernier article, et qui ordinairement est assez obscurément indiqué ? Vou-
lant m'éclairer, je consultai le texte de son *Iconographie*, et à la page 445, où ce savant donne l'explication des figures du *Celonites apiformis*, je lis : 1 a, antenne grossie vue en dessous (cette antenne est composée de treize articles) ; 1 b, antenne grossie vue en dessus : cette antenne, qui est la même que la fig. 1 a, ne présente que douze articles ! Pourquoi ? J'avoue que je ne comprends plus ; de même que pour le genre *Masaris*, je demande une nouvelle explication au sujet du nombre des articles qui composent dans les deux sexes les antennes des *Celonites*.

— M. le docteur Boisduval donne communication de la note suivante, qu'il intitule : Quelques mots de réponse à M. Alex. Lefebvre sur ses observations relatives à la *Cyllo sepulta*, et à laquelle il donne pour épigraphe ces mots : *Stupete gentes!*

Notre honorab'e collègue M. Alexandre Lefebvre a publié dans le premier numéro de nos Annales de cette année une longue note de dix-huit pages, accompagnée d'une planche, dans laquelle ce savant ptérologue réfute entièrement un petit mémoire que j'ai publié en 1840, ou plutôt un rapport que j'ai été chargé de faire par notre Société, sur une empreinte de Lépidoptère trouvée dans les marnes des environs d'Aix-en-Provence, et communiquée par M. de Saporta.

Notre collègue commence son mémoire par l'épigraphe *Errare humanum est.....* etc., et il entre ainsi en matière : « Dernièrement, en consultant les planches de ma collection iconographique du genre *Cyllo*, j'y remarquai le figure si pleine d'intérêt de la *sepulta*, admirable empreinte d'une espèce qui voltigeait peut-être à l'ombrage des Chameros et des Cycas européens ! » Nous dirons ici que si cette espèce vivait encore, eïle pourrait parfaitement se donner le même plaisir, car nous supposons que le mot *Chameros* est une faute de typographie, et qu'il faut lire *Chamærops*. Vous savez tous que ce genre de plante n'a point disparu de la France méridionale, et que l'espèce dite *humilis* fait le désespoir de nos colons de l'Algérie, qui ne peuvent parvenir à la détruire. « A force d'examiner cette planche, dit M. Lefebvre, et de vouloir restituer à cette espèce, par la pensée et d'après l'analogie, les formes et les différents dessins alaires qui la devaient caractériser, je crus d'abord m'abuser, alors que je pensai qu'elle pouvait avoir été mal déterminée spécifiquement par M. Boisduval, j'eus recours à la description qu'il en donne, et, le texte d'une main et la planche de l'autre, et sous les yeux plusieurs *Cyllo*, tant en nature que figurées, j'acquis bientôt la conviction que notre savant confrère avait fait erreur. Et c'est cette erreur que je vais tâcher de rendre aussi évidente qu'elle l'est actuellement pour moi, espérant en la bonne et vieille amitié du docteur Boisduval pour ne point se formaliser si je viens battre en brèche son opinion à ce sujet. » Je répondrai de même à notre bon et dévoué collègue, que j'espère bien aussi que notre amitié d'un quart de siècle ne sera altérée en rien par

ces quelques lignes de réponse. Car lui, s'il s'est trompé, comme j'en ai la certitude, c'est qu'il n'a eu entre les mains qu'une gravure, tandis que moi j'ai eu à ma disposition la pièce originale et un dessin parfaitement fait sous mes yeux, et sous ceux de Duponchel. Je pense même que s'il avait consulté l'échantillon appartenant à M. de Saporta, il n'aurait pas songé à publier une telle réfutation.

Arrivons tout de suite à cette erreur si évidente que j'ai commise. M. Al. Lefebvre, après avoir étudié avec soin la position des nervures, la disposition des écailles et celle des taches, étude pour laquelle il a créé les trois mots *solenoptérologie*, *pholidoptérologie* et *spiloptérologie*, est arrivé à conclure que j'avais pris l'aile inférieure pour la supérieure, et que cet appendice caudal, si manifeste dans l'espèce en question, était au contraire un angle appartenant à l'aile antérieure. Pour donner plus de poids à cette opinion, il a refait une planche où il ressuscite à sa manière notre *Cyllo sepulta*. Avec la queue que nous avons attribuée avec MM. Boyer de Fonscolombe, de Saporta, Duponchel, et avec tous les entomologistes qui ont vu l'échantillon à l'aile inférieure, il fait un angle très aigu et d'une saillie tout à fait insolite, qu'il place au milieu de l'aile supérieure, tandis qu'il a fait une aile inférieure complètement arrondie. A côté de cette figure, il en donne une autre où il développe notre *Cyllo* comme il prétend que nous l'avons compris. J'en demande bien pardon à mon estimable ami, mais jamais je ne l'ai compris de cette façon. Je conviens du reste que cet intéressant Lépidoptère fossile serait bien plus antédiluvien tel que M. Alexandre Lefebvre le représente, que comme nous le supposons, car nous ne lui trouverions aucun analogue, attendu que jusqu'à présent nous n'avons jamais vu une seule espèce avec des ailes supérieures anguleuses et appendiculées, et des ailes inférieures arrondies comme avec un compas, il faut croire que la nature n'en produit plus. Nous avons toujours observé au contraire que lorsque les ailes supérieures étaient anguleuses, les ailes inférieures l'étaient aussi d'une manière très manifeste ; mais ce que personne de vous n'ignore, Messieurs, c'est que très souvent au contraire les ailes inférieures, surtout dans le genre dont il est ici question, présentent des appendices caudiformes plus ou moins saillants, et que parfois les ailes supérieures ont leur contour simplement sinué. A l'appui de son opinion d'ailes inférieures arrondies, avec des supérieures anguleuses, notre collègue a cherché à trouver un exemple dans les figures de Cramer, et il cite en conséquence la *Vanessa*

archesia qui effectivement présente cette forme; mais Cramer a figuré un individu mutilé, que probablement on avait arrondi avec des ciseaux, car nous en possédons un très bel exemplaire, pris par M. Drege au pays des Hottentots, que nous mettons sous les yeux de la Société, afin qu'elle s'assure bien qu'au contraire cette espèce est une des plus fortement appendiculée. Le choix de cet exemple est malheureux. Nous persistons donc tout à fait dans l'opinion que nous avons émise lors de la publication du rapport qui nous a été demandé, et afin que les personnes qui pourraient s'intéresser à la question puissent en juger par leurs yeux, nous déposons notre précieux dessin dans les archives de la Société pour qu'elles puissent l'y consulter à loisir et prononcer avec connaissance de cause auquel de nous deux appartient l'épigraphe *errare.....*

— M. Deyrolle donne communication de la note suivante de notre collègue M. V. Ghiliani, de Turin, contenant quelques faits qui se rapportent à la géographie entomologique de certains Lépidoptères.

Un fait intéressant, c'est l'existence en Piémont de la *Plusia zosimi*, H., figure 651, que les auteurs mentionnent comme appartenant à la Russie méridionale et à l'Andalousie; car, j'ai trouvé deux exemplaires de cette espèce remarquable dans une boîte de Lépidoptères récemment recueillis par un de mes amis, M. le docteur Dabbene, dans une de nos provinces méridionales qu'il habite, et qu'il veut bien explorer dans le but de contribuer à la composition de mon catalogue des Lépidoptères du pays.

Une autre belle espèce qui n'avait point encore été rencontrée en Piémont, c'est la *Ilythia pudorella*, Hubn., que j'ai trouvée en juillet dans un endroit très sec, cachée parmi des herbes basses et presque desséchées, dans une clairière d'un de nos bois de la plaine; circonstances qui ne s'accordent guère avec ce qu'en dit Duponchel dans son Tom. 10, p. 152, où cette espèce figure comme habitant les prairies humides des montagnes de l'Autriche et de la Hongrie.

J'oubliais encore de mentionner une autre espèce de l'Andalousie non moins surprenante que la *Plusia zosimi* pour notre faune piémontaise. C'est le *Crambus malacellus* de Duponchel, à ne pas s'y méprendre, qui a été pris depuis quelques années sur la colline de Turin au commencement de septembre. Je n'avais jamais réussi à

déterminer cet insecte, que je gardais indéterminé dans mes magasins ; mais en étudiant dernièrement le genre *Crambus*, espérant avoir une espèce nouvelle à nommer, je l'ai trouvé parfaitement décrit et figuré, c'est bien le *malacellus* !

Enfin je citerai la *Timia margarita*, H., trouvée aussi en juillet, et pour la seconde fois dans les environs de Turin, n'ayant plus vu cette belle noctuelle depuis l'an 1843, où je la découvris pour la première fois.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante au sujet du jeune âge de la *Segestria perfida* :

Dans la description consciencieusement faite de cette espèce par M. Walckenaër (in Faune française, p. 291), et à la suite de laquelle sont décrits le cocon et les œufs de cette Aranéide, je ne vois pas, en lisant l'historique de cette tubicole, que ce savant aptérologiste ait connu le jeune âge de la *Segestria perfida*. Ayant pu observer cette Aranéide dans son premier âge, c'est-à-dire après sa sortie de l'œuf, et n'ayant par conséquent subi aucun changement de peau, j'en donne ici la description, et on remarquera combien sont grandes les différences qui existent entre le jeune âge et l'âge adulte.

Sept ou huit jours après la sortie de l'œuf, elle est longue de 2 millimètres. Le céphalothorax est d'un noir brillant en dessus et antérieurement, avec les parties latérales et postérieure plus pâles. Les mandibules sont d'un brun brillant à leur naissance, avec leur extrémité testacée. Les mâchoires sont testacées, avec la lèvre noire ; quant à la partie sternale, elle est glabre et d'un brun-roussâtre brillant. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, revêtu de poils roussâtres assez allongés ; en dessous, il est testacé, avec sa partie antérieure offrant de chaque côté, au-dessus des ouvertures stigmatiformes, une tache arrondie, d'un jaune pâle. Les filières sont très courtes, d'un testacé très pâle. Les palpes sont testacés, avec les derniers articles annelés de brun. Quant aux pattes, elles sont de même couleur que les palpes, avec tous les articles fortement annelés de noir, à l'exception de la hanche et de l'exinguinal qui sont entièrement d'un testacé brillant. La femelle avait établi dans le coin d'une boîte où elle était enfermée un tube percé à ses deux extrémités, formé d'une soie blanche, et au-dessous de ce tube, c'est-à-dire entre sa partie inférieure et la paroi de la boîte, elle avait construit un cocon arrondi,

très plat, formé d'une soie plus fine et d'un blanc plus éclatant que son habitation. C'est dans ce cocon qu'elle avait placé les œufs, qui sont arrondis, non agglomérés entre eux, et d'un jaune très pâle : cette femelle en a pondu un assez grand nombre, car j'ai compté plus de cent cinquante jeunes *Segestria*, dont j'ai parfaitement distingué les mâles et les femelles. Ces Aranéides, dans le jeune âge, sont très agiles, paraissent moins timides que dans l'âge adulte, et elles se tenaient sur les parois de la boîte par groupes de cinq à six individus, où des fils de soie très lâches avaient été établis. Lorsqu'on prend cette jeune Aranéide, elle échappe facilement, et fixe ordinairement au point qu'elle abandonne un fil de soie après lequel elle se suspend.

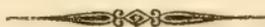
— M. Robineau-Desvoidy fait connaître un travail qu'il a lu à l'Institut, qui a été inséré dans le numéro de septembre de la *Revue zoologique*, et qui a pour titre : Mémoire sur les maladies de la Vigne et de la Pomme de terre.

A la suite de cette lecture une discussion s'élève entre plusieurs membres de la Société, et particulièrement entre MM. Amyot, Boisduval et Robineau-Desvoidy.

Lectures. M. L. Fairmaire donne lecture de descriptions de quelques Coléoptères nouveaux du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique.

— M. H. Lucas fait connaître de nouvelles observations sur les fourreaux de la *Titubæa (Clythra) octosignata*, Fabr., et de la *Lachnæa vicina*, Lacord.

— M. Bellier de la Chavignerie lit des observations sur les Lépidoptères de la Lozère et indique un grand nombre d'espèces que l'on n'avait pas encore rencontrées dans ce département.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1851.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Octobre 1851.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Blutel et de la Ferté-Sénectère, membres de la Société, et Paul Gervais, assistent à la séance.

Communications. On annonce à la Société la mort de l'un de ses membres honoraires, M. Lelorgne de Savigny, décédé à la ferme de Galès, près Versailles, le dimanche 5 octobre.

— M. Guérin-Méneville montre quelques plantes sur lesquelles se sont développées des *Oidium*, d'espèces au moins très voisines de celle qui attaque la vigne et la pomme de terre, et il dit que les recherches que l'on fait maintenant sur l'entomologie appliquée à l'agriculture, feront connaître les mœurs d'un certain nombre d'insectes. Il montre un *Gymnætron*, que l'on trouve dans les racines de la Linaires (*Anthrimum linaria*), et dont la piqure occasionne une excroissance sur ces organes, par suite de l'extravasation de la sève. Il fait voir également des tiges

de *Rose trémière* (*Alcæa rosca*), dont la moelle est percée de galeries qui contiennent une espèce d'*Apion*. Notre collègue se demande ensuite s'il y a un rapport direct entre l'insecte et la maladie de la plante, et il entre à ce sujet dans quelques considérations.

— M. H. Lucas communique l'extrait suivant d'une lettre que lui a adressée notre confrère M. le major G. d'Aumont, et qui est datée de Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées).

J'ai fait de bien belles récoltes, mais cependant à mon grand étonnement, j'ai trouvé une très grande quantité d'insectes propres au centre de la France, et même au nord. Une chose extrêmement singulière, c'est que les habitudes de ces insectes semblent s'être modifiées en raison de la diversité du sol où on les rencontre.

J'ai constaté un fait que je n'avais jamais remarqué, c'est qu'ici le *Brachinus crepitans* vit de cadavres : ainsi, j'avais exposé au soleil une couleuvre que j'avais tuée, et le lendemain ainsi que les jours suivants, j'ai trouvé, en compagnie d'une multitude de *Silpha* et d'*Hister*, des légions de *Brachinus crepitans* mangeant cette couleuvre,

J'ai constaté aussi un autre fait très curieux, c'est que la nymphe du *Lampyrus noctituca* mâle a deux points très lumineux qui paraissent dès que l'air frappe dessus. J'avais trouvé une de ces nymphes et je l'avais mise dans une boîte ; lorsque j'ouvrais cette boîte pour l'examiner, il n'y avait pas de lumière, mais une seconde après l'état lumineux se produisait. J'ai répété cette expérience plus de trente fois, et toujours avec le même résultat. J'ignore si ce fait est connu.

— M. Mocquerys, de Rouen, adresse, relativement à l'Entomologie appliquée, une lettre qui lui a été suggérée par les notices de MM. Amyot et Goureau sur les insectes nuisibles, insérées dans le *Bulletin entomologique de 1851*, pages xxxvi et suivantes. Notre collègue pense que les nombreux dégâts causés par les larves et insectes parfaits des *Melolontha vulgaris* et *hypocastani*, etc., ainsi que

par ceux des *Rhizotrogus*, pourraient cesser promptement si l'on ne détruisait pas les Taupes qui mangent ces insectes et qui, selon lui, ne font de mal aux agriculteurs et aux horticulteurs qu'en rompant la symétrie du sol, et nullement en rongant les racines des plantes. M. Mocquerys a ouvert un très grand nombre de Taupes, et il s'est assuré, de nouveau, que ces animaux sont exclusivement insectivores ; d'après cette remarque, il croit que si on les laissait se propager elles détruiraient en peu d'années les larves de Hannetons, et qu'elles disparaîtraient ensuite elles-mêmes, en grande partie au moins, lorsque leur nourriture ordinaire viendrait à leur manquer.

— M. Bellier de la Chavignerie lit une lettre qu'on lui a adressée et dont voici un extrait :

Nous venons, dans l'intérêt de la science entomologique, vous faire part d'une découverte que nous avons faite pour chasser avec succès les Noctuelles et Géomètres. Cette chasse nouvelle, qui laisse bien loin derrière elle les résultats souvent stériles de la mailloche, c'est la chasse au miel. Nous la pratiquons de cette manière : nous prenons plusieurs mètres de cordes de la grosseur du petit doigt ; nous fixons nos cordes aux arbres, sur la lisière des bois, à un mètre environ du sol, et nous les frottons de miel. La nuit venue, nous allons inspecter nos cordes, munis d'une lanterne, et nous les trouvons littéralement couvertes de Lépidoptères. C'est ainsi que nous prenons en nombre *Hebraïca*, *Batis*, *Leucogaster*, *Micacea*, *Cytherea*, *Ramburii*, etc. Il n'y a qu'à toucher légèrement ces Noctuelles pour les faire tomber dans le filet. On peut même, ordinairement, les piquer sur place. Avec une demi-livre de miel délayée dans de l'eau on frotte cent pieds de corde, et les cordes servent souvent deux fois sans qu'il soit nécessaire de leur faire subir une nouvelle préparation. Pour chasser devant les haies, dans les landes, les prairies, etc., il est indispensable d'avoir des jalons dont la partie supérieure soit garnie de crochets destinés à tendre la corde.

Cette lettre, datée de Bordeaux, est signée par deux

amateurs qui habitent cette ville et qui ne font pas partie de notre Société.

M. Bellier de la Chavignerie ajoute de vive voix quelques détails sur la chasse à la miellée, qui est connue depuis longtemps, dit-il, et pratiquée avec succès dans plusieurs départements, notamment dans ceux du Lyonnais et de la Bourgogne, mais dont l'usage est à peu près impraticable aux environs de Paris. Notre collègue parle aussi d'une chasse qu'il a faite plusieurs fois avec avantage et qui est analogue à celle dont il est question, de la chasse à la lanterne sur les raisins des vignes en espalier. C'est surtout en septembre et octobre que les chasses au raisin et à la niellée sont productives.

— M. le docteur Boisduval dit quelques mots de Lépidoptères qui ont été recueillis en Laponie par M. Kintén.

— M. Delahaye offre à la Société les deux premières livraisons d'un ouvrage qu'il publie sous le titre d'*Iconographie des Lépidoptères ou Papillons de France* (1).

M. Bellier de la Chavignerie communique à ce sujet la note suivante :

J'ai examiné l'ouvrage que publie M. Delahaye, peintre d'histoire naturelle, sous le titre de : *Iconographie des Lépidoptères ou Papillons de France*. Les deux premières livraisons, offertes par l'auteur à la Société, sont composées de trois planches chacune et contiennent les figures de vingt-huit Lépidoptères appartenant aux genres *Papilio*, *Thais*, *Parnassius*, *Pieris* et *Colias*. Ces figures reproduisent la nature avec une grande vérité, et M. Delahaye a eu une idée heureuse en adoptant un papier légèrement teinté qui lui permet de faire ressortir avec avantage les couleurs les plus claires, telles que les diverses nuances de blanc chez les Piérides. Mais le nouveau procédé lithochromique dont se sert M. Delahaye a surtout cet immense avantage que l'auteur pourra donner son livre à un prix bien

(1) Paris. Arthus Bertrand, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, 21.

inférieur à celui des autres ouvrages de cette nature. Je dis que c'est là un grand avantage, car il est certain que plus on facilitera aux gens du monde, aux commençants, aux personnes éloignées des grandes villes, l'étude de l'entomologie, plus on fera des adeptes et plus la science y gagnera.

Les figures de l'Iconographie des Lépidoptères de France ne laissent rien à désirer pour l'exactitude du dessin et du coloris, et il ne manquerait à cet ouvrage, pour prendre rang parmi les plus sérieux sur la matière, que quelques feuilles de texte destinées, non pas à de stériles descriptions qui, sauf un très petit nombre de cas, ne sont point nécessaires quand on a sous les yeux des dessins bien faits, mais je veux parler d'un texte qui ferait succinctement connaître les mœurs des Lépidoptères sous leurs différents états. Le lépidoptériste commençant une collection trouverait ainsi un guide non seulement pour classer sa collection, mais encore pour se procurer les sujets eux-mêmes de sa collection.

M. Delahaye a bien fait d'adopter comme classification la nomenclature de l'*Index methodicus* du docteur Boisduval, puisque les noms et la méthode de ce catalogue sont maintenant admis généralement en France.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit une note de M. Léon Dufour sur la *Lucilia dispar*, travail destiné à faire partie des mélanges entomologiques de notre collègue de Saint-Sever.

— M. Reiche donne lecture d'une notice intitulée : *Revue de l'ouvrage ayant pour titre : Diagnosen neuer Coleoptera aus Abyssinien, von Dr J. R. Roth.*

Membres reçus. A la majorité des suffrages, la Société admet au nombre de ses membres :

M. le comte George Mnizeck, de Berditcher, présenté par M. Becker. — Commissaires-rapporteurs : MM. Deyrolle et L. Fairmaire ;

M. Perroud, de Lyon, présenté par M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. E. Blanchard et H. Lucas.

(Séance du 22 Octobre 1851.)

Présidence de M. REICHE.

MM. Blutel, membre de la Société, et Linder, entomologiste de Strasbourg, assistent à la séance.

Correspondance. Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique demandant, pour être insérés dans l'*Annuaire des Sociétés savantes* qui doit être publié au commencement de 1852, les changements introduits dans les réglemens, statuts, etc., de la Société depuis l'année 1846. — M. le secrétaire est chargé de répondre immédiatement à M. le Ministre.

Communications. M. H. Lucas montre un Longicorne qui doit former, dans le groupe des *Callidiites*, une nouvelle coupe générique, à laquelle il donne le nom de *Sympiezocera* (1).

Elle ressemble un peu aux *Hylotrupes* avec lesquels elle ne pourra être confondue à cause des antennes qui, au lieu d'être filiformes, sont, au contraire, comprimées, surtout les cinq derniers articles. Je ferai aussi remarquer, ajoute M. H. Lucas, que le troisième article, au lieu d'être une fois aussi long que le suivant, est au contraire plus court, ou au moins ne dépasse pas en longueur le quatrième article. Le dernier article des palpes est court, comprimé et obliquement tronqué. Le prothorax ressemble beaucoup à celui des *Hylotrupes*, mais au lieu d'être chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant, cet organe ne présente qu'une dépression profondément marquée. Ce qui différencie encore ce nouveau genre des *Hylotrupes*, ainsi que de celui des *Callidium* avec lesquels il a aussi de l'analogie, ce sont des poils longs, nombreux, dont sont revêtus le prothorax, la tête, les premiers articles des antennes, tout le sternum et les organes de la locomotion. Tels sont les caractères avec lesquels il sera facile de distinguer au premier abord des *Hylotrupes* et des *Callidium* ce genre singulier,

(1) συμπίεσις, comprimé, aplati; κίρας, corne, antenne.

que je dois faire figurer, et dont j'exposerai plus au long dans nos Annales les différences génériques. Je n'en connais qu'une seule espèce, à laquelle je donne le nom de :

Sympiezocera Laurasii, Lucas.

Long. 24 millim. Lat. 5 millim. 1/4.

S. Nigra, fulvo-pilosa, fortiter punctata, elytris fulvo-rubescente transversim bifasciatis, ultimis articulis antennarum tarsisque rufescentibus.

Rencontré aux environs de Teniet el-Haad (province d'Alger), dans le voisinage des forêts de cèdres qui couvrent ce haut plateau.

— M. L. Fairmaire lit la note suivante, relative aux mœurs d'une nouvelle espèce d'Hémiptère.

Une nouvelle espèce de Puceron des environs de Paris paraîtra sans doute une découverte peu intéressante aux yeux des personnes qui trouvent un éléphant plus remarquable qu'un insecte. Quoique je ne sois nullement partisan de cette opinion, je n'aurais pas osé décrire isolément cet Aphidien, s'il n'appartenait pas à un genre dont toutes les espèces vivent sur les arbres, tandis que notre insecte vit à la base de certaines graminées. En effet, les six espèces de *Schizoneura* décrites dans l'ouvrage de Kaltenbach se trouvent sur les ormes, les trembles, les cornouillers, les tilleuls ; la nôtre a été rencontrée par notre collègue, M. L. Brisout de Barneville, sur les racines d'une graminée du genre *Setaria*, Pal. Beauv., environ à un centimètre sous terre. Des mœurs aussi dis-cablables sembleraient indiquer une organisation différente. Cependant le port des ailes, les nervures des supérieures et des inférieures, sont bien celles des *Schizoneura* : les antennes présentent aussi six articles : les deux premiers petits, le troisième très long. Ici pourtant se présentent quelques différences ; d'abord les antennes sont plus grêles, le troisième article est plus long et en outre finement crénelé en dessous, les quatrième et cinquième sont assez petits, le sixième est assez long, un peu épais vers l'extrémité et terminé par une petite pointe. Tout l'insecte et les stigmates des ailes sont d'un noir foncé, mat. Les nymphes sont d'un vert-jaunâtre. Je n'ai pu malheureusement voir les racines sur lesquelles cette espèce a été prise : peut-être y aurais-je trouvé des traces de piqûre.

— M. V. Signoret communique la note rectificative suivante :

Par suite de la publication presque simultanée du catalogue du Muséum britannique (1) et du troisième trimestre des Annales de la Société entomologique, quelques doubles emplois se trouvent dans la description que je donne de quelques Hémiptères nouveaux. Il devient donc nécessaire, pour éviter les erreurs, de donner un errata synonymique, en assignant aux insectes les noms que leur donne M. Dallas, et cela quoique mon travail ait été lu et présenté dix mois avant la publication de ce dernier. Le lecteur voudra donc faire les changements suivants, et lire :

Page 330 : *Agonosoma flavipes*, Dall. (pag. 42), au lieu de *4-guttatum*, Mihi.

Même page : *Chlor. rufispinus*, Dall. (pag. 167), et non *distinctus*.

Page 331 : *Agæus discolor*, Dall. (pag. 186), et non *Halys pulchra*.

Page 335 : On devra changer aussi ici les noms de genre et d'espèce, et au lieu de *Cerataulax vittatus*, on devra lire : *Mecidea linearis* Dall. (pag. 139).

Page 336 : *Strachia elegans*, Donov., et non *fasciata*, Mihi.

Même page : *Strachia nigro-rubra*, Dall. (pag. 287), et non *4-punctata*.

Page 341 : Il faut encore changer les noms de genre et d'espèce, et au lieu de *Carenoscaptus maculipes*, il faut lire : *Diplostira valida*, Dall. (pag. 301, pl. x, f. 5).

Page 345 : *Brachystethus rubro-maculatus*, Dall., au lieu de Mihi, quoique ce soit mon nom de collection, alors en manuscrit, qui ait été employé.

Je profiterai de la circonstance pour appeler l'attention du lecteur que cette note intéresse sur le consciencieux travail de M. Dallas, chargé par le Musée britannique de la partie des Hémiptères-Hétéroptères; ce qui en a déjà paru nous fait désirer avec impatience la suite de cette publication d'une utilité incontestable. Je regrette seu-

(1) List of the specimens of Hemipterous Insects in the collection of the British Museum. Part. 1. New species described By M. W. S. Dallas. With plates.

lement que M. Dallas n'ait pas intercallé toutes les espèces déjà publiées, et ne se soit occupé absolument que des insectes du Musée britannique : un catalogue général contenant toutes les espèces connues, eût été également utile au Muséum et au public, et aurait comblé une lacune qui manque dans l'étude des Hémiptères. Je prie mon ami, M. Dallas, de me pardonner cette observation, pour laquelle je ne vois aucune excuse, que le plus ou moins de travail que cela lui aurait donné, son collègue, M. Walker, chargé des Homoptères (1), dont il a déjà paru deux parties, l'une le 15 octobre 1850, et l'autre en avril 1851, lui en ayant donné l'exemple. Quant à ce dernier, le caractère tout nouveau de certaines de ses descriptions (Cigale) me fait suspendre jusqu'à nouvel ordre toute opinion à son égard, ayant l'intention de revenir plus tard sur l'un et l'autre de ces travaux, et d'une manière plus étendue que ne comporte cette note.

— M. L. Fairmaire parle de larves de Mouches qui, à la suite de violentes douleurs d'entrailles, auraient été rendues vivantes par une femme. Notre collègue n'a pas vu ces larves, mais d'après la description qu'on lui en a donnée, il croit bien qu'elles devaient se rapporter à certaines espèces de Muscides.

A ce sujet, M. Guérin-Méneville rappelle qu'il a observé des faits semblables, et que M. Robineau-Desvoidy les a fait connaître à la Société, il y a quelques années.

Lectures. M. Léon Fairmaire donne lecture de plusieurs mémoires de M. Edouard Perris, qui, adressés à la Société depuis plus d'un an, ne lui sont parvenus qu'il y a quelques jours. Ces mémoires portent pour titres :

1° Introduction à l'histoire des *Insectes du Pin maritime* ;

2° Histoire des métamorphoses des *Clambus entho-*

(1) List of the specimens of Hemopterous Insects, etc. Part 1 et 2. By M. F. Walker.

mensis, Westwood; *Cryptophagus dentatus*, Herbst; *Latridius minutus*, Linné; *Corticaria pubescens*, Illiger; *Oethopterus piceus*, Stephens; *Malachius aeneus*, Fabricius; et *Sapromyza quadripunctata*, Fabricius;

3^o Note additionnelle sur les habitudes et les métamorphoses de l'*Eumenes infundibuliformis*, Linné.

— M. H. Lucas lit un travail ayant pour titre : Description et figure de l'*Hæmatopinus tuberculatus*, Burmeister, qui vit sur le Buffle d'Italie (*Bos Bubalus*, Linné). Une note sur cet insecte Aptère avait déjà été publiée dans notre Bulletin par M. H. Lucas, qui, croyant alors cette espèce nouvelle, l'avait désignée sous la dénomination d'*Hæmatopinus Bubali*.

(Séance du 12 Novembre 1851.)

Présidence de M. DOUÉ, Archiviste.

MM. Blutel et Mnizeck, membres de la Société, assistent à la séance.

Communications. M. Doué annonce la mort de M. Pierret père, décédé le 11 novembre 1851, à l'âge de 74 ans, et dit que plusieurs de nos collègues assistaient à son enterrement.

— M. L. Fairmaire donne la description suivante d'une nouvelle espèce de Coléoptères.

PAUSSUS FAVIERI. Long. 3 1/2 mill.

P. Oblongus, rufo-testaceus, sat nitidus; antennarum articulo secundo triangulari, crasso, ultimo maximo, inflato, basi intus in dente producto, margine interiore leviter crenulato; prothorace angusto, medio constricto et fortiter transversim sulcato;

elytris oblongis, ferè parallelis, lævigatis, abdomen tegentibus, pilis longis hirsutis; abdomine nigro-piceo, pygidio fortiter punctato. — Habitat, in Marocco.

Cette espèce est voisine des *P. armatus*, Westw., du Sénégal, et *P. æthiops*, Blanchard, de la Nubie.

La découverte de cet insecte dans une localité presque européenne, car la faune entomologique de Tanger diffère à peine de celle d'Andalousie, est fort intéressante.

Cependant le genre *Paussus* n'est pas étranger à l'Europe : il y a plusieurs années que le *P. Turcicus*, trouvé dans le Balkan, a été décrit par M. Friwaldsky ; et je crois qu'une espèce du même genre a été découverte par mon ami M. Truqui dans l'île de Chypre.

— M. Mnizeck montre plusieurs Coléoptères des plus remarquables, tels que : un mâle du *Goliathus torquatus* noir ; un *Goliathus Grallii* mâle, avec la corne excessivement développée ; une belle paire de *Goliathus Savagei* ; un mâle qui forme le passage du *Goliathus cacicus* au *G. Druryi*, et la très rare espèce connue des Anglais sous le nom de *Goliathus micans*, très différente du *cavifrons*, Westwood, qui est assez commun relativement aux autres espèces du même genre.

— M. H. Lucas communique un *Colias edusa*, remarquable par une de ses ailes (l'antérieure gauche) qui est beaucoup plus petite que l'aile antérieure droite ou sa correspondante. Ce peu de développement a influé aussi, ajoute M. H. Lucas, sur le point noir de la cellule discoïdale, qui est plus petit et moins nettement accusé. Il fait aussi remarquer que la bordure noire est moins large, qu'elle est plus fortement sinuée à son côté interne, et que les nervures jaunes qui la divisent ordinairement, quoique très fines chez les individus normaux, sont à peine sensibles sur cette aile, à l'exception cependant de celles qui avoisinent le bord costal. Enfin il fait encore observer que l'antenne gauche est sensiblement plus

petite que la droite. C'est dans les environs de Boghar, en juin 1850, que ce *Colias* a été pris par notre collègue, qui a vu que le vol de ce Lépidoptère était beaucoup plus saccadé que celui des individus normaux.

Au sujet de cette communication, M. Bellier de la Chavignerie dit que dans les Lépidoptères provenant d'éclosions opérées chez les entomologistes, on remarque assez souvent des faits semblables, et qui proviennent de ce que la chrysalide était mal conformée, par suite de quelque obstacle qu'elle avait rencontré. Il cite particulièrement une *Pieris rapæ*, dans laquelle la différence de grandeur des ailes correspondantes était très marquée.

M. Al. Laboulbène ajoute, qu'il y a déjà longtemps, il a pris au vol un *Vulcain* (*Vanessa Atalanta*) qui offrait une difformité semblable.

— M. H. Lucas montre aussi une *Pieris daplidice* femelle, remarquable par sa petite taille, car elle égale à peine 35 millimètres d'envergure, tandis que les individus normaux de ce sexe ont ordinairement une envergure de 45 à 48 millimètres. Notre collègue fait encore observer que les taches noires présentées par ces ailes sont moins marquées, et il ajoute que tous les individus de cette *Pieris* qu'il a rencontrés en Algérie sont remarquables en ce que les taches des quatre ailes sont bien moins fortement accusées que chez les individus qui habitent l'Europe. C'est près de la Mouzaïa, aux environs de Médéah, dans les premiers jours de mai, que cette variété *minima* a été prise par notre collègue.

— M. Becker communique des impressions naturelles de Lépidoptères parfaitement bien venues, et qui sont dues à M^{lle} Hervé.

— M. Al. Laboulbène lit la note suivante, de M. Davaine, contenant des détails anatomiques et physiologiques sur une espèce de *Mermis*, trouvée par M. Paul Lambert dans un Coléoptère; et la Société en décide l'impression dans son Bulletin.

Le Coléoptère, qui contenait le *Mermis*, était un *Amara similata*, F, qui avait 8 millimètres de longueur sur 3 de largeur; le ver avait 8 centimètres 1/2 de longueur sur un demi-millimètre de diamètre environ. Voici ses principaux caractères: corps filiforme, aminci peu à peu en avant; extrémité antérieure offrant une bouche (ou l'apparence d'une bouche) terminale, ovale, assez grande, sans saillie ou papille; extrémité postérieure de même volume que le corps, terminée brusquement par une section oblique, légèrement cordiforme; point d'ergot, ni d'anus apparent; téguments brunâtres, résistants, d'apparence chagrinés, à un grossissement de cent fois; cette apparence est due à de petites élévations ou papilles arrondies, disposées en séries linéaires très rapprochées; à un dixième de millimètre de la bouche, ces papilles forment plusieurs cercles concentriques autour d'un point obscur, qui ne m'a point paru être l'orifice d'un canal.

La peau est composée ou doublée de deux ou trois couches de fibres superposés; les fibres d'une même couche, toutes parallèles entre elles, sont placées obliquement par rapport à celle de la couche adjacente. Sous ces couches superficielles, il en existe une autre plus épaisse, de nature évidemment musculaire, et qui forme une nouvelle enveloppe générale aux organes internes: elle est composée de fibres larges, longitudinales, et souvent plissées très régulièrement en travers, en forme de zigzags. La cavité de ce tube musculaire est occupée par deux sacs séparés par une cloison médiane, étendue de l'extrémité antérieure à l'extrémité postérieure du ver; ces sacs sont formés par une membrane aréolaire, très mince, qui se confond en dedans avec la cloison; les aréoles sont hexagonales et pourvues d'un noyau distinct. Ces deux sacs contiennent une matière grenue, grasseuse, ayant l'apparence d'une substance vitelline, en quelques points l'on y constate des ovules très reconnaissables et pourvues d'une vésicule germinative; ces ovules ne présentent point les deux funicules décrites par M. Dujardin. La cloison médiane, longitudi-

nale, est formée, dans la moitié de sa hauteur, par deux lames qui s'écartent à angle aigu jusqu'au tube musculaire; il en résulte une sorte de canal triangulaire qui occupe toute la longueur du ver. Dans cet espace existent deux cordons longitudinaux, superposés et accolés l'un à l'autre, et adhérents à la paroi musculaire: ils ont environ cinq centièmes de millimètre de diamètre; le plus interne, formé de fibres disposées en aréoles ovalaires, est évidemment creux; l'autre, formé de fibres longitudinales et de fibres transversales, est plein. J'ai pu les suivre dans toute la longueur de l'animal: le premier paraît être le canal intestinal atrophié ou rudimentaire.

Cet exposé anatomique est sans doute très insuffisant pour faire connaître l'organisation des *Mermis*; mais la dissection de ces animaux est très difficile, et malgré les travaux de M. Dujardin, l'on n'a encore sur ces vers que des connaissances très vagues. Je n'ai pu constater l'existence du tube cartilagineux et des placentas latéraux décrits par ce savant observateur.

De mes recherches, je crois pouvoir conclure avec certitude à l'existence d'un tégument fibreux et papillaires; d'un tube musculaire à fibres longitudinales; de deux sacs ovariens occupant toute la longueur du ver; d'un canal très étroit, étendu de l'extrémité antérieure à l'extrémité postérieure du ver (probablement le canal intestinal), et d'un cordon adjacent d'une nature indéterminée.

Lecture. M. le secrétaire fait connaître une notice de M. Reiche, intitulée: *Examen de la monographie des Anthicus et genres voisins*, par M. de la Ferté-Sénectère.

(Séance du 26 Novembre 1851).

Présidence de M. REICHE.

MM. de Saussure, membre de la Société, et Nylander, assistent à la séance.

Communications. M. H. Lucas montre un Coléoptère du genre *Anthonomus*, qui a causé cette année de grands dégâts parmi les fraisiers cultivés en plein champ à Châ-

tillon, aux environs de Paris. Cette espèce, qui est l'*Anthonomus rubi*, Herbst, est désignée par les agriculteurs sous le nom de *Lisette*. Suivant M. Durieu de Maisonneuve, qui a observé ce Curculionite, cet *Anthonomus* coupe les hampes des fraisiers, et il a été répandu en si grande profusion cette année aux environs de Châtillon, que des champs entiers n'ont rien produit, et que la récolte a manqué par la présence de cette espèce.

— M. Guérin-Méneville dit que lorsqu'il a fait connaître, il y a quelques années, plusieurs espèces d'insectes vivants aux dépens du Tabac, qu'il avait trouvées à Paris même, dans les manufactures de l'Etat, il n'a pu décrire qu'une seule espèce de son genre nouveau des *Catorama*, qu'il range auprès des *Xyletinus*. Aujourd'hui, il est à même de faire connaître deux nouvelles espèces de ce groupe générique : l'une d'elles est le *Catorama palmarum*, que M. Sallé a rapporté de Saint-Domingue en grand nombre, et sous ses trois états de larve, de nymphe et d'insecte parfait, et l'autre, que notre collègue nomme *C. Sallei*, a été rencontrée par le même voyageur dans les gousses d'une plante voisine des Caroubes. Le *Catorama palmarum* diffère de l'espèce typique (*C. tabaci*) en ce que les élytres sont criblées de séries linéaires et parallèles de petits points, tandis que dans le *C. tabaci* ces points sont tout à fait épars : dans le *C. Sallei*, le corps est plus allongé que dans les deux autres espèces.

— M. Amyot parle d'une communication qui a été faite le matin à la Société nationale d'agriculture. M. Eugène Robert a montré à cette Société plusieurs pains de Lapons qui, quoique trempés dans une dissolution de sublimé corrosif, n'en avaient pas moins été ensuite perforés à plusieurs endroits par des *Anobium*.

— M. le docteur Sichel communique des remarques importantes sur plusieurs genres de l'ordre des Hyménoptères ; il s'occupe spécialement des groupes génériques des *Bombus*, *Halictus* et *Cerceris*.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du 4^e N^o des Annales pour 1851. — La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par sa commission.

Lectures. Il est donné communication d'un premier mémoire de M. Henri Jeckel, devant faire partie d'une suite de travaux successifs, ayant pour titre : *Etudes sur les Curculionites*. Dans ce mémoire, notre collègue donne la révision du genre *Hypsonotus*, Germar, ainsi que des démembrements (*Lordops* et *Eurylobus*, Schœnherr) de ce groupe générique.

— M. de Saussure donne la caractéristique d'un genre d'Hyménoptères, auquel il applique, d'après M. Guérin-Méneville, la dénomination d'*Ischnogaster* : il décrit trois espèces de ce groupe générique, les *I. fulgipennis* de la Nouvelle Guinée, *Mellyi* et *micans*, de Java.

(Séance du 10 Décembre 1851)

Présidence de M. le colonel GOUREAU, Vice-président.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. Al. Lefebvre contenant l'erratum suivant, relatif à un mémoire de lui, publié dans le présent volume :

Page 73, ligne 18 : *Grâce à Dieu* ; lisez : *Grâce à Jupin*. L'auteur ayant voulu faire allusion au *quatrième* contact qu'il a eu avec

la foudre, en septembre 1849, et qui lui a cruellement affecté la vue.

Page 82, ligne 19 : *de celui* ; lisez : *de celle*.

Page 83, ligne 28 : *Anglica* ; lisez : *Angelica*.

Page 88, ligne 23 : *sublime* ; lisez : *suprême*.

— M. Leprieur adresse l'erratum suivant relatif à son travail dichotomique sur le genre *Stenus*, page 193 et suivantes :

N° 1, 2^e ligne : n° 48 ; lisez : n° 49.

N° 2, 2^e ligne : n° 45 ; lisez : n° 46.

N° 5, 2^e ligne : 1^{er} art. des pattes seul testacé ; lisez : 1^{er} art. des *palpes*, etc.

N° 11, 2^e ligne : 3^e art. des antennes égal au 4^e ou *un peu plus long* ; lisez : *ou peu plus long*.

N° 36, 2^e ligne : *xafellus* ; lisez : *vafellus*.

N° 45, 2^e ligne : *humilio* ; lisez : *pumilio*.

N° 56, 1^{re} ligne : Antennes testacées, avec le 1^{er} article *au plus*, noir ; lisez : avec le 1^{er} article *ou plus*, noirs.

Communications. M. Paul Lambert fait passer sous les yeux de la Société un *Cleonus obliquus* qu'il a trouvé à Saint-Ouen, et deux *Pachnephorus arenarius* qu'il a pris à douze lieues de Paris, aux environs de Crécy.

— M. Becker annonce que MM. Hewitson et Saunders, de Londres, vont publier la continuation des ouvrages de Cramer et de Stoll sur les Lépidoptères, et il ajoute que la première livraison de ce travail sera mise en vente au commencement de janvier 1852.

Lecture. On lit un mémoire de notre collègue M. Théophile Bruand, de Besançon, intitulé : Observations sur la classification adoptée par M. Delaharpe dans son catalogue des Phalènes suisses.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

M. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près
2^e Série. *Bulletin ix.*

Breteil, département de l'Oise; présenté par M. Jacquelin-Duval. — Commissaires-rapporteurs : MM. Léon Fairmaire et Guérin-Méneville.

M. Gautard, de Vevey (Suisse), présenté par M. Boieldieu. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Alexandre Laboulbène.

(Séance du 24 Décembre 1851.)

Présidence de M. REICHE.

MM. de Mnizeck et Villanova assistent à la séance.

Communications. Il est donné lecture d'une lettre de M. Aucapitaine, datée de Mentlevic, près La Châtre (Indre), et dans laquelle cet entomologiste annonce un fait intéressant sur le point de vue de la géographie entomologique. M. Aucapitaine a trouvé, le 28 juillet dernier, dans la localité qu'il habite, un individu de l'*Aurigena tarsata*, Fabricius (*Buprestis unicolor*, Olivier), Coléoptère que l'on croyait exclusivement propre à l'Afrique septentrionale. Notre collègue M. Blutel qui a vu cet insecte vivant, le possède aujourd'hui dans sa collection.

— M. Amyot rend compte, dans les termes suivants, des communications qui ont été faites à la Société centrale d'agriculture le 17 décembre 1851 sur les Scolytes des pins.

Les Scolytes n'attaquent guère que les pins déjà malades. Quand ils se hasardent sur un arbre sain, ils y creusent bien d'abord des galeries, mais la résine qui vient en abondance les fait bientôt mourir en les étouffant. Cependant quand ils sont assez nombreux autour du tronc, ils le font souffrir assez pour que d'autres venant se placer au-dessous d'eux, réussissent à s'y fixer, grâce aux efforts de ceux qui ont péri comme des soldats les premiers à l'assaut. Au reste, la véritable cause qui fait périr les arbres attaqués par les Scolytes n'est pas dans

l'effet qu'ils produisent à l'état parfait, en rongant les feuilles et les jeunes pousses de l'année ; l'arbre ainsi dépouillé n'en donnerait pas moins ses feuilles et ses pousses l'année suivante ; la cause du dépérissement de l'arbre vient des larves qui, éclosant dans les galeries et entourant le tronc d'un cercle que la sève ne peut franchir l'empêchent de monter entre les bois et l'écorce et d'aller porter la vie dans les parties supérieures du végétal, qui bientôt se dessèche et périt.

Le plus sûr moyen de préserver les plantations de ce fléau est de sacrifier quelques arbres que l'on coupe à une certaine hauteur pour que les Scolytes, attirés par la facilité qu'ils ont d'y pratiquer leurs galeries sans danger d'y être troublés par la sève, viennent s'y attacher à l'exclusion des autres ; puis, à l'époque de l'éclosion des œufs qui a lieu ordinairement du 15 mai au 15 juin, quelquefois même jusqu'en juillet, suivant les années et les localités, on coupe ces arbres et on les brûle avec les œufs et les larves qu'ils recèlent. En Allemagne, où cette pratique est en usage, ces arbres sont désignés sous le nom d'*arbres pièges*.

M. Chevrolat, au sujet de cette note, fait remarquer que M. Cosnard et lui ont pu plusieurs fois observer que les *Scolytus* n'atteignaient les arbres qu'à la suite de plusieurs attaques successives de divers autres insectes. C'est ainsi que les arbres, pendant les deux premières années, éprouvent des dégâts par suite des attaques du *Cossus ligniperda*, des Guêpes, de diverses espèces de Mouches, de la *Nitidula varia*, de l'*Hypophleus bicolor*, etc., et que ce n'est qu'après que l'on voit apparaître les Scolytes.

M. Al. Laboulbène ajoute que des faits à peu près semblables à ceux que l'on vient de rapporter ont été indiqués par M. Ed. Perris, dans un mémoire lu dans une de nos dernières séances.

— En présentant une note insérée dans la *Revue Zoologique*, sur les mœurs de la *Lachnœa vicina*, M. H. Lucas entre dans quelques détails sur les métamorphoses de cette espèce.

— M. E. Desmarest, tant en son nom qu'en celui de M. le docteur Chenu, offre à la Société une partie des deux premiers volumes de l'*Histoire des Coléoptères* faisant partie de l'Encyclopédie d'Histoire naturelle.

— M. L. Brisout de Barneville annonce à la Société qu'il vient de faire le relevé des Orthoptères qui habitent la France, et qu'il a pu constater qu'on en trouvait cent onze espèces qui sont réparties par familles, ainsi qu'il suit : Forficulidés 11, Blattidés 8, Mantidés 5, Phasmidés 2, Acrididés 46, Gryllidés, 11, Locustidés 28. — La Faune parisienne comprend de 54 à 55 Orthoptères. Ces insectes se distribuent de la manière suivante : Forficulidés 3, Blattidés 5, Mantidés 1, Acrididés 25 à 26, Gryllidés 5, Locustidés 15.

— M. le docteur Boisduval parle du premier envoi de Lépidoptères recueillis à Cayenne par M. Bar.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Lorsque j'ai fait connaître dans les Annales de notre Société l'*Ixodes flavo-maculatus*, tom. 4, 2^e série, p. 57, pl. 1, fig. 1, je ne connaissais que le mâle de cette espèce. Dernièrement, parmi quelques Ophidiens provenant du Sénégal, envoyés au Muséum, il a été trouvé par M. Vallé, gardien de la ménagerie des reptiles, sur un *Python de Séba*, une femelle de ce curieux *Ixodes*. Voulant profiter de cette heureuse découverte, je crois qu'il ne sera pas inutile de décrire cet individu femelle, dont la description faite sur le vivant viendra en quelque sorte compléter celle que j'ai donnée du mâle en 1846.

Ixodes flavo-maculatus, Lucas.

Femelle. Elle est longue de 10 millimètres, et n'a pas moins de 6 millimètres en largeur. La tête, plus large que longue, est d'un brun-roussâtre, et présente à sa base, de chaque côté de ses parties latérales, une petite saillie ovalaire, d'un brun foncé. Les palpes, un peu, plus allongés que le suçoir, sont d'un brun-rougeâtre foncé; quant au suçoir, il est de même couleur que la tête, mais plus clair cependant. Le thorax qui chez le mâle envahit tout l'abdomen, est étit

cordiforme, et présente dans le milieu de sa partie médiane antérieurement, une échancrure profonde, dans laquelle la tête vient s'insérer ; il est d'un brun-rougeâtre foncé, fortement ponctué et orné de trois taches d'un jaune-verdâtre métallique ainsi disposées : celles qui occupent les parties latérales sont plus longues que larges, et situées de chaque côté de la partie antérieure du thorax ; quant à la troisième, qui est située à la partie postérieure de cet organe et presque dans l'intervalle laissé par les deux taches antérieures, elle est presque arrondie. L'abdomen est très grand, ovale-oblong et d'un gris-cendré foncé ; il est très finement strié transversalement et orné d'une bande d'un jaune clair qui part de la base du thorax pour se bifurquer ensuite et former une espèce de V très ouvert ; de chaque côté des branches que forme cette figure, part un prolongement également d'un jaune clair et qui se continue jusque sur les parties latérales ; dans son milieu, il présente trois dépressions assez profondes, longitudinales, et qui sont seulement indiquées par des points lorsque l'abdomen est rempli d'œufs ou gorgé de nourriture ; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, mais plus brillant. Une petite tache d'un jaune clair, de forme ovale, indique la position de la partie anale, qui est arrondie. Les stigmates sont d'un brun-rougeâtre, situés de chaque côté et presque sur la même ligne que la partie anale ; lorsqu'on examine à la loupe ces ouvertures respiratoires, on voit que des bords cornés de chacun de ces stigmates partent de petites raies très fines, très allongées, d'un blanc-jaunâtre et qui rayonnent presque dans tous les sens. Les pattes sont assez allongées, grêles, d'un brun rougeâtre. Cette femelle, dont la démarche est très lente, a été rencontrée entre les écailles d'un *Python Sebæ* (1).

Lectures. M. le docteur Aubé donne lecture d'un mémoire de M. Emile Cussac, ayant pour titre : Mœurs et métamorphoses du *Spercheus emarginatus* et de l'*Helochares lividus*, et note concernant une anomalie observée dans un *Carabus consitus*, Panzer.

— M. H. Lucas lit une note de M. de Saussure sur un

(1) Les mâles que j'ai décrits, ont été rencontrés sur un *Boa constrictor*, provenant aussi du Sénégal ; cela me ferait supposer que l'*Pixodes flavo-maculatus* vit indistinctement sur ces deux grands Ophidiens.

nouveau genre de Guêpes; celui des *Synæca*, comprenant cinq espèces, qui toutes sont propres à l'Amérique méridionale.

Nominations. Aux termes des articles 15, 36 et 47 de son règlement, et pour la vingt-et-unième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des membres de son bureau et de ses commissions spéciales.

Ont été nommés pour l'année 1852 :

Membres du bureau :

Président, M. le colonel GOUREAU ;

Vice-président, M. le docteur BOISDUVAL ;

Secrétaire, M. E. DESMAREST ;

Secrétaire-adjoint, M. H. LUCAS ;

Trésorier, M. L. BUQUET ;

Trésorier-adjoint, M. L. FAIRMAIRE ;

Archiviste, M. DOÛÉ ;

Archiviste-adjoint, M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Membres de la commission de publication :

Outre les membres du bureau ,

MM. BERCE ;

FOUREAU DE BEAUREGARD ;

REICHE ;

SICHEL ;

SIGNORET.

Membres de la commission de surveillance des collections :

(Commission nommée pour le 1^{er} semestre de 1852.)

MM. BERCE ;

BOISDUVAL ;

H. LUCAS.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

PENDANT L'ANNÉE 1851 (1).

Abhandlungen der Koniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahre 1849. 1 vol. in-4°.

Anatomie comparée. Recueil de planches de Myologie dessinées par G. Cuvier, publié sous la direction de M. Laurillard. Livr. 1 à 9. gr. in-f°.

Annales de la Société entomologique de France. 2^e série. tome 8. année 1850. 1 vol. in-8°. 2 exemplaires.

Bassi. Rapporto alla sezione di Zoologia, etc. del congresso di Venezia, sul passaggio delle materie ingerite nel sistema tracheale degli Insetti. Fasc. in-8°.

Berzelius. Arsberattelse om framstegen i kemi och mineralogi afgifven den 31. mars 1847. 1 vol. in-8°.

Boheman. Arsberattelse om zoologiens framsteg under aren 1845 och 1846. andra delen. 1 vol. in-8°.

Le même. Bidrag till Gottlands insekt-fauna (Coleoptera, Orthoptera, Hemiptera). Broch. in-8°.

Le même. Insecta Caffraria annis 1838-1845. à J. A. Wahlberg collecta, descripsit C. Boheman. Pars 1^a. fasc. 1. Coleoptera.

Le même. Monographia Cassididarum, descripsit C. Boheman, tom. 1^{er}. cum tab. 4.

Le même. Scydmeni, Pselaphii och clavigeri Funni i Sverigi. Broch. in-8°.

Boyer de Fonscolombe. Entomologie élémentaire, ou

(1) Comme l'année dernière, M. Doué, Archiviste, a bien voulu se charger de dresser cette liste.

entretiens sur les insectes, mis à la portée de tout le monde. 1 vol. in-18.

Bruand. Catalogue systématique et synonymique des Lépidoptères du département du Doubs. Broch. petit in-4°.

Le même. Catalogue systématique et synonymique des Microlépidoptères du département du Doubs. Broch. petit in-4°.

Le même. Classification de la famille des Phalénites suivant la méthode naturelle. Broch. petit in-4°.

Le même. Monographie des Lépidoptères nuisibles. 1^{re}, 4^e et 8^e livraisons gr. in-8°. pl. col.

Le même. Notice sur quelques espèces nouvelles de Lépidoptères. 1^{re} et 2^e livr.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne. 1 cahier in-8°.

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. N^{os} 2. 3. 4. 1850. N^o 1. 1851.

Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture. tom. 6. n^{os} 7. 8. 9. tom. 7. n^o 1.

Catalogue de la collection entomologique du Muséum d'histoire naturelle. Ordre des Coléoptères, par M. Émile Blanchard. 2^e livraison. in-8°.

Catalogue des Coléoptères de la collection de M. Géhin, de Metz. 1^{er} fascicule. Famille des Cicindéliens. Broch. in-8°.

Catalogue du Musée d'histoire naturelle de la ville de Lille, par M. Macquart. Animaux invertébrés. tom. 2. Crustacés et insectes. 1 vol. in-8°.

Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de Paris. tom. 31. n^{os} 24 à 27. tom. 32. n^{os} 1 à 26. tom. 33. n^{os} 1 à 26. tables des 2^e semestre 1850 et 1^{er} semestre 1851.

Delafond. De l'insalubrité et de l'innocuité des viandes de boucherie vendues à la criée du marché des Prouvaires. Brochure in-8°.

Delahaye. Iconographie des Lépidoptères de France, d'après l'ordre suivi dans l'Index de M. le docteur Boissudal. 1^{re} et 2^e livr. in-8°.

Encyclopédie d'histoire naturelle, ou traité complet de cette science, sous la direction de M. le docteur Chenu. Coléoptères. 1^{re} partie. livraisons 1 à 6. 2^e partie. 1^{re}. 2^e. 3^e livr., par M. E. Desmarest.

Entomologische zeitung herausgegeben von dem entomologischen vereine zu Stettin. 1 vol. in-8°.

Extrait des procès-verbaux de la Société philomatique de Paris pendant l'année 1850. Broch. in-8°.

Extraits des procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences de Montpellier pendant l'année 1849.

Gemminger. Systematische uebersicht der Kafer um München, ein beitrag zu den localfaunen Deutschlands. 1 vol. in-8°.

Gervais. Zoologie et Paléontologie françaises, ou nouvelles recherches sur les animaux vivants et fossiles de la France. Livraisons 5. 6. 7 et 8. in-4°.

Godart. Description d'un Coléoptère nouveau de la tribu des Brachélytres (Staphylinus Mulsanti) 1/2 feuille in-8°.

Graëls. Noticias sobre las larvas de las Agapanthias. 1 cahier in-4°.

Guérin-Ménéville. Revue et magasin de zoologie pure et appliquée, nos 7 à 12. 1850. 1. 2. 3. 1851.

Le même. Rapport sur les insectes nuisibles aux récoltes; moyens d'arriver à leur destruction. Broch. in-8°.

Haldeman. Materials towards a history of the Coleoptera longicornia of the United States. 1 cahier in-4°.

Le même. Corrections and additions to his paper on the longicornia of the United States. Broch. in-8°.

Le même. Description of Nort American Coleoptera chiefly in the cabinet of J. L. Leconte, with references to described species. Broch. in-4°.

Le même. *Cryptocephalarum Boreali-Americæ diagnoses, cum speciebus novis Musei Lecontiani*. 1. cahier in-4°.

Haldeman et J. Leidy. History and transformations of *Corydalis cornutus*. Internal anatomy of *Corydalis*. Broch. in-4°.

Hardy. Rapport sur l'industrie séricicole en Algérie, adressé à M. le prefet d'Alger. Broch. in-8°.

Herklots. *Additamenta ad faunam Carcinologicam Africae occidentalis*. 1 cahier in-4°.

Isis. *Encyclopadische beitschrift vorzüglich für naturgeschichte, physiologie, etc.* N° 1 1850. 1 feuille in-8°.

Lefebvre. Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839 à 43. 8 Vol. in-8° et 31 cahiers de pl. in-f°.

Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen vereine in Stettin. Funfter band. 1 vol. in-8°.

Loven. *Arsberattelse om zoologiens framsteg under aren*. 1843-1844. 1 vol. in-8°.

Lucas. Observations sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*. Broch. in-8° 1 planche.

Mannerheim (comte de). Notice nécrologique sur M. le docteur F. Gebler. Brochure in-8°.

Medici. *Osservazioni anatomiche e fisiologiche intorno l'apparecchio sonoro della Cicada*. Broch. gr. in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 2° série. 1^{er} vol. 1^{re} et 2^e livr. 2° vol. 1^{re} livr. et table des six premiers volumes.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. CXXVII

Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy. Année 1849. 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs. 3^e vol tom. 3. 5^e et 6^e livr. 1849.

Mémoires de la Société nationale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Année 1849. 1 vol. in-8°.

Memorias de la real Academia de Ciencias de Madrid. tom. 1. tercera serie. Ciencias naturales. tom. 1^o. 1^a parte.

Memorie della reale Academia delle scienze de Torino. 2^e série. tom. 7. 8. 9. 10 et 11. in-4°.

Monatsbericht der Königl. Preuss., Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 11 cahiers in-8° de juillet 1850 à juin 1851.

Nuovi annali delle scienze naturali. serie 3. tom. 9. 10. Gennaro a Settembre 1848. Bologna. 8 cah. broch.

Nylander. Supplementum adnotationum in expositionem apum Borealium. Broch. in-4°.

Ofversigt af Kongl. Vetenskaps-Akademiens förhandlingar. 1847. n^{os} 7 à 10. 1848. n^{os} 1. 2. 3. 5. 6. 1849. n^{os} 1 à 10.

Perris (Ed.). Excursion dans les grandes Landes. Lettre à M. Mulsant. Broch. in-8°.

Le même. Mémoire sur le siège de l'odorat dans les articulés. Broch. in-8°.

Le même. Notes pour servir à l'histoire des *Cionus*, lues à la Société Linnéenne de Lyon le 9 décembre 1849. Broch. in-8°.

Philosophical transactions of the royal Society of London, 1850. part. 2. 1 vol. in-4°. 1851. part. 1. 1 vol. in-4°.

Proceedings of the Linnean Society of London. 11 cahiers, de juin 1847 à janvier 1851.

Proceedings of the royal Society of London. 3 feuilles in-8^e. de décembre 1850 à avril 1851.

Reiche. Entomologie du voyage en Abyssinie par MM. Ferret et Galinier. 1 vol. in-8^o et 1 cahier in-f^o de planches col.

Resumen de las actas de la Academia real de Ciencias de Madrid. Ciencias naturales. tom. 1^o. 1^a parte.

Robin. Rapport à la Société de biologie sur la question désignée sous le nom de Phlébentérisme. Broch. in-8^o.

Roth (J.). Diagnosen neuer Coleoptera aus Abyssinien. Brochure in-8^o.

Saunders. Insecta Saundersiana, or characters of undescribed insects in the collection of W. W. Saunders. Diptera. 2^e partie.

Schaum. Bericht über die leistungen in der entomologie Während des jahres 1848. 1 vol. in-8^o.

Le même. Monographie des Fulgorelles. Broch. in-4^o.

Siebold (Ch.). Beitrage zur fauna der Wirbellosen thiere der provinz Preussen (zwölfter beitrage). Myriapoden, Pseudoscorpionen, Orthopteren, Neuropteren. Broch. in 8^o.

Le même. 2. bericht über die urbeiten der entomologischen sektion im jahre 1850. Broch. in-4^o.

Spinola (M^{is} Max. de). Compte-rendu des Hémiptères inédits provenant du voyage de M. Ghiliani dans le Para, en 1846. 1 vol. in-4^o.

Transactions of the Linnean Society of London. Vol. 20. 3^e partie. in-4^o.

Wiemer (A.). Sak-Och Namn-register öfver alla af Berzelius; till kongl. vetenskaps Akademien afgifna. 1821-1847.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1851. — VINGTIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire; à Gien (Loiret).
1834. AMYOT, avocat à la Cour d'appel; rue des Prouvaires, 3.
1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat espagnol, à Beaune (Côte-d'Or).
* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.
1847. BAGRIOT; passage Saint-Charles, 10, à Vaugirard.
1848. BARAN (Gabriel de); à Grenelle, rue Sainte-Anne, 43.
1833. BASSI (Charles); à Milan.
1846. BAUDI DE SELVE (le Chevalier) à Turin.
1851. BAYLE (Joseph); à Aiguperse (Puy-de-Dôme).
1851. BAZIN (Stephene), au Mesnil-Saint Firmin, près Breteuil (Oise).
1835. BECKER, entomologiste; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, attaché au ministère de la justice; rue de Provence, 60 bis.

1835. BERCE, graveur héraldique; place Laborde, 14.
1844. BIGOT; rue de Luxembourg, 27.
1837. BLANCHARD (Emile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 61.
1849. BLANCHARD, ancien major de cavalerie, officier de la Légion-d'Honneur; à Pont-St-Vincent, près Nancy (Meurthe).
1838. BLISSON, ancien sous-bibliothécaire de la ville du Mans; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).
1833. BLUTEL, directeur des douanes en retraite; à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.
1851. BOIELDIEU (Anatole), rue de Verneuil, 41.
- * BOISDUVAL, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22.
1842. BOISGIRAUD, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).
1842. BONARD, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).
1846. BOUCLEY, ancien recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).
1839. BOLLARD (Désiré), du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue Saint-Jacques, 326.
1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue de Tracy, 5.
1838. BRÈME (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale de Moscou, etc.; à Turin.
1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis); rue Le Regratier, 2.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. CXXXI

1834. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs ; à Besançon (Doubs).
 * BRULLÉ, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Dijon (Côte-d'Or).
1843. BRUYAT (Joanny), direct. du théâtre royal ; à Nice.
1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc. ; à Lausanne.
1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême) etc. ; rue Hautefeuille, 19.
1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc. ; à Halle (Saxe).
1851. BURNETT, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston.
1850. CHAMBOVET aîné, courtier de commerce ; à Saint-Étienne (Loire).
1734. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc. ; à Kiew.
 *CHEVROLAT, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc. ; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle à Arras (Pas-de-Calais).
1842. COQUEREL (Charles), chirurgien de la marine nationale, docteur en médecine ; rue Saint-Lazare, 79.
1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes ; à Naples.
1834. CURTIS (John), membre de la Société Linnéenne de Londres, membre honoraire des Sociétés d'Oxford, des Georgofili de Florence, de l'Académie de Philadelphie, etc., à Londres.
1849. CUSSAC (Emile) 4, rue du Gars ; à Lille (Nord).

1832. DAUBE, propriétaire, à Montpellier (Hérault).
1839. DELACOUR, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).
1851. DELESSERT (Alexandre-Henry-Edouard); rue Basse, n° 9, à Passy.
1845. DÉMOULIN, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle à Mons (Belgique).
1838. DESMAREST (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Guy-Labrosse, 13.
1847. DEVILLE (Emile), du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion d'Honneur; au Muséum.
1842. DEYROLLE, naturaliste; rue de la Monnaie, 19.
1851. DOHRN (C. A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).
1845. DOUBLEDAY (Henry); à Londres.
1833. DOÛÉ, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19.
1845. DOUGLAS (John-Williams); à Londres.
1834. DREWSSEN, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.
1851. DUCOUDRAY-BOURGAULT, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure; à Nantes.
1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).
1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1843. DUMONTIER, ex-chirurgien de la marine nationale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; chaussée des Martyrs, 2, à Montmartre.

1845. DUTEMPLE DE LA CROIX (le comte Louis), officier de la marine nationale; à bord de l'Orion.
1850. DUTREUX; receveur-général du grand duché de Luxembourg.
1833. ECOFFET, directeur des contributions indirectes; à Colmar (Haut-Rhin.)
- * EDWARDS (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.
1842. FAIRMAIRE (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration des Hôpitaux etc.; rue le Chapelais, 6, à Batignolles.
1833. FARHOEUS, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.
1851. FOUREAU DE BEAUREGARD (Gabriel), docteur en médecine, etc., rue Godot-de-Mauroy, 41.
1836. FISCHER DE WALDHEIM, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand-croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.
1837. FOL, négociant; place de la Bourse, 9.
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE); à Aix (Bouches-du-Rhône).
1850. FREY (Emile); à Aarau (Suisse).
1838. FRIVALDJZKY, docteur en médecine; à Pesth.
1850. GARDEN, conservateur du Musée; 10, rue de la Bourse, à Saint-Étienne (Loire).
1847. GAUBIL, capitaine au 17^e régiment d'infanterie légère; à Quillan (Aude).
1851. GAUTARD, de Veney (Suisse), rue Dauphine, 23.
1846. GAUTIER (Antoine); à Nice (Sardaigne).
1842. GEHIN, pharmacien; à Metz (Moselle).
1847. GENIN, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie).

1833. GERMAR, profess. d'hist. natur. ; à Halle (Saxe).
1844. GUILIANI (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle ; à Turin.
1844. GOUBERT (Léon), conservateur des Tabacs ; à Benfeld (Bas-Rhin).
1835. GOUREAU, colonel du génie en retraite, membre de la Légion d'honneur, etc., rue de la Sourdière, 19.
1833. GRAELLS, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie, chef et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc. ; à Château-du-Loir (Sarthe).
1851. GRATIOLET (Pierre-Louis) ; du laboratoire d'anatomie comparée du Muséum, docteur en médecine, etc., rue Guy-Labrossé, 15.
1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse ; à Breslau.
1849. GRIVEAU (Alfred) ; rue du Mont-Thabor, 24.
1849. GRUÉ (Marius) ; à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, capitaine adjudant-major au 9^e régiment d'infanterie ; à Laon (Aisne).
1832. GUENÉE (Achille), avocat ; à Chateaudun (Eure-et-Loire).
- * GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc ; rue des Beaux-Arts, 4.
1846. GUERNISAC (le comte de) ; à Morlaix (Finistère).
1847. GUILLEMOT (Antoine) ; à Thiers (Puy-de-Dôme).
1847. GUTH (J.-G.) ; à Londres.
1835. HERRICH-SCHOEFFER, docteur en médecine ; à Ratisbonne.
1834. HÉRÉTIEU, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du dép. du Lot ; à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1846. HÉROLD (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, à Batignolles.
1847. HEYDEN (Von), sénateur; à Francfort.
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin
1843. IRADI (don José Cayetano de); à la Havane.
1848. JACQUELIN-DUVAL; à Montpellier (Hérault).
1847. JAVET, négociant; rue Geoffroy-Marie, 10.
1843. JEKEL (Henri), (*Curculionites*); rue Fontaine-Saint-Georges, 37.
1849. KIESENWETTER (Hellmuth von); à Baudzen (Saxe).
1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.
1846. KOLENATI (Frédéric); à Prague (Bohême).
1845. KÜENBURG (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines à Hall, en Tyrol.
1846. LABOULBÈNE (Alexandre); membre titulaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen; interne des hôpitaux; à Sainte-Marguerite, rue de Charenton.
1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liège, etc.; à Liège.
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de); à Chinon (Indre-et-Loire).
1846. LAGRELL, négociant; à Bordeaux (Gironde).
1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine; à Saumur (Mayenne).
1748. LAMOTTE (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme).
1849. LAREYNIÉ (Philippe), docteur en droit; à Bézénac, par Saint-Cyprien (Dordogne)

1848. LAURAS, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1^{re} classe; à Alger.
1351. LEDERER (Julius), à Vienne-en-Antriche; Stadt, N^o 146.
1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).
1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien aide-major, à Bône (Algérie).
1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine nationale, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest (Finistère).
1845. LEVOITURIER (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).
1832. LUCAS (H.), du Muséum d'histoire naturelle, membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1832. MACQUART, de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur; à Lille (Nord).
1846. MANDERSTJERNA, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.
1833. MANNERHEIM (le comte), président de la haute cour de justice de Viborg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Viborg.
4835. MARSEUL (de); rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice, 12.
1849. MIEG (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, à Madrid.
1850. MILLET, secrétaire de la Société d'agriculture et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire; à Angers (Maine-et-Loire).

1851. MILLIÈRE (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon, entomologique de Stettin, etc.; 22, rue Grenette, à Lyon (Rhône).
1851. MNIZECH (le comte George); à Berditcher (Russie).
1844. MOCQUEBYS (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).
1835. MORISSE, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure).
1850. MURRAY (André); à Édimbourg.
1845. NICOLET, conservateur des collections de l'Institut agronomique de Versailles, de la Société philomatique; à Versailles (Seine-et-Oise).
1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1849. PAPAREL, percepteur des contributions directes, à Saint-Etienne, vallée française, par Saint-Jean-du-Gard (Lozère).
1834. PARIS, notaire; à Epernay (Marne).
1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).
1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'hist. naturel., à Florence (Toscane).
1837. PECCHIOLI; à Florence.
1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de Zoologie au Musée royal de Madrid.
1838. PERRIS, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).
1851. PERROUD (Benoist-Philibert), membre de la Société d'agriculture et histoire naturelle de Lyon; à Lyon (Rhône).
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.
1847. PIETTE DE MONTESQUIEU, pharmacien à Toulouse (Haute-Garonne).
1845. PILATE; rue de Février, 8, à Wazemines (Nord).

- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane.
- 1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau de la marine nationale; à Lorient (Morbihan).
- 1850. PROPHEETTE, chirurgien-dentiste; à Nîmes (Gard).
- * RAMBUR, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).
- * REICHE, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.
- 1835. REICHENBACH, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.
- 1846. RENARD; à Saint-Quentin (Aisne).
- 1849. ROBIN (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, président de la Société biologique, de la Société philomatique, etc.; rue Hautefeuille, 19.
- 1833. ROBINEAU-DESVOIDY, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).
- 1851. ROJAS, de Caracas, province de Venezuela (Colombie).
- * ROMAND (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).
- 1840. RONDANI (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.
- 1848. ROSENHAUER (W. G. de); à Erlangen.
- 1844. ROSER (de), conseiller intime de légation; à Stuttgart (Wurtemberg).
- 1850. ROSWAG; place du Lycée Louis-Legrand, 2.
- 1841. ROUGET (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).
- 1847. ROUZET, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés d'horticulture et d'agriculture du Cantal; rue des Rigoles 70, à Belleville.
- 1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre.

- chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).
1844. SAUCEROTTE, docteur en médecine, etc.; à Stuttgart.
1835. SAUDERS (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie.
1851. SAULCY (Félicien-Henry Caignart de), au Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.
1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres.
1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, etc.; rue de l'Odéon, 21.
1843. SCHAUM, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Berlin (Prusse).
1847. SCHEMBRI (Antonio); à Malte.
1841. SCHMID (le chevalier Louis de); chambellan de S. A. R. le duc de Lucques, à Florence.
1834. SELYS LONGCHAMPS (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, etc.; à Liège.
- * SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouare (Seine-et-Marne).
1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion-d'Honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50.
1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 51.
1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.
1834. SPENCE (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1833. SPENCE (Williams), président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Gênes.

1850. STAINTON DE MUNNFIELD, secrétaire de la Société entomologique de Londres.
1845. STEPHENS, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1849. STEVENS (Samuel); à Londres.
- * THEIS (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Tunis.
1846. THIBÉSARD, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).
1838. TROBERT, docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine en retraite, etc.; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
1844. TRUQUI (Eugène), docteur en médecine; à Turin.
1850. VACHEROT (Louis), conservateur du mobilier de l'État; à Alger.
1850. VILLANOVA Y PIERA (Juan), géologue espagnol; rue du Cloître-Saint-Benoist, 8.
1851. VILLA VICENCIO, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur).
1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.
- * WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 53.
1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague.
1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1849. WOLLASTON, membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

- * FEISTHAMEL (le général baron) ; à Paris.
- 1832. MELLY, négociant ; à Liverpool.
- 1832. SAVIGNY ; à Versailles.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

MM.

- 1834. SANS (Mariano de) ; à Barcelone.
 - 1832. SILBERMANN ; à Strasbourg (Bas-Rhin).
 - 1841. WHITE ; à Londres.
-

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

<i>Acalyptus rufipennis</i> , Kiesenwetter.	643.
Acariens à l'état de larves attaq. les bourgeons des pê- chers. Guérin-Méneville.	: . v.
<i>Achenium depressum</i> , 422; <i>jejunum</i> , Kiesenwetter. 422.	
<i>Acinipe Hesperica</i> , 359; <i>microptera</i> , 360; <i>monticola</i> , 359; <i>nigropunctata</i> , H. Lucas.	359.
Acrididés (supplément au catalogue des), L. Brisout de Barneville.	LXXXIX.
Acridites (quelq. remarq. géogr. sur les), H. Lucas. 349.	
<i>Acridium Giornæ</i> , 362; <i>lincola</i> , 361; <i>peregrinum</i> , 361; <i>plorans</i> , H. Lucas.	363.
<i>Acridium albolineatum</i> , LXXXV; <i>declivum</i> , LXXXV; <i>Hispa- nicum</i> , LXXXV; <i>lætum</i> , LXXXV; <i>scalare</i> , observ. dans la France méridionale, L. Brisout de Barneville. LXXXVI.	
<i>Acridium gabonense</i> (nov. spec.), L. Brisout.	LXVIII.
<i>Acridium scalare</i> (note sur l'), L. Brisout.	LXVII.
<i>Acrognathus mandibularis</i> , Kiesenwetter.	433.
<i>Actia obscurella</i> , 187; <i>pilipennis</i> , Rob.-Desvoidy. 186.	
<i>Acylophorus glabricollis</i> , 419; <i>Wagenschiederi</i> , Kiesen- wetter.	419.
<i>Adimonia monticola</i> , 655; <i>tenaceti</i> , Kiesenwetter. 655.	
<i>Adrastus lacertosus</i> , 587; <i>limbatus</i> , Kiesenwetter. 587.	

(1) Cette table, ainsi que celle de l'année dernière, est due à M. H. Lucas, secrétaire-adjoint.

- Æthalion* (genus), 670; *albinervum*, 673; *curvatum*, 678; *Latreillei*, 672; *multicolor*, 673; *nervoso-punctatum*, 679; *nigrum*, 677; *parallelum*, 677; *parviceps*, 671; *reticulatum*, 676; *semi-annulatum*, 675; *Servillei*, 678; *simile*, 673; *unicolor*, 674; *vicinum*, V. Signoret. 673.
- Agabus guttatus*, 390; *melas*, Kiesenwetter. 390.
- Agathidium seminulum* (métamorph. de l'), E. Perris. 44.
- Agonosoma quadriguttatum*, V. Signoret. 330.
- Agromyza Macquarti*, 133; *nana*, 135; *pusilla*, Goureaux. 138.
- Aleochara obscurella*, 412; *rufipennis*, 411; *rufitarsis*, Kiesenwetter. 412.
- Aleptocerus* (gen. nov.), de la Ferté-Sénectère. 236.
- Alysia picta*, 166; *truncator*, Goureaux. 134.
- Amara* (cas pathol. observ. sur un), P. Lambert. LXXXIII.
- Amblygenius* (gen. nov.) *colombinus*, de la Ferté. 263.
- Ancistronycha*, Kiesenwetter. 589.
- Anillus* (gen. nov.), Jacquelin-Duval. LXXII, LXXIII.
- Anobium* (Pains de Lapons trempés dans une dissolution de sublimé corrosif attaqués par des), Amyot. cxv.
- Anobium tessellatum* (observ. sur les vaiss. biliair. de l'), Al. Laboulbène. XLVII.
- Anomala rugatipennis*, Graëlls. 13.
- Anthicus cellatus et rufipes* (note sur les), Fairmaire. XLIII.
- Anthicus fasciatus*, 625; *gracilis*, 625; *humilis*, 625; *minutus*, 625; *plombeus*, 625; *quadriguttatus*, 625; *Rodriguei*, 625; *tenellus*, 625; *tristis*, Kiesenwetter. 625.
- Anthobium adustum*, 438; *angustum*, 436; *impressicolle*, 437; *luteipenne*, 439; *scutellare*, 436; *umbellatarum*, Kiesenwetter. 439.
- Anthocomus amictus*, 618; *jocosus*, 618; *pictus*, Kiesenwetter. 618.

- Anthonomus rubi*, (note sur les ravag. de l'), Lucas. CXIV.
- Anthophagus alpinus*, 433; *muticus*, Kiesenwetter. 433.
- Anthrax sinuata* (quelques mots sur les mœurs de l'),
Jacquelin-Duval. LXXX.
- Anthrenus claviger*, 579; *delicatus*, 579; *varius*, Kiesen-
wetter. 579.
- Anthrenus pimpinellæ* (des dégâts produits sur une boîte
en écaille fondue; par des), par M. le major Blanchard.
Doüé. XV.
- Apate capucina* (clichés typographiques perforés par l'),
E. Desmarest. XVII.
- Apate nigriventris*, rencontré à Paris par M. Lafont. Note
à ce sujet. H. Lucas. LXXVII.
- Aphidius rufus*, Gourau. 159.
- Apion* vivant dans les tiges de la Rose trémière (*Alcæa
rosæa*), Guérin-Méneville. CII.
- Apion astragali*, 629; *atomarium*, 628; *hamatodes*, 628;
loti, 629; *malvæ*, 628; *æneum*, 628; *æthiops*, 629; *pe-
netrans*, 628; *pisi*, 629; *pomonæ*, 628; *rufescens*, 628;
rufirostre, 628; *seniculum*, 628; *Spencei*, 629; *subulatum*,
628; *tamarisci*, 628; *tubiferum*, 628; *ulicis*, 628; *virens*,
Kiesenwetter. 629.
- Arescus caudatus*, étant le mâle de l'*Arescus quadrimaculatus*.
A. Chevrolat. XXI.
- Argas reflexus* (note sur l'), Ghiliani. LVI.
- Arocera circumcincta*, V. Signoret. 339.
- Arpedium myops*, Kiesenwetter. 435.
- Asporinus*, de la Ferté-Sénectère. 259 et 291.
- Astacus fluviatilis* (note sur une variété rouge de l'), H.
Lucas. XLVIII.

- Attacus luna* (remarques sur une éclosion de chenilles de l'), H. Lucas. LXXVII.
- Attagenus trifasciatus*, Kiesenwetter. 579.
- Attalus dalmaticus*, Kiesenwetter. 618.
- Auletes pubescens*, 627; *tubicen*, Kiesenwetter. . . 627.
- Aurigena tarsata* (note géogr. sur l'), Aucapitaine. CXVIII.
- Badister*, 285 et 291; *iridescens*, de la Ferté-Sénect. 286.
- Barymorphus* (genus novum) *concinus* et *planicornis*, de la Ferté-Sénectère. 235 et 236.
- Barynotus Schonherri*, 634; *squamosus*, Kiesenw. 634.
- Bathyscia*, 393; *Aubei*, 394; *byssina*, 396; *montana*, 396; *ovata*, 395 et 396; *Schiodtei*, Kiesenwetter. . . 394.
- Batis* et *Derasa* (deux mots de réponse à propos des Noctuelles), Bruand. 89.
- Bembidiis europæis* (de), Jacquelin-Duval. 441.
- Bembidium* (gen.), 452; *æneum*, 508; *agile*, 511; *albipes*, 551; *ambiguum*, 496; *argenteolum*, 475; *articulatum*, 595; *aspericolle*, 516; *bipunctatum*, 493; *brunnipes*, 564; *callosum*, 540; *caraboides*, 469; *castanipenne*, 575; *caucasicum*, 513; *combustum*, 572; *cordicolle*, 571; *cribrum*, 549; *curtulum*, 498; *decorum*, 568; *Dhalii*, 548; *doris*, 529; *elongatum*, 546; *fastidiosum*, 563; *festivum*, 467; *flavipes*, 461; *fulvipes*, 557; *gilvipes*, 520; *glaciale*, 510; *humeralis*, 544; *hypocrita*, 518; *impressum*, 477; *Kusteri*, 489; *Lafertei*, 574; *lampros*, 503; *lætum*, 491; *maculatum*, 531; *modestum*, 555; *monticulum*, 565; *nubulosum*, 471; *nigricorne*, 507; *nitidulum*, 559; *Normannum*, 522; *pallidipenne*, 487; *pallipes*, 468; *paludosum*, 473; *perplexum*, 569; *præustum*, 576; *pulchellum*, 497; *punctulatum*, 483; *pusillum*, 525; *pygmæum*, 501; *pyrenæum*,

<i>512; quadriguttatum</i> , 537; <i>quadrimaculatum</i> , 542; <i>quadriplagiatum</i> , 534; <i>quadripustulatum</i> , 541; <i>ruficolle</i> , 486; <i>rufipes</i> , 552; <i>Schuppelii</i> , 519; <i>siculum</i> , 567; <i>splendidum</i> , 500; <i>Sturmii</i> , 532; <i>striatum</i> , 479, <i>tenellum</i> , 527; <i>versicolor</i> , Jacquelin-Duval.	515.
<i>Blacus florus</i> , Goureau.	137.
<i>Bledius fossor</i> , 427; <i>tricornis</i> , 427; <i>unicornis</i> , 427; <i>verres</i> , Kiesenwetter.	427.
<i>Blepharis mendica</i> (observ. géogr. sur le), H. Lucas. IV.	
<i>Boarmia ilicaria</i> (observ. géogr. sur la), Bellier de la Chavignerie.	XVII.
<i>Bombus</i> , <i>Cerceris</i> , <i>Halictus</i> (remarques sur les genres), Sichel.	CXVI.
<i>Bombyx castrensis</i> (observ. sur les mœurs du), par M. Malapert. Boisduval.	LXL.
<i>Bombyx castrensis</i> (note sur une variété du), Bellier de la Chavignerie.	101.
<i>Brachycerus algius</i> , 629; <i>undatus</i> , Kiesenwetter. 629.	
<i>Brachyderes lusitanicus</i> , 630; <i>pubescens</i> , Kiesenw. 630.	
<i>Brachygnathus</i> , de la Ferté-Sénectère. . 215 et 290.	
<i>Brachynus crepitans</i> , vivant de cadavres, G. d'Aumont.	CII.
<i>Brachypterus cinereus</i> , 578; <i>gravidus</i> , 577; <i>pubescens</i> , 578; <i>urticæ</i> , 578; <i>vestitus</i> , Kiesenwetter. . . 578.	
<i>Brachystethus cribrum</i> , 344; <i>geniculatus</i> , 345; <i>marginatus</i> , 344; <i>rubromaculatus</i> , V. Signoret.	345.
<i>Bradybatus Creutzeri</i> (note sur l'accouplement du), Aug. Chevrolat.	L.
<i>Brésil</i> (voyage au) par M. Burmeister, Reiche. XXXIV.	
<i>Bryaxis Helferi</i> , 402; <i>impressa</i> , 402; <i>sanguinea</i> , Kiesenwetter.	402.

- Byrrhus auromicans*, 582; *bigorrensis*, 581; *fasciatus*, 583; *lobatus*, 580; *pilula*, 583; *pyrenæus*, 579; *Suffriani*, Kiesenwetter. 580.
- Bythinus Mulsantii*, Kiesenwetter. 402.
- Calliphora fulvibarbis* et *vomitorea* (observat. au sujet des larves des), H. Lucas. LXII.
- Gratiolet. LXIII.
- Calliptamus italicus*, 363; *marginellus*, H. Lucas. 364.
- Callistus coaretatus*, de la Ferté-Sénéctère. 229 et 230.
- Calodera longitarsis*, 404; *rubicunda*, Kiesenwetter. 404.
- Campylus denticollis*, Kiesenwetter. 586.
- Cardiophorus biguttatus*, 586; *rustipes*, Kiesenwetter. 586.
- Carenoscaptus* (genus novum), 341; *maculipes*, V. Signoret. 341.
- Cassidarum monographia*, par M. C. H. Boheman. Compte-rendu de cet ouvrage, L. Buquet. LXXIII.
- Catorama palmarum*, *Sallei* (spec. nov.), Guérin-Ménéville. CXV.
- Cebrio Carrenoi*, 6; *rufifrons*, Graëlls. 13.
- Celonites dispar* (sur une nouvelle espèce de), L. Dufour. 58 et 59.
- Celonites dispar* (note sur le) de Romand. LI.
- Celonites* (observations sur le nombre des articles qui composent les antennes des), H. Lucas. LXLV.
- Centrotus chloroticus* (spec. nov.), L. Fairmaire. LXXXVI.
- Cephenium laticolle*, Kiesenwetter. 397.
- Cerataulax* (genus novum), 335; *quadrivittatus*, V. Signoret. 336.
- Cercus pedicularius*, Kiesenwetter. 577.
- Cetonia aurata*, considérée comme étant un remède contre la rage. XLIV.

- Cetonia* (remarq. sur les différ. spéc. des org. mâles de la génér. dans les esp. franç. du genre), Godart. 655.
- Chalicodoma Sicula* (note sur le nid de la), H. Lucas. XLIV.
- Charopus concolor*, 621; *docilis*, 619; *grandicollis*, 620; *nitidus*, 621; *pallipes*, 621; *punctatus*, 622; *rotundatus*, 619; *saginat*, Kiesenwetter. 621.
- Chenille (sur une) qui est venéneuse, mais seulement quand la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même. Al. Lefebvre. xxv.
- Chlænides, de la Ferté-Sénéctère. 227.
- Chlænius*, 238; *diffinis*, 241; *gonodierus*, de la Ferté. 241.
- Chlorocoris distinctus*, V. Signoret. 330.
- Chlorophanus salicicola*, Kiesenwetter. 631.
- Chrysomela alcyonea*, 654; *americana*, 654; *Banksii*, 653; *carbonaria*, 653; *cerealis*, 654; *convergens*, 654; *fastuosa*, 654; *femoralis*, 654; *hæmoptera*, 654; *lucidicollis*, 654; *nigrina*, 655; *prasina*, 654; *pretiosa*, 654; *sanguinolenta*, 654; *subænca*, 554; *superba*, 654; *tussilaginis*, 654; *varipes*, Kiesenwetter. 653.
- Chrysomélines (remarq. sur les différ. spéc. des org. mâles de la génér. sur quatre), Godart. 667.
- Cionus fraxini*, 647; *gibbifrons*, Kiesenwetter. 647.
- Cirrospilus cyanops*, Goureau. 150.
- Clavelia* (genus novum), H. Lucas. lxxv.
- Cleonus obliquus* (note géogr. sur le), P. Lambert. cxvii.
- Clythra concolor*, 651; *meridionalis*, 651; *nigritarsis*, 651; *palmata*, 651; *sexmaculata*, 651; *sexpunctata*, 651; *taxicornis*, 651; *tibialis*, 651; *tripunctata*, Ksw. 651.
- Clytus consobrinus* (nov. spec.), H. Lucas. xxxi.
- Cneorhinus lateralis*, Graëlls. 21.
- Cælinius festus*, Goureau. 153.

- Colias edusa* (note sur une monstruosité observée chez un), H. Lucas, cx1; Bellier de la Chavignerie, cx11; A. Laboulbène. cx11.
- Coléoptères (récolte de) faite aux environs de Bône (Algérie), Leprieur. LXLIII.
- Coléoptères rares trouvés aux environs de Paris (liste de), L. Fairmaire. LXXXVII.
- Coléoptères trouvés dans de l'orge avarié (liste de), A. Chevrolat. LXXXVII.
- Coléoptères (cat. des) du Muséum, E. Blanchard. LXXIII.
- Coléoptères (centurie de) propres à l'Abyssinie, H. Lucas. LXVII.
- Coléoptères recueillis à Tanger, L. Fairmaire. XXI.
- Coléoptères (parasitisme obser. sur des), P. Lambert. xx11.
- Colon murinus*, Kiesenwetter. 397.
- Colophotia Pedemontana* (note sur la) trouvée à la fin d'août, Guérin-Méneville. LXXXIII.
- Colotes trinotatus*, Kiesenwetter. 621.
- Communications. IV. IX. XII. XXI. XXIV. XXIX. XXXIII. XXXV. XLIII. XLVII. L. LIII. LXV. LXXII. LXXVI. LXXXI. LXXXVII. LXLIII. CI. CVI. CX. CXIV. CXVII. CXVIII.
- Comptes du trésorier (lecture des) et commissaires nommés à l'effet de les examiner. VII. Rapport des commissaires. VII.
- Coptia armata*, de la Ferté-Sénectère. 225.
- Correspondance. III. IX. XXXV. XLVII. LXXII. CVI. CXVI.
- Colymbetes hæmatodes*, 586; *æruginosus*, 586; *pyrenæus*, Kiesenwetter. 586.
- Coniatus chrysochlora* (habitat du), par M. Godart. Doué. XIII.
- Conocephalus mandibularis* ayant été considéré à tort

- comme formant une nouvelle espèce, décrite sous le nom de *Locusta lineata*. L. Brisout de Barnev. LXXVI.
- Conurus lividus*, 413; *pubescens*, Kiesenwetter. . . 413.
- Cratonychus brunnipes*, Kiesenwetter. . . . 586.
- Crioceris asperagi*, 651; *paracenthesis*, Kiesenwetter. 651.
- Cryptobium fracticorne*, Kiesenwetter. . . . 421.
- Cryptocephalus bimaculatus*, 651; *bipunctatus*, 652; *gracilis*, 652; *labiatus*, 652; *lividimanus*, 651; *marginellus*, 652; *pulchellus*, 652; *quadripunctatus*, 651; *Rossii*, 652; *Royi*, 652; *rugicollis*, 651, *sericeus*, 652; *signaticollis*, 652; *sexpustulatus*, 652; *tetraspilus*, 652; *tristigma*, Kiesenwetter. 651.
- Ctenistes palpalis*, Kiesenwetter. 401.
- Curculionites observés sur la jetée du port de Dieppe, Doué. LXXXIV.
- Cyllo sepulta* (observ. relat. à l'empr. d'un Lépidoptère fossile), A. Lefebvre. 71.
- Cyllo sepulta* (quelques mots de réponse à M. A. Lefebvre sur les observations relatives à la), Boisduval. LXLVI.
- Cynips flava*, Goureau. 168.
- Cyrtonus Dufourii* (note sur le), Lareynie. . . LIII.
- Dacnusa Chereas*, 155; *flavipes*, 135 et 157; *incerta*, 138; *Lysias*, 150; *maculata*, 144; *punctum*, Goureau. 139.
- Dasytes ciliatus*, 621; *nobilis*, 621; *pallipes*, 621; *plumbeus*, 621; *quadripustulatus*, 621; *scaber*, Kiesenwetter. 621.
- Décisions. XLIII. LXXII. LXXXI.
- Deilephila euphorbiæ* (observat. sur l'effet du principe vénéneux que conservent les chenilles du), Pierre Millière. LXXVIII.
- Deleaster dichrous*, Kiesenwetter. 433.

- Dercylus*, 256; *gibbosus*, 258; *infernus*, 258; *tenebricosus*, de la Ferté-Sénectère. 258.
- Dermestes ater*, 579; *atomarius*, 579; *Frischii*, 579; *murinus*, 579; *Sardous*, Kiesenwetter. 579.
- Diacanthus amplicolis*, 587; *æneus*, Kiesenwetter. 587.
- Dianous cærulescens*, Kiesenwetter. 423.
- Dicælus*, 275; *ambiguus*, 277; *Lecontei*, 277; *quadratus*, 277; *sculptilis*, de la Ferté-Sénectère. 277.
- Dinodes affinis*, 265; *delicatulus*, 265; *Persicus*, de la Ferté-Sénectère. 266.
- Dicranura vinula* (boîtes en plomb rongées par des chenilles de la), par Lyonnet. E. Desmarest. . . xvii.
- Diglossa mersa* (note sur la), Aubé et Javet. . . xli.
- Diphyllus lunatus* (métamorph. du), E. Perris. . 42.
- Diptères (collect. de) donnée par M. Macquart. xxxvi.
- Diptères dont les larves minent les feuilles des plantes, et à celles de leurs parasites (mém. pour servir à l'histoire des), Goureau. 131.
- Discocephala ovata*, 334; *polita*, 333; *scutellata*, 334; *vicina*, V. Signoret. 332.
- Dorcadion Perezi*, Graëlls. 24.
- Drilus flavescens*, Kiesenwetter. 588.
- Æacus* (gen. nov.), 254; *stygius*, de la Ferté-Sénect. 255.
- Ebæus flavicollis*, Kiesenwetter. 619.
- Ecrevisse* remarq. par sa taille, L. Fairmaire. lxxxii.
- Elater murinus* (observ. sur le gésier de l'), Al. Laboulbène. lxxvii.
- Elmidomorphus* (genus novum) *Aubei*, Emile Cussac. 203, 205 et 206.
- Elmis angustatus*, 585; *æneus*, Kiesenwetter. . 585.

<i>Empis platyptera</i> (note sur l'), A. Lefebvre.	125.
<i>Entedon Coponices</i> , 156; <i>Cyrinus</i> , 147; <i>gracilis</i> , 159; <i>gratus</i> , 143; <i>Latreillei</i> , 145; <i>lepidus</i> , Goureau.	141.
Entomologique (excursion) dans les montagnes de la Lozère, Bellier de la Chavignerie.	LXXV.
Entomologique (excursion) aux environs de Paris (Com- piègne), par les membres de la Société.	L.
<i>Epomis</i> , 252; <i>deplanatus</i> , 252; <i>Goryi</i> , 252; <i>Karelinii</i> , 252; <i>rugicollis</i> , de la Ferté-Sénéctère.	253.
<i>Eremobia Clavelii</i> , H. Lucas.	364.
<i>Errata</i>	CVIII. CXVI. CXIII.
<i>Eucinetus meridionalis</i> (métamorph. de l'), E. Perris.	48.
Eurymélides (notice sur le groupe des). V. Signoret.	669.
<i>Euryaspis</i> (genus novum), 342; <i>transversalis</i> , V. Si- gnoret.	343.
<i>Eurydactylus</i> (gen. nov.), de la Ferté-Sénéctère.	255.
<i>Euryusa brachelytra</i> , 412; <i>linearis</i> , Kiesenwetter.	412.
<i>Falagria thoracica</i> , Kiesenwetter.	403.
<i>Filistata bicolor</i> (observ. géogr. sur la), H. Lucas.	XXVIII.
<i>Forficula gigantea</i> (note géogr. sur la), L. Fairmaire.	XLIV.
<i>Formicomus pedestris</i> , Kiesenwetter.	625.
<i>Gamasus halophilus</i> , 298; <i>maritimus</i> , 298; <i>salinus</i> , Al. Laboulbène.	297.
<i>Gastrophysa raphani</i> , Kiesenwetter.	655.
<i>Geobius</i> , de la Ferté-Sénéctère.	225.
<i>Germaria</i> , 319; <i>latifrons</i> , Robineau-Desvoidy.	320.
<i>Glottula Pancratii</i> (observ. sur la), Ghiliani.	LVI.
<i>Glyptoderus</i> (genus novum), 260; <i>Guerinii</i> , de la Ferté- Sénéctère.	261.

- Goliathus Grallii, micans, Savagei, torquatus*, Mnizek. cx1.
Goliathus cacicus, Druryi (observés vivants à Londres),
 de Mnizek. LXXVIII.
Gonidæ, Robineau-Desvoidy. 305.
Gronops lunatus (note sur le), L. Fairmaire. . . XLIII.
Gymnætron vivant dans les racines de la Linaire (*Anthi-
 rhinum linaria*), Guérin-Méneville. CI.

Halys pulchra, V. Signoret. 331.
Hedobia imperialis, Kiesenwetter. 662.
Heliothis peltigera (chenilles de l') rencontrées aux envi-
 rons de Paris, Bellier de la Chavignerie. . . LXXVII.
 Hémiptères (collection d') de M. Audinet-Serville. V.
 Signoret. XXXIII.
 Hémiptères (errata sur des nouvelles espèces d'), V.
 Signoret. CVIII.
Herbstia tibialis, Robineau-Desvoidy. 185.
Heterocerus Arragonicus, 586; *marmorata*, 586; *minutus*,
 585; *pruinosis*, Kiesenwetter. 586.
Hetrodes Guyonii (var. remarquable de l'), H. Lucas. IV.
Hæmatopinus bubali (note sur l'), H. Lucas. . . . V.
Hololeius (genus novum), de la Ferté-Sénéctère. 274.
Homalota brunnea, 411; *circellaris*, 409; *elongatula*, 407;
granigera, 406; *hypnorum*, 407; *labialis*, 407; *myops*,
 410; *pavens*, 407; *Reyi*, 405; *tabida*, 409; *torrentum*,
 408; *unbonata*, 405; *velata*, Kiesenwetter. . . . 407.
Hoplogenius (genus novum), de la Ferté-Sénéctère. 237.
Hoplolenus (genus novum), 266; *insignis*, de la Ferté-
 Sénéctère. 267.
Hyalomyia (sur une) née dans les entrailles du *Brachyderes*
Lusitanicus, L. Dufour. 63.

<i>Hyalomyia dispar</i> , L. Dufour.	66.
<i>Hydrachna viridana</i> , Laboulbène.	303.
<i>Hydrochus nitidicollis</i> , Kiesenwetter.	391.
<i>Hydræna angustata</i> , 392; <i>curta</i> , 392; <i>flavipes</i> , 392, <i>nigrita</i> , 392; <i>riparia</i> , 392; <i>Sicboldii</i> , Kiesenwetter. 392.	
<i>Hydroporus analis</i> , 391; <i>Aubei</i> , 390; <i>Cerisyi</i> , 390; <i>Davisii</i> , 390; <i>flavipes</i> , 391; <i>minutissimus</i> , 390; <i>nivalis</i> , 391; <i>opatrinus</i> , Kiesenwetter.	370.
Insectes (de l'influence de la couleur du terrain sur les), Al. Lefebvre.	xxv.
Insectes (moyens propres à préserver nos approvisionnements de blés des attaques des), par M. le docteur Pigeau. Guérin-Méneville.	vi.
Insectes nuisibles (discussion au sujet des).	xxxv.
Insectes nuisibles (note sur les), Mocquerys.	cii.
Insectes nuisibles (note sur les), Goureau.	xxxix.
Insectes nuisibles (note sur les), Amyot.	xxxvi.
Insectes rares pour la faune parisienne, Boieldieu et L. Fairmaire.	liii.
Insectes recueillis au Brésil par M. Sahlberg. Observat. au sujet de ce voyage. Mannerheim.	lxix.
Insectes recueillis en Californie par M. Lorquin. Becker et Buquet.	lxiv.
<i>Isomera</i> , 315; <i>Blondelii</i> , 315; <i>Parisiaca</i> , Rob.-Desv. 315.	
<i>Isotarsus</i> (gen. nov.), 217; <i>bifasciatus</i> , 220; <i>comptus</i> , 220; <i>flavipilosus</i> , 222; <i>morio</i> , de la Ferté-Sénectère. 221.	
<i>Issus grylloides</i> (sur l'), L. Dufour.	57.
<i>Ixodes flavo-maculatus</i> (description de la femelle de l'), H. Lucas.	cxx.

- Lacini murinus*, Kiesenwetter. 586.
- Lamellicornes méliothophiles (note rectificative sur les),
Schaum. XLVII.
- Lampyris Mulsantii*, 287; *noctiluca*, Kiesenwetter. 587.
- Lampyris noctiluca* (note sur la lumière phosphorescente
observée dans une nymphe de), G. d'Aumont. CII.
- Larinus* (sur la matière pulvérulente des), par M. Godart.
Doüé. XIII.
- Larves de Lépidoptères trouvées dans un champignon du
genre *Polyporus*, par M. Chambovet. Doüé. . XXIII.
- Lathrobium elongatum*, 422; *longulum*, 423; *multipuncta-*
tum, 422; *quadratum*, 423; *striato-punctatum*, Ksw. 422.
- Lectures. XII. XX. XXIII. XXXII. XXXIV. XLIII. XLVI. XLIX.
LXXV. LXXXI. LXXXVI. LXLII. C. CV. CIX. CX. CVI. CXVII.
CXX. CV. CIX. CXIV. CXVI. CXVII. CXXI,
- Leistus terminatus* (note sur le), Doüé. XXXIII.
- Lema cyanella*, 651; *melanopa*, Kiesenwetter. . 651.
- Lépidoptères de Laponie, Boisduval. CIV.
- Lépidoptères de la Lozère (observ. sur les), Bellier de la
Chavignerie. 681.
- Lépidoptères (chasse aux), Bellier de la Chavignerie. CIII.
- Lépidoptères (continuation des ouvrages de Cramer et de
Stoll sur les), Becker. CXVIII
- Lépidoptères ou Papillons de France (Iconographie des),
par M. Delahaye. Bellier de la Chavignerie. . CIV.
- Lépidoptères (impressions de), Becker. CXII.
- Lépidoptères nouveaux recueillis à Quito, Becker. XXIII.
- Lépidoptères (note sur les) recueillis à Cayenne par
M. Bar, Boisduval. CXX.
- Lépidoptères (procédé employé pour la conservation du
corps des), Bellier de la Chavignerie. . . LXXVIII.

- Lépidoptères (quelques faits qui se rapportent à la géographie entomologique de certains), Ghiliani. LXLVII.
- Lestera bicolor*, 434; *frontinalis*, 434; *pubescens*, Ksw. 434.
- Licinides, de la Ferté-Sénectère. 274.
- Licinus*, 280; *agricola*, 281 et 282; *Ægyptiacus*, 282 et 283; *brevicollis*, 281 et 283; *granulatus*, 281; *Siculus*, 281; *silphoides*, de la Ferté-Sénectère. 281 et 282.
- Limnicus incanus*, 584; *sericeus*, 584; *versicolor*, Ksw. 584.
- Limnius troglodytes*, Kiesenwetter. 585.
- Limonius Bructeri*, 586; *lytodes*, Kiesenwetter. . . 586.
- Lina populi*, Kiesenwetter. 655.
- Lithocaris obsoleta*, 423; *rubiventris*, Kiesenwetter. 423.
- Lixus angustatus* (monstr. observ. chez un), par M. Godart. Doüé. LXXXII.
- Lixus* (sur la matière pulvérulente des), par M. Godart. Doüé. XIII.
- Lonchosternus* (genus novum), 267; *sublævis*, 268; *semi-striatus*, de la Ferté-Sénectère. 268.
- Longicornes de la collection de Banks (note sur les), A. Chevrolat. 657.
- Loricera punctata*, de la Ferté-Sénectère. . . 226 et 290.
- Malahius elegans*, 617; *inornatus*, 618; *limbifer*, 617; *marginellus*, 617; *æneus*, 617; *pulicarius*, 618; *rubricollis*, 618; *spinus*, 617; *viridis*, Kiesenwetter. 617.
- Mallaspis Moreletii* (spec. nov.), H. Lucas. . . LXV.
- Malthinus biguttatus*, 613; *chelifer*, 614; *filiformis*, 611; *forcipifer*, 614; *humatus*, 615; *modestus*, 616; *quadripinus*, 613; *scriptus*, 611; *scriepunctatus*, Ksw. 610.
- Masarides* (remarq. sur la fam. des), L. Dufour. . . 61.
- Masaris vespiformis*, (observ. sur le nombre des articles

qui composent les antennes du), de Romand.	LI.
<i>Masaris vespiformis</i> (observ. sur le nombre des articles qui composent les antennes du), H. Lucas.	LXLIV.
Matières (table des).	CXLIII.
<i>Mecynotarsus rhinoceros</i> , Kiesenwetter.	625.
<i>Megarhynchus vittatus</i> , V. Signoret.	347.
Membres du bureau (nomination des) pour 1852.	CXXII.
Membres décédés en 1851.	CXLI.
Membres démissionnaires.	CXLI.
Membres de la commission de publication (nomination des) pour 1852.	CXXII.
Membres de la commission de surveillance des collec- tions.	CXXII.
Membres reçus en 1851. IX. XX. XXIV. XXXII. XXXIV. XLIII. XLVI. XLIX. LII. LXXVI. LXX. XVII. CV. CXVII. CXVIII.	
Membres de la Société entomologique de France (liste des).	CXXIX.
<i>Mermis</i> (note sur un) trouvé dans un <i>Amara similata</i> , Davaine.	CXIII.
<i>Metallites atomarius</i> , Kiesenwetter.	633.
<i>Misolampus scabricollis</i> , Graëlls.	15.
<i>Morychus modestus</i> , Kiesenwetter.	583.
Mouches (sur des larves de), L. Fairmaire.	CIX.
— — — — — Guérin-Méneville.	CIX.
<i>Musca vitripennis</i> (sur la), L. Dufour.	67.
<i>Mygale Leblondii</i> (observ. sur la), H. Lucas.	LXLI.
<i>Mylabris Dufourii</i> , 16; <i>hieracii</i> , 17; <i>sobrina</i> , Graëlls. 20.	
<i>Myllena gracilis</i> , 413; <i>intermedia</i> , Kiesenwetter.	413.
<i>Myrmedonia canaliculata</i> , Kiesenwetter.	403.
— — — — —	
<i>Nanophyes cuneatus</i> , 650; <i>hemisphericus</i> , 649; <i>languidus</i> ,	

649; <i>nitidulus</i> , 649; <i>pallidulus</i> , 649; <i>posticus</i> , 649; <i>Siculus</i> , Kiesenwetter.	648.
Nécrologie.	IX. XXIX.
Nécrologique (notice) sur M. Melly, Guex.	XXXV.
Nominations.	LXXXVI. CXXXII.
<i>Notiphila flaveola</i> , Gourreau.	161.
<i>Notoxus cornutus</i> , 625; <i>monoceros</i> , Kiesenwetter. 625.	
<i>Ocalea castanea</i> , 403; <i>concolor</i> , 403; <i>decunana</i> , Kiesen- wetter.	403.
<i>Ochthebius difficilis</i> , 391; <i>exsculptus</i> , 391; <i>marginipallens</i> , Kiesenwetter.	391.
<i>Ochthenomus angustatus</i> , 625; <i>sinuatus</i> , Kiesenw. 625.	
<i>Ocydromus</i> (gen. nov.), de la Ferté-Sénectère. 230. 293.	
<i>Ocypus cyaneus</i> , 414; <i>olens</i> , Kiesenwetter.	414.
<i>OEcophora olivella</i> , considérée comme étant la même es- pèce que l' <i>Elachista oleella</i> , Boyer de Fonsco- lombe.	XVII et LV.
<i>OEdipoda albolineata</i> , 380; <i>Algeriana</i> , 374; <i>amæna</i> , 379; <i>arenaria</i> , 376; <i>biguttula</i> , 381; <i>bisignata</i> , 377; <i>cærulans</i> , 375, <i>cruciata</i> , 378; <i>crucigera</i> , 378; <i>flava</i> , 373; <i>fusco-</i> <i>cincta</i> , 373; <i>Hispanica</i> , 375; <i>insignis</i> , 370; <i>Insubrica</i> , 374; <i>longipes</i> , 376; <i>Lucasii</i> , 381; <i>Mauritanica</i> , 374; <i>migratoria</i> , 377; <i>thalassina</i> , H. Lucas.	378.
<i>Omalius florale</i> , 435; <i>fossulatum</i> , 435; <i>nigriceps</i> , 435; <i>rivulare</i> , Kiesenwetter.	435.
<i>Omalostrichus vertagoides</i> , 233 et 234; <i>panagæoides</i> , de la Ferté-Sénectère.	235 et 293.
<i>Omophlus curvipes</i> , 624; <i>lepturoides</i> , 624; <i>sericeicollis</i> , Kiesenwetter.	624.
<i>Omphale palustris</i> , 137; <i>stigma</i> , Gourreau.	150.

- Onitis menalcas* mâle (considéré à tort comme étant une espèce nouvelle : *O. Chevrolatii*, Lucas), Reiche. XII.
- Oodes*, 269; *agilis*, 273; *ærugineus*, 272; *Cayennensis*, 272; *flavicus*, 273; *fuscipes*, 273; *humilis*, 270; *latus*, 209; *Leprieurii*, 272; *leucodactylus*, 273; *Mexicanus*, 280; *nigricornis*, 272; *æneus*, 270; *pallipes*, 273; *parallelus*, 271; *Reichei*, 271; *robustus*, 270; *tenocephalus*, 271; *striatellus*, 272; *subolivaceus*, 271; *tibialis*, 273; *Westermannii*, de la Ferté-Sénéctère. 271.
- Oodites*, de la Ferté-Sénéctère. 266.
- Opius Ambirius*, Goureau. 155.
- Opsomala Sicula*, H. Lucas. 356.
- Orchestes irroratus*, 643; *melanarius*, 645; *tricolor*, Kiesenwetter, 644.
- Ornithoptera Priamus* (individus remarquables par leur petite taille), Becker. IV.
- Orthoptères (du nombre des espèces d') qui habitent la France, L. Brisout de Barneville. CXX.
- Orthoptères (liste d') qui habitent la France, L. Brisout de Barneville. LXLIII.
- Orthoptères trouvés en Algérie, L. Brisout de Barneville. XLVIII.
- Observations sur le même sujet, H. Lucas. XLVIII.
- Osmea grisea*, Robineau-Desvoidy. 188.
- Osmoderma eremita* (monstr. observ. chez un) par M. Bagle. Bellier de la Chavignerie. LXXXII.
- Otiorhynchus auropunctatus*, 638; *impoticus*, 638; *meridionalis*, 638; *monticola*, 638; *Navaricus*, 638; *ovatus*, 638; *Pyrenæus*, 637; *rufipes*, Kiesenwetter. 638.
- Otites pulchella*, L. Dufour. 68.
- Ouvrages offerts (liste des) à la Société. CXXIII.

<i>Oxypoda corticina</i> , 411; <i>helvola</i> , 411; <i>opaca</i> , Ksw.	411.
<i>Oxytelus complanatus</i> , 427; <i>inustus</i> , 427; <i>nitidulus</i> , 427; <i>rugosus</i> , 427; <i>sculpturatus</i> , Kiesenwetter.	. . . 427.
<i>Pachnephorus arenarius</i> (note géogr. sur le), P. Lambert. CXVII.
<i>Pachybrachys fimbriolatus</i> , 653; <i>pallidulus</i> , Ksw.	652.
<i>Pamphagus Numidicus</i> , H. Lucas. 358.
Panagéites, de la Ferté-Sénectère. 214.
<i>Panagæus Panamensis</i> , 223; <i>quadripustulatus</i> , de la Ferté- Sénectère. 224.
Parasites trouvés sur un <i>Heilipus trachypterus</i> , Doüé.	XXI.
<i>Parnus hydrobates</i> , 585; <i>luridus</i> , 584; <i>lutulentus</i> , 584; <i>prolificornis</i> , Kiesenwetter. 584.
Patellimanes (révision de la tribu des), de la Ferté- Sénectère. 209.
<i>Paussus Fabvieri</i> (Spec. nova.), L. Fairmaire.	. . . cx.
<i>Pegomyia atriplicis</i> , 163; <i>milis</i> , Goureau.	. . . 166.
<i>Peritelus adusticornis</i> , 635; <i>necessarius</i> , 637; <i>prolixus</i> , 636; <i>rusticus</i> , 637; <i>senex</i> , Kiesenwetter.	. . . 637.
<i>Petascelis spinosus</i> , V. Signoret. 121.
<i>Philonthus dimidiatipennis</i> , 417; <i>ebeninus</i> , 417; <i>filum</i> , 417; <i>finetarius</i> , 416; <i>fulvipes</i> , 417; <i>lævicollis</i> , 414; <i>nitidus</i> , 416; <i>æneus</i> , 416; <i>ærosus</i> , 416; <i>orbis</i> , 418; <i>prolixus</i> , 418; <i>pruinosis</i> , 417; <i>Pyrenæus</i> , 414; <i>quisqui- liarius</i> , 417; <i>rubidus</i> , 417; <i>rufimanus</i> , 417; <i>salinus</i> , 417; <i>sericeus</i> , 417; <i>splendens</i> , 414; <i>sordidus</i> , 419; <i>xantho- loma</i> , Kiesenwetter. 416.
<i>Phitæcia ephippium</i> (observ. sur la), Lareynie.	. . . LIII.
<i>Phlæonæus cælatus</i> , Kiesenwetter 427.
<i>Phædon salicinum</i> , 655; <i>tumidulum</i> , Kiesenwetter.	655.

- Phygadeuon abdominator*, 117; *bellator*, 117; *cinctellus*, 105; *digitatus*, 103; *ensator*, 110; *fumator*, 106; *incertus*, 112; *jejunator*, 115; *minor*, 111; *minutus*, 113; *obscuratus*, 104; *procerus*, 116; *profligator*, 118; *pugnator*, 115; *quadrispinus*, 106; *sericans*, 113; *vagabundus*, 119; *variabilis*, Boyer de Fonscolombe. 114.
- Phyllobius thalassinus*, 634; *xanthocnemus*, Ksw. 634.
- Phyllocephala dilatatus*, V. Signoret. 346.
- Phylloptera marginella* (rectif. géograph. au sujet du), L. Brisout de Barneville. LXIX.
- Phytæcia Aumontiana* (nov. spec.), H. Lucas. xli.
- Phytomyza ancholiæ*, 153; *aquifolii*, 148; *flava*, 146; *horticola*, 148; *lappina*, 159; *lateralis*, 156; *plantaginis*, 142; *primulæ*, 151; *spondylii*, 147; *scolopendrii*, 139; *xylostei*, Goureau. 145.
- Phytonomus palumbarius* (note sur le), Reiche. xxxiii.
- Pieris daplidice* (varietas minima de la), H. Lucas. cxii.
- Pissemya*, 318; *atra*, Robineau-Desvoidy. 319.
- Platystethus cornutus*, 427; *morsitans*, 427; *spinus*, 427; *splendens*, Kiesenwetter. 427.
- Plusia chrysitis* et *ni* (note géogr. sur les), H. Lucas. xliii.
- Pæderus limnophilus*. 423; *riparius*, 423; *ruficollis*, Kiesenwetter. 423.
- Polydrusus Bohemanni*, 632; *undatus*, 632; *xanthopus*, Kiesenwetter. 632.
- Prionognathus* (gen. nov.), de la Ferté-Sénectère. 288.
- Pronomæa rostrata*, Kiesenwetter. 413.
- Pselaphien provenant de Sicile et devant constituer un genre nouveau, L. Fairmaire. xxxii.
- Pselaphus longipalpis*, Kiesenwetter. 401.
- Pterostichus niger* (anomal. observ. dans le dern. articl.

de l'ant. droite d'un), L. Fairmaire.	LII.
<i>Ptinus irroratus</i> , Kiesenwetter.	622.
<i>Ptinus fur</i> (monstruosité observée dans l'antenne gauche d'un), P. Lambert.	LXXXVIII.
<i>Purpuricenus Dumerilii</i> , <i>barbarus</i> (note sur les), H. Lucas,	x et xi.
<i>Quedius auricomus</i> , 420; <i>boops</i> , 421; <i>fimbriatus</i> , 419; <i>fuliginosus</i> , 419; <i>lateralis</i> , 419; <i>molochinus</i> , 419; <i>punctatellus</i> , Kiesenwetter.	419.
<i>Quedius curtus</i> (observ. sur le), Lareynie.	LIII.
<i>Ramburia setipennis</i> , Robineau-Desvoidy.	189.
Rapport.	CXVI.
<i>Reaumuria</i> , 309; <i>capitata</i> , 310; <i>fasciata</i> , 313; <i>picæa</i> , 314. <i>puncticornis</i> , Robineau-Desvoidy.	312;
<i>Rembus</i> , 278; <i>Capensis</i> , 279; <i>cordicollis</i> , 279; <i>distinguendus</i> , 278; <i>politus</i> , 278; <i>quadricollis</i> , 279; <i>subpunctatus</i> , de la Ferté-Sénéctère.	278.
<i>Rhagium inquisitor</i> (monstr. observ. chez un) par M. Bayle. Bellier de la Chavignerie.	LXXXII.
<i>Rhagonycha atricapilla</i> , 603; <i>boops</i> , 602; <i>concolor</i> , 605; <i>femoralis</i> , 607; <i>læta</i> , 601; <i>maculicollis</i> , 607; <i>Markelii</i> , 606; <i>melanura</i> , 604; <i>morio</i> , 609; <i>nigripes</i> , 605; <i>planicollis</i> , 601; <i>punctipennis</i> , 600; <i>quadricollis</i> , 607; <i>Redtenbachii</i> , 601; <i>signata</i> , 602; <i>testacea</i> , Ksw.	607.
<i>Rhina scrutator</i> (remarq. au sujet de l'habitat de la), A. Chevrolat.	LXXXVII.
<i>Rhopalopalpus</i> , (genus novum) <i>pæciloides</i> , de la Ferté-Sénéctère.	262.
<i>Rhinomyia Lamberti</i> (observ. sur la), R.-Desvoidy.	xxii.

- Rhynchites cæruleocephalus*, 626; *Germanicus*, 626; *æneovi-*
rens, 626; *splendidulus*, Kiesenwetter. 626.
- Rhyparochromus brachiidens*, L. Dufour. 327.
- Saprinus apricarius*, 577; *dimidiatus*, 577; *granarius*,
 577; *rugifrons*, Kiesenwetter. 577.
- Schizoneura* (sur une nouvel. esp. de), L. Fairmaire. CVII.
- Sciaphilus costutatus*, Kiesenwetter. 629.
- Scolytes (des moyens à employer pour atténuer les ra-
 vages des), Amyot. CXVIII.
- A. Chevrolat. CXIX.
- A. Laboulbène. CXIX.
- Scopæus minutus*, Kiesenwetter. 423.
- Scydmaenus cordicollis*, 397; *elongatus*, 398; *Ferrarii*, 399;
hirticollis, 400; *Kiesenwetteri*, 399; *Lævii*, 398,
Schiodtei, 398, *tritonus*, Kiesenwetter. 400.
- Scytopus squamosus*, Kiesenwetter. 631.
- Séances de 1851. 1^{re} (8 janvier), III. — 2^e (22 janvier)
 IX. — 3^e (12 février), XII. — 4^e (26 février), XXI. —
 5^e (12 mars), XXIV. — 6^e (26 mars), XXIX. — 7^e (9 avril),
 XXXIII. — 8^e (23 avril), XXXIV. — 9^e (14 mai), XLIII.
 — 10^e (28 mai), XLVII. — 11^e (11 juin), L. — 12^e
 (25 juin), LIII. — 13^e (9 juillet), LVX. — 14^e (23 juillet),
 LXXXII. — 15^e (13 août), LXXVI. — 16^e (27 août), LXXXI.
 — 17^e (10 septembre), LXXXVII. — 18^e (21 septembre),
 LXLII. — 19^e (8 octobre), CI. — 20^e (22 octobre), CVI.
 — 21^e (13 novembre), CX. — 22^e (26 novembre), CIV.
 — 23^e (10 décembre), CVI. — 24^e (24 déc.), CXVIII.
- Segestria perfida* (observ. sur le jeune âge de la), H.
 Lucas. LXLIX.
- Serenthia læta* (habitat du), L. Dufour. 56.

Sériciculture (résultat des travaux de cette année sur la),
 Guérin-Méneville. LXXI,
Sericoris antiquana (note pour servir à l'histoire de la).
 Goureau. 323.
Silpha granulata, 392; *lævigata*, 392; *nigrita*, 392; *Sou-*
verbii, Kiesenwetter, 392.
Silpha trouvé aux environs de Paris. Peut-être un hybride
 des *Silpha rugosa* et *unicostata*, Bellier de la Chavi-
 gnerie. XXXI.
Sitones gressorius, 630; *hispidulus*, 631; *palliatu*s, 630;
regenstæinensis, Kiesenwetter. 630.
Spallanzania, 316; *hebes*, Robineau-Desvoidy. . . 317.
Staphylinus cæsaricus, 413; *rupicola*, Kiesenwetter. 413.
Staphylinus Mulsanti, God., considérée comme étant la
 même espèce que le *Staphylinus meridionalis* de Rosenh.
 Aubé. XXI.
Stenus (méth. dicoth. appliq. au genre), Leprieur. 191.
Stenus Leprieurii, Em. Cussac. XXIX.
Stenus decipiens, Leprieur. 201.
Stenus ater, 424; *bipunctatus*, 423; *circularis*, 425; *corda-*
tus, 426; *declaratus*, 425; *eumerus*, 425; *fuscipes*, 425;
guttula, 423; *hospes*, 424; *lustrator*, 424; *nitidus*, 424;
ocularis, 427; *ærosus*, 426; *rugosus*, 424; *speculator*,
 424; *subæneus*, 426; *tempestivus*, Kiesenwetter. 426.
Stilicus similis, Kiesenwetter. 423.
Strachia fasciata, 337; *quadripunctata*, V. Signoret. 337.
Stylosomus ericeti, 653; *ilicola*, 653; *tamaricis*, Ksw. 653.
Styphlus verrucosus, Kiesenwetter. 646.
Sunius angustatus, 423; *diversus*, 423; *filiformis*, Kiesen-
 2^e Série, TOME IX. Bulletin XII.

wetter.	423.
<i>Sybines attalicus</i> , 643; <i>parallelus</i> , 642; <i>potentillæ</i> . Kiesenwetter.	643.
<i>Sympiezocera</i> (gen. nov.) <i>Laurasii</i> , H. Lucas.	cvl.
<i>Systásis celer</i> , Goureau.	151.
<i>Tachinus fimetarius</i> , Kiesenwetter.	413.
<i>Tachyporus saginatus</i> , Kiesenwetter.	413.
<i>Tachyusa atra</i> , 404; <i>baltcata</i> , 404; <i>coarctata</i> , 404; <i>constricta</i> , 404; <i>ferialis</i> , 404; <i>sulcata</i> , Kiesenwetter.	403.
<i>Tanymecus palliatus</i> , Kiesenwetter.	630.
<i>Telephoridæ</i> , Kiesenwetter.	588.
<i>Telephorus abdominalis</i> , 589; <i>albomarginatus</i> , 592; <i>bicolor</i> , 597; <i>brevicornis</i> , 595; <i>consobrinus</i> , 589; <i>dispar</i> , 590; <i>fibulatus</i> , 593; <i>fulvicollis</i> , 598; <i>fuscicollis</i> , 598; <i>lineatus</i> , 594; <i>lividus</i> , 596; <i>obscurus</i> , 595; <i>opacus</i> , 595; <i>proxilus</i> , 598; <i>rufus</i> , 596; <i>sulcifrons</i> , 599; <i>tristis</i> , 592; <i>ustulatus</i> , 596; <i>xantholoma</i> , Kiesenwetter,	590.
<i>Teratoma</i> (genus novum), 339; <i>Senegalensis</i> , V. Signoret.	343.
Termites (note sur une femelle de), H. Lucas.	l.
<i>Tetrix brachyptera</i> , 382; <i>meridionalis</i> , H. Lucas.	382.
<i>Thylacites oblongus</i> , Graëlls.	22.
<i>Thinobius brevipennis</i> , 432; <i>longipennis</i> , Ksw.	432.
<i>Thryptocera crassicornis</i> , 181; <i>flavisquamis</i> , 181; <i>humeralis</i> , 183; <i>nigripalpis</i> , 182; <i>pilipennis</i> , Robineau-Desvoidy.	182.
Thryptocérées, Robineau-Desvoidy.	177.
<i>Tipula tritici</i> (observat. sur la), Amyot.	lvi.
'Tipules culiciformes (larves de) rencontrées à une profon-	

- deur de 128 mètr. Remarq. à ce sujet. *P. Gervais*. LXX.
- Titubœa (Clythra) octosignata* (observ. sur les métamorph. de la), H. Lucas. 29.
- Tomochilus* (gen. nov.), de la Ferté-Sénect, 253 et 293.
- Tomoderus compressicollis*, Kiesenwetter. 625.
- Transactions de la Société Linnéenne de Londres (analyse du 2^e volume des), Reiche. LXXX.
- Trechus angusticollis*, 386; *distigna*, 388; *latebricola*, 387; *minutus*, 387; *pinguis*, Kiesenwetter. 389.
- Trigonidium cicindeloides* (observ. géographique sur le), H. Lucas. XIX.
- Triangulinus* (provenant d'œufs de Méloé), Al. Laboulbène. LXVII.
- Triphyllus punctatus* (métamorph. du, E. Perris. 39.
- Trogophlœus corticinus*, 430; *fuliginosus*, 430; *halophilus*, 432; *nitidus*, 430; *obesus*, 430; *omalinus*, 428; *plagiatus*, 428; *politus*, 431; *punctipennis*, 431; *riparius*, 430; *Rosenhaueri*, Kiesenwetter. 428.
- Trotomma* (gus. nov.), 623; *pubescens*, Ksw. . 624.
- Tryxalis miniata*, 355; *nasuta*, 354; *procera*, 355; *variabilis*, H. Lucas. 354.
- Tychius aurcolus*, 640; *cinnamomeus*, 639; *Cretaceus*, 638; *procerulus*, 641; *quinquepunctatus*, 638; *thoracicus*, 641; *venustus*, Kiesenwetter. 638.
- Tychus Ibericus*, Kiesenwetter. 402.
- Tyroglyphus Mericourti*, Laboulbène. 302.
- Valgus hemipterus* (observ. sur les métamorphoses des larves du), H. Lucas. LXXXIII.
- Vanessa cardui* (observ. au sujet d'un passage de la). Ghiliani. LV.

CLXVIII ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

Ver à soie (monstr. observ. chez un), Bassi. . . LXXXII.
Vertagus, de la Ferté-Sénectère. 233.
Vigne et de la Pomme de terre (mémoire sur les maladies
de la), Robineau-Desvoidy. c.
Xyletinus hæmorrhoidalis, 623; *lævis*, Kiesenwetter. 623.
Zygia oblonga, Kiesenwetter. 622.



1602

4

SEP 10 1925

AUTHOR.

TITLE.

Am

OCT 25 1945

WANT

4-13-22

Nov

5-8-22

MAY

25-11-28

Nov

SEP 25 1928

NOV

APR 28 1932

Nov

MAY 31 1932

MAY

MAR 30 1944

APR

SEP 30 1948

SEP

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4243